This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.R363
v.26

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ~~IMPÉRIALE~~ nationale

DE REIMS.

Vingt-sixième Volume

ANNÉE 1856-1857. — Nos 3 ET 4.

Chaque année, 4 numéros trimestriels ou 2 volumes.

PRIX D'ABONNEMENT : SIX FRANCS.

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCLVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE.

—

DESCARTES,

Par M. l'abbé Ch. Bouché,

Membre titulaire.

—

Messieurs,

J'abandonne pour un moment les études dont j'avais commencé à vous faire part sur le philosophe espagnol J. Balmès, — pour remonter de quelques siècles dans l'histoire de l'esprit humain ; je viens vous parler de Descartes et de ses doctrines philosophiques.

On a déjà beaucoup parlé de Descartes ; et assurément l'influence que sa philosophie a exercée et qu'elle exerce encore, méritait bien qu'on lui fît cet honneur.

Mais il n'est peut-être point d'homme célèbre, point d'influence littéraire ou scientifique sur laquelle les opinions aient été plus diverses et les sentiments plus étrangement partagés.

Tandis que les uns lui vouent l'hommage de la

Digitized by Google

plus profonde et de la plus sympathique admiration, l'honorant comme l'une des plus vives lumières de la science, comme l'une des plus belles gloires de la patrie, en un mot comme l'un des plus grands hommes de ce XVIIe siècle qui en a produit de si grands; d'autres le rabaissent jusqu'au niveau d'une intelligence vulgaire; et je sais tel critique renommé de notre époque qui ne voit en Descartes qu'un enfant en philosophie.

Il en est qui, tout en lui concédant une véritable valeur scientifique, lui reprochent avec amertume d'avoir jeté dans le monde les semences des théories les plus désastreuses; pendant que d'autres le vénèrent comme le génie restaurateur de la vraie philosophie.

Et ces dissentiments, cette opposition complète de jugement et de pensée, on la rencontre non-seulement entre les hommes divisés d'ailleurs d'opinions et d'idées, mais encore parmi ceux qui semblent en toute autre chose intimement unis d'intérêts et de principes.

Pour un grand nombre de philosophes catholiques, Descartes est un novateur; — et Malebranche et Fénélon lui-même ne trouvent *presque rien d'aussi sublime que les Méditations de M. Descartes.*

Voltaire affectait partout pour le Cartésianisme un superbe dédain, il l'eût presque traité à l'égal de l'Evangile: et, pour le rationalisme contemporain, héritier de Voltaire en plus d'une chose, « *Descartes est le père de la philosophie, c'est l'homme qui, marchant sans cesse de prodiges en prodiges dans une vie philosophique assez courte, jette un immense éclat, ébranle et vivifie tous les esprits* (1). »

(1) M. Cousin.

Digitized by Google

Je ne prétends pas, Messieurs, venir ici dirimer ce grand débat. En face de si puissants adversaires, je dis bien sincèrement et bien volontiers, avec le poète romain :

Non nostrum est tantas componere lites.

Cependant, doué comme tout autre de la faculté de juger, j'ai voulu en user par moi-même. — J'ai lu et relu Descartes, et je crois, sans opinion préconçue, sans système arrêté; et ce sont les réflexions que m'ont suggérées ces lectures que je viens vous communiquer, MM., aussi simplement que je les ai faites.

A l'époque où vivait Descartes, sous le nom de sciences philosophiques on désignait bien autre chose que ce que nous désignons sous ce nom de nos jours. Outre l'étude des êtres immatériels, Dieu et l'âme, la philosophie renfermait encore l'étude des nombres, de l'espace et des corps, en un mot, tout ce qui constitue les sciences mathématiques et physiques. — Les mathématiques et la physique étant loin d'avoir acquis les immenses et prodigieux développements qu'elles possèdent maintenant, il était encore permis aux intelligences d'élite de parvenir à la science universelle; et Descartes était de ce nombre. Aussi ce que nous appelons sa philosophie porte-t-il sur toutes les matières dont l'étude est accessible à l'esprit humain. — Afin donc de me conformer aux dénominations maintenant admises, et pour ne pas confondre les objets les plus essentiellement séparés, je parlerai d'abord de Descartes comme philosophe, puis je m'occuperai de lui comme physicien, astronome ou mathématicien.

Digitized by Google

I.

De Descartes comme philosophe.

On a dit que le caractère le plus essentiel, le fond même de la philosophie de Descartes, c'est le doute. — Cela seul est toute sa méthode, dit quelque part l'un des philosophes contemporains qui se proclament ses disciples, M. Jules Simon.

Mais quel est ce doute? car le dissentiment dont nous parlions tout-à-l'heure commence dès ce premier point; et il n'est pas rare de rencontrer à ce sujet, dans les auteurs, les jugements et les expressions les plus contradictoires.

Chez les uns, le système de Descartes est un scepticisme absolu, chez les autres, il est représenté comme un exemple de dogmatisme, et du dogmatisme le plus impertubable.

Nous croyons qu'en ceci il y a du vrai et du faux, comme il arrive ordinairement en toute question controversée. — Presque jamais une opinion n'a complètement tort. — L'erreur elle-même, a dit Bossuet, n'est qu'une altération plus ou moins profonde de la vérité, elle n'en est jamais la négation absolue; — toujours il y reste quelques traces de ce *vrai* que Platon appelait si énergiquement et si bien « *le ravisseur* de l'intelligence. » Et pour le dire en passant, ce serait peut-être là la raison profonde de ce singulier phénomène qui se renouvelle si fréquemment de nos jours, où nous voyons les opinions les plus extravagantes exciter, je n'oserais dire, d'ardentes convictions, mais un enthousiasme frénétique.

Digitized by Google

Nous trouverons donc à la fois dans la philosophie cartésienne du doute et de l'affirmation, et ce n'est point la première fois que de semblables extrêmes se touchent et se confondent.

Cependant les phénomènes de ce genre sont toujours curieux à examiner, surtout quand ils forment le fond d'un système qui a dominé le monde.

Aussi l'œuvre de Descartes nous paraît-elle l'un des faits les plus intéressants de l'histoire de l'esprit humain.

Nous ajouterions volontiers l'un des plus utiles.

Nous ne sommes pas de ceux assurement qui prétendent que c'est à la philosophie à régénérer le monde ; non, le monde moral, comme le monde physique, a été fait par la parole de Dieu. — C'est à la parole de Dieu et à elle seule qu'il appartient de le refaire, de le ramener à la pureté de sa perfection primitive.

Mais sans accorder à la philosophie une aussi haute importance, on peut regarder comme véritablement digne de l'homme, comme éminemment noble et avantageuse, à notre époque de matérialisme surtout, l'étude des grands problèmes résolus ou posés par la philosophie.

Quand on veut se faire une idée juste et complète de ce que fut un homme, il est nécessaire de se rendre compte avant tout du caractère et des tendances de l'époque à laquelle il appartient.

Les grands hommes, quelque grands qu'ils soient, quelle que puissance d'initiative qu'ils possèdent, subissent toujours en quelque chose l'influence de leur siècle. — Sans doute, leur génie agit profondément sur l'opinion ; mais l'opinion avait agi auparavant

Digitized by Google

sur leur esprit.— C'est une chose bien remarquable que la manière dont s'accomplit cette influence réciproque des hommes sur les idées, et des idées sur les hommes. — Il semble quelquefois que le siècle et l'homme se soient entendus, tant ils se rencontrent à point nommé. — Et, pour tout esprit qui réfléchit, ce n'est point l'une des moindres preuves de la Providence divine dans l'ordre moral.

Quand Descartes naquit (1), il y avait déjà longtemps que s'accomplissait dans les idées et dans les choses cette révolution profonde, que l'on est convenu d'appeler la Renaissance ; révolution immense dans son étendûe et sa durée qui embrassa les sciences et les arts, la littérature et la philosophie, la politique et la religion, tout ce qui tient à l'homme et à la société ; révolution sanglante dont nous sommes appelés peut-être à contempler les derniers actes, spectateurs ou victimes.

Dans les idées et dans les choses, la Renaissance fut avant tout un cri d'indépendance, une réaction violente contre le principe d'autorité, une protestation universelle contre tout ce qu'avait légué le moyen-âge, contre les idées et les croyances, contre les sciences et les arts, les coutumes et les institutions des siècles qui venaient de s'écouler.— On sait comment la foi naïve et confiante de cette époque s'était peu à peu dissipée, d'abord au sein des scandales et des malheurs du XIVe siècle et du XVe siècle, puis au contact de ce monde grec et romain que la découverte des anciens auteurs et la chûte de Constantinople venait de ressusciter dans tout l'Occident.

(1) C'était en 1596.

Digitized by Google

Et si l'on tient compte de l'attrait indestructible de notre nature pour tout ce qui sent l'indépendance et la nouveauté ; attrait sans doute légitime dans son principe, puisqu'il n'est que l'amour naturel du progrès déposé par Dieu dans notre cœur, mais vicié, corrompu, comme toutes nos autres tendances et toutes nos facultés ; si l'on tient compte, dis-je, de cet attrait puissant, on s'explique facilement l'élan qui entraînait alors les esprits et les cœurs.

L'Amérique était trouvée, le cap de Bonne-Espérance avait été franchi, l'imprimerie et toutes les grandes inventions modernes étonnaient les imaginations par des résultats inattendus : et ce qu'on avait conquis promettait des conquêtes plus magnifiques encore.

L'enthousiasme était partout ; partout l'on aspirait à je ne sais quel monde nouveau, quel avenir inconnu ; — quand l'un de ces hommes qui semblent faits tout exprès pour de semblables circonstances, Luther, jeta dans le monde son ardente parole.

Cet homme aux passions brûlantes, à l'imagination vive, à l'éloquence entraînante et populaire, était bien la personnification la plus puissante et la plus complète de l'époque dont il se fit l'organe. C'est ce qui explique ses grands succès.

Quelle fut l'œuvre de Luther ? — Il importe de la caractériser pour le but que je me propose. — Cette œuvre consista essentiellement, d'une part, à renier l'autorité que le monde respectait et vénérait depuis quinze siècles ; et d'autre part, à substituer l'autorité de sa propre conscience, de ses inpirations personnelles à l'enseignement de l'Eglise. C'était à la fois

Digitized by Google

une œuvre de doute et de dogmatisme, d'affirmation et de négation également absolues.

Eh bien ! ce que fit Luther, enfant de la Renaissance, en matière religieuse, c'est précisément ce que fit Descartes, autre enfant de la Renaissance, dans le domaine des idées philosophiques: c'est la même méthode.

Sans doute je dois faire observer dans l'application de cette méthode une différence profonde.

Luther attaquait l'autorité là où l'autorité seule a droit de parler, où la raison humaine, placée en face de la majesté de Dieu, n'a que le droit de s'incliner et de courber la tête.

Descartes au contraire savait cette parole de nos livres saints : *Tradidit mundum disputationi eorum*; — il savait que Dieu a laissé plus d'une chose à la libre discussion des hommes; — et il croyait de bonne foi que son doute et son libre examen ne portait et ne pourrait jamais porter que sur de semblables matières.

Nous verrons plus tard s'il eût raison ou non de le croire, mais c'est un fait certain qu'il le crut; et il proteste, en mille endroits de ses œuvres, de sa soumission à l'autorité religieuse, — et en vérité nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de soupçonner la sincérité de ses protestations.

Une autre différence tient au caractère particulier des deux réformateurs. La réforme de Luther fut violente et passionnée comme son génie ; celle de Descartes fut plus calme et plus froide ; et par conséquent plus noble et plus digne. Descartes, à nos yeux, c'est la raison, c'est l'esprit de la Renaissance ; Luther en est le cœur et les passions.

Digitized by Google

Ces restrictions posées, — et il faut avouer qu'elles sont importantes, essentielles même, la première du moins, — nous croyons trouver entre l'idée protestante et la méthode cartésienne la plus complète analogie. Evidemment ce sont deux systèmes éclos sous l'influence de la même pensée, du même esprit, de l'esprit de renouvellement et d'innovation, qui faisait la loi de l'époque.

De même, en effet, que Luther avait rompu avec tout le passé de l'Eglise; de même Descartes rompit avec le passé de la philosophie. De même que Luther avait dit: J'ai parcouru les monuments de l'enseignement catholique, et je n'ai trouvé qu'erreur et mensonge; de même Descartes dira : J'ai étudié toutes les opinions, toutes les coutumes, toutes les doctrines, *et j'ai vu qu'il n'y en avait aucune dans le monde qui fût telle qu'on me l'avait auparavant fait espérer, c'est-à-dire*, *vraie* (1).

Enfin, de même que Luther n'avait pas d'autre fondement de la certitude de sa foi, que le libre examen et l'inspiration de son propre cœur; de même Descartes posera comme base unique de sa philosophie, le doute sans contrôle et la perception claire de sa conscience et de sa pensée.

Ainsi, MM., l'on a donc eu raison de dire, que dans le système de Descartes, il y a du doute, doute réel, doute universel et absolu.

Tous ses livres, je dirais presque, toutes ses paroles en font foi.

Dans la 1re partie de son discours sur la méthode, l'exposition la plus claire et la plus com-

(1) *Disc. sur la Méthode*, 2e partie.

Digitized by Google

plète de son système, après avoir dit quelques-unes des beautés de l'éloquence et de la poésie, et des sublimités de la théologie, il s'exprime en ces termes : « *Je ne dirai rien de la philosophie, sinon qu'il ne s'y trouve encore aucune chose qui ne soit douteuse ; et pour les autres sciences, d'autant qu'elles empruntent leurs principes de la philosophie, je jugeais qu'on ne pouvait rien avoir bâti qui fût solide sur des fondements si peu fermes.* »

Quelques pages plus loin, dans la 3e partie du même discours, il annonce qu'il va se former une *morale par provision*, « *afin*, dit-il, *de ne pas demeurer irrésolu dans mes actions, pendant que la raison m'obligera de l'être en mes jugements.* » Et il établit ses règles de morale par provision.

Ainsi le doute est complet ; Descartes a tellement fait table-rase de toute certitude spéculative ou pratique, qu'il se trouve dans la nécessité de se donner une règle de conduite provisoire.

Il est évident qu'il ne s'agit point ici d'un doute purement fictif, d'une simple supposition intellectuelle, comme quelques disciples de Descartes l'ont faussement prétendu.

Il s'agit d'un doute bien réel, bien absolu.

Seulement, il faut aussi l'avouer, ce doute cartésien ne ressemble nullement au scepticisme antique. Les anciens sceptiques doutaient pour douter ; le but de leur scepticisme n'était que le doute lui-même. — Descartes doutait pour arriver à la certitude.

Lorsque Pyrrhon disait que le monde est, dans tout ce qui le constitue, une énigme impénétrable, un vaste inconnu ; — quand les sophistes, combattus par Socrate, ajoutaient que ce n'est rien qu'un fan-

Digitized by Google

tôme, qu'un rêve ; quand Métrodore, poussant jusques dans ses dernières limites cet étrange abus de la pensée humaine, cet affreux suicide de l'intelligence, s'exprimait ainsi : « *Je doute même si je doute* » : il n'y avait plus rien qui subsistât dans la pensée de ces hommes, rien que le vide et le néant.

Mais lorsque Descartes déclare qu'il doute, on sent au fond de ce doute même une puissante affirmation, un système de certitude parfaitement arrêté et devenu l'objet des plus intimes convictions.

En un mot, Descartes doute de toute la science présente et passée, il doute de l'humanité toute entière ; — mais il a foi en lui-même, foi ardente et inébranlable.

Ecoutez ces paroles ; elles sont frappantes d'énergie et de conviction ; je les emprunte toujours au *Discours sur la Méthode* (4e part.) :

« Je pris garde que pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais, fusse quelque chose, et remarquant que cette vérité : *Je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée, que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler ; je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais.

» Après cela je considérai, en général, ce qui est requis à une proposition pour être vraie et certaine ; et ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci : *Je pense, donc je suis*, qui m'assure que je dis la vérité, sinon que je vois très clairement, que pour penser, il faut être ; je jugeai que je pouvais prendre pour règle générale que les choses que nous conce-

Digitized by Google

vons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies.

» Ensuite de quoi faisant réflexion sur ce que je doutais, et que par conséquent, mon être n'était point tout parfait, — je m'avisai de chercher d'où j'avais eu l'idée d'une nature plus parfaite que la mienne. — La tenir du néant, c'était chose impossible ; — et par ce qu'il n'y a pas moins de répugnance que le plus parfait soit une suite et une dépendance du moins parfait, qu'il n'y en a que le rien procède de quelque chose, je ne pouvais la tenir de moi-même : de façon qu'il restait qu'elle eût été mise en moi par une nature qui fût réellement plus parfaite que je n'étais, et même qui eût en soi toutes les perfections dont je pouvais avoir l'idée, c'est-à-dire qui fût Dieu. »

Ainsi, en trois pas, — du doute à la certitude de son existence et de sa pensée, — de la certitude de sa pensée à l'infaillibilité de la perception claire et distincte, — de cette infaillibilité de l'évidence à la connaissance de Dieu, l'intelligence de Descartes est arrivée jusqu'à la vérité suprême, source de toute vérité et de toute certitude.

Certes, après un doute universel, il est impossible de prendre plus rapidement et plus complétement possession de la vérité.

Et il faut ajouter encore, que jamais prise de possession ne parut plus confiante et plus paisible.

Maintenant, je crois avoir suffisamment établi le double caractère que j'avais annoncé comme formant l'essence même de la philosophie de Descartes ; le doute et la foi ; le doute de tout ce que peut offrir l'autorité de l'homme, le témoignage des siècles ; la

Digitized by Google

foi à tout ce qui repose sur la perception claire de la conscience et de la raison. Le doute et la négation, employés non comme but, mais comme moyen, mais comme méthode, pour arriver au libre examen, à l'arbitrage définitif et sans contrôle de la conscience individuelle, et la foi pleine et entière à cette souveraineté suprême de la raison.

Tel est, — à mon avis du moins, — le système de Descartes.

Il me reste maintenant à en examiner la raison d'être, la légitimité et les résultats.

Je touche ici à l'une des questions les plus fondamentales et les plus ardemment débattues de la philosophie.

Il s'agit de déterminer les droits de la *raison individuelle*, la part qu'elle doit prendre dans la discussion des profonds et mystérieux problèmes qui concernent l'origine et la destinée de l'homme.

Le premier caractère que j'ai signalé dans le système de Descartes, c'est son côté négatif, c'est cette espèce de réprobation dont il frappe les doctrines et les enseignements du passé, c'est cette tendance bien décidée à fouler impitoyablement aux pieds, en matière de philosophie, toute tradition, toute autorité, au moins humaine.

Or, selon moi, cette tendance est un tort et constitue un véritable danger ; car je la crois de nature à amener les plus funestes résultats.

Et en effet, Messieurs, l'homme n'est point un être isolé, jeté sur la terre pour y passer quelques jours d'une existence sans précédents et sans suite.

Non, car si l'homme vit d'une vie propre et individuelle, il vit aussi de la vie commune, et certes

Digitized by Google

cette vie n'est point à dédaigner, il vit de la vie de la famille, de la vie de la patrie, de la vie de l'humanité tout entière.

Et s'il appartient au présent, il appartient aussi au passé et à l'avenir. — Au passé, dont il a reçu par l'enseignement ses croyances et ses idées, ses sentiments et ses espérances, tout ce qui l'a fait homme, en un mot tout ce qui constitue son intelligence et son cœur. — Il appartient à l'avenir, auquel il transmettra à son tour ces mêmes croyances, ces mêmes sentiments et ces mêmes espérances.

Magnifique prérogative qui fait de l'homme un être à part dans la création.

La brute naît, croît et meurt, et d'elle tout est dit, tout disparait jusqu'à la moindre trace.

Mais de l'homme il n'en est point ainsi. — Avant de naître on peut dire qu'il était déjà, et après sa mort on peut dire encore qu'il sera.

Telle est cette admirable loi de la solidarité humaine, qui fait de l'humanité comme une immense famille, où tous les membres sont intimement liés les uns aux autres, — comme un corps vivant et parfaitement ordonné, où le rôle de chaque partie est aussi nécessaire au bon état de l'ensemble, que ce bon état de l'ensemble l'est lui-même au rôle de chacune des parties.

Briser la chaîne qui nous rattache ainsi à toute l'humanité, se séparer de cette vénérable tradition, c'est donc se suicider en quelque sorte soi-même; c'est se priver de l'un des plus grands priviléges de notre nature, de l'une des plus douces et des plus touchantes consolations de notre vie; c'est s'enlever le dépôt le plus riche et le plus précieux qui nous ait été confié.

Digitized by Google

Ce dépôt nous l'avons reçu pour le transmettre à notre tour. — Nous pouvons, nous devons même l'augmenter, ajouter à sa richesse. — Mais vouloir renverser de fond en comble l'édifice pour le reconstruire à neuf, vouloir à soit seul refaire l'œuvre de cinquante générations et de cent peuples divers : — c'est une prétention aussi insensée dans son principe, qu'anti-sociale dans ses résultats.

Or, on ne peut se le dissimuler, telle fut la prétention de Descartes. — Sans doute il ne se rendit pas compte des conséquences qu'elles devaient entraîner, emporté qu'il était par le torrent des idées du jour. Il en fut innocent de fait ; — mais en droit, son système en est coupable.

Racontant dans la 2me partie de son discours sur la méthode, la naissance de son système, il s'exprime ainsi : « *L'une de mes premières pensées fut que je m'avisai de considérer, que souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces, et faits de la main de divers maîtres, que ceux auxquels un seul a travaillé. Ainsi voit-on que ces bâtiments qu'un seul architecte a entrepris et achevés, ont coutume d'être plus beaux et mieux ordonnés que ceux que plusieurs ont tâché de raccommoder, en faisant servir de vieilles murailles qui avaient été bâties à d'autres fins. — Ainsi je pensai que les sciences des livres s'étant composées et grossies peu-à-peu des opinions de plusieurs diverses personnes, ne sont point si approchantes de la vérité que les simples raisonnements que peut faire naturellement un homme de bon sens.* »

Evidemment dans ce raisonnement de Descartes, il y a une étrange confusion de choses et d'idées. —

Digitized by Google

Assimiler la science humaine à une maison qu'un architecte peut faire et défaire en quelques jours, c'est employer le sophisme que l'on appelle dans l'école *transitus de genere ad genus*.

Non, certes, la science n'est point l'œuvre d'un jour, ni d'un homme, c'est l'œuvre patiente des siècles et de l'humanité tout entière. — Que d'efforts, que d'années n'a-t-il pas souvent fallu pour la faire avancer d'un seul pas ? Et si cela est vrai de toute espèce de science, combien plus encore ce l'est-il de celles qui, comme la philosophie, touchent aux plus profonds mystères, aux problèmes les plus abstraits du monde intellectuel et moral. Et, aujourd'hui même, où en serions-nous, si nous avions été privés de toute la science et de toutes les recherches du passé.

Sans doute, l'humanité n'est point infaillible, comme on l'a prétendu quelquefois; — sans doute, pendant les siècles qui précédèrent Descartes on avait abusé plus que jamais peut-être de l'autorité des maîtres de la science, et dénaturé la simplicité de leurs enseignements. — Etait-ce une raison pour tout renverser jusques dans les fondements, pour tout repousser des précédentes doctrines et des anciennes méthodes? — Nous ne le croyons pas; — nous sommes au contraire intimement persuadé, que si le genre humain s'est trop souvent égaré victime de ses préjugés ou de ses passions, il n'en faut pas moins reconnaître, qu'à toutes les époques, il a déposé dans le trésor commun de la science, des idées précieuses; et que, sous l'enveloppe toute simple et quelque fois grossière de son langage, on peut rencontrer de grandes et profondes vérités, source et principe de toutes nos connaissances purement humaines.

Digitized by Google

II.

Dans une première lecture j'ai indiqué les circonstances dans lesquelles s'est produit le système de Descartes, et qui, selon moi, exercèrent une influence réelle sur sa formation.

J'ai dit que ce système avait deux faces, deux côtés, l'un négatif, l'autre positif : le doute et l'affirmation.

J'ai ajouté que, sous le premier de ces rapports, il me paraissait être une suite de ce grand mouvement de réaction qui caractérise l'époque de la Renaissance, et qui, en matière philosophique, s'était déjà manifesté dans les œuvres de Montaigne et de Bacon.

J'ai dit encore que cette réaction cartésienne, pour être beaucoup moins illégitime que d'autres de la même époque, précisément à cause des matières auxquelles elle s'appliquait, et qui sont du ressort de l'intelligence humaine, me semblait cependant renfermer des tendances véritablement dangereuses.

Et ceci ne doit point étonner : c'est la nature de toute réaction. Quel est l'homme qui, combattant une opinion contraire à la sienne, pourrait toujours se flatter de n'excéder en rien, et de demeurer constamment dans les limites du juste et du vrai ?

Pendant les derniers temps du moyen-âge, on avait quelquefois si étrangement abusé du principe d'auto-

Digitized by Google

rité; le nom d'Aristote et la formule : *Ipse dixit*, avait donné lieu à de si singulières et si frivoles subtilités, que toute réaction contre ces abus devait naturellement amener des excès dans un sens opposé. — C'est précisément ce que je crois être arrivé pour Descartes.

Et ici, Messieurs, permettez-moi, avant d'aller plus loin, de développer une idée dont j'ai posé les prémices au commencement de ma première lecture.

Je disais que même les grands hommes, quelque grands qu'ils soient, quelque puissance d'initiative qu'ils possèdent, subissent toujours en quelque chose l'influence de l'époque à laquelle ils appartiennent.

Aussi, je crois qu'il faut distinguer en Descartes deux hommes : l'homme privé et l'homme de l'époque; le philosophe dont la raison puissante et le rare bon sens s'étaient développés au sein de la vérité et de la foi catholique, et le génie dominé par l'esprit de son siècle.

Comme homme privé, Descartes a dit d'admirables choses partout où il suivit sa pensée propre.

Comme homme de l'époque, je crois qu'il a cédé au torrent; il est tombé dans l'excès : — et cet excès, il l'a senti lui-même plus d'une fois, — sans cependant peut-être s'en rendre exactement compte; — plus d'une fois, il y eut lutte entre les principes qu'il tenait de son sens exquis et de sa raison catholique, et ceux que lui imposait le courant des idées du jour.

Et dans cette lutte, dans cette espèce de dualité se trouve, selon moi, le mot de bien des énigmes ; c'est là, en effet, ce qui explique les fluctuations fréquentes, les contradictions même qu'on rencontre dans la doctrine de Descartes : — c'est là surtout la raison

Digitized by Google

fondamentale de ces jugements si opposés que l'on a émis sur les différents points de cette doctrine.

Par suite même de la nature de leurs idées, les uns n'ont vu et n'ont dû voir, dans le cartésianisme, que l'expression exacte et systématique du mouvement de la Renaissance, que la sécularisation définitive de la raison, comme dit M. Saisset ; les autres, au contraire, y ont trouvé la continuation de la philosophie du catholicisme et du bon sens. Je pense, moi, que pour se faire une idée exacte et complète du système cartésien il faut y voir l'un et l'autre.

Cette remarque, Messieurs, m'a donc paru fondamentale, et je la crois aussi vraie qu'elle est importante. — Nous en rencontrerons plus d'une preuve dans la suite de ma lecture ; et j'espère même en porter la démonstration jusqu'à l'évidence.

Maintenant je rentre dans mon sujet ; et je dis que dans la partie négative de son système, Descartes est surtout l'homme de la Renaissance : — l'un des plus illustres représentants de cette école qui, en matière philosophique, rejeta toute tradition, tout enseignement antérieur, proscrivit toute espèce d'autorité, absolument comme Luther avait fait en religion.

Et si l'on doutait encore de la réalité de cet arrêt de proscription lancé contre les enseignements du passé, j'appellerais l'attention sur ce passage des réponses aux cinquièmes objections, où Descartes, répondant à Gassendi qui lui avait opposé l'autorité de quelques anciens philosophes, touchant l'infaillibilité de la perception claire, s'exprime en ces termes : « *En ceci, j'avoue que c'est fort bien argumenter de l'autorité d'autrui ; mais vous devriez vous souvenir, ô chair, que vous parlez ici à un esprit qui est tellement*

Digitized by Google

détaché des choses corporelles, qu'il ne sait pas même s'il y a eu aucuns hommes avant lui, et qui partant ne s'émeut pas beaucoup de leur autorité (1). »

Il n'est pas possible de se constituer dans un isolement plus complet.

Or, même en matière purement scientifique, et placée entièrement sous le domaine de l'esprit humain, — et, ici, nous ne parlons que de ces sortes de choses, — je crois que cet isolement de la pensée individuelle renferme des tendances périlleuses, de véritables dangers.

Le premier de tous, c'est celui de supprimer l'une des conditions les plus essentielles du progrès intellectuel et moral, qui est la vraie mission de l'humanité sur la terre. — Le progrès n'est évidemment possible, qu'autant que chacune des générations humaines, s'aidant des résultats obtenus par les générations précédentes, fournira à son tour aide et secours à celles qui doivent la suivre.

Messieurs, je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les craintes que j'émets en ce moment ne sont pas tout à fait chimériques. On s'est plaint souvent de nos jours de la décadence des sciences philosophiques, — et toute exagération mise à part, on peut dire que ces plaintes sont fondées, au moins en partie. — Abandonnant les fortes et antiques traditions, on a voulu philosopher chacun par soi et pour soi. Les efforts se sont isolés, les forces disséminées; et qu'en est-il résulté? que souvent les uns détruisaient dans le même temps ce qu'édifiaient les autres.

Pour ce qui regarde les mœurs, on sait l'influence

(1) Réponse aux 5mes objections, contre la 3e méd., parag. 1er.

Digitized by Google

que peuvent exercer quelquefois les doctrines spéculatives sur les déterminations de la volonté. Quand on a pu se rendre compte de la manière occulte et mystérieuse, mais puissante et irrésistible, dont les grandes idées philosophiques (surtout quand elles favorisent les penchants de la nature), s'insinuent dans les veines de la société et pénètrent jusques dans leurs parties les plus extrêmes, il est difficile de ne pas voir une liaison réelle entre les doctrines cartésiennes, telles qu'on les a ressuscitées de nos jours, et cette déplorable tendance que l'un de nos plus judicieux confrères nous dénonçait, il y a quelque temps, sous le nom d'*individualisme*.

On a dit que Descartes, en révoquant en doute toute autorité, toute science acquise, n'avait eu en vue que de faire une espèce d'argument *ad hominem* contre le scepticisme absolu. — Je ne le crois pas. — Descartes ne le dit nulle part. — Et après tout, ce ne pourrait être qu'un but tout-à-fait secondaire. — Et puis d'ailleurs, Descartes le savait bien, contre le scepticisme absolu il n'y a pas d'argumentation possible. A celui qui nie toute espèce de certitude, on ne peut qu'opposer cette parole de Pascal, qui a fait dire que les sceptiques étaient une secte de menteurs et non de philosophes: « *Je pose en fait qu'il n'y a jamais eu de Pyrrhonien effectif et parfait. — La nature soutient la raison impuissante et l'empêche d'extravaguer à ce point.* »

Quoiqu'il en soit, j'admettrais bien plus volontiers que, loin d'être propre à détruire le scepticisme, le doute cartésien porte en lui une tendance toute contraire.

Et en effet, comment croire qu'il ne restera pas dans

Digitized by Google

l'intelligence humaine, déjà si fragile et si faible, quelque impression de doute, quelque penchant au scepticisme; que l'adhésion donnée par notre esprit aux perceptions de nos facultés intellectuelles en deviendra plus ferme et plus sûre, quand on aura renversé dans cet esprit toutes les bases de la certitude? — J'aimerais autant dire qu'un édifice supporté par de fortes colonnes sera plus solidement assis, quand on les aura toutes secouées et jetées hors de leur aplomb.

Ce danger fut remarqué du temps même de Descartes, et avoué par lui. « *Je confesse ingénuement*, dit-il, à l'auteur des septièmes objections, qui lui exprimait des craintes à ce sujet, *je confesse ingénuement que ma méthode n'est pas bonne pour tous les esprits.* » — Déjà, dans son *Discours sur la Méthode*, il avait dit *que le monde n'est quasi composé que de deux sortes d'esprits auxquels elle ne convient nullement.*

Et cependant la pensée qui domine dans tous ses ouvrages, c'est que cette méthode est absolument indispensable pour arriver à la certitude.

Pourquoi cette contradiction? — Est-ce que ce ne serait pas un droit pour tout homme de chercher à acquérir cette certitude?

Vous voyez là, Messieurs, un des exemples de cette lutte intérieure dont je vous parlais naguère, entre le bon sens de Descartes et l'idée qui le dominait.

Mais je crois que Descartes fit plus qu'avouer la tendance au scepticisme contenue dans sa méthode; il la rendit évidente par son propre exemple. — J'ai dit dans ma première lecture avec quelle puissance d'affirmation il pose dans son *Discours sur la Méthode*, la certitude de son existence et l'infaillibilté de ses idées claires. — Eh bien, à peine a-t-il énoncé ces principes

Digitized by Google

sur lesquels il se reposait avec tant de confiance et de sécurité, que cette confiance même semble lui échapper. Le doute, qui semblait pour toujours exclus de sa pensée, reprend son empire et atteint les choses mêmes par lesquelles on voulait le rendre à jamais impossible.

Ainsi, après avoir établi l'infaillibilité de ses idées claires, et démontré par ce moyen l'existence de Dieu, il ajoute : « *Mais d'où sait-on que les pensées qui viennent en songe sont plutôt fausses que les autres, vu qu'elles ne sont ni moins vives ni moins expresses.* » — Et il répond : « *Je ne crois pas qu'on puisse donner aucune raison qui soit suffisante pour ôter ce doute, si l'on ne présuppose l'existence de Dieu. — Car cela même que j'ai tantôt pris pour une règle, à savoir, que les choses que nous concevons très-clairement et très-distinctement, sont toutes vraies ; n'est assuré, qu'à cause que Dieu existe.* »

Etrange argumentation, Messieurs. Tout-à-l'heure la perception claire et distincte faisait le fondement de l'existence de Dieu ; maintenant c'est l'existence de Dieu qui fait la certitude des idées claires. — Ne semble-t-il point qu'il y ait ici quelque chose comme un cercle vicieux.

Cependant il faut être juste. Peut-être, au milieu de toutes ces fluctuations, Descartes entrevoyait-il une grande pensée : c'est qu'il ne peut y avoir de certitude réelle, d'affirmation sans crainte de se tromper, qu'autant que l'on saisit à la fois le subjectif et l'objectif de la pensée ; qu'autant que l'on possède en même temps dans une indivisible synthèse, dans un coup d'œil unique de la conscience, et le phénomène mental, la modification purement contingente de l'esprit, et l'être absolu,

Digitized by Google

nécessaire, qui, par sa présence en face de notre âme, est l'objet et la cause de cette modification intellectuelle. Et c'est ainsi que longtemps d'avance, Descartes posait en quelque sorte les principes sur lesquels nous devions, deux siècles après, établir l'importante thèse de l'impersonnalité de la raison, et repousser victorieusement le scepticisme objectif d'Emm. Kant et de Th. Jouffroy.

Je vous demande pardon, Messieurs, de vous entretenir de choses si métaphysiques et si abstraites. Cependant permettez-moi d'ajouter encore quelques mots sur la manière dont Descartes sort de son doute méthodique.

Hier encore je lisais une brochure récemment sortie d'une plume exercée depuis longtemps aux discussions philosophiques, et qui déclarait ce procédé illogique et impraticable.

Et en vérité, tout subtil que paraisse ce procédé, j'aurais peine à ne pas faire un semblable aveu.

On sait comment Descartes, après avoir tout révoqué en doute et s'être renfermé dans cet unique fait de conscience: *Je pense*, *donc je suis*, — prétend en faire sortir toute science et toute vérité, même les vérités nécessaires et absolues, même l'existence de Dieu.

Avant toute discussion, une prétention semblable peut paraître assez étrange: fonder l'être nécessaire, éternel, absolu, sur un fait contingent et variable, autant vaudrait dire que l'on fera sortir l'être du néant.

Et puis maintenant, de deux choses l'une; quand Descartes veut ainsi poser comme base fondamentale de la certitude sa propre existence et celle de sa

Digitized by Google

pensée, ou bien il n'admet comme certain, rien, absolument rien autre chose que ce simple fait de conscience, pas même le principe de contradiction; — ou bien il admet en même temps tout ce qui repose immédiatement sur son *criterium* de certitude, tout ce dont nous avons directement, sans aucun besoin de raisonnement, la vision, l'idée claire et distincte.

Je fais ces deux suppositions, Messieurs, parce que toutes les deux paraissent avoir été admises tour-à-tour par Descartes.

Or, si en posant son principe de certitude, il n'admet rien que le fait dans lequel il s'est renfermé, il lui est impossible d'aller au delà, impossible d'affirmer même son existence et sa pensée; comment en effet pourrait-il dire : *J'existe*, s'il n'est pas certain que tout effet a une cause, que tout mode a une substance? — Comment pourrait-il dire: *Je pense*, s'il ne sait pas même que la même chose ne peut être à la fois et n'être pas.

Et s'il sait tout cela, au contraire, s'il admet tous les premiers principes, toutes les vérités évidentes par elles-mêmes, qui ne voit alors que son doute universel, sur la nécessité duquel il a si vivement insisté, n'a plus la moindre raison d'être?

Ce n'est plus en effet qu'une simple fiction intellectuelle, semblable à celle que nous faisons tous les jours, chaque fois que nous voulons nous rendre compte de quelque point de doctrine, et dont on usait avant Descartes comme après. — Mais une pareille fiction n'exige nullement que nous révoquions en doute toutes les données de la science. On peut chercher dans l'ensemble des connaissances humaines

Digitized by Google

une vérité à laquelle on enchaîne logiquement toutes les autres, sans être obligé pour cela d'en venir jusqu'à renier toute certitude, jusqu'à se créer une *morale par provision.*

Oh! Je sais bien que Descartes ne poussa pas toujours aussi loin les conséquences de son système. — Mais ce n'est là, Messieurs, qu'une nouvelle preuve de cette fluctuation d'idées, de cette lutte d'opinions dont son esprit était le théâtre et la victime, sous l'influence des doctrines de l'époque.

Nous allons en rencontrer une preuve plus évidente encore dans la question la plus grave qui se soit élevée à propos de ce système, l'imputation de rationalisme qui lui est faite, par les uns comme un reproche, par les autres comme un mérite et comme une gloire.

Je crois avoir suffisamment indiqué comment Descartes, sortant de son doute universel, pose comme juge suprême, comme unique *criterium* de certitude, la perception claire, évidente, de la conscience individuelle.

Mais, quelle est l'étendue donnée par la philosopie cartésienne à cet arbitrage de la conscience? Quel est l'objet précis sur lequel doit porter cette souveraineté de la raison? Dans quelles limites, dans quelles conditions doit-elle s'exercer? La pensée de l'homme sera-t-elle absolument libre et indépendante, ou bien sera-t-elle restreinte dans son action? Devra-t-elle quelquefois fléchir et s'incliner devant une autorité supérieure?

Je ne crois pas exagérer en disant qu'il y a là une question souverainement importante et d'une application continuelle.

Car la religion chrétienne et la philosophie se tou-

Digitized by Google

chent, on le sait, en un très grand nombre de points. Tout ce qui concerne Dieu, ses attributs, sa providence, tout ce qui regarde la nature intime de l'homme, son origine, ses destinées, sont des matières sur lesquelles l'Eglise catholique a prononcé; et ce sont également des matières où la raison humaine peut, sinon donner des solutions complètes et parfaitement satisfaisantes, au moins offrir parfois des aperçus sublimes, d'admirables idées.

Il s'agit donc de déterminer dans quels rapports ces deux puissances, quand elles traiteront ces grands objets, se tiendront vis-à-vis l'une de l'autre.

En principe, il semblerait qu'il y eût à peine l'ombre d'une difficulté.

En effet, la raison et la foi ne sont-elles pas deux rayons de lumière émanés de la même source ? La vérité, leur objet commun, n'est-elle point toujours une et identique à elle-même ? Donc il ne devrait jamais y avoir entre elles le moindre désaccord.

Oui, si les deux puissances étaient également infaillibles. Mais de fait, l'expérience a prouvé qu'il n'en est point ainsi : et bien souvent le même homme, s'il devenait chrétien, se verrait exposé à rejeter comme tel ce qu'il admet maintenant comme philosophe.

Cette contradiction ne pouvant subsister, quelle est donc la conduite à tenir ?

A cet égard, deux systèmes ont été formulés et suivis : l'un, est celui de la philosophie catholique.— Vous me permettrez, MM., d'en exposer les principes d'une manière succincte. Ils sont simples et faciles à entendre ; et cependant il leur est arrivé plus d'une fois d'être méconnus ou dénaturés.

Digitized by Google

La raison humaine, selon le catholicisme, est une puissance déchue, — mais pourtant, toute déchue qu'elle est, capable de saisir et de démontrer encore de grandes et sublimes vérités. — C'est une faculté dont on a étrangement abusé; — mais cela même ne montre que mieux ce qu'elle vaut : car ce n'est que dans les meilleures choses que peuvent se produire les plus lamentables abus : « Optimi corruptio pessima »

La raison peut donc quelque chose, même dans les vérités les plus élevées de l'ordre métaphysique, même en ce qui touche la nature de Dieu et les destinées de l'âme, — mais elle est loin de pouvoir tout. — C'est un astre qui brille de sa propre lumière, mais dont la lumière peut s'éclipser et défaillir.

Partant de ce principe et de l'hypothèse parfaitement rationnelle que Dieu peut en certaine circonstance, par bonté pour nous, faire à l'homme une révélation positive, nous raisonnons ainsi :

Ou bien les matières sur lesquelles s'exerce notre raison ne touchent ni directement ni indirectement aux doctrines que l'on nous présente comme révélées de Dieu, — ou bien elles ont avec elles une relation intime.

Si les matières qui nous occupent n'ont aucun rapport avec la révélation, la raison est libre, complètement libre, son arbitrage demeure sans contrôle; — et c'est en ce sens que nous entendons cette parole de nos livres saints que j'ai déjà citée : « *Tradidit mundum disputationi eorum.* »

Si, au contraire, l'objet de nos études est précisément celui sur lequel une autorité vénérable vient nous dire que Dieu a parlé, — la philosophie chrétienne reconnaît à la raison un droit, droit sacré et impres-

Digitized by Google

criptible, celui d'examiner en toute rigueur de critique les preuves qu'on lui fournit du fait même de la révélation, le droit de constater par elle-même, et sans le contrôle d'aucune autorité, si Dieu a véritablement parlé ou s'il ne l'a pas fait.

Or, après cet examen, de deux choses l'une: ou le fait de la révélation surnaturelle et divine est devenu rationnellement certain, ou non.

Dans le second cas, l'indépendance de la raison reste toute entière.

Dans le premier, la raison de l'homme se trouve placée en face de la raison de Dieu. — Or, dans un esemblable circonstance, la philosophie chrétienne croit que le rôle, de la pensée humaine, c'est, avant tout, d'écouter et de se soumettre. — Elle lui permettra sans doute de pénétrer encore dans le dogme révélé, de chercher à s'en rendre compte, de s'en servir pour développer les vérités de l'ordre naturel, et pour faire ressortir les analogies souvent si remarquables de la raison et de la foi; — mais toujours à une condition essentielle, c'est qu'elle sera constamment disposée d'esprit et de cœur à reconnaître partout l'infaillible autorité de Dieu.

Telle est l'idée catholique sur la puissance et les droits de la raison, — et il faut reconnaître qu'elle n'est ni humiliante, ni arbitraire.

Or, en face de cette idée s'élève un système fortement accrédité de nos jours; — un de ses plus illustres représentants l'a défini en deux mots: *l'émancipation absolue de la raison*,

Selon ce système, la raison et la foi sont deux puissances d'un ordre entièrement différent, complètement à part; — chacune doit marcher de son

Digitized by Google

côté, sans s'inquiéter de ce que fait sa compagne, et quelque contradictoires que puissent être les résultats auxquels elles doivent parvenir.

« *C'est méconnaître entièrement la nature de la philosophie*, dit M. Emile Saisset, *que de vouloir qu'elle s'engage d'avance, ne fut-ce que sur un seul problème, à ne rien admettre pour vrai que ce qui est conforme à telle religion ? La philosophie n'a point de parti pris, ni pour, ni contre quoi que ce puisse être, ou, si l'on veut, elle en a un, mais c'est de ne rien admettre au monde que sur la foi de l'évidence et de la raison.* »

En exposant ainsi les principes du catholicisme et du rationalisme, je n'ai point voulu les discuter, mais seulement établir nettement la question qui s'est élevée, à l'occasion même de ces principes, touchant la doctrine de Descartes. En prenant pour *criterium* de la certitude l'évidence et la clarté de ses conceptions, Descartes a-t-il voulu émanciper la raison de toute espèce d'autorité, la constituer dans une indépendance absolue? ou bien consent-il à ce qu'elle se soumette encore au joug de la foi ? Est-il le père du rationalisme moderne, ou bien est-il demeuré philosophe catholique et chrétien? Telle est toute la question en deux mots, — et elle ne manque pas d'un certain intérêt.

Bossuet écrivait dans un temps où le cartésianisme était en grande faveur :

« *Pour ne rien dissimuler, je vois un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis, mal entendus, plus d'une hérésie.... Sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend*

Digitized by Google

clairement, ce qui, réduit en certaines bornes, est très véritable, chacun se donne la liberté de dire : J'entends ceci, je n'entends pas cela ; et sur ce seul fondement, on approuve et on rejette tout ce que l'on veut ; et sans égard à la tradition, on avance témérairement tout ce que l'on pense. »

Ces paroles adressées par le grand Bossuet, sur la fin du XVIIe siècle, à un disciple de Descartes, sont extrêmement remarquables. — Ce qui se passe de nos jours, au nom du cartésianisme, y est annoncé avec une précision que l'on peut dire prophétique. Et elles indiquent bien clairement le côté faible, je dirais volontiers, la tendance abusive, le danger réel, que le profond théologien, qui était en même temps un métaphysicien sublime, avait parfaitement saisi dans la doctrine de Descartes. — Il ne peut se dissimuler que la grande hérésie de notre époque ne soit une conséquence des principes *cartésiens* : avec une restriction cependant ; car, à son avis, et l'avis de Bossuet est certainement quelque chose, cette conséquence ne sort que de ces principes mal entendus.

M. E. Saisset n'est pas tout-à-fait de cet avis ; car, aux paroles que je citais de lui, tout-à-l'heure, il ajoute immédiatement : « *Le développement libre de la raison, voilà donc toute la philosophie ; elle est cela ou elle n'est pas. — Faut-il être obligé de rétablir de tels principes après Descartes ? — On veut bien mettre Descartes au nombre des vrais philosophes ; mais on prétend séparer sa cause de celle du rationalisme. — C'est une erreur. — Le doute méthodique n'excepte rien, pas même Dieu. — Ce serait donc une tentative bien vaine de nier ou d'obscurcir ce qu'il y a dans le cartésianisme de plus clair et de plus avéré, je veux dire*

Digitized by Google

le fait de la sécularisation définitive de la raison. — L'éternel honneur de Descartes, c'est d'avoir accompli ce grand ouvrage que les siècles avaient préparé. — Et si l'on a conçu de nos jours la funeste pensée de l'ébranler ou de le détruire, qu'on renonce du moins à prendre Descartes pour complice. »

Ces paroles de l'un des membres les plus habiles de l'école rationaliste actuelle, sont plus expresses encore que celles de Bossuet, et dans un sens presque entièrement opposé.

Qui donc jugera entre Bossuet et M. Saisset?

Nous pourrions en appeler à Descartes lui-même; car la question lui fut posée, à lui personnellement, absolument comme nous la posons nous-mêmes (par l'auteur inconnu des secondes objections recueillies et envoyées à Descartes par son ami, le père Mersenne); et il répondit : « *Quant à ce que vous m'objectez touchant la foi, sur ce que j'ai dit que nous ne devons rien admettre dont nous n'ayons une idée claire, n'a pas de force contre moi. Car, encore que l'on dise que la foi a pour objet des choses obscures, néanmoins ce pourquoi nous les croyons, n'est pas obscur, — mais il est plus clair qu'aucune lumière naturelle,— d'autant qu'il faut distinguer entre la matière ou la chose à laquelle nous donnons notre créance, et la raison formelle qui meut notre volonté à la donner. Car c'est dans cette seule raison formelle que nous voulons qu'il y ait de la clarté et de l'évidence. Et quant à la matière, personne n'a jamais nié qu'elle pût être obscure, voir l'obscurité même.* »

Ces paroles ne laissent aucun doute sur les intentions de Descartes. Evidemment, s'il exige l'évidence en matière de foi, ce n'est point l'évidence intrinsèque,

Digitized by Google

l'évidence même du dogme révélé, — mais seulement l'évidence de la raison qui nous porte à croire, celle des preuves sur lesquelles repose le fait même de la révélation. — C'est l'évidence que nous exigeons nous-mêmes, l'évidence qu'exigeait Saint-Paul, quand il disait : « Obsequium vestrum sit rationabile. » C'est l'idée catholique et chrétienne telle que je vous l'ai développée.

Et Descartes y fut constamment fidèle. Il termine ainsi l'un de ses derniers livres, et de ses plus importants, celui qui renferme en quelque sorte toute sa doctrine, en physique, en astronomie comme en philosophie, et qu'il intitule à cause de cela : *Principia Philosophiæ* : — « *Parce que je ne veux pas trop me fier à moi-même, je soumets toutes mes opinions au jugement et à l'autorité de l'Eglise.* »

Il proteste de la même soumission en une foule d'autres endroits de ses ouvrages ; et, comme je le disais en commençant, il n'y a rien, ni dans sa conduite ni dans ses écrits, qui puisse inspirer le moindre doute sur la sincérité de ses protestations.

Donc, si c'est un éternel honneur pour Descartes, comme le veut M. Saisset, *d'avoir opéré la grande œuvre des siècles, la sécularisation définitive et absolue de la raison*, il faut avouer du moins que cet honneur lui appartient bien malgré lui.

Et ce serait assurément avec autant de vérité que M. Saisset lui-même, que nous pourrions dire, en empruntant ses propres paroles, mais en retournant sa pensée : « *Si l'on a conçu de nos jours le funeste dessein, non d'ébranler le rationalisme, mais de l'établir sur les principes du cartésianisme, qu'on renonce du moins à prendre Descartes pour complice.* »

Digitized by Google

Cependant, Messieurs, si les intentions bien expresses de Descartes sont certainement opposées au rationalisme, il me semble, pour dire toute ma pensée, qu'il n'en est pas absolument de même de l'esprit général qui domine tout l'ensemble de son système.

Et, en effet, si son point de départ est un doute réel et absolu, comme je crois l'avoir suffisamment prouvé; si ce doute embrasse toute espèce de vérité, même les vérités de l'ordre moral, même l'existence de Dieu; si rien n'en est excepté que la certitude de la pensée actuelle; si enfin rien ne peut être admis que ce qui est évident à cette pensée, comme il paraît démontré d'après l'ensemble même des principes de Descartes : — je crois qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans un pareil système, au moins une tendance à rejeter toute autorité, même l'autorité de Dieu, et à placer la raison dans un état d'indépendance absolue; et quelques-unes des conséquences tirées par M. Saisset me paraissent loin d'être illogiques.

Il y aurait donc contradiction entre les intentions de Descartes et les tendances de son système ? — Oui, Messieurs; et de là que devons-nous conclure ? Cela même que j'indiquais au début de ce travail et que j'ai touché encore depuis. — Il s'est passé dans l'esprit de Descartes, ce qui se passe dans l'esprit de tout homme, surtout aux jours de révolution profonde : il a subi l'entraînement de son époque ; et il se trouve ainsi que deux pensées diverses ayant concouru à la production de son œuvre, deux pensées diverses par conséquent doivent s'y retrouver, la pensée propre du philosophe et la pensée de la Renaissance.

Digitized by Google

THÉORIE DE L'ENSEIGNEMENT

DÉDUITE DE LA PHYSIOLOGIE DU GENRE HUMAIN;

ESSAI

Par M. le Dr Jules Guyot, Membre correspondant.

Messieurs,

J'ai longtemps cherché un sujet de travail qui fût digne de vous être soumis.

Je voulais que son importance exprimât l'étendue de ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait de m'admettre au nombre de vos correspondants, et si la bonne volonté pouvait tenir lieu de tout mérite, j'aurais certainement réussi dans mon choix.

La question de la théorie de l'enseignement m'a paru la plus élevée et la plus utile de toutes celles que de longues méditations et trois années d'observations directes, en qualité de délégué cantonnal, m'autorisaient à traiter devant vous.

Ce sujet est si vaste et comporte des considérations d'un ordre si différent, qu'en m'efforçant d'être bref, je n'ai réussi qu'à paraître incomplet et par conséquent décousu. J'ai donc à solliciter à la fois votre patience et votre indulgence.

Digitized by Google

L'enseignement est la transmission par la génération adulte à la génération naissante des richesses intellectuelles, théoriques et pratiques, accumulées par les générations passées. En d'autres termes : *l'enseignement est la transmission de la tradition.*

Le genre humain seul, parmi tous les genres d'animaux, possède une tradition et la faculté de la transmettre par l'enseignement.

C'est là toute sa puissance : c'est là toute sa supériorité.

Sans doute, cette double faculté vient du principe spirituel dont Dieu a doté l'homme à l'exclusion de tout autre animal ; mais l'homme sans tradition, malgré son esprit, malgré son âme, ne peut s'élever au dessus de la brute.

Si chacun des hommes n'apprenait rien de ses parents, ni de ses semblables, s'il ne transmettait rien à ses enfants, pas même le langage, le premier et le plus grand trésor de la tradition, le genre humain ne serait aujourd'hui qu'une troupe de singes ou une meute de chiens.

Il serait pis : car la puissance du cerveau de l'homme altère en lui la rectitude des instincts animaux par un rationalisme perpétuel et nécessaire.

Ce cerveau qui fait sa force et sa gloire quand il est bien rempli par l'enseignement, le rend plus dangereux et plus abject que l'animal quand il est vide de bonne tradition.

Digitized by Google

DU CERVEAU.

Qu'est-ce donc que le cerveau ? Quel rôle joue-t-il dans l'organisation animale ? Quelle part prend-il surtout dans la manifestation de l'intelligence humaine ?

La solution de ces questions domine tellement celle de l'enseignement, que je dois l'exposer sommairement avant tout.

Les parties intérieures du corps des animaux communiquent entre elles par des fils conducteurs qui se réunissent en un même point pour constituer un faisceau ou tronc commun. De ce même point partent d'autres filaments qui viennent s'épanouir à la surface extérieure du corps ; ces conducteurs thermo-électriques internes et externes établissent les rapports de l'animal avec tout ce qui l'environne et avec ses propres organes : ce sont les nerfs, dont l'ensemble constitue le système nerveux.

Les nerfs intérieurs, ou sens internes, expriment à chaque instant l'état et les besoins des organes ; les nerfs extérieurs, ou sens externes, sentent et conduisent les impressions du dehors. De ces rapports entre le monde intérieur et le monde extérieur, dont le point de rencontre s'appelle le nœud vital, résultent les mouvements et les actions, c'est-à-dire la vie de relation réduite à sa plus grande simplicité.

Dans cet état, le système nerveux pourrait être comparé aux fils d'un télégraphe électrique ; les organes et les objets extérieurs aux deux piles extrêmes, et les mouvements et actions de la vie de relation à ceux des horloges télégraphiques.

Digitized by Google

Mais à mesure que l'organisation animale se complique et s'élève, une addition au système nerveux se manifeste autour et au-dessus du nœud vital ; c'est un renflement plus ou moins considérable de substance analogue à celle des nerfs.

Dans les animaux supérieurs, ce renflement peut être comparé à quatre champignons dont les chapeaux s'épanouissent en circonvolutions plus ou moins étendues et de formes variables, sur quatre pédoncules implantés au point de jonction des nerfs des sensations internes et des nerfs des sens externes, c'est-à-dire au nœud vital.

Deux de ces champignons sont moins étendus et plus rapprochés du nœud vital, ils constituent le cervelet ; les deux autres ayant plus d'ampleur et s'éloignant davantage de leur point d'insertion, constituent les lobes cérébraux. Le cerveau est pour nous l'ensemble de ces renflements nerveux.

Le cerveau se trouve donc placé, par l'insertion de ses pédoncules, sur le passage de tous les besoins et états intérieurs, et de toutes les sensations extérieures ; il est ébranlé par ce double courant de sensations ; il prend ainsi connaissance des unes et des autres ; leurs ébranlements vont se répercuter dans ses circonvolutions, et de réflexions en réflexions, d'échos en échos, elles reviennent au nœud vital pour déterminer les actions ou du moins prendre une part quelconque à cette détermination.

Mais le cerveau ne se borne pas à ce rôle passif, analogue à celui des caisses d'harmonie des instruments de musique : sous l'impression des battements du cœur, le cerveau s'anime d'un mouvement propre et apporte son influence spéciale au nœud vital. C'est

Digitized by Google

en ce sens qu'on a pu dire avec justesse que le cerveau digère et produit la pensée. C'est par le triple concours des sensations internes, des sensations externes et de l'activité du cerveau que la conclusion se tire, que l'action se détermine. Plus le cerveau est volumineux relativement à l'animal, plus la part qu'il prend à la vie de relation est considérable; plus ses circonvolutions s'étendent au-delà des pédoncules, plus ses réactions sont claires et intelligentes.

Toutefois, quand le cœur cesse de battre, le cerveau n'a plus de pensées, les cordons nerveux ne conduisent plus les sensations, ne commandent plus l'action, et la vie de relation est suspendue. L'expression d'homme de cœur est donc une expression physiologiquement vraie; car la vie du cœur est le point d'appui de la vie de l'esprit; les qualités primitives des animaux ainsi que de l'homme ont leur base essentielle dans leur constitution organique, dont les battements du cœur sont l'expression rythmique.

Par le double rapport du cœur et du cerveau, et en proportion de leur défaut, de leur faiblesse, de leur puissance ou de leur perfection, la vie se manifeste dans les êtres animés en cinq genres extrêmes réunis entr'eux par des nuances insensibles.

1° La vie organique, 2° la vie automatique, 3° la vie instinctive, 4° la vie intelligente, 5° la vie spirituelle.

Chacun de ces cinq genres, à mesure qu'il s'élève, comporte l'existence simultanée de la vie des genres inférieurs.

La vie organique est caractérisée par la nutrition et la végétation, par l'absence ou la faiblesse de la locomotion, par l'absence ou la faiblesse des sensa-

Digitized by Google

tions. Les végétaux, les zoophytes, les mollusques, etc., appartiennent à ce genre de vie.

La vie automatique comporte des sensations et des relations très animées, une locomotion très étendue et des actes d'une précision toute mécanique entre les sensations et les réactions : la plupart des insectes parcourent ainsi leur existence.

La vie instinctive montre déjà des rudiments de mémoire, de raisonnement, de détermination réfléchie, mais dans un cercle si étroit, qu'ils éclairent à peine la vie automatique à de petites distances et pour peu de durée : les reptiles et les poissons offrent les types de ce genre.

La vie intelligente embrasse les trois conditions du temps : le passé, le présent, l'avenir ; mais pour quelques heures, pour quelques jours, pour une ou deux années, jamais au delà de la vie individuelle ; elle acquiert un peu d'expérience, elle a un peu de prévoyance, elle se souvient, raisonne et conclut. Dans ce degré, l'individu peut être instruit de certaines choses, se les rappeler, les mettre en action ; il peut enseigner certaines pratiques à ses semblables par l'exemple et l'imitation ; mais jamais ces acquisitions ne passent d'une génération à une autre, si ce n'est en modifiant l'organisation par la procréation. La vie intelligente n'est donc pas perfectible, puisqu'elle meurt à chaque génération. Les oiseaux et les mammifères sont doués de la vie intelligente.

Enfin, la vie spirituelle, le plus haut et le dernier degré des cinq genres de vie, se compose de l'expérience de toutes les générations précédentes et de la prévoyance qui s'étend à toutes les générations futures. Elle hérite de toutes les richesses intellectuelles

Digitized by Google

et matérielles des individus morts, et les transmet, enrichies de ses propres conquêtes, aux individus nés ou à naître: elle est donc indéfiniment perfectible. Elle comprend les causes et les effets, remonte aux principes, découvre les lois de la nature, et semble ne pas appartenir à la matière, puisqu'elle s'augmente et s'élève de génération en génération en dehors et au dessus de la matière qu'elle abandonne.

Cette vie n'appartient qu'au genre humain, l'homme seul la possède, et il la possède pour ainsi dire indépendamment de son corps; car, tandis que l'esprit du genre humain s'étend et s'accroît en connaissances, en raisonnements et en sagesse, le corps de l'homme tombe, de moment en moment, comme une chrysalide sans perfection et sans valeur.

La vie spirituelle est à la fois dans le passé qu'elle résume, dans le présent qu'elle augmente, et dans l'avenir qu'elle prépare. On peut affirmer en ce sens qu'elle est immortelle.

Mais si l'homme, ou plutôt le genre humain, possède seul la vie spirituelle, cette vie n'est pas seule en lui. Il possède aussi la vie intelligente, bornée, égoïste et périssable avec son corps. Il possède également la vie instinctive, la vie automatique et la vie organique: quatre degrés qui l'asservissent et l'enchaînent à la matière par des liens si étroits, que la matière, le plus souvent, domine et efface le rôle de l'esprit dans les individus, dans les familles, dans les tribus et même dans les nations; jamais toutefois dans le genre humain tout entier.

C'est aussi dans la vie instinctive et surtout dans la vie intelligente que la matière trouve ses plus solides appuis, et l'esprit ses plus rudes adversaires : les ins-

Digitized by Google

tincts et l'intelligence, bornés à la satisfaction des besoins et aux jouissances de la vie animale, trouvent dans l'existence d'un cerveau déjà bien développé la fatale logique de l'actualisme et de l'égoïsme, et toute la puissance spirituelle de cet organe, disproportionné chez l'homme, se consacre à l'animalité, c'est-à-dire, à la vie intelligente bornée à l'individualisme.

L'influence active et vitale du cerveau est tellement énergique dans l'espèce humaine qu'elle peut gouverner les instincts individuels, soit en les modérant, soit en les exagérant; elle peut même aller jusqu'à les anéantir. C'est donc dans le cerveau, animé par le cœur, que la vie intelligente et la vie spirituelle trouvent les éléments de leur raison et de leurs déterminations.

Or, ces éléments ne sont autres que les faits, les préceptes, les exemples qui s'y trouvent gravés. Tout ce que l'homme voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il goûte, tout ce qu'il adore, tout ce qu'il touche, tout ce qu'il sent, en un mot, en dedans et en dehors de lui, va retentir dans les puissantes circonvolutions de son cerveau et s'y imprime. Non seulement les sensations internes et externes vont prendre une place dans le cerveau, mais encore les actions et les pensées elles-mêmes s'y établissent et s'y fixent en souvenirs.

DE LA MÉMOIRE.

Cette immense collection d'images photographiées, pour ainsi dire, dans la substance cérébrale, constitue le livre de la mémoire, dont les battements du cœur tournent et retournent sans cesse les feuillets sous l'impression de nos sens, de nos besoins, de nos fonctions, de nos rapports et de notre volonté.

Digitized by Google

Le cerveau, ce livre vivant, aux pages blanches et pures dans l'enfance, plus ou moins bien remplies dans l'âge adulte, surchargées et embrouillées dans la vieillesse, est sans cesse ouvert pour l'esprit au dessus de nos instincts : c'est le répertoire de la pensée, le dictionnaire du raisonnement.

La mémoire s'entend à la fois de la faculté de recevoir, de prendre et de garder les impressions dans le cerveau (c'est là une propriété organique toute passive comme l'impressionabilité de la plaque ou de la feuille photographique), et de la faculté de les retrouver, de les évoquer pour les besoins de la pensée, du raisonnement et de l'action.

Dans ce dernier sens, la mémoire est active ; c'est une faculté de l'esprit qui ne peut s'exercer que quand la mémoire passive s'est enrichie suffisamment.

L'homme est doué d'une mémoire passive prodigieuse. Outre les langues, leurs sons et leurs signes, les sciences mathématiques et physiques, les arts, l'industrie, le commerce, les lois politiques, morales et religieuses qu'il peut apprendre et se rappeler, il peut encore garder le souvenir des temps, des lieux, des faits, des objets, de toutes ses actions, de toutes ses pensées, de toutes ses impressions internes et externes depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

La mémoire passive se meuble et s'enrichit par l'observation directe et par l'enseignement ; elle enregistre et garde tout sans choix et sans jugement ; elle accepte et représente les choses telles qu'elle les a reçues et elle les reçoit de tous les organes, de tous les sens, de toutes les fonctions, de tous les rapports extérieurs et intérieurs, en sorte qu'elle représente tous les phénomènes accomplis et observés depuis le

Digitized by Google

commencement de la vie. Ces phénomènes se superposent, mais les premiers perçus sur les pages blanches du livre de mémoire, sont les plus profondément gravés et ils décident presque toujours de tout le cours de la vie, car ils ont joué leur rôle dans le développement des pensées et figurent jusqu'aux derniers âges dans les ombres et les lointains des tableaux que l'esprit évoque et aperçoit actuellement.

La mémoire passive, c'est le savoir ; la mémoire active, c'est la mise en œuvre du savoir pour raisonner, conclure et agir. Toute la supériorité, toute la perfectibilité de l'homme réside dans sa mémoire ; sa bonne ou sa mauvaise conduite, ses bonnes ou ses mauvaises actions, l'étroitesse ou l'étendue de son esprit en dépendent; car, sans la mémoire, il ne peut raisonner, et c'est le raisonnement qui le guide vers le bien ou vers le mal; vers le progrès ou vers la dégradation.

Cette tendance vers les deux extrêmes de la conduite humaine est déterminée par les impressions des premières années, c'est-à-dire par la tradition et l'éducation, à quelques exceptions maladives ou monstrueuses près.

Les hommes, comme les autres animaux, ne sont ni bons ni mauvais de naissance ; ils sont indifférents et libres. Ils deviennent bons ou mauvais par la bonne ou la mauvaise tradition, par la bonne ou la mauvaise éducation : les familles, les tribus, les nations sont responsables et solidaires dans le bien comme dans le mal; ces deux principes de la liberté et de la solidarité humaines sont essentiellement vrais.

Quoiqu'il en soit, la mémoire passive est la principale richesse, le principal guide de l'esprit de

Digitized by Google

l'homme ; et c'est à la mémoire passive seule que l'enseignement, et surtout l'enseignement primaire, peut et doit s'adresser pour y déposer l'héritage traditionnel.

DU RAISONNEMENT.

Le raisonnement est une fonction du cerveau essentiellement active et vitale; c'est une faculté de l'esprit actuellement en exercice, qui s'accomplit librement et hors de toute influence; l'enseignement peut lui fournir des aliments, mais ce n'est pas l'enseignement qui les lui fera digérer; la tradition peut lui prodiguer ses trésors, mais l'esprit seul les fera fructifier ou les dissipera, suivant qu'il raisonnera bien ou mal : c'est là sa liberté, c'est la loi de nature, c'est la loi de Dieu.

C'est ainsi que tout germe végétal ou animal développe son organisation par sa propre activité : la terre ou sa mère ne lui donne que la nourriture et la chaleur, et c'est le germe lui-même qui travaille la nourriture pour en faire ses organes, ses fluides, ses os, ses chairs, ses nerfs, son cerveau, en un mot toutes ses parties ; et plus tard, lorsqu'il est formé, lorsqu'il est né, c'est encore par son activité interne qu'il transforme et assimile en sa propre substance les gaz et les vapeurs qu'il aspire, les liquides qu'il avale, les aliments solides qu'il broie et déglutit. L'esprit se forme et se nourrit de même par des faits, des préceptes, des exemples ; mais c'est par sa propre activité qu'il en tire le raisonnement qui règle la conduite de l'homme, augmente ou retient ses instincts, abaisse ou élève ses actions.

Cette vérité, loin d'exclure le choix des aliments

Digitized by Google

matériels et spirituels et de nier l'influence de ce choix sur la bonne formation du corps et de l'esprit, établit au contraire la nécessité de ce choix dans l'enseignement comme dans la nourriture ; seulement elle montre que ce n'est pas l'enseignement qui digérera pour le disciple, c'est le disciple qui s'assimilera plus tard les éléments enseignés ; en d'autres termes, la tradition peut et doit se transmettre, l'enseignement peut et doit se donner à la mémoire passive par l'autorité ; tandis que l'autorité n'a aucune prise directe et physiologique sur le raisonnement, le moi spirituel, comme le moi matériel, fonctionne librement en lui-même, mais il fonctionne bien ou mal selon les aliments bons ou mauvais dont on l'aura pourvu.

Quoiqu'il en soit, les bases du raisonnement sont : 1° les besoins ou états intérieurs du corps ; 2° les sensations et les rapports extérieurs ; 3° la mémoire active ou l'évocation par l'esprit des choses contenues dans la mémoire passive. Les deux premières bases seules ne peuvent donner lieu à aucun raisonnement sans l'intervention de la mémoire, tandis que la mémoire active, en compulsant la mémoire passive, peut se livrer à tous les raisonnements possibles. La conséquence de tout raisonnement est une conclusion ou un jugement qui détermine l'action ou qui prend place dans la mémoire.

La conclusion tirée du raisonnement ou le jugement de l'homme est-il toujours conforme à la raison, c'est-à-dire, à ce qui est vrai, à ce qui est juste, à ce qui est bon, à ce qui est beau ? Non, tant s'en faut, qu'au contraire on peut affirmer que la raison absolue n'est pas de ce monde, et que la raison relative ou approchée se rencontre bien rarement dans le raisonnement individuel, et cela se conçoit.

Digitized by Google

Dans l'univers tout se lie, tout s'enchaîne par des rapports et des lois dont la connaissance échappe à nos sens bornés. Depuis les plus grands corps célestes jusqu'au plus petit des atômes; depuis la rotation du soleil et sa lumière jusqu'au vol de l'hirondelle et à sa chaleur intérieure, tout se déduit, tout est cause et effet. De la simple théorie du levier à celle de la vie matérielle, de l'étude du mouvement à celle de l'esprit humain, il y a des espaces infinis, des abîmes sans fond dont nos cinq sens, aidés de toute la puissance de notre esprit, ne peuvent mesurer l'étendue ni dissiper les ténèbres.

Or, le raisonnement est l'examen par l'esprit de toutes les données d'une question posée, de toutes les composantes d'une résultante demandée. Si notre mémoire ne nous fournit que trois données, que trois composantes sur dix qui sont nécessaires, notre raisonnement et sa conclusion seront faux, et pourtant nous les croirons d'autant plus vrais qu'ils s'éloigneront plus de la vérité, et nous y tiendrons d'autant plus que nous serons plus ignorants; car, là où le savant parvient à reconnaître, à force d'étude et d'observation, neuf composantes, le problème est assez compliqué pour lui inspirer un doute prudent, une réserve judicieuse; mais, qui pourrait hésiter devant une solution si claire et si simple donnée par trois composantes?

Le raisonnement n'acquiert donc une valeur approchée, jamais absolue, qu'avec une grande instruction, une longue expérience, et surtout avec la conviction profonde, qui n'appartient malheureusement qu'aux esprits supérieurs, qu'il conduit quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent à une conséquence erronée, et qu'il n'y a

Digitized by Google

pas un homme sur cent qui puisse se flatter de réussir dans la centième partie de ses raisonnements ; mais cette dix-millième justesse du raisonnement humain suffit au progrès de l'humanité ; c'est la supériorité, c'est le génie du genre humain qui passe d'âge en âge, de génération en génération.

Malgré ce rôle supérieur dévolu par Dieu au raisonnement humain, celui du progrès indéfini, cette fonction de notre cerveau, se montre bien misérable à côté des fonctions organiques, automatiques et instinctives. La majeure partie de notre vie s'accomplit régulièrement en l'absence de notre concours volontaire, hors de notre connaissance et souvent contre notre volonté. Nous nous formons, nous naissons, nous grandissons, nous vivons, nous vieillissons et nous mourons sans savoir pourquoi, sans le vouloir ; nous digérons, nous respirons, notre cœur bat, nous dormons sans le concours de notre raisonnement. Quand nous marchons, nous ne savons pas comment nous commandons le mouvement. Notre esprit, si grand qu'il soit, notre instruction si vaste qu'elle puisse être ne nous permettent pas de regarder en nous-mêmes pour y voir nos organes matériels, pour en gouverner l'action ou seulement la comprendre ; et cela est fort heureux pour nous, car si nous étions chargés du gouvernement de notre machine livrée ainsi à notre raisonnement et à ce que nous osons appeler notre raison, pas un seul homme, le plus savant anatomiste, le plus savant physiologiste y compris, n'existerait après un quart d'heure. S'il en est ainsi, si notre esprit ne peut pas même comprendre son propre instrument matériel, à plus forte raison ne peut-il s'analyser lui-même par intuition individuelle. La fameuse

Digitized by Google

suscription du temple de Delphes n'était pas un précepte, c'était un sarcasme. L'homme n'arrive à connaître quelque chose de son corps et de son esprit que par l'extérieur et par l'étude de ses semblables ; pour connaître l'anatomie, il faut disséquer les morts ; pour analyser l'esprit, il faut méditer la tradition et observer les vivants.

Le raisonnement traditionnel et collectif de l'homme est sa plus grande puissance et sa plus grande sagesse ; son raisonnement individuel est sa plus grande faiblesse et son plus grand malheur ; car il engendre le doute toujours, s'il est modeste, et conduit à l'erreur dix mille fois pour une, s'il est absolu. L'enseignement n'a rien à faire avec le raisonnement individuel. Si le raisonnement d'un homme doit révéler un progrès, petit ou grand, il fait œuvre de génie. Le génie prend son point d'appui dans le savoir, dans la science, cela est vrai, mais il est en dehors et au dessus : Dieu le donne comme il donne la vie, comme il donne l'esprit, mais les hommes ne l'enseignent pas.

Le raisonnement individuel naît avec l'homme et meurt avec l'homme, comme sa digestion naît, vit et meurt avec lui : c'est le raisonnement des animaux. Inspiré par les seuls besoins, par les sens et les relations actuelles de la vie, il tourne dans un cercle très étroit depuis la naissance jusqu'à la mort de l'animal, et l'animal qui lui succède recommence à tourner dans un cercle identique, sans perfectionnement possible ; le raisonnement individuel appartient à la vie intelligente bornée : c'est l'ignorance engendrant le doute périodique.

La doctrine du doute, la négation des fruits du

Digitized by Google

raisonnement collectif traditionnel, enseignée aux populations entières, l'obligation proclamée nécessaire de soumettre tout au raisonnement individuel, est la plus dangereuse et la plus menteuse des doctrines ; c'est la dégradation du genre humain, la destruction de la paix des nations, du bonheur des familles et surtout des individus ; c'est une barrière infranchissable dressée devant le progrès social. Dans cette doctrine, les jeunes gens doutent des adultes, les adultes méprisent les vieillards, le fils doute du père, l'inférieur doute de ses supérieurs, l'inexpérience nie l'expérience, l'ignorance nie la science, la sottise nie l'esprit, le vice nie la vertu.

Chaque homme a sans doute son libre examen ; chaque cerveau doit raisonner en toute liberté ; personne ne doit et ne peut mettre obstacle à la liberté du raisonnement individuel ; mais le raisonnement est un travail, une fonction des plus difficiles et des plus pénibles, qui, le plus souvent, mène à l'erreur, trouble l'équilibre des autres fonctions et les détourne de leurs aptitudes naturelles.

Que certaines natures privilégiées acceptent ou se donnent cette immense fatigue de vérifier le bilan du genre humain, de mettre tout en doute pour éliminer les erreurs et remettre en ordre toutes les vérités, pour ensuite en augmenter la somme, rien de plus grand et de plus méritoire qu'une pareille entreprise ; mais que l'enseignement exalte tous les cerveaux, les engage tous à n'accepter que les fruits de leur propre raisonnement et à ne diriger leurs actions que par leur propre raison, c'est transformer le genre humain en une collection de fous, et qui pis est, en une collection de fous malheureux.

Digitized by Google

Qu'un puissant génie comme Descartes, après avoir nourri son esprit de toutes les notions du passé, de tous les raisonnements collectifs du genre humain jusqu'à lui, voyant plus loin que ses devanciers parce qu'il a atteint le sommet de la pyramide bâtie par eux, parce qu'il a eu foi dans la plus grande partie des choses qu'ils ont faites et dites avant lui ; qu'un tel génie déclare que le doute est la voie du progrès, que le libre examen mène à la découverte de vérités nouvelles et à la sanction des vérités anciennes, rien n'est plus vrai pour lui et pour ses pareils ; mais rien n'est plus faux pour les enfants, pour les jeunes gens et pour les masses adultes réunies en société. Pour avoir le droit d'examiner librement, pour avoir le droit de douter, il faut connaître, il faut savoir. Or, l'enseignement, c'est l'affirmation ; le savoir, c'est la foi dans la chose enseignée ; le doute n'est que la révision de ce qu'on sait et de ce qu'on croit. Le seul doute qu'il soit permis d'enseigner, c'est le doute en son propre raisonnement, lorsqu'il est en contradiction avec le raisonnement collectif, avec le raisonnement traditionnel.

DE LA TRADITION.

La tradition est la fortune spirituelle du genre humain ; c'est l'héritage intellectuel des nations, des tribus, des familles et des individus ; elle se compose de toutes les connaissances acquises et conservées, de tous les faits accomplis et connus depuis la création de l'homme jusqu'à nos jours.

La tradition est à l'égard de la puissance intellectuelle de l'homme ce que la succession est à l'égard de ses ressources matérielles.

Digitized by Google

De même que la succession matérielle, la succession intellectuelle comporte des richesses communes et des fortunes privées.

Elle se compose de vérités et d'erreurs, d'actif et de passif, de bon, de médiocre, de mauvais, comme l'héritage matériel ; ces deux genres de fortune se transmettent, s'augmentent, s'altèrent, se perdent et se reforment à peu de chose près de la même façon.

La tradition s'acquiert par l'observation spontanée et par l'enseignement ; elle s'inscrit par ces deux voies dans la mémoire passive : une fois recueillie et enregistrée dans le cerveau, elle se perfectionne ou s'altère par le raisonnement ou l'action directe ; son perfectionnement constitue le progrès, son altération constitue la décadence : le progrès ou la décadence est l'œuvre du raisonnement et de l'action, c'est-à-dire l'œuvre de la vie active et actuelle.

L'héritage traditionnel doit être transmis par l'enseignement tel qu'il existe, tel qu'il est reconnu, tel qu'il a cours dans la génération présente, et l'enfant doit l'apprendre sans raisonnement et sans discussion, comme un héritier reçoit son héritage sans avoir à discuter sa qualité.

Que penserions-nous d'un homme qui, au lieu de prendre possession des terres, des maisons, des billets qu'on lui lègue, les critiquerait, les discréditerait et en fin de compte les délaisserait pour commencer tout seul une fortune nouvelle ?

Quel jugement devrait-on porter sur l'héritier d'un grand trésor qui, satisfait d'y avoir puisé une poignée d'or et laissant le reste à l'abandon, se mettrait tout d'abord à travailler avec cette parcelle ? On dirait de celui-ci, ce que nous aurions dit du premier, qu'il est privé de sens commun.

Digitized by Google

En effet, non seulement l'enfant doit accepter la tradition sans raisonnement, mais encore il doit en prendre tout ce que l'enseignement peut lui en transmettre, tout ce que son esprit peut en contenir avant de raisonner.

Le rôle de la tradition dans la perfectibilité de la vie humaine peut être comparé à celui des engrais déposés au pied des végétaux : ceux-ci n'acquièrent de vigueur, de beauté et de fécondité que par l'abondance et la qualité des détritus végétaux et animaux dans lesquels plongent leurs racines. Mais si, au lieu d'être placés à la base des végétaux, les engrais étaient imposés à leur sommet, ils écraseraient sous leur poids l'essor nécessaire et libre de la végétation, et les plantes ainsi traitées ne produiraient ni rameaux, ni feuilles, ni fruits. En d'autres termes, si la tradition peut et doit s'imposer aux premiers âges de la vie de l'homme, comme le seul aliment capable de développer son intelligence, et lui faire produire de bons fruits, elle ne doit plus, à l'époque de sa virilité, entrer dans le libre exercice de sa pensée que par l'assimilation personnelle qu'il peut ou qu'il veut en faire.

La tradition est la base essentielle de tout progrès solide et durable; le progrès est la conséquence nécessaire de la tradition: l'une est la mémoire, l'autre le raisonnement; la première est l'engrais, l'héritage; le second est l'œuvre de la végétation et de la vie. Lorsque la tradition veut s'imposer au progrès pour l'entraver ou l'anéantir, le progrès s'insurge, méconnait sa mère et cherche à la détruire; si le progrès, rompant victorieusement avec le passé, s'empare un moment de la direction de la société arrachée de sa

Digitized by Google

base, il fait de vains efforts pour se défendre et se soutenir par ses propres forces; il chancelle bientôt et tombe lourdement, faute de points d'appui. C'est ainsi que par l'oppression de la tradition transformée en routine les révolutions éclatent au nom de l'émancipation humaine; c'est ainsi que les révolutions, après quelques efforts convulsifs, après quelques tentatives impuissantes d'organisation, sont ramenées par une réaction nécessaire à leur point de départ; heureuses quand elles peuvent, comme nous l'avons fait, conserver le progrès légitime au nom duquel elles se sont accomplies; malheureuses, quand elles retournent vers la barbarie.

Pour concilier le différend redoutable qui s'élève sans cesse entre la tradition et le progrès, entre l'autorité et la liberté, entre le passé et le présent, entre la mémoire passive et le raisonnement, il suffit de se conformer à la marche physiologique de l'esprit humain.

Le temps de l'autorité traditionnelle est exactement mesuré par l'âge où l'enseignement doit être donné: le moment de raisonner librement est celui où l'enseignement cesse. Vainement l'autorité spirituelle voudrait s'étendre au delà de l'âge où le cerveau s'imprègne passivement; lorsque l'homme a atteint la plénitude de ses forces et de ses facultés intellectuelles, sa pensée est libre, il n'admet plus que son raisonnement et son jugement pour guides: contester cette vérité, c'est nier la liberté de l'homme, c'est exonérer l'homme de toute responsabilité.

Mais cette liberté, principe de tout progrès, n'a rien de dangereux; la sagesse traditionnelle est tellement puissante et tellement supérieure au peu de

Digitized by Google

sagesse que chaque génération y ajoute par son activité progressive que, si l'enseignement en est bien donné, l'immense majorité des hommes y puisera volontiers et librement sa ligne de conduite, car le bonheur des masses est dans la pratique traditionnelle.

Dressez l'inventaire de la tradition, cette richesse réalisée, cette fortune toute faite, abandonnée par les morts, qui commence au langage et finit à la théologie; prenez-en la plus large possession possible par l'observation directe et par l'enseignement, et quand vous en aurez colligé toute la part qui vous appartient, faites-la fructifier par vos propres forces, par votre propre raison : quels que soient votre esprit, votre génie et vos œuvres pendant une longue carrière, vous n'aurez ajouté, soyez-en bien convaincu, qu'une part infiniment petite à l'immense trésor qui vous a été transmis par vos pères.

La marche pacifique et régulièrement progressive des sociétés humaines repose donc entièrement sur le mode et la perfection de l'enseignement qu'elles imposent à leurs enfants et à leur jeunesse, et surtout de l'enseignement le plus général et le plus rapproché des premières années.

DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION.

Nous avons dit que l'enseignement était la transmission de la tradition; il serait plus juste de dire d'une partie de la tradition et de la partie qui en est la plus essentielle et la plus précieuse, car aucun cerveau ne pourrait contenir et garder la centième partie des notions traditionnelles.

Digitized by Google

La tradition comporte toutes les idées, embrasse tous les faits connus et inventoriés par le genre humain, toutes les notions physiques et métaphysiques, tous les moyens de relation et d'action résultant de l'exercice et du travail de l'esprit humain depuis la création de l'homme.

Relativement à l'enseignement ou à sa transmission, la tradition peut se rapporter à trois groupes, très différents dans leur influence sur la génération qui la reçoit.

Le premier groupe comprend les notions qui augmentent la puissance individuelle de l'homme en société : le langage, la lecture, l'écriture, le calcul et la mesure, les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la gymnastique, et généralement tout ce qui fortifie ou enrichit l'individualisme en regard de la nature et dans ses rapports avec ses semblables. L'homme qui posséderait toutes ces notions et saurait les mettre en pratique pour l'exercice de sa vie privée serait l'animal le plus puissant sur terre pour faire le bien ou le mal. L'enseignement de ce groupe des richesses traditionnelles a donc pour objet et pour résultat d'augmenter la puissance de la personnalité, la force d'action de l'égoïsme.

Le deuxième groupe comprend les préceptes, les principes et les lois qui harmonisent les hommes entre eux, l'époux avec l'épouse, le père avec la mère, les parents avec les enfants, les frères entre eux, les familles entre elles, les familles avec la tribu, les tribus avec la nation, les nations avec le genre humain.

Ce groupe est la civilisation proprement dite ; c'est la tradition de la paix, de la justice, du bonheur ; c'est

Digitized by Google

la vie commune avec toute sa pureté, toutes ses joies, tous ses sentiments, toute sa puissance ; c'est la religion, la morale, la civilité, le devoir filial, le devoir fraternel, le devoir conjugal, le devoir paternel et maternel ; le devoir envers la commune, envers le département, envers la nation ; les devoirs hiérarchiques d'âge, de savoir, de position, d'autorité ; c'est la justice, c'est l'harmonie et la félicité sociales. C'est la voie du genre humain, c'est la règle de sa marche vers la sagesse absolue.

Le troisième groupe comprend les notions d'érudition. Il comprend l'histoire, l'archéologie, les langues anciennes, la chronologie. Il constitue les archives ou la nécropole du genre humain. En dehors des trésors de pensées, de faits et d'actions que renferme cet enseignement, il montre des points de vue, découvre des rapports qui ne seraient point saisis sans cette évocation du passé; il consacre la marche logique et progressive de l'humanité. L'esprit de l'homme est invariablement porté à se rattacher au passé et à vivre dans l'avenir; le présent n'est pour lui qu'une étape d'un voyage immortel.

L'étude du troisième groupe, quoique ne servant directement ni l'individu, ni la société, dans la vie matérielle et morale, élève néanmoins l'esprit de l'homme et l'esprit social, en les rattachant au passé et en leur montrant par cela même que leurs œuvres s'étendront à l'avenir.

Chaque degré de l'enseignement public doit se composer de la portion la plus indispensable et la plus concrète de chacun de ces trois groupes ; mais le plus important est sans contredit le deuxième, celui de la civilisation, puisqu'il est le fondement de la paix

Digitized by Google

et du bonheur de l'humanité; et pourtant, par une inconcevable aberration de notre époque, c'est le seul qui ne soit pas enseigné, le seul qui ne soit formulé en aucun livre d'enseignement, si ce n'est dans l'évangile et le catéchisme; mais par cela seul que ces deux livres appartiennent à l'enseignement religieux, malgré leur sagesse et leur perfection, ils n'ont qu'une influence très indirecte dans l'enseignement civil. Il est juste de dire aussi que leurs divins préceptes, quoique exposés sous les formules les plus simples et les plus vraies, semblent tomber d'une sphère trop abstraite pour s'appliquer directement et avec une précision suffisante à l'exercice de la vie civile. Disons encore que le scepticisme du XVIIIe siècle et la doctrine du doute et du libre examen, descendue aujourd'hui dans les dernières classes de la société, ont fermé les cœurs en ébranlant la foi. Ces circonstances et conditions de l'esprit public rendaient indispensable à l'enseignement civil de réunir les préceptes, les principes et les lois de la vie sociale en formules précises et complètes pour être inculquées profondément dans la mémoire des enfants: rien de pareil n'a été pratiqué et n'est pratiqué de nos jours.

L'éducation n'existe pas dans l'enseignement, et par les mêmes causes elle n'existe plus dans les familles. Dans les familles comme dans les établissements publics, on enseigne avec soin, avec luxe même, le langage, la lecture, l'écriture, les sciences mathématiques, physiques, les arts, les métiers, l'industrie, le commerce, les armes, l'équitation, la natation, la gymnastique, les belles-lettres, les langues anciennes, l'histoire, la chronologie, l'archéologie, tout ce qui développe la puissance individuelle, tout ce qui peut

Digitized by Google

fortifier, orner, faire valoir la personnalité soit du corps, soit de l'esprit. Mais le devoir filial, le devoir fraternel, le devoir conjugal, le devoir paternel et maternel, le devoir social; mais les devoirs hiérarchiques d'âge, de savoir, de position, d'autorité, de travail et de fortune; mais la civilité, la déférence, le dévouement, l'abnégation, l'amour de ses semblables, en un mot, tout ce qui fait la paix, la stabilité, la force des nations, des tribus, des familles et des individus: personne ne se charge d'enseigner ces choses, personne ne les a formulées à l'usage de l'enseignement. Et pourtant, n'est-ce pas là le véritable enseignement public? N'est-ce pas là la condition fondamentale de l'existence et de la marche des sociétés? Cet enseignement est tellement nécessaire qu'on peut se demander si l'Etat serait tenu d'en donner un autre.

Il existe une opinion qui trouve l'instruction dangereuse. Cette opinion est très judicieuse, si l'instruction est développée sans l'éducation. Plus l'égoïsme est puissant, plus il est redoutable: il n'est personne qui ne préfère se trouver en face d'un âne plutôt qu'en face d'un cheval, si tous deux sont indisciplinés.

Une autre opinion veut que l'instruction soit poussée aussi loin que possible; ce système serait dangereux (et c'est le système suivi), si l'éducation ne marchait pas de pair avec l'instruction. Mais si l'enseignement de la conduite et des devoirs de l'homme en famille et en société est porté aussi loin, plus loin même que l'instruction qui augmente la puissance individuelle, il faut pousser à l'instruction, car la puissance individuelle tourne alors au profit de l'humanité.

Si les obscurantistes et les progressistes ne s'entendent pas, c'est faute d'analyse: car ils sont mus

Digitized by Google

par la même idée, ils poursuivent le même objet. Eteignons les lumières, oui ! si nous n'éclairons que la tête ; mais faisons-les briller de tout leur éclat, si en éclairant la tête nous illuminons le cœur.

L'instruction, la puissance individuelle ne préjuge rien sur la direction vers le bien ou le mal ; l'éducation seule en décidera : l'éducation est la seule puissance de l'esprit, la seule arme de la société contre l'égoïsme, contre l'animalité, et cette arme est d'autant plus puissante que son action conduit à la plus grande somme de bonheur qu'il soit donné aux hommes de goûter.

Le vrai bonheur n'existe en réalité que dans la vie mutuelle ; nous ne sommes heureux que dans nos semblables et par eux ; les satisfactions égoïstes et personnelles sont sans retentissement et sans échos. Voyez l'homme qui se flétrit dans des voluptés solitaires, voilà l'égoïsme ; mais, en regard, voyez celui qui échange et qui partage les émotions du cœur avec sa compagne, voilà le mutualisme. De quel côté est le bonheur ? Voyez l'épouse qui se complaît aux soins de son époux, la mère qui vit dans ses enfants, le père qui se dévoue à sa famille et les enfants à leurs parents ; mettez en regard les ménages et les familles divisés par l'égoïsme : où est le vrai bonheur de chacun ? Etendez vos recherches, examinez les réunions, les fêtes, les rapports des membres des tribus unies et étudiez ceux des tribus dont les membres sont rongés par l'égoïsme ; observez les nations où règne le patriotisme, c'est-à-dire le sentiment de la solidarité et de la vie commune, et vous trouverez des joies et des bonheurs inconnus aux nations dont chaque tribu, chaque famille, chaque individu ne s'oc-

Digitized by Google

cupé que de lui-même. Où est le bonheur d'un orateur, d'un poète, d'un magistrat, d'un pasteur, d'un savant, d'un artiste, d'un militaire ? où est le bonheur de tous ceux qui possèdent le feu sacré de l'humanité ? Dans l'estime, la considération, l'affection des autres ; leur plus grand malheur, c'est d'être méconnus, délaissés, oubliés. Descendez en vous-même, et vous sentirez que tous les services que vous avez rendus, toutes les bonnes actions que vous aurez faites, tous les bons sentiments que vous consacrez aux autres vous agrandissent l'âme, vous comblent de joie et vous laissent de longs retentissements de satisfaction ; vous constaterez de même que tout ce qui n'impressionne que vous et qui n'est que pour vous, vous conduit à l'ennui, à la fatigue, au dégoût et parfois au suicide. La vie sociale, la vie de famille, la vie commune, voilà où le cœur se réchauffe, où l'esprit se vivifie, où la sagesse humaine se perfectionne. Qu'est-ce qu'un charbon qui se consume tout seul ? Il peut à peine rougir la pointe d'une aiguille ; mais si cent charbons, mille charbons brûlent à la fois dans le même foyer, ils peuvent attendrir et purifier les métaux les plus réfractaires. Egoïstes, croyez-moi ! cherchez votre bonheur comme votre puissance dans le cœur des autres, et vous l'y trouverez ; on vous a trompés, quand on vous a dit : « Chacun pour soi, chacun chez soi. »

S'il est vrai que la plus grande somme de bonheur réside dans le cœur de son prochain et dans le juste retour qu'on en obtient, il devient évident que les principes qui règlent les rapports des hommes entre eux, à tous les âges et dans tous les états, constituent la partie la plus importante de l'enseignement.

Mais c'est surtout dans l'enseignement primaire que

Digitized by Google

l'éducation est indispensable : 1° parce que les familles en ont peu ou point et qu'elles ne savent d'ailleurs pas comment la transmettre ; 2° parce que les écoles primaires reçoivent chaque année plus de 2,000,000 d'enfants des deux sexes, c'est-à-dire l'immense majorité des enfants de notre nation ; 3° parce que c'est à l'âge où l'enseignement primaire se donne que les principes se gravent le plus profondément dans la mémoire passive, d'où plus tard le raisonnement les exhume le plus facilement.

S'en référer à la tradition directe pour donner l'éducation, c'est l'abandonner entièrement, car cette tradition n'existe plus ; ce sont les enfants qui dirigent leurs parents, et cela n'a rien d'extraordinaire ; avec dix faits bien connus, une imagination jeune et vive peut faire un grand nombre de raisonnements très subtils et surtout très tranchés, comme avec dix chiffres on peut exprimer des quantités infinies. Les enfants raisonnent dès qu'ils peuvent parler ; c'est un besoin, une faculté vitale aussi naturelle et aussi nécessaire au cerveau que la digestion à l'estomac ; les parents, préoccupés de leurs intérêts ou de leurs plaisirs, écoutent raisonner l'enfant comme on regarde jouer un jeune animal ; c'est une récréation pour eux ; ils oublient que leur premier devoir est d'initier l'enfant aux difficultés de la vie, de lui enseigner ce qu'ils ont appris eux-mêmes et ce que leur expérience leur a révélé sur la bonne conduite et les bonnes relations des hommes entre eux. D'ailleurs, pour forcer l'enfant à prêter son attention, pour le discipliner, il faut mettre un frein à l'incessante activité de son raisonnement par l'autorité ; or, cette autorité, ils la lui ont abandonnée, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils l'adorent,

Digitized by Google

parce que c'est leur comédie vivante. L'enfant les gouverne donc d'abord, et les méprise ensuite, parce qu'ils ne l'ont pas gouverné.

Telle est l'éducation dominante dans les meilleures et les plus riches familles. Parmi les plus pauvres, tout l'orgueil, toute la jalousie, toute la haine que les idées d'une égalité mal comprise et impossible peut engendrer, sont mis au cœur de l'enfant; la négation, la malédiction et la jalousie en tout et sur tout lui sont inculquées ; la vanité, la grossièreté, l'insolence, la provocation ou la ruse hypocrite sont les exemples qu'il a sous les yeux, les recommandations qu'il reçoit, et l'enfant adopte d'autant plus volontiers ces dispositions qu'il est privé de la satisfaction des premiers besoins, en butte aux mauvais traitements et témoin des avantages matériels attachés à la force et à l'égoïsme.

C'est sous l'influence incessante d'une pareille éducation que les enfants vont aux écoles primaires fortifier leur individualisme en apprenant à lire, à écrire, à compter et à mesurer; sans doute il existe d'honorables et nombreuses exceptions dans les familles, mais ce sont des exceptions.

Le langage, l'écriture, la lecture, le calcul sont les bases traditionnelles de tout progrès ultérieur, de toute augmentation de puissance dans la pensée et dans l'action, et l'enseignement primaire remplit aujourd'hui cette partie de sa mission aussi parfaitement que le comporte notre état de civilisation. Tout individu, fille ou garçon, peut apprendre en trois années, dans les écoles primaires, à parler correctement, à lire, à écrire et compter; les instituteurs, qui sont généralement très bons, peuvent même ajouter et

Digitized by Google

ajoutent souvent à ces notions principales et essentielles d'autres notions traditionnelles précieuses pour la valeur personnelle, pour la capacité du moi, pour l'exaltation de l'égoïsme.

C'est là un grand service rendu aux individualités et bien rendu. L'instituteur pourrait être comparé dans ce sens à un habile maître d'armes qui enseignerait aux enfants d'un village les meilleurs procédés de l'escrime. Chaque enfant saura mieux se défendre et attaquer ; la commune y gagne plus d'énergie et plus d'adresse dans ses membres ; mais est-ce pour son bonheur ou son malheur ? Cette partie de l'enseignement ne résout pas la question. L'instruction, de quelle que nature qu'elle soit, à quelque degré qu'elle soit, ne dirige point le cœur, elle ne l'éclaire point.

Si l'éducation de famille n'existe plus, la tradition des rapports communaux est encore plus pervertie, dans les campagnes surtout. Lorsque l'autorité communale était élue naguères encore par les habitants, le maire et l'adjoint étaient les esclaves de l'élection ; le conseil municipal obéissait au plus grand nombre, le pasteur obéissait à l'autorité, au conseil et aux habitants, l'instituteur était l'humble serviteur, l'esclave de tous, et les enfants, par leurs parents, gouvernaient leur instituteur et le faisaient trembler, sans qu'il pût s'appuyer sur l'autorité religieuse ou civile.

J'ai été témoin de ces faits où la majorité sans éducation ramenait au niveau du limon terrestre tout ce qui semblait s'élever au dessus de lui. J'ai vu la génération naissante imposer son raisonnement en dehors et au mépris de toute tradition, pour échapper à l'autorité de l'enseignement. J'ai vu des communes riches refuser d'enclore leurs maisons d'école, parce

Digitized by Google

que leurs maisons n'étaient pas closes, refuser des lieux d'aisance parce que les habitants n'en avaient pas, retirer leurs enfants de l'école parce qu'on y enseignait trop l'évangile, déclarant que six mois d'instruction religieuse étaient suffisants. Dans ces communes, les enfants ne saluent personne, les parents ne se voient pas entre eux et tous les habitants sont jaloux et ennemis les uns des autres. C'est ainsi que les sociétés humaines perdent la vie spirituelle pour tomber dans la vie intelligente bornée à l'individualisme.

Mais la tradition des rapports sociaux fût-elle restée aussi bonne que possible, serait-ce une raison pour ne pas en donner l'enseignement ? N'enseignons-nous pas à lire, à écrire, à compter, aux enfants dont les familles savent parfaitement lire, écrire, compter ? L'Etat a-t-il moins d'intérêt à se charger de l'éducation qui doit assurer la paix, l'union et le bonheur de tous que de l'instruction qui n'augmente que la force de chaque individu ? Non, certes, car sa sécurité, la stabilité de toutes ses institutions et la marche pacifique et régulière de la nation reposent exclusivement sur la bonne éducation donnée à tous.

Cette conclusion, je crois, se trouve aujourd'hui sans contradicteurs; elle répond aux vœux de tous les esprits éclairés, elle semble devoir résoudre toutes les difficultés, apaiser toutes les agitations au milieu desquelles nous vivons depuis bientôt quatre-vingts ans. Pourquoi donc demeure-t-elle sans application ?

C'est parce que l'éducation n'est pas précisée ; parce qu'elle n'est pas formulée scientifiquement comme l'arithmétique ou la géométrie. Elle existe tout entière dans la tradition ; elle a été exprimée dans toutes ses

Digitized by Google

parties ou à peu près; mais elle n'est pas extraite ni coordonnée, elle manque d'interprète et on sait à quelle faculté l'adresser. Former le cœur semble une entreprise indéfinie devant laquelle reculeraient les plus grands esprits, surtout s'il s'agissait d'accomplir cette tâche en deux ou trois années et de l'accomplir pour tous les enfants avec la clarté et la certitude des principes mathématiques.

La science de l'éducation se déduit de la physiologie du genre humain, c'est-à-dire des lois positives de la vie collective.

L'individu n'est qu'une molécule faisant partie d'un grand corps vivant, dont tous les organes sont liés entre eux, dont toutes les fonctions sont solidaires, de telle façon que si l'un des organes fonctionne mal, il rend malade toute l'organisation, et l'organisation le fait souffrir à son tour; si chaque organe fonctionne bien, l'organisation se porte bien et rend à l'organe la meilleure santé possible. Mais si l'organe se compose de cent mille molécules, chaque molécule ne fait le bien et le mal que pour un cent-millième, tandis qu'elle reçoit cent-mille de bien ou cent-mille de mal pour un. L'intérêt mathématique de l'individu est donc de se consacrer tout entier aux autres; l'intérêt de la molécule est cent-mille fois plus grand dans l'harmonie de la vie collective que dans son indépendance.

Tout individu de l'espèce humaine, qui vit seul et pour lui seul, ne s'appelle ni homme ni femme: c'est un animal femelle ou mâle qui vit et meurt de la vie animale; c'est un polype, un parasite, un entozoaire de l'humanité. Ces entozoaires sont les antagonistes, les ennemis, les destructeurs de la marche physiologique, de la santé du genre humain; ils se réunissent

Digitized by Google

parfois pour augmenter la puissance de leur égoïsme; ils forment des sectes, des peuplades, des nations même; un mâle s'unit à plusieurs femelles et réciproquement; les mâles et les femelles se fécondent, même sans union, et ont des petits; ce sont autant de productions monstrueuses et maladives qui attaquent la civilisation, soit au dedans, soit au dehors, ou tout au moins qui n'ont pas encore su trouver les véritables principes de la physiologie humaine.

L'unité du genre humain est d'abord et nécessairement un atôme binaire. Un homme et une femme indissolublement unis constituent l'anneau reproducteur de la chaîne humaine; c'est le premier degré de la vie collective. Cette combinaison parfaite et absolue élève l'esprit de l'homme à l'esprit et à la dignité de l'époux, et celui de la femme à l'esprit et à la dignité de l'épouse. Quiconque s'est marié dans les conditions de sympathie voulues par la nature et par Dieu, sait combien l'époux et l'épouse sont au dessus du mâle et de la femelle. Tous ceux qui ont vécu honorablement dans les liens du mariage affirmeront que leur existence a été transformée par le fait du mariage, qu'elle s'est élevée au moment de la transformation, et jusqu'à ce que l'habitude en ait ôté le sentiment, sans en détruire la réalité, à des jouissances inconnues jusque-là, et que jamais les rapports d'homme à femme n'ont permis de ressentir en dehors du mariage. Chaque époux, chaque épouse digne de cette qualité, dira qu'à la mort de l'un d'eux il s'est senti frappé dans la moitié de son existence. La combinaison binaire est donc un fait réel et physiologique.

Mais la vie conjugale se complète et se transforme bientôt. L'unité du genre humain devient trinitaire

Digitized by Google

par l'évolution des enfants contenus dans l'atôme binaire, et la famille humaine se constitue dans toutes ses parties et tous ses attributs. A l'esprit de l'époux se joint l'esprit du père, à celui de l'épouse l'esprit de la mère.

L'esprit de paternité, de maternité et de filiation se révèle au même instant et ne forme plus qu'un seul et même esprit, comme la famille ne forme plus qu'un seul et même corps; j'en appelle à ceux que la mort a frappés dans leurs enfants, qu'ils disent s'ils ne se sont pas sentis mutilés comme par la main du bourreau.

L'unité spirituelle de la famille, sa consubstantiabilité matérielle, sont des faits physiologiques d'une vérité absolue qui dominent la civilisation ou la marche normale du genre humain, au point qu'on peut affirmer, l'histoire à la main, que l'esprit humain ne s'est étendu que là où l'esprit de la famille a servi de règle à la société.

En effet, la paternité renferme des efforts d'intelligence, une puissance d'action qu'aucune autre qualité ne saurait inspirer; la maternité produit des sentiments, des affections, des dévouements dont vainement on chercherait ailleurs la source; la filiation nous a révélé ces trésors d'amour, de subordination, de respect, qui n'existeraient point autre part qu'au foyer de la trinité familiale. Ajoutons qu'entre les enfants de la famille s'engendre la fraternité, et nous aurons, dans ce seul atôme complet du genre humain, les principes de toute organisation sociale, morale, politique et religieuse. Ne cherchez point ailleurs l'ordre, l'union, le bonheur, vous n'y trouverez que l'antagonisme, la dissolution et les misères de l'in-

Digitized by Google

dividualisme ; ne cherchez pas d'autre pouvoir que celui de la paternité, l'autorité dirigée par la tendresse ; ne cherchez pas d'autre liberté que celle du fils discipliné par l'amour et le respect ; n'aspirez pas à d'autre égalité que celle des frères remplissant toutes les fonctions de la famille, et n'oubliez pas surtout que votre puissance, votre intérêt, votre bonheur résident dans la puissance, l'intérêt et le bonheur de la vie collective.

Les familles doivent se grouper, se combiner entre elles pour augmenter leur force et leur esprit ; elles constituent ainsi la tribu, la commune dont la direction naturelle est le patriarcat ; les tribus ou communes doivent s'associer à leur tour pour former les nations dont le gouvernement physiologique est la paternité monarchique. Enfin les nations tendent à se réunir toutes dans un même sentiment, dans une marche progressive commune sous l'unité paternelle élevée à la plus haute perfection spirituelle.

Telle est la grande loi de la perfectibilité humaine, la loi de la civilisation ; tel est l'esprit du christianisme, la plus sublime et la plus vraie des philosophies, la seule conforme à la physiologie du genre humain ; telle est la base fondamentale de toute bonne éducation.

L'éducation doit exalter l'activité, le courage, la dignité, la justice, la bonté, l'amitié, l'amour, et montrer que ces qualités ne sont dues qu'au dévouement, à l'abnégation, à l'humilité, à la subordination, à la déférence, à la politesse et surtout à la charité, c'est-à-dire à l'abandon du culte de soi-même pour se consacrer tout entier à la société, au ménage, à la famille, à la commune, à la nation, au genre humain, et ce

Digitized by Google

n'est point un sacrifice, c'est un échange dont le retour constitue le véritable et le seul bonheur individuel.

Les formules de l'éducation doivent comprendre les principes de conduite de chaque individu relativement à lui-même et relativement aux autres dans tous les états et situations d'âge, de sexe, de position, de fortune. Elles doivent s'appliquer aux pensées et aux actions physiques, morales et religieuses; elles doivent définir les rôles du travail et des richesses matérielles, intellectuelles et spirituelles, acquises ou à acquérir par le genre humain et les montrer sous leur véritable jour.

Ces formules doivent être peu nombreuses; elles doivent être claires et courtes: cent cinquante à deux cents au plus peuvent suffire à compléter le cercle de l'éducation.

Elles doivent être gravées profondément dans la mémoire passive; elles n'ont pas besoin d'être comprises, il faut qu'elles soient sues.

Il y a entre comprendre et savoir une différence qui n'est pas suffisamment appréciée par ceux qui apprennent et surtout par ceux qui enseignent.

Comprendre est une fonction actuelle du raisonnement; savoir est un fait passif de la mémoire. On comprend une histoire qu'on lit, on ne la sait pas; on comprend un théorème, on ne le sait pas. Savoir, c'est posséder dans sa mémoire les mots d'un livre, les conditions d'un théorème de façon à pouvoir le reproduire à volonté, très exactement même sans les comprendre.

La plupart des jeunes gens d'une intelligence rapide comprennent ce qu'on leur explique et croient le sa-

Digitized by Google

voir. Souvent aussi le professeur sûr, et satisfait d'avoir été compris, s'imagine que les élèves savent ; mais à l'examen les élèves et le maître sont fort surpris : on ne sait rien et l'on s'excuse de bonne foi en mettant l'ignorance sur le compte de la timidité ; l'élève moins intelligent devient parfois plus savant parce qu'il a appris avant de comprendre, et quand il a compris il sait.

Pour savoir il faut apprendre par cœur, il faut graver l'image ou l'idée dans la mémoire ; qu'on se serve de l'analyse, du raisonnement pour obtenir cette impression, c'est souvent un bon moyen, mais il n'est ni le seul, ni le meilleur, ni le plus court : on apprend par cœur et l'on se souvient par tous les sens et par toutes les actions. La lecture par les yeux seulement, la lecture par les yeux, la bouche et les oreilles, la lecture et l'écriture sont les moyens qui, séparés ou réunis, gravent le plus rapidement et le mieux les préceptes dans la mémoire.

Les formules de l'éducation doivent donc être inculquées à la mémoire par la lecture, la parole et l'écriture, répétées autant de fois qu'il sera nécessaire pour qu'elles ne soient jamais oubliées.

Une formule doit être apprise par jour, pendant cinq jours de la semaine, le samedi les cinq formules doivent être repassées et être récitées ; à la fin de chaque mois, les vingt formules seront repassées et récitées toutes ensemble, et après dix mois les deux cents formules constituant l'éducation doivent être apprises ensemble et récitées.

L'éducation doit être enseignée en commençant l'année scolaire à tous les élèves sachant lire. Tous doivent avoir appris les formules à la fin de l'année pour recommencer chaque année suivante, jusqu'à la

Digitized by Google

dernière année où chaque élève sortant, garçon ou fille, devra les savoir si parfaitement, qu'il puisse les réciter d'un bout à l'autre et sans hésiter. Chaque enfant emportera donc de l'école les principes de tout bon raisonnement sur la conduite qu'il devra tenir ultérieurement, en même temps qu'il saura lire, écrire et compter.

Cette addition à l'enseignement primaire n'offrirait pas la moindre difficulté ; elle n'apporterait aucun travail supplémentaire aux instituteurs ; au lieu de faire apprendre par cœur des morceaux de poésie ou de littérature, ils feraient apprendre les formules de l'éducation, voilà tout. Seulement cette partie de l'enseignement devrait être rendue obligatoire et comptée en première ligne pour le classement des instituteurs. Ils s'acquitteraient très bien et avec empressement de ce devoir, car ils comprendront que pour eux, c'est le seul moyen d'obtenir les égards et la considération que l'absence d'éducation leur refuse obstinément dans la plupart des communes.

Pour compléter l'enseignement primaire, un sommaire de l'histoire devrait également être gravé dans la mémoire des enfants, de façon que les trois groupes de la tradition, savoir : celui qui règle la conduite dans l'avenir, celui qui augmente la puissance et l'activité vitale dans le présent, et celui qui rattache l'esprit au passé, soient transmis à tous les enfants, dans leur partie la plus importante et la plus concrète.

Il me resterait, Messieurs, pour donner à ces prolégomènes une sanction pratique, à vous soumettre les formules d'éducation que je considère comme devant atteindre le but ; mais j'abuserais de votre

Digitized by Google

patience, et d'ailleurs là n'est point la difficulté. Que ces formules soient bonnes ou mauvaises, complètes ou incomplètes, d'autres sauront toujours en produire de meilleures et réparer les erreurs ou omissions que j'y aurais commises.

Aussitôt que le Gouvernement aura mis l'éducation en tête des nombreux objets de son ardente sollicitude pour le bonheur des classes les plus nombreuses, aussitôt qu'il aura jugé que le moment est venu d'en faire la base obligatoire de l'enseignement primaire, les formules seront produites, coordonnées et portées à la perfection en peu de temps.

Il appartient donc avant tout aux esprits d'élite d'examiner la question d'utilité, de nécessité et d'opportunité. Il appartient aux académies d'ouvrir des concours, de formuler des vœux, et au conseil supérieur de l'instruction publique de se prononcer sur cet important sujet.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UN MÉMOIRE PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS, INTITULÉ :

Théorie de l'Enseignement déduite de la Physiologie du genre humain ;

Par M. Ropiquet, membre titulaire.

Avant de parler de plusieurs points importants sur lesquels je crois devoir combattre les opinions du savant auteur de ce mémoire, je commencerai par signaler les parties dans lesquelles il me paraît avoir présenté des considérations pleines de justesse et dignes d'attention.

Je louerai d'abord la classification qu'il donne des matières de l'enseignement en trois groupes, les connaissances utiles à la vie matérielle, les connaissances morales ou les devoirs, qu'il appelle encore *connaissances d'éducation ou de civilisation*, et enfin les connaissances d'érudition ou du passé; c'est avec raison qu'il considère les secondes, les connaissances morales, comme les plus importantes. Après de remarquables développements sur l'antagonisme des progressistes et des obscurantistes, il conclut en affirmant à bon droit que sans l'éducation l'instruction est dangereuse, et en condamnant justement, même au point de vue du bonheur personnel, l'égoïsme, l'individua-

Digitized by Google

lisme, la maxime *chacun pour soi*, *chacun chez soi*. Il se plaint que ces connaissances morales si importantes ont peu d'influence, que cette éducation si indispensable n'existe ni dans l'enseignement public ni dans les familles, assertion qu'on peut trouver exagérée. Dans les familles, il en donne pour raison que les parents, chez celles qui sont pauvres, ne transmettent à leurs enfants que leur haine contre les riches, et chez celles qui sont riches, ne sont préoccupés que de leurs intérêts ou de leurs plaisirs, et que les enfants aujourd'hui mènent leurs parents : c'est peut-être un peu vrai, seulement n'est-ce pas là l'effet plutôt que la cause ? Passant alors de l'autorité considérée dans la famille à l'autorité considérée dans l'Etat, il se plaint pareillement que les pouvoirs électifs, au lieu de gouverner leurs subordonnés, sont au contraire gouvernés par eux au moyen de l'élection, et que les majorités ramènent au niveau de leur infériorité les supériorités exceptionnelles, et il en tire cette conclusion que je n'ai pas à apprécier ici, que le gouvernement qui convient aux nations est ce qu'il appelle *la paternité monarchique*.

Considérons le moyen que l'auteur propose pour remédier aux maux qu'il vient de déplorer, et voyons s'il est, comme il le déclare, *propre à résoudre toutes les difficultés, à apaiser toutes les agitations au milieu desquelles nous vivons depuis quatre-vingts ans* : l'auteur demande *que la morale soit enseignée au nom de l'Etat, qu'on fasse apprendre par cœur aux enfants les formules des devoirs, au nombre de deux cents, en dix mois, cinq formules chaque semaine*, et cela pendant plusieurs années, de manière qu'elles soient sues imperturbablement, et il invite les Académies à ouvrir des concours à ce sujet.

Digitized by Google

L'auteur arrive à cette idée en se fondant sur un système philosophique qui, dans des termes différents, n'est que la reproduction de celui de Lamennais et de Bonald. Suivant ce système, qui, aujourd'hui encore, sous le nom de traditionalisme, soulève une si vive polémique dans le monde philosophique et religieux, c'est la tradition sociale qui, en nous transmettant le langage, nous donne toutes nos idées et nous apprend toutes les vérités, et qui est le fondement et le criterium de toute certitude. En effet, l'auteur fait consister *les éléments de la raison et du raisonnement* dans *des faits, des préceptes et des exemples que la tradition nous transmet et grave dans notre mémoire*, et il appelle la mémoire *la principale richesse de l'homme, le principal guide de son esprit, qui y trouve les éléments de ses raisonnements. Le raisonnement traditionnel et collectif*, dit-il, *est la plus grande puissance de l'homme et sa plus grande sagesse, et le raisonnement individuel sa plus grande faiblesse et son plus grand malheur*. Il attribue la perfectibilité de l'homme et sa supériorité sur l'animal, à ce que les générations antérieures transmettent aux générations suivantes leurs richesses intellectuelles, ce qu'il appelle encore *les fruits du raisonnement traditionnel et collectif, ou l'héritage traditionnel*.

Sans doute, comme le dit l'auteur, l'enfant doit être conduit par une autorité avant de se conduire lui-même, croire à la parole d'autrui avant de se rendre compte, apprendre avant de raisonner; mais encore faut-il, pour croire ce qu'on lui dit, et même pour le comprendre, qu'il ait déjà certaines idées et certains principes, dont l'ensemble constitue sa raison : s'il fallait tout lui faire connaître et lui faire croire, on ne

Digitized by Google

pourrait rien lui faire connaître ni rien lui faire croire. Ce sont ces idées, cette raison, ces facultés naturelles et primitives, que l'instruction doit développer et cultiver par l'exercice et les applications, et elle n'est pas seulement, comme le pense l'auteur conformément à son système, une transmission de la tradition, c'est-à-dire, comme il le dit encore, une transmission des faits, des préceptes et des exemples qui sont, suivant lui, les éléments de la raison. Ne fallait-il pas au moins indiquer ici la différence profonde qui sépare ce qu'on appelle le domaine de l'autorité, le domaine de l'expérience et des sens, et le domaine de la raison, et par suite distinguer trois sortes d'enseignements ? Sans doute nous croyons les faits historiques sur la foi des livres et des maîtres ; mais quand on nous enseigne les sciences physiques, c'est à nos sens que nous croyons, et quand on nous expose les mathématiques et la philosophie, la parole du maître nous avertit seulement de consulter notre raison et notre conscience pour reconnaître si ce qu'il nous dit est vrai. Si toute certitude se fonde sur l'autorité de la tradition, si nous n'avons pas d'abord en nous la raison pour apprécier et admettre cette tradition, comment pourrons-nous être certains de son autorité, et de quoi que ce soit ? On ouvre ainsi la porte au septicisme, et, en prétendant nier la certitude de la raison, comme Lamennais, au profit de la religion révélée, on détruit la certitude de cette religion elle-même. Aussi l'auteur du mémoire s'accorde avec les sceptiques à dire que le raisonnement n'a jamais de valeur absolue. Mais alors quel sera cet héritage traditionnel qui devra être transmis par l'enseignement ? Là est la grande question : or, le traditionalisme en

Digitized by Google

niant la raison ôte à l'homme toute règle, tout moyen d'apprécier et de choisir. L'auteur ne craint pas de dire que l'héritage traditionnel doit être transmis par l'enseignement *tel qu'il existe*, *tel qu'il est reconnu*, *tel qu'il a cours dans la génération présente:* mais quoi, s'il est faux et mauvais? N'est-ce pas alors substituer le fait au droit, la force et le nombre à la vérité et au bien ? Les questions de justice ne sont pas de celles qui se décident par le suffrage universel. L'auteur veut que ce soit l'Etat qui transmette les formules des devoirs: mais en vertu de quel principe? Quel est, dans ce système, le fondement de cette autorité attribuée à l'Etat? N'est-ce pas constituer l'Etat juge de ce qui est juste ou injuste, vrai ou faux, comme le fait le philosophe anglais Hobbes ? N'est-ce pas le despotisme social poussé aux dernières limites, bien plus loin que dans les Républiques de l'antiquité ou dans les plans d'organisation des socialistes modernes ?

Tout en demandant que l'Etat enseigne les devoirs, l'auteur avoue que l'enseignement religieux les fait connaître dans l'Evangile et le catéchisme : mais il pense que si ces connaissances morales ont peu d'influence, c'est précisément parce qu'elles appartiennent à l'enseignement religieux et qu'elles ne sont formulées que dans l'Evangile et le catéchisme : *Ces préceptes*, dit-il, *semblent tomber d'une sphère trop abstraite pour s'appliquer directement et avec une précision suffisante à l'exercice de la vie civile.* Ignore-t-il qu'il n'est point de circonstance de la vie où le christianisme ne montre la ligne à suivre, point de cas auquel la théologie morale ne s'applique parfaitement pour la direction d'une conscience chrétienne ? Croit-il donc que l'en-

Digitized by Google

seignement de la morale aura plus d'autorité étant donné au nom de l'État qu'au nom de Dieu? Suffit-il de faire connaître les devoirs pour les faire remplir, pour en inspirer l'amour, en faire contracter l'habitude et donner la force de lutter contre les mauvais penchants? L'auteur semble confondre ce qu'on appelle former le cœur avec ce qu'il appelle *formuler l'éducation;* il semble ne considérer les devoirs, de même que les deux autres sortes de connaissances qu'il a distinguées plus haut, que comme des vérités à enseigner et à faire croire, et non à faire de plus pratiquer; de même qu'il ne voit dans l'instruction qu'une transmission de faits et non une culture et un développement, de même il réduit l'éducation à un enseignement, et la religion elle-même à un enseignement de morale, comme le protestantisme, qui n'offre à l'homme coupable et faible que des préceptes et des exhortations, mais non le secours dont il a besoin pour l'avenir, ni le pardon dont il a besoin pour le passé. Ce pardon et ce secours divin de la grâce, l'homme ne les trouve que dans les sacrements du christianisme catholique, seul approprié aux besoins de notre nature par le seul Etre infiniment puissant, sage et bon, qui nous ayant créés pouvait nous connaître parfaitement et apporter à nos maux un remède suffisant. Eh bien, cette religion, qui non seulement enseigne les devoirs, mais encore les fait remplir, qui par conséquent n'est pas seulement, comme dit l'auteur du mémoire, la philosophie la plus sublime et la plus vraie, mais bien plus qu'une philosophie, est précisément celle qui, suivant lui, ne peut enseigner les devoirs d'une manière efficace. Ainsi l'auteur n'emprunte à Lamennais et Bonald que leur traditionalisme qui est une erreur et qu'ils avaient

Digitized by Google

eu tort de vouloir appliquer à la défense du catholicisme, auquel ce système est logiquement opposé, et il ne leur emprunte point la partie vraie de leurs doctrines, ce catholicisme lui-même.

Croire qu'il suffit de connaître le bien pour le vouloir, comme si l'homme n'était pas déchu, c'est croire que la raison suffit à l'homme sans le christianisme, et les forces naturelles sans la grâce; c'est le rationalisme, ou le pélagianisme qui n'est qu'un rationalisme inconséquent. Ainsi l'auteur tombe dans l'excès opposé à celui du traditionalisme qu'il vient de professer : admet-il donc la raison qu'il a niée ? En effet, plus loin il condamne *la tradition transformée en routine et s'imposant au progrès pour l'entraver et l'anéantir ;* il dit qu'*à l'époque de la virilité de l'homme la tradition ne doit plus entrer dans le libre exercice de sa pensée que par l'assimilation personnelle qu'il peut ou veut en faire ;* que *le raisonnement s'accomplit librement,* que *chaque homme a son libre examen,* que *personne ne doit et ne peut mettre obstacle à la liberté du raisonnement individuel.* N'est-ce pas là admettre la raison qu'il avait d'abord annulée ? Il va plus loin : au lieu de se borner à admettre la raison, il exagère sa puissance, et, comme si l'homme arrivé à un certain âge n'était plus sujet aux erreurs et aux mauvais penchants, il affirme que *vainement l'autorité spirituelle voudrait s'étendre au-delà de l'âge de l'enseignement :* n'est-ce pas le rationalisme ?

Mais alors pourquoi, en repoussant les enseignements de l'Evangile et du catéchisme, appeler *divins* leurs préceptes, en louer *la vérité, la sagesse, la perfection,* et dire que *le christianisme est la plus vraie et la plus sublime philosophie ?* Mais surtout pourquoi,

Digitized by Google

après avoir demandé pour chaque nation le gouvernement qu'il appelle *la paternité monarchique*, ajoute-t-il : *enfin les nations tendent à se réunir toutes dans un même sentiment, dans une marche progressive commune sous l'unité paternelle élevée à sa plus haute perfection spirituelle*. Qu'est-ce que cela ? Est-ce la théocratie du moyen-âge, la monarchie universelle du Pape ? N'y a-t-il pas lieu d'être surpris d'une telle conclusion, non seulement après ce que l'auteur a dit des enseignements de l'Eglise, mais surtout après une doctrine comme celle qu'il me reste à considérer ?

On sait que le traditionalisme et le sensualisme, considérant comme source de toutes les idées et base de toute certitude, celui-là l'action de la société et du langage, et celui-ci les sensations, s'accordent à faire venir les idées ou la raison d'une influence extérieure, l'un de celle des choses matérielles, l'autre de celle des personnes, et à considérer l'intelligence comme n'étant avant d'avoir subi cette influence qu'une *table rase*, mot des sensualistes que Bonald prend pour son compte en remarquant lui-même que son système n'est qu'une combinaison de celui de Condillac, qui est sensualiste, avec celui de Malebranche, qu'il serait hors de propos d'apprécier en ce moment. Le traditionalisme comme le sensualisme ne reconnaît donc dans l'homme rien autre chose de primitif et de naturel que les sens et les instincts ou appétits physiques, c'est-à-dire l'animal, le corps; il refuse à l'âme les idées et les penchants qui sont le fond de la raison et de la volonté, tout ce que l'âme a de permanent, de personnel, de substantiel; en un mot, il l'anéantit et conduit au matérialisme; et le même Hobbes qui veut, comme ferait un traditionaliste de nos jours,

Digitized by Google

faire dépendre la distinction du bien et du mal d'une décision arbitraire et despotique de l'autorité, commence par professer le sensualisme et le matérialisme. L'auteur du mémoire n'a pas échappé à cette nécessité logique, à cette conséquence fatale de ses principes. Vous allez en juger, et voir si sa doctrine n'a point avec celle de Hobbes d'autre ressemblance que celle que j'ai déjà signalée. Il dit en divers endroits que *le cerveau pense, raisonne, prend connaissance des sensations, digère et produit la pensée*, que *c'est lui que l'enseignement remplit*, que *plus il est volumineux, plus ses réactions sont claires et intelligentes*; que *l'expression d'homme de cœur est physiologiquement vraie parce que, quand le cœur cesse de battre, le cerveau*, dit-il, *n'a plus de pensées; que c'est dans le cerveau animé par le cœur que la vie intelligente et la vie spirituelle trouvent les éléments de leur raison*, c'est-à-dire, ajoute-t-il, *les faits, les préceptes et les exemples qui s'y trouvent gravés*. Je ne blâme pas l'auteur de dire que *les nerfs sentent* et que la mémoire passive ou reproduction des sensations antérieures ou de l'image des objets appartient au cerveau : je crois que, comme la plupart des physiologistes, il a raison d'attribuer au système nerveux et particulièrement au cerveau le sensibilité physique, la mémoire animale et les mouvements involontaires, au lieu de les attribuer à l'âme comme le fait la doctrine de Stahl ou l'animisme. Il serait trop long de montrer ici que les animistes, en réunissant dans l'âme la pensée et la sensation qu'ils semblent confondre comme le font les sensualistes, compromettent le spiritualisme au lieu de le défendre et fournissent eux-mêmes des arguments au matérialisme vitaliste ou dynamiste de Cabanis,

Digitized by Google

Tracy, Bichat, Gall, Broussais, matérialisme fondé sur la physiologie et qui doit être réfuté par d'autres arguments que le matérialisme mécaniste des atomistes anciens Démocrite et Epicure, et de Hobbes et de Lamettrie dans son traité de l'homme *machine* : je dirai seulement que l'auteur confondant, comme les sensualistes, la pensée avec la sensation, et ne voyant dans la raison et dans la vie de l'esprit que tradition et mémoire, devait être conduit, comme il l'a été, à attribuer aussi cette pensée, cette vie spirituelle au cerveau. C'est sans doute encore sous l'influence de la doctrine sensualiste et matérialiste qu'il établit sa distinction peu nette entre ce qu'il appelle *vie spirituelle*, *vie intelligente*, *vie instinctive*, *vie automatique et vie organique;* qu'il accorde à certains animaux la vie intelligente, tandis qu'à d'autres il ne donne pas même la vie instinctive, mais seulement la vie organique ou la vie automatique; enfin qu'il fait consister la supériorité de la vie spirituelle ou humaine sur la vie des animaux, comme je l'ai dit plus haut, dans cette hérédité traditionnelle qui est tout à ses yeux.

Si c'est le cerveau qui pense, à quoi bon une âme, un esprit ? Et que pourrait être cet esprit ? Aussi l'auteur déclare que *l'esprit ne peut s'analyser lui-même par intuition individuelle, par cette raison que cet esprit ne peut pas comprendre son instrument matériel, le corps ;* il conclut du corps à l'esprit, de l'être dont nous n'avons pas conscience à l'être dont nous avons conscience : cet ordre est l'inverse de celui du spiritualisme. Mettant ensuite sur le même rang la connaissance que l'homme a de lui-même par la conscience et celle qu'il a des choses étrangères par les sens, il ajoute que *l'homme n'arrive à connaître quelque chose*

Digitized by Google

de son corps et de son esprit que par l'extérieur et l'étude de ses semblables, et il termine ce morceau par une interprétation toute nouvelle de la maxime de Socrate *connais-toi toi même* : suivant lui ce n'était pas un précepte, mais un sarcasme. Soit que l'auteur admette l'existence de l'âme, soit qu'il ne l'admette pas, pourquoi ces deux phrases dubitatives, que *la vie spirituelle* SEMBLE *ne pas appartenir à la matière*, que *l'homme la possède* POUR AINSI DIRE *indépendamment de son corps*. La seule immortalité qu'il reconnaisse ne consiste que dans la perpétuelle transmission de la vie spirituelle d'une génération à l'autre au moyen de la tradition : cette immortalité, comme on voit, n'est que pour l'espèce, et non pour l'individu, ce n'est pas l'immortalité de l'âme. — Pour le matérialisme, l'étude de la vie intellectuelle et morale n'est qu'une branche de la physiologie : delà le titre de ce mémoire : *Théorie de l'enseignement déduite de la* PHYSIOLOGIE *du genre humain* ; delà aussi ces assertions que *la science de l'éducation se déduit de la* PHYSIOLOGIE *du genre humain*, que *pour concilier la tradition et le progrès, l'autorité et la liberté, le passé et le présent, la mémoire passive et le raisonnement, il suffit de se conformer à la marche* PHYSIOLOGIQUE *de l'esprit humain*, que *la paternité monarchique est le gouvernement* PHYSIOLOGIQUE *des nations*, que *le Christianisme est conforme à la* PHYSIOLOGIE *du genre humain*. Mais à ne considérer même que la physiologie, est-il bien conforme aux principes de cette science d'appeler les nerfs *des conducteurs thermo-électriques*, de les comparer aux *fils d'un télégraphe électrique, et les mouvements et les actes de la vie de relation aux mouvements des horloges télégraphiques* ? N'est-ce pas se rapprocher de ces

Digitized by Google

doctrines qui ne voient dans les fonctions de nutrition et de relation et leurs altérations morbides que des phénomènes physiques et chimiques, et qui, connues dans l'histoire de la médecine sous les noms de *solidisme* et *humorisme*, doctrine *iatrophysique* et *iatrochimique*, n'ont fait qu'appliquer à la médecine le mécanicisme auquel j'ai fait allusion plus haut.

En résumé, la mesure peu utile que propose l'auteur de ce mémoire, et les doctrines philosophiques sur lesquelles il appuie sa proposition, et qui paraissent difficiles à concilier entre elles, me semblent faire tort aux considérations vraies et généreuses que j'ai louées en commençant.

Digitized by Google

DE LA BOURSE ET DU PRÊT A INTERÊT,

Par M. Piéton, Membre titulaire.

—

On ne peut, depuis quelque temps, ouvrir un livre nouveau, feuilleter une brochure ou parcourir un journal sans y lire une dissertation, une anecdote ou une épigramme contre la Bourse : la littérature vit, aujourd'hui, beaucoup sur ce sujet, le théâtre l'exploite sous toutes les formes, et l'éclatant succès qu'a obtenu la comédie sévère de M. Ponsard est fait, assurément, pour encourager dans cette voie bien des tentatives nouvelles ; il y a deux mois, à l'audience de rentrée de l'une des cours de l'Empire, un magistrat éminent prenait l'agiotage pour texte de sa mercuriale, et, s'autorisant d'une lettre historique, flétrissait énergiquement ce qu'il faut désormais appeler le funeste entraînement du jour.

Ainsi, nous vivons dans un siècle d'argent ; la société, livrée au vertige du jeu, n'a de guide que le hasard, et, pour emprunter à la mercuriale que je viens de rappeler son propre langage : « L'âme de la » la France est vendue aux prétentions égoïstes, et » mollement abaissée vers les cupidités honteuses. »

Sans défendre, — ce qu'à Dieu ne plaise, — de déplorables excès, n'est-il pas permis de signaler

Digitized by Google

quelque exagération dans cette condamnation générale de l'esprit de notre temps? Est-il vrai que la soif du bien-être et l'appétit des fortunes faciles aient, à ce point, égaré la conscience publique? Est-il vrai que le travail et les nobles jouissances de la pensée aient perdu tout leur empire? Qui oserait l'attester? Les recherches patientes, les études de toute une vie, l'esprit d'invention sont-ils choses si rares? Que d'exemples ne pourrait-on citer, et, sans chercher loin, ne venons-nous pas encore de voir tomber, au milieu de leur œuvre, deux hommes dont l'existence serait, à elle seule, une protestation éloquente contre ce dénigrement si absolu d'une époque? — Paul Delaroche, dont pas un jour n'a été perdu pour l'art, et Augustin Thierry qui a légué, comme épigraphe à ses impérissables travaux, ces suprêmes et sublimes paroles: « Aveugle et souffrant, sans espoir et sans » relâche, je proclame qu'il y a au monde quelque chose » qui vaut mieux que les jouissances matérielles, » mieux que la fortune, mieux que la santé elle-» même: le dévouement à la science. »

La Bourse n'offre-t-elle pas, d'ailleurs, plus d'une compensation générale à ce délire de quelques-uns? L'immense développement de l'industrie, la circulation, chaque jour plus active, des capitaux, le crédit, l'essor donné à tant d'entreprises utiles, ne sont-ils pas autant de bienfaits, devant lesquels s'effacent les catastrophes individuelles? — M. Victor Hugo, dans une ode admirable, se demande ce que deviendrait le bruit du monde le jour où Paris se tairait: ne pourrait-on se demander ce que deviendrait le bruit de Paris le jour où se tairait la Bourse?

Il serait intéressant de rechercher ce qu'était, à son

Digitized by Google

début, cette grande puissance de notre temps. La création de la Bourse de Paris remonte, on le sait, à 1724; la date est mémorable: c'est quatre années auparavant qu'avait éclaté le désastre de la banque de Law; le crédit cherchait à se remettre de cette secousse, et se réfugiait dans l'asile qu'un arrêté du Conseil lui avait ouvert (dès avant cette époque, les commerçants de Paris s'assemblaient dans la grande cour du Palais-de-Justice; ils transportèrent leurs réunions, en 1720, à l'Hôtel de Soissons, pour lutter de plus près contre les agioteurs de la rue Quicampoix). L'établissement de la Bourse de Paris coïncide avec l'édit de 1723, qui régularisa la position des agents de change, en déterminant leur nombre, leurs attributions et leurs droits : mais leur titre d'agents de banque, change, commerce et finances, indique assez que leurs fonctions se réduisaient presque uniquement encore à la négociation des valeurs commerciales et à la constatation du cours des marchandises; les effets publics ne consistaient alors que dans les bons royaux, émis par l'Etat pour ses emprunts, ou par les compagnies autorisées à emprunter elles-mêmes. Cette situation dura jusqu'en 1789; et la Bourse de Paris allait, sous l'empire du régime nouveau que l'Assemblée constituante avait inauguré pour le commerce et l'industrie, agrandir sa mission et doubler son influence, quand le décret du 27 Juin 1793 ordonna la fermeture de toutes les Bourses. Rétablie sous le Consulat, et bien qu'activée par la création de la Banque de France, en 1803, elle languit au milieu des agitations de nos guerres, et ne reprit vigueur qu'avec la paix. La Restauration payait chèrement le repos du pays; la dette publique, grevée

Digitized by Google

d'ailleurs d'un arriéré considérable et des charges d'une double invasion, s'éleva, en deux ans, de 63 millions à 195 ; la rente devint une valeur de spéculation : elle fut longtemps la seule avec les actions de la Banque ; l'arrêt du Conseil du 7 Août 1785, qui avait défendu de coter à la Bourse d'autres effets que les effets royaux et le cours du change, fut exécuté jusqu'en 1823 ; l'ordonnance du 2 Novembre y ajouta les emprunts étrangers ; les actions des quatre Canaux y prirent bientôt place ; puis vinrent, après 1830, les grandes compagnies industrielles ; et quand les chemins de fer eurent envahi le marché de la Bourse, le nombre des valeurs cotées, si restreint d'abord, atteignit bien vite le développement formidable qu'il a reçu aujourd'hui : près de cent-soixante valeurs de toute nature se disputent les capitaux ; les nommer serait un travail, les connaître est une science ; une langue nouvelle s'est créée ; chaque jour voit éclore des organes spéciaux de publicité financière ; et, sans contredit, sur cent personnes qui lisent le matin le Moniteur, il en est quatre-vingts dont le premier regard s'adresse au bulletin de la Bourse et s'y arrête. Ou plutôt, la Bourse est à peine fermée, que les cours s'impriment et s'affichent, et que le télégraphe les fait partout connaître : comment en serait-il autrement, quand de tous côtés s'offrent des placements faciles, rapides, mobiles et sûrs pour les capitalistes prudents, et qui peuvent et savent attendre ; et quand l'Etat lui-même appelle la nation tout entière à la Bourse ? Les derniers emprunts, contractés pour les immenses besoins de la guerre d'Orient, n'ont-ils pas, en quelque sorte, démocratisé la rente, à ce point qu'on a pu dire, sans exagération, à la tribune du

Digitized by Google

Corps législatif : le 3 p. 0/0 sera désormais une autre caisse d'épargne !

Je ne veux qu'enregistrer ces faits, sans les juger, et je constate seulement, avec ceux-là mêmes qui en gémissent, que la propriété mobilière, en France, a, depuis cinquante ans, progressé dans une telle mesure, qu'elle égale pour le moins aujourd'hui la propriété foncière.

Or, notre législation générale, presque tout entière, date de cinquante ans : elle est empreinte d'une sollicitude sans bornes pour les biens-fonds, elle se préoccupe beaucoup moins du capital ; à chaque pas, cette distinction se manifeste dans nos codes, et, assurément, l'esprit le moins réformateur peut se demander parfois si, avec un principe aussi essentiellement contraire aux idées de notre époque, la législation qui nous régit n'est pas, sur plus d'un point, en désaccord avec nos mœurs : le fisc l'a merveilleusement compris, et, comme premier pas dans la voie de l'assimilation légale de la propriété mobilière et de la propriété foncière, un article du budget de 1850 a rendu uniforme le droit de mutation par décès : cette disposition, bien que jetée ainsi au milieu d'une loi de finances, me paraît grosse de réformes à venir.

Ces considérations m'amènent à me demander si, dans un temps où, de l'aveu de tous, l'argent est plus que jamais une marchandise, les dispositions qui régissent, en France, le prêt à intérêt, sont désormais acceptables. Ce n'est là qu'une des questions accessoires du grave sujet que je viens d'indiquer; elle est, de plus, assurément peu neuve : Turgot, Bentham et Say ont assez longtemps combattu pour la cause de l'intérêt conventionnel illimité, la Chambre

Digitized by Google

des députés en 1836, et l'Assemblée législative en 1850 ont successivement examiné le décret de 1807 qui fixe à 5 et 6 p. 0/0, suivant la nature du prêt, l'intérêt de l'argent ; ce décret rendu en dépit des économistes s'est maintenu malgré les discussions parlementaires, et, il faut le reconnaître, c'est à la presqu'unanimité qu'il a victorieusement résisté, en 1850, aux dernières attaques de MM. Lherbette et Sainte-Beuve.

Mais aujourd'hui, et en dégageant le débat des éléments politiques qui ont pu, à d'autres époques, exercer sur les votes une certaine influence, comment contester l'opportunité d'une controverse qui touche à la fortune de tous ? — Il n'y a pas un mois, la Chambre de commerce de Lyon, alarmée de la rareté du numéraire, appelait l'attention du Gouvernement sur l'utilité d'une réforme dans le prêt à intérêt ; à ses yeux, c'est l'état financier de l'Europe et des Etats-Unis qui la réclame ; le capital est devenu essentiellement cosmopolite, les banques étrangères, spécialement la banque de Londres, empruntent à 7 p. 0/0 : comment l'argent n'émigrerait-il pas ?

Il y a donc là, tout ensemble, un danger et un besoin ; — et ce qui frappe tout d'abord l'esprit du légiste, ce qui semble, au plus haut point, condamner le décret de 1807, c'est ce fait incontestable, qu'il est chaque jour partout et publiquement éludé : les droits d'escompte, de commission, de change, de ducroire ne présentent-ils pas en réalité, sous quelque forme qu'ils se produisent, un intérêt supérieur à l'intérêt fixé par la loi ?

Mais la perception extra-légale, la plus habituelle de nos jours, la plus lucrative, et, il faut le dire, la

Digitized by Google

plus audacieuse, c'est le report : il se fait par millions à la Bourse, et varie de 7 à 15 p. 0/0 par mois. Ce qui est digne de remarque, c'est que deux particuliers qui feraient entre eux sur des valeurs de bourse quelconques, un report d'une liquidation à l'autre, s'exposeraient à voir considérer leur convention comme un jeu, si elle était isolée, et comme un délit si elle était habituelle ; dans le premier cas, les tribunaux refuseraient toute sanction au marché ; dans le second, la police correctionelle serait à craindre : avec l'intermédiaire d'un agent de change, nulle inquiétude pareille, tout devient régulier ; et notez que le report ne présente, à côté de ces bénéfices énormes, aucune crainte de perte, car c'est un prêt sur nantissement, et ce nantissement consiste toujours en titres au porteur.

Comment donc, aujourd'hui, pourrait-on traiter si rigoureusement les prêteurs à la petite semaine, qui courent tant de chance, quand, avec le report, on peut réaliser à coup sûr un intérêt si considérable de son capital ?

De pareilles anomalies sont graves et méritent assurément qu'on les signale.

Ce qui me frappe encore davantage, c'est que l'Etat lui-même, qu'il soit permis de le dire, méconnaît ouvertement le décret de 1807.

Je ne parlerai pas des monts-de-piété qui, cependant, prêtent sous le patronage de l'Etat à un taux si élevé ; je lis dans un rapport fait au roi en 1837, que ce taux varie de 4 à 18 p. 0/0. — Mais je constaterai deux faits éclatants, à mon sens : la Banque de France, en haussant, comme nous l'avons vu récemment, à deux reprises différentes, le taux de son escompte à 6 p. 0/0, ne force-t-elle pas les éta-

Digitized by Google

blissements intermédiaires entre elle et le commerce à exiger un supplément d'intérêt comme condition et comme garantie de la présentation du papier qu'ils se chargent de faire escompter, — et cette opération réitérée n'est-elle pas contraire à loi ? Et cependant, ou il faut que ces établissements agissent ainsi, ou il faut qu'ils succombent, et, en présence d'une alternative aussi extrême, l'autorité et la loi s'arrêtent.

Ce qui est plus universellement public encore, c'est que l'Etat emprunte à un taux supérieur à 5 p. 0/0: l'Etat, en effet, emprunte dans des conditions nécessairement onéreuses, c'est toujours quelque circonstance critique qui l'y oblige, et le capital qu'il demande est toujours considérable.

En 1824, à une époque assurément prospère, M. de Villèle disait à la tribune que malgré le bonheur du temps, si le gouvernement avait un emprunt à faire, il ne trouverait pas à le négocier à moins de 6 1/2 p. 0/0.

On sait à quel taux l'Etat a emprunté en 1848.

Et, plus récemment, pour nos dernières guerres, à quelles conditions a eu lieu spécialement l'emprunt national de 750 millions, décrété le 14 juillet 1855?

La rente 4 1/2 était à 92 fr. 75 c., le 3 p. 0/0 à 65 fr. 90 c. — L'Etat la livrait à 92 fr. 25 c. et à 65 fr. 25 c. — Les souscripteurs bénéficiaient ainsi, d'abord de 50 fr. sur le 4 1/2 et de 65 fr. sur le 3.

« Mais, dit M. le Ministre des finances, dans l'ex-
» posé des motifs de ce décret, le principal avantage
» pour les souscripteurs n'est pas là : il doit résulter
» du délai, d'environ vingt mois, qui leur est accordé
» pour se libérer, et de la date à partir de laquelle
» les arrérages seront payés ; cette combinaison, qui

Digitized by Google

» procure par anticipation l'intérêt des capitaux sous-
» crits, équivaut à une nouvelle diminution de 2 fr.
» 70 c. sur le 4 1/2 et de 1 fr. 25 c. sur le 3.

» Ces conditions, — concluait-il, — procureraient
» divers bénéfices qu'il est facile d'évaluer. »

M. le Ministre n'évaluait pas, mais le calcul était simple, tout le monde l'a fait alors, car tout le monde a prêté.

Quand une loi est aussi manifestement abrogée de fait, n'est-elle pas jugée ?

D'ailleurs, — et j'ai fini, — n'existe-il pas des exceptions au décret de 1807, — pour les colonies, par exemple, et pour le prêt à la grosse ? Ces exceptions se justifient pleinement par des considérations spéciales, et surtout par celle des risques que courent les prêteurs : et ne semble-t-il pas, en effet, que la véritable théorie du prêt à intérêt serait dans la proportion à établir entre le risque et la valeur de l'argent?

Mais on comprend combien cette détermination serait variable et souvent arbitraire ; aussi ne dirais-je pas, avec Turgot : « La liberté entière du prêt doit
» être le but plus ou moins éloigné des gouverne-
» ments, il faut s'occuper de préparer cette révolution
» en changeant peu à peu les sentiments du public ; »
mais me bornerais-je à souhaiter que le principe du décret de 1807 fût chez nous, à l'exemple de certaines législations étrangères, modifié dans un sens plus large et plus conforme aux idées et aux nécessités de notre époque.

Digitized by Google

DE
QUELQUES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES,

VENTS ALIZÉS, COURANTS GÉNÉRAUX DE LA MER, GIBOULÉES, VENTS IRRÉGULIERS PRODUITS PAR LES AÉROLITHES,

Par M. De Meissas, Membre titulaire.

—

Messieurs,

Je demande la permission de vous entretenir aujourd'hui de quelques phénomènes météorologiques, en les rattachant autant que possible, non pas à leur première cause, mais à la première des causes, à la cause la plus radicale que nous leur connaissions. Et si je suis forcé de remonter, comme Petit-Jean, au delà de la création du monde, le déluge ne se fera pas attendre longtemps.

Préliminaires. — En parcourant le cercle des connaissances humaines, on ne tarde pas à se convaincre que chaque science a des mystères impénétrables ; au dessus de toutes il plane une puissance infinie, qui ne nous laisse atteindre qu'à la hauteur nécessaire pour reconnaître son existence et contempler ses admirables prévisions. Tous nos efforts pour dépasser

Digitized by Google

cette limite sont couronnées d'une impuissance absolue.

Les mathématiques pures, dont les principes les plus importants ont été posés par Descartes, dans sa célèbre application de l'algèbre à la géométrie, furent portées plus tard, par Leibnitz, à leur dernière limite dans la découverte du calcul infinitésimal.

Les bases de l'astronomie ont été posées par Képler, dans la découverte des lois qui portent son nom. Et Newton, en appliquant le calcul à ces lois, a reconnu la gravitation universelle, point culminant des théories astronomiques.

Lagrange a fixé les limites de la mécanique. Depuis lui, l'on n'essaye pas même de découvrir de nouvelles théories dans cette science, qui n'est plus un objet de recherches que sous le rapport de ses applications.

D'illustres savants modernes ont reconnu les grandes lois de la physique et de la chimie ; et dans celles de la physique, ils ont constaté que les idées profondément ingénieuses de Descartes, sur le mode de propagation de la lumière, étaient les seules qui pussent donner la clef des nombreux phénomènes produits par cet agent mystérieux de la nature.

Depuis ces hommes éminents, auxquels il semble que les secrets de la nature aient été révélés pour nous les transmettre, les savants n'ont rien découvert qui ne puisse être rattaché aux principes qu'ils avaient énoncés.

Il est donc peu probable que l'on puisse à l'avenir faire faire de grands progrès à la partie théorique des sciences relatives à la matière brute. Il ne reste, en quelque sorte, qu'à les perfectionner dans leurs détails ; et pour y parvenir, il faut les mettre à la portée de toutes les intelligences.

Digitized by Google

Or, tel est heureusement l'état actuel de l'esprit humain, que l'intelligence, autrefois concentrée dans un petit nombre de fortes têtes, se dissémine de plus en plus, et s'accroît en se disséminant, de façon à former encore une dose suffisante pour chacun des co-partageants. La propagation des sciences devient de plus en plus facile; et les bons sentiments que leur étude inspire, lorsqu'elle est envisagée sous son véritable point de vue, doit engager les hommes éclairés à favoriser cette étude de tout leur pouvoir.

Le point de vue dont il ne faut plus s'écarter est la connaissance des faits, leur dépendance mutuelle et les avantages qui en résultent pour le genre humain. Depuis que nous sommes entrés dans cette voie, la science marche à pas de géants, et ce que des théories purement spéculatives ne pouvaient nous faire découvrir, l'observation, aidée de la raison, agissant dans les simples limites du bon sens, le met en évidence, et manifeste des lois tellement simples et claires qu'il est impossible d'en contester les conséquences.

En un mot, observer la nature et réfléchir, suffit maintenant à toute personne qui possède les premiers éléments des sciences, pour arriver à connaître les grands phénomènes qui s'accomplissent dans l'univers, comprendre la cause immédiate de ceux qu'il nous est permis d'expliquer, et puiser dans leur contemplation des sentiments élevés dont une étude purement abstraite éloigne souvent plutôt qu'elle ne les inspire.

L'étude des productions et des phénomènes de la nature, disait le célèbre abbé Haüy, ne se borne pas à éclairer l'esprit ; elle remue le cœur, en y faisant naître des sentiments de respect et d'admiration à la

Digitized by Google

vue de tant de merveilles qui portent des caractères si visibles d'une puissance et d'une sagesse infinies. Telle était la disposition du grand Newton, lorsqu'après avoir considéré les rapports qui lient partout les effets aux causes, et font concourir tous les détails à l'harmonie de l'ensemble, il s'élevait jusqu'à l'idée d'un créateur et d'un premier moteur de la matière, en se demandant à lui-même pourquoi la nature ne fait rien en vain ; d'où vient que le soleil et les planètes gravitent les uns vers les autres sans aucune matière dense intermédiaire ; comment il serait possible que l'œil eût été construit sans la science de l'optique, et l'organe de l'ouïe sans l'intelligence des sons ?

A ces réflexions si judicieuses l'on peut ajouter que depuis Newton l'univers s'est considérablement agrandi pour nous, et que plus on le sonde, plus la puissance de Dieu nous paraît imposante.

Bien qu'il y ait de la présomption à vouloir trop approfondir les mystères de la Création ; toujours est-il que dans les limites assignées aux investigations de l'esprit humain se trouve comprise une prodigieuse quantité de faits dont nos théories embrassent un très grand nombre, nous permettant ainsi de les classer dans notre mémoire et d'en tirer des avantages incontestables.

Météorologie. — La météorologie, malgré l'incohérence apparente des phénomènes qu'elle nous présente, occupe un rang important parmi les sciences les plus utiles, non seulement par la facilité qu'elle nous donne de prévoir, dans un grand nombre de cas, les circonstances atmosphériques qui exercent

Digitized by Google

une si grande influence sur les productions du sol et sur la santé, mais encore parce qu'elle contribue puissamment à détruire les superstitions, jadis si fort enracinées, et provenant, pour la plupart, de causes naturelles mais ignorées.

La météorologie est la science des météores. Or, le mot grec *météoros* signifiant *élevé*, les anciens appelaient *météores* tous les phénomènes et tous les objets remarquables qui s'observent au dessus de la terre. Aristote, cependant, en avait séparé les planètes et les étoiles, à cause de la régularité de leurs mouvements. Les comètes en furent séparées à leur tour, lorsqu'on eût reconnu que leurs mouvements sont assujettis à des lois constantes, et l'on ne rangea plus dès lors parmi les météores que les phénomènes qui prennent naissance dans notre atmosphère, qui n'en sont en quelque sorte que des modifications, et qui se produisent sans aucune régularité apparente. Mais comme ces phénomènes aériens ont évidemment, au moins dans un grand nombre de cas, une connexion immédiate avec d'autres qui s'accomplissent dans la terre ou qui y ont leur origine, on a depuis agrandi le sens du mot météore, et nous comprendrons sous cette dénomination tout ce qui a rapport à la température du Globe et de son atmosphère, à l'humidité, à la sécheresse, aux vents et autres phénomènes terrestres ou aériens, dans lesquels la chaleur, l'électricité ou la lumière jouent quelque rôle, qui se manifestent d'une manière sensible pour tout le monde, et qui ne sont point assujétis à se reproduire périodiquement à des époques fixes et bien constatées.

Digitized by Google

Origine des Corps célestes. — Pour expliquer ces phénomènes, et nous mettre autant que possible à même de les prévoir, il faut en chercher la source, ou ce qu'on est convenu d'appeler la cause première. Nous ne pouvons remonter à cette source qu'en franchissant des espaces et des temps dont l'étendue effraie l'imagination.

On sait aujourd'hui que la distance du soleil à la terre est de 38,000,000 de nos lieues modernes. Pour concevoir combien cette distance est énorme, qu'on se représente la vitesse des locomotives qui font ordinairement 10 lieues par heure. Hé bien ! une pareille machine, cheminant constamment avec la même rapidité, mettrait plus de quatre siècles à parcourir le trajet de la terre au soleil. Un voyageur, parti en poste de la terre, à la naissance de Jésus-Christ, pour annoncer cette grande nouvelle au soleil, serait à peine aujourd'hui rendu à sa destination. Enfin, un boulet de canon, lancé avec son maximum de vitesse, n'atteindrait pas le soleil en 12 ans.

Il est cependant bien avéré que la lumière parcourt ces 38,000,000 de lieues en moins de 9 minutes, franchissant ainsi par seconde 77,000 lieues ; c'est-à-dire qu'elle va près de 28,000,000 de fois aussi vite qu'une locomotive.

Malgré cette attérante rapidité de la lumière, elle met cependant plus de trois ans à nous parvenir de l'étoile la plus voisine, laquelle est ainsi plus de 206,000 fois aussi éloignée que le soleil. C'est assurément là un singulier voisinage ; cependant le mot est très-convenable relativement aux plus petites étoiles que nous puissions distinguer, et dont la lumière ne peut nous parvenir en moins de trois ou quatre mille ans,

Digitized by Google

nous apportant ainsi, suivant l'heureuse expression de notre illustre Arago, l'histoire très ancienne de ces mondes lointains.

Ce sont là des faits constatés; et cependant il est permis d'agrandir encore la sphère d'enceinte des astres distincts, et de dire qu'il est telles étoiles visibles pour lesquelles on peut, sinon positivement affirmer, du moins présumer avec de grandes chances de certitude que leur lumière ne nous parvient pas en moins de 100,000 ans. Mais en nous en tenant même à la moindre distance, laquelle est bien positivement avérée, l'on arrive à des nombres tels que nulle imagination ne peut les concevoir.

Toutes ces étoiles perceptibles, dont le nombre est incalculable, ne sont cependant que des éléments d'un système auquel appartient notre soleil avec son cortége de planètes, et dans lequel il ne figure que comme une des moindres étoiles.

Au delà, et bien au delà de ce système qui embrasse toute la voie lactée, à des distances auxquelles, malgré son effrayante étendue, il paraîtrait lui-même réduit à des dimensions imperceptibles, l'œil distingue parfois des taches, mais de simples taches lumineuses, dont les puissants télescopes de nos astronomes ont singulièrement multiplié le nombre, car on en compte aujourd'hui plusieurs milliers.

Ces taches, ou *nébuleuses*, examinées avec soin, ont conduit à une conséquence capitale : c'est qu'une matière lumineuse et phosphorescente existe disséminée dans l'immensité de l'espace, à la manière d'un nuage ou d'un brouillard, tantôt revêtant des formes capricieuses, comme les nuages véritables chassés par les vents, tantôt se concentrant autour de certaines

Digitized by Google

étoiles à la manière des atmosphères des comètes. Dans certains points du ciel, cette matière se montre répandue uniformément et sans présenter de points de condensation remarquables. Dans d'autres nébuleuses, cette matière est faiblement condensée autour d'un ou de plusieurs noyaux peu brillants. Dans d'autres ces noyaux brillent davantage relativement à la nébulosité qui les environne. Les atmosphères de chaque noyau venant à se séparer par une condensation ultérieure, il en résulte des nébuleuses multiples formées de noyaux brillants très voisins et environnés chacun d'une atmosphère, comme on en observe plusieurs. Toutes ces nébuleuses, par un plus grand degré de condensation, se transforment en étoiles simples et groupées.

On ne peut se refuser à reconnaître dans ces faits la formation graduelle des corps célestes. On en suit tous les progrès, non sur le même corps, mais d'une nébuleuse à l'autre, depuis l'état de simple vapeur jusqu'à celui de la solidification la plus complète. Le ciel est pour nous un muséum où nous voyons étalés tous les âges des astres, comme dans un cabinet d'anatomie l'on nous montre toutes les transitions du fœtus à l'animal parfait. Nous assistons vraiment à la création du monde! Comment contester maintenant que la lumière ait pu être séparée des ténèbres avant la formation du soleil? Cette lumière, nous la voyons flotter au milieu d'une obscurité profonde! C'est elle dont la condensation progressive autour des points où s'exerce une affinité prépondérante, forme ces globes destinés à servir de siége pour la vie. L'Eternel commande: à sa voix la matière accourt s'agglomérer autour du noyau qui lui est assigné pour centre; ses

Digitized by Google

éléments rapprochés se combinent de mille et mille manières ; les parties solidifiées se séparent de celles qui sont encore liquides ; la portion demeurée gazeuse enveloppe le tout.

Bien que le nombre des corps ainsi formés et visibles dépasse de beaucoup toute énumération possible, il paraît cependant que l'espace est sillonné par un plus grand nombre encore que leur petitesse, leur éloignement ou leur obscurité dérobent à notre vue, et c'est ici l'un des points sur lesquels il importe le plus en ce moment de fixer notre attention.

De ces régions lointaines, où Dieu nous a permis de plonger nos regards pour y découvrir les agents que sa main puissante met en jeu dans tout l'univers, descendons sur la terre, et cherchons-y les conséquences des investigations astronomiques. Nous nous trouverons maintenant bien à l'étroit et bien petits sur notre modeste planète. Mais nous nous consolerons à la fois de notre exil et de notre infimité par la prodigieuse beauté du spectacle dont nous y sommes témoins, et par la conviction que si le Créateur de toutes choses n'avait pas eu sur nous des vues plus élevées que sur les simples brutes, il ne nous aurait pas plus permis qu'à elles de sonder et de contempler toute l'étendue de sa puissance. Alexandre étouffait en Asie; un plus illustre potentat moderne étouffait en Europe ; l'observateur de la nature respire partout l'air de l'immensité.

Constitution du Globe. — Si notre globe a primitivement été gazeux, la condensation successive de ses éléments a dû les faire passer par l'état liquide avant d'atteindre la solidification. On pourrait dire, à la vérité,

Digitized by Google

que les affinités chimiques ont dû produire parfois directement des combinaisons solides; et cela serait incontestable, si la température eût été suffisamment abaissée. Mais il ne paraît pas qu'il en ait été ainsi pour la terre, car les recherches des astronomes, des mathématiciens et des géologues, les ont conduits par des voies totalement différentes à des conséquences tellement identiques que nul homme instruit n'oserait maintenant les contester.

Les substances les moins gazéifiables auront dû se se liquéfier les premières et constituer un noyau liquide, enveloppé d'abord d'une atmosphère immense, qui déposa successivement les divers éléments dont elle était surchargée. D'autre part, le rayonnement de la chaleur dans le vide de l'espace a dû, dans la suite des siècles, refroidir le noyau et former une croûte à sa surface. Cette croûte augmentant extérieurement par les dépôts de l'atmosphère et du liquide que son refroidissement continu avait de nouveau formé, a pris cette constitution stratifiée si bien constatée par la géologie, malgré les nombreuses révolutions qu'elle a dû subir.

La croûte adhérait primitivement au noyau liquide qui l'augmentait de son côté par le refroidissement des matières adhérentes, et formait ainsi les terrains primitifs tels que le *granite* et le *gneiss* dont l'origine est évidemment ignée. Mais à la longue, ce noyau central se refroidissant toujours, et subissant la loi de contraction commune à tous les corps dont la température diminue, s'est contracté au point de ne plus offrir un support suffisant à la croûte que son poids aura fait fléchir dans les points les moins résistants et relever dans les autres parties, par suite

Digitized by Google

de l'amoindrissement du volume sphérique sous une surface constante. De là l'origine des vallées et des montagnes primitives encore peu élevées, telles que les Vosges dont nous sommes si voisins.

Un nouvel accroissement de la croûte par la continuation des dépôts atmosphériques, de ceux des mers contemporaines ou des déjections volcaniques, suivi d'une nouvelle contraction du noyau, produisit un nouvel affaissement; par suite, de nouvelles vallées et de nouvelles montagnes plus considérables que les premières, puisqu'elles provenaient du plissement d'une masse plus épaisse. De pareils phénomènes se sont produits un assez grand nombre de fois; les géologues connaissent aujourd'hui l'ordre dans lequel ils se sont succédés, et les principales chaînes auxquelles chacun d'eux a donné lieu. Les plus considérables de ces chaînes sont les plus récentes, et la grande Cordilière des Andes paraît être la dernière de toutes.

Ce n'est point ici le lieu d'approfondir des matières qui sont du ressort d'une science toute spéciale; notre objet étant seulement d'y puiser les principes de la météorologie, nous admettrons ces faits comme bien établis, car malgré leur singularité et leur peu de vraisemblance, ils ne sont plus aujourd'hui l'objet d'un doute pour les savants; et par savants nous n'entendons pas seulement quelques hommes privilégiés ou fascinés par leurs rêveries, mais tous les hommes sensés qui se sont tant soit peu livrés à l'étude de la nature, à la sérieuse observation des faits.

Le globe terrestre sera donc pour nous composé d'une écorce solide, d'environ vingt lieues d'épaisseur,

Digitized by Google

plus ou moins, peu importe pour notre objet. Au dessous de cette écorce est un noyau liquide incandescent, dont les éléments, par leurs réactions mutuelles, donnent souvent naissance à des émanations gazeuses assez abondantes pour ébranler l'écorce et s'y pratiquer des soupiraux qui constituent les volcans. Cette écorce est recouverte en partie par une masse liquide qui constitue la mer, et contribue si puissamment à l'existence de tous les corps organisés.

Au dessus du tout est l'atmosphère, dont l'épaisseur sensible ne s'étend pas au delà de vingt lieues. Cette atmosphère se compose actuellement de soixante-dix-neuf parties d'azote et de vingt-et-une d'oxigène; elle contient en outre quelques millièmes d'acide carbonique et les émanations gazeuses qui s'échappent du sol ou qui se produisent à sa surface, mais qui forment toujours une très petite portion de la masse entière. Enfin, elle contient aussi de l'eau en plus ou moins grande quantité, à l'état de dissolution ou sous la forme de vapeurs visibles, et cette circonstance nous donnera l'explication des phénomènes les plus importants.

Le poids de l'atmosphère équivaut à celui d'une couche d'eau de plus de dix mètres d'épaisseur. Sa densité au niveau du sol est telle qu'un mètre cube d'air pèse environ treize cents grammes; de sorte que le poids de l'air contenu dans une chambre de dix mètres de longueur, sur dix mètres de largeur et six de hauteur (telle à peu près que celle-ci) pèserait près de huit cents kilogrammes, et suffirait pour la charge de trois ou quatre chevaux. On conçoit aisément qu'une pareille masse, animée d'un mouvement rapide, doit produire des effets considérables.

Digitized by Google

Vents alizés. — Si rien ne troublait l'équilibre de l'atmosphère, elle formerait une couche de forme invariable autour de la terre. Mais le soleil, toujours placé dans le voisinage de l'équateur, y raréfie par sa chaleur les colonnes d'air, et les élève au dessus de leur véritable niveau. Les parties supérieures doivent retomber ensuite par leur propre poids et s'écouler vers les pôles, au dessus de l'air environnant ; en même temps, l'air frais des régions polaires survient dans la partie inférieure pour combler le vide des régions équatoriales, et produit un courant dans le sens du méridien. Mais la terre, tournant sur son axe d'Occident en Orient, a vers l'équateur un mouvement plus rapide dans ce sens que vers les pôles. Le courant d'air qui arrive des pôles, n'étant animé que du mouvement des régions d'où il arrive, doit, en s'avançant vers l'équateur, tourner plus lentement que les parties correspondantes de la terre. Les corps placés à la surface du sol doivent alors frapper l'air avec l'excès de leur vitesse, et en éprouver une action pareille à celle d'un vent qui soufflerait de l'est à l'ouest.

Cet effet que produisent les vents alizés, si bien expliqués par Laplace, peut être comparé à celui qu'on éprouve en chemin de fer, même par le temps le plus calme : en mettant la tête à la portière, on éprouve toujours la même sensation que produirait un courant d'air venant en sens contraire du mouvement du convoi ; ce n'est point alors l'air qui vient frapper la personne, mais bien la personne qui frappe l'air.

Les parties supérieures de l'atmosphère qui s'écoulent de l'équateur vers les pôles produisent des vents

Digitized by Google

inverses des alizés dans les hautes régions; car cet air étant animé d'une plus grande vitesse de rotation de l'ouest à l'est que l'air inférieur, doit produire un contre-courant dont l'existence a souvent été constatée. Ce contre-courant se fait sentir constamment au sommet du pic de Ténériffe avec une telle violence que M. de Humboldt pouvait à peine se tenir sur ses pieds, lorsqu'il alla visiter le cratère du volcan.

En s'éloignant de l'équateur, le contre-courant devient de plus en plus prépondérant sur les vents alizés, et refoule l'air inférieur de façon à produire les vents d'ouest et de sud-ouest qui sont les plus fréquents dans nos contrées.

De nombreuses causes locales, en partie connues, peuvent modifier les vents alizés et leurs inverses; mais nous n'insisterons pas davantage, pour le moment, sur ces mouvements généraux de l'atmosphère, ce que nous venons d'en dire suffisant à l'objet que nous proposons aujourd'hui. Les mouvements réguliers, mais restreints, et les mouvements accidentels ne seront signalés qu'à mesure qu'il deviendra nécessaire de les connaître.

Courants généraux de la mer. — La mer, ou cette nappe immense d'eau salée qui environne les continents de toutes parts et pénètre en plusieurs endroits dans l'intérieur des terres, est sujette, comme l'atmosphère, à de nombreux mouvements, dont quelques-uns présentent avec les vents alizés l'analogie la plus frappante.

Parmi ces courants de direction constante, on remarque d'abord celui qui, après avoir contourné le cap de Bonne-Espérance, s'avance du midi au nord,

Digitized by Google

le long de la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au golfe de Guinée. Là, ce courant prend une direction invariable de l'Est vers l'Ouest, des deux côtés de l'équateur, entre l'Afrique et l'Amérique, et coule avec une vitesse de plus de cinq lieues par jour. Ses eaux, en entrant dans la mer des Antilles et dans le golfe du Mexique, contournent le rivage de ce dernier et sortent, pour ainsi dire, comme un fleuve, par le canal de Bahama, au Midi de la Floride. Ce fleuve marin prolonge son cours le long des côtes de l'Amérique septentrionale, jusqu'à peu de distance au midi de Terre-Neuve, où il perd sa force et se dilate comme dans une embouchure ; mais il ne s'anéantit pas complètement, et se dirige avec une faible vitesse jusque vers les côtes de la Norwége, où il transporte beaucoup de productions de l'Amérique. De là il redescend vers l'équateur, le long des côtes de l'Europe, dont les découpures affaiblissent singulièrement son cours et lui font subir de nombreuses réflexions qui le rejettent vers le milieu de l'Océan. A la hauteur du détroit de Gibraltar, il se précipite en grande partie dans la Méditerranée, dont le niveau est sensiblement plus bas que celui de l'Océan.

Le long des côtes de l'Amérique, sa vitesse est d'une lieue par heure, sa température est beaucoup plus élevée que celle de la mer qu'il traverse ; les eaux y sont profondes, et les courants opposés qui se rencontrent sur les bords de son lit occasionnent, surtout du côté du continent, des espèces d'attérissements, d'où résultent des bancs de sable, ou tout au moins des fonds que la sonde atteint sans peine. Suivant les apparences, le banc de Terre-Neuve n'a pas d'autre origine. Les marins anglais nomment

Digitized by Google

cette partie du courant *Gulph stream*, c'est-à-dire *Courant du golfe.*

Le grand courant du Pérou qui s'observe à l'Ouest de l'Amérique méridionale présente à l'égard de cette partie du monde à peu près les mêmes circonstances que le précédent à l'égard de l'Afrique.

L'analogie de ces grands courants marins avec les vents alizés nous paraît en fournir une explication très simple, et que nous regrettons de n'avoir encore vu exposée nulle part. On les attribue généralement à la chaleur équatoriale, mais leur cause principale, suivant nous, serait l'attraction du soleil et de la lune combinée avec le mouvement de rotation de la terre d'Occident en Orient. En effet, en vertu de la cause inconnue à laquelle on est convenu de donner le nom d'attraction universelle, les particules de la mer tendent sans cesse à se rapprocher du soleil et de la lune, et par cela même se dirigent vers l'Équateur; mais la rotation du globe les transportant sans cesse à l'Orient des centres d'attraction, leur mouvement doit obliquer à l'Ouest pour les diriger vers ces centres. L'énorme masse d'eau mise ainsi en mouvement dans le Grand-Océan, se dirige vers les côtes orientales de l'Afrique dont la résistance les dévie dans la mer Rouge et vers le cap de Bonne-Espérance.

On voit déjà par là pourquoi le niveau de la mer Rouge doit être plus élevé que celui de la Méditerranée. La différence, dans le voisinage de l'isthme de Suez, est de plus de 8 mètres; de sorte que la canalisation de cet isthme produirait un courant contraire à celui de Gibraltar et pourrait ainsi modifier sensiblement les phénomènes météorologiques du bassin de la Méditerranée.

Digitized by Google

Le courant dévié vers le cap de Bonne-Espérance contourne ce cap et remonte vers l'Equateur en obliquant toujours vers l'Ouest pour se rapprocher des centres d'attraction. Il rencontre ainsi le Brésil qui forme la protubérance orientale de l'Amérique du Sud. Cette protubérance le divise en deux parties, comme le cap Gardafui à l'entrée de la mer Rouge. L'une de ces parties descend vers le détroit de Magellan, qu'elle contourne pour remonter à l'Ouest du continent et concourir à former le courant du Pérou. L'autre partie passe le long de la Guyane pour s'engager dans le golfe du Mexique, dont il suffit d'examiner la figure pour comprendre comment ce courant est renvoyé vers les côtes des Etats-Unis qui le dirigent à leur tour vers la Suède.

Un courant du même genre, mais moins intense, parce qu'il vient d'une mer moins étendue, se dirige de la mer Glaciale vers le banc de Terre-Neuve à la formation duquel il a sans doute concouru.

C'est aux courants polaires des anciens âges du globe que les géologues attribuent la dispersion des blocs erratiques, et les plus prodigieux effets des mers contemporaines sur le continent de l'Europe.

En laissant de côté toutes les causes particulières qui peuvent contrarier ou modifier ces grands courants, et parfois même les anéantir, notre conviction est que l'attraction du soleil et de la lune, jointe à la rotation de la terre et à la configuration des continents, rend un compte exact et aussi complet que possible de toutes les circonstances qu'ils présentent (1).

(1) En composant cet article, nous ne connaissions pas encore l'explication des grands courants donnée par M. Babinet. Ce savant les attribue à l'action échauffante du soleil combinée

Digitized by Google

Cause des Giboulées. — Voyons maintenant les conséquences les plus importantes pour nous, des faits qui viennent d'être exposés.

Lorsque le soleil franchit l'équateur pour se rapprocher du pôle boréal, il commence à rayonner vers nous une chaleur intense, et l'air en s'échauffant devient capable de dissoudre l'humidité dont le sol était imprégné ; aussi le temps est-il généralement clair et sec vers le milieu de Mars. Mais la température doit augmenter lentement, car on sait que la glace absorbe en fondant, et cela sans s'échauffer en aucune façon, plus des trois quarts de la chaleur qu'il faudrait pour faire bouillir un pareil poids d'eau froide. La fusion des glaces polaires doit donc enlever une quantité considérable de chaleur à l'air environnant. Le refroidissement se propage de proche en proche jusque dans nos contrées, et cette circonstance, jointe à l'évaporation de l'eau dont le sol était encore imprégné, ralentit les progrès de la chaleur, puisque l'eau pour se vaporiser absorbe, sans élévation de température, cinq fois et demie autant de chaleur qu'il en faut pour l'élever de 0° à 100°.

Voilà donc une double cause du peu de progrès que fait l'accroissement de température à mesure que le soleil se rapproche de notre zénith.

Les glaces de la mer, de même que celles de nos

dans tous les cas avec le mouvement de rotation de la terre. Mais la lecture de son mémoire ne modifie en rien notre manière de voir ; car, sans contester que, mathématiquement parlant, la chaleur solaire doit exercer une influence sur les mouvements de la mer, nous observerons que cette influence devrait se faire sentir aussi sur les marées, dans l'explication desquelles on n'en tient aucun compte, parce qu'elle est, à juste titre, regardée comme presque nulle comparativement aux effets de l'attraction.

Digitized by Google

rivières, ne fondent pas entièrement en place; il s'en détache des glaçons tellement monstrueux qu'ils ont reçu le nom de montagnes de glace; les courants polaires de l'Atlantique en entraînent un grand nombre vers le Sud, et, malgré la chaleur de plus en plus grande des latitudes qu'ils traversent, leur fusion n'est pas toujours entièrement opérée avant qu'ils atteignent des hauteurs plus méridionales que la France et les eaux chaudes du *Gulph stream*. Ces montagnes doivent donc refroidir beaucoup l'air qu'elles traversent, et cet air, chassé par les vents du Sud-Ouest qui dominent dans nos contrées, vient refroidir notre atmosphère saturée de l'humidité du sol qu'elle doit dès lors abandonner subitement en abondance.

Dès que le vent, dont la violence n'est jamais longtemps uniforme, vient à se ralentir, l'air échauffé par l'ardeur du soleil, redissout bientôt de nouvelles vapeurs qui sont précipitées à leur tour par de nouvelles bouffées du vent d'Ouest. Delà, ces alternatives fréquentes de pluie et de beau temps qui constituent les *giboulées*.

Dans l'intervalle de deux giboulées, le soleil est très ardent, parce que ses rayons en traversant l'atmosphère n'y sont plus aussi fortement atténués par les nombreuses réfractions qu'ils éprouvent toujours dans un air humide et trouble.

A mesure que la saison s'avance, le soleil échauffant de plus en plus l'hémisphère septentrional, les glaçons fondent plus tôt, ils n'atteignent plus des régions aussi méridionales, et les vents d'Ouest ne peuvent plus nous apporter l'air qu'ils ont refroidi; les giboulées doivent donc cesser, et c'est ce qui n'arrive ordinairement pour nous que vers la fin de Mai.

Digitized by Google

Lorsque le soleil rebrousse vers le Sud, les mêmes causes qui ralentissaient l'échauffement de l'air au printemps en ralentissent à son tour le refroidissement; les eaux de la mer en se congelant rendent à l'air toute la chaleur qu'elles lui avaient enlevée pour fondre, et la terre desséchée lui reprend la vapeur dont la liquéfaction le réchauffe à son tour : partant plus de giboulées; mais il ne faut pas dire plus de pluies, car, outre celles qui sont dues à des causes nombreuses et variées, nous en sommes toujours gratifiés vers l'époque où le soleil traverse l'équateur, soit en s'éloignant, soit en se rapprochant de nous, et cela pour des raisons d'équilibre atmosphérique que nous ne chercherons pas à développer ici.

Vents variables produits par les aérolithes. — Les vents alizés et les contre-courants qui en résultent, malgré les modifications que leur font éprouver les circonstances locales ou des causes encore inconnues, présentent dans leur ensemble une telle régularité, que leur cause assignée par notre illustre Laplace n'est plus aujourd'hui un objet de doute.

Outre ces vents réguliers, on en observe une infinité d'autres, dont quelques-uns sont tellement variables et capricieux qu'ils ont échappé jusqu'ici à toute explication. La constitution intérieure du globe doit certainement en produire un grand nombre, ainsi que nous essayerons plus tard de le prouver.

Mais il nous semble qu'au nombre de leurs causes, il y en a certainement une très puissante, presque sans cesse agissante, et à laquelle personne que nous sachions n'a encore songé. Cette cause, nous la puiserons dans les notions que nous possédons sur la constitution de l'univers.

Digitized by Google

Tout le monde a vu, et même souvent sans doute, des étoiles filantes ; mais si souvent que l'on en ait vu, il est difficile de se figurer combien elles sont nombreuses. En observant le ciel par une belle nuit, il n'est pas rare d'en voir jusqu'à plusieurs centaines en quelques heures. Les exemples que nous citerons bientôt ne laissent aucun doute à cet égard.

Sans pouvoir affirmer que toutes ces étoiles sont de la même nature, toujours est-il que bien certainement un grand nombre d'entre elles sont des corps solides dont le poids dépasse souvent plusieurs milliers et même plusieurs millions de quintaux.

Ce sont là des faits bien avérés. Le temps n'est plus où les pluies de pierres, si fréquemment citées dans les historiens et surtout dans les relations des voyageurs, étaient reléguées par nos savants au rang des absurdités insoutenables. Ce temps n'est pas loin à la vérité ; il ne remonte pas en France au delà de 1803, année dans laquelle il tomba à l'Aigle, en Normandie, une pluie de pierres considérable.

Cette pluie eut lieu le 26 Avril 1803, vers une heure après midi. Les pierres, au nombre de plusieurs milliers, étaient dispersées sur un espace ovale de près de trois lieues de longueur sur plus d'une lieue de largeur. Le grand nombre de témoins oculaires ne permettant pas de douter du fait, l'Académie des sciences fut priée de vouloir bien émettre son opinion sur un aussi singulier phénomène ; mais elle crut d'abord tout simplement que l'on voulait la mystifier. Cependant comme l'on commençait à reconnaître qu'il faut observer la nature avant de se prononcer sur ses lois, elle se décida à envoyer secrètement deux commissaires pour vérifier le fait sur les lieux mêmes, et

Digitized by Google

la pluie de pierres fut complètement avérée; il était absolument impossible de confondre ces pierres tombées du ciel avec celles que le sol contenait naturellement, ou que l'on aurait pu y implanter avec intention; une analyse minutieuse fit reconnaître qu'elles étaient semblables à celles que les traditions citaient comme ayant la même origine.

Dès lors il fut recommandé à tous les savants, à tous les voyageurs de porter leur attention sur ce genre de phénomène, et d'en signaler toutes les circonstances. On examina avec plus de soin ce qu'en disaient les auteurs, et l'on parvint bientôt à être fixé sur la nature et la cause immédiate du phénomène.

Les pluies de pierres viennent des étoiles filantes, qui sont comme autant de petites planètes circulant dans l'espace et venant, pour la plupart du moins, traverser notre atmosphère ; le frottement qu'elles en éprouvent, en vertu de la prodigieuse rapidité dont elles sont animées, les échauffe jusqu'à l'incandescence et en détache des parties plus ou moins considérables qui tombent sous forme de pluie.

Ce ne sont point là des conjectures; on voit la pluie tomber comme les étincelles d'une gerbe d'artifice, et je ne pourrai jamais oublier l'impression que fit un jour sur moi l'aspect de cet imposant spectacle, dont les exemples fourmillent maintenant dans les recueils d'observations scientifiques. Voici quelques-uns des plus saillants :

Le 22 Avril 1803, quatre jours avant la pluie observée à l'Aigle, de une heure à trois heures du matin, on vit, en Virginie et dans le Massachussets, des étoiles filantes tomber en si grand nombre dans toutes les directions qu'on aurait cru assister à une pluie de fusées.

Digitized by Google

Dans la nuit du 12 au 13 Novembre 1833, le nombre des étoiles filantes, observées à Boston et sur la côte orientale des États-Unis, dans une grande étendue, était si considérable que les évaluations les plus modérées en portaient le nombre à des centaines de mille. On les assimilait au nombre des flocons que l'on aperçoit dans l'air pendant une averse de neige.

Dans la nuit du 13 Novembre 1835, on vit à Lille une étoile filante plus grande et plus brillante que Jupiter ; elle laissa sur sa route une traînée lumineuse semblable en tout point à celle qui suit une fusée à baguette.

Une circonstance bien remarquable est que ces pluies de pierres n'apportent à notre globe aucun élément chimique nouveau ; d'où nous pouvons inférer que les matières qui composent l'univers, au moins dans la sphère des aérolithes, est partout la même que celle de la terre.

Les pluies de pierres sont fréquentes. Cependant les aérolithes ne tombent que très-rarement, eu égard à leur multiplicité, parce qu'ils passent à des hauteurs souvent trop grandes, et sont animés d'une trop grande vitesse, pour que la résistance de l'atmosphère suffise à leur dislocation.

Si l'on joint à la considération de leur nombre immense, celle de leur masse qui, pour l'un d'eux, a été trouvée de plus de 120 millions de quintaux, pour d'autres de beaucoup plus encore, puisqu'on en a vu qui dépassaient le volume des petites planètes, et dont le diamètre était d'au moins 30 ou 40 lieues, l'on concevra sans peine que de pareils projectiles, lancés avec des vitesses monstrueuses et venant à des intervalles rapprochés, souvent même en très grand nombre

Digitized by Google

à la fois, choquer l'atmosphère dans tous les sens, doivent y occasionner des perturbations très fréquentes et très considérables, mais qu'il nous est impossible de prévoir.

Nous croyons bien sincèrement que telle est l'une des principales causes d'un grand nombre de vents irréguliers dont on n'avait pu jusqu'ici trouver aucune explication.

Autres vents variables. — La prodigieuse variété que présente le cours des vents ne nous permet pas d'entrer ici dans le détail de tout ce que comporterait ce sujet. Nous savons qu'il suffit d'un changement de température pour occasionner une variation dans le poids spécifique de l'air, et par suite le déplacement de ses couches, et que la précipitation de l'eau, lorsqu'elle quitte la forme de vapeur élastique en se condensant, produit dans l'atmosphère un vide vers lequel se porte l'air environnant. Or, on sent que ces deux causes, et d'autres que peut-être nous ne connaissons point encore, se succédant et se combinant de proche en proche d'une infinité de manières, produisent dans le règne des vents cette foule de bizarreries qui les a rendus le symbole de l'inconstance. Non seulement il souffle en même temps des vents divers dans des contrées diverses, mais dans la même contrée l'on rencontre plusieurs vents selon la hauteur à laquelle on se place. Nous en avons déjà cité un exemple en parlant des vents alizés; les ascensions aérostatiques l'ont pleinement constaté en divers lieux pour les vents variables; et c'est d'ailleurs ce dont tout le monde peut se convaincre en examinant les nuages inégalement élevés, car on les voit souvent se mouvoir dans des sens

Digitized by Google

divers. L'air en circulant dans les vallées, en suivant les chaînes de montagnes, éprouve des effets analogues à ceux que les parois du lit d'une rivière exercent sur les eaux. On doit donc d'autant moins reconnaître les effets du courant principal qu'on se trouve plus loin du fil de ce courant et environné d'un plus grand nombre d'obstacles qui le modifient. Dans les régions libres, et là où les grands courants ont le plus d'effet, la régularité reparaît ; c'est ce qui a lieu pour les vents alizés et les moussons, et ce qui probablement donne une assez grande uniformité à la succession des phénomènes météorologiques dans plusieurs régions de la zône torride ; il semble même que c'est dans ces régions qu'il faut d'abord étudier la météorologie pour avoir l'espérance d'en découvrir les lois générales, altérées par une foule de causes accidentelles dans les zônes tempérées.

Les vents présentent de grandes variations dans leur vitesse et dans leur puissance ; lorsqu'ils ne parcourent que deux mille mètres par heure, ils sont à peine sensibles ; mais les ouragans qui renversent les édifices et déracinent les arbres ont quelquefois une vitesse qui dépasse cent-soixante mille mètres ou quarante lieues.

Electricité atmosphérique. — L'atmosphère est toujours chargée d'une plus ou moins grande quantité d'électricité qui joue un rôle important dans un grand nombre de phénomènes.

Dans les temps sereins, lorsqu'aucune cause perturbatrice ne vient mélanger les diverses couches d'air situées à une certaine distance de la terre, l'atmosphère est un vaste réservoir d'électricité positive, dont l'in-

Digitized by Google

tensité est soumise à des variations qui donnent deux maxima et deux minima toutes les vingt-quatre heures. La quantité d'électricité positive qui se trouve à l'état de liberté est assez faible avant le lever du soleil ; elle augmente d'abord lentement à mesure que l'astre s'élève, puis rapidement, et arrive ordinairement à son premier maximum au bout de quelques heures. Ce premier excès diminue d'abord rapidement, ensuite lentement, par degrés en quelque sorte symétriques de ceux de son accroissement, et arrive à son minimum quelques heures avant le coucher du soleil ; il recommence à croître dès que le soleil s'approche de l'horizon, et atteint peu d'heures après son second maximum, puis diminue jusqu'au lever du soleil, pour recommencer la même série d'alternatives.

L'expérience a constaté aussi que la force de l'électricité, pour les deux maxima et les deux minima, augmente depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin de Janvier, de sorte que la plus grande intensité a lieu en hiver, et la plus faible en été ; aussi trouve-t-on dans les mois d'hiver que, dans les jours sereins, l'augmentation de l'électricité est toujours en rapport avec l'accroissement du froid. C'est effectivement en hiver que les machines électriques fonctionnent le plus aisément. Voilà ce qui s'observe dans les couches accessibles à nos observations ordinaires, et ce qui n'est nullement en opposition avec les phénomènes qui s'accomplissent dans les hautes régions et qui produisent les orages en plus grande abondance et plus énergiquement en été qu'en hiver.

Dans les temps couverts, l'électricité libre est encore positive, et sa force toujours plus grande en hiver qu'en été. Pendant les orages, les pluies ou les chutes

Digitized by Google

de neige, elle est tantôt positive, tantôt négative, et son intensité est alors beaucoup plus considérable que dans les temps sereins. Il arrive souvent qu'elle change de signe plusieurs fois dans la journée ; Volta avait observé jusqu'à quatorze de ces changements pendant un seul orage.

Son intensité varie suivant les lieux ; elle est, en général, plus forte dans les lieux les plus élevés et les plus isolés, nulle dans les maisons, sous les arbres, dans les rues, dans les cours et dans les localités renfermées de toutes parts. Elle est cependant sensible dans les villes, au milieu des grandes places, au bord des quais, principalement sur les ponts et elle y est plus forte qu'en rase campagne.

On peut aisément se rendre compte des alternatives de maximum et de minimum que nous venons de signaler. Vers la fin de la nuit, l'électricité doit avoir une très faible intensité, car l'humidité de la soirée précédente et celle de la nuit qui l'a suivie ont dû transmettre à la terre une partie de celle qui s'était accumulée dans l'air. Dès que le soleil commence à réchauffer la terre, les vapeurs s'élèvent et emportent de l'électricité positive avec elles ; dès lors l'atmosphère s'en charge de plus en plus. Quand le soleil est parvenu à un certain degré d'élévation, la chaleur augmente, l'air se dessèche et ne transmet qu'avec peine le fluide électrique accumulé dans ses couches élevées ; il en résulte que les appareils électriques, situés près de la surface de la terre, indiquent une diminution d'électricité, bien que le fluide ne cesse point de s'accumuler dans les hautes régions. Le soleil approchant de la fin de sa carrière, l'air se refroidit, devient humide, et commence à transmettre plus abondam-

Digitized by Google

ment à la terre le fluide accumulé dans la haute atmosphère. L'intensité électrique doit donc augmenter avec l'humidité et la rosée, jusqu'à deux ou trois heures après le coucher du soleil. Enfin, quand l'air commence à s'épuiser d'humidité, l'électricité diminue de nouveau jusqu'au lendemain.

On voit par là pourquoi l'électricité de l'air serein est beaucoup moins forte en été qu'en hiver. L'air, dans le premier cas, étant chaud et sec, résiste avec plus de force à l'écoulement du fluide électrique accumulé dans les régions supérieures de l'atmosphère, tandis qu'en hiver son humidité doit produire un effet contraire. Mais l'accumulation de l'électricité libre, en été, dans les hautes régions, n'en est pas moins certainement l'une des causes de la fréquence des orages dans cette saison.

L'évaporation continuelle de l'eau à la surface du globe, les phénomènes de la végétation, les variations de température, le froissement des couches d'air sont autant de causes qui concourent à la production de cette énorme quantité d'électricité qui se trouve toujours à l'état libre dans l'atmosphère, quand le ciel est serein. On sait, en effet, que les changements d'état de l'eau pure ne troublent pas sensiblement l'équilibre des deux électricités; mais que, si ce liquide tient en dissolution des gaz, des acides, des alcalis ou des sels, même en petite quantité, la vapeur, en s'échappant, emporte avec elle un excès d'électricité négative ou positive, négative avec un acide, positive avec un alcali ou un sel; la solution conserve l'électricité contraire. Or, les eaux qui se trouvent à la surface de la terre, dans les bassins des mers, dans les lits des fleuves et des rivières, ou partout ailleurs,

Digitized by Google

tenant toujours en dissolution plus ou moins de substances salines, leur évaporation continuelle doit porter constamment dans l'atmosphère de l'électricité positive. On sait aussi que les gaz en se combinant, soit entre eux, soit avec des corps solides ou liquides, rendent libre de l'électricité dont la nature dépend de celle de ces corps. Lorsque les gaz abandonnent des combinaisons, les effets sont inverses. Ainsi, lorsque l'acide carbonique est absorbé par les feuilles et élaboré dans leur tissu pendant le jour, l'oxigène expulsé emporte avec lui l'électricité négative, tandis que le carbone, ou la plante, conserve l'électricité positive. Voilà ce qui se passe sous l'influence de la lumière solaire ; la nuit, les effets doivent être inverses, puisque l'acide carbonique est au contraire exhalé de la plante.

L'atmosphère et la terre sont constamment dans deux états électriques différents ; leurs deux électricités doivent donc se combiner sans cesse dans les couches inférieures de l'air, jusqu'à une certaine hauteur ; en rase campagne, l'expérience prouve qu'on ne commence à trouver de l'électricité positive libre qu'à un mètre environ au dessus du sol ; la recomposition s'effectue donc jusqu'à cette hauteur quand aucune cause étrangère ne vient la troubler. Au dessus, l'électricité doit se répandre dans l'air suivant une loi qui dépend de la mauvaise conductibilité de ses parties constituantes et doit varier à chaque instant, en raison des vapeurs qui s'élèvent du sol ou qui s'abaissent sur la terre. L'électricité positive qui se trouve constamment dans l'air pendant les temps sereins augmente en intensité à mesure que l'on s'élève au dessus du sol.

Digitized by Google

Les nuages paraissent provenir en général du mélange de deux courants d'air chargés d'humidité à des températures différentes, ou simplement de la condensation d'un excès d'humidité par un refroidissement subit. Mais quel que soit leur mode de formation, on peut aisément concevoir comment ils se chargent d'électricité, puisque nous venons de voir que, par le fait même de la vaporisation, les particules d'eau qui s'élèvent dans l'atmosphère sont chargées d'électricité positive. La terre ayant d'ailleurs elle-même un excès d'électricité négative, beaucoup de particules d'eau peuvent la partager et s'élever à l'état négatif. Lorsque les particules d'eau se réunissent pour former un nuage, l'électricité qu'elles possèdent se porte à la surface de ce nuage, et acquiert une tension d'autant plus grande que le nuage est plus dense. Ainsi les nuages peu denses et disséminés uniformément dans l'espace, comme ceux qui rembrunissent notre atmosphère pendant l'hiver, doivent être peu chargés d'électricité ; mais les nuages orageux sont ordinairement denses, isolés et d'une grande étendue ; ils se forment d'ailleurs habituellement dans les saisons chaudes, alors que l'air, parvenu au terme d'humidité extrême, abandonne, par un abaissement de température de quelques degrés, une quantité d'eau beaucoup plus grande que par un abaissement égal à une température moindre ; c'est pour ce motif que la formation des nuages orageux est plus fréquente en été qu'en hiver.

Lorsqu'il se forme un nuage, l'électricité se réunit d'abord en couches très minces à la surface de chaque globule aqueux de ce nuage. Si l'électricité est faible et que les globules soient peu rapprochés, chacun de

Digitized by Google

ces globules conserve son état électrique et le nuage n'est pas orageux, bien qu'il soit plus fortement électrisé que l'air environnant. Mais si le nuage est très dense, les globules qui le composent se trouvent très rapprochés et forment une masse à peu près continue; toute leur électricité se porte alors à la surface de cette masse où elle est retenue par la pression de l'air ambiant; plus le nuage est dense et étendue, plus la charge électrique est considérable. Il peut se former ainsi des nuages chargés les uns d'électricité positive, les autres d'électricité négative. Le voisinage de deux nuages chargés d'électricités différentes produit une décharge dont la lumière constitue l'*éclair*; le bruit qui accompagne cet éclair est le *tonnerre*.

On sait que l'étincelle électrique est douée d'une vitesse comparable à celle de la lumière qui ferait près de huit fois le tour de la terre en une seconde. Ainsi, dès que nous voyons un éclair, son effet est produit; nulle précaution ne serait plus capable de nous en préserver.

Nous n'entrerons pas ici dans l'examen du mode de propagation et des effets de la foudre : ces effets sont si nombreux, si variés, parfois si singuliers; ils confirment et contredisent alternativement si fréquemment et si formellement l'opinion vulgaire, que pour essayer de débrouiller le chaos qu'ils présentent, il est nécessaire de leur consacrer un article spécial.

Plusieurs des explications précédentes ne sont point nouvelles. Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler de temps en temps à notre souvenir des connaissances que la multiplicité de nos occupations nous fait souvent perdre de vue, et rend ainsi de plus en plus confuses. En revoyant d'ailleurs les choses que l'on

Digitized by Google

connaissait le mieux, elles se présentent souvent sous un jour nouveau qui fait ressortir des conséquences utiles ou des beautés agréables ; et peut-être n'est-il pas un seul d'entre nous qui n'entende toujours avec plaisir réciter quelques passages d'Ovide ou de Virgile, ou mieux encore l'une de ces fables si profondément philosophiques de notre inimitable Lafontaine.

La science à laquelle nous venons de consacrer cette lecture, commence à prendre un caractère imposant par la masse des faits qu'elle a recueillis et rattachés aux grandes lois de la nature ; et, d'après l'opinion de l'une des plus grandes autorités de notre époque, les observations météorologiques modernes nous révéleront un jour ce que dans chaque contrée, chaque année, chaque saison, on doit attendre de jours chauds et froids, sereins ou pluvieux, calmes ou agités par les vents, avec d'utiles prescriptions pour les cultures, les récoltes, les travaux publics, les transports de subsistances, les voyages, l'hygiène publique, enfin tout ce qui concerne les mille rapports du climat avec l'homme.

Digitized by Google

VOYAGES D'UN JEUNE NATURALISTE,

Par M. de Meissas, Membre titulaire.

INTRODUCTION.

La géographie physique est une des branches les plus importantes et les moins avancées des sciences naturelles. Elle ne se borne point à faire connaître la structure superficielle du globe, la direction et la hauteur des principales chaînes de montagnes, les cours des grands fleuves et les sinuosités des rivages de la mer. Il faut y joindre encore la connaissance des climats, c'est-à-dire des phénomènes météorologiques les plus importants qui s'accomplissent dans les différentes régions, ainsi que celle des productions animales ou végétales qui caractérisent ces mêmes régions.

Il faudra longtemps encore pour que cette science atteigne le degré de perfection auquel plusieurs autres sont parvenues, et qui lui permettrait de rendre des services importants au commerce et à l'industrie. Ce n'est qu'en vulgarisant ses principes, en inspirant le goût de son étude à la jeunesse que l'on peut espérer de lui faire faire des progrès rapides.

C'est sans doute dans ce but que plusieurs auteurs

Digitized by Google

ont composé des voyages imaginaires, dans lesquels ils exposent un plus ou moins grand nombre de faits intéressants.

Mais tous les ouvrages de ce genre dont nous avons pu prendre connaissance, sont essentiellement défectueux en ce qu'ils rassemblent dans une île déserte, ou tout au moins dans un espace très resserré, ce qui ne s'observe que dans des contrées d'une vaste étendue, et souvent même dans des points diamétralement opposés du globe.

On chercherait vainement des girafes, des lions ou des hyènes sur les confins de la Mer glaciale, des ours blancs en Afrique, des chameaux et des tigres à la Nouvelle-Hollande. Tous les singes à queue prenante sont en Amérique; tous les singes à abajoues sont dans l'ancien continent. Tous les animaux à bourse appartiennent à l'Amérique ou à l'Océanie. Les animaux de Madagascar se distinguent de tous ceux des autres contrées. On a toujours essayé sans succès d'amener et d'élever dans nos climats des orangs-outangs, des paresseux et une multitude d'autres animaux qui meurent en route ou peu de temps après leur arrivée.

Il est aujourd'hui bien constaté que toutes les espèces du genre *pingoin* se trouvent reléguées dans les mers les plus froides de l'hémisphère boréal; tandis, au contraire, que les *manchots*, antipodes des pingoins, reçurent en partage les eaux plus froides de l'hémisphère antarctique.

Les animaux à chaudes fourrures sont relégués vers les pôles ou sur le sommet des plus hautes montagnes. On ne trouve ni cygnes dans la zône torride, ni perroquets dans les zônes glaciales.

Digitized by Google

Il en est du règne végétal comme du règne animal. La Nouvelle-Hollande, Madagascar, l'Amérique sont en quelque sorte des mondes à part pour leur végétation comme pour leurs productions animales. Le Cap de Bonne-Espérance même est caractérisé par une flore spéciale; qui en fait une région bien distincte du reste de l'Afrique. Chaque division géographique du globe, chaque climat est en général caractérisé par une végétation particulière. On conçoit, en effet, que la nature, l'état et l'exposition du sol, la température, l'humidité de l'atmosphère, l'intensité de la lumière, la fréquence et la direction des vents, les orages, enfin tous les agents physiques dont l'ensemble constitue le climat, doivent exercer sur la végétation une influence plus ou moins grande.

C'est donc donner à la jeunesse des idées fausses que de resserrer dans un étroit enclos des phénomènes incompatibles et des productions qui ne peuvent s'y trouver réunies.

Nous nous sommes proposé de suivre une voie différente. Toutefois, comme un ouvrage didactique a toujours peu d'attraits pour le plus grand nombre des lecteurs, nous avons conservé la forme de voyage.

Un jeune homme parcourt successivement les différentes parties du monde, sous la conduite de son père qui lui fait remarquer les faits les plus saillants, en ayant soin de lui en donner l'explication la plus vraisemblable. Quelques scènes des mœurs ont été intercalées pour détruire la monotonie du sujet.

Un travail de ce genre ne pouvant être qu'une compilation, nous avons dû en puiser les matériaux dans les recueils les plus dignes de confiance, tels que le grand ouvrage sur l'Egypte, le Voyage aux

Digitized by Google

Terres australes entrepris par ordre du premier Consul, ceux de Le Vaillant, de Volney, de l'amiral d'Urville, de Humboldt, etc.

I.

LE PIC DE TÉNÉRIFFE.

Par une belle et froide matinée d'automne, nous partîmes du Hâvre, mon père et moi, pour visiter les côtes de l'Afrique et les principales îles qui l'entourent.

J'étais alors à peine âgé de seize ans; j'avais fait de médiocres études littéraires, mais je possédais quelques notions de mathématiques et j'étais passionné pour l'histoire naturelle, dont mon père avait su de bonne heure m'inspirer le goût, en me faisant admirer et comprendre tous les phénomènes que nous pouvions observer et qui ne dépassaient pas la portée de ma jeune intelligence. Il profitait habilement de l'intérêt que ses leçons m'inspiraient, pour faire ressortir à mes yeux la puissance et la sagesse de Dieu, qui a su mettre tant d'harmonie et d'utilité dans toutes ses œuvres.

Le but de mon père n'était pas seulement de m'instruire, mais encore, et même avant tout, de développer et graver dans mon cœur les sentiments religieux qu'il regardait avec raison comme une source inépuisable de consolations dans les plus cruelles épreuves de la vie. Ses excellentes instructions, et les nombreuses observations que j'ai pu faire moi-même, tout en perdant beaucoup de leur attrait sous une plume aussi peu exercée que la mienne, pourront, je

Digitized by Google

l'espère, être encore de quelque utilité pour la jeunesse, et cet espoir me servira d'excuse auprès des personnes qui seraient disposées à me blâmer d'oser augmenter mal à propos le nombre déjà beaucoup trop grand des livres mal écrits. Si ces personnes sont instruites, elles me sauront même gré de n'avancer rien de faux, condition bien rarement remplie par les ouvrages destinés à des lectures instructives.

La Manche était couverte d'épaisses brumes, et ses flots violemment agités. Mais après avoir doublé la Bretagne, à mesure que nous avancions vers le sud, le ciel devenait plus pur, les flots plus calmes, la température plus douce.

Après avoir longé les côtes de l'Espagne, du Portugal, la Lusitanie des anciens, passé près de Lisbonne, si célèbre par la catastrophe qui l'anéantit presque entièrement vers le milieu du dernier siècle ; nous eumes bientôt la vue du fameux Pic de Ténériffe, situé au milieu des îles Canaries et dans celle dont il porte le nom. Sa large base était alors voilée par les nuages, tandis que sa cime, éclairée par les derniers rayons du soleil, se dessinait majestueusement au dessus d'eux. Ce pic n'a pas plus de quatre mille mètres de hauteur, et plusieurs montagnes ont près du double, mais son isolement au milieu des mers, la présence des îles *Fortunées* qu'il annonce au loin, les souvenirs qu'il rappelle, les grandes catastrophes qu'il proclame et dont il est lui-même un prodigieux effet, tout concourt à lui donner une importance que ne sauraient avoir les autres montagnes du globe.

Qu'on se figure une côte escarpée, noirâtre, profondément sillonnée par les torrents, sans aucune autre trace de végétation que quelques tiges rabougries

Digitized by Google

de cactus et d'euphorbes; au delà de ces côtes inhospitalières qu'on imagine plusieurs gradins de hautes montagnes, également dépouillées de verdure, hérissées partout de pitons aigus, de crètes arides, de roches bouleversées; et encore au delà de toutes ces montagnes, le Pic de Ténériffe s'élevant comme un énorme géant au dessus d'elles, on aura une juste idée du spectacle imposant qui s'offrit à nos yeux.

J'éprouvais un sentiment de terreur et d'admiration. Mon père sut en profiter pour me faire connaître l'un des moyens que la Providence a sans doute employés pour former ces montagnes.

« Mon fils, me dit-il, la terre n'a pas toujours été solide, les savants croient pouvoir nous l'affirmer. A mesure qu'on pénètre plus avant dans le sol, on voit la température s'élever si rapidement, qu'à vingt lieues de profondeur elle doit atteindre plus de deux mille degrés, ce qui suffit pour fondre toutes les substances que nous connaissons. Nous devons donc croire que tout est liquide et d'une chaleur excessive, depuis le centre de la terre jusqu'à vingt lieues de sa surface. Or la terre a trois mille lieues d'épaisseur, sa croûte solide est donc moins épaisse pour elle que ne le serait l'écorce la plus fine pour la plus grosse orange. Le noyau liquide, en raison de sa prodigieuse chaleur et des matières diverses qui le composent, est soumis à des bouillonnements, des boursouflements et des dégagements de vapeurs tellement puissants, qu'ils suffisent pour ébranler la croûte et la percer même en certains endroits, pour s'échapper et entraîner avec elles des matières qui les recouvrent, comme nous voyons le lait et le bouillon, lorsqu'ils sont sur un trop grand feu, se boursoufler et jaillir hors du

Digitized by Google

vase. Les ébranlements sont ce que nous appelons *tremblements de terre;* les trous par où sortent les matières sont les *volcans*, et le jaillissement de ces mêmes matières prend le nom d'*éruption*.

» Tu as entendu parler des tremblements de terre. Ce terrible fléau fait souvent en un instant un monceau de ruines des plus florissantes cités. Celui qui renversa Lisbonne en 1755, ébranla l'Europe jusqu'à la mer Glaciale, le Groëland et le Mexique ; en Afrique, il détruisit les villes de Maroc, Fez et Méquinez. En 1783, la Calabre, province méridionale de l'Italie, fut également désolée par un tremblement de terre ; le sol s'entr'ouvrit de toutes parts, en crevasses dont quelques-unes avaient jusqu'à cent cinquante mètres de largeur. De nos jours, la Guadeloupe a été ruinée par une de ces effroyables catastrophes dont je pourrais citer encore de nombreux exemples.

» Dans ces violentes commotions de la nature, on voit souvent de grandes étendues de terrain s'enfoncer tout-à-coup, entraînant avec elles tout ce qui les recouvre, et former des gouffres énormément profonds. Des régions entières surgissent du fond des mers, d'autres s'y engloutissent; des montagnes sont renversées et des fleuves déviés de leur cours. Tels sont les désastres produits par l'emprisonnement des vapeurs sous la croûte du globe, comme dans une chaudière fermée de toutes parts, trop mince pour les maîtriser, et dont les volcans sont autant de soupapes de sûreté par où le trop plein se déverse à l'extérieur, sur une étendue interdite à toute habitation, mais toujours bien moins considérable que celle qui eût été infailliblement désolée sans l'existence du volcan.

» Dès qu'une éruption s'opère quelque part, les

Digitized by Google

secousses deviennent moins violentes et moins nombreuses ; bientôt même elles cessent tout-à-fait. Les volcans sont donc bien des soupapes ou évents naturels, préparés par la Providence pour prévenir le bouleversement complet du globe et sa rupture inévitable en pièces qui seraient lancées dans l'espace où elles pourraient former autant de nouveaux astres circulant autour de la terre, à la manière de la lune.

» L'éruption, pour se manifester, commence par briser avec violence la croûte terrestre qui se trouve sur sa direction. Le terrain est soulevé, crevassé en tous sens, et bientôt l'éruption se déclarant, il se fait, comme par l'action d'une mine formidable, une ouverture en forme d'entonnoir dont les débris sont lancés de toutes parts, et par laquelle se dégagent les matières de l'éruption. Cette ouverture en entonnoir a reçu le nom de *cratère*, à cause de sa forme qui est celle d'une coupe.

» Lorsqu'une éruption se prépare, le volcan lance d'abord des fumées abondantes, composées en grande partie de vapeurs d'eau, puis des matières pulvérulentes qu'on nomme *cendres*. Il s'y joint ensuite des fragments de pierres poreuses, incandescentes, des blocs de matières solides, puis des matières fondues arrachées à celles qui bouillonnent dans le cratère, et qui, s'arrondissant par leur mouvement dans l'air, forment les *bombes* volcaniques. De tout cela résultent de prodigieuses gerbes d'artifices lancées à de grandes hauteurs par une force qui excède souvent deux cents fois celle des plus puissantes machines à vapeur, et retombent à des distances qui peuvent atteindre plusieurs centaines de lieues. Les vapeurs et les cendres forment quelque fois des nuages énormes, assez épais

Digitized by Google

pour intercepter la lumière du jour et couvrir de ténèbres tous les environs. Ces nuages poussés par les vents sont portés au loin. En 452, celles du Vésuve allèrent tomber jusque sur Constantinople. Les matières en fusion qui ne sont point lancées avec assez de violence pour se détacher du sol, s'élèvent en cônes et en dômes. Le pic de Ténériffe, que nous avons sous les yeux, est un des cônes les plus remarquables ainsi formés.

» Outre les matières fondues qui s'élèvent en cônes et en dômes, il y en a d'autres qui prennent le nom de *laves ;* elles s'écoulent autour du volcan et peuvent couvrir une grande étendue de pays où elles forment un vaste lac de feu. Ces laves se refroidissent bientôt à l'extérieur, se solidifient, se rident et se gercent ; la croûte poreuse qui en résulte prend le nom de *ponce;* elle forme une sorte de manchon qui préserve l'intérieur du refroidissement, à tel point que, plus de vingt ans après leur sortie de la terre, le sein des laves exhale souvent encore des vapeurs brûlantes.

» Les laves qui surgissent par les gerçures ou crevasses, peuvent résister plus longtemps aux influences de l'air et des pluies que le sol environnant qui s'éboule peu à peu, et finit par laisser à nu les laves solidifiées sous la forme d'immenses crêtes que les Anglais ont nommés *dikes* ou *murs du diable.*

» Tu connais l'odeur piquante du soufre enflammé ; elle est produite par le gaz *acide sulfureux.* Tu connais aussi l'odeur horriblement repoussante des œufs pourris; elle est produite par le gaz *acide sulfhydrique.* Ces gaz font partie des vapeurs qui émanent des volcans, longtemps encore après qu'ils ont cessé de lancer des laves ; tous les deux sont très dangereux à respirer ;

Digitized by Google

la moindre quantité d'acide sulfhydrique suffit pour donner la mort aux êtres délicats ; ce gaz brûle en produisant des flammes légères qu'on n'aperçoit bien que pendant la nuit.

» Les vapeurs mortelles qui s'exhalent du charbon embrasé, et que tant de personnes fatiguées de la vie emploient pour se détruire, forment *l'acide carbonique*, se dégagent aussi en extrême abondance de plusieurs volcans. Ce dernier gaz est d'autant plus dangereux qu'inodore et invisible, rien ne révèle sa présence. A Java, dans la *vallée du poison*, il est un véritable objet de terreur pour les habitants ; le sol y est partout jonché de carcasses de tigres, de chevreuils, d'oiseaux, et même d'ossements humains ; car tout être vivant est asphyxié dans ce lieu de désolation.

» Ces divers gaz, joints à plusieurs autres et à une prodigieuse quantité de vapeurs d'eau, détruisent la solidité du sol qui les recouvre, en forment une bouillie qu'ils lancent avec une épouvantable violence. Au Pérou, ces éruptions boueuses sont fréquemment remplies de petits poissons dont l'espèce vit dans les lacs du voisinage et qui semblent ainsi vomis par les volcans.

» Ce n'est pas seulement au milieu des terres que les éruptions volcaniques ont lieu ; elles se produisent aussi au fond des mers. Les cônes ou les dômes qu'elles tendent alors à former peuvent surgir hors des eaux, plus ou moins profondément dégradés par la résistance de l'énorme masse liquide qu'ils ont eu à traverser.

» Les Canaries, les Açores et toutes les îles répandues dans l'Océan Atlantique sont ainsi des produits de volcans. Toutes paraissent sortir du sein d'une mer

Digitized by Google

profonde ; leurs flancs sont presque verticaux ; les canaux qui les séparent sont d'une profondeur immense. Cette origine des îles atlantiques est tellement incontestable que l'on a vu surgir de cette façon deux des Açores depuis le commencement de notre siècle. »

II.

SÉJOUR A TÉNÉRIFFE.

Plus nous approchions de l'île, plus le pic, qui se distingue en mer à cinquante lieues de distance, semblait se mettre au niveau des montagnes voisines ; à quatre lieues, il ne fut plus possible de le distinguer d'avec elles. Dans cette position, Ténériffe n'offrait à la vue qu'un amas de montagnes, si serrées et si rapprochées qu'on n'en distinguait plus que les pointes.

Nous abordâmes au port de Sainte-Croix qui est à l'est de l'île, et où nous mouillâmes par quarante-cinq brasses de profondeur à trois encâblures de terre. Ce port serait assez bon si l'encrage y était assuré ; mais son fond, composé de roches escarpées, est sujet à laisser glisser les ancres et à couper les câbles ; il passe d'ailleurs pour fort sain. On y pêche au printemps une grande quantité de maquereaux. Ce poisson, presque le seul qu'on trouve alors en cet endroit, y est en si grande abondance qu'il semble que tous ceux des mers voisines s'y soient rendus. Il suffit de jeter la ligne pour être sûr d'en retirer un poisson, souvent même sans amorce. Les habitants de Ténériffe en font une pêche avantageuse ; dès que la nuit est venue, lorsque la mer est tranquille, ils se munissent de

Digitized by Google

flambeaux, et se dispersent avec leurs canots dans toute la rade, à une lieue à la ronde. Arrivés dans les quartiers qui leur paraissent les plus poissonneux, ils s'arrêtent tenant leur flambeau au dessus de l'eau, de façon qu'il les éclaire sans les éblouir; et dès qu'ils voient le poisson se jouant sur l'eau, rassemblé autour de la lumière, ils donnent un coup de filet qu'ils vident aussitôt dans leur canot. Ils vont ainsi toujours pêchant jusqu'à ce que leur provision soit faite. Tant que la pêche dure, les canots chargés assiégent les navires pour vendre leur poisson qu'ils donnent à très bas prix.

Le maquereau des Canaries diffère de celui d'Europe; il est moins large et plus petit, quoique fort alongé; sa peau est d'un bleu foncé sur le dos, argentée sous le ventre, et agréablement marbrée; sa chair est blanche et ferme, un peu sèche; mais quoiqu'inférieure à celle du maquereau d'Europe, elle est encore d'un bon goût.

Lorsque nous descendîmes à terre, la mer était fort tranquille dans la rade; mais le rivage étant très escarpé et couvert de galets que les vagues entraînent et rapportent alternativement, l'attérage est fort difficile; on est obligé de profiter de la lame qui porte à terre, d'avoir soin que le canot ne tourne point et qu'il ne rebrousse pas vers la mer. C'est à quoi veillent des matelots qui attendent sur le rivage; dès qu'ils voient arriver une lame, ils se mettent à la mer, saisissent le canot, l'enlèvent avec les passagers qu'il contient, et le portent à terre avec autant de force que d'adresse.

Près du rivage est la ville de Sainte-Croix, située sur un plateau peu élevé; ses maisons sont en pierre,

Digitized by Google

à trois étages; elle contient de huit à dix mille habitants. A trois lieues à l'ouest de cette ville, en suivant les gorges des montagnes qui élèvent insensiblement le terrain, on trouve celle de Lagunes, assise au pied du pic de Ténériffe qui occupe le centre de l'île et dont le sommet est couvert de neiges éternelles.

Dans les cantons peu élevés la terre cultivable est rougeâtre, peu profonde, mais d'une grande fertilité. Dans les gorges des montagnes situées au nord et à l'est de Sainte-Croix, on trouve les plus belles forêts d'orangers, de citronniers, de cédrats et de limoniers de toutes les espèces. Les grenadiers et les figuiers y croissent partout en grand nombre.

Aux plus excellents fruits de l'Europe, les habitants de Ténériffe joignent ceux de l'Afrique, tels que les bananiers, les papayers et les ananas qu'ils cultivent dans leurs jardins. Les caroubiers, les melons de toute espèce, et surtout les melons d'eau, occupent les parties les plus ingrates. Les vallées qui forment leurs campagnes portent les plus beaux blés du monde, au milieu desquels s'élèvent par intervalles des bouquets de sang-dragon qui, par leur hauteur et leur forme, imitent le port majestueux du latanier ou *palmier éventail;* le *dragonnier* qui porte ces magnifiques bouquets est un arbre particulier aux Canaries et à Madère; son tronc ressemble à un serpent monstrueux, et son suc au sang épaissi des animaux.

Les côteaux sont mis en vignobles qui ont acquis une grande célébrité par les excellents vins qu'ils produisent et que l'on connaît sous les noms de *vin de Canarie* et de *vin de Malvoisie*. Le premier se tire d'un gros raisin qui donne un vin fort et capiteux. On fait l'autre avec un petit raisin à grain rond et très-doux

Digitized by Google

la liqueur qui en provient a une saveur des plus agréables qui lui donne une grande supériorité sur le premier.

Le revers des montagnes, exposé au nord ou à l'ouest, est d'une aridité extrême. Il ne présente à la vue qu'un amphithéâtre de rochers nus, d'un gris d'ardoise, taillés en parallélipipèdes verticaux dont les angles sont fort tranchants, et qui forment comme autant de précipices élevés les uns au dessus des autres. On n'y trouve plus sous ses pieds que des cendres, des ponces et des pierres calcinées.

Il n'y a point de rivières à Ténériffe, ni dans aucune des îles Canaries; tout au plus y trouve-t-on quelques sources à mi-côte des montagnes. Les habitants y sont presque partout réduits à l'usage des citernes. Le peu d'étendue de ces îles, la hauteur énorme des montagnes qui les couvrent sur tous les points, la profondeur des vallées, leur pente rapide vers la mer, et surtout leur peu de longueur, tout concourt à s'opposer à la formation de rivières ou même de ruisseaux tant soit peu considérables. Aussi la fertilité du sol qui les fit jadis nommer les *îles Fortunées* est-elle restreinte à une bien petite étendue.

L'heureuse température de Ténériffe et la bonté des pâturages contribuent beaucoup à l'excellence des bestiaux qu'on y nourrit. On y voit de beaux troupeaux de bœufs et des chevreaux d'un goût exquis; les moutons y sont moins communs. On y élève des volailles de toute espèce, mais le gibier, surtout en oiseaux, y est fort rare. Le serin, qui devient jaune ou presque blanc en France, est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte. Ce changement de couleur provient sans doute de la différence des climats.

Digitized by Google

Sur le versant productif des montagnes, la région moyenne est couverte de tithymale arbrisseau, et les sommets de forêts d'euphorbes, dont les tiges, de quatre à cinq mètres de hauteur, paraissent d'en bas comme une vaste pelouse d'une herbe très fine. Autour de ces plantes serpentent de nombreux liserons dont les fleurs se mêlant aux leurs, produisent un tapis d'un aspect enchanteur, et qui sans doute a beaucoup contribué à la réputation de fertilité de ces îles. On ne se lasse point d'admirer de pareils tableaux et la douceur d'un pays où il ne gèle jamais.

L'impression que me causèrent les productions et l'ombrage de la forêt de Laguna ne saurait se peindre; il me serait impossible de faire passer dans l'âme de mes lecteurs les sensations délicieuses que j'éprouvais en me reposant sous ces beaux arbres touffus qui ne se dépouillent jamais de leurs feuilles. Entrelacés de végétaux odorants, dont l'hiver respecte la parure, ils ombragent un sol couvert de mousses verdoyantes et d'élégantes fougères qu'un soleil ardent ne peut dessécher. Des fleurs nouvelles y brillaient encore de toute leur fraîcheur à la fin d'Octobre. La paix et le silence du bois, qui n'était troublé que par le chant des serins et le roucoulement des ramiers, me ravirent d'admiration. Je voyais pour la première fois, abandonnées à elles-mêmes, ces plantes des pays chauds qui languissent dans nos serres à l'aide d'une température factice.

On croirait que c'est la forêt de Laguna que le Tasse a voulu décrire, en parlant des îles Fortunées où il place le palais d'Armide. « Un air délicieux, dit-il, parfumé par des fleurs, est raffraichi par les zéphyrs; leur haleine, toujours égale, n'y reçoit point

Digitized by Google

du soleil le mouvement ou le repos; l'été n'y darde point ses feux ; l'hiver ne s'y arme point de ses glaces; les nuages n'y troublent point la sérénité de l'air ; un azur éternel y embellit les cieux ; sur des gazons toujours verts se balancent des fleurs toujours nouvelles, et les arbres y conservent un éternel feuillage. »

Nous quittâmes l'île de Ténériffe après huit jours de relâche. Les vents assez modérés pour ne pas trop agiter la mer nous permirent de voyager tranquillement jusque sous le tropique. Là les jours clairs et sereins et les grandes chaleurs nous firent connaître que nous avions de nouveau changé de climat, l'hiver, le printemps, l'été, nous avions éprouvé toutes les saisons en moins de six semaines. La mer qui, dans ces parages paraît comme en feu, lorsqu'elle est agitée pendant la nuit, marquait notre route par un sillon de lumière que le vaisseau laissait derrière lui.

Les émotions que j'avais éprouvées en approchant de Ténériffe, et pendant notre séjour dans l'île ayant vivement exalté en moi le désir d'apprendre, mon père profita des loisirs de la traversée pour me donner sur l'Afrique et sur l'Océan des notions de nature à faire sur mon esprit l'impression la plus durable.

III.

TABLEAU DE L'AFRIQUE. — PÊCHE D'UN REQUIN.

L'Afrique est une presqu'île immense, assez semblable par sa forme à une grappe de raisin suspendue à l'Asie par une queue très courte qui porte le nom

Digitized by Google

d'*Isthme de Suez*. Elle est, pour ainsi dire, à cheval sur l'équateur qui la partage en son milieu.

Les bords de cette presqu'île penchent de tous côtés vers les mers qui l'entourent. La pente septentrionale, qui forme la partie méridionale du bassin de la Méditerranée, est due au soulèvement de l'Atlas, grande chaîne de montagnes qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis la Lybie jusqu'à l'Océan atlantique, et se prolonge peut-être au-delà, sous la mer, jusque dans les îles Canaries, qui ne seraient plus alors que des volcans de cette chaîne. Les pentes orientales et occidentales sont formées chacune par plusieurs séries de chaînes de montagnes. Au sud est une pente bien moins étendue que les autres, formée par les monts du Cap.

On n'a que des données vagues sur l'intérieur de la presqu'île, qui présente, au rapport des habitants, des déserts immenses, des chaînes de montagnes, des fleuves, de grands lacs dans lesquels ces fleuves viennent s'engloutir, et surtout de vastes plaines, véritables mers de sables que bien peu de voyageurs encore se sont hasardés à parcourir. Aucune rosée, aucune pluie ne vient humecter ces plaines désertes, ni développer le germe de la vie des plantes dans le sein brûlant de la terre. Car de toute sa superficie s'élèvent des colonnes d'air embrasé qui dissolvent les vapeurs et engloutissent les nuées à leur rapide passage. Partout où le désert s'approche de la mer, comme près du Cap-Blanc, à l'ouest du Sahara, l'air imbibé par les vapeurs de l'Océan se précipite en torrents dans l'intérieur du pays pour remplir le vide occasionné par les courants d'air verticaux. De légers troupeaux d'autruches et de gazelles, des lions et des

Digitized by Google

panthères voraces sont à peu près les seuls habitants de cet espace immense. Sans le chameau, animal patient, sobre et capable par sa constitution de demeurer longtemps sans boire, l'homme ne pourrait parcourir des régions où l'on ne trouve de quoi calmer ni la faim, ni la soif. Et, même avec le secours de ce quadrupède, il échouerait encore contre la vaste étendue du désert, si les premiers voyageurs qui ont osé s'y aventurer, n'avaient découvert de loin en loin, des sources, ou plutôt des mares d'une eau saumâtre, soit à la surface du terrain, soit dans son sein, en y creusant des puits pour y renouveler leur provision. Ces mares et ces puits tracent, pour ainsi dire, depuis un temps immémorial, au milieu du désert, des routes dont on ne saurait s'écarter sans s'exposer à une mort certaine. Et, cependant, rien n'est plus difficile que de ne pas s'égarer dans des lieux où la monotonie des objets qui entourent le voyageur, de l'horizon qui borne sa vue, ne présente aucun repère; où les sables mouvants soulevés par la tempête, viennent effacer les vestiges de ceux qui l'ont précédé, et l'engloutissent lui-même dans les flots qu'ils amoncèlent autour de lui. Enfin, pour combler les désastres de cette affreuse solitude, où les ossements des hommes et des animaux qui ont succombé dans une route aussi périlleuse avertissent le voyageur du sort qui l'attend, le *Kamsin*, vent brûlant, dessèche en peu de minutes la végétation et suffoque les êtres animés qu'il rencontre sur son passage. Les chameaux, pour échapper au souffle empoisonné de ce terrible météore, ont l'instinct d'enfoncer leur nez dans le sol, et les hommes n'ont rien de mieux à faire que de les imiter.

La pente septentrionale de l'Afrique ne présente

Digitized by Google

aucun cours d'eau important, à l'exception du Nil. Les autres pentes en présentent plusieurs.

Le Nil formait, pour les anciens, la séparation de l'Asie et de l'Afrique. L'Egypte qu'il arrose embrasse dans ses limites politiques une étendue de terrain considérable, parce qu'on y comprend une partie des déserts qui s'étendent à l'orient et à l'occident. Mais dans ses limites naturelles, c'est-à-dire en la restreignant au terrain cultivable, l'Egypte n'est qu'une portion de la vallée du Nil, comprise depuis Syène jusqu'à la Méditerranée, sur une longueur d'environ deux cents lieues.

La vallée entière comprend une étendue de plus de six cents lieues. Elle a son origine dans les montagnes de la zône torride, à quelques degrés de l'équateur, pays sujets à des pluies longues et périodiques. Les nombreuses vallées secondaires qui s'y rendent, les rivières qui s'y jettent, enferment dans leurs branches multipliées une vaste étendue de pays cultivé désignée sous le nom d'Abyssinie. Toutes ces rivières, réunies en deux branches principales, forment deux grands fleuves : le *Nil blanc* et le *Nil bleu*, qui viennent se joindre au dessus du lieu célèbre sous le nom d'*Ile de Méroë*. Ici, la vallée, sous un ciel toujours serein et un climat constamment sec, présente un caractère nouveau : aucun rameau fertilisé ne s'y rattache ; aucune source nouvelle ne grossit plus ses eaux ; réduite à un tronc unique, elle descend en formant de vastes replis au milieu des déserts, et s'avance ainsi, sous le nom de Nubie, jusque vers le tropique où le fleuve franchit en mugissant sa dernière cataracte et coule pendant l'espace d'une heure sur un sol de granit, entre des îles et des rochers sans nombre qui en-

Digitized by Google

travent et embarrassent son lit. Au delà, son cours redevient libre ; la vallée, plus régulière, prend alors le nom d'Egypte ; elle conserve le même caractère qu'elle avait dans la Nubie, et, sans jeter à l'orient ou à l'occident aucune ramification, sans recevoir dans tout son cours ni rivière ni ruisseau, sans liaison quelconque avec d'autres pays cultivés, elle traverse, comme un long ruban de verdure, les déserts qui s'étendent depuis le tropique jusqu'à la Méditerranée. D'abord resserrée entre deux chaînes de montagnes, sa largeur est peu considérable ; elle porte le nom de Saïd ou Haute-Egypte, nommée par les anciens Thébaïde, à cause de la fameuse Thèbes aux cent portes qui en était la capitale. A trente-six lieues de la Méditerranée, elle s'élargit subitement, et se termine par une grande plaine triangulaire que le Nil enveloppe et qui porte le nom de Delta ou Basse-Egypte.

Les deux chaînes de montagnes qui encaissent la vallée de l'Egypte sont médiocrement élevées, incultes dans toute leur étendue, et même absolument nues depuis leur base jusqu'à leur sommet. Ces montagnes sont formées de calcaire reposant sur du grès, lequel repose à son tour sur du granit.

Le calcaire est le genre de pierre avec lequel on peut faire de la chaux en la chauffant fortement ; la craie, le tuff et le marbre sont des calcaires. Le grès est un sable dont les grains sont fortement collés entre eux ; les rues de Paris sont pavées en grès. Enfin le granit est une pierre excessivement dure, composée de cristaux divers soudés ensemble ; on fait avec le granit des bornes, des bordures de trottoirs, et en général des constructions qui nécessitent une très grande solidité ou qui doivent parvenir à la

Digitized by Google

postérité la plus reculée. L'obélisque de Luxor est en granit; il a été apporté d'Egypte, où il était placé à l'entrée du temple d'Aménophis Memnon à Thèbes.

Dans la partie septentrionale des deux chaînes de montagnes, le calcaire paraît seul; mais dans la Haute-Egypte, le grès se montre à nu, formant des bancs presque abruptes, dans la masse desquels on remarque encore aujourd'hui d'anciennes carrières exploitées pour la construction des palais et l'ornement des temples. Le granit n'est à découvert que sur les confins de l'Egypte et de la Nubie.

C'est au débordement périodique du Nil que l'Egypte doit sa fertilité qui l'a rendue si justement célèbre. Les pluies abondantes qui tombent en Abyssinie, pendant notre printemps, submergent un immense plateau et s'écoulent dans le bassin du Nil leur dernier réceptacle. Ce fleuve, chargé seul d'en porter le tribut à la mer, les verse à son tour sur l'Egypte où la lenteur du courant leur permet de déposer le limon précieux qu'elles entraînent.

Suivant toutes les apparences, longtemps avant l'époque où l'Egypte nous est représentée comme une contrée habitable, le Nil ne venait point déboucher au même lieu; mais, à la hauteur de Syène, ses eaux acculées par un travers de la chaîne granitique, se détournaient vers la Lybie, et allaient arroser les lieux où l'on remarque encore ces fameuses oasis dont la fertilité forme un si grand contraste avec l'aridité des sables qui les entourent. Mais la violence du courant finit par excaver la montagne qui lui barrait le trajet direct. De vastes débris, des blocs énormes laissés çà et là, révèlent l'ancien état de choses, et sont autant de vestiges de cette barrière que le Nil ne

Digitized by Google

pouvait franchir. Peut-être aussi qu'un affaissement du sol vint contribuer au changement de direction des eaux.

Dès que le Nil eut renversé cet obstacle pour suivre son nouveau cours, l'immense empire de la Lybie, autrefois si prospère, tomba dans un état de dépérissement dont toute l'industrie de ses habitants ne put jamais le relever.

Il est probable qu'avant cette rupture, la mer formait un golfe profond dans la vallée occupée aujourd'hui par le fleuve et dont le sol ne sera devenu habitable qu'après avoir été successivement exhaussé par le limon que le Nil prend vers sa source et transporte chaque année vers son embouchure. L'Egypte alors ne devait point être habitée comme elle l'est aujourd'hui, et la plupart des animaux qu'on y trouve doivent être originaires des pays voisins.

Le récit de mon père fut interrompu par un de ces funestes événements que l'imprudence des matelots rend malheureusement trop communs.

Le calme étant tout-à-fait plat, et notre vaisseau restant pour ainsi dire en place, un homme de l'équipage, étouffant de chaleur, eut l'idée de se jeter à la mer pour se rafraîchir ; bientôt il s'aperçut qu'un requin nageait au dessous de lui ; le malheureux jette un cri lamentable pour implorer le secours de ses compagnons qui lui lancent aussitôt une corde avec laquelle il s'attache sous les bras, et on l'enlève rapidement. Cependant le requin s'élance hors de l'eau si vivement qu'il peut encore lui emporter une jambe comme s'il l'eût tranchée avec un rasoir. Les soins les plus empressés lui furent donnés par le chirurgien de l'équipage, et malgré cette affreuse mutilation, on parvint à le sauver.

Digitized by Google

Mais le requin, alléché par un appât si séduisant, ne s'éloigna plus du vaisseau ; bientôt même on s'aperçut qu'il n'était pas seul et que le nombre de ces poissons devenait considérable ; ils étaient de l'espèce de ceux qui ont la tête en forme de marteau. Deux des plus gros semblaient se disputer entr'eux à qui s'approcherait le plus du bâtiment. Je saisis un harpon muni d'une longue ligne et le lançai à l'un de ces gros requins qui fut atteint à un pied de la tête avec assez de force pour que le fer très aigu du harpon pénétrât tout entier dans le corps du monstre. L'équipage pousse un cri de joie, et je reçois les félicitations les plus sincères de tout le monde, même de notre pauvre blessé qui avait repris l'usage de ses sens. Chacun prétend que celui que je venais d'atteindre était précisément l'auteur du mal. Le requin frappé tremble comme s'il avait froid et s'agite violemment ; il fait sortir par ses secouses le manche du harpon de la douille, l'instrument étant disposé pour qu'il en arrive ainsi. Le manche se met en travers et reste fixé à la ligne, de sorte qu'il flotte quand le requin veut plonger, et l'embarrasse quand il veut nager. Jamais pêche ne me causa de sensation aussi agréable. Il faut avouer que je fus beaucoup aidé par les personnes expérimentées qui m'entouraient.

Nous avions laissé filer quarante brasses de ligne, et nous pouvions en lâcher encore autant. Le requin ne plongeait plus, mais il nageait autour du vaisseau, ayant toujours le dos au-dessus de l'eau. Le capitaine qui dirigeait la pêche recommanda de ne pas tirer le poisson à bord, mais au contraire de lui filer autant de ligne qu'il en voudrait ; nous vîmes, en effet, que c'était le poids de la ligne qui l'incommodait le plus et qui l'obligeait à revenir auprès du vaisseau, sans

Digitized by Google

chercher à aller plus loin. Il finit par se rapprocher tout-à-fait ; alors nous lui retirâmes quelques brasses de ligne , peu à peu nous l'amenâmes le long du bord, et nous le saisîmes par la gorge avec un fort crampon. Un homme se suspendit à une corde pour aller lui couper la queue, précaution utile, bien qu'il fût déjà fort affaibli. Après l'avoir hissé à bord, on lui fendit le ventre dans lequel nous trouvâmes un dauphin encore tout entier et une pièce d'étoffe qui était sans doute la dépouille récente d'une victime humaine. Deux heures après qu'on lui eut arraché les entrailles et le cœur, il exécutait encore des mouvements convulsifs tellement violents qu'il eût été dangereux de l'approcher sans précautions. Les tronçons mêmes de son corps s'agitaient comme s'ils eussent conservé un principe de vie. Sa longeur était de plus de quatre mètres.

On sait que les requins ont une tête énorme, la gueule placée en dessous, très fendue et armée de plusieurs rangs de dents plates, triangulaires, aiguës et excessivement tranchantes. C'est l'animal le plus vorace et le plus dangereux de l'Océan. Les marins le désignent sous le nom de *chien de mer*.

Cet évènement nous occupa toute la journée; le lendemain mon père continua ses instructions.

IV.

PRODUCTIONS DE L'ÉGYPTE.

L'exhaussement du sol par les débordements du Nil, les changements de direction auxquels ce fleuve

Digitized by Google

est sujet dans le voisinage de son embouchure, tendent sans cesse à modifier le climat de l'Egypte. Les vents qui règnent dans cette contrée n'exercent pas une moindre influence pour en dénaturer la surface et en faire varier les limites.

En effet, les déserts qui bordent la vallée à l'ouest et s'étendent jusqu'à l'Océan atlantique, dépourvus de toute végétation, reçoivent presque d'aplomb, une partie de l'année, les rayons du soleil, et les réfléchissent dans une atmosphère qui n'est que bien rarement rafraîchie par les pluies. Le thermomètre centigrade, plongé dans le sable qui recouvre la surface de ces déserts, s'élève jusqu'à soixante-dix degrés. Une atmosphère enflammée enveloppe donc ces régions, tandis que l'évaporation continuelle des eaux de la Méditerranée entretient à une température beaucoup plus basse l'atmosphère qui s'élève au dessus de cette mer.

Ainsi, par une conséquence naturelle de cette différence de température, et par la tendance à l'équilibre qui se manifeste dans toutes les couches d'air d'inégale densité, un vent du nord règne presque constamment sur la bande septentrionale de l'Afrique. Ce courant d'air, arrêté par le mont Atlas, se réfléchit vers l'est, dans une partie de son étendue. Cette direction, et celle suivant laquelle l'atmosphère de la Méditerranée afflue du nord au sud vers les déserts de la Lybie, se composent entre elles pour donner naissance aux vents de nord-ouest qui soufflent en Egypte une partie de l'année. Ces vents tournent directement au nord à l'époque du solstice d'été, parce qu'alors l'atmosphère se trouvant plus fortement dilatée au dessus des plaines sablonneuses de l'Afrique, le courant d'air qui tend à

Digitized by Google

maintenir l'équilibre atmosphérique en se portant de la Méditerranée dans l'intérieur de ces déserts, devient assez fort pour franchir les montagnes qui pourraient lui opposer quelque obstacle, et pour conserver sa direction primitive.

La mer Rouge et la chaîne de montagnes qui la sépare de la vallée du Nil, n'ayant que peu de largeur, le courant d'air qui tendrait à s'établir de cette mer vers l'Egypte, n'a qu'une faible intensité et franchit rarement les montagnes. Aussi le vent d'est ne souffle-t-il dans cette contrée que pendant dix ou douze jours de l'année.

Les vents d'ouest et de nord-ouest, dont nous voyons maintenant l'origine, chassent devant eux les sables de la Lybie, qui auraient depuis longtemps envahi l'Egypte, s'ils n'avaient pas été forcés de s'accumuler en dunes sur sa limite occidentale. Certains arbrisseaux servent de point d'appui à ces dunes, et opposent aux matières pulvérulentes dont elles se composent le seul obstacle qui puisse en arrêter le cours. Ces arbrisseaux croissent sur les bords des canaux dérivés du Nil. Ainsi le premier bienfait de ce fleuve est d'empêcher que le pays qu'il arrose devienne stérile par l'effet des sables qui tendent à s'en emparer. Le canal de Joseph paraît être une des plus anciennes digues opposées par l'art aux irruptions des sables.

Cependant ces sables qui, poussés par les vents, arrivent sur les bords du Nil ou des canaux qu'il alimente, ne s'arrêtent pas tous sur les rives pour y former des dunes : une partie est jetée dans leur lit et se mêle au limon pour contribuer à l'exhaussement du sol. Ainsi le dépôt du limon, entraîné par le fleuve et

Digitized by Google

déposé dans ses inondations, offre aux habitants de l'Egypte, et depuis une longue suite de siècles, les produits d'une fertilité sans exemple, tandis que, par une inondation d'une autre nature, les sables que les vents transportent du fond du désert de la Lybie, tendent à envahir cette terre et à la frapper de stérilité. On trouve là une explication bien naturelle de ces continuels efforts dans lesquels, suivant l'ancienne fable égyptienne, Osiris, dieu du bien, et Typhon, dieu du mal, alternativement vainqueurs et vaincus, se disputent un terrain où ni l'un ni l'autre ne peut exercer un empire exclusif, et que la nature a disposé pour être entre eux l'objet d'un éternel combat.

On voit ici que l'étude de la nature peut nous éclairer sur les objets de la superstition des hommes, comme elle nous a déjà servi maintes fois à constater les vérités attestées par nos livres sacrés. Nulle contrée n'est plus propre que l'Egypte à servir d'exemple pour cette étude : nous sommes habitués dès notre enfance à la considérer comme le berceau de la civilisation ; sa description nous est tellement familière qu'il semble que nous l'ayons réellement habitée ; tout ce qui la concerne doit nous intéresser vivement ; en commençant par elle, nous nous mettrons facilement à même de comprendre ce qui concerne les autres régions.

Le limon noir, gras et argileux qui couvre la vallée du Nil, ainsi que le Delta, produit un grand nombre de plantes marécageuses. Le terrain du désert, tout entier formé de sables, ne possède qu'un très petit nombre de végétaux, qui tous ont des racines longues et fibreuses, indice du manque d'humidité nécessaire à la végétation ; car ils ont besoin de puiser au sein de la terre cette humidité qui leur manque à la sur-

Digitized by Google

face ; leurs tiges sont dures et ligneuses ; et souvent même leurs feuilles sont armées d'épines. Ces feuilles et les fleurs n'ont que bien rarement des couleurs vives et gaies ; on juge à leur aspect l'éclat de leur souffrance.

L'hiver de l'Egypte est semblable au long printemps de nos climats. Aussi le froid n'y est jamais assez intense pour suspendre la végétation. La verdure qui ne disparaît guère avant le mois de Décembre, y reparaît dès le mois de Février.

Il n'y a point de forêts en Egypte, mais les sycomores, les tamariniers, originaires de l'intérieur de l'Afrique et d'autres grands arbres à feuillage large et touffu, sont très propres à donner beaucoup d'ombre. Ces arbres ont le double avantage d'orner les campagnes dans lesquelles ils sont répandus et d'y offrir un abri contre les rayons ardents du soleil. Sans eux, l'Egypte serait presque totalement dépourvue de verdure au printemps, et ne présenterait à perte de vue que de vastes champs poudreux dont rien ne couperait l'uniformité, car on ne voit pas, dans ce pays, ces beaux gazons si frais qui parent nos contrées tempérées, et surtout les régions septentrionales. Les graminées, qui constituent généralement ces gazons, n'existent pas en Egypte, ou bien ils demeurent isolés sans se réunir par touffes. D'ailleurs, l'action continuelle d'un soleil ardent les dessèche et les brûle jusqu'à la racine. Les gazons ne sont pas faits pour les pays chauds; l'Auteur de la nature a voulu répandre ses bienfaits avec égalité ; il a dédommagé les pays du nord des brouillards, des pluies, des gelées, en leur accordant une verdure délicieuse ; ceux du midi jouissant d'un ciel toujours serein n'y ont point eu part.

Digitized by Google

Parmi les arbres étrangers à nos climats et communs en Egypte, on remarque le palmier-dattier, l'un des végétaux les plus utiles des pays chauds. Son fruit sain et nourrissant est un aliment agréable ; son bois léger et poreux se travaille facilement, ses feuilles servent à faire des paniers et des nattes ; le réseau filamenteux qui s'entrelace à la base des feuilles est employé pour faire des cordages grossiers, mais solides et peu coûteux. Le dattier réussit également dans les sables du désert et sur les rives du Nil ; c'est les eul arbre qui forme en Egypte des bois de quelque étendue ; à l'état sauvage il ne donne pas de fruits bons à manger, mais il en donne d'excellents par la culture.

Dans la Haute-Egypte ou Saïd, la vallée est considérablement élevée au-dessus du niveau le plus ordinaire du fleuve, et les pluies fort rares ; de sorte que la sécheresse y est encore plus grande que dans la Basse-Egypte et les plantes, par conséquent, aussi fort rares ; on y trouve le doum, sorte de palmier qui se distingue du dattier en ce que ce dernier a le tronc simple, tandis que le tronc du doum se partage en deux branches qui en produisent elles-mêmes chacune deux autres, lesquelles portent encore des rameaux courts et peu nombreux. Le doum produit un fruit remarquable par sa grosseur, sa figure et le goût de son suc semblable à celui du pain d'épice, ce qui le fait beaucoup rechercher des enfants, quoiqu'il soit peu estimé comme aliment, à cause de sa pulpe très filamenteuse. Ce fruit assez gros pour remplir la main renferme un noyau d'une grande dureté dont on fait au tour des anneaux pour les rideaux. Le bois de l'arbre est meilleur que celui du dattier : ce dernier est mou et composé de fibres lâches ; l'autre est, au

Digitized by Google

contraire, serré, pesant, dur et veiné. Le doum croît particulièrement auprès de Thèbes et de Denderah, où sa verdure contraste beaucoup avec la sécheresse des lieux qui l'environnent. En s'élevant dans les plaines presque stériles qui bornent le désert, il présente un rempart contre les vents et les sables, et rend propres à la culture des lieux qui seraient abandonnés sans l'abri qu'il leur donne.

La Basse-Egypte est un pays plat, facilement inondé, et arrosé quelquefois, quoique bien rarement, par les pluies qui tombent sur les côtes de la Méditerranée en Novembre, Décembre et Janvier. On y trouve le papyrus dont les anciens employaient l'écorce pour y tracer leurs écritures; il est rare aujourd'hui dans ces contrées, mais on le rencontre jusqu'en Abyssinie. Le nénuphar et plusieurs plantes du midi de la France y croissent naturellement. On y remarque aussi le lotus, plante très semblable au nénuphar de nos étangs, laquelle germe dans les fossés et les campagnes inondées; ses fleurs blanches, nombreuses et serrées se ferment pendant la nuit; son fruit égale celui d'un gros pavot et contient un grand nombre de graines semblables à celle du millet. Les anciens Egyptiens se nourrissaient de ces graines dont ils attribuèrent la connaissance à Isis. Le lotus d'Egypte ne ressemble point à celui de Lybie célébré par Homère, et qui avait fait donner le nom de Lotophages à un ancien peuple d'Afrique. Ce dernier lotus est un arbrisseau connu des botanistes sous le nom de *Rhamnus Lotus*. Les fruits du lotus d'Egypte, mêlés à des épis de blé, sont un emblême d'Isis ou de l'abondance, sur les médailles égyptiennes du temps des empereurs romains.

Digitized by Google

Les fougères, les mousses, les lichens, les champignons, les byssus, plantes qui recherchent l'ombre et la fraîcheur, sont d'une rareté extrême dans toute l'Egypte dont le sol nu et brûlé ne peut leur convenir en aucune façon.

La nature, l'origine si différentes de la vallée et du désert ; le caractère de fécondité exclusivement attaché aux eaux du Nil, étaient des faits bien connus des anciens habitants de l'Egypte. Les poètes du pays, c'est-à-dire les prêtres, les ont souvent célébrés, car ils formaient un des fondements de la Mythologie qui là, comme chez tous les peuples primitifs, n'a été d'abord que l'expression des phénomènes les plus importants de la contrée. Transmis par les historiens grecs, ils sont encore reconnaissables, quoiqu'exprimés dans le langage sacré et couverts du voile de l'allégorie. La distinction du royaume d'Osiris et du royaume de Typhon, ainsi que les natures opposées de ces deux divinités, en étaient le symbole, comme nous l'avons déjà remarqué.

Osiris régnait sur l'Egypte : principe de fécondité, c'était lui qui avait créé la nature cultivable, et qui maintenait l'existence des êtres animés, de la végétation et de tout ce qu'il y avait de bon et d'utile aux hommes. Typhon, au contraire, divinité aussi active que malfaisante, principe éternel de stérilité, étendait son empire sur les lieux déserts et sur toute la nature improductive. Opposé en toutes choses à Osiris, il le poursuivait sans relâche, il tâchait de l'anéantir ; et si ses efforts eussent été couronnés du succès, l'Egypte, soumise à ses lois, bientôt aride et inhabitable, ne se fut plus distinguée des autres parties de son affreux domaine.

Digitized by Google

De cette lutte entre les deux divinités opposées, étaient résultés divers événements célébrés dans la plus haute antiquité, et dont l'enchaînement, qui formait une partie importante de l'histoire sacrée du pays, comprenait les changements survenus dans l'état respectif des deux contrées.

La limite commune des deux empires était celle des débordements du Nil, et les deux espèces de terrain qu'elle sépare étaient aussi représentées par deux divinités. Isis, sœur et épouse d'Osiris, était cette heureuse terre que le Nil couvre et féconde de ses eaux ; Nephthys, sœur et épouse de Typhon, la terre aride et déserte devant laquelle s'arrêtent les inondations du fleuve et l'influence de la divinité bienfaisante. Condamnée, dans son hymen, à une éternelle stérilité, Nephthys, disaient les prêtres égyptiens, ne pouvait devenir féconde que par son union avec Osiris ; ce qui découle du principe que le séjour des eaux du Nil est nécessaire pour fertiliser la terre du désert.

Cette allégorie, si juste et trop claire pour avoir besoin d'explication, peut donner une idée des relations qui existaient entre les phénomènes naturels de cette contrée et les faits moraux dont se composait la mystérieuse histoire de ses dieux, ou ses dogmes religieux.

La mythologie des autres peuples, souvent défigurée sans doute par des poètes peu scrupuleux ou douée d'une imagination trop vive, n'a pas toujours conservé ce caractère de simplicité qui permet de remonter aisément à son origine.

Digitized by Google

V.

ANIMAUX DE L'AFRIQUE.

Parmi les animaux que produit l'Afrique et qui ne se retrouvent dans aucune autre contrée, on remarque les girafes, les hippopotames, les chevaux à poil rayé, connus sous les noms de zèbres, dauws et couaggas, les chameaux à une bosse, les autruches à deux doigts, etc.

La girafe, confinée dans les déserts, s'y nourrit des feuilles de palmiers que sa grande taille lui permet d'atteindre aisément; c'est un des animaux les plus doux qui existent.

L'hippopotame, qui descendait autrefois le long du Nil jusqu'en Egypte, paraît aujourd'hui confiné dans les grands cours d'eau du milieu et du sud de l'Afrique. Il ne quitte guère les rivières, où il vit de substances végétales, et dort dans les roseaux. Sa grande taille, sa force prodigieuse, sa férocité extrême, en font un animal des plus redoutables. Sa tête énorme, son ventre traînant jusqu'à terre, l'empêchent de courir assez vite pour échapper aux poursuites des hommes lorsqu'il est hors de l'eau; mais il est difficile à tuer, parce que les balles ne peuvent percer sa peau très épaisse que sous le ventre et entre les cuisses. Sa chair est un aliment fort estimé des habitants du Cap. Ses défenses, beaucoup plus dures et moins susceptibles de jaunir que l'ivoire, sont recherchées pour faire des dents artificielles.

Il est bien remarquable que les chevaux à poil rayé soient tous originaires de l'Afrique, tandis que les

Digitized by Google

espèces à poil non rayé, le cheval proprement dit, l'âne et l'hémione, sont toutes originaires de l'Asie. Les zèbres, dauws et couaggas se trouvent dans la partie méridionale de l'Afrique, depuis l'Ethiopie jusqu'au Cap et au Congo; on n'a pu jusqu'ici en dompter aucune espèce; toutes celles de l'Asie, au contraire, ont été soumises à la domesticité.

Les chameaux à une bosse paraissent originaires de l'Arabie, d'où ils se sont répandus dans tout le nord de l'Afrique. On n'en trouve plus à l'état sauvage, les services qu'ils rendent aux habitants sont trop grands pour qu'on leur permette de vivre en liberté. L'Arabie, dont le sol et le climat ressemblent beaucoup à ceux de la grande péninsule, participe aussi de ses diverses productions, et les naturalistes la considèrent comme faisant partie de l'Afrique.

Les hyènes que les Arabes regardent comme le symbole de l'opiniâtreté sont répandues dans toute l'Afrique et en Asie jusque dans les Indes.

Parmi les animaux qui se rencontrent particulièrement en Egypte, la classe des mammifères nous présente des chauves-souris, puisqu'il y en a à peu près partout, des loups, des renards, des lièvres, des mangoustes, des musaraignes.

Bien que le loup commun se trouve en Egypte, il ne descend guère au sud de cette contrée, s'étendant, au contraire, vers le nord de la Laponie, et même dans l'Amérique. On trouve en Egypte une petite espèce de renard à poil laineux fauve et à grandes oreilles, connu sous le nom de Fennec; il se creuse des terriers dans le sable.

La mangouste d'Egypte, si célèbre dans les historiens sous le nom d'*Ichneumon*, et que les habitants

Digitized by Google

nomment aujourd'hui *Nems* ou *Rat de Pharaon*, est un animal éminemment chasseur, assez semblable à notre fouine pour la taille et la forme, mais à poil annelé de teintes claires et obscures dont l'ensemble est grisâtre. Sa crainte et sa défiance sont excessives dans l'état sauvage, elle n'ose jamais se hasarder en pleine campagne, mais se glisse dans les sillons et les petits canaux qui servent à l'arrosage des terres, flairant et regardant à chaque instant autour d'elle. Lorsqu'elle est obligée de sortir d'un sillon pour aller boire dans le Nil ou pour se saisir d'une proie, elle rampe sur le ventre, examinant avec soin tout ce qui l'environne; et non contente de cette précaution, chaque pas qu'elle fait en avant est suivi d'un mouvement en arrière, qu'elle exécute avec des marques évidentes de frayeur. Ce n'est qu'après avoir longtemps hésité et flairé autour d'elle qu'elle se décide à faire un bond pour arriver à son but.

Cette timidité excessive la rend susceptible d'éducation; on l'apprivoise facilement; elle est douce et caressante, distingue la voix de son maître et le suit presque aussi fidèlement qu'un chien. Elle fait la chasse aux souris et aux rats avec une telle ardeur, qu'il lui suffit de peu de temps pour en nettoyer complètement une maison. Elle n'est jamais en repos, furette sans cesse partout, et lorsqu'elle a flairé quelque proie au fond d'un trou, elle ne quitte que bien rarement la partie avant de s'en être saisie. Avec des habitudes aussi destructives, elle ne peut pas manger tous les animaux qu'elle tue, et se contente de leur sucer le sang et le cerveau. Elle aime beaucoup à se rafraichir certaines parties du corps; lorsqu'on lui donne à boire dans un vase, dès que sa

Digitized by Google

soif est satisfaite, elle renverse toute l'eau sur son ventre et recherche, pour y appliquer son derrière, les endroits les plus frais.

A l'état sauvage, elle se nourrit de rats, de serpents, d'oiseaux et d'œufs. L'inondation l'obligeant d'abandonner les campagnes, elle se réfugie aux environs des villages auxquels elle pourrait faire beaucoup de tort en se jetant sur les poules et les pigeons. Cependant les Egyptiens s'effrayent peu de ses dévastations, se reposant du soin de la détruire sur les renards et les chacals que les grandes eaux chassent aussi des plaines. Les mangoustes, jetées au milieu d'ennemis aussi rusés et réunis sur un terrain fort étroit, leur échappent difficilement. Dans la Haute-Egypte, elles trouvent un ennemi fort redoutable et acharné à leur destruction dans le *Monitor* ou *Tupinambis*, sorte de grand lézard très courageux, très agile, qui vit des mêmes proies, use des mêmes artifices pour se les procurer, et qui, furetant de même dans les profonds sillons des campagnes, se trouve sans cesse sur le chemin des ichneumons dont il se saisit facilement.

L'ichneumon était devenu un objet de vénération dans l'antique Egypte par le service qu'il rend en détruisant les œufs des crocodiles, et s'opposant ainsi à la trop grande multiplication de ces monstres redoutables. On a prétendu même qu'il attaquait le crocodile de vive force ; mais ce n'est là qu'une fable : car jamais animal aussi faible et timide que l'ichneumon ne s'est attaqué à un ennemi aussi puissant et courageux que le crocodile.

On trouve des mangoustes en Afrique jusqu'au Cap. Il y en a aussi dans l'Asie ; l'espèce des Indes est

Digitized by Google

célèbre par ses combats avec les serpents les plus dangereux, et par le renom d'avoir fait connaître la vertu de l'ophiorize contre les morsures de ces reptiles.

Le crocodile, cette bête cruelle, semblable à un énorme lézard, si célèbre par sa férocité, sa force prodigieuse et les honneurs qu'on lui rendait jadis comme à un agent des vengeances célestes, est un animal nocturne qui passe la majeure partie du jour à sec et la nuit tout entière dans le fleuve. Si le jour il se tient à terre, c'est pour s'y reposer et s'y abandonner au sommeil ; ce qu'il a coutume de faire en se tenant étendu, la gueule entre ouverte, et tourné vers le midi. Mais quand il est rendu à tous les soins de la vie active, quand il faut songer à vivre, il entre dans l'eau, seul élément où il puisse développer ses moyens de ruse, de vitesse et de force qui le rendent si redoutable. Il vit en troupes qui ne s'établissent dans une localité qu'après en avoir fait une reconnaissance parfaite. Dans le lieu choisi, il faut à chaque individu son domicile à part. C'est vers la tête des nombreuses îles, dont le fleuve est parsemé, qu'ils choisissent leur emplacement, parce que là sont ordinairement des plages stériles, des éperons d'un sable pur, qui s'étendent au loin, conduisant sous l'eau par une pente insensible. Chaque troupe reste fidèlement attachée aux parages qui l'ont vu naître, et ne s'en écarte que pour aller chasser. Cette occupation remplie, elle revient à des heures déterminées sur la grève, où la prévoyance des vieux chefs de la famille a fait choix d'un lieu commode pour s'y abandonner avec sécurité au sommeil.

Des insectes semblables à nos cousins fourmillent

Digitized by Google

à la surface du Nil et tapissent la gueule du crocodile. Le trochillus, oiseau semblable à notre petit pluvier à collier, très commun en Egypte, sur les bords du fleuve, voltigeant sans cesse et furetant en tout lieu, pénètre jusque dans cette gueule pour y chercher les insectes, et débarrasse ainsi le monstre de ces incommodes ennemis, dont il ne pourrait pas se débarrasser lui-même, parce que sa langue est immobile. En récompense d'un aussi important service, le crocodile ne fait jamais le moindre mal au trochillus, tandis qu'il se fait redouter de tous les autres animaux.

Il est remarquable que le crocodile de Saint-Domingue, ou caïman, soit soulagé des maringoins par un petit oiseau, comme celui d'Egypte. C'est une nécessité pour cet énorme et terrible animal d'être secouru par un être prodigieusement plus faible que lui contre des ennemis beaucoup plus faibles encore, mais dont il ne parviendrait jamais à se défaire autrement.

Malgré la frayeur que le crocodile inspire, le héron vit près de lui; mais ce n'est point par affection, car il a soin de se mettre hors de sa portée et sur la rive opposée. Il se tient ainsi dans le voisinage pour profiter de la terreur que le crocodile répand dans le fleuve, et pour être plus à même de se saisir des poissons que la présence du monstrueux reptile fait fuir et disperse de toutes parts. Il y a tout lieu de croire que le crocodile, à son tour, fait grand fond sur cette habitude des hérons pour en tirer également quelque profit; car des poissons se trouvant lancés du côté des hérons, et trouvant là, au lieu de sécurité un autre sujet d'épouvante, sont nécessairement jetés dans un désarroi qui les livre sans défense à

Digitized by Google

leur plus formidable ennemi. Le pélican imite le héron ; mais il ne s'en tient point uniquement à cette manière de se procurer sa proie ; le héron seul est capable de cette patience infatigable qui le tient plusieurs heures, et quelquefois des jours entiers attaché au guet.

Autrefois, à Arsinoé, sur les bords du lac Mœris, on élevait à part un crocodile regardé comme sacré ; des prêtres étaient chargés d'en prendre soin et réussissaient à l'apprivoiser ; ils le nourrissaient de pain, de viande et de vin apportés par les étrangers qui venaient le voir ; un d'eux lui ouvrait la gueule, d'autres y jetaient les gâteaux et y versaient le vin offerts. Aujourd'hui même encore, on entretient des crocodiles vivants dans de grandes cuves, et on les prive très aisément. Comme ils naissent d'un œuf à peine plus gros que celui d'une oie, ils sont longtemps petits et nécessiteux ; la longue durée de leur éducation contribue à les rendre plus dociles.

Les crocodiles deviennent de plus en plus rares en Egypte, mais ils sont encore très communs dans toute la partie supérieure du Nil, en Abyssinie où les habitants des bords du fleuve ne les redoutent point parce qu'ils prétendent avoir un charme qui les défend contre les plus voraces de ces animaux. L'hippopotame est aussi commun en Abyssinie, mais plutôt dans les lacs que dans les rivières.

Le tupinambis est un reptile d'environ un mètre de longueur, tellement semblable au crocodile qu'Hérodote en faisait mention sous le nom de *Crocodile terrestre*, et qu'encore aujourd'hui le peuple d'Egypte croit qu'il en est un jeune et que plus tard il atteindra la taille de ses parents. Il vit

Digitized by Google

comme le crocodile et le caïman, sur le bord des fleuves, comme eux il se nourrit d'une proie vivante qu'il va chercher au fond des eaux, ou qu'il rencontre sur les rivages ; mais sa petitesse et la faiblesse de ses armes ne lui permettent d'attaquer que de très petites espèces. L'homme, loin d'avoir à le craindre, est pour lui un objet de terreur. Ses mœurs ne sont pas d'ailleurs véritablement plus douces que celles du crocodile, et c'est uniquement à cause de sa faiblesse qu'il n'est pas dangereux. Cependant il passe généralement pour un animal innocent et se rend même utile à l'homme. Les noms de *Sauvegarde*, *Sauveur* ou *Monitor* qu'on lui donne communément, sont autant de preuves de la réputation de douceur et presque de bienfaisance dont il jouit en divers pays. On prétend que lorsque des hommes se trouvent, à leur insu, menacés par le crocodile, le tupinambis s'empresse de les avertir par des sifflements de la présence du terrible reptile. Mais ces sifflements ne sont que des cris d'alarme par lesquels la Sauvegarde exprime son effroi à la vue d'un ennemi non moins dangereux pour elle-même que pour l'homme.

On voit assez fréquemment le tupinambis sur les rivages du Nil; on le pêche même quelquefois dans le fleuve. Il est très carnassier; en captivité il attaque tous les petits animaux qu'il peut atteindre, et se jette avec avidité sur les aliments qu'on lui présente. Lorsqu'il est irrité, il siffle avec force et cherche à mordre ou à frapper avec sa queue qui est comprimée en forme de rame pour lui faciliter la natation.

Il y a une espèce de tupinambis qui vit éloigné du fleuve, dans le désert, particulièrement du côté de la Syrie. Sa taille est la même que celle du précédent,

Digitized by Google

mais il n'a pas la queue comprimée, parce qu'il lui est inutile de nager et que toujours l'organisation est en rapport avec les habitudes. Les bateleurs du Caire possèdent presque toujours quelques-uns de ces tupinambis du désert qu'ils emploient dans leurs tours et leurs exercices, après leur avoir arraché les dents. Ils sont bien plus inoffensifs que ceux du Nil; loin de se jeter sur leur proie avec avidité, ils la refusent même tout-à-fait lorsqu'ils sont captifs, et l'on ne parvient à les nourrir qu'en leur mettant dans la gueule des morceaux de chair, et en employant la violence pour les leur faire avaler.

On trouve en Egypte beaucoup d'autres reptiles quadrupèdes, tels que des lézards, des geckos, des caméléons. On y trouve aussi la grande tortue du Nil, qui est l'espèce la plus remarquable du genre des tortues molles connues sous le nom de *Trionyx*.

C'est en quelque sorte un privilége pour les grands fleuves des pays chauds d'avoir de ces grandes tortues d'eau douce, comme de nourrir de grands lézards, des tupinambis, des crocodiles. On a trouvé des tryonix dans les rivières de la Caroline, du Sénégal, de la Perse et de l'Inde. Toutes se ressemblent par le cercle mou de leur carapace et par la disposition de leurs pieds qui leur a valu le nom de *Trionyx* ou tortue à trois ongles.

Les serpents sont très communs en Egypte, comme dans tous les pays chauds et qui ne sont pas sujets à des pluies fréquentes. On y remarque surtout le céraste ou *vipère cornue* et la vipère haje qui fait partie du genre *Naïa* caractérisé par la faculté singulière que possèdent les espèces qui la composent, d'élargir en manière de disque la partie la plus anté-

Digitized by Google

rieure de leur corps en redressant et tirant en avant les premières côtes.

L'haje est le serpent si célèbre chez les anciens sous le nom d'*Aspic*. Sa figure gravée sur le portail d'un grand nombre de temples antiques témoigne de la vénération dont il était l'objet. Les Egyptiens le le révéraient comme l'emblème de la divinité protectrice du monde et le gardien fidèle de leurs champs. Cette opinion avait son origine dans une habitude remarquable de l'haje : dès qu'on approche de lui, ce serpent dresse la tête pour veiller à sa propre sûreté et pour éviter d'être surpris sans défense. C'est pour avoir mal compris et mal interprété ce mouvement qu'on lui avait fait une réputation de bienfaisance et de sagesse, alors qu'on aurait dû seulement chercher les moyens de détruire sa redoutable espèce, ou de prévenir au moins les dangers de sa blessure ; car la cruelle efficacité de son venin ne peut laisser aucun doute : la plus petite quantité introduite dans une coupure suffit pour déterminer la mort d'un animal faible ; une seule goutte pourrait tuer un homme.

Cette vipère est commune en Egypte ; elle se tient quelquefois dans les fossés, plus souvent dans les champs. Les cultivateurs sont par conséquent exposés à la rencontrer fréquemment ; mais quoiqu'ils n'ignorent pas le danger de sa morsure, sa présence ne les empêche nullement de vaquer à leurs travaux parcequ'ils connaissent bien ses habitudes et qu'ils n'ont à craindre d'être attaqués par lui qu'autant qu'ils commettent l'imprudence de s'en approcher. Tant qu'ils restent éloignés, l'haje se contente de les suivre du regard, en élevant la tête.

Les bateleurs du Caire exécutent avec l'haje des

Digitized by Google

tours fort singuliers, dont la connaissance leur a sans doute été transmise par les successeurs de ces Psylles si célèbres dans l'antiquité. Ils peuvent, suivant leur manière de s'exprimer, changer l'haje en bâton et l'obliger à contrefaire le mort. Lorsqu'ils veulent produire cet effet, ils lui crachent dans la gueule, le contraignent à la fermer, le couchent par terre et lui appuient la main sur la tête; aussitôt le serpent devient raide et immobile. Ils le réveillent ensuite quand il leur plaît en saisissant sa queue et la roulant fortement entre leurs mains. L'efficacité de cette pratique paraît tenir à l'opération la moins frappante, savoir la pression que l'on exerce sur la tête de l'animal avec le doigt; le reste ne sert qu'à dissimuler cette action pour rendre le charlatanisme moins sensible.

Parmi les nombreux poissons que nourrit un fleuve aussi considérable que le Nil, on remarque le fahaka qui a le corps armé de piquants comme tout le genre *Tétrodon* dont il fait partie. Lorsque ce poisson est poursuivi, il culbute sur le dos et se gonfle à tel point que son corps naturellement alongé prend la forme d'un globe dont la surface développe toutes ses épines comme le corps d'un hérisson roulé. Sa longueur est d'environ trois décimètres; sa grosse tête, ses couleurs vives et variées, la bonté de sa chair, sa grande abondance, tout concourt à en faire un des animaux les plus remarquables de l'Egypte. On ne voit les fahakas dans cette contrée qu'à l'époque des grandes eaux qui l'apportent de la Nubie et de l'Abyssinie. Le Haut-Nil les entraîne dans son cours et les disperse dans les golfes et canaux où il se répand. A la retraite du fleuve, les campagnes inondées étant couvertes de lacs immenses, ils séjournent alors dans des eaux dormantes

Digitized by Google

où leur nombre est toujours si considérable que non-seulement tous les habitants des environs s'en nourrissent, mais qu'une multitude d'oiseaux attirés par une proie aussi commune viennent s'en gorger, et qu'après le dessèchement des lacs éphémères qui leur servaient de retraite, il en reste encore assez pour former des monceaux de débris.

Le décroissement du Nil amène ainsi, chaque année, une époque où toute la population des campagnes se procure, sans aucune fatigue, une nourriture abondante. Les enfants en désirent le retour aussi vivement que leurs pères. Il en est de ces poissons comme en France des hannetons : chacun en désire, parce qu'il n'est sorte d'amusement qu'on ne se procure avec eux. On aime à les observer, à prédire le moment de leur culbute, à les promener sur les eaux, à les lancer comme des boules, ou même à les écraser. On s'en amuse presque autant après leur mort, à cause de la facilité avec laquelle on les gonfle et on les vide à volonté. Desséchés après avoir été gonflés d'air, ils conservent longtemps leur forme arrondie, et servent alors comme de véritables ballons.

L'Afrique est la patrie exclusive d'un grand nombre de singes. Les magots y sont répandus au nord dans toute la Barbarie, depuis Maroc jusqu'en Egypte. Les chimpanzés, ceux de tous les singes qui ressemblent le plus à l'homme, habitent le Sénégal, la Guinée et le Congo. Les dangereux cynocéphales s'étendent depuis la Guinée jusqu'au Cap, et remontent à l'orient sur les bords du Nil.

Digitized by Google

AGRICULTURE, ARTS ET INDUSTRIE.

—

RAPPORT

SUR LE SYSTÈME DE PAILLASSONNAGE

DE M. LE Dr GUYOT, DE SILLERY,

Par M. MAX. SUTAINE, Membre titulaire.

MESSIEURS,

M. le docteur Guyot ayant exprimé le désir que l'Académie fît constater les résultats d'expériences faites par lui sur le domaine de Sillery, près Reims, dont il est l'administrateur associé, M. le Président a bien voulu me confier la mission de représenter la Compagnie dans cette circonstance. Je vais avoir en conséquence, Messieurs, l'honneur de vous rendre compte des impressions que m'a laissées ma visite à Sillery.

Disons-le tout d'abord, M. Guyot, qui s'était imposé une grande tâche, celle de créer une propriété sérieuse là où rien n'existait, s'est montré à la hauteur de l'entreprise à laquelle il a voué son temps et

Digitized by Google

son intelligence. Investi de toute la confiance de M. Jacquesson, propriétaire actuel du domaine, il a su dignement répondre à son attente.

Grâce à lui des marais incultes ont été assainis et sont devenus fertiles; un sol ferme et solide a remplacé des eaux boueuses et insalubres; des canaux ont été creusés; des routes, tracées en tous sens, ont rendu accessibles des terrains fangeux et impénétrables auparavant; les herbes, les roseaux, les joncs des marécages ont fait place à de vastes potagers en plein rapport, et d'élégantes constructions, dont M. Guyot a été le principal architecte, se sont élevées comme par enchantement sur l'emplacement des masures dévastées et en ruines qui attristaient l'œil du passant.

Ces masures, sans forme et sans poésie, étaient en effet tout ce qui restait, hélas! de l'ancien château des Maupas du Tour et des Brulart de Sillery; de cette demeure que le souvenir de Madame de Genlis, sa dernière propriétaire avant 1789, n'avait pu sauver de la destruction, destruction complète, car tout avait concouru à son achèvement, le temps, la main de l'homme plus cruelle et plus active encore que lui, les dévastations de la bande noire et la déplorable incurie des derniers possesseurs.

Ce chaos, du sein duquel devait surgir une création, flattait peut-être, par son désordre même, l'imagination fertile de M. Guyot. Il y découvrait un champ nouveau à l'activité de son intelligence, et il accepta bravement la mission qui lui était confiée. Il avait tout à faire et, il faut le dire, il a tout fait; du moins tout ce que le temps, qui mesure les forces de l'homme, a permis d'accomplir, et tout ce qu'on pou-

Digitized by Google

vait attendre d'une volonté éclairée et soutenue par une foi sincère dans les destinées du domaine.

Au nombre des terrains mis en valeur par l'habile régisseur se trouvent 33 hectares de vignes récemment plantées, et qui ont dû attirer notre attention toute particulière. C'était cette culture, au surplus, que vous nous aviez donné mission d'examiner spécialement, et c'est elle aussi qui fait l'objet principal de ce rapport.

L'étendue de ces défrichements, l'importance que la renommée du territoire de Sillery peut donner à leur valeur, si le rapport et la qualité répondent à l'attente des nouveaux propriétaires, sont de nature, en effet, à éveiller l'attention et à exciter l'intérêt de ceux qui suivent le développement et le progrès de la viticulture dans nos contrées. Cette visite avait donc, à plus d'un point de vue, un vif attrait pour nous.

Nous parlions, tout à l'heure, de l'importance des plantations exécutées par M. Guyot. En effet, comme nous le disions, elles ne comprennent pas moins de 33 hectares et s'étendent entre les marais de la Vesle et les hautes terres qui bordent la route de Sillery à Reims. Leur proximité de la rivière, en les rendant plus accessibles aux brouillards et aux gelées blanches, si nuisibles à la vigne, pouvait donner à cette entreprise toute l'apparence de la témérité; mais M. le Dr Guyot ne s'effraie pas de ces difficultés, devant lesquelles tout autre reculerait. Son esprit fertile lui fournit les moyens de conjurer ces dangers réels, et il semblerait qu'il a planté, à dessein, ses vignes dans des conditions qui devraient leur être fatales, pour démontrer une fois de plus que l'intelligence bien dirigée ne connaît pas d'obstacles.

Digitized by Google

Pour préserver les ceps de l'intempérie du climat, il a eu recours à un procédé ingénieux duquel il attend les meilleurs résultats, et nous devons dire que ses premiers essais paraissent être de nature à autoriser cet espoir. C'est l'examen de ce procédé qui faisait l'objet principal de notre visite.

Il consiste dans l'emploi de paillassons de 40 à 50 centimètres de hauteur, dressés dans la direction des lignes des plants et destinés à les garantir des atteintes du vent du nord et des brouillards que la bise chasse devant elle.

Disons d'abord quelques mots de ces paillassons eux-mêmes. Ils sont en paille (autant que possible en paille de seigle) et reliés par des mailles en fil de fer trempé dans l'huile ou dans la plombagine.

Chaque mètre emploie 800 grammes de paille de seigle, de froment ou même d'avoine, au besoin, que M. Guyot évalue de 2 à 3 centimes, et il estime la dépense du fil de fer à 2 cent. 1/2. Au moyen du métier à tisser, inventé par lui et exécuté sous sa direction par M. Bonnevie, de Sillery, un ouvrier, servi par un manœuvre (presque toujours un enfant), peut tisser pendant 10 heures de travail 2 à 300 mètres à raison de 1 cent. 1/2; de plus, un homme apporte et coupe la paille nécessaire à l'entretien de 5 métiers.

M. Guyot évalue ainsi la dépense totale de 7 à 8 cent. par mètre courant, et, selon lui, la durée probable de ces paillassons serait en moyenne de 3 années.

Le prix du métier est de 100 francs.

Les paillassons qui servent aux horticulteurs de Montreuil à préserver leurs précieux pêchers de la rigueur des saisons, ont donné à M. Guyot la première idée de son procédé ; il a pensé que ce système d'abri

Digitized by Google

pouvait être utilement appliqué à la vigne, et le développement que nécessite son emploi sur 33 hectares ne l'a nullement effrayé.

Il a commencé par en faire tresser 60,000 mètres que ses tisseurs ont exécutés en 60 jours ; cette quantité lui a suffi pour tenter un essai sur 4 à 5 hectares, soit 12,500 mètres environ par hectare. Un atelier de 10 hommes peut tresser 10 à 12,000 mètres par jour ; de sorte que le total des frais de main-d'œuvre, pieux, barres et clous, peut s'élever à 137 fr. 50 c. par hectare, plus le prix des paillassons.

M. Guyot estime qu'avec 12,000 à 12,500 mètres par hectare, en comptant largement, la dépense s'élèvera à 1,500 francs par hectare, tout compris. Ce paillassonnage pouvant durer trois ans, la dépense annuelle ne serait plus que de 500 francs, qui, joints aux autres frais habituels de culture, porteraient le déboursé total annuel à 1,300 francs par hectare.

Voici maintenant les calculs sur lesquels M. Guyot fait reposer ses chances de succès.

Dans les vignobles environnants, la récolte moyenne peut produire 12 pièces ou 24 hectolitres par hectare. Il espère que son procédé de paillassonnage élèvera cette moyenne à 18 pièces, soit 6 pièces en plus qui, au prix de 250 francs environ, rapporteraient 1,500 francs. Ses paillassons ne coûtant que 500 francs, il y aurait alors un bénéfice annuel de 1,000 francs par hectare.

Voyons si cette année (1856), l'intelligent administrateur a eu à se féliciter de son ingénieux système.

Sur les 33 hectares, 4 ont été plus ou moins munis de paillassons ; nous disons : plus ou moins, attendu qu'une partie de ces 4 hectares a été paillassonnée de deux en deux lignes de ceps seulement, tandis

Digitized by Google

que sur les autres, chaque ligne a reçu son moyen de préservation. Faisons remarquer d'abord que les 29 hectares non abrités ont été radicalement et totalement ravagés par les gelées, à ce point qu'il eût été impossible, dans cette vaste étendue que nous avons parcourue, de récolter un seul panier de raisins.

Dans les parties paillassonnées, de deux en deux lignes de ceps, la récolte a été bonne sur les lignes préservées, et à peu près nulle sur celles sans abri. Dans les autres parties garnies du moyen de préservation, et notamment dans une étendue de 15 ares située vers les hautes terres, le rendement a été complet. Il se serait élevé à 4 pièces (soit 24 à 25 pièces par hectare), si les vignes de M. Guyot, au lieu de contenir seulement 16,600 ceps par hectare, en renfermaient 35 à 38,000, comme celles des vignobles voisins où ils sont plus serrés.

Ce résultat se trouve constaté par un procès-verbal du maire de Sillery qui, en compagnie d'une commission désignée à cet effet, avait examiné ces vignes deux ou trois jours avant la vendange. Voici le passage dudit procès-verbal relatif à ces 15 ares :

« Ces six lignes paillassonnées présentent aujour-
» d'hui (12 Octobre 1856) une récolte des plus abon-
» dantes et des plus belles ; nous estimons que dans
» les 15 ares qu'elles représentent, on récoltera 4
» pièces au moins (plus de 25 pièces par hectare).
» Ces six lignes prouvent que le système de paillasson-
» nage de M. Guyot, bien employé, est un préservatif
» assuré contre les gelées du printemps et contre la
» coulure. Quant à la maturité du raisin et du bois,
» elle est au moins égale à celle des vignobles voi-
» sins. »

Digitized by Google

Ce magnifique résultat, comparé surtout à l'attristante stérilité des vignes non préservées, nous avait vivement frappé nous-mêmes et nous avons été heureux de voir nos impressions personnelles confirmées par des juges plus compétents que nous et plus habitués à ces sortes d'estimations.

Qu'il nous soit donc permis de féliciter sincèrement M. le docteur Guyot du succès de ses premières tentatives. Il l'autorise à fonder sur l'avenir l'espoir sérieux que son intelligence lui avait fait concevoir. Si quelque accident imprévu venait à se jeter à la traverse, si quelqu'une de ces chances qui échappent à la prévoyance humaine venait à déjouer momentanément ses plans et ses calculs, nous avons la confiance qu'il trouverait dans son esprit inventif les moyens de les conjurer.

Non seulement le résultat de ces expériences est de nature à présager un avenir prospère au domaine qu'il sait si bien administrer, mais encore il peut devenir un bienfait pour les importants vignobles de la Champagne dont M. le docteur Guyot aura bien mérité (1).

En concluant, le rapporteur a demandé qu'une *médaille d'argent* de 1re classe fût décernée à M. Guyot.

Digitized by Google

QUESTION DE LA PRISE D'EAU

DANS LA RIVIÈRE DE VESLE

POUR

L'ALIMENTATION DU CANAL DE L'AISNE A LA MARNE,

Par M. J. Guyot, membre correspondant.

—

Pour bien juger cette question, il faut jeter un coup-d'œil sur l'ensemble des éléments divers qui la constituent.

Le canal de l'Aisne à la Marne part de Condé-sur-Marne pour monter au Mont-de-Billy, où se trouve son bief de partage par une échelle de 20 mètres; et de ce bief il descend à Berry-au-Bac, sur l'Aisne, par une rampe de 38 mètres, traversant un sol généralement crayeux dans un parcours d'environ 59 kilomètres. Sur ce trajet, 25 kilomètres et demi sont livrés à la navigation pendant six et sept mois de l'année, de Reims à Berry-au-Bac, et la Vesle alimente à Reims cette navigation. Les 33 kilomètres et demi restant seront terminés en 1856, grâce à la sollicitude de l'administration. A la fin de cette année, tout fait présumer que le canal sera navigable dans son parcours complet; mais sera-t-il livré à la navigation? Recevra-t-il l'eau nécessaire à son alimentation?

Digitized by Google

En partant de Condé, de la rivière de Marne, et après avoir parcouru un peu moins de 7 kilomètres, le canal atteint son bief de partage. Ce bief, qui n'a pas moins de 11 kilomètres 700 mètres, traverse le souterrain du Mont-de-Billy et entre franchement dans la vallée de la Vesle à laquelle il appartient par une longueur de près de 4,000 mètres. A un kilomètre au-dessous de Sept-Saulx, il s'approche de la rivière de Vesle et la cotoie pendant environ 1,200 mètres, à la distance de quelques dizaines de mètres. Vers ces points de contact, le cours d'eau de la Vesle domine suffisamment le bief de partage pour s'y déverser, pour ainsi dire, par une simple saignée.

Voilà donc le bief de partage, point principal et obligé de l'alimentation des deux versants du canal, situé d'une part et à une extrémité à 7 kilomètres de la Marne et à 20 mètres au-dessus du niveau de cette rivière; et d'autre part et à l'autre extrémité, à quelques mètres de distance de la Vesle, et suffisamment au-dessous du niveau de cette rivière pour en recevoir simplement et efficacement les eaux.

Est-ce la Marne, est-ce la Vesle, qui raisonnablement doivent alimenter le canal de leurs eaux? Pour employer les eaux de la Marne à ce service, pour en élever la quantité suffisante à 20 mètres et plus de hauteur et les conduire au bief par une rigole étanche de plus de 7,000 mètres, les difficultés sont grandes et les travaux d'art coûteux; mais les difficultés sont déjà vaincues par les études de MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et les dépenses prévues n'atteignent pas 1,500,000 fr. Pour employer les eaux de la Vesle, les difficultés sont nulles, et les dépenses insignifiantes.

Digitized by Google

Il semble donc que la question est aussitôt résolue que posée ; mais il n'en est pas ainsi. La Marne est une rivière suffisamment riche en eau dans toutes les saisons pour qu'on en puisse distraire, sans apporter dans son régime et dans ses services aucune perturbation, toutes les eaux nécessaires à l'alimentation du canal de l'Aisne à la Marne. La Vesle, au contraire, se présente avec des dispositions tout-à-fait différentes et tellement opposées, que MM. les ingénieurs semblent craindre qu'elle soit insuffisante pour la seule alimentation du canal dans ses basses eaux, même en la prenant tout entière.

Il importe donc, avant tout, d'étudier la Vesle dans son régime et dans ses services.

La Vesle n'est qu'une rivière départementale, son trajet complet ne dépasse guère 100 kilomètres, entre Somme-Vesle et la rivière d'Aisne où elle se jette.

Les eaux ne sortent pas tout-à-coup du sein de la terre par une source abondante, surgissant à la manière des puits artésiens. La Vesle, à son origine et tout le long de son cours, est, pour ainsi dire, un grand fossé dans lequel viennent s'égoûter les eaux pluviales de chaque saison, et elle se grossit, dans sa marche, d'affluents ayant la même disposition et la même raison d'être.

Si la Vesle et ses affluents n'ont point de sources, à proprement parler ; si les eaux pluviales et les neiges fondues, tombées pendant l'année sur les terrains environnants, sont le seul apport fait à son lit, la Vesle n'est pas non plus un torrent tantôt à sec, tantôt roulant des eaux disproportionnées. Non, la Vesle est une rivière régulière et sans caprices, ayant ses temps de hautes et de basses eaux sans doute, mais

Digitized by Google

suivant un régime graduel et constant, et à peu de chose près le même chaque année.

La cause de cette régularité et de cette sagesse est facile à saisir. Elle réside entièrement dans les propriétés d'hygrométrie et de capillarité du vaste plateau crayeux, dans les infractuosités et dépressions duquel elle coule, elle et ses affluents. En effet, les eaux pluviales et les neiges fondues ne courent point immédiatement vers le lit de la Vesle, comme cela a lieu sur les terrains ou roches imperméables à l'eau; mais elles sont absorbées sur place par les masses crayeuses, elles y restent suspendues par l'attraction capillaire, comme font les liquides dans un morceau de sucre, et elles s'écoulent graduellement des mamelons crayeux par leur base, comme les liquides qui s'échappent d'un pain de sucre qu'on claircc. Cela est si vrai, que si l'on creuse des puits, des carrières, des galeries dans les collines environnantes, on y trouve constamment les eaux de beaucoup au dessus du niveau des talwegs, et leur abaissement graduel après la saison des pluies correspond à l'alimentation constante de la Vesle.

Ainsi, la richesse d'eau dont le lit de la Vesle s'augmente, n'est pas seulement en raison de ses affluents ni de l'étendue des pentes environnantes, mais en raison aussi de sa pression, à mesure qu'elle descend vers l'Aisne.

Ainsi, de Somme-Vesle, où la rivière commence par un petit fossé, elle parcourt jusqu'à Sept-Saulx une longueur de 34 à 35 kilomètres, avec une pente générale de 60 à 65 mètres *(à peu de chose près, en moyenne 2 millimètres par mètre)*, et dans toute cette étendue, et avec cette pente, elle n'apporte, à son

Digitized by Google

étiage à Sept-Saulx, que 500 litres environ par seconde avec tous ses affluents supérieurs qui sont nombreux et importants ; tandis qu'à Reims, avec un parcours de 18 à 20 kilomètres en plus depuis Sept-Saulx, avec un seul affluent important, la Prosnes, et une pente de 1 millimètre par mètre seulement, elle verse déjà, à l'étiage, une quantité d'eau plus que double, c'est-à-dire de 1,100 litres par seconde. Sur cette base, l'étiage de la Vesle doit être de plus de 2,000 litres par " à Muizon, et de 4,000 à Jonchery ou aux Ventaux un peu au dessous, bien que depuis Reims jusqu'à l'Aisne, sur un parcours de 48 kilomètres environ, la pente moyenne de la rivière ne soit plus que de 1/2 millimètre par mètre.

Les plus basses eaux de la Vesle sont constamment du 15 au 30 Septembre jusqu'au 15 et 31 Décembre. De Janvier à Septembre, les eaux de la Vesle ont été constamment, pendant cinq ans d'observations, au moins triples de celles de son étiage; elles sont quintuples du 1er Février au 1er Août; leur volume est sept fois plus grand que celui de l'étiage, du 1er Mars au 1er Juillet, et neuf fois plus grand du 1er Avril au 1er Juin, à Sillery.

Sur ces données approchées, et sachant d'autre part que la Vesle donne, à son étiage, 500 litres par " à Sept-Saulx, et 1,100 à Reims, il est facile de se faire une idée de la puissance d'eau de la Vesle à une époque quelconque de l'année, et en un point quelconque de son cours. Toutefois, il n'y pas là de précision.

Nous arrivons maintenant à comparer les besoins du canal pour être mis et maintenu en activité, et la richesse de la Vesle en eau, pour en déduire les conséquences pratiques.

Digitized by Google

Il est évident 1° que si la navigation du canal ne doit subir aucun chômage, et qu'elle exige une prise d'eau de 500 litres par " à Sept-Saulx, une seconde prise d'eau à Sillery, et une dernière prise d'eau à Reims, qui complète l'absorption de 1,100 par " ; le cours d'eau tout entier sera absorbé pendant le temps d'étiage entre Sept-Saulx et Reims, et entre Reims et Muizon, et peut-être jusqu'à Jonchery. 2° Que, si le canal n'absorbant que la même quantité d'eau, chômait en outre pendant six mois, c'est-à-dire du 1er Août au 1er Février, cette prise d'eau, n'absorbant que le cinquième de la richesse de la Vesle, cinquième généralement perdu par les déversoirs, n'apporterait aucun trouble dans le cours de la Vesle, dans son régime ni dans ses divers services. 3° Que tout système intermédiaire à ces deux extrêmes causerait des troubles et des dommages plus ou moins grands, réparables ou irréparables par voie d'indemnité, suivant qu'il s'approcherait plus ou moins de l'un ou de l'autre. 4° Que les dommages seraient d'autant moins grands et les temps de chômage du canal d'autant moins longs et moins nécessaires que la quantité d'eau indispensable à son alimentation s'abaisserait davantage au-dessous de 500 et de 1,100 litres par " supposés utiles.

Un coup-d'œil général sur les bords de la Vesle et sur les services de cette rivière éclaircira ces divers points de la question.

La Vesle, comme toutes les autres rivières, rend à la vallée qu'elle parcourt divers ordres de services : d'abord elle fait partie essentielle de sa vallée qu'elle embellit, fertilise, assainit ; c'est un bien naturel commun à tous les habitants de ses rives ; elle leur appartient, comme l'air et la lumière : elle sert à les

Digitized by Google

abreuver, à les baigner, à leurs lavages, à leurs pêches, à leur promenade, à leur vue. Elle fait, en second lieu, partie intégrante des propriétés bâties, entretenues, cultivées et exploitées sur ses rives, en vue de son existence, à cause de ses eaux et avec ses eaux, soit comme moyen d'agrément, soit comme moyen de production. Une affectation plus spéciale encore, est son application à l'irrigation et à l'entretien des prairies, et enfin son emploi dans l'industrie soit comme force motrice des moulins, usines et filatures, soit comme lavage des laines.

De tous ces services d'ordres différents, le seul qui ne soit pas accessible à l'indemnité, c'est le premier ; mais il n'en est que plus précieux et plus respectable aux yeux d'une administration bienveillante et paternelle : la disparition de la rivière d'une contrée, pendant 4 à 5 mois, serait une calamité et un désastre publics. Il est évident que ce désastre aurait lieu en grande partie entre Sept-Saulx et Reims ; entre Reims et Muizon, si les 500 litres à Sept-Saulx et le restant des 1,100 litres était pris à Reims pendant les 4 à 5 mois des basses eaux de la Vesle.

Il n'est pas moins évident qu'une irréparable perturbation aurait lieu, par la même cause et dans la même étendue de 40 à 50 kilomètres pour toutes les maisons bâties, pour toutes les propriétés formées, entretenues et cultivées sur la rivière, et en vue de ses eaux. La Vesle ne présentant plus alors qu'un lit fangeux et presque sans eaux et sans courant, serait un foyer d'émanations insalubres, et ses bords, au lieu d'être recherchés pour y entretenir des habitations et des propriétés qui enrichissent, instruisent et moralisent les populations, seraient abandonnés par les

Digitized by Google

riches qui se hâteraient de laisser les habitants contraints de rester dans leur pauvreté, dans les émanations fiévreuses et typhoïdes. Sans doute, les propriétaires pourraient être indemnisés, mais les gens du pays ne le seraient point.

L'inondation ou l'irrigation des prairies se présente ici sous un aspect tout différent, et même opposé à celui que le bon sens, en dehors de la connaissance des lieux, semblerait devoir lui donner.

Entre Sept-Saulx et Reims, la Vesle avec ses confluents, traverse environ 600 hectares de marais et de tourbières; elle en traverse une quantité plus considérable encore, environ 1,000 hectares, depuis Reims jusqu'à Fismes.

Ces marais et ces tourbières sont généralement désignés sous le nom de prés-marais. Ils n'ont rien de commun avec les véritables prairies que la moitié de leur nom. Leurs produits sont exclusivement composés de roseaux et de carex, de joncs et de prèles. Les roseaux sont employés à un misérable chauffage, et les joncs, prèles et carex, désignés sous le nom de laîches et de failles, fournissent des litières de qualité inférieure; rien dans ces prés-marais n'est propre à l'alimentation du bétail.

De ces prés-marais, les uns sont irrigués, les autres ne le sont pas; mais ici il ne faut pas se tromper avec les mots: ce n'est pas irrigation qu'il faut entendre, c'est inondation; car le travail et l'intelligence de l'homme, n'entrent pour rien ou pour très peu de choses dans la retenue ou la dispersion des eaux sur les marais.

Ces prés-marais *(j'excepte ceux où l'on exploite la tourbe en grand, comme à Muizon; mais pour ceux-là,*

Digitized by Google

la question de prise d'eau est indifférente) ont une valeur foncière minimum de 1,000 francs l'hectare, et un maximum de 2,000 francs. La valeur moyenne est d'environ 1,500 francs, et le revenu moyen de 45 à 50 francs nets. Les prés inondés ont la valeur maximum. On compte environ deux tiers des prés-marais que les eaux recouvrent en Avril, Mai et Juin, et un tiers que les eaux ne recouvrent jamais. Quand les inondations ont été longues et élevées, la production des roseaux, des laîches et des failles est très grande; elle est presque nulle dans les conditions opposées.

La Vesle, par elle-même ou par les travaux ad hoc, n'inonde et n'irrigue rien. Elle n'inonde et n'irrigue que par les retenues des moulins et par les sources et les ruisseaux nombreux qui, au mois d'Avril, Mai et Juin, inondent les marais en rampant à leur surface, pour joindre la rivière qui est toujours et presque partout bien au dessous de ses bords, excepté au dessus des retenues des moulins.

Au surplus, l'abondance des eaux de la Vesle, à cette époque de l'année et au point de vue de l'inondation et de la triste production qu'elle engendre, est une calamité publique et privée en réalité, loin d'être un précieux avantage. Elle s'oppose à toute culture industrielle, à toute richesse agricole. Un revenu net moyen de 45 à 50 francs par hectare est sans doute un revenu suffisant pour le propriétaire; mais pour la société, comme il n'entraîne, pour frais de culture et de récolte que 15 francs, l'hectare ne produit à la consommation et au travail que 65 francs; tandis que chacun de ces hectares, s'il était assaini et abordable à la culture, pourrait produire des betteraves, des choux, des colzas, des carottes, des pommes de terre,

Digitized by Google

du chanvre et du lin, des récoltes enfin, valant brutes de 600 à 1,500 francs. Il est vrai qu'elles auraient coûté pour l'assainissement, l'engrais et la culture, de 400 à 1,000 francs, et que le produit ne serait que de 100 à 500 francs ; mais pour l'état, pour un gouvernement prévoyant comme le nôtre, si désireux d'augmenter la richesse publique, une récolte brute de 600 à 1,500 francs représente du travail et de la consommation pour tout son chiffre. C'est une richesse absolue qui ne peut être comparée à une production brute de 60 à 65 francs. De ce que de stupides particuliers déclarent qu'ils ne veulent point d'amélioration, cela n'empêche point l'amélioration d'avoir lieu ; et l'administration, au lieu d'admettre les doléances de ces paresseux, doit les éconduire comme ennemis publics.

Si la Vesle et ses affluents cessaient leurs inondations et ne faisaient plus pousser de roseaux, dans dix années d'ici, le produit brut de la vallée, dans ses 1,600 hectares de prés-marais, serait de 1,600,000 francs, au lieu de 104,000 francs, et le produit net de 80,000 francs.

Malheureusement, la prise d'eau du canal, fut-elle de toute l'eau de la Vesle à l'étiage, n'opérera point ce miracle ; car du 1er Avril au 1er Juin, époque où les inondations ont lieu, cette prise d'eau n'enlève qu'un neuvième du volume des eaux, et quatre neuvièmes sont de trop pour ce service, et même pour le service de l'industrie meunière et de lavage.

Vers cette époque de végétation, et pendant le courant de Juin et même de Juillet, les eaux sont tellement élevées, que les meuniers insistent, pendant tout ce temps, pour faire faucher les herbes de la

Digitized by Google

rivière deux ou trois fois par les propriétaires, pour dégager leurs roues qui sont noyées. Au domaine de Sillery, où passent toutes les eaux de la vallée, 3 mètres cubes d'eau par " tombent inutiles, d'Avril en Juillet, par les deux déversoirs du moulin, le moulin étant en pleine activité, et sa vanne de décharge levée. Aujourd'hui, 10 Janvier, le déversoir principal fournit 1,200 litres d'eau par " inutiles et perdues.

L'élevation des eaux de la Vesle, quoique diminuant sensiblement à partir de Juillet, se maintient à un taux encore fort élevé jusqu'en Septembre, et même jusqu'au milieu de Septembre, car souvent la fauchaison des prés-marais ne peut avoir lieu à cette époque, à moins qu'elle ne s'exécute dans l'eau, ce qui a lieu parfois; et pendant ce temps, chose remarquable, la surface des eaux de la Vesle est au dessous de celle des prés-marais. La stagnation de l'eau sur les marais est due aux filtrations des flancs de la vallée, et à l'imperméabilité des terrains tourbeux.

L'abaissement des eaux et le dessèchement complet des marais n'a véritablement lieu qu'après la fauchaison des marais. Cette opération livre alors des surfaces considérables à l'évaporation, laquelle ne pouvait avoir lieu tant que les herbages protégeaient les eaux en les recouvrant.

En ce qui concerne le dommage causé aux usines et aux services industriels, il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour faire comprendre que l'absorption de 1,000 à 1,100 litres, c'est-à-dire de toute la richesse et de toute la force de la Vesle pendant trois mois, et d'une fraction notable de cette force pendant trois autres mois, se résoudrait nécessairement à une indemnité proportionnée. Mais cette indemnité aux propriétaires de moulins ou d'établissements industriels,

Digitized by Google

ne serait encore que partielle et ne cicatriserait pas la plaie faite au pays par la suppression de la rivière. Les services d'une vallée, d'une région, se partagent en trois valeurs à peu près égales : un tiers aux industriels, un tiers aux travailleurs qu'ils emploient, et un tiers aux consommateurs ou à ceux qui se servent des établissements industriels. Les industriels recevant leur part, les deux autres parts demeurent anéanties faute de pouvoir être apréciées et soldées : c'est un lourd passif pour le pays.

Il ne faut point se le dissimuler ; à quelque point de vue qu'on se place, on est obligé de reconnaître qu'on ne peut indemniser un pays de la suppression complète d'une rivière. Les habitants qui se sont groupés sur ses bords en possèdent la jouissance en vertu d'un droit naturel, aussi sacré et aussi clair qu'aucun droit écrit. L'administration est bien pénétrée de ce droit commun dont la conservation lui est confiée. Elle améliore, elle assainit, elle utilise les rivières sur place, et au profit des populations : elle étend leurs services à des services plus généraux, si cela est possible, sans nuire aux localités ; mais elle n'a jamais songé à s'en emparer, à les détourner d'une contrée au profit d'une autre ; dernièrement encore, le curage de la Vesle en grand était une mesure d'utilité, de salubrité et de fertilisation régionale prise par l'administration. Si la Vesle devait être absorbée par le canal, cette mesure, inspirée par une haute intelligence des intérêts de la vallée, eût été une inconséquence.

Toutefois, pour être exact et juste, il faut dire que la suppression de la Vesle ne serait jamais complète dans un trajet notable, même pendant ses basses eaux. C'est ainsi qu'à 4 ou 5 kilomètres de la prise d'eau

Digitized by Google

à Sept-Saulx, la rivière de Prosnes, au-dessous du moulin de Beaumont, rapporterait toutes ses eaux au lit de la Vesle et les joindrait aux quelques sources et aux infiltrations venant sourdre dans le même lit, formant aussi un ruisseau de quelques mètres au-dessous de la prise d'eau : un petit cours d'eau ne tarderait pas à suivre le lit de la Vesle, il s'élèverait à pleins bords, par la retenue du moulin de Sillery qu'il alimenterait pauvrement et avec intermittence, il est vrai, et la rivière aurait une existence réelle jusqu'à la nouvelle prise d'eau projetée à Sillery.

Si cette seconde prise d'eau absorbait là, de nouveau, toute la rivière, un faible ruisseau serait reformé au moulin de Couraux, plus malheureusement encore alimenté et avec plus grande intermittence que celui de Sillery : le moulin Picot, situé au-dessous, serait un peu plus riche, et ainsi de suite jusqu'à Reims, où un cours d'eau de 300 litres par " environ serait reformé. Grâce à la retenue des moulins et à ce cours d'eau, la rivière aurait donc encore un certain mouvement et une portion de son existence.

Au-dessous de Reims, où la Vesle se trouverait une troisième et dernière fois anéantie en se séparant définitivement du canal pour entrer dans une riche vallée qui n'a plus rien de commun avec les avantages que la navigation de l'Aisne à la Marne peut procurer, le même phénomène de reproduction partielle se manifesterait, et là, je le crois, plus promptement et plus largement qu'entre Sept-Saulx et Reims, à cause de la dépression progressive du terrain : mais en revanche, ces rivages de la Vesle n'auraient, en compensation de la défaillance de leurs eaux, ni l'agrément, ni l'utilité de la navigation du canal, avantages qui, entre Sept-

Digitized by Google

Saulx et Reims, il faut le reconnaître, seraient pour cette partie de la vallée une belle indemnité.

Ces divers aperçus nous permettent maintenant de parler, avec plus de précision, des indemnités appréciables et qui devraient être payées. Ces indemnités, comme cela a été dit, ne pourraient s'adresser qu'aux habitations et propriétés installées et entretenues en vue des eaux de la Vesle, comme agrément, salubrité, clôture, utilité et production, et aux moulins ou autres établissements utilisant l'eau comme force industrielle.

En ce qui concerne la première série, pour peu que le cours d'eau fût representé et que les propriétaires fussent autorisés à pratiquer des retenues ou barrages nécessaires à la conservation des bassins, canaux, pièces d'eau ou étangs, abreuvoirs, baignages, lavoirs, etc., le dommage pourrait être considéré comme nul ou à peu près nul, et la salubrité, l'agrément, aussi bien que l'utilité, seraient en grande partie sauvegardés ; l'épreuve seule, au surplus, pourrait permettre d'apprécier ce genre de préjudice ; mais il y aurait exagération en en portant le chiffre, depuis Sept-Saulx jusqu'à Jonchery, à plus de 100,000 francs, en supposant vingt propriétés de deuxième ordre à 2,500 francs, et cinq propriétés de premier ordre à 10,000 francs d'indemnité.

Quant aux usines, l'appréciation est plus facile et plus immédiate pour fixer l'indemnité qui leur serait due. Il suffit, pour arriver à un chiffre exact, d'admettre en principe et en fait : 1° que les usines sont disposées en vue des eaux moyennes d'une rivière, et non en vue de ses plus hautes ni de ses plus basses eaux : les eaux moyennes de la Vesle peuvent être fixées à cinq fois celles de l'étiage ; 2° que la moitié

Digitized by Google

des eaux est perdue pour la force, soit par les déversoirs, soit par les vannes de décharge, soit par les systèmes de roues d'eau; et d'estimer, sur ces données, les forces effectives enlevées à chaque usine et chaque mois, par la prise d'eau du canal: ces forces effectives étant traduites en cheval-vapeur, et sachant d'autre part que le cheval-vapeur coûte moyennement et environ 66 francs 66 cent. par mois, il sera dû à chaque usine un capital dont les intérêts représenteraient autant de chevaux-vapeur qu'il en sera enlevé, et pendant toute la durée de leur détournement.

Cette manière d'envisager la question conduirait à payer à chacun des trois moulins au dessous de Sept-Saulx, 24,000 francs d'indemnité pour trois chevaux-vapeur pendant six mois, ensemble 72,000 francs; 32,000 aux six usines au dessous de Sillery, pour pour quatre chevaux-vapeur, ensemble 192,000 francs; et 49,000 à chacune des douze usines jusqu'à Fismes compris, ensemble 588,000 francs; toutes les usines coûteraient ainsi 852,000 francs. Néanmoins, il y aurait beaucoup à retrancher de ce chiffre, car le moulin de Couraux a été vendu en totalité 16,000 francs, et celui de Beaumont 23,000 francs; la valeur de l'indemnité dépasserait donc la valeur des moulins dans ces deux cas.

Quoiqu'il en soit, dans l'hypothèse de l'absorption entière de la Vesle à Sept-Saulx, à Sillery et à Reims, avec moins de 900,000 francs d'indemnité on achèterait le silence et peut-être l'approbation des usiniers et des propriétaires pouvant prouver un dommage; mais on n'atteindrait pas le tiers du préjudice causé aux habitants, aux travailleurs et aux consommateurs de la vallée.

Digitized by Google

Est-il donc prouvé, est-il donc probable même, que l'alimentation du canal de l'Aisne à la Marne exige absolument, l'absorption de toute la Vesle à Reims, c'est-à-dire 1,000 à 1,100 litres par " pour ne pas chômer pendant le mois d'étiage?

Une navigation des plus larges qu'on puisse supposer au canal de l'Aisne à la Marne, serait une navigation de 200,000 tonnes par an. 200,000 tonnes supposent 2,000 bateaux chargés chacun de 100 tonnes. 2,000 bateaux allant de l'Aisne à la Marne et réciproquement, comportent la dépense de 4,000 éclusées, 2,000 à la remonte, 2,000 à la descente. Chaque éclusée étant supposée de 500 mètres cubes d'eau, 4,000 éclusées exigent 2,000,000 de mètres cubes d'eau qui, divisés par 300 jours de navigation, laissant 65 jours de chômage, donnent, comme nécessaires par jour, 6,666 mètres cubes d'eau : en ajoutant 1,334 mètres cubes d'eau pour l'évaporation journalière (*plus de 2mm par mètre carré d'eau superficielle sur les 60 hectares du canal*), nous arrivons au chiffre rond de 8,000 mètres cubes d'eau à dépenser par jour.

Or, un cours d'eau de 100 litres par " donne 8,640 mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures; c'est-à-dire 640 mètres cubes de plus qu'il n'en faudrait pour alimenter la plus riche navigation possible du canal de l'Aisne à la Marne, s'il était parfaitement étanche. Pour absorber par jour les 80,000 mètres cubes qu'un cours d'eau de 1,000 litres par " donne en vingt-quatre heures, en plus des besoins de la navigation, il faudrait, en vérité, que ce canal fût perméable au plus haut degré.

Quelle est donc la perméabilité de ce canal? Elle

Digitized by Google

doit être connue de Reims à Berry-au-Bac, puisque le canal y est en activité depuis longtemps, pendant six et sept mois de l'année. Elle doit être connue de Sillery an moulin d'Huon, tout près de Reims, puisque le canal est en pleine eau entre ces deux points depuis nombre d'années, pour l'alimentation de la ville de Reims; elle est connue an bief de partage, au Mont-de-Billy, le point le plus élevé, celui qui, en apparence, devrait être le plus absorbant; et pourtant, chose singulière, il paraîtrait, sauf erreur, que ce bief s'emplit tout seul et sans prise d'eau, en recevant seulement l'égoût des masses crayeuses, jusqu'à une hauteur de 1 mètre 60 cent. d'eau, et de plus, une fois cette hauteur acquise, le bief fournit une chute de 30 litres par seconde, c'est-à-dire le tiers de l'eau indispensable au mouvement de la navigation et de l'évaporation journalière. Si ce souvenir est fidèle, il rappelle une belle expérience faite par MM. les ingénieurs du canal. Ce fait devra se reproduire partout où le canal assied son plafond dans les craies ou marnes crayeuses. Là, son lit recevra plutôt des eaux qu'il n'en absorbera. Resteraient donc, pour l'absorption, et à l'état de termes inconnus, les parties du canal, très rares et très peu étendues, exécutées en remblai ou assises sur un sol élevé et grèveux; mais ces points n'embarrassent pas MM. les ingénieurs pour être rendus étanches; ils savent la puissance d'étanchement des marnes crayeuses et des tourbes délayées et déposées en coulis; ils se sont assurés d'un plein succès; seulement, leur prudence bien connue, et la juste appréciation d'une responsabilité que la malveillance, en cas de demi-succès ou d'insuccès, ne manquerait pas de faire peser sur eux, les

Digitized by Google

porte à exagérer et les ressources en eau nécessaires, et les déperditions qui peuvent s'en opérer.

Quoiqu'il en soit, la prise d'eau dans la Vesle, pour alimenter le canal, est tout entière une question de quantité, et la question de quantité ne sera résolue que par l'expérience.

Si 150 litres d'eau par " à Sept-Saulx, et 150 litres à Reims pouvaient suffire, le canal pourrait marcher toute l'année sans qu'il fût rien dû à personne, si ce n'est un cheval-vapeur, pendant trois ou quatre mois, de Sept-Saulx à Reims, et deux chevaux-vapeur au dessous de Reims, pendant le même temps, soit 36,000 francs aux neuf premières usines, et 96,000 francs aux douze dernières, en tout 132,000 francs une fois payés. Une quantité double d'eau, avec une double indemnité, pourrait encore sauvegarder tous les intérêts; mais au delà de ces limites extrêmes pour la conservation d'une partie de la rivière, c'est au canal de chômer, dût-il chômer quatre, cinq et même six mois, jusqu'à ce que MM. les ingénieurs aient assuré son activité permanente par l'élévation et l'apport des eaux de la Marne.

Pour conserver la Vesle à sa vallée, à ses usines, à ses habitants, le Gouvernement n'hésitera pas à dépenser les douze à quinze cent mille francs nécessaires, car en les économisant par l'absorption entière de la rivière, il appauvrirait d'une somme double les travailleurs et les paysans *(gens du pays)*.

Une fois le canal en navigation par la prise d'eau de la Vesle, ne fut-ce que pendant six mois *(et dans ce cas il n'y a pas un centime d'indemnité à payer)*, les grands besoins de la navigation seront satisfaits, et les travaux, pour obtenir de la Marne les eaux

Digitized by Google

complémentaires, peuvent s'accomplir en plusieurs années. Les étanchements seront obtenus, la quantité d'eau complémentaire sera parfaitement connue; l'importance des travaux à exécuter pour conduire les eaux de la Marne, celles des machines destinées à les élever, n'auront plus rien de douteux. Ils pourront s'exécuter à loisir, tant pour la bonne combinaison que pour la disponibilité des ressources financières, parce que la navigation temporaire satisfera chaque année *(comme elle le fait maintenant entre Reims et Berry-au-Bac)* les besoins les plus urgents, et qu'aucun intérêt des usines, non plus que des propriétés assises sur la Vesle ne sera lésé.

RÉSUMÉ.

La Vesle peut alimenter le canal de l'Aisne à la Marne pendant six et sept mois sans aucun trouble ni dommage pour sa vallée, ses marais, ses habitations, ses usines et ses services industriels; par conséquent, sans qu'il soit dû d'indemnité à personne. Cette alimentation pourrait être prolongée pendant 8 à 9 mois avec une faible indemnité aux usines, pour force empruntée.

Elle ne pourrait être prolongée pendant le temps de très basses eaux et d'étiage sans jeter un trouble profond dans les services de la Vesle et sans causer un préjudice irréparable à la vallée, en sus d'une indemnité de 900,000 francs payée aux usiniers et aux propriétaires.

Toutefois, cette dernière appréciation pourrait diminuer d'importance, si au lieu d'employer 1,000 litres

Digitized by Google

d'eau par seconde, l'alimentation en exigeait beaucoup moins.

L'expérience seule peut éclairer ce point capital de la question : il est subordonné à l'efficacité et à la perfection des étanchements.

Dans cet état d'incertitude, il ne serait pas même prudent, il serait impossible de commencer les travaux d'élévation et de conduite d'eaux venant de la Marne; travaux qui retarderaient de 2 ou 3 années l'ouverture de la navigation.

La seule marche rationelle à suivre est donc, pour gagner un temps précieux et lever tous les doutes, aussitôt que le canal sera terminé et dans la saison des plus hautes eaux de la Vesle, de pratiquer dans la Vesle la prise d'eau qui n'offre ni retard ni difficultés possibles ; d'étudier ainsi les dépenses de la navigation et de l'absorption, de pratiquer les étanchements, d'en juger l'efficacité et de fixer par là la quantité d'eau indispensable au service temporaire ou permanent du canal ; de constater pendant combien de temps et en quelle proportion la Vesle peut pourvoir à cette quantité, et d'arrêter cette part contributive au point où la rivière, à son étiage à Sept-Saulx, n'aurait plus que 2 à 300 litres par seconde pour l'alimenter, autant à Sillery et 500 litres à Reims.

En procédant sous cette réserve absolue, les populations de la vallée de la Vesle n'ont aucun sujet de réclamer.

Ce travail, terminé au commencement de janvier 1856, a été remis, à cette époque, à M. Chassaigne, préfet de la Marne, dont il a reçu la haute approbation,

Digitized by Google

ainsi qu'à M. Desfontaines, ingénieur en chef du canal de l'Aisne à la Marne ; M. Desfontaines a bien voulu joindre son approbation à celle de M. le Préfet et prendre mon travail pour un des éléments de son rapport à M. le Ministre des travaux publics en réponse aux réclamations et oppositions qui s'élevaient de toutes les parties de la vallée de la Vesle, faute de lumières suffisantes.

Sous peu de jours (8 à 10 au plus) l'eau de la Vesle va alimenter le canal de l'Aisne à la Marne dans toute son étendue, et MM. les ingénieurs se proposent d'inaugurer cette grande épreuve en parcourant le canal de Châlons à Reims en bateau à vapeur.

J'ai pensé que ce moment décisif était une occasion favorable pour offrir à l'Académie impériale de Reims quelques renseignements sur la Vesle et sur le canal qu'elle doit alimenter, sachant quel intérêt l'Académie a toujours manifesté pour tout ce qui touche à la prospérité de la population et au développement de l'industrie rémoise.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE

DE M. LOUIS DUVAL PÈRE,

Par M. MARIDORT, Membre titulaire (1).

Messieurs,

La transmission rapide de la pensée, à de grandes distances, a de tout temps préoccupé les esprits ; tous les peuples ont fait usage de lignes de convention propres à faire connaître dans un lieu éloigné un certain nombre d'idées bien déterminées ; mais le peu de combinaisons auxquelles ces signes pouvaient se prêter, ne permettait de transmettre qu'un nombre d'idées assez restreint.

Les inventeurs de la télégraphie ont recherché, non seulement les moyens de transmettre rapidement des signaux, mais encore des systèmes de combinaisons de ces signaux permettant d'exprimer sur le champ une idée quelconque.

Deux systèmes, consacrés par la pratique, ont résolu complètement la question. — Je veux parler de la télégraphie aérienne et de la télégraphie électrique.

(1) La Commission était composée de MM. Robillard, Fanart, Landouzy, P. Massé, Loseur, de Moissas et Maridort.

Digitized by Google

La télégraphie aérienne, inventée par l'abbé Chappe, et portée tout d'un coup par son inventeur à un haut degré de perfection, a répondu pendant plus de 50 ans aux besoins des gouvernements. — Sous le rapport de la vitesse de transmission, elle laissait peu de progrès à espérer, puisqu'une dépêche pouvait franchir en moins de 20 minutes une distance de 250 lieues.— Cependant, la vitesse pour ainsi dire infinie de l'électricité avait, vingt ans avant l'invention de Chappe, fait concevoir la possibilité de transmettre des dépêches par l'intermédiaire de cet agent ; depuis la découverte de la pile et les beaux travaux d'Œrstedt et d'Arago sur l'électro-magnétisme, cette idée, un instant abandonnée, a été reprise et la question résolue de la manière la plus heureuse ; le télégraphe électrique a été partout substitué au télégraphe aérien ; sous le rapport de la vitesse il ne laisse rien à désirer, et il a sur le télégraphe aérien l'avantage immense de fonctionner par tous les temps, à toute heure du jour et de la nuit.

On ne peut pas espérer qu'un système plus rapide vienne jamais remplacer la télégraphie électrique ; seulement ce mode de correspondance ne peut s'établir qu'entre des lieux déterminés à l'avance, par l'intermédiaire de conducteurs dont l'établissement exige que l'intervalle des stations soit libre ; en un mot il ne s'improvise pas. — Le télégraphe aérien ne présente pas, sous ce rapport, plus d'avantages.

Un système qui pourrait s'établir entre des points arbitraires, sans préparation préalable, serait appelé dans quelques circonstances à rendre de grands services ; s'il s'agit, par exemple, de transmettre des ordres dans une armée en campagne ou sur une flotte.

Digitized by Google

— Ce système a été proposé: c'est la *télégraphie musicale* ou *téléphonie*. Prendre pour signaux quelques sons faciles à reconnaître, en faire des combinaisons qui permettent d'exprimer une phrase quelconque, tel est le principe de cette nouvelle méthode.

M. Sudre a, le premier, fait usage de sons musicaux comme moyen de correspondance. — Ses premières expériences datent de 1827; il employait comme signaux les sept notes de la gamme. — Deux ans plus tard, sa méthode, simplifiée et réduite à l'emploi de cinq notes (do, sol, do, mi, sol), était recommandée par l'Institut au Ministre de la guerre; des expériences faites au Champ-de-Mars en présence d'une commission d'officiers généraux, et plus tard à Toulon devant une commission maritime, furent l'objet de rapports très favorables. Ces résultats encourageants déterminèrent l'auteur à perfectionner encore sa méthode. Il réduisit à trois le nombre des notes employées (sol, do, sol) pour la transmission des dépêches, et ses expériences sur terre et sur mer furent renouvelées avec cette simplification. Les commissions chargées de juger ces nouvelles épreuves appelèrent encore l'attention du Gouvernement sur les services que peut rendre la téléphonie; l'une d'elles proposa d'accorder à M. Sudre une récompense de 50,000 fr. et de créer une école de téléphonie.

M. Sudre ne s'arrêta pas là, il simplifia encore sa méthode et put transmettre des dépêches en employant une seule note (sol).

Les résultats furent aussi satisfaisants que ceux des essais précédents.

Enfin, en terminant cet exposé rapide des essais de M. Sudre, j'ajouterai qu'en 1855 le jury de l'expo-

Digitized by Google

sition universelle lui accordait une récompense de 10,000 fr. pour son invention de la téléphonie.

Comme vous le voyez, Messieurs, la télégraphie musicale a été plusieurs fois soumise à un examen sérieux, approfondi. Chaque fois des hommes compétents en ont reconnu l'importance comme mode de correspondance, et n'ont cessé d'en recommander l'application; et cependant nulle part elle n'est enseignée, nulle part on ne paraît songer à la mettre en pratique. — Y a-t-il un vice inhérent au principe même de la méthode qui l'empêche de se répandre, ou bien n'est-ce que la complication des procédés suivis qui met un obstacle à son emploi? — C'est ce que le temps nous apprendra, lorsque plusieurs méthodes téléphoniques auront été soumises comparativement au contrôle de l'expérience. — Encourager ceux qui auront fait quelques tentatives dans cette voie, ce sera provoquer le développement d'un moyen de correspondance qui pourra peut-être rendre de grands services.

Dans ces derniers temps, un système de ce genre a été soumis à votre jugement. — L'auteur de ce système, M. Louis Duval père, aidé de sa fille, a pu, à deux reprises différentes, rendre l'Académie témoin d'expériences qui toutes ont vivement excité votre intérêt; je me borne à rappeler celles de la séance du 22 Mai.

Des phrases françaises ou latines ont été traduites par M. Duval, en langue téléphonique, au moyen du flageolet, et interprétées par sa fille avec une admirable précision; accentuation, ponctuation, rien n'y manquait. Vous avez aussi remarqué la promptitude avec laquelle ces phrases étaient transmises et interprétées.

Digitized by Google

— M. Duval s'est servi tantôt de cinq notes, tantôt de deux notes seulement. La transmission a été plus rapide et aussi certaine avec cinq qu'avec deux notes. — Il a pu transmettre des nombres compliqués, des signes quelconques, toujours avec la même précision.

A la suite de ces essais, une Commission a été nommée pour examiner plus attentivement ce système et rechercher si l'Académie devait encourager l'auteur par une récompense. — Avant de vous faire connaître les conclusions de la Commission et les motifs qui l'ont déterminée, je vais essayer de résumer en quelques mots la méthode de M. Duval.

Il emploie deux systèmes de notes:

Le premier, composé de cinq notes (do, ré, mi, fa, sol) et le deuxième de deux seulement (do, sol). — Le dernier paraît avoir sur le premier l'avantage d'écarter toute chance de confusion, puisque les notes employées sont séparées par un intervalle considérable (3 tons 1/2), mais il est beaucoup moins rapide; ainsi la note do devra être répétée un certain nombre de fois pour représenter le signal que la note fa donnait d'une seule fois. Ce qu'il y a d'important à remarquer, c'est que le même vocabulaire peut s'adapter aux deux procédés. — La combinaison des notes pour la formation de l'alphabet paraît ingénieux; elle permet de transmettre très rapidement non seulement des mots, mais encore des chiffres, des caractères de toute sorte.

Enfin, d'après M. Duval, l'application serait facile, puisque quinze leçons au plus suffiraient pour mettre le premier trompette venu en état de transmettre tous les signaux.

Votre commission s'est d'abord posé cette question:

Digitized by Google

le travail de M. Duval est-il un travail nouveau, — est-ce une véritable invention? — M. Sudre le premier a posé les principes de la méthode téléphonique, cela est incontestable; il l'a mise en pratique et à différentes reprises des commissions compétentes l'ont approuvée. — Si l'ont doit admettre une invention de la part de M. Duval, ce ne peut être que dans le vocabulaire, dans la combinaison des signes qu'il emploie pour transmettre les dépêches; mais, M. Duval se réservant le secret de son vocabulaire, la Commission n'a pu juger la question envisagée sous ce point de vue. — Un autre moyen de comparer entre elles la méthode de M. Duval et la méthode de M. Sudre, ce serait la répétition d'expériences sur une grande échelle. Celles qui ont été répétées sous vos yeux, dans la salle de l'Académie, ont parfaitement réussi. Doit-on en conclure qu'elles réussiraient également bien si les distances étaient considérables? C'est ce que des faits seuls pourraient décider. — Il est à regretter que M. Duval n'ait point encore pu soumettre son système à des épreuves réellement pratiques. Votre Commission eût trouvé là l'élément essentiel de la question qui lui était soumise.

Néanmoins, M. Duval a fait un travail intéressant, il a obtenu des résultats curieux; — il peut les rendre utiles en répétant ses essais en vue de sapplications.

La Commission, appréciant les résultats obtenus par M. Duval, écartant d'ailleurs la question de priorité à l'égard d'un travail du même genre fait par M. Sudre, animée du désir d'encourager un travail qui pourra un jour recevoir des applications, propose à l'Académie d'accorder à M. Duval une médaille d'argent de 1re classe, à titre d'encouragement.

Digitized by Google

VENTILATEUR A LAMES MOBILES

Présenté à l'Académie par M. COUNHAYE, Zingueur, à Reims.

RAPPORT

de M. A. REIMBEAU, Membre titulaire (1).

L'objet pour lequel M. Counhaye a pris un brevet, est destiné à renouveler l'air des appartements, magasins, cafés, restaurants, écoles, et en général des salles où l'ouverture des fenêtres est impossible ou présente des inconvénients.

Nous avons vu fonctionner le ventilateur à lames mobiles dans des pièces élevées et dans des appartements très bas d'étage, et nous avons constaté que la disposition de ses lames, dont un usage de quelques jours apprend à régler l'ouverture, établit un courant d'air léger, plus ou moins rapide, mais continuel, et nous avons reconnu que son emploi intelligent rend de véritables services.

L'ancien ventilateur à soufflet, que M. Counhaye a voulu remplacer, est d'un service difficile, d'un emploi incommode et d'un aspect grossier; ouvert,

(1) La Commission était composée de MM. P. Massé, Elambert, Reimbeau et Gérard.

Digitized by Google

entr'ouvert même seulement, il projette une masse d'air souvent dangereuse et tout au moins désagréable, et agite les lumières d'une façon fatigante.

Le nouvel appareil remplit complètement la fonction de son devancier sans aucun de ses inconvénients; le courant qu'il établit, plus fractionné, plus léger et réglé à volonté, n'est jamais incommode.

Ce ventilateur agit de deux manières opposées, mais également utiles; tantôt il aspire l'air extérieur, tantôt il rejette au dehors l'air de l'intérieur. S'il nous a été impossible de reconnaître sous quelles influences s'opère, à des intervalles souvent très rapprochées, ce changement d'action, nous avons pu, du moins, constater qu'il suffit toujours d'ouvrir l'appareil pour établir un courant et renouveler l'air de l'appartement.

Quant le courant a lieu du dehors au dedans, la disposition des lames, inclinées comme celles des persiennes, permet à l'air froid aspiré de s'épandre pendant quelques instants vers les parties hautes de l'appartement avant de redescendre; quand, au contraire, le courant s'établit du dedans au dehors, la hauteur des lames de verre (0m 05c environ), au lieu d'opposer un obstacle, paraît agir par voie d'appel sur les gaz qui glissent entre les surfaces polies du verre, et s'échappent avec rapidité (1).

(1) Une application du même principe vient d'être faite sur une échelle immense à Paris; les anciennes persiennes à lames de bois employées jusqu'ici dans les halles, ont été remplacées aux nouvelles *Halles centrales* par des *persiennes à lames de glace fixes et dépolies*; cette innovation qui a donné les meilleurs résultats *pour* la transmission de la lumière, et *contre* celle de la chaleur rayonnante, paraît en outre avoir produit d'excellents effets de ventilation.

Digitized by Google

Si léger que paraisse cet appareil, il ne laisse pas que d'offrir une solidité suffisante; il nous a fallu un véritable effort pour en briser une lame; et toutes les personnes qui l'emploient nous ont assuré que quelques jours d'usage leur avaient donné toute espèce de garantie à ce point de vue.

Les ventilateurs de M. Counhaye (dont le brevet ne date que de l'hiver dernier) ne sont pas encore très répandus ; nous en connaissons douze ou quinze, tant à Reims qu'au dehors; une seule personne, parmi celles que nous avons visitées, possède deux appareils qui fonctionnent parallèlement; les autres se sont contentées d'un seul ventilateur auquel répondent des vasistas ordinaires; toutes nous ont assuré qu'elles sont satisfaites de son emploi, que ses services sont précieux, surtout dans la saison des froids, et que les faits dont nous avons été témoins sont constants.

Ces ventilateurs ne manquent pas d'élégance, complètement formés de lames de verre ou de glace, ils s'adaptent parfaitement aux vitrages des magasins et aux fenêtres des appartements, sans blesser la vue et sans intercepter la lumière; mais leur emploi serait pour ainsi dire impossible dans les écoles, les classes, les dortoirs, les hôpitaux, les casernes, partout enfin où un entretien attentif et délicat ne lui serait pas assuré, s'il n'était possible de les exécuter soit avec des lames de verre enchâssées dans des cadres métalliques, soit même en lames de métal, et de le mettre ainsi à l'abri de tout danger.

Les premiers appareils établis par M. Counhaye ne présentaient pas la précision d'exécution de ceux qu'il construit aujourd'hui, et leur service était loin d'être aussi facile; mais nous pouvons assurer que toute

Digitized by Google

nouvelle commande est l'objet d'une étude attentive, d'une application nouvelle, d'un perfectionnement. Le prix auquel peuvent être livrés les ventilateurs à lames mobiles ne les met pas encore à la portée de toutes les bourses (1); mais tels qu'ils sont, ils nous paraissent appelés à rendre de véritables services, et nous pensons qu'on peut en recommander l'emploi en leur accordant un encouragement.

(1) TARIF DES VENTILATEURS A LAMES MOBILES.

FOURNITURE ET POSE.

Larg.		Haut.			F.	C.	F.	C.
0	25	0	35	8 lames à	1	40	11	70
0	30	0	45	10 lames à	1	60	16	10
0	35	0	55	12 lames à	1	80	21	60
0	40	0	65	14 lames à	2	»	28	»
0	45	0	70	16 lames à	2	50	40	»
0	65	0	85	18 lames à	2	80	50	»

Ces mesures n'ont rien de fixe, et l'on exécute sur toutes dimensions.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

CHEMINÉE-CALORIFÈRE

DE M. LESOBRE,

Par M. P. MASSÉ, Membre titulaire (1).

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée pour l'examen des questions industrielles soumises à l'Académie, s'est occupée, dans sa dernière séance, du système de calorifère que vous a présenté M. Lesobre, son inventeur.

Ce système est applicable à toute espèce de cheminées. Il se divise en quatre parties parfaitement distinctes et tellement indépendantes l'une de l'autre, qu'on peut, au choix, en monter soit la totalité, soit une ou plusieurs fractions.

Il est difficile, sans l'aide du dessin, de donner une idée claire et précise d'un appareil de ce genre; je vais néanmoins essayer de décrire celui-ci : je pourrai d'ailleurs au besoin m'aider du modèle placé sous vos yeux et fait sur l'échelle de 5 pour 10, soit la 1/2.

(1) La Commission était composée de MM. Saubinet, Landouzy, Baudesson, Goda, P. Massé, Maridort et Gérard.

Digitized by Google

La partie que nous appellerons n° 1 se compose d'une boîte en fonte hermétiquement fermée, haute de 10 centimètres environ et ayant la forme et les proportions de l'âtre de la cheminée. L'intérieur de cette boîte est disposé en forme de spirale et de manière à y retenir le plus longtemps possible l'air froid amené du dehors et pénétrant dans la boîte par une ouverture ménagée au centre de sa partie inférieure. Cet air, suffisamment échauffé par son séjour assez long sous le centre même du foyer, arrive ensuite à une bouche de chaleur pratiquée latéralement un peu au-dessous de la tablette de la cheminée.

La partie n° 2, qui est formée d'un tube ayant également une prise d'air froid, la même que celle de la partie n° 1, correspond à une autre bouche de chaleur parallèle à la précédente. C'est par cette bouche que s'échappe l'air chauffé au contact de la partie la plus incandescente du foyer. Ici, pour obtenir un meilleur résultat, l'auteur a adopté un système aussi simple qu'ingénieux. Comprenant fort bien que si l'air froid ne faisait que passer par ce tube, il ne s'échaufferait qu'imparfaitement, il l'y retient, le force d'y séjourner au moyen d'une hélice en fonte qui met obstacle à sa trop prompte sortie et lui permet d'arriver à une température plus élevée, avant de s'échapper par la deuxième bouche de chaleur que nous avons indiquée.

La partie n° 3, qui occupe le fond de la cheminée et remplace la taque, est un système de boîte se rapprochant beaucoup de la partie n° 1. Comme dans celle-ci, l'air froid est arrêté par des obstacles intérieurs qui ne permettent qu'une circulation lente, prolongée, et lui laissent le temps de s'échauffer suffisamment.

La partie n° 4 se compose de deux tubes placés à la

Digitized by Google

partie supérieure et interne de la cheminée : ils sont soumis à l'action du calorique qui s'élève du foyer.

Une seule et même prise d'air froid est commune aux quatre divisions dont nous venons de vous entretenir.

Sous le nom de ventouses, l'auteur a placé extérieurement de chaque côté de la cheminée deux petits tubes qui, en venant aboutir à l'intérieur, forment un courant d'air assez fort pour entraîner la fumée et mettre ainsi l'appartement à l'abri d'un inconvénient presqu'aussi fréquent que fâcheux et nuisible.

Cet appareil est nouveau; il n'a été établi jusqu'ici que chez l'inventeur, et même incomplètement. Forcés donc, pour une expérimentation quelconque, de nous contenter de cet unique appareil, nous avons pu du moins constater qu'avec un feu très faible, un thermomètre, placé à l'une des bouches de chaleur, avait, en cinq minutes, accusé une élévation de température de 12°, et que la chaleur de la chambre, égale à celle qu'on obtiendrait d'un poêle, n'avait aucun des inconvénients de ce dernier. Nous avons dit que l'appareil monté chez M. Lesobre n'était pas complet; en effet, il se compose des parties nos 1 et 2 seulement, c'est-à-dire, de la boîte à spirale, servant de four, et du cylindre à hélice qui est placé dans les cendres. Les parties nos 3 et 4 sont d'une invention plus récente que les deux autres, et n'ont pas même été essayées; mais il est facile de se rendre compte de l'effet qu'elles produiraient.

Les bouches de chaleur, en s'ouvrant et se fermant à volonté, même partiellement, suivant différents systèmes proposés par l'inventeur, permettent de régulariser parfaitement la quantité d'air chaud que l'appartement doit recevoir.

Digitized by Google

Les prix des diverses parties de cet appareil sont les suivants :

N° 1,	système à spirale,	50 »	Les deux, 70	120 »
2,	» à hélice,	20 »		
3,	» sinueux (plaque postérieure)		50	
4,	» tubes supérieurs,			20 »
			TOTAL. . .	140 »

M. Lesobre, appelé dans le sein de la Commission, lui a soumis l'appareil que vous voyez ici et lui a donné toutes les explications qu'elle pouvait désirer. Votre Commission, frappée de tout ce que ce système a de simple et d'ingénieux, bien convaincu que l'inventeur a utilisé de la manière la plus heureuse tout le calorique produit, et considérant qu'une fois établi, cet appareil n'entraînera aucuns frais d'entretien, vous propose d'accorder à M. Lesobre, à titre d'encouragement, une médaille d'argent de 2me classe.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

LES VITRAUX

des

ÉGLISES DE CHALONS-SUR-MARNE ;

ÉTUDE ET DESCRIPTION

par M. Ed. Barthélemy, Membre correspondant.

J'ai pensé qu'on ne parcourerait pas sans intérêt la description des vitraux qui décorent trois des cinq églises de Châlons, celles dédiées à saint Etienne (cathédrale), à saint Alpin, huitième évêque de la ville, et à Notre-Dame, vitraux entièrement inédits et vraiment dignes d'être signalés aux artistes. J'eusse désiré qu'une plume plus exercée se fut chargée de ce travail devant lequel j'ai longtemps hésité, mais quand j'ai vu les années se passer et que, chaque fois que je revenais, je trouvais ces belles verrières aussi ignorées, j'ai profité d'un séjour plus long que d'ordinaire pour les étudier et tâcher de les décrire, et d'expliquer d'une manière intelligible pour tous la pensée qui a guidé le peintre en dessinant sur le verre ces belles pages imagées. C'est le résultat de ce travail que je soumets aujourd'hui à l'Académie.

Digitized by Google

I.

ÉGLISE DE SAINT-ETIENNE (CATHÉDRALE).

Le cathédrale renferme des vitraux des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles assez beaux d'exécution, quoique ces derniers soient de beaucoup inférieurs à ceux que nous aurons à voir plus tard dans l'église de Notre-Dame. Je préviens mes lecteurs que je commence la revue de ces verrières par celle qui surmonte la porte de la sacristie capitulaire, dans le bas-côté septentrional ; je les préviens également que toutes les descriptions partent, à moins d'indications contraires, du panneau supérieur à la gauche de celui qui regarde.

I. — *Vitrail de la Créatian du monde.* XVIe *siècle.*

1. CREATIO CELI ET TERRE. Dieu revêtu d'un manteau rouge doublé de vert et bordé d'or, au nimbe crucifère or et rouge, debout : eau avec poissons, arbres, fruits, cerfs, porcs, chèvres, oiseaux, herbes, soleil, lune, étoiles.

2. ORTVS ADE. Dieu vêtu de même, rejetant son manteau en arrière, prend Adam nu et agenouillé ; auprès, un arbre couvert de fruits rouges : ciel étoilé (1).

3. CREATIO EVE. Dieu retire d'Adam nu et endormi, Eve, également nue et couverte d'une abondante

(1) Ordinairement Adam est debout et semble soutenu par Dieu : il est à remarquer que des étoiles seules paraissent au ciel, mais ni le soleil, ni la lune.

Digitized by Google

chevelure blonde, sur le côté trois arbres fruitiers et fontaine.

4. DEVS PROHIBET ADE VT COMEDAT. Dieu appuyé contre l'arbre de la science présente Eve, qu'il tient par la main, et vêtue de ses seuls cheveux, à Adam qui semble croiser les mains d'admiration (1).

5. ADAM TRANSGRESSIT PRECEPTVM DEI. Au milieu l'arbre de la science, entre ses feuillages le serpent montrant une tête charmante, et s'adressant à Eve qui remet la pomme à Adam.

6...IES DOMINE EO QVOD VID-ESSEM...ET ABSCONDI... Au milieu l'arbre, à gauche Dieu interpellant vivement Adam et Eve placés à droite.

7. DEVS EJICIT ADA ET EVA EXTRA PARADISIVM. Un ange tout de couleur feu, avec une épée de même, pousse sur la porte de sortie du Paradis (2), les deux coupables qui cherchent à cacher leur nudité.

8..... Dieu remet à Adam et à Eve des peaux de bêtes pour se faire des vêtements : leur attitude indique un grand embarras (3).

9. ADAM. INCIPIT LABORARE. Adam, habillé en peaux de bêtes, se construit une cabane ; près de là,

(1) L'arbre de la science, dans cette verrière, n'a pas de caractère bien spécial : le cerisier est fréquemment employé dans l'Ile de France et le nord de la France ; le goût du peintre et le pays, comme on le pense, modifient souvent ce détail ; cependant, je crois ici devoir me prononcer pour le pommier, à cause du fruit présenté dans le panneau suivant.

(2) Cet ange n'a que deux ailes.

(3) Cette figure est assez rarement peinte : ce sont des peaux de moutons que remet Dieu, et c'est un détail, ce me semble, assez curieux que de montrer Dieu déjà miséricordieux et aumônier envers ceux qui l'ont si indignement offensé.

Digitized by Google

Eve est assise, filant et donnant à boire à son enfant (1).

10. CAYN ET ABEL SACRIFICIVNT. Tous deux sont agenouillés devant un autel soutenu par quatre colonnes et sur lequel fume leur sacrifice (2).

11. CAYN OCCIDIT ABEL FRATREM SVVM. Caïn assomme Abel à coup de marteau, et le renverse au milieu de buissons fleuris (3).

12. Le donateur, bourgeois à genoux ; derrière, saint Jacques, le bâton d'une main, lui tend l'autre : saint Michel armé de toutes pièces, ailes vertes, tenant une croix : S. MICHAL. — S. JACOBVS.

II. — *Vitrail de la Sainte-Vierge.* XVIe *siècle.*

Douze panneaux en quatre baies ogivales, surmontés de trois roses lobées. Les quatre panneaux du bas sont coupés par le milieu et indéchiffrables ; au-dessus :

1. L'*Annonciation* (4) : sur la banderolle de l'ange : AVE MARIA, GRATIA PLENA.

2. Le tableau suivant me paraît difficile à expliquer :

(1) Tableau en quelque sorte consacré, tant il est fréquemment employé.

(2) La fumée empêche de distinguer la victime : c'est habituellement un agneau.

(3) C'est bien un marteau de forme analogue à ceux dont on se sert aujourd'hui. Les peintres ont armé Caïn de tous les instruments imaginables, poignard, bêche, massue, hoyau ; le marteau est plus logique, car il est difficile d'expliquer entre les mains de Caïn une arme plus travaillée.

(4) Cette scène est reproduite sans aucun cachet particulier : la Vierge est assise et travaille, l'ange s'approche un lys à la main. Cette observation s'applique à tous les panneaux de cette verrière, assez faiblement exécutés du reste.

Digitized by Google

dans le fond qui représente une rue, est une foule nombreuse ; sur le premier plan, un vieillard et une vieille femme.

3. *Mariage de la Sainte-Vierge.*

4. *La Sainte-Vierge monte les degrés du temple et s'avance vers le Grand-Prêtre.*

5. *Naissance de Jésus-Christ dans l'étable* : dans le haut, deux anges au milieu de rayons.

6. *Mort de sainte Anne* : près de son lit, un vieillard nimbé qui semble la bénir ; un autre, également nimbé et portant des lunettes; un troisième tenant une palme à la main.

7. Plusieurs personnages nimbés, les uns agenouillés, d'autres tenant un bâton, un sac, etc.

8. *Circoncision* : la Sainte Vierge remettant l'enfant au Grand-Prêtre.

Chacun de ces derniers panneaux est surmonté d'un dais richement orné avec des écussons, dans l'ordre suivant : parti de gueules à l'aigle d'or et de gueules à trois lions d'or, 2 et 1 ; le même, écartelé de l'un et de l'autre ; de gueules à l'aigle d'or (1).

Dans la rose de gauche, un groupe d'anges accueillant la Vierge triomphante : REGINA CELORVM AVE. DNA CELORVM SALVE (2). Dans celle de droite, pareil groupe : ..... LUX EST ORTA. La grande rose qui surmonte celle-ci n'est qu'un assemblage de débris sans suite.

(1) Je n'ai pu retrouver à quelle famille appartenaient ces armes.

(2) La Vierge touche déjà au ciel : il n'y a aucun souvenir de la terre.

Digitized by Google

III. — *Vitrail de la Passion.* XVIe *siècle.*

Huit panneaux en quatre baies; les légendes qui bordaient le bas de chaque scène sont détruites.

1. Personnage nimbé entouré de quelques autres personnages, s'adresse à un roi et sa femme assis sur un trône (1).

2. Le tableau est presque fruste : on y voit deux individus assis et deux autres vêtus en pages du XVIe siècle, gesticulant vivement.

3. Un prince assis, gesticulant et s'adressant à trois personnages nimbés.

4. Notre Seigneur, couronné d'un nimbe rouge, est attaché à une colonne; deux bourreaux le fustigent; son corps ruisselle de sang : COMENT. JESVS. FVT. BATV. DE. VERGES.

5. Jésus-Christ sanglant, comme dans le tableau précédent, est assis, les mains liées, couvert d'un manteau, couronné d'épines; deux soldats soulèvent deux glaives en prenant leur point d'appui contre Notre Seigneur (2) : JESVS. CRIST.....COVR....

6. Jésus-Christ, toujours couvert de sang, amené par un personnage richement vêtu vers un roi et une reine, auxquels il le désigne de la main : ECCE. HOMO.

7. COMENT. PILATE. CODAMNA. JESVS. EN. LAVAT. SES. MAINS. Ladite scène rendue très simplement.

(1) Je ne comprends pas la présence de cette femme, et je crois que ce panneau et les deux suivants proviennent d'une verrière consacrée à la légende d'un saint, probablement de saint Etienne.

(2) Je ne m'explique pas ce mouvement.

Digitized by Google

8. Jésus-Christ portant sa croix et entouré d'une foule nombreuse.

Dans les trois roses, des meneaux flamboyants ; à droite, un écusson d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois molettes de sable posées 2 et 1 ; à gauche, parti de même et d'argent, à la face d'azur chargée de trois besans d'or (1) ; au dessus, un crucifiement très bien traité, en miniature.

IV. — *Légende des Machabées.* XVIe *siècle* (2).

Huit panneaux en quatre baies : les quatre du bas sont malheureusement coupés, on peut cependant les décrire :

1. (A gauche), un prince (3) dans une galerie à colonnes, près de lui une femme et deux enfants nimbés (4).

2. Les deux enfants et leur mère (5) placés entre des soldats, en présence du gouverneur, assis et vêtu à l'orientale.

3. Sur une place, des soldats dont l'un tient un grand sabre nu, entraîne les Machabées, tandis que d'autres retiennent leur mère qui tend les bras vers eux.

(1) Ecussons inconnus.

(2) Seconde fenêtre près l'orgue, bas-côté sud. On sait que l'on nomme *les Machabées* les sept frères qui souffrirent le martyre avec leur mère sous Antiochus Epiphane, l'an 168 avant Jésus-Christ, et qu'ils n'appartenaient point à la famille princière du même nom.

(3) Antonin, gouverneur romain.

(4) Le peintre n'a représenté que la mère et deux des sept frères.

(5) Sainte Félicité.

Digitized by Google

4. Paysage 1) : une femme nimbée entre un enfant et un vieillard.

5. Deux bergers entourés de moutons : l'un assis, la main portée à son bonnet, l'autre debout et appuyé sur sa houlette ; deux anges descendent du ciel.

6. La Sainte Vierge présentant l'enfant Jésus à un Mage agenouillé.

7. (Suite du précédent), Mage nègre entouré de serviteurs chargés de présents;

8. (Ibid.) le troisième Mage sur un cheval blanc, suivi d'un nègre et de serviteurs portant également des présents.

Dans les deux petites roses des meneaux :

Un homme tenant un écusson d'azur au chevron d'argent accompagné de trois pommes de pin d'or (2).

Autre personnage, tenant un écu coupé de même et de.....

Dans la grande rose supérieure : Dieu le père, au-dessus Jésus-Christ ayant un Saint-Esprit sur le front (3), baptisé par saint Jean qui se tient à sa droite, un ange de l'autre côté ..... IN QVO MIHI COMPLACVIT ..... AVDITOR.....

(1) Ces quatre derniers panneaux proviennent d'une verrière de la Vierge, et complètent celle que je vais décrire immédiatement après.

(2) Cet écusson peut donner la date de cette verrière : ce sont les armes de la famille de Godet, de la première noblesse champenoise. En 1550, Charles de Godet, seigneur de Renneville, était doyen du chapitre Saint-Etienne : c'est évidemment le donateur ; le second écusson indique, ce me semble, qu'il partagea les frais de cette verrière avec son frère, probablement M. de Renneville, lieutenant-général au bailliage de Sainte-Menéhould.

(3) Habituellement le Christ n'a qu'un rayon émané du Saint-Esprit et non pas l'Esprit même sur son front.

Digitized by Google

Sur les parcelles latérales qui rejoignent les roses on voit également une licorne et un cerf.

V. — *Second vitrail de la Vierge.* XVIe *siècle.*

Huit panneaux en quatre baies.

1. *Naissance de la Sainte Vierge* : dans ce tableau, traité avec un soin remarquable, le lit de sainte Anne, au lieu d'occuper, comme d'ordinaire, un des coins, est placé au milieu, formant par conséquent deux ruelles, suivant l'usage de l'époque où vivait le peintre.

2. *Rencontre à la porte Dorée.*

3 et 4. *Joachim et Anne apportant l'agneau au Grand-Prêtre dans le Temple, à l'occasion de la fête des Encenies* : tous deux ils s'appuient sur des béquilles et s'avancent vers un bureau derrière lequel sont assis quatre princes des prêtres, devant est le Pontife, près de lui, à terre, un cierge allumé, au-dessus pend une belle lampe dorée, également allumée.

Ces quatre tableaux sont exécutés avec une finesse qui les place parmi les meilleures verrières du XVIe siècle existantes à Châlons. Ils sont rapportés et doivent être réunis à ceux de la seconde partie de la verrière précédente. Les quatre autres panneaux occupent la portion supérieure et les verres des meneaux appartiennent à un tout autre sujet : leur exécution est bien inférieure.

5, 6 et 7 et les roses ; la *Transfiguration de Notre-Seigneur* : dans les panneaux les huit apôtres sur un sol vert très mal figuré ; dans les deux petites roses Moïse et Elie ; dans la grande, Jésus-Christ.

8. Ce panneau est dans un état déplorable : on y

Digitized by Google

distingue le donateur et près de lui deux patrons, puis un moine tenant un bâton à la main.

VI. — *Vitrail de saint Etienne.* XVIe *siècle.*

Huit panneaux en quatre baies ogivales ; les quatre du bas sont coupés : cette verrière est très remarquable comme exécution (1).

1 et 2. Un soldat, tête nue, avec surcot violet et haut de chausses rouge, s'avance vers le prince assis, richement vêtu en manteau doublé d'hermine, et lui désigne du doigt saint Etienne, les mains liées, avec nimbe d'or, manteau jaune ; un individu, au visage extrêmement laid, se tient près du prince ; un autre regarde le saint de très près et avec mépris (2).

3 et 4. Groupe d'hommes dont un recouvert d'hermine ; saint Etienne est entraîné par deux bourreaux, en haut de chausses, collet, chaperon rouge et veste verte (3).

5 et 6. Etienne, vêtu de jaune, est assis ; autour les apôtres, dont saint Pierre qui le bénit ; devant, divers personnages à genoux (4).

(1) Saint Etienne fut l'un des sept diacres créés par les Apôtres : il prêcha souvent et exaspèra les juifs qui, un jour, ayant été vaincus par ses paroles, se jetèrent sur lui au moment où il prononçait ces mots restés justement célèbres : « *Video cœlos apertos*, » et le lapidèrent, le 3 Août an 1 de Jésus-Christ.

(2) Ces deux individus sont les deux faux témoins produits pour convaincre Etienne de blasphêmes, devant le prince des prêtres.

(3) C'est quand il fut entraîné hors de la ville, après avoir dit : *Video*, etc.

(4) Ces panneaux devraient être les premiers, puisqu'ils représentent l'ordination d'Etienne

Digitized by Google

COMMANT SAINCT ESTIENNE FUT ESLEV DIACRE PAR LES APÔTRES.

7 et 8. Etienne sur la tête duquel le Saint-Esprit dirige un rayon lumineux, discute avec cinq docteurs, l'un s'approche de lui en semblant compter sur ses doigts (1).

COMMANT SAINCT ESTIENNE DISPVTA CONTRE LES PRINCES DE LA.....

Dans les deux petites roses : à gauche, d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or et accompagnée de deux autres coquilles de sable ; à droite, parti de même et de gueules au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, posées 2 et 1 ; dans la grande rose, Notre Seigneur glorieux, entouré d'anges.

VII. — *Vitrail des évêques.* XIIIe *siècle.*

Seize panneaux en quatre baies ogivales.

1 et 2. Les deux panneaux sont malheureusement en partie défigurés par des fragments rapportés ; le sujet représente deux saints, palme en main, placés sous une riche arcade trilobée, flanquée à chaque coin d'une maison à toit couvert en tuiles, percée d'une fenêtre et d'une porte, entièrement semblables à celles qui sont gravées dans la même position sur les pierres tombales de l'église. — En bas, deux écussons rapportés : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de

(1) Ces deux panneaux, représentant la prédication d'Etienne, viennent naturellement à la suite des deux précédents.

Digitized by Google

même (1), et d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois pommes de pin d'or (2), tous deux du XVIe siècle.

3, 4, 5, 6, 7 et 8. Dans chaque panneau, un saint personnage nimbé, sans attribut qualificatif; de deux en deux une arcade avec crochets sur l'extrados.

9, 10. Personnage nimbé, robe brune, pieds nus, s'avançant les mains jointes vers un autre personnage également nimbé qui sort des flots et au-dessus duquel est un oiseau.

11 et 12. Panneaux brisés en partie : deux anges paraissent porter un petit homme vêtu en jaune.

13 et 14. Deux saints tenant chacun une espèce de violon.

15 et 16. Deux saints sans attributs.

Au-dessus de cette ligne supérieure court une bordure riche : de deux en deux panneaux, deux anges s'encensant.

Dans les roses, des groupes d'anges.

VIII. — *Même sujet.*

Dans la fenêtre suivante, il ne reste que deux fragments de panneaux du XIIIe siècle : l'un représente un évêque, l'autre un saint personnage avec palme sans autres attributs.

Quatre baies. — Chaque sujet est surmonté d'un riche dais du XVe siècle : les fleurs-de-lys sont allongées et fines.

(1) La famille Regnauld, à Châlons, portait d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de gueules, 2 et 1. Nous n'affirmons pas en présence de ces différences.

(2) Armes de la famille de Godet.

Digitized by Google

1. *Sainte Catherine* (1), couronnée de perles, cheveux blonds épars, robe rouge, palatine d'hermine; d'une main elle s'appuie sur une épée à gaîne bleue fleurdelysée, de l'autre elle tient une roue jaune. Fond bleu fleurdelysé.

2. *La Sainte Vierge debout tenant l'Enfant-Jésus*, bordure fleurdelisée.

3. *Saint Michel*, armé de toutes pièces, tête découverte et cheveux blonds; d'une main il tient une croix, de l'autre il s'appuie sur un prêtre, vêtu de blanc, agenouillé et très petit (2).

4. *Sainte Barbe*, robe verte, manteau rouge qu'elle relève d'une main gantée de bleu, cheveux longs; de l'autre main elle tient une tour posée sur un livre (3).

Dans les deux petites roses, écusson, d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croix patées d'or, 2 et 1.

Dans celle du haut, Jésus-Christ crucifié, seul.

IX. — *Vitrail de l'arbre de Jessé*, XIIIe *siècle*.

Fenêtre ogivale dans laquelle les panneaux tiennent toute la largeur; le panneau inférieur est consacré à

(1) Catherine, fille du roi Costis, refusa de renier sa foi sur l'ordre de l'empereur Maxime: il la fit venir, discuta avec elle, et fut complètement vaincu; quand elle fut mise sur la roue, l'instrument du supplice fut miraculeusement brisé et ses éclats tuèrent 4,000 *Gentils*: Maxime la fit décapiter.

Comme on le voit, elle est représentée là avec les attributs de son origine royale et de son martyre.

(2) Image d'un donateur ou peut-être plutôt de l'évêque de Sépente qui joue un grand rôle dans la légende de l'archange.

(3) Ste Barbe était fille de Dioscore; cette tour est, comme on sait, celle où son père la détint si longtemps pour triompher de sa foi.

Digitized by Google

un arbre de Jessé avec légende, mais incomplet et gâté par un grand nombre de meneaux rapprochés ; dans le panneau central, Notre Seigneur crucifié, ayant au pied de sa croix la Vierge et saint Jean. Le panneau du haut est méconnaissable. Tout autour règne une large bordure composée d'ornements à rinceaux circulaires, très riche de nuances et d'un effet original.

X.

Dans la fenêtre voisine est le fragment le plus curieux des anciens vitraux du XIIIe siècle, conservés à Châlons. C'est une rosace en forme de roue, dont la bordure représente des palmes adossées, et dont le centre se divise en quatre parties.

1. IANE SVRGE. Un saint, vêtu de blanc, touche de son bâton un malade qui gît sur son lit : près de lui on distingue des vases à potion.

2. Deux hommes, l'un assis, nu jusqu'à la ceinture, levant les bras, tandis que l'autre, tenant un livre d'une main, s'avance vers lui.

3. GAMA...IE. Un saint personnage, en robe verte et manteau jaune, debout près du lit d'un malade.

4. Un saint faisant l'aumône à un pauvre.

Deux autres fragments de cette même fenêtre représentent deux saints prélats placés sur des arcades en forme de maison, comme j'en ai déjà décrits.

Enfin, dans une dernière fenêtre de la basse nef du nord, après la sacristie, on voit quatre panneaux enchâssés dans des vitres blanches : ils sont du XVe siècle.

1. Moine nimbé, en habit blanc et tunique bleue,

Digitized by Google

tenant une palme et un livre, sous un dais : sur le socle les armes de l'évêché de Châlons, bordure fleurdelysée.

2. Saint évêque, robe rouge, manteau vert, bonnet à nœuds d'évêque, coquilles et bâton de pélerin, les mains placés sur un petit moine agenouillé, vêtu de blanc. Même ornementation : écu effacé.

3. La Vierge tenant Jésus-Christ et le chapelet ; même ornementation : écu de France.

4. Saint abbé en blanc, manteau rouge, tenant palme et livre : même ornementation : écu de Châlons.

Grande Nef. — Dans les hautes fenêtres de la grande nef, on distingue quelques fragments de vitraux, des morceaux de bordures fleurdelysées.

Ecusson de gueules à l'aigle d'or, écartelé de France et comme ci-dessus (répété 3 fois) de France entouré du cordon de Saint Michel.

Fragments du XIVe siècle : évêque non nimbé présentant de la main droite sa verrière. — Un saint nimbé tenant une palme.

Dans les fenêtres de l'arcature on découvre un assez grand nombre de morceaux du XIIIe siècle : ce sont des rinceaux uniformes, avec de petits personnages peu explicables, dans les trois petites roses qui surmontent l'ogive.

Transsept. — Deux et trois fenêtres du transsept méridional sont à fond bleu entièrement semé de fleurs-de-lys très effilées : ces verrières paraissent d'origine allemande.

Chœur. — Première fenêtre (en commençant par la gauche et regardant l'autel), six panneaux : dans chacun un saint évêque ou pontife sous une arcade trilobée,

Digitized by Google

flanquée d'une maison à toit de tuiles, avec fenêtre à quatre lobes : fond bleu, bordure à riches couleurs. Dans la rose, la sainte Vierge assise sur son trône, avec un ange dans chacun des six lobes.

Seconde fenêtre : un saint, deux évêques, un saint à nimbe crucifère ; Notre Seigneur crucifié sur une croix verte ; la Vierge couronnée, sur un trône, et tenant l'Enfant-Jésus. Dans la rose, Notre Seigneur glorieux.

Troisième fenêtre : trois saints et trois prélats ; à l'un on lit : SCVS. PETRVS. Dans la rose, un saint mitré, nimbé en rouge, assis et tenant une crosse.

Grande Rose. — Vingt-quatre baies géminées composent la grande rose du portail septentrional ; chacune des douze petites roses qui surmontent un couple de baies, renferme une scène de la vie de la Vierge ; au centre, Notre Seigneur glorieux, ayant de chaque côté un saint. Dans l'arcature qui est placée au dessus sont rangés les douze apôtres, malheureusement presque tous revus et corrigés par un vitrier, sans doute, que l'on doit tenir à ne pas connaître.

Digitized by Google

II.

ÉGLISE SAINT-ALPIN (1).

Nous ne trouverons à Saint-Alpin que des verrières du seizième siècle et quelques grisailles de la même époque : les vitraux coloriés sont beaux, sans cependant pouvoir les comparer à ceux que nous verrons à Notre-Dame, on ne peut s'empêcher de reconnaître entre eux une grande analogie. J'appellerai l'attention des curieux sur la verrière que je nommerai *des douze apôtres* : outre qu'elle nous apprend qu'à cette époque une confrérie s'était formée à Châlons pour représenter cette troupe sacrée dans les processions, elle contient un panneau qui forme un tableau d'un haut intérêt, c'est l'intérieur d'une boutique de changeur, profession exercée sans doute par le donateur ; on saura que la rue sur laquelle est le grand portail de l'église s'appelait anciennement rue des Lombards, puis au moyen-âge rue des Changeurs et n'a repris que depuis peu de temps son nom primitif.

1. — *Vitrail de Saint-Alpin (au-dessus de la porte de la sacristie).*

Quatre baies, chacune formant un seul sujet.

1. *Saint Alpin* (SAINCT ALPIN) debout, mitré, avec

(1) Cette église fut d'abord une chapelle dédiée à saint André par saint Memmié, dit-on ; elle prit le nom de Saint-Alpin quand les religieux du prélat y eurent été ramenés de Baye, en 860 ; l'évêque Geoffroy construisit l'église en 1136.

Digitized by Google

un nimbe rouge perlé, chappe violette, robe rouge, surplis blanc, tient sa crosse d'une main et bénit épiscopalement de l'autre; *saint Charlemagne* (SAINCT CHARLES) armé de toutes pièces, manteau ample rouge à col d'hermine, la couronne impériale sur la tête, tient l'épée et le globe. Un portique à fond bleuâtre encadre ce groupe : au-dessus un écusson d'azur chargé en haut de fleurs-de-lys et d'une étoile en face; en bas, pareillement, de deux étoiles et une fleur-de-lys et en abîme d'une main bénissant; les étoiles d'or, les fleurs d'argent (1).

2. *Mariage de la Sainte-Vierge:* dans une église éclairée par une fenêtre à deux baies et ogive renaissance, le Grand-Prêtre placé sous un dais aux riches couleurs, unit Marie et Joseph. Sur une banderolle : JOSEPHP ....A VERGE FLEURIE, EPOVSA VIERGE MARIE.

3. Le Donateur, — prêtre, — à genoux : derrière lui un saint vêtu d'un surcot bleu avec une écharpe de même couleur à franges d'or, au bras gauche; sur une banderolle : O BEATE SANCTE ALPIN INTERCEDE PRO NOBIS.

4. La Sainte Vierge, dont un ange tient le manteau bleu, vient féliciter Elisabeth, vieille femme qui s'appuie sur une béquille, derrière elle est Zacharie, au fond une maison couverte en tuiles; dans les meneaux, Jésus-Christ nu, mais entouré d'un manteau violet, appelle les morts qui sortent nus des tombeaux : près de Notre-Seigneur, saint Jean dans sa peau de chameau.

(1) Cet écusson nous est inexplicable, car la famille Cuissotte, ennoblie dès le XIVe siècle, avait pour arme, d'azur au chevron d'argent accompagné de trois besans d'or; et nous ne voyons pas pour quelle cause Charles Cuissotte aurait pris un blason de fantaisie. Cette famille n'est éteinte que depuis peu d'années.

Digitized by Google

Légende en bas : VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE MAISTRE CHARLES CVISSOTTE SEIGNEUR DE BIERGES, CHANOINE DE L'EGLISE CATHEDRALE DE — LA VILLE DE CHAALONS ET CVRE DE CEANS A DONNE CESTE VERRIERE LAN MIL CINQ CENS XX ET I. PRIES DIEU POUR LVY.

II. — *Vitrail de l'arbre de Jessé (au-dessus de la porte du Nord.*

Verrière de six panneaux en trois baies.

Sous un portique, la donatrice, bourgeoise vêtue de rouge ; à genoux derrière elle, saint Jean en peau de chameau et manteau rouge bordé de perles ; en banderolle : MISERERE MEI DEVS. IN MAGNA. MISERICORDIA.

Pareillement placé, le donateur, bourgeois habillé en violet ; près de lui, un prélat en chappe verte avec mitre et crosse : même légende, Marie montant au Temple.

L'*Annonciation* : en deux panneaux coupés par le milieu, et le reste occupé par des débris informes.

Naissance de la Vierge : Joachim présente l'enfant au chevet du lit de sa mère.

Conception : La sainte Vierge debout, les mains jointes, les cheveux épars, robe violette, manteau bleu à bordure perlée, doublée d'hermine ; autour d'elle les divers symboles, à gauche : PVTEVS AQVARVM, VIRGA JESSE PLANTACIO ROSE, CEDRVS ALTATA, PORTA CELI, ELECTA VT SOL. A droite : CIVITAS DEI, FONS ORTORVM, SPECVLVM SINE MACULA, TVRRIS DAVID, OLIVIA SPECIOSA, LILIVM INTER SPINAS, STELLA MARIS ; sur ses

Digitized by Google

pieds : ORTVS CONCLVSVS. Ces légendes sont écrites sur des banderolles qui s'enroulent autour de ces symboles dans les meneaux. Dieu le Père dans une gloire, avec cette légende : PULCRA ES AMICA MEA ET MACVLA NON EST IN TE.

Tout en haut, signature du verrier.

III. — *Vitrail de la Passion.* (Dans l'abside.)

Quatre panneaux en deux baies.

1. La donatrice en robe bleue, en prière devant un prie-Dieu : sur le tapis qui le couvre, écusson d'argent à la face d'azur chargé de trois besans d'or : derrière deux saints personnages en robes violettes et manteaux rouges, palmes en main.

2. *L'Ensevelissement* : Un vieillard soutient notre Seigneur par les épaules, un jeune homme par les pieds ; Marie le fixe d'un regard attendri ; à côté un vieillard qui tient la couronne d'épines, la croix et l'échelle.

3. *Notre Seigneur portant sa croix :* deux soldats le frappent, les deux saintes femmes pleurent : au fond, porte de Jérusalem, flanquée de deux tours vertes.

4. *Le Crucifiement :* Notre Seigneur sur la croix, entre les deux Larrons, représentés dans des attitudes exagérées ; au pied, Marie et saint Jean et une tête de mort.

Bordure à mascarons et rinceaux.

Dans les meneaux flamboyants, Dieu le Père, le Saint-Esprit et les Anges.

Légende : ..... CVISSOTTE. VEFVE. DE. FEV.

Digitized by Google

NOBLE. HOMME. JEHAN. MOYNE (1). EN SON VIVANT.... E. CESTE VERRIERE. MIL. ET. V^c XIII. ET..... DE : A. FAIT. FAIRE. CESTE. VERRIERE. LAN. MIL. CINQ. CES. VINGT. DEVX. PRIEZ. DIEV. POV. JEH. PRIEZ POVR. MARGVERITE.....

IV. — *Vitrail de Notre-Seigneur* (Dans l'abside).

Six panneaux en trois baies.

1. La Sainte Vierge, en manteau bleu, est assise sur un banc, près de sa mère, en robe violette, et lui présente l'Enfant-Jésus nimbé d'or; derrière, un ange aux ailes vertes; cette scène est placée sous un portique monumental ayant au milieu du fronton un écu de gueules.

2. Donateur et donatrice à genoux devant des prie-Dieu portant un écusson d'or à la fasce de gueules chargée d'une onde d'argent; le fond est en étoffe bleue à fleurs; dans le haut, le même écu. Derrière le donateur, vêtu d'une robe brune, est un saint personnage au manteau vert, tenant à la main une coupe dans laquelle on voit un petit diable vert; derrière la donatrice, en robe rouge fourrée d'hermine, une sainte avec un manteau de même couleur, à bordure perlée, une crosse à la main; sur le second plan, deux petites filles agenouillées.

3. *L'Ensevelissement de Notre-Seigneur* : Marie, en robe bleue, prie; près d'elle est Joseph d'Arimathie, barbe blanche et riches habits : le tombeau, taillé dans

(1) La famille Le Moyne de Villarsy comptait parmi les meilleures maisons nobles de Châlons : elle existait encore au moment de la révolution.

Digitized by Google

le roc, a une forme parallélogrammatique avec des rinceaux sculptés.

4. *La scène du Thabor* : Dans ce panneau, Notre-Seigneur est figuré vêtu de blanc, nimbé de rouge, et sa chair dorée; on lit sur une banderolle : DNE. BONV. EST. NOS. HIC.... VT. FACIAMVS. TABERNA-M.

5. Dieu le Père, en violet, assis, tenant le sceptre; Jésus de même tenant sa croix, entre eux le Saint-Esprit, gloire de nuages et cercle d'anges aux ailes rouges.

6. *La Résurrection* : Notre-Seigneur demi-nu manteau rouge, doublé de vert, les bras écartés ayant derrière lui le glaive et la croix, les pieds posés sur le globe : deux anges sonnent de la trompette; à droite, deux saints se tiennent devant le mort ressuscitant.

Dans les rinceaux du haut, Saint-Jean baptisant Notre Seigneur : dans tous les autres compartiments, des anges encensant.

En bas, cette légende : NOBLE. HOMME. MAISTRE.... ROBIN. LICENCIE. EN. LOIS. SEIGNEVR. DE MATHOVGVES. BAILLY. DE CHAALONS. ET. DEMOISELLE. JEHANNE. DE MYRTRVS. SA FEMME..... FAIRE. CESTE. VERRIÈRE. EN. LAN. MIL. CINQ. CENS. VINGT. ET. VN. FAITTES. POVR. EVLX. A. DIEV. MERCY.

Jean Robin, qui prit une grande part, en 1507, au projet de rédaction de la coutume de Châlons d'après celle de Vermandois, était bailli de cette ville en 1501, et mourut en fonctions dans le courant de l'année 1525.

Digitized by Google

V. (Dans l'abside.)

Dans cette fenêtre-verrière, on ne peut plus reconnaître que deux des six panneaux ; tout le reste n'est composé que de fragments rapportés.

La Sainte Vierge, nimbée, en robe rouge, est dans l'étable ; au fond, un bœuf, un âne ; *saint Jean-Baptiste* est devant elle et l'adore : *Notre Seigneur* n'est pas encore né. Parmi les morceaux rapportés, on distingue un donateur en robe violette fourrée et sa femme, et l'écusson de la verrière de *saint Alpin* et *saint Charlemagne*.

Quatorze femmes alignées sur trois rangs, agenouillées, vêtues de robes bleues ou rouges ; derrière, une femme nimbée de rouge, robe verte, manteau rouge, tenant un calice ; ce panneau est d'un effet très original. Il indiquerait, ce me semble, qu'il a été donné par une corporation religieuse, quoique les costumes ne soient pas ceux d'un ordre régulier.

VI. — *Vitrail de sainte Madeleine* (dans l'abside).

Six panneaux en deux baies : les deux du bas ne sont composés que de fragments rapportés, mais de bonnes couleurs ; on lit seulement les légendes : COMENT. MAGDELEINE. SEN. VAT.... DESERT. ET FVT CONDVYCTE. PAR. VNG. ANGE.

COMENT. MAGDELEINE.....FEMME. EN (ceinte ?).....

Dans la rangée du milieu, une scène maritime composée pour la plus grande partie de morceaux rapportés ; on distingue cependant des rochers, les flots et un vaisseau. Légende : COMENT. RETOVRNA. DE JHERVSALEM. RETROVVA. DESSVS. VNE ROCHE. LA FEME. ET SON ENFANT.

Digitized by Google

Second panneau: un personnage, richement vêtu à l'orientale, monte dans un canot pour regagner le vaisseau que l'on voit, et se retourne vers une femme richement habillée aussi, étendue sur le rocher, avec un enfant nu près d'elle. Légende: COMENT. LE DUC. ALLOIT. A. JHEM. ET. SA. FEME. MOURUT. ENSAINCTE. ET. LA..... DESSUS. UNE. ROCHE.

Au dernier rang, Madeleine avec huit personnes dans une barque remorquée par un ange; au fond, une ville et une barque à voile dans le lointain. La sainte est debout, en robe rouge, bordée de jaune, voile blanc, nimbe rouge perlé, et priant: COMENT. MAGDELEINE. FUT. BOUTÉE. HORS. DE JHERUSALEM. ET. PLUSIEURS. XRESTIENS. AUSSY.

Madeleine, pareillement vêtue, s'adresse au duc de Marseille et à sa femme, assis, dans une riche salle ouverte, sur un trône; à gauche, on voit la mer et la barque avec les mêmes passagers: COMENT. MAGDELEINE. ARRIVA. A. MARSAILLES. ET. LA. PRESCHA. LE DUC. ET. SA. FEMME.

Dans les meneaux du haut, Dieu le Père; des ouvriers de divers états tenant une espèce de doloire.

On sait que sainte Madeleine était la patronne des tonneliers, et ces divers attributs prouvent suffisamment que cette verrière est due à la générosité de cette corporation.

VII. — *Vitrail des douze Apôtres* (dans l'abside, bas-côté du nord).

Dix panneaux en quatre baies, chaque scène tenant deux panneaux.

1. Prêtre tenant un bel ostensoir d'or en forme de

Digitized by Google

Travaux de
l'Académie Imp.
de Reims.
VOL. XXVIe

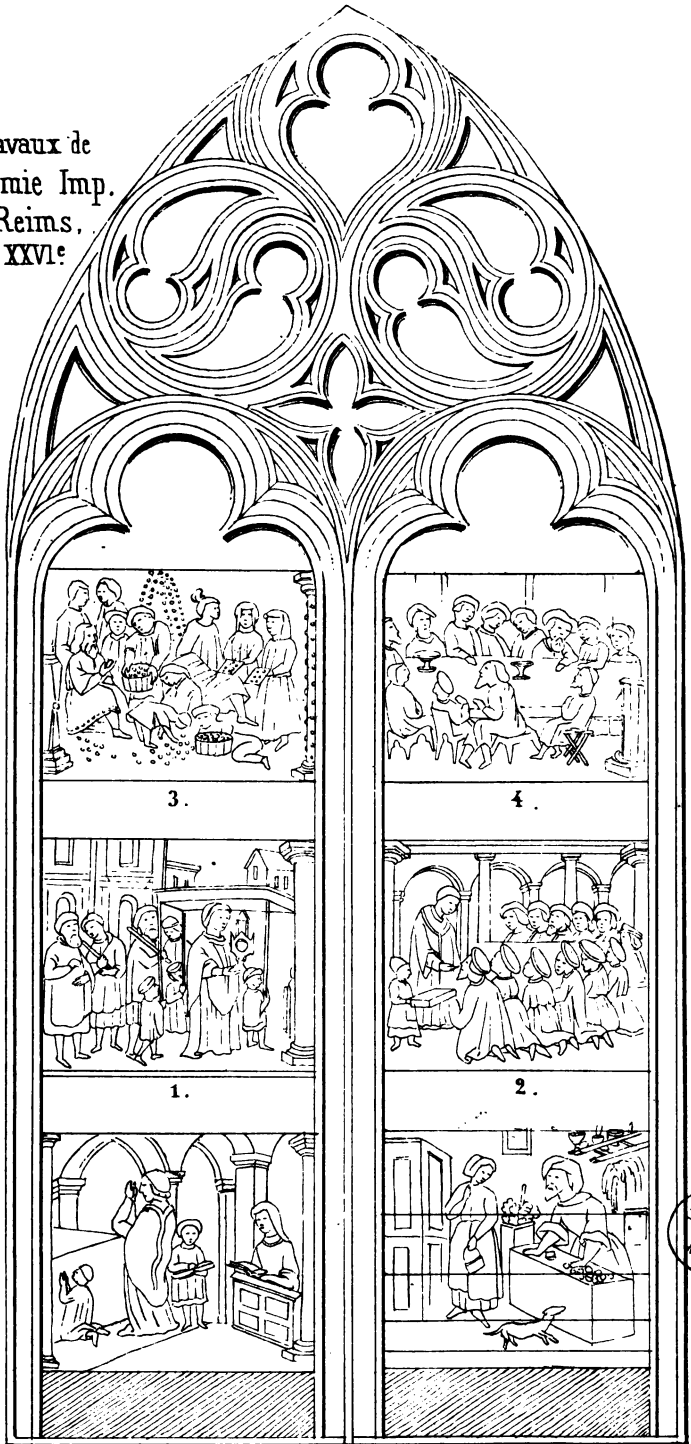

UNIV. OF MICH.

Barbat fils Del.

Vitrail des Douze Apôtres, à St Alpin.

Digitized by Google

Digitized by Google

chapelle, placé sur un dais rouge que soutiennent quatre petits hommes à manteaux blancs; derrière, les apôtres barbus et avec leurs divers attributs, pieds nus; la scène se passe dans une rue de ville: EN CESTE. ESGLISE. ET. EN. CE. LIEV. DOVZE. HOME. EN. LA. PROCESSION. LE. IOVR. DIT. DE. LA FESTE. DIEV. DENOTENT. LIMITACION.

2. Dans une église, un prêtre communie les douze apôtres agenouillés et nimbés en bleu; près de lui, un enfant de chœur: DOVZE. CONFRERES. GENS. DE. BIEN. EN. DOVZE. APOSTRES. REVESTVS. SONT. ACCOVSTRES. PAR. BON. MOIEN. POVR. DECORER. LE. DOVLX. JESVS.

3. La manne représentée par de petites boules blanches tombées du ciel; la foule la ramasse dans des paniers; Moïse (?) assis, une grande baguette à la main : PAR. LA. MANNE. EST. SIGNIFIE. LE. DOVLX. HIESVS. NOT. SAVLVEVR. QVY. DE. SON. SANCG. PVRIFIE. EN. LVY. SEVL. EST. TOVTE. SAVEVR.

4. Une cène soigneusement exécutée: LE. GRAND. JVDY. NOME. LE. SAINCT. A. SES. APOSTRES. A. ENTIEREMENT. SON. CORP. PVR. VERAY. ET. NON. PAS. FAICT. IL. CONSACRA. BIEN. DEVOTEMENT.

Les deux panneaux du bas sont brisés: on y distingue cependant un prêtre consacrant à l'autel avec un enfant de chœur agenouillé près de lui, et le donateur en face dans son banc; une femme de la bourgeoisie sortant d'une boutique de changeur et se retournant vers lui, debout derrière son comptoir couvert de pièces d'or et de livres; aux murs sont accrochés des pots, des plats, des casseroles : cet intérieur est très curieux.

Les verrières du tympan n'existent plus.

Digitized by Google

VIII. — *Vitrail de la Vierge* (abside, bas-côté du nord).

Six panneaux en deux baies :

La Naissance de Notre Seigneur : Marie, Joseph, l'enfant Jésus et les bergers dans l'étable ; cette scène tient les deux panneaux inférieurs. Combat de cavaliers : personnage nimbé chargeant des soldats vêtus à l'orientale et aux visages nègres ; ce tableau doit être une imitation de la belle verrière de Notre-Dame, et non pas une bataille d'Attila, comme le croient certaines personnes ; la présence d'un personnage nimbé en est une preuve irréfragable.

Un saint assis, tenant un bâton et un livre ; deux petits pélerins agenouillés à ses côtés.

Campagne déserte.

Un vieillard et une vieille femme venant l'un à l'autre, comme dans la rencontre de la Porte-Dorée.

Une vieille femme, richement vêtue, nimbée, prend la main de la sainte Vierge ; deux anges soutiennent la queue du manteau bleu de cette dernière. Fragment de légende : ET. VNDE. VENIAT.... MEI....

Ce vitrail, très faible de dessin et de coloris, remonte au milieu du XVIe siècle.

IX.

Les autres vitraux de l'église Saint-Alpin sont en grisailles du milieu et de la fin du XVIe siècle ; la principale occupe deux panneaux hauts de la grande fenêtre du transsept méridional ; dans l'un est représenté le miracle de la multiplication des pains, avec

Digitized by Google

cette légende : COMENT. NOSTRE. SAUVEVR. JESVCRIST. NOVRRIT. DE. CINQ. PAINS. DORGE. ET. DEUX. POISSONS. ENVIRON. CINQ. MILLE. HOMMES. LES. FEMES. ENFANS. TOVS.

Dans l'autre, le miracle des Noces de Cana : COMENT. NOSTRE. SAVVEVR. JESVCRIST. ESTANT. AVX. NOPCES. EN. LA. MAISON. ARCHI.... MVA. LEAV. EN. VIN. 1530.

Dans la petite rose du tympan, une foule de prêtres et de fidèles sont agenouillés avec des cierges à la main. Les autres personnages de cette belle verrière manquent.

Dans la chapelle de la Sainte-Croix est une scène de la légende de saint-Alpin, au moment où il arrête Attila qui venait ravager Châlons.

Dans les deux chapelles qui suivent, on voit : dans l'une, la sortie de Notre Seigneur du tombeau ; dans l'autre, une scène qui se passe dans un temple, et où figurent un grand nombre de soldats : celle-ci est datée de 1535. Ces deux dernières ont malheureusement été restaurées d'une façon déplorable il y a trois ans ; je ne veux pas citer ici la signature qu'on peut lire, en gros caractères, sur les parties de ces grisailles, dont la monstrueuse teinte verte tranche fortement sur cette douce et religieuse nuance grise-violette des portions anciennes.

Digitized by Google

III.

ÉGLISE NOTRE-DAME EN VAUX (1).

Toutes les verrières de Notre-Dame appartiennent à peu près à la même époque, qui doit commencer vers l'année 1510 et s'arrêter à l'année 1550 au plus tard. Les plus belles, sans contredit, par ordre de mérite artistique, sont celles de l'Assomption de la Vierge, les fragments de la quatrième fenêtre autres que ceux de la Cène, enfin celle de la bataille où figure saint Michel. Cette dernière est très curieuse à cause des costumes militaires, mais nulle ne peut entrer en concurrence avec cette Assomption de la Vierge, l'une des plus belles verrières de cette époque que l'on puisse voir. Tous les vitraux de la basse nef septentrionale ont un faire analogue, une ornementation semblable, une disposition dans les sujets qui indique que l'on a voulu suivre en quelque sorte un plan pour cette portion de l'église. Dans une fenêtre, on reconnaît trois signes de peintres verriers : l'un composé des lettres DL et C entrelacés, l'autre d'un G, le dernier d'un signe particulier formant un espèce de 4. Je n'ai pu retrouver à ce sujet aucun renseignement positif dans les comptes du XVIe siècle de la fabrique de Notre-Dame, — comptes, soit dit en passant, assez curieux pour mériter d'être publiés, — sinon ce passage qui

(1) L'église de Notre-Dame s'écroula en 1157 et fut aussitôt reconstruite : on la bénit en 1183 et la consécration solennelle put avoir lieu en 1322. Elle appartient presqu'entièrement à la belle époque de l'architecture romano-ogivale.

Digitized by Google

pourrait se rapporter à l'auteur du vitrail de l'Assomption : « Payé à Nicolas de Lassus, verryer, pour » avoir levé douze panneaulx de verre blancq, tant » à une forme devant les orgues que dessus la cha- » pelle blanche, lesquels il a levez et ressoudez et » remis en plomb et mis des lyens et fait ce qui était » nécessaire de faire à raison de 7 sols 1/2 par chacun » panneau monté, ci 4 livres 10 sols. » (Compte de dépense de l'an 1555-56, archives de l'hôtel-de-ville) (1).

Les verrières de la nef méridionale ont un tout autre cachet, quoique de la même époque ; les dates ne laissent aucun doute à cet égard. Les sujets sont moins largement compris, les ornements plus travaillés ; il y a peut-être plus de fini dans le dessin, mais assurément moins d'effet. Il est inutile de faire remarquer que les deux scènes placées dans deux sortes de cartouches à la fenêtre au-dessus de la sacristie, proviennent d'une verrière aujourd'hui perdue : c'est sans contredit une de celles que nous devons le plus regretter, à cause d'abord de sa bonne exécution et aussi de la bizarre disposition du sujet. Nous ferons remarquer, en finissant, à ceux qui pourraient s'étonner de voir à Notre-Dame tant de panneaux consacrés à saint Jacques, que Châlons possédait autrefois une confrérie de pélerins de saint Jacques de Compostelle, que même en 1640, Monseigneur Vialard de Herse admit aux processions et cérémonies religieuses : les membres célébraient leurs fêtes à Notre-Dame, qui, avant sa division en cinq paroisses, avait été la seule de ce côté de la ville. C'est évidemment à cette confrérie que

(1) Un autre compte de l'année 1588-1589 constate que la fabrique a eu à payer 2 écus 50 sols à Regnault le Brun pour avoir restauré quelques verrières.

Digitized by Google

sont dues les verrières de la basse nef du sud; et celle qui rappelle la fameuse bataille que saint Jacques fit gagner aux Espagnols à Las Navas de Tolosa, en 1212, contre les Musulmans, doit avoir été pareillement offerte par les membres de l'association.

I. — *Vitrail de la bataille de saint Jacques.* XVIe *siècle.*

Il occupe la première fenêtre de la basse nef du nord, près de l'orgue.

Fenêtre à trois baies ogivales divisées chacune en trois panneaux et surmontée de meneaux flamboyants formant trois rosaces.

Les six panneaux supérieurs composent un seul tableau, une bataille : au centre paraît saint Jacques sur un cheval blanc, vêtu d'une veste violette, manteau et calotte rouge ; ses harnais sont de couleur bleu-clair, il lève le bras droit armé d'un énorme cimeterre : au-dessus de sa tête un soldat tient un fanon rouge chargé d'une croix blanche; à gauche, derrière le saint, un grand nombre de gens-d'armes, la plupart à cheval; l'un d'eux renverse d'un coup de lance un des ennemis sur les pieds du cheval de saint Jacques, près de lui se tient un lansquenet habillé de noir et blanc, un autre cavalier déploie l'étendart représentant l'aigle impériale; à droite est une troupe d'ennemis, tous vêtus à l'orientale et qui plient sous le choc des chrétiens: le sol gazonné est jonché de morts et de blessés foulés sous les pieds des chevaux ; dans le lointain on aperçoit un château à deux tourelles crénelées : la partie supérieure de chaque ogive est occupée par un dais richement ornementé et soutenue ou entourée par des

Digitized by Google

animaux fantastiques : une bordure où s'entremêlent des rinceaux et des anges sur fond jaune et rouge, séparent ces panneaux de ceux de la partie inférieure.

Dans celui de gauche, la donatrice à genoux, coiffée en cheveux, robe rouge, écharpe brune, un livre ouvert sur son prie-dieu qui porte un écusson parti d'or au besan de gueules, et d'argent au chevron (ou bandes) d'azur chargé de besans (ou componé) de gueules; dans la portion supérieure gauche du panneau, la Sainte Vierge couronnée et assise dans un fauteuil doré, tenant l'Enfant Jésus; au dessus, vers le milieu, sainte Anne, également assise, vêtue d'une robe verte à manches brunes, un livre à la main. A droite, le donateur pareillement agenouillé, vêtu d'une robe noire à capuchon; sur son prie-dieu, l'écu d'or au besan de gueules (1); près de lui se trouve saint Jean-Baptiste revêtu de la peau de chameau, tenant l'agneau nimbé sur son cou, la croix d'une main, et étendant l'autre sur la tête des donateurs. Ces deux scènes sont placées dans une somptueuse salle soutenue par de riches pilastres, avec plafond en chêne sculpté à compartiments, et des tentures violettes dans la première, rouges dans la seconde, supportées par des bâtons dorés.

Dans le panneau central, saint Jacques est assis, le bâton de pélerin d'une main, un livre noté de l'autre: il est nimbé et coiffé d'un chapeau orné de coquilles; sa barbe et ses cheveux sont abondants et longs; il est vêtu d'un habit violet, d'une écharpe

(1) Ces deux écussons me sont malheureusement inconnus, et malgré les recherches que j'ai pu faire en publiant mon *Armorial de la ville de Châlons*, je n'ai rien pu découvrir à ce sujet.

Digitized by Google

verte et d'un manteau rouge qu'il laisse tomber ; son siége est placé dans une niche dessinée en forme de coquille, et tendue d'une étoffe bleue également semée de coquilles.

Les meneaux composent un tableau unique: c'est la scène du Thabor que nous voyons fréquemment répétée dans les églises de Châlons. En haut, Jésus-Christ couvert de vêtements « blancs comme la neige », la tête, les pieds et les mains « brillants comme le soleil », occupe le sommet de la montagne toute gazonnée. Au dessous on voit dans l'ordre suivant : Moïse, tenant les tables de la loi divine, et Elie ; saint Jean, vêtu de blanc avec un manteau rouge ; saint Jacques, les mains croisées sur la poitrine, couvert d'un habit à dessin jaune, avec un manteau bleu ; saint Pierre, en brun, avec un manteau rouge et tendant les bras vers Notre Seigneur.

II. — *Vitrail de l'Assomption.* XVIe *siècle.*

Cette verrière est placée dans une magnifique fenêtre ogivale flamboyante, et divisée en quatre baies séparées au milieu et formant ainsi huit panneaux. Le premier compartiment du bas, à droite, représente le donateur, vêtu comme un bourgeois, agenouillé devant un prie-dieu où est reposé son livre d'heures ; l'écusson est effacé. Derrière lui, saint Nicolas ayant à ses pieds le baquet avec les trois enfants symboliques ; nous ferons remarquer que sur la chappe du saint est brodée une Annonciation, détail assez curieux et que nous croyons même assez rare. A l'autre coin est la donatrice également agenouillée comme son mari ; l'écusson placé sur le prie-dieu porte de... au chevron de... accompagné

Digitized by Google

en chef de deux molettes d'éperons et en pointe d'une rose ; au dessus d'elle, une sainte, richement habillée, foulant aux pieds un dragon monstrueux, et vers laquelle vole un Saint-Esprit. La dédicace de ce vitrail à la Mère du Christ ne nous semble pas devoir laisser de doute à cet égard. Le donateur et la donatrice sont tous deux placés sous un riche portique renaissance ; on aperçoit derrière chacun un petit paysage ; à gauche un château à tours, une rivière vers laquelle s'avancent un personnage et un chien.

Au-dessus du panneau de la donatrice est représenté sous un riche couronnement *la naissance de Marie*. Sainte Anne est couchée ; un ange agenouillé, prêt à recevoir l'enfant dans un linge ; debout près d'elle se tient la mère de sainte Anne, et Joachim, son mari, se présente à la porte de l'appartement.

La mort de la Sainte Vierge occupe les deux panneaux centraux du bas : Marie est couchée dans un lit à baldaquin en chêne sculpté, autour d'elle sont rangés les onze apôtres, parmi lesquels on remarque saint Pierre qui tient un aspersoir, saint Jean à côté de lui et un autre ayant un encensoir ; devant le lit, un ange ; à la voûte du portique, un candelabre à deux bras ; dans le fond à droite on voit un petit paysage, on aperçoit l'ange qui vient apporter la robe de la Vierge à saint Ildefonse, évêque de Tolède (VIIe siècle), en récompense d'un ouvrage que ce prélat avait écrit sur Marie.

Le panneau du haut à droite est consacré aux *obsèques de la Sainte Vierge* : son cercueil porté par quatre apôtres, suivis des autres disciples de Jésus-Christ ; sur le premier plan gisent les deux soldats, dont les mains sont restées attachées au drap mortuaire pour avoir voulu y toucher ; dans le fond, une troupe de soldats.

Digitized by Google

Au milieu du compartiment supérieur, dans les deux panneaux, l'*Assomption :* la Sainte Vierge, le pied sur le croissant, s'élève portée par des anges; à droite le Père éternel la bénit avec deux doigts, à gauche le Christ le couronne, au-dessus le Saint-Esprit rayonnant; cette magnifique scène est entourée d'une gloire de rayons remplie d'Anges et au milieu de laquelle apparaît l'arc-en-ciel.

Ces deux étages de compartiments sont séparés par un cordon de mascarons assez grotesques, mais finement tracés; au-dessus de chaque panneau du bas est un cartouche où on lit : *Sancta — Maria*, répété deux fois.

Les meneaux flamboyants de la fenêtre ne sont pas moins ornés. Au premier étage quatre médaillons représentant : un lion avec ces mots : *saint Marc;* un ange, *saint Mathieu;* un aigle, *saint Jehan;* un taureau, *saint Luc;* au-dessus des deux premiers, dans deux cartouches, ROMA, FAUSTINA : à droite et à gauche de l'étage supérieur, quatre anges, deux priant, deux encensant. Enfin dans l'ogive centrale, quatre grands compartiments; en bas, le Saint-Esprit ; au-dessus, deux anges tenant la colonne à laquelle fut attaché Jésus-Christ et la lance qui lui ouvrit le flanc, — deux anges tenant la croix et les verges, — deux anges enfin ayant aux mains la couronne d'épines et le linge de Notre-Seigneur, puis des anges qui encensent : un petit médaillon nous donne le monogramme du peintre verrier, un L et un C.

La légende est complètement mutilée, on y retrouve seulement la date de la verrière : M. V. C. XXVII.

Nous aurions voulu pouvoir donner quelques détails sur les pieux personnages qui ornèrent Notre-Dame

Digitized by Google

en Vaux de cette magnifique verrière, qui joint à la beauté d'un tableau le charme d'un de ces poëmes que nos artistes du moyen-âge savaient si bien peindre en traits éclatants; mais nous nous voyons dans l'impossibilité de leur rendre ce légitime hommage. L'écusson du donateur est perdu et celui de la donatrice inconnu; les seules armes qui aient quelque rapport avec celles que nous avons sous les yeux sont celles des Beschefer, bonne famille de la bourgeoisie châlonnaise, revêtue dès le XVIe siècle des principales charges municipales.

III. — *Légende de la Sainte Vierge.* XVIIe *siècle.*

Cette verrière, moins belle que les précédentes, est plus considérable; elle se compose de quatre baies ogivales divisées chacune en trois panneaux, et les meneaux flamboyants forment en outre quatre petites roses et six autres fragments principaux. Elle est consacrée à la légende de la sainte Vierge. Je commence par le panneau inférieur de gauche, mais je ferai remarquer que ces tableaux ont été dérangés.

L'Annonciation: La Vierge est agenouillée, les mains croisées, un livre ouvert devant elle; à l'angle supérieur de droite apparaît l'ange, étendant la main droite vers Marie, et tenant de l'autre un bâton auquel est attachée une banderolle avec ces mots: AVE GRATIA. PLENA. Au dessus de la tête de la Vierge descend le Saint-Esprit; à ses pieds, un vase dans lequel fleurit un lys.

Visite de Marie à Elisabeth, pour lui annoncer la grâce qui vient de lui être faite: les deux femmes sont ensemble sous un épais bocage; en arrière, deux

Digitized by Google

autres plus jeunes ; à côté, animaux divers; au fond, une ville; on sait que c'est en dehors de sa demeure que la sainte Vierge rencontra la femme de Zacharie.

Voyage à Bethléem : Joseph, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge, un bâton sur l'épaule et un petit paquet au bout, tient la bride de l'âne sur lequel est assise Marie: ils arrivent aux portes de la ville où doit naître le Sauveur; près de ce groupe est un bœuf. Pierre Comestor dit que Joseph avait amené cet animal avec lui; il est vraisemblable de croire que l'artiste l'a placé dans cette verrière en souvenir du rôle qu'il allait jouer dans l'étable de Bethléem.

Un homme barbu, richement vêtu, entouré de soldats, joint pieusement les mains devant une femme mise avec une grande somptuosité, et dont la tête est surmontée d'un médaillon.

Rencontre de Joachim et de sainte Anne à la porte Dorée.

Naissance de la Sainte Vierge : Anne est dans un large lit à baldaquin et à rideaux verts; plusieurs femmes l'entourent, l'une tient l'enfant, une autre apporte un berceau d'osier sur sa tête.

Présentation au Temple : La Vierge, en robe rouge, aux cheveux blonds et longs, monte les degrés; en haut le grand-prêtre l'attend ; en bas, sainte Anne; près de l'escalier est un homme appuyé sur une espèce de bureau, où se lit, en chiffres rouges, la date 1527.

Mariage de Notre-Dame : Le grand-prêtre est entre les deux époux qui se donnent la main, sous un riche portique ; au fond, hommes et femmes.

La sainte Vierge est en robe rouge à collet vert ; le grand-prêtre est habillé en violet.

Un pauvre près d'une riche porte de ville.

Digitized by Google

La fête des Encénies : le grand-prêtre Ruben est debout devant une table, sur laquelle sont un plat et un couteau ; près de lui, un scribe, portant des lunettes, assis à un bureau ; prêtres au fond : Joachim s'avance apportant son agneau. On sait qu'en cette circonstance le pontife refusa son offrande en lui reprochant la stérilité de sa femme, et en lui rappelant « qu'en Israël, l'époux qui n'a pas la gloire d'être » père est maudit de Dieu. »

Apparition de l'Ange aux Bergers : l'un d'eux est agenouillé et entouré de moutons ; au fond, une bergerie.

Marie lit, assise sous un portique soutenu par deux colonnes ; son attitude est triste : elle est agitée par des soupçons que Joseph ne pouvait tout d'abord s'empêcher de concevoir ; l'ange de l'annonciation lui apparaît alors de nouveau, lui disant, suivant le récit de sainte Brigitte : « Deus Noster, qui æternus est, ipse tecum, et in te est : ne timeas ergo, quia ipse debet tibi loqui, ipse perficiet opus suum tecum, potenter et sapienter. »

Sous les quatre ogives des baies sont quatre écussons : l'un d'or au chevron de gueules accompagné de trois canettes de sable ; le second à fond de gueules, mais indéchiffrable ; le troisième, comme le premier et le dernier, est sans doute aussi une répétition du second, de gueules à deux épées d'or en sautoir (1).

Dans les roses du tympan : un homme armé d'un glaive, JUSTICE ; un homme avec un soleil sur l'épaule, CHARITÉ ; femme assise et tenant une béquille, TEM-

(1) La famille Ytam, éteinte au XVIIIe siècle, portait d'azur à deux épées d'argent en sautoir.

Digitized by Google

PÉRANCE ; femme tenant une chapelle à la main, sans doute la *piété*, mais la légende n'existe plus. Entre les roses et les ogives des baies, deux fois la date 1527.

Dans les meneaux supérieurs, une figure de la trinité, personnage à tête à trois visages (1), robe blanche, manteau violet à agraffe d'or, assise dans une gloire et présentant un livre ; — douze anges encensant, et six jouant des instruments et vêtus de diverses couleurs.

IV. *Vitrail de la naissance de Notre-Seigneur.* XVIe *siècle.*

Quatre baies ogivales en huit panneaux avec meneaux flamboyants.

Les trois panneaux du bas représentent une cène assez bien traitée, mais évidemment rapportée d'une autre verrière; le dernier panneau, où paraissent un homme et une femme, n'est pas davantage à sa place en ce lieu. Dans la portion supérieure, les tableaux tiennent chacun deux panneaux, surmontés d'un riche dais.

Le premier est l'*Adoration des bergers dans l'étable :* au fond, un bœuf et un âne au ratelier; à gauche, Joseph ; au milieu, la Sainte Vierge assise devant deux anges, soutenant Notre-Seigneur sur la paille ; de chaque côté, les bergers l'adorant, leurs chapeaux attachés dans le dos.

(1) Voir au sujet de cette tête copiée évidemment sur un chapiteau semblable du XIIe siècle, placé à l'ancienne chapelle de ce nom, les gravures et l'article de M. Didron : *Annales archéologiques*, tom II, p. 98.

Digitized by Google

Le second est l'*Adoration des Mages* : la Sainte Vierge assise, vêtue, comme dans la scène précédente, d'une robe rouge et d'un manteau bleu, les cheveux couverts d'un voile, présente l'Enfant Jésus debout sur ses genoux aux mages, tous trois richement vêtus : le premier seul est prosterné en offrant ses dons, le dernier a le visage noir avec les yeux très blancs : Joseph se tient près de Marie, en robe brune et manteau vert à bordure rouge ; toute cette scène est placée sous un portique monumental.

Au-dessus des dais de ces quatre baies sont ces mots, chacun dans un cartouche simple : JOSEP. NATI. MOIRE. IASPA.

Dans les meneaux, Jésus-Christ occupe le centre ; il est placé dans une gloire, drapé dans un manteau violet, couronné d'épines, les pieds sur le monde et montrant les plaies de son côté, de ses pieds et de ses mains : tout autour sont disposés neuf anges jouant de divers instruments, et, dans les intervalles, les principaux instruments qui servirent à son supplice et quelques attributs de travail des tonneliers, corporation donatrice de ce vitrage : deux médaillons reproduisent spécialement l'une la doloire, l'autre un moulin à vent dans un écusson (1).

(1) Les corporations d'arts et métiers avaient à Châlons une très forte organisation : les principales remontaient au moyen-âge, c'est-à-dire évidemment à l'époque où la ville fut dotée de ses franchises municipales, et presque toutes reçurent de nouvelles chartes au XVIe siècle (Voyez mon *Histoire de Châlons*, 1re partie, et mes *Cartulaires de l'Evêché et du chapitre Saint-Etienne de Châlons*).

Digitized by Google

V. — *Basse Nef, nord.* XVIe *siècle.*

Vitrail de la Passion.

Huit panneaux en quatre baies.

Le premier panneau inférieur à gauche représente la donatrice agenouillée ; derrière elle, un saint personnage nimbé, robe violette, manteau vert, tenant un calice ; le tout sous un riche portique avec tenture rouge, et des dalles historiées.

Les deux panneaux suivants sont consacrés à une scène de la Passion : Marie-Madeleine, nimbée et vêtue avec luxe, s'essuyant les yeux d'une main, et de l'autre tenant une cassolette, s'avance vers ceux qui ont détaché Jésus-Christ de la croix ; parmi eux on reconnaît saint Jean, avec un nimbe rouge perlé ; au fond, la ville de Jérusalem. Le donateur à genoux, en robe violette, sous un portique semblable au précédent ; saint Jean-Baptiste est debout derrière lui, tenant une croix à banderolle et un petit agneau ; il est vêtu de sa peau de chameau et d'une robe bleue ; sur une autre banderolle on lit : SANCTISSIME. IHAN. ORA. DEVM. PRO. ME.

Les quatre panneaux supérieurs représentent le crucifiement : un diable surmonte la croix du mauvais larron, un ange celle du bon ; deux soldats, sur une échelle, attachent Notre Seigneur à la sienne, tandis que Marie, Marie-Madeleine et Jean pleurent en bas ; à gauche, un grand personnage, Hérode ou Pilate peut-être, à cheval et paraissant gesticuler avec animation, entouré de soldats, dont l'un porte une échelle, un autre un drapeau chargé d'un dragon, rentre à

Digitized by Google

Jérusalem. Le fond de ce tableau est d'un bleu assez foncé, semé d'étoiles faites en conservant à leur place le verre au naturel.

Le même fonds est reproduit dans les différentes parties du tympan parmi lesquelles on distingue quatre médaillons représentant des bustes en grisailles, des anges en prières, saint Jean consolant la sainte Vierge. Dans le bas: ....HOSTELIER DE L'ESCV DE FRANCE (1) ET J... SA FEMME. ONT DONNE CESTE...

VI. — *Au dessus de la porte de la sacristie, basse Nef du sud.* XVIe *siècle.*

Vitrail de l'arbre de Jessé.

Huit panneaux en quatre baies, le dernier de chaque étage détruit: comme on va le voir, les scènes renfermées aujourd'hui dans cette fenêtre n'étaient pas destinées originairement à être placées ensemble.

En commençant par le premier panneau inférieur à gauche: la sainte Vierge, vêtue de bleu et de violet, agenouillée sous une espèce de dais rouge; au dessus de sa tête, le Saint-Esprit; elle tourne la tête vers l'ange de l'Annonciation qui vient à elle, un lys à la main.

Sujet rapporté: Dans un cartouche à dais arrondi en forme de cœur, une femme, vêtue de violet,

(1) L'hôtel de l'Ecu de France était, en 1507, avec ceux du Pourcellet, de la Licorne, de la Haute Mère de Dieu, de la Cloche d'Or, une des principales auberges de Châlons; il est même cité le premier sur les listes dressées dans les registres des conclusions municipales.

Digitized by Google

s'avance, une caisse à la main, tandis que dans un lit drapé en rouge reposent un homme et une femme. Légende: COMET. LA CHABR. REMIT. LA. VAISSELLE. DEDANS. SA. MALLETTE. SECRETEMET. QVAND. IL. DORMIT.

Sujet rapporté, analogue au précédent : dans un cartouche semblable, un nègre, richement vêtu, suivi d'un vieillard, se tient debout devant un foyer ardent près duquel est assis un jeune homme, et d'où s'envolent deux colombes: COMET. LE. PERE. DIT..... PRIOIT. QVE. SON. FILS.....

Rencontre de Joachim et d'Anne à la porte Dorée. Dans les ornements du panneau est la date de 1537.

La Sainte Vierge triomphante, en robe blanche, brodée d'or: à gauche, en légende, des litanies, chacune avec son symbole. De bas en haut, à gauche : ORTUS CONCLVSVS. PORTA CELI. PVTEVS AQVARVM. TVRRIS DAVID. ALMA SPES. ELECTA UT SOL; à droite : CIVITAS DEI. FONS ORTORVM. PLANTATIO ROSE. PVLCRA UT. LVNA. En haut, Dieu le Père bénissant Marie, et autour de lui une banderolle avec ces mots : TOTA PVLCRA ES. MACVLA NON EST IN TE.

Accouchement de sainte Anne: de son lit elle tend les mains vers une femme qui lui présente un plat : une autre femme tenant l'enfant paraît s'adresser vivement à un homme barbu, sans doute Joachim, assis devant une table.

Dans les meneaux flamboyants, on lit d'abord répétée deux fois la date déjà citée; en haut, Notre Seigneur glorieux. A droite et à gauche, au dessous de lui, la Sainte Vierge et saint Joseph le priant; à l'entour, des anges jouant de plusieurs instruments de musique.

Digitized by Google

Dans cette fenêtre les baies sont terminées, comme dans les deux suivantes, par une ogive trilobée.

VII. — *Vitrail de saint Jacques.* XVIe *siècle.*

Trois baies en six panneaux : cette verrière est dans un état déplorable ; les sujets conservés sont d'un bon dessin et d'un coloris brillant ; elle paraît comme la suivante destinée à rappeler la vie de saint Jacques : le haut de chaque baie est garni d'un très riche système d'ornementation rouge et jaune entourant un dais.

Premier panneau gauche supérieur : arcade monumentale à travers laquelle on voit une grande ville ; aucun personnage.

Soldat qui perce d'un coup de lance une femme à la chevelure dorée, vêtue de violet et renversée à terre.

Arcade au fond de laquelle on distingue l'entrée de Jésus-Christ, monté sur un âne, dans Jérusalem : ce sujet, comme celui du premier panneau est en bleu sur bleu.

Quatrième panneau : Pâtres à longues barbes, entourés de bestiaux ; sur le devant, char funèbre où le corps est à découvert, conduit vers une ville.

Les deux autres panneaux sont remplis par des fragments rapportés. Dans la dernière ligne, il n'y a de conservé que le premier panneau de gauche où une femme vêtue de violet, s'agenouille devant un roi assis dans son trône, tandis que des soldats à visages irrités l'entourent.

Le bas est occupé par une bordure d'arabesques entre lesquelles sont de nombreuses coquilles.

Digitized by Google

VIII. 2me *Vitrail de Saint-Jacques*. XVIe *siècle*.

Trois baies en six panneaux : mêmes ornements de bordure que dans le précédent vitrail : la légende, peinte en rouge, est presque toute brisée.

Premier panneau supérieur à gauche : personnage richement vêtu, assis sous un portique, et fragments rapportés ; à gauche, une montagne ; à droite, une ville ; un pontife nimbé bénit un jeune homme vêtu de blanc et tenant le bâton de pélerin ; devant deux vieillards, un cadavre étendu par terre.

Hommes barbus arrivant à une ville, tandis qu'un assez grand nombre d'individus sont prosternés devant eux.

Une femme couchée ; un homme, tenant un enfant nouveau-né dans ses bras, se penche vers elle ; devant, une femme accroupie près d'un baquet. CE. NAQVIT JACQVES. LE. GRAND. FILS. DE. ZEBEDE. ET. DE MARIE. LALBANE.

Notre Seigneur et Saint Jacques ; nombreux fragments rapportés : COMENT. SAINCT. JACQVES. EVT...

Notre Seigneur au Thabor : scène traitée absolument comme dans la verrière n° 1 de cette église.

Dans la dernière rangée, le panneau du milieu est seul conservé : saint Jacques, nimbé, dans une chaire, harangue la foule.

Dans les meneaux, on distingue à gauche trois pélerins groupés ensemble ; à droite, une table servie et entourée de plusieurs convives ; au dessus, saint Jacques avec plusieurs pieux compagnons.

Digitized by Google

RAPPORT

de M. Ch. Givelet, membre titulaire,

sur la

RÉPARATION DES ÉMAUX

DE L'ÉGLISE SAINT-REMI.

Messieurs,

La Commission chargée d'examiner la réparation des émaux de Saint-Remi (1), m'ayant fait l'honneur de me nommer son rapporteur, je viens vous exposer le résumé de ses observations.

La paroisse de Saint-Remi possède une suite précieuse de 32 émaux, la plupart signés de Landin, célèbre émailleur de Limoges, au XVIIe siècle. Sauf quatre, dont deux d'un âge plus ancien, et deux représentant l'un saint Remi et l'autre saint Benoît, tous proviennent de l'ancienne collégiale de Saint-Timothée, et représentent des scènes du martyre de ce saint et de ses compagnons. Plusieurs de ces émaux sont fixés autour de châsses en fer-blanc renfermant des reliques auxquelles elles n'ont point de rapport : ils sont intacts. Quant aux autres, les causes de destruction ne leur ont pas manqué : il y a peu

(1) Cette Commission était composée de MM. Robillard, Sutaine, Loriquet, Aubert et Ch. Givelet.

Digitized by Google

d'années, on les employait à la décoration du monument servant à exposer la châsse de saint Remi, et pour les fixer avec des clous, des trous y ont été faits à coup de marteau. M. l'abbé Aubert, notre correspondant, dont tout le monde connaît le zèle pour l'ornement de son église, et la conservation des objets curieux ou précieux qu'elle renferme, a fait cesser cet usage déplorable, qui, en détruisant des objets d'art du plus haut prix, n'avait pas même le mérite de l'à-propos, puisque les sujets représentés n'avaient aucun rapport avec saint Remi.

Depuis, l'idée lui est venue de rétablir dans son ensemble la suite de ces émaux et d'en former l'ornement le plus splendide du trésor de son église, quand un artiste de cette ville lui a offert de rendre à ces émaux tout leur lustre primitif, et de le faire même avec un désintéressement devenu rare et que l'amour de l'art peut seul expliquer.

C'est dans ces circonstances, Messieurs, que M. le curé de Saint-Remi a appelé votre attention sur ces émaux, et vous a demandé votre avis sur les essais de M. Oudart.

Dans une première réunion, M. Oudart a donné quelques explications sur ses procédés, et d'accord avec M. le curé de Saint-Remi, la Commission a jugé qu'un essai plus décisif devait être fait, avant d'en venir à une restauration générale. Deux pièces, les plus endommagées de toutes, ont été choisies à dessein pour cet essai; les parties manquantes, devant, soit par la variété du travail, soit par la difficulté vaincue, prouver tout le talent de M. Oudart, s'il parvenait à les rétablir au gré de la Commission. Son attente a été dépassée, je dois le dire, et elle a pu se convaincre,

Digitized by Google

dans sa seconde réunion, que la restauration des émaux de Saint-Remi, ne pouvait être confiée à des mains plus habiles.

Les émaux remis, à titre d'essai, à M. Oudart, sont ceux représentant, l'un saint Remi et l'autre saint Benoît, les deux, je le répète, qui ont été les plus mutilés.

M. Sutaine, membre de la Commission, avait tracé sur le papier les contours des déchirures de ces émaux, et vous pouvez vous convaincre que ces déchirures pouvaient être évaluées presqu'au quart de l'émail entier pour chacun d'eux ; et de plus, M. Oudart devait ajouter au bas de celui de saint Remi, et sur toute sa largeur, une bande de cuivre haute d'un centimètre environ, afin de lui rendre ce qu'il avait perdu en hauteur, par suite des mutilations.

Vous pouvez déjà comprendre par là, Messieurs, l'importance de la restauration faite à nos deux émaux.

J'ajoute que les résultats obtenus par M. Oudart sont de nature non seulement à rassurer sur la conservation des émaux restaurés, mais même à contenter la critique la plus difficile.

Trois mois après la première réunion, les deux émaux confiés à M. Oudart ont été représentés à la Commission, entièrement restaurés. L'ensemble n'a pas souffert des additions qu'il y a faites, l'épaisseur du nouvel émail, leur coloris et leur brillant se rapprochent tant des anciennes parties, qu'il faut apporter une grande attention pour distinguer le vieux du neuf. L'on conçoit même difficilement, que sans être peintre et à l'aide des plus simples notions du dessin, M. Oudart ait peint assez heureusement les parties refaites, pour que l'œil en soit aussi satisfait.

Afin d'éclairer la commission sur le rapport qu'elle

Digitized by Google

devait faire de son travail, M. Oudart a voulu opérer devant elle. Muni de sa lampe à esprit-de-vin, de ses émaux fondants à 60 ou 80 degrés de chaleur, M. Oudart remplit les vides que de nombreuses déchirures avaient faites à un autre tableau. Après ce premier travail, M. Oudart laisse refroidir la matière colorée qui doit servir de fond, et à l'aide de la pierre ponce, il arrive à n'avoir que l'épaisseur de l'émail conservé. C'est là dessus qu'avec des couleurs à l'eau, il obtient les ombres, les clairs et tout ce qui constitue, quant au dessin et au coloris, le raccord des nouvelles parties avec les anciennes. Nous voici maintenant arrivés au point où M. Oudart procède autrement que les autres réparateurs d'émaux. Il s'agit de vernir les restaurations, afin de leur donner le lustre de l'émail lui-même.

Il a fondu et étendu son vernis devant la Commission, en opérant à une température de 80 degrés. L'émail ancien ne souffre nullement de cette température, puisqu'il lui faudrait encore 100 degrés avant de se mettre en fusion. M. Oudart ne se donne pas comme inventeur de ce vernis, mais il est le premier qui ait eu l'idée, jusqu'à présent, de l'appliquer aux émaux, au lieu du vernis qu'emploient tous les restaurateurs, qui s'étend à froid et à l'aide d'un pinceau.

A diverses questions posées par les membres de la Commission, M. Oudart a répondu qu'à l'aide de quelques gouttes d'alcool, le vernis et les fondants disparaissent en moins de cinq minutes, pourvu que l'opération soit récente. Si elle remonte déjà à quelque temps, à six mois, par exemple, temps très suffisant pour que le vernis soit parvenu à une extrême dureté, l'alcool devient insuffisant ; mais l'acide nitrique produit alors le même effet, et toujours sans altérer en rien l'ancien émail.

Digitized by Google

Il résulte donc de l'examen auquel nous nous sommes livrés, et des explications qui ont suivi : 1° que les émaux restaurés par M. Oudart le sont avec des émaux plus tendres que l'émail primitif, s'appliquant facilement sur les parties déchirées, sans que l'ancien émail coure risque, soit de se fondre, soit d'éclater ; 2° que les matières employées se dissolvent facilement quand elles ont été appliquées, et qu'on peut les enlever sans altérer en rien les parties environnantes ; 3° que le vernis posé sur l'endroit restauré, lui donne le brillant et l'apparence de l'émail conservé. Ce vernis, étendu sur la surface entière de l'émail, ne lui nuit en rien, et ne fait que lui donner un brillant uniforme qui déguise mieux encore les restaurations.

Ainsi, supposé que dans l'avenir on découvre de meilleurs moyens de restaurer les émaux, il sera facile d'enlever à ceux qu'aura réparés M. Oudart, tout ce qu'il y aura apporté de neuf, fonds, couleurs et vernis, et de les rendre dans l'état où on les lui aura confiés.

En attendant, on aura toujours eu l'avantage de les posséder avec une restauration qui les complète de la manière la plus satisfaisante, tant pour le coup d'œil que dans l'intérêt de leur conservation ; puisque, de l'aveu de toutes les personnes qui ont des émaux, ceux qui sont déchirés, pour me servir de l'expression consacrée, vont toujours se dégradant, parcelle par parcelle, sans qu'on y touche, et lors même qu'on les conserve avec toutes les précautions possibles.

La Commission a pensé, Messieurs, que l'Académie devait faire connaître le talent vraiment remarquable de M. Oudart, et elle croit devoir vous proposer de lui décerner une médaille d'argent de première classe.

Digitized by Google

QUELQUES RÉFLEXIONS

au sujet de

PAUL DELAROCHE

ET DE L'EXPOSITION DE SES ŒUVRES,

par M. Max. Sutaine, membre titulaire.

La tombe s'est fermée, il y a quelques jours, sur le peintre illustre que la mort a enlevé à la France, et déjà la postérité, qui a commencé pour lui, a pu apprécier et juger l'ensemble de ses œuvres. La pensée qui a présidé à leur exposition, et dont le produit, comme on sait, est destiné à soulager de nobles misères, est elle-même un pieux hommage rendu à sa mémoire; le maître célèbre, après avoir répandu pendant toute sa vie le bienfait de l'enseignement, vient encore ainsi après sa mort en aide à ses confrères auxquels la fortune capricieuse a refusé ses faveurs. C'est le dernier adieu de l'homme de bien qui, peu de temps avant que ses yeux s'éteignissent pour toujours, s'écriait : « Je voudrais trouver un sujet pour tous et l'exposer au profit des artistes et des ouvriers malheureux. »

On ne saurait donc se montrer trop reconnaissant envers ceux qui ont organisé cette exposition et envers les heureux possesseurs qui ont consenti à se séparer

Digitized by Google

momentanément de leurs trésors pour les livrer à l'admiration du public.

Celui-ci, au surplus, a répondu avec empressement à l'appel qui lui était fait. Il a compris qu'il devait se hâter de profiter de l'occasion unique qui lui était offerte de contempler ces chefs-d'œuvre qui vont se disperser de nouveau pour ne plus se réunir.

Des plumes plus savantes que la nôtre, des critiques plus exercés se sont occupés déjà de cette exposition ; nous n'avons donc pas la prétention d'apporter des aperçus bien nouveaux ; nous voulons simplement rendre compte de nos impressions personnelles et payer notre tribut à la mémoire de l'un des artistes les plus distingués de l'école moderne.

D'ailleurs on est loin d'avoir tout dit sur Paul Delaroche, et quand il s'agit d'un homme de cette valeur, les réflexions que fait naître l'examen de ses œuvres ne sauraient être entièrement dépourvues d'intérêt.

Si cet examen a excité l'admiration, il a également soulevé la critique; celle-ci s'est fait une large part et s'est montrée sévère, trop sévère, selon nous, pour laisser croire à son impartialité. Nous craignons que l'esprit de parti qui divise les écoles actuelles n'ait trop facilement cédé au désir de profiter de cette nouvelle occasion de glorifier les tendances de certains maîtres, sans se préoccuper assez des lois de l'équité. Il a jeté la passion dans le débat ; et la passion, qui est toujours injuste et aveugle, est bien près souvent de faire à ses propres amis un mérite des défauts qu'elle reproche à ses adversaires et de refuser à ceux-ci des qualités qu'il est impossible de méconnaître.

Ainsi, nous avons lu et entendu répéter, par des

Digitized by Google

adeptes des idées nouvelles, que M. Paul Delaroche était tout au plus un excellent écolier; que le talent initiateur lui manquait; que son dessin incorrect rendait vides les vêtements de ses personnages. Répondez-vous à ces critiques que tel maître célèbre traite, lui surtout, le dessin avec une désespérante familiarité, ils ne manquent pas de répliquer que le dessin n'est qu'un détail puéril. Ce que vous devez admirer chez le maître, ajoutent-ils magistralement, c'est la vigueur, les rapports, l'harmonie des tons, la puissance de coloris, en un mot; le reste n'est rien. Il n'est pas un de nous qui n'ait entendu cela vingt fois.

Eh, mon Dieu! soyons donc moins exclusifs, et n'oublions pas que ce n'est pas nous qui jugerons ces questions en dernier ressort. Il y a au-dessus de nous une haute cour d'appel qui tranchera le débat. La postérité se prononcera plus tard, sans tenir compte de l'esprit de parti qui vous anime aujourd'hui. Elle accueillera, sans doute, avec honneur quelques toiles choisies et triées parmi les œuvres de vos maîtres, et rendra en même temps aux productions sérieuses et consciencieuses des autres écoles l'hommage qu'elles méritent. Raphaël et Michel-Ange ne se ressemblent guère; de leurs jours les rivalités étaient aussi ardentes que celles qui s'agitent maintenant: mais le temps est venu, il a fait la part de ces deux grands génies et les a réunis dans une commune admiration. Les siècles sont des vieillards qui jugent froidement.

Nous parlions tout à l'heure de Raphaël; mais, en vérité, s'il vivait de nos jours, vous le contesteriez; ses lignes si pures vous les trouveriez froides; vous diriez que la nature n'est pas aussi régulière; que ce n'est pas ainsi qu'elle se produit. Vous proclameriez

Digitized by Google

qu'il manque de fougue, d'entrain ; que savons-nous ? qu'il n'est pas coloriste, peut-être. Mais vous êtes forcés de vous incliner devant le jugement de la postérité et vous vous dédommagez en attaquant ceux qui le cherchent et qui, de près ou de loin, le suivent dans la voie qu'il a tracée. Eh bien ! nous vous le répétons, c'est la postérité encore qui marquera votre place et celle de vos rivaux.

Il y a aussi un autre juge dont on décline volontiers la compétence, nous le savons, mais qui veut cependant que l'on compte sérieusement avec lui. Ce juge, c'est le public, dont les arrêts, nous ne l'ignorons pas, sont tenus en médiocre estime en certains lieux, et bien à tort.

L'intelligence des masses, quand il s'agit d'apprécier une œuvre d'art ou de littérature, fait rarement défaut. Suivez la foule, on l'a dit depuis longtemps, à la représentation gratuite d'un drame important, et vous verrez que ses applaudissements ne s'égareront pas. Ils salueront les passages les plus remarquables, et la critique ne manquera pas aux situations fausses et mal définies. Il en est de même dans une exposition de peinture ; soyez sûrs que le tableau devant lequel se presse la foule est une bonne chose. L'admiration est spontanée et n'a nul besoin d'analyse. Elle s'exprime à première vue, quand l'œuvre est réellement belle ; et vous aurez beau venir ensuite, le scalpel de la critique à la main, disséquer cette œuvre, vous ne parviendrez pas à détruire l'entraînement général qui attire vers elle.

Eh bien ! ce public qui fait, en définitive, et défait les réputations, s'est prononcé, vous en convenez, en faveur de Paul Delaroche. Il a voulu voir réunis ces

Digitized by Google

tableaux dont les expositions partielles (jusqu'en 1837, époque à laquelle l'artiste cessa d'envoyer au Salon) lui avaient laissé de si beaux souvenirs; et cette fois encore, comme avant, le succès a été complet. Loin de perdre de leur valeur, la plupart de ces belles toiles en ont acquis une nouvelle et elles resteront comme un monument de la peinture française.

Nous n'avons nullement la prétention de nous ériger en donneur de leçons, et quand nous louons M. Paul Delaroche, nous n'entendons en aucune façon nous livrer à une critique amère de l'école rivale; mais en vérité ceux qui lui ont refusé la solidité de la ligne n'ont-ils pas commis au moins une grande témérité en exposant les objets de leur culte à d'inquiétantes comparaisons?

Nous n'avons certes pas l'intention de faire ici un cours de dessin, mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler le soin avec lequel notre artiste traitait cette partie si importante de l'art. Il existe dans la peinture, et ceci est élémentaire, une difficulté qui, bien souvent, cache un écueil contre lequel beaucoup, et des plus forts d'ailleurs, viennent échouer: nous voulons parler de l'exécution parfaite de ce qu'on appelle les extrémités, c'est-à-dire des pieds et surtout des mains. Or, nous le demandons, les toiles que l'école des Beaux-Arts vient d'étaler à nos yeux laissent-elles quelque chose à désirer sous ce rapport? Ce détail si important n'est-il pas traité avec la plus pure, la plus irréprochable correction? Non seulement les mains sont parfaites, mais on peut ajouter que souvent elles sont, pour ainsi dire, pleines de sentiment, comme dans *Jane Grey* et la *Béatrix Cenci*.

Cette qualité n'est, certes, pas sans valeur, à une

Digitized by Google

époque où l'on se préoccupe malheureusement trop peu de la forme, où l'on s'écarte trop facilement des lois qui la régissent. Elle témoigne du respect que Paul Delaroche a toujours eu pour l'art, et qui est bien éloigné du sans-façon cavalier avec lequel on l'aborde trop souvent aujourd'hui. Ce respect se retrouve encore dans le choix des types de ses personnages; ses têtes de femme sont toutes belles et touchantes; ses figures d'homme, parfois d'une grande noblesse, comme celle de lord Strafford, sont toujours empreintes de dignité. Son esprit, porté vers la distinction, avait compris que, pour émouvoir, la nature n'a pas absolument besoin d'être laide, et qu'une physionomie intéressante impressionne au moins autant qu'une physionomie triviale et commune.

Ceux qui traitent aussi familièrement la figure humaine ne se rendent pas assez compte que le laid, auquel on semble avoir voué un culte aujourd'hui, peut étonner, éveiller un certain sentiment de curiosité railleuse, mais qu'il n'émeut jamais. Cette vérité est bien banale, et cependant des artistes, qu'on ne peut certainement accuser d'impuissance, semblent prendre à tâche de ne tenir aucun cas non seulement de la beauté en général, mais même de la beauté traditionnelle ou légendaire. Ainsi l'histoire et la poésie nous ont transmis les figures de Cléopâtre et de la Juliette de Shakspeare comme des types de beauté et de grâce. Eh bien! tout le monde a pu voir des Cléopâtre impossibles, et au Salon de 1855, notamment, une Juliette dont la laideur ne le cédait qu'à celle de son Roméo.

Tout en admirant certaines qualités très réelles de cette dernière composition, on ne pouvait se défendre

Digitized by Google

de cette réflexion, que ces deux personnages, parfaitement faits l'un pour l'autre, avaient été fort heureux de se rencontrer ; car, sans le hasard qui les a réunis, ils n'eussent jamais connu l'amour. De bonne foi, Juliette aurait-elle perdu quelque chose à être jolie? Non certes ; on se serait intéressé davantage à leurs adieux, tandis qu'on se sent tenté de les féliciter de cette séparation devant laquelle on reste complètement indifférent. Pourquoi donc chez des hommes, d'un mérite éminent d'ailleurs, ce déplorable parti pris dont les grands peintres des anciennes écoles n'ont jamais donné l'exemple? Si on ne peut l'attribuer à l'inhabileté, il faut donc en chercher la cause dans ce dédain de la forme dont nous parlions tout à l'heure, dédain très regrettable, à tous égards; car les élèves et les imitateurs à la suite exagèrent encore ces défauts, sans les compenser par les qualités toutes personnelles qui distinguent les maîtres.

Ce n'est pas ainsi que procède Paul Delaroche. Son respect de l'art, de la tradition et du public (dont, nous le répétons, on se préoccupe trop peu) ne l'abandonne jamais. Supposons, par exemple, qu'au lieu d'une Jeanne d'Arc pleine d'une douce et douloureuse résignation, déjà sanctifiée par le martyre qui l'attend, il nous eût représenté des traits sans noblesse, défigurés par les contorsions de la terreur, on ne verrait dans cette toile qu'une hideuse page de l'inquisition. Si, à la place des formes juvéniles et remplies d'angoisses de Jane Grey, pauvre enfant de dix-sept ans qui va expier par la mort sa grandeur de quelques jours, qui voudrait encore mourir en reine, mais que ses forces trahissent, il eût peint une virago se débattant et luttant contre le bourreau, les genoux souillés

Digitized by Google

par une paille fangeuse et ensanglantée, le spectateur, au lieu de se sentir attendri, détournerait avec dégoût son regard de cette scène de boucherie. L'artiste a compris qu'on pouvait aller à l'âme en restant simple et distingué, et sans qu'il fût besoin de recourir aux exagérations du mélodrame ; nous devons l'en féliciter sincèrement.

On a dit, et avec raison, que Paul Delaroche avait souvent changé de style et de manière ; qu'il avait eu des hésitations, qu'il avait *toujours cherché*. Cela est vrai ; mais, pour être juste, il fallait ajouter que presque toujours aussi il *a trouvé*. La plupart des grands peintres anciens et modernes ont fréquemment changé leur manière. Raphaël varie, et, dans un genre tout différent, M. Eugène Delacroix est bien loin aussi d'être resté constant. La postérité dira si la seconde période de sa vie est supérieure à la première, qui a pour point de départ la *Barque du Dante* et pour conclusion la magnifique toile de la *Médée furieuse*.

L'examen de l'exposition des œuvres de Paul Delaroche permet d'affirmer ceci : c'est que chacun de ses changements s'est fait au profit de son talent, et qu'il a été constamment en voie de progrès jusqu'au jour où la mort nous l'a enlevé.

Le développement de cette vie artistique, de 1822 à 1856, pourrait fournir le sujet d'une étude philosophique et historique qui ne manquerait pas d'attrait. Il serait intéressant de rechercher, en dehors des influences d'écoles qu'il a subies comme peintre, par quelles transitions il est arrivé aux œuvres qui ont signalé ses derniers moments. Après s'être dégagé des traditions de l'école de l'empire, représentées par le *Joas sauvé*, le *Filippo Lippi* et le *Saint Vincent*

Digitized by Google

de Paul, il essaie les effets romantiques dans l'*Elisabeth;* puis, quand la littérature nous fait assister aux drames du moyen-âge, il aborde avec passion ces sujets saisissants que l'histoire couvre encore d'un voile sombre et mystérieux. Plus tard, quand viennent à éclater les événements de 1848, son esprit naturellement sérieux se replie encore sur lui-même; sa mélancolie habituelle devient une tristesse profonde. Il abandonne à peu près le drame historique, et sa pensée mystique s'enveloppe, pour ainsi dire, d'un linceul. C'est alors qu'il produit ces admirables toiles qui resteront des chefs-d'œuvre : la *Vierge au pied de la Croix;* — les *Girondins*, terminés en 1856, l'année même de sa mort; — la *Martyre sous Dioclétien;* — la *Béatrix Cenci;* — la *Vierge chez les saintes femmes;* — le *Retour de Golgotha;* — et la *Vierge devant la couronne d'épines*. C'est en travaillant à ces deux dernières, que les pinceaux sont tombés de la main défaillante de l'artiste qui, malheureusement, n'a pu les terminer.

Cette profonde mélancolie, qui s'épanche surtout dans ses dernières œuvres, provenait-elle de quelque secret avertissement de sa fin prochaine? On ne sait; mais il semble avoir obéi à quelque mystérieux présage en se hâtant de rendre ainsi l'art confident de ses plus douloureuses inspirations.

Quelques-uns ont fait à P. Delaroche un crime de la perfection de ses détails; pourquoi donc, s'il vous plaît? Mais rien de ce qui peut concourir à la vérité de l'action qu'on représente ne doit être négligé, toutes les fois, bien entendu, que l'accessoire ne nuit pas au principal. Ce principe, rigoureusement consacré par la littérature et le théâtre, s'applique également à la

Digitized by Google

peinture historique. Votre maître à tous, Balzac, ne brille-t-il pas par les détails dont il fait même abus souvent? La pièce de *Henry III* ne se meut-elle pas au milieu d'un curieux assemblage d'accessoires qui complètent l'illusion sans gêner l'action? Pour prendre des exemples dans le genre de la peinture qui est l'objet de vos prédilections, citons seulement les *Femmes d'Alger* et le *Massacre de l'évêque de Liége*; les détails dominent dans ces toiles, et la manière remarquable dont ils sont rendus attire complètement l'œil, qui finit presque par oublier les personnages. Si nous exceptons peut-être l'*Elisabeth d'Angleterre* et le portrait de M. de Pourtalès Gorgier, les détails chez Paul Delaroche, quoique très finis, sont généralement exécutés dans une gamme sourde et sacrifiés aux figures. *Jeanne d'Arc*, *Jane Grey*, *Strafford*, la *Jeune Martyre*, la *Cenci*, sont des compositions d'une grande simplicité et dans lesquelles l'œil n'est fatigué par aucun entourage inutile. Si quelquefois il en est plus prodigue, comme, par exemple, dans la *Mort du duc de Guise* et le *Mazarin*, c'est que le sujet le comporte ou l'exige; mais alors il les exécute avec des demi-tons qui n'ont rien de criard et dont l'harmonie est savante et complète.

Cette critique puérile nous rappelle celle qui accueillit, en 1837, l'apparition du *Lord Strafford*, et qui était également à l'adresse de la *Jane Grey*, exposée deux années auparavant. « Dans ce dernier » tableau, disait-on, on ne voit pas un œil, et dans » l'autre on n'aperçoit que des mains. »

Il fallait ajouter que Paul Delaroche peignait admirablement les yeux quand il le voulait, et que beaucoup, en outre, ne savent pas dessiner les mains comme lui.

Digitized by Google

Les critiques lui refusent le génie : nous n'avons pas la prétention de décider cette question ; mais d'abord il faudrait être d'accord sur ce qu'on entend par ce mot, génie, qu'il ne faut pas confondre avec les élans d'une fougue trop souvent irréfléchie et qui trahit quelquefois l'impuissance. Quant à nous, il nous semble bien difficile de ne pas reconnaître une certaine dose de ce don céleste chez l'homme qui a laissé des chefs-d'œuvre tels que la *Mort du duc de Guise* et l'*Hémicycle* de l'école des Beaux-Arts. Dans tous les cas, ce qu'on ne peut lui contester, c'est la pensée, et ce que nous serions tenté d'appeler le bonheur de l'inspiration.

A une époque où l'*idée* est souvent aussi négligée que la forme, ce n'est pas chose commune que de rencontrer un peintre qui a voulu que ses œuvres présentassent un sens réel, intelligible, et qui a poursuivi avec persévérance l'exécution du programme qu'il s'était tracé. Un tableau n'était pas pour lui seulement un motif de décors, illustré par une harmonie plus ou moins juste de couleurs, et auquel on donne ensuite un titre quelconque ; c'était un travail sérieux, consciencieux, dans lequel son esprit lucide répandait une clarté saisissable par tous. Le choix du sujet était pour lui chose importante, et, une fois le sujet trouvé, il savait le rendre de manière à le faire comprendre du spectateur qui, naturellement et sans effort, s'impressionnait de sa pensée. Aussi est-ce à cette simplicité de composition, pleine de poésie et alliée presque toujours à un grand bonheur d'exécution, qu'il a dû ce succès de popularité qui ne s'est jamais démenti.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Digitized by Google

Ce précepte, également vrai pour les arts et pour les lettres, a été le guide sûr de toute sa vie.

Evitant avec soin la multiplicité des personnages, qui distrait et fatigue inutilement l'attention, il ne conserve que ceux qui concourent directement à l'action principale. La sobriété des gestes, la dignité des attitudes, l'expression pleine de sentiment des têtes, répandent sur ses compositions une poésie et une distinction que nul, peut-être, n'a surpassées. Ses figures n'ont pas besoin de se tordre et de se convulsionner pour émouvoir. On s'intéresse, on sympathise à leur douleur, précisément parce qu'elle est vraie et sans exagération.

On doit à Paul Delaroche un certain nombre d'excellents portraits, dont plusieurs, comme ceux de MM. Guizot, Aubé, Pereire, de Noailles, sont remarquables à tous égards. Mais ce n'est pas dans ces toiles de commande, quelque heureusement réussies qu'elles soient, qu'on doit chercher la personnalité de l'artiste. Une certaine science du dessin, l'habileté de touche et l'habitude d'observation peuvent suffire pour faire un bon portrait, et le peintre, obligé de se renfermer dans l'imitation la plus exacte possible d'un modèle qu'il n'a pas choisi, exécute simplement, dans les limites de son talent, une œuvre de conscience et de savoir.

Il en est tout autrement quand il s'agit d'exécuter une composition dont il a étudié le sujet. Là, tout lui appartient ; il est libre dans le cadre qu'il s'est tracé ; les personnages se groupent, se meuvent, se passionnent selon sa fantaisie. C'est donc dans ces créations qu'on doit chercher le sentiment poétique et la pensée de l'artiste ; car c'est là seulement qu'ils se révèlent complètement.

Nous avons dit tout à l'heure quel soin Delaroche

Digitized by Google

apportait dans le choix de ses sujets. L'idée domine dans toutes ses compositions grandes ou petites, et c'est précisément parce que toujours on y reconnaît une pensée profonde, que sa peinture attire et séduit, tandis que l'âme reste le plus souvent indifférente devant ces partis pris de couleur dont on fait trop souvent abus.

Qui n'a pas rêvé devant cette jolie tête si intelligente de *Pic de la Mirandole enfant*, devant la douce résignation de *Jeanne d'Arc*, devant cette noble figure de *Strafford*, qui va mourir en homme et en chrétien, devant tant d'autres toiles que tout le monde connaît maintenant par cœur ?

Il y a sans doute des imperfections au milieu de toutes ces beautés, et notre admiration n'est pas exclusive. Cette série de trente-quatre années d'un travail constant présente certainement quelques défaillances. Les débuts surtout laissent à désirer. Le *Joas sauvé* est loin d'être irréprochable. Dans le *Filippo-Lippi*, la charmante tête de la religieuse ne rachète pas certaine lourdeur et le manque de poésie de la figure principale. La grande toile de l'*Elisabeth d'Angleterre*, malgré ses belles qualités, fatigue peut-être un peu trop l'œil par le papillotage de la lumière, trop uniformément répandue. Le même défaut se fait sentir dans la *Saint-Barthélemy*, où le peintre a, nous le croyons, abusé des tons criards; ce n'est pas ainsi qu'on se représente une scène d'horreur et de massacre, et la jolie figure de l'enfant, trop rose elle-même, ne fait pas oublier cette imperfection. On peut reprocher une certaine sécheresse à la tête de la mère de *Pic de la Mirandole* et à celle du principal personnage du tableau du *Président Duranti*, très beau et très bien agencé, du reste. La *Jeune Fille à la balançoire* nous a paru

Digitized by Google

faible, et la *Jeune Fille dans une vasque*, d'une couleur douteuse.

Mais que de grandes qualités viennent compenser ces défauts, qui passeraient inaperçus peut-être, si les beautés qui les coudoient ne les faisaient ressortir et remarquer davantage !

A mesure que Paul Delaroche s'avance dans la carrière, la voie s'élargit devant lui, et s'il change quelquefois, c'est que la lumière lui apparaît. Guidé par la rectitude de son jugement, il marche toujours droit à elle en la dégageant, au fur et à mesure, des nuages qui peuvent l'obscurcir. S'il varie, c'est pour faire mieux, et il a eu ce rare privilége d'être en progrès pendant toute sa vie. A l'exception peut-être de la *Mort du duc de Guise* et de cette magnifique tête de *Strafford*, qui rappelle la manière de Vandick, il n'est pas contesté, nous le croyons, que ses plus belles toiles sont le produit de ses dernières années. Nous ne parlons pas de *l'Hémicycle* peint en 1841, œuvre capitale, tout à fait à part, et qui, à elle seule, suffirait à rendre impérissable la mémoire de son auteur.

S'il était permis de terminer par une question de chiffres une étude du genre de celle qui nous occupe, nous rappellerions que la *Mort du duc de Guise*, provenant de la galerie du duc d'Orléans, a été vendue plus de 52,000 francs en 1853. C'est, après celui de la *Stratonice* de M. Ingres, qui a atteint 63,000 francs, le prix le plus élevé obtenu à cette vente. Il est permis aux amis du peintre, qui voient ainsi les acheteurs se disputer ses toiles de son vivant, d'avoir foi dans son talent et dans l'espoir que leur jugement sera confirmé par la postérité.

Paul Delaroche est mort le 4 Octobre 1856, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il était élève de Gros.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. CH. LORIQUET,

Secrétaire-général,

AUX OBSÈQUES DE M. ARM. DE MAIZIÈRE (1).

L'Académie s'est fait un devoir d'accompagner à sa dernière demeure le vénérable membre qu'elle vient de perdre, et elle a montré, par son empressement, la part qu'elle prend au deuil de cette funèbre réunion.

Mais le bureau a pensé qu'un hommage particulier devait être rendu à notre savant confrère et qu'un mot d'adieu devait lui être adressé, au nom de la Compagnie, par celui à qui appartient le triste privilége de déposer sur la tombe des membres défunts l'expression de ses regrets.

M. de Maizière vous est connu à tous, Messieurs; je ne vous rappellerai pas son existence laborieuse, ni ses titres à l'estime, son caractère élevé, ses sentiments généreux, sa piété sincère et ses vertus privées. Mais l'organe de l'Académie ne peut taire ce qu'elle

(1) Le 26 Novembre 1856.

Digitized by Google

honorait surtout dans ce travailleur ardent et infatigable.

Elle s'était attaché M. de Maizière, en qualité de correspondant, dès la première année de son existence. Elle savait qu'en quittant les fonctions qu'il avait remplies avec tant de distinction, et où il avait porté les connaissances acquises dans une école justement renommée (1), l'officier d'artillerie, le professeur de l'école centrale de Boulogne, des pages de l'empereur et du lycée de Reims, n'avait pas abandonné la science, et que la retraite à laquelle l'âge l'avait condamné était pour lui une facilité de plus pour se livrer aux études les plus sérieuses.

Dès qu'il eût pris rang parmi nous, son concours le plus actif fut acquis à toutes les questions scientifiques ou économiques qui nous furent proposées ; le plus souvent il eut l'initiative des vues les plus hardies, et sa verte vieillesse se chargea de stimuler notre zèle. Assidu à nos séances tant que sa santé lui a permis de s'y rendre, par une exception que justifiaient son grand âge et les services dans lesquels s'étaient usées quelques-unes de ses facultés physiques, nous lui donnions une place à part au milieu de nous.

Esprit actif et original, comme il s'en trouve rarement dans la science, M. de Maizière, aux hommes superficiels, eût semblé courir de hardiesse en hardiesse au gré d'une imagination ardente ; l'observateur attentif voyait au contraire dans ses travaux un enchaînement logique. Prenant pour principes et pour point de départ les théories qui lui avaient semblé les mieux acquises et les mieux démontrées à son esprit, il en

(1) L'Ecole de mathématiques de la ville de Reims.

Digitized by Google

poursuivait les déductions et les applications avec la foi la plus entière, avec une persévérance et une sorte de passion que rien n'arrêtait, que les déceptions même ne pouvaient décourager.

Car, si la vie lui avait laissé des souvenirs qu'il chérissait, elle l'avait aussi quelquefois trompé; mais à mesure qu'il avançait, il croyait, il espérait davantage dans le succès des procédés ou des idées qu'il avait cherché à faire prévaloir.

Exemple remarquable, Messieurs, dans un siècle où l'on voudrait être arrivé, avant d'avant d'avoir pris la peine de marcher, et voir le succès devancer les efforts; où l'on accuse même parfois le sort ou plutôt la Providence des mécomptes qu'on ne doit qu'à soi.

Je n'énumérerai pas la longue suite des opuscules où M. de Maizière a consigné ses recherches. Plusieurs ont suscité des expériences dont les résultats sont bien connus, quoique diversement appréciés. Mais ses écrits sur des questions économiques ont surtout droit d'être rappelés ici, car les vues charitables qui guidaient sa plume dans l'exposé de ses idées sur l'amélioration morale et matérielle des classes pauvres lui sont aujourd'hui des titres plus valables que tous ceux qu'il eût pu conquérir en ce monde.

L'homme vertueux qui appelait de tous ses vœux et de tous ses efforts le règne de Dieu sur la terre, celui de la paix, du bien et du beau, pour améliorer le séjour de l'homme ici-bas, et, comme il l'écrivait, pour procurer aux générations futures la facilité croissante de parvenir à la vie surnaturelle, celui-là, nous en avons la confiance, a trouvé sa part du bonheur suprême qu'il voulait assurer à tous.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

TENUE LE 30 JUILLET 1857.

—

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. G. MASSÉ, Président du Tribunal civil de Reims, Président annuel de l'Académie.

MESSIEURS,

Les académies ne sont pas fondées seulement pour la satisfaction personnelle de ceux qui en font partie; et ce n'est pas la poursuite d'un vain but offert à leur amour-propre qui les amène devant le public qu'elles convoquent à leurs solennités.

Sans doute il y a pour l'esprit une grande jouissance dans l'échange et dans la communication des idées; sans doute une légitime satisfaction d'amour-propre accompagne et récompense l'accomplissement des devoirs collectifs imposés à tous ceux qui, en entrant dans un corps savant, acceptent la solidarité de ses obligations. Mais les académies, et principalement les académies de province, répondent à un besoin plus élevé, et ont un but d'une utilité plus générale.

Digitized by Google

Le mouvement prolongé pendant plusieurs siècles, qui, en faisant disparaître les anciennes divisions territoriales et même nationales, a finalement confondu des provinces séparées par leur origine, par leurs mœurs, par leurs lois, dans la grande unité française, a eu d'autres résultats que la centralisation administrative et gouvernementale : il a centralisé la littérature, les sciences et les arts. Mais, en réunissant en un faisceau lumineux les forces et les intelligences dont elle a ainsi multiplié l'éclat, la centralisation, quelle que fut sa puissance de rayonnement, eût été le développement exagéré de l'une des parties au préjudice du tout, si les académies de province n'étaient pas devenues à leur tour le centre d'un mouvement limité, sans doute, dans son but et dans ses effets, mais digne de l'intérêt et de la sympathie de tous ceux qui aiment sérieusement les lettres et les études scientifiques.

Il ne s'agissait pas, en établissant les académies de province, de faire concurrence aux institutions centrales qui trouvent dans le milieu même où elles sont placées, dans les ressources dont elles disposent, dans les encouragements naturels qu'elles reçoivent du public qui les environne, dans le personnel d'élite qui les compose, tant d'éléments de succès qu'elles sont devenues les foyers scientifiques et intellectuels qui réchauffent et éclairent la France et le monde.

Les académies de province avaient à remplir une mission moins haute et plus modeste; moins étendue, mais bien déterminée, qui a été instinctivement comprise par toutes, et que toutes ont remplie de leur mieux.

Chaque province a son histoire particulière ; quel-

Digitized by Google

ques-unes ont eu une littérature ; la plupart ont une indus rie spéciale, et presque partout les conditions de l'agriculture varient selon la diversité du climat, du sol, des productions, des besoins ou des habitudes.

Eclairer cette histoire particulière et locale, soit par des recherches nouvelles et l'emploi de matériaux inconnus, soit en remettant en lumière d'anciens travaux oubliés; faire revivre les monuments d'une littérature nationale, curieuse peinture des mœurs d'autrefois, naïfs échantillons du vieil esprit français, éléments indispensables de l'histoire littéraire; suivre les progrès de l'industrie locale; en améliorer les procédés; rectifier la pratique par la science et quelquefois soumettre la science à l'épreuve de la pratique; provoquer les améliorations agricoles, doublement utiles dans les pays où la culture du sol se confond presque avec l'industrie qui en exploite les produits : telle fut la mission des sociétés savantes; telle fut spécialement la mission de l'Académie de Reims, fondée, il y a bientôt quatorze ans, par une réunion d'hommes dévoués dont les uns atteints par la mort, les autres dispersés par les circonstances, ont disparu de nos rangs, mais dont quelques-uns se trouvent encore parmi nous pour nous servir d'exemples; fondée surtout sous les auspices d'un éminent prélat que notre reconnaissance regrette de ne pas voir à côté de nous dans un jour où nous eussions été heureux de lui faire entendre l'hommage de notre gratitude et de nos respects.

L'Académie a-t-elle rempli sa mission ? C'est à nos concitoyens de le dire; c'est à leur jugement que nous nous soumettons. Mais si l'Académie avait failli aux devoirs que lui imposait son origine, elle

Digitized by Google

serait d'autant plus coupable que jamais champ plus vaste et plus fécond n'a été ouvert aux travaux historiques, littéraires ou scientifiques. On ne peut remuer une pierre dans cette glorieuse cité sans voir se lever devant soi la poésie et l'histoire. La fable se mêle pour les embellir aux obscurités de son origine; toute l'histoire de France est dans son histoire, et l'industrie la ceint d'une double couronne.

Laissez-nous croire que Reims est la sœur de Rome (1); laissez-nous croire que les soldats de Jules César passaient sous l'arc-de-triomphe qui a donné son nom à la porte de Mars (2); laissez-nous croire que le culte de Cérès (3) présageait la fertilité que nos champs doivent aujourd'hui aux efforts de l'industrie; laissez-nous croire que le Dieu du jour et de la lumière avait son temple du côté de la porte qui s'ouvre vers l'orient (4); — ou plutôt invitons la critique à discuter les étymologies, à vérifier les traditions; et si le merveilleux disparaît devant sa froideur inexorable, consolons-nous de la perte des fictions à l'aspect des réalités.

Qu'avons-nous besoin, en effet, de remonter jusqu'aux temps de la Gaule fabuleuse, et jusqu'à l'époque romaine? Arrêtons-nous au commencement de la monarchie française; courbons-nous avec Clovis devant

(1) Une ancienne tradition attribue la fondation de Reims à Rémus.

(2) Auprès de la porte de Mars, à Reims, se trouvent les restes d'un arc-de-triomphe élevé, dit-on, par Jules César.

(3) Il y a à Reims la rue *Cérès*, la porte *Cérès*, le faubourg *Cérès* : Cependant l'origine mythologique de ces dénominations est contestée.

(4) La porte *Dieu-Lumière*, à Reims. Cette origine est également contestée.

Digitized by Google

saint Remi; entrons dans Reims avec Jeanne d'Arc victorieuse ; et, descendant le cours des âges, suivons tant de rois qui pendant tant de siècles sont venus chercher dans la ville du sacre la confirmation spirituelle de leur pouvoir : et dites-nous alors si, au milieu de ces souvenirs, de ces grandeurs, de ces gloires, de ces monuments et de ces ruines, il n'y a pas une place marquée pour l'inspiration des poètes, les études des historiens et les recherches des archéologues ?

Par une destinée singulière, Reims, qui fut le théâtre de ces grands faits historiques, est une des capitales de l'industrie. Ses vins, de tout temps si renommés, sont devenus les plus populaires de tous les vins ; ses fils et ses tissus alimentent tous les marchés du monde ; et par son activité et son intelligence, elle a conservé dans les temps nouveaux le rang que dans les temps anciens elle devait à son histoire et à ses traditions. Mais le progrès ne se soutient qu'en s'appuyant sur la science ; et sans vouloir exagérer l'influence des sociétés savantes sur les procédés industriels, du moins est-il permis de voir dans ces procédés un sujet d'études intéressantes, de recherches utiles que l'Académie a plusieurs fois excitées dans ses concours et encouragées par ses récompenses.

L'Académie impériale de Reims n'est donc pas étrangère à la cité : elle vit par sa gloire et par ses intérêts ; elle vit par son passé, par son présent, par son avenir. Sur elle se reflète l'éclat que Reims recevait des splendeurs de l'ancienne monarchie ; elle s'enorgueillit de la grandeur que la ville ne doit qu'à elle-même. Mais elle n'oublie pas non plus que dans la France du dix-neuvième siècle, toutes les gloires sont solidaires ; et si elle est fière du passé, elle l'est

Digitized by Google

aussi du présent dont elle reporte l'honneur à la légitimité nouvelle, trois fois consacrée par le suffrage universel.

Permettez-moi cependant, Messieurs, de jeter encore un regard sur le passé pour y contempler une grande figure, Colbert, que Reims a vu naître, à qui Reims va élever une statue ; Colbert, le plus grand ministre du plus grand roi ; Colbert le protecteur des lettres, des sciences, des arts et du commerce, et dont le nom va bientôt retentir dans cette enceinte (1). La ville où est né Colbert devait avoir une Académie ; et cette Académie est fière d'avoir donné le signal des honneurs tardifs qui vont enfin être rendus à l'un des plus illustres enfants de la Champagne.

Si donc l'Académie avait été au-dessous de sa mission par l'esprit et par l'intelligence, elle n'y aurait pas manqué par le cœur, par le culte des souvenirs rémois et des gloires nationales.

(1) L'Académie de Reims avait mis au concours, comme sujet pour le prix de poésie, l'*Erection de la statue de Colbert.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1856-1857,

Par M. Ch. Loriquet, Secrétaire général.

Messieurs,

Les titres de toute académie à l'estime et à la considération publiques reposent sur deux points principaux : ses propres travaux et ceux dont l'initiative lui est due ou qu'elle a encouragés. Son rôle est des plus beaux, quand, indépendamment des œuvres utiles ou dignes d'estime qu'elle présente à l'étude des savants ou à l'appréciation des gens du monde, l'appel qu'elle fait au public studieux par ses concours est entendu, et qu'outre l'intérêt dont est pour la science la solution de questions notoirement utiles, elle peut revendiquer comme une gloire l'impulsion littéraire et scientifique imprimée par elle aux esprits.

Malheureusement, il n'en va pas ainsi pour toutes les sociétés savantes. Aujourd'hui que tout se cote, que tout se mesure d'après le revenu, il faut bien convenir que ce dernier n'est pas étranger au sort des institutions scientifiques et littéraires ; et, tout

Digitized by Google

irrévérent que paraisse un semblable jugement, c'est avec quelque vérité que des critiques distinguent parmi elles celles qui ont des revenus, et celles qui n'en ont que peu ou point. S'il faut les en croire, moins les sociétés riches produisent, plus elles ont intérêt à exciter la production chez les autres; et, grâce à leurs largesses, elles y réussissent parfois assez bien: les prix qu'elles distribuent font parler d'elles, le bruit de leurs médailles retentit au loin.

Quant aux sociétés que ne subventionne pas régulièrement la commune ou l'état, forcément avares de leurs modestes ressources, elles n'offrent pas toujours à l'émulation publique des récompenses proportionnées à l'importance des questions qu'elles mettent au concours et des travaux que leur solution nécessite; mais sans cesser de faire de ce côté tout ce qu'elles peuvent, elles prêchent d'exemple et tâchent d'acquérir ainsi la part d'influence qui leur est due.

Je fais peut-être entrevoir bien vite, Messieurs, que l'Académie de Reims me paraît s'être placée dans cette dernière catégorie. Volontiers je le reconnais, en effet; et pourtant, vous verrez par les rapports qui vous seront présentés, que, loin de déserter ses concours, on y est attiré, sinon par la richesse des récompenses, du moins par l'honneur qui les environne. Si donc, à sa naissance, des esprits chagrins ont pu mettre en doute les résultats qui devaient suivre cette belle création de notre illustre fondateur, ces doutes ne sont plus de saison; il ne peut même être de bon goût aujourd'hui de méconnaître, je ne dis pas seulement la réputation qu'elle s'est faite au dehors, mais les services qu'elle a rendus et ceux qu'elle peut rendre dans le vaste champ de la culture intellectuelle et morale du pays.

Digitized by Google

Cette année, comme les précédentes, les sciences, les arts, la littérature et l'histoire ont rempli ses séances et captivé son attention. Cette année encore, indépendamment des concours d'histoire et de poésie, dont d'autres membres vous raconteront les résultats, elle a donné des encouragements aux arts, à l'agriculture, à l'industrie, à toutes les inventions qui lui ont paru mériter son appui. En un mot, elle est restée fidèle au programme qu'elle s'est imposé. J'espère vous le démontrer sans peine.

Je ne puis mieux commencer l'énumération de sujets si divers qu'en vous parlant des études sacrées.

Est-ce pourtant faire précisément de la théologie que de vous parler du travail de M. l'abbé Collery sur saint Jean-Chrysostôme, des *Panégyriques de la sainte Vierge, extraits des Pères de l'Eglise*, par M. l'abbé Poussin, et de l'examen qu'a fait de ce livre M. de Maiche? Ces travaux n'intéressent-ils pas plutôt l'éloquence, partant ne sont-ils pas du domaine de la littérature?

Saint Augustin distingue deux choses dans la tâche de l'orateur chrétien : ce qu'il dit et comment il le dit, le fond des choses mêmes et la manière de les traiter. Par un des côtés, l'enseignement de la chaire tient à la théologie ; par l'autre, il se rattache à l'art oratoire. Or, comme l'art, pour les orateurs chrétiens, n'est qu'un moyen, que le fond, chez eux, doit constamment dominer la forme, je n'ai pas besoin de justifier autrement mon appréciation.

Au surplus, la thèse soutenue par nos savants confrères abonde pleinement dans mon sens. Comparant même les Pères aux grands orateurs de l'antiquité payenne, ils vous ont fait reconnaître que le pouvoir

Digitized by Google

extraordinaire qu'avait leur éloquence sur les peuples de Constantinople ou d'Antioche était dû à la grandeur de leur caractère, à la profondeur de leur doctrine et à l'élévation toute divine de leurs pensées, bien plus qu'à la facilité de leur parole et aux grâces de leur élocution.

Descartes est-il un enfant du XVIe siècle, comme l'a écrit M. Cousin? En répudiant l'héritage des siècles passés et en prenant la raison individuelle pour point de départ des connaissances humaines, a-t-il encouru le double reproche d'avoir rompu avec la tradition et continué dans la philosophie la révolte du protestantisme contre l'autorité? M. l'abbé Bouché dit oui, et M. Soullié dit non. Mais n'allez pas croire que nos deux confrères soient aussi éloignés de s'entendre que le supposent des opinions si diamétralement opposées. Ils se touchent, au contraire, par plus d'un point. Si, d'une part, M. Bouché démontre que la raison personnelle est un moyen insuffisant de découvrir la vérité depuis la déchéance originelle; tandis qu'il soutient, et avec raison, que le rôle de la philosophie doit se borner à contrôler l'autorité de la révélation et à accepter les vérités de la foi, ce qu'a fait, du reste, Descartes, en protestant de son respect pour l'église et de sa soumission entière à ses enseignements: M. Soullié, de son côté, maintient, pour la raison, le droit de rechercher la nature et la destinée de l'homme; mais il reconnaît qu'en fait, cette même raison n'a point donné des problèmes dont nous parlons une solution suffisante, et qu'il a été nécessaire que Dieu transmette aux hommes cette solution. Enfin, si M. Soullié termine son argumentation contre le travail de M. Bouché en reprochant aux philosophes

Digitized by Google

et aux théologiens le tort commun d'être exclusifs et de repousser, les uns la foi, et les autres la raison, ne vous semble-t-il pas se rapprocher de M. Bouché contre Descartes ? et l'accord que je signale entre les deux opposants, bien que peu apparent de prime-abord, ne prouve-t-il pas qu'il ne peut y avoir de contradiction véritable sur un point semblable, entre deux esprits qu'illuminent également de leurs clartés la foi et la raison ?

On disputera sans doute longtemps encore sur la métaphysique et la méthode philosophique. En morale, tous les bons esprits sont d'accord. Il n'est personne, par exemple, qui ne trouve admirables les faits que vous a signalés M. Elambert, et sur lesquels vous vous êtes empressés d'appeler l'attention de l'Académie française, que le généreux de Monthyon a instituée la dispensatrice des encouragements qu'il destinait à la vertu.

Toutefois, il y a plusieurs manières d'envisager et d'enseigner la morale, suivant le point de vue que choisit le moraliste. Ainsi, votre correspondant, M. Delvincourt, a-t-il pu, sans professer d'une manière expresse les vérités de la foi, dans le journal de *la Société de la morale chrétienne*, donner des diverses questions de l'ordre social des solutions conformes à l'esprit de l'Evangile, comme vous l'a démontré, dans un compte-rendu lucide et étendu, M. l'abbé Gainet.

A aucune époque, les sciences n'ont révélé leur puissance avec autant d'éclat que depuis un demi-siècle. En voyant le parti que l'homme en a tiré pour maîtriser les éléments de la création, pour se les approprier même et les façonner à son usage, on pourrait croire qu'il ne lui reste plus de progrès à réaliser.

Digitized by Google

Aussi, de toutes parts, entendons-nous proclamer avec orgueil l'action civilisatrice de la science et de l'industrie. Et pourtant est-il bien sûr que le progrès matériel soit toute la civilisation ? Que peut la science pour former l'homme moral ? Rien ou presque rien, répond le R. P. Lécuyer, dans un discours sur le Beau et sur son rôle dans l'éducation, que je recommande à vos méditations. « Que l'industrie, dit l'éloquent religieux, concoure à sa manière au bonheur des créatures de Dieu, qu'elle améliore les conditions de la vie, qu'elle procure surtout à ceux qui souffrent un peu de ce bien-être qui est une condition des vertus populaires : rien de mieux ; mais jamais elle ne suppléera à la mission des lettres et des arts. Nos anciens employaient la jeunesse à préparer à la vie, non pas des sources de richesses et des soucis ambitieux, mais des joies morales. A leur exemple, développons avant tout les facultés dont l'exercice fécond engendre ces dernières, et notamment le sentiment du Beau, la faculté la plus divine de l'homme, puisqu'elle est en même temps le plus haut degré de sa puissance et la meilleure part de son bonheur ici-bas. »

M. Guyot est plus radical encore que votre correspondant de l'ordre de Saint-Dominique. Embrassant d'un coup-d'œil général l'éducation tout entière, il trouve qu'elle pèche en ses points les plus essentiels, le défaut des méthodes et le malheur des temps ayant rendu la famille, l'école et l'église également impuissantes à transmettre la tradition avec l'autorité convenable. L'instruction lui paraît en outre avoir pris une étendue hors de proportion avec l'éducation, instrument nuisible, dès lors, dans la main de l'homme

Digitized by Google

qui ne sait pas s'en servir pour le bien, et par l'égoïsme et toutes les passions qu'elle développe, source de maux pour les particuliers et la société. Telles sont les conclusions de ce remarquable travail. L'auteur, qui a fait de la physiologie du genre humain une étude particulière, et à qui le scalpel du médecin, non moins que l'analyse philosophique, a découvert bien des secrets, n'y arrive qu'en examinant successivement le cerveau, la mémoire, le raisonnement, la tradition, enfin l'enseignement, et, dans l'enseignement, l'instruction et l'éducation. Sans être aussi sévère peut-être que M. Ropiquet dont vous lirez la critique après l'exposé de M. Guyot, je ne vous garantirai la légitimité de toutes les déductions de ce dernier, non plus que l'efficacité des remèdes qu'il propose.

Dans un ordre d'idées moins élevé, M. de Meissas travaille utilement aussi pour l'éducation de la jeunesse, en remplaçant par des livres exacts, et cependant d'une forme attrayante et rapide, les romans instructifs qu'on met dans les mains des enfants. Dans les extraits de voyage qu'il vous a lus, notre savant confrère décrit successivement le pic de Ténériffe, les tremblements de terre et les volcans, les îles Canaries, et enfin l'Afrique.

Le même membre vous a fait hommage de ses *Eléments de botanique*, traité aussi complet que le comportait le but de l'auteur, et qui a fait ses preuves, puisqu'il a eu déjà plusieurs éditions.

Dans le même genre d'études, notre correspondant de Paris, M. Hébert, vous a communiqué ses *Recherches sur les oscillations du sol de la France et sur la forme souterraine des premiers sédiments tertiaires de Paris;* et M. Jamin, qui fait honneur à notre pays dans le haut enseignement de l'école

Digitized by Google

polytechnique, comme M. Hébert dans celui de l'école normale, vous a envoyé un savant mémoire sur la mesure des indices de réfraction des gaz, et un autre ayant pour titre : *L'Optique et la Peinture.*

Sous le nom de ce que la nature a de plus gracieux et des apparences doucereuses, la belladone est une plante perverse; les botanistes, qui savent à quoi s'en tenir sur son compte, semblent avoir choisi pour elle les épithètes les plus capables d'inspirer l'effroi. C'est *venenum furiosum*, poison abominable, ou bien *atropa*, cruelle, inflexible, nom donné aussi par les poètes à celle des Parques qui tranche le fil de la vie. Remercions donc M. le docteur Cazin de nous avoir donné sa monographie de la belladone, étude thérapeutique principalement, où nous apprendrons que longtemps on n'a tiré rien de bon de cette hypocrite qu'une espèce de fard pour blanchir la peau, mais que la médecine est parvenue à y trouver des remèdes utiles dans certaines maladies.

Après la belladone, m'est-il permis de parler de la truffe? Si nous entendons citer quelques indigestions pour en avoir mangé, la faute en est certainement à ceux qui abusent des meilleures choses, et non point à l'odorant tubercule, non plus qu'à l'artiste qui s'est chargé d'en parfumer les volailles et les pâtés de nos tables, dût ce dernier, pour le reste de son savoir-faire, mériter le titre qu'on lui a souvent donné, d'agréable empoisonneur. Admettez-donc, je vous prie, que le rapprochement que je fais ici de la belladone et de la truffe est tout fortuit; je n'ai entendu les comparer l'une à l'autre en aucune façon.

Quoi qu'il en soit, je devais remercier M. le docteur Maillard, de Verzenay, d'avoir fait entrevoir à l'art culinaire de notre pays une ressource nouvelle,

Digitized by Google

en signalant à l'Académie la présence de truffes sur différents points de la montagne de Reims. Vous avez chargé une commission d'examiner les échantillons envoyés par M. Maillard, et de vous faire connaître la qualité des tubercules et les conditions dans lesquelles on pourrait les recueillir. Malheureusement, les échantillons que la commission avait entre les mains n'étaient ni assez volumineux, ni assez bien conservés pour faire les expériences nécessaires ; et, en attendant que le retour de la saison favorable permette de résoudre la grave question dont vous êtes saisis, nous devons laisser la truffe de la montagne de Reims à l'état d'inutile végétal, et demeurer tributaires du Périgord.

Vous avez reçu de M. Goubaux, votre correspondant à Alfort, un mémoire étendu sur le sel marin et la saumure. D'après ce titre, on pourrait croire que nous ne sortirons pas de l'art culinaire. Ne serez-vous pas étonnés si je vous dis qu'avec le sel nous rentrons dans la toxicologie ? Que n'a-t-on pas écrit, en effet, pour prouver l'utilité, la nécessité même du sel dans l'alimentation, soit au point de vue de l'hygiène, soit au point de vue de la physiologie ? Et cependant, voici qu'après des expériences nombreuses et concluantes, M. Goubaux établit, entre autres choses, que le sel marin et la saumure deviennent des poisons lorsqu'ils sont administrés à des doses trop élevées, qui varient suivant les espèces et suivant les individus; que leur action sur l'organisme est absolument le même, et que la saumure doit ses propriétés toxiques au sel marin, qui entre, pour une grande proportion, dans sa composition.

M. Landouzy vous a lu les conclusions d'une com-

Digitized by Google

munication qu'il a faite à l'Académie de médecine, sur la respiration tubaire et amphorique dans la pleurésie, et sur les indications de la thorasynthèse, où il établit que l'œgophonie, ou voix de chèvre, n'est point le résultat de la pression de l'eau dans la poitrine, comme on l'avait cru jusqu'ici.

Vous avez reçu de M. Goubaux son *Mémoire sur la cryptorchidie chez l'homme*, et de M. le docteur Lecadre, votre correspondant au Hâvre, ses *Etudes sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port de cette ville.*

Enfin, M. le docteur Gaillot a soumis à votre jugement un *Mémoire sur l'hygiène publique et privée de la ville de Reims*, dans lequel tout le monde a reconnu, avec M. Baudesson, votre rapporteur, des faits parfaitement vrais, nettement et même élégamment exprimés, mais sans que les remèdes indiqués présentent rien de neuf, ni d'une efficacité bien certaine.

Depuis quelques années, les communications relatives à l'agriculture sont devenues moins fréquentes au sein des sociétés savantes ; je ne suis pas le premier à le remarquer. On comprend, du reste, qu'elles soient éminemment profitables pour le pays, en se produisant de préférence dans ces réunions d'hommes spéciaux qui composent les comices, et qui peuvent en réaliser immédiatement l'application. Nous ne nous plaindrons conséquemment de leur rareté, qu'en raison du vif intérêt qu'y prenait l'Académie. Nous remercierons M. Sutaine de nous avoir fait connaître les essais de cultures différentes et les travaux de dessèchement que M. Guyot a fait pratiquer sur l'ancien domaine de Sillery, et qui, réunis aux constructions

Digitized by Google

qui s'y sont élevées, vont, comme par enchantement, rendre à la terre des Maupas et des Brulart son ancienne splendeur.

La vigne ne se cultive qu'à l'aide de travaux pénibles et incessants, qu'au prix de dépenses qui absorbent souvent le revenu, surtout dans ces années devenues si fréquentes, où l'intempérie a détruit le peu d'espérances qu'une maladie désastreuse avait laissées sur nos cépages. C'est sur elle principalement que M. Guyot a porté ses soins, et comme la proximité de la Vesle l'expose davantage, il la protége contre les brouillards et contre la gelée au moyen de paillassons qu'il dispose habilement et qu'une machine de son invention fabrique en grande quantité.

Vous avez pensé, Messieurs, que ces essais et les résultats que les nouveaux propriétaires de Sillery en ont recueillis déjà, méritaient éminemment d'être signalés, et vous avez décerné à M. Guyot une médaille d'argent de première classe.

Plusieurs années de suite, l'Académie a mis au concours, dans l'intérêt de l'agriculture, la question du dessèchement des marais de la Vesle, et pendant tout ce temps, aucune solution sérieuse ne lui a été communiquée. Si l'on en croit des personnes bien informées, ceci ne faisait plus du tout question il y a quelques mois ; bientôt même la Vesle devait disparaître, sinon complètement, du moins réduite, pendant la moitié de l'année, à la condition d'un mince ruisseau : elle devait donner toutes ses eaux au canal de l'Aisne à la Marne, qui n'en saurait recevoir d'ailleurs, paraît-il, sans de grandes dépenses. Tel était le beau projet de Messieurs des ponts-et-chaussées, et les riverains, menacés dans leur jouissance, dans leur

Digitized by Google

industrie, dans leur fortune, dans leur santé même, s'apprêtaient à déserter les bords inhospitaliers de la Vesle, quand M. Guyot est venu prouver par des calculs irréfutables qu'on pouvait conserver la Vesle, en portant sur un autre point la prise d'eau nécessaire au canal. Le mémoire de M. Guyot réunit sur cette grave question les renseignements les plus précis, et les considérations les plus sérieuses y sont déduites avec ordre et clarté. Vous l'avez entendu avec un vif intérêt, et il a excité au plus haut point l'attention de l'administration.

Vous devez à M. de Meissas une communication des plus importantes, relative à la construction des voies ferrées. En Allemagne, on fait bon marché des difficultés que présentent de fortes rampes ou des courbes d'un très-faible rayon, et l'on croit balancer suffisamment les inconvénients du tracé par la disposition particulière qu'on donne aux roues. Cette solution du problème est un progrès sans doute, mais nos ingénieurs, qu'elle ne satisfait qu'à demi, cherchent avant tout à diminuer les pentes et à rendre moins brusques les changements de direction. L'un des chemins les mieux exécutés sous ce rapport est celui de Paris à Cherbourg, et cette perfection tient beaucoup à l'emploi qu'on y a fait des calculs de notre savant confrère, et à l'application d'un procédé qui lui est propre, pour mesurer les angles par de simples chainages, et remplace avantageusement les opérations trop lentes du graphomètre.

Après les canaux et les chemins de fer, ce qui, de nos jours, occupe le plus les esprits, ce sont les opérations financières, c'est la bourse.

M. Piéton est d'avis que les opérations de la bourse,

Digitized by Google

si nécessaires à l'industrie et au crédit, ont été attaquées avec exagération. Après avoir fait l'historique de l'institution elle-même, il a passé en revue les dispositions législatives qui règlent la matière, et reconnu que ce qui avait paru bon, il y a cinquante ans, en vue surtout de la propriété foncière, devait être réformé aujourd'hui que la fortune mobilière a pris un si énorme accroissement.

Ainsi, le taux de l'intérêt, fixé à 5 p. 0/0 en 1807, est dépassé à chaque instant dans les opérations privées et même publiques. En attendant que l'on arrive à toute la liberté souhaitable en ce point, on sent déjà le besoin de voir porter plus haut le taux de l'intérêt légal.

Vous aviez mis au concours cette question d'industrie : *Décrire les transformations successives de la laine dans la fabrication des tissus*, et vous y aviez attaché un prix de 200 francs.

Deux mémoires vous ont été envoyés. L'un a pour épigraphe les vers qui suivent :

> **Souvenir de ce roi qui vit dans sa patrie,**
> **A la voix de Colbert, accourir l'industrie....**
> **Là, des fils déliés et ravis aux toisons,**
> **Pour les sexes divers, les diverses saisons,**
> **S'assemblent avec art.....**

Ce mémoire est rédigé avec beaucoup d'ordre et de clarté ; tous les points importants de la question y sont, sinon traités, du moins sommairement exposés, depuis l'origine de la laine jusqu'à la sortie de l'étoffe de chez le fabricant, mais la pratique des diverses opérations n'y est pas abordée, et beaucoup de choses ne sont qu'indiquées.

Digitized by Google

Quant au second travail, il porte en tête ces mots :

« L'industrie française, considérée séparément, en » face de celles des peuples étrangers, a sa cause à » soutenir dans ce monde, et nous sommes les sol- » dats du travail national. »

Il est plus étendu que le précédent, et aussi plus complet et plus pratique. On y sent la plume d'un homme à qui les questions économiques et industrielles sont familières. Les divers genres d'opérations, les machines qui y concourent, les différents tissus eux-mêmes sont décrits avec un soin minutieux ; mais les détails nuisent beaucoup à l'ensemble, il y a des longueurs et des inutilités ; le mémoire est, d'ailleurs, rédigé à un point de vue trop général, semble-t-il, dans une ville de fabrique qui a ses genres particuliers de fabrication.

Sur la proposition de votre commission, qui avait pour organe M. P. Massé, vous avez décidé que le prix ne serait pas décerné ; mais vous avez accordé à M. Perrot, auteur du mémoire n° 2, une médaille d'argent de 2e classe, et une médaille de bronze de 1re classe à M. Adrien, auteur du mémoire n° 1.

Non content de donner ces encouragements à l'industrie lainière, l'Académie, qui a inscrit le progrès dans sa devise, a accueilli avec intérêt les inventions et les perfectionnements qui lui ont été signalés cette année.

M. Counhaye a soumis à votre examen un appareil applicable à toutes les ouvertures, et au moyen duquel on peut obtenir une ventilation égale et tempérée. C'est un vasistas à glaces mobiles, qui se compose d'un châssis en cuivre et de lames de verre, dont les extrémités sont mises en mouvement simultanément au

Digitized by Google

moyen d'une crémaillère. Cette invention a paru à M. Reimbeau, votre rapporteur, suffisamment garantie par l'expérience, et vous avez voulu aider au succès de l'auteur en lui accordant une médaille d'encouragement.

M. Lesobre vous a présenté un système de cheminée et de calorifère dont le but est d'utiliser tout le calorique produit et de réduire conséquemment la consommation du combustible. Ce système est applicable à toutes les cheminées, soit en entier, soit partiellement, suivant les besoins de l'appartement. Il se compose d'une boîte en fonte formant foyer et divisée en compartiments, dans laquelle l'air tiré du dehors vient s'échauffer; d'un tuyau placé en travers du foyer, à sa partie la plus chaude, et dans lequel l'air venu du dehors, obligé de tourner autour d'une spirale, s'échauffe également; d'une boîte formant plaque, occupant le fonds postérieur de la cheminée et ayant intérieurement des dispositions analogues à la première; enfin, de deux tubes placés à la partie antérieure de la cheminée, sous ce qu'on appelle le manteau, et où l'air extérieur vient également s'échauffer de toute la chaleur qui est très forte en cet endroit.

Une seule prise d'air suffit pour toutes les divisions; l'air chaud se distribue par autant de bouches que l'on veut autour de la cheminée. Une fois posé, l'appareil n'exige aucun entretien. Vous avez voulu distinguer cette ingénieuse invention en accordant à M. Lesobre une médaille d'argent de deuxième classe, conformément aux conclusions du rapporteur, M. P. Massé.

La télégraphie transporte aujourd'hui nos pensées et nos volontés d'un bout du monde à l'autre, avec la rapidité de l'éclair, on peut le dire sans la moindre

Digitized by Google

hyperbole, puisque l'agent électrique qui forme l'éclair est devenu celui de la télégraphie. Mais la télégraphie ne peut satisfaire des besoins accidentels, il lui faut un appareil fixe et continu qu'on ne peut établir dans beaucoup de circonstances. La téléphonie ou télégraphie musicale vient en aide dans ces divers cas, en se chargeant de transmettre par le son, au moyen d'un petit nombre de notes convenues ou seulement connues des agents de transmission, les ordres et les avis que l'on veut faire connaître au loin.

M. Sudre, qui, le premier, s'est livré à l'étude d'un système de téléphonie, a fait plusieurs essais de ce système sous les yeux des hommes les plus compétents, et reçu d'eux une entière approbation.

M. Duval père, professeur de musique à Reims, vous a émerveillés aussi, Messieurs, en faisant devant vous l'essai d'un système dont il a gardé le secret et dont nous ne connaissons pas l'économie, mais dont les résultats vous ont paru aussi satisfaisants que possible. Au moyen de cinq notes combinées, ou même de deux, il a traduit à Mlle Duval, sa fille, et fait répéter par elle, sans la moindre erreur, des mots, des phrases entières en diverses langues, des nombres même ; il a atteint au même résultat par de simples signes faits avec les doigts ou au moyen de coups portés sur un objet quelconque. Sur le rapport de M. Maridort, vous avez décerné à M. Duval une médaille d'argent de première classe.

Un artiste de cette ville, M. Oudart, vous a été signalé par M. l'abbé Aubert pour ses essais de restauration d'émaux. La commission que vous avez nommée pour examiner les procédés de M. Oudart, a pu vous en rendre le compte le plus favorable, en

Digitized by Google

vous présentant les résultats obtenus sur plusieurs émaux fortement endommagés. Vous avez reconnu, avec son rapporteur, M. Givelet, que les émaux nouveaux ne pouvaient nuire aux anciens; qu'ils pouvaient, d'ailleurs, s'enlever facilement, et que le vernis étendu sur la totalité des tableaux et dont l'emploi est de l'invention de M. Oudart, en dissimulant les raccords, ne faisait aucun tort à l'ensemble. Vous avez décerné à M. Oudart une médaille d'argent de 1re classe, et vous avez félicité M. le curé de Saint-Remi de pouvoir confier à de si habiles mains la suite magnifique d'émaux que possède son église.

M. Amé, membre correspondant, vous a adressé une communication relative à la mosaïque romaine qui a été placée, il y a quelques années, dans une des chapelles de la cathédrale de Reims, et vous avez chargé M. Givelet de compléter l'histoire et la description de ce reste précieux du Reims gallo-romain.

Vous avez reçu de M. le comte de Mellet des pages sagement et élégamment écrites sur la peinture chrétienne; de M. Amé, un article sur les anciens vitraux incolores du département de l'Yonne, qui fournira des motifs de sobre et peu coûteuse ornementation aux églises auxquelles la modicité de leurs revenus interdit les vitres peintes; de M. Ed. Barthélemy, la description complète des vitraux des églises de Châlons-sur-Marne, Saint-Etienne, Notre-Dame et Saint-Alpin; de M. Chaubry, baron de Troncenord, ses *Recherches sur les peintres-verriers champenois*. Nous devons savoir gré à l'auteur de cet opuscule d'avoir provoqué des recherches nouvelles, afin de restituer à nos artistes la part d'honneur et de gloire qui leur revient et de préserver de la destruction les restes

Digitized by Google

épars de leurs œuvres. Mais nous ne saurions trop engager les archéologues et les artistes à apporter dans les travaux de ce genre toute l'exactitude désirable, à ne pas se contenter de notes prises rapidement et transcrites sans réflexion. Nous ne pouvons croire, par exemple, que, s'il y eut fait attention, l'auteur eût écrit et imprimé que toutes les rosaces de Notre-Dame de Reims portent la date de 1581 et sont l'œuvre de Nicolas Dérodé; non plus, que les vitraux d'Epernay proviennent de l'église bâtie en 1032 par le comte Eude II de Champagne.

Enfin, pour compléter ce qui regarde les arts, je vous rappellerai l'étude étendue et approfondie que M. Sutaine vous a lue sur les œuvres de Paul Delaroche, exposées récemment à Paris.

L'Académie a toujours accueilli avec faveur les travaux historiques; ils ont été nombreux cette année, et ils ont eu leur importance accoutumée.

Vous avez reçu de M. Louis Paris son *Cabinet historique*, dont l'un des derniers numéros, entre autres documents précieux, fournit quelques détails nouveaux pour la biographie de l'abbé Pluche; de M. Ath. Renard, une nouvelle brochure intitulée: *La Mission de Jeanne d'Arc*, où est examinée une opinion de M. Jules Quicherat à ce sujet; de M. Ozeray, son *Précis sur l'histoire de l'église de Notre-Dame de Chartres;* de M. L'Epine, de Renwez, deux notices biographiques, l'une sur le général Prestat, l'autre sur l'abbé Charlier, ancien curé de Rocroy; de M. Sellier, sa *Notice historique sur la compagnie des archers de Châlons-sur-Marne;* de M. Pernot, sa *Notice sur le château de Joinville et sur les tombeaux que renfermait sa chapelle collégiale;*

Digitized by Google

de M. Mourin, son *Histoire de la Ligue en Anjou*, et sa thèse latine sur la part qu'ont prise les évêques dans l'élévation des Capétiens, sujet traité l'an dernier pour votre concours par le même auteur.

M. Lorin, dont l'ardeur n'est point ralentie par l'âge et les infirmités, vous a donné deux mémoires intitulés, l'un : *Conjectures sur les Duses ou Dusiens des anciens Gaulois et sur l'étymologie de leur nom* ; l'autre : *Essai sur le Labarum*, et plus spécialement sur l'étymologie de ce mot.

M. Ravenez, que la réputation de ses travaux sur l'Alsace avait précédé à Reims, et qui, tout en arrivant dans notre ville, s'est épris d'amour pour tout ce qui tient à son histoire, vous a lu un mémoire sur la bataille livrée par Clovis aux Allemands, et à la suite de laquelle le chef des Francs se fit chrétien. Vous avez nommé Tolbiac sans doute, car tous nous avons été élevés dans l'opinion que là avait eu lieu la bataille en question. Détrompez-vous, c'est une erreur qui repose uniquement sur une interprétation de Grégoire de Tours, dont M. Ravenez n'a pas eu de peine à démontrer la fausseté, d'accord en cela avec les autorités les plus compétentes, les bollandistes, les bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, le père Laguille, l'abbé Granddidier et autres. Enfin, il revendique cette bataille pour les environs de Strasbourg, et je dois dire que son opinion est appuyée de preuves fort spécieuses, si elles ne sont pas concluantes.

M. Poussin vous a signalé deux manuscrits sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Remi, l'un de Habert, moine de cette abbaye, et l'autre de D. Marlot, suivant M. Poussin et les conservateurs de la biblio-

Digitized by Google

thèque impériale, mais d'un autre évidemment et par une raison toute simple, puisque, dans le cours de l'ouvrage, l'auteur combat une opinion de D. Marlot.

La géographie historique du pays de Reims vient de faire un pas au moyen des recherches de M. A. Barthélemy sur le Dormois, l'un des *pagi* ou circonscriptions du pays de Reims pendant la période gallo-romaine et jusqu'au xe siècle. Notre savant correspondant, en réunissant les textes où il est parlé du Dormois, établit que ce *pagus* était la marche du Rémois du côté du Verdunois, et il en indique le périmètre.

Après lui, ou plutôt d'après lui, M. Ed. Barthélemy a étudié le même point historique et réuni quelques faits nouveaux à ceux qu'avait recueillis son frère sur l'histoire du Dormois.

Je me range volontiers à l'opinion exposée dans les deux mémoires dont je parle; mais il y a, je crois, des réserves à faire, car nous avons à Reims des documents que les auteurs n'ont pu consulter, notamment la partie des archives de l'abbaye de St-Denis qui regarde Grandpré et pourrait, jusqu'à un certain point, remplacer les archives des comtes qui ont été brûlées en 1792.

M. Henry vous a lu deux fragments de son histoire de la Ligue à Reims, qui vous ont fait désirer vivement de connaître prochainement l'ensemble. Vous avez entendu, en premier lieu, le récit de la mort du maréchal de Saint-Paul, gouverneur pour la Ligue à Reims, tué en 1594 par le duc de Guise. M. Henry vous a raconté ensuite comment Epernay fut pris par Saint-Paul et les troupes de la Ligue avec le concours des Rémois, puis attaqué par Henry IV; la mort de Biron

Digitized by Google

sous les murs de cette ville, le combat de Boursault, la prise d'Epernay, l'apparition d'Henry IV à Cernay, enfin les plaintes et le découragement des bourgeois de Reims, rebutés par les dépenses et le mauvais succès.

Je ne puis oublier de vous dire un mot de Pussot, dont l'impression tire à sa fin, grâce à la persévérance de M. Henry et à celle de votre secrétaire (1). N'allez pas prendre la plainte échappée à ma plume pour l'indice de l'ennui ou même de la fatigue. Pussot n'est coupable que d'une chose, c'est d'avoir une écriture qui a vieilli. Son journal est du plus grand intérêt, vous en jugerez comme nous sans aucun doute. Vous y trouverez, avec le récit de tous les évènements petits ou grands, avec une foule de particularités piquantes ou curieuses, la peinture au vif d'une époque bien malheureuse à certains égards et qui, à tout prendre, valait à peu près la nôtre. La nature elle-même, qu'on accuse tant depuis plusieurs années, ne se conduisait guère autrement alors. La grêle et la gelée faisaient les mêmes ravages dans les blés et surtout dans les vignes ; on avait tout autant de raisons de se plaindre du dérangement des saisons, des changements subits de la température, etc., etc. Alors aussi les comètes ou *étoiles à la grande queue* faisaient peur, et Pussot lui-même, qui pourtant était brave, s'écrie, à propos de celle de 1618 : « Dieu nous fasse la grâce de ne présager rien que de bon ! » Bien mieux, en ce temps (1619) apparaissaient aux feuilles de plusieurs arbres, notamment à celles des pommiers, des traces qui effrayaient le peuple. Enfin, la pomme

(1) V. *Travaux de l'Académie*, t. XXIV et XXV.

Digitized by Google

de terre elle-même eût été malade, si elle eût été inventée.

Et quant aux hommes, différaient-ils beaucoup? Je ne parle pas des épidémies de *rouge ruelle*, de *veruelle*, de *peste* qui étaient fréquentes ; mais les évènements de tous genres, pillages de gens de guerre, vols des fermiers, assassinats des princes, sont là pour prouver que l'humanité ne valait pas mieux qu'aujourd'hui. Et si vous pensez que la politique et les passions qui agitent les états étaient seules coupables, une phrase que je prends au hasard vous prouvera que le désir de jouir et de se grandir faisait déjà de nombreuses victimes, qu'on se ruinait et qu'on ruinait les autres pour satisfaire son ambition. « En ce temps (1617), dit Pussot, plusieurs notables habittans de ceste ville firent bancqueroute et habandon, tant pour les fermes que aultres grosses deptes et mauvais ménages, tant d'eux que pour avoir voulu monter leurs enfans et les pourveoir grandement. »

Une seule chose, chose heureuse que je dois dire aussi, c'est que la religion dominait tout cela, baume divin qui guérissait les plaies, tempérait les ardeurs du cœur, couvrait toutes les hontes.... : compensation providentielle à tant de maux qui nous est retirée, hélas ! par notre faute. En toute circonstance, Pussot a son mot de religion, louant Dieu dans le succès et la bonne fortune, le louant encore dans la mauvaise; à ce point qu'en le voyant si pieux, si résigné, si conforme à la volonté souveraine, si différent, en un mot, de ce que nous sommes aujourd'hui, nous l'admirons à chaque pas, et nous le proclamons heureux mille fois de sentiments qui étaient alors ceux de tous et qui n'avaient rien que de commun.

Digitized by Google

La littérature a toujours occupé une place importante dans vos travaux : ses principaux représentants, parmi vous, se sont chargés de le rappeler.

M. Robillard, qu'effraie le dépérissement de la littérature, vous a communiqué ses craintes dans une lecture intitulée : *Réflexions à bâtons rompus.* Il s'est demandé quel est aujourd'hui le champ de la littérature en général, et dans le drame en particulier, et reconnaissant que les auteurs ont substitué un grossier réalisme à l'analyse du cœur que préféraient les anciens maîtres, il a signalé les funestes effets, en littérature et en morale, de cette tendance matérialiste et superficielle de l'art moderne.

Le même membre vous a donné l'exemple d'un récit simple et vrai dans la nouvelle qu'il vous a lue récemment.

Sylvain d'Appreville est un compagnon d'études de l'auteur. — Un héritage à recueillir l'attire à Venise, et l'amour l'y retient; après une année d'un bonheur sans nuage, un accident funeste lui enlève, sous ses yeux, dans ses bras, l'épouse qu'il adore; vainement tous les moyens de distraction sont tentés pour guérir cette âme ulcérée, la pensée du suicide le porte au bois de Boulogne; mais là, témoin lui-même des derniers moments d'un suicidé, il sent défaillir le faux courage qui le poussait à se détruire, la raison reprend ses droits, et Dieu, dans une église, achève l'ouvrage qu'un événement providentiel avait commencé. L'auteur retrouve son ami dans une solitude de la Bretagne : plus tard, il apprend qu'après s'être préparé aux missions par l'étude et les austérités, il est mort dans l'Inde.

Digitized by Google

Les réflexions morales découlent naturellement d'un pareil sujet ; l'auteur s'y livre avec l'abandon d'un cœur que le sentiment du bien et du beau rend éloquent.

M. Soullié vous a lu des extraits d'une traduction de la *Chronique de Turpin*, par M. de Harmès, publiée par la société académique de Douai, et, après les avoir comparés à quelques passages du poème de Roncevaux, par Théroulde, a montré comment le personnage de Charlemagne a été représenté successivement par l'historien Eginhart, l'épopée chevaleresque et la chronique cléricale.

Le même membre vous a rendu compte de quelques travaux insérés dans le *Journal des Savants*, et vous a fait goûter, dans un rapport très favorable, un recueil de vers dont M. Genty, professeur au lycée d'Orléans, vous a fait hommage.

Vous avez eu également de M. l'abbé Collery, un compte-rendu détaillé et très favorable sur divers ouvrages de M. l'abbé Besson, de Besançon.

Enfin, vous avez reçu de M. Sellier, de Châlons, deux rapports : l'un, sur les travaux des sociétés savantes de province au congrès des délégués de 1856 ; et l'autre, à la Société d'agriculture de Châlons, sur le même congrès; de M. Ach. Comte, un discours prononcé à la rentrée de l'école préparatoire des sciences de Nantes, en 1856 ; de M. le professeur Gouniot, un traité de la version destiné à servir de guide aux aspirants au baccalauréat, soit ès-lettres, soit ès-sciences.

La poésie, qui vous a traités avec libéralité dans le concours, a fourni également à vos séances les grâces

Digitized by Google

qui lui sont propres et qui, plus d'une fois, vous ont charmés.

M. Soullié a continué la lecture de sa traduction de Théocrite, toujours à la hauteur de son modèle, dont elle reproduit la simplicité et la grâce naïve, sans se ressentir de l'effort que notre langue doit faire pour se plier aux exigences d'un genre qui n'a pas d'analogue en français.

M. Pr. Tarbé, poursuivant la tâche qu'il a entreprise de reproduire les poètes champenois du moyen-âge, a ajouté un nouveau volume à sa collection déjà considérable, et publié, avec une savante introduction, les poésies d'Agnès de Navarre-Champagne, dame de Foix.

M. Drouet, à qui la gloire de Colbert a déjà inspiré des vers et une nouvelle historique, vous a adressé récemment un vaudeville sur le même sujet. M. Soullié doit vous en rendre compte.

M. Clicquot vous a récité la traduction des psaumes 1, 48 et 126, et deux fables : *les Pigeons ; l'Enfant et le Nid.*

M. Lorin vous a envoyé également deux fables : *le Chasseur, le Lion et le Lapin ; le Diamant et la Pierre d'Aimant* ; et une petite pièce sur la mort de Mgr. Sibour, archevêque de Paris.

Enfin, vous avez reçu de M. Bourguin ses fables, qui sont à leur seconde édition, et auxquelles la nouveauté ne manque pas, quoique ce soit un moyen fort usé, aux yeux de certaines gens, que de faire parler les bêtes pour dire aux hommes leurs vérités. L'auteur a imité, en outre, avec bonheur plusieurs mots des philosophes de l'antiquité qui renferment des

Digitized by Google

vérités très vieilles, et cependant toutes nouvelles, par exemple celui-ci de Lockman :

> **Un financier d'Alep, connu par ses bassesses,**
> **Demandait à Lockman, sage entre les humains :**
> **Qui t'a donc inspiré le mépris des richesses ?**
> **— C'est de les voir entre tes mains.**

J'ai terminé, Messieurs, la revue que je devais faire de vos travaux. Peut-être ai-je été long, mais vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir parlé de nos réunions avec un certain bonheur. Ma tâche, du reste, eût été abrégée de beaucoup, si vous n'aviez pas aussi largement rempli la vôtre.

Il me reste à vous parler des changements survenus dans le personnel de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler.

C'est pour nous un devoir de rappeler en première ligne un homme dont le souvenir sera toujours accompagné parmi nous d'une estime profonde et d'une vive gratitude. En attendant que son éloge retentisse dans une enceinte sinon plus illustre, du moins accoutumée à des voies plus éloquentes et plus autorisées que la mienne, nous ne pouvons oublier qu'au faîte des honneurs et au milieu des préoccupations que donnent les grandes charges de l'Etat, M. de Salvandy n'avait pas dédaigné d'inscrire son nom en tête de l'Académie de Reims. L'intérêt tout bienveillant qu'il nous portait s'est manifesté en plus d'une occasion, notamment quand l'Académie lui fit connaître le projet de publier les œuvres de Flodoard. Malheureusement les temps n'ont pas permis que les assurances données par M. de Salvandy eussent leur plein effet.

La mort nous a enlevé, en outre, deux de nos correspondants du dehors : M. Azaïs, membre et longtemps

Digitized by Google

président de la société archéologique de Béziers, dont vous avez reçu des communications historiques importantes, et M. le baron d'Hombres-Firmas, correspondant de l'Institut à Alais. Vous avez perdu aussi le vénérable M. de Maizière, dont l'existence laborieuse, entièrement consacrée à la science, fut le modèle de la nôtre, souvent même, comme je l'ai dit ailleurs (1), stimula notre zèle ; dont l'esprit chercheur et entreprenant ne connaissait pas de limites, dont les aspirations ont été, jusqu'à son dernier jour, celles du cœur le plus généreux et le plus désireux de voir se réaliser ici-bas pour tous le règne de la vertu, de la paix et du bonheur.

Nous avons fait d'autres pertes encore. Ses fonctions dans l'enseignement public ont éloigné de Reims M. Poinsignon, et son départ a fait parmi nous un vide regrettable, non toutefois sans avoir laissé dans les annales de l'Académie des traces durables de son court séjour parmi nous. Nous avons été privés aussi du concours si éclairé de M. l'abbé Poussin. Deux places nouvelles de membre titulaire sont venues ainsi s'ajouter à celles que différentes circonstances avaient rendues vacantes. Six ont été remplies cette année. La science ecclésiastique a recruté MM. Lehnerts et Collery ; la jurisprudence, M. Bruneau ; les sciences mathématiques et chimiques, MM. de Meissas et Gérard, et l'archéologie, M. Givelet.

Vous avez placé enfin au nombre de vos correspondants MM. E. Amé et Mohamed-Charkauy, que leurs travaux en architecture et en pharmacie recommandaient à votre choix.

(1) V. p. 276 du présent volume.

Digitized by Google

Heureux d'avoir pris place parmi nous, comme nous le sommes de les y avoir appelés, ces noûveaux membres uniront leurs efforts aux nôtres, pour nous aider à accomplir notre mission.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE,

Par M. HENRY, membre titulaire (1).

MESSIEURS,

Vous aviez mis au concours l'*Histoire de Reims pendant la Ligue*. Vous pensiez qu'à côté des études générales et spéciales sur nos guerres de religion, il serait intéressant de mettre en lumière le rôle de la ville du sacre, du séjour ordinaire et préféré des princes Lorrains. Reims exerce alors sur toute la Champagne et sur toute la France une action religieuse immense. Au XVIe siècle, comme au Ve, la cité de Saint-Remi déclare une guerre à outrance à l'hérésie et aux rois qui la protègent ou la tolèrent. C'est à Reims, au couvent de Saint-Pierre-les-Dames, dans un salon qui porta longtemps le nom de salle de la Ligue, que les chefs délibèrent sur leurs projets. C'est à Saint-Remi qu'ils préparent leur grand manifeste de 1585. En 1589, Reims donne le signal de la révolte contre Henri III, combat pendant cinq ans, par la

(1) La Commission était composée de MM. H. Paris, Joguet, Sevestre, Henry et Collery.

Digitized by Google

parole, par la plume et par l'épée, contre le Béarnais, devient le siége des Etats-généraux et la seconde capitale de la France. En un mot, elle peut se glorifier, autant que toute autre ville, d'avoir forcé le roi Henri IV à s'incliner, comme autrefois Clovis, devant la religion catholique, adorant ce qu'il avait brûlé.

Sur cette grande lutte les documents abondent, ils existent dans les bibliothèques publiques et privées, à Reims et à Paris. Malheureusement tous sont manuscrits, manuscrits presque illisibles ou mutilés. Une pareille étude exige beaucoup de temps, des yeux infatigables et des déplacements coûteux. Les travaux de M. Varin, qui a passé toute sa vie à classer, compiler, annoter les documents relatifs à l'histoire de Reims, auraient pu rendre cette question abordable. Mais par un acte de dernière volonté, les papiers de l'illustre savant, déposés au cartulaire de la Ville, sont enfermés, dans une caisse cerclée de fer, qui ne doit être ouverte qu'en 1940. Privés du fruit de sa science et de ses fatigues, ses contemporains, s'ils ne veulent pas ignorer l'histoire de cette grande ville, doivent recommencer son œuvre. Devant les difficultés, les plus braves ont reculé : l'histoire de la Ligue n'a pas été traitée. Nous espérons pourtant qu'elle est seulement ajournée, grâce à vos publications. Aux documents inédits publiés dans Marlot vous venez d'ajouter les mémoires du ligueur J. Pussot, que doivent suivre deux volumes de pièces nouvelles extraites des manuscrits du cartulaire et du livre des conclusions.

D'un autre côté, M. le Maire est en instance pour obtenir le prêt de quelques manuscrits de la bibliothèque impériale, où se trouvent les documents complémentaires, et nous espérons que M. le Ministre de

Digitized by Google

l'instruction publique ne refusera pas de prêter à Reims ce qui lui a autrefois appartenu. Le conseil municipal, nous n'en doutons pas, voudra s'associer à la démarche de son chef, en votant les fonds nécessaires pour la transcription des pièces importantes, et dans quelques années, tous les documents seront à la disposition des travailleurs de bonne volonté.

Malgré l'absence de mémoires sur la Ligue, notre moisson historique est pourtant féconde. Par une nouveauté qui vous a porté bonheur, aux prix ordinaires sur des questions posées d'avance et bien déterminées, vous avez ajouté un prix extraordinaire de 300 francs à décerner *au meilleur travail intéressant l'histoire, l'archéologie, la topographie ou l'industrie du pays de Reims*, et par une décision plus récente, vous avez admis au concours tous les ouvrages imprimés dans l'année. On a répondu à votre appel en vous envoyant trois travaux historiques, deux imprimés, l'Histoire de la ville de Sedan et celle de l'abbaye de Saint-Remi; un manuscrit, les Origines de la ville et de l'église de Reims.

L'histoire du pays et de la ville de Sedan, en trois volumes, par M. l'abbé Prégnon, curé de Torcy, membre correspondant de votre Compagnie, vous a été adressé volume par volume dans le courant des deux dernières années; et au mois de Novembre 1856, notre confrère, M. l'abbé Poussin, vous a lu sur l'ensemble du travail un rapport très favorable. Votre Commission, sans se préoccuper d'abord du mérite de cet ouvrage, s'est demandée s'il rentrait dans le programme. Elle s'est bientôt convaincue que le pays et la ville de Sedan n'ont jamais fait partie du pays de Reims, pas même de la Champagne. Sedan, et c'est là sa gloire aux yeux de M. l'abbé Prégnon,

Digitized by Google

comme de tous les Sédanais, a presque toujours été, de son origine à la Révolution, une sorte de terre neutre, de marche indépendante entre la France et l'Allemagne. Recherchée par plusieurs prétendants, et peu pressée de se donner un maître, cette ville penche pourtant presque toujours vers la France, s'y rattache peu à peu par les liens les plus puissants de l'amitié et de l'intérêt, dans la vie et dans la mort. Tandis que ses murs et son industrie contribuent puissamment à la sécurité et à la richesse communes, ses héros, Fleuranges et Turenne, deviennent les héros de la France.

Ainsi l'histoire de Sedan est intimement unie à celle de la grande patrie française, en particulier souvent mêlée à celle de Reims; mais ce n'est pas une raison pour étendre le pays de Reims au delà de la Meuse; au même titre, on le porterait jusqu'à la Somme et à la Seine; comme certains lorrains ambitieux, qui prétendent que le *petit ressort* de la Lorraine, outre les quatre départements de la province, empiète sur la Haute-Marne, le *grand ressort* envahissant toute la Champagne, et même la Normandie.

A ces raisons, qui nous semblent décisives, votre Commission me charge d'en ajouter d'autres encore. En décidant que le prix nouveau pouvait être décerné à un ouvrage imprimé, vous avez ajouté: *et publié dans l'année.* Or, l'histoire de Sedan est publiée depuis deux ans, elle a été terminée longtemps avant la fondation du prix. Enfin, quand en Novembre dernier M. l'abbé Poussin vous a communiqué son rapport, il concluait ainsi : « Prenant acte de certains précédents, qui tous tendaient à encourager des œuvres semblables, je demande, dans l'intérêt de l'auteur,

Digitized by Google

qu'une commission puisse être nommée pour examiner le travail, dans le but de lui décerner une médaille : elle serait pour lui une première garantie de succès et surtout une précieuse récompense ; pour les autres et pour nous, elle serait le gage de notre zèle à justifier toujours et partout notre devise : *Servare et augere.* » Ainsi, vous le voyez, Messieurs, il ne s'agit ici que d'une médaille analogue à celle que vous avez accordée à l'Histoire de Charleville, à la Géographie du département des Ardennes ; il s'agit d'un encouragement que vous ne refusez jamais à aucun travail nouveau et sérieux intéressant le pays de Champagne.

Réduite à ces termes, la question est bien simplifiée. Il ne nous reste plus qu'à examiner l'histoire en elle-même, et à juger de quelle médaille vous l'encouragerez.

L'ouvrage de M. l'abbé Prégnon n'est pas tout à fait nouveau, mais il est considérable. A raison même de ces deux titres, il n'est pas sans défauts. L'auteur a eu le tort de ne pas toujours remonter aux sources, et de se contenter souvent des ouvrages de deuxième et de troisième main. Il rejette trop souvent aux pièces justificatives des documents importants qu'il aurait pu ou analyser ou fondre dans le texte, en se mettant sous ce rapport et sans réserve à l'école des grands maîtres, et surtout d'Augustin Thierry. La première et la dernière partie de l'histoire politique sont faibles ; n'ayant rien à dire sur Sedan, l'auteur se perd dans les forêts des Ardennes, à la suite des Gaulois et des Druides, ou dans des puérilités de gazettes, pour ainsi dire, toasts, proclamations et *Te Deum* qui ont marqué nos dernières révolutions. Le style laisse aussi à désirer ; il pèche surtout par abondance, heureux

Digitized by Google

défaut qu'il sera facile de corriger dans une seconde édition. En même temps pourront aussi disparaître les quelques fautes de détail que nous signalons. Alors l'histoire de Sedan sera non seulement faite, mais écrite.

Telle qu'elle est, elle a un grand mérite, c'est d'être sortie de la poussière des archives après de longues veilles et de pénibles travaux. Les chapitres qui traitent des La Marck et des Turenne renferment des pages vigoureuses; on sent que l'auteur habite près des vertes Ardennes et des eaux vives de la Meuse, parmi le peuple qui a la foi de Jean Gerson et de Jeanne d'Arc dans la religion et dans la patrie.

Vous avez décerné à M. l'abbé Prégnon une médaille d'argent de première classe.

Les deux autres ouvrages sont tout-à-fait rémois : ils répondent directement à votre programme.

Le premier, par ordre de date, a pour titre : *Histoire de l'Abbaye et de l'église de Saint-Remi*, par M. l'abbé Poussin, ancien membre titulaire et aujourd'hui correspondant de l'Académie de Reims.

Saint-Remi ! que de souvenirs rappelle ce grand nom ! Les Francs convertis et mis au service de l'Eglise contre les hérétiques et contre les barbares ; des bénédictins qui, pendant quinze siècles, sont les apôtres de la science et de la civilisation ; des empereurs, des rois, des princesses, qui viennent demander au patron de la France le remède aux misères de la vie, le repos dans la mort ; enfin un monument qui, après huit cents ans, malgré le temps et les hommes, reste seul debout dans le quartier des martyrs et des églises, toujours brillant d'une éternelle jeunesse. Pour louer de si divines merveilles, *si les hommes se taisaient, les pierres parleraient,* selon l'expression de l'Ecriture.

Dieu merci, les hommes ont aussi parlé. Plusieurs

Digitized by Google

religieux de l'abbaye ont essayé son histoire ou laissé sur elle des notes intéressantes. Mais presque tous leurs travaux sont restés manuscrits. Les uns, avec les nombreux titres qui les accompagnent sont au cartulaire de Reims; les autres, par suite de la grande crise révolutionnaire de 1793, sont, comme tant d'autres richesses historiques enlevées à Reims, dans les archives départementales et les bibliothèques de Paris.

Les histoires imprimées ont peu mis à contribution la masse de documents que nous venons d'indiquer, et ne répondent pas à l'attente publique. Pourtant il en est une qui se distingue des autres (1). C'est l'œuvre d'un fabricant rémois qui, au milieu des préoccupations commerciales, a trouvé le temps de cultiver les lettres, et qui aujourd'hui à plus de quatre-vingts ans, est encore pour les chercheurs une encyclopédie vivante. Son abrégé est substantiel, à la portée de tous, surtout très-utile aux visiteurs étrangers.

Mais il manquait toujours une œuvre développée, savante, embrassant dans une égale proportion toutes les parties du monument, faisant revivre le passé, expliquant le présent. M. l'abbé Poussin semble s'être proposé ce but. A-t-il réussi? Votre Commission ne l'a point pensé. Son ouvrage, fait trop promptement, n'est pas nourri de détails. Dans l'abbaye souveraine, on ne voit revivre ni abbés, ni religieux : on trouve peu d'indications sur leurs innombrables propriétés, sur leur action dans la ville et dans le pays; rien ou presque rien de leurs rivalités avec les autres corps souverains de Reims, et particulièrement avec leurs

(1) *Essais histor. sur l'église de Saint-Remi*, par Lacatte-Joltrois. Reims, 1843, in-12.

Digitized by Google

voisins de Saint-Nicaise. Dans l'église, on cherche inutilement, au XVIe siècle et au XVIIe, les réceptions et les funérailles des archevêques de Reims, qui devaient passer par Saint-Remi avant de monter sur le siége épiscopal ou de descendre dans la tombe.

Pourtant, Messieurs, cette part faite à la critique, votre Commission reconnaît hautement que l'auteur a travaillé la question plus qu'aucun de ses devanciers, qu'il leur est supérieur à la fois par la science et l'arrangement des faits, par l'élégance et la facilité du style. Que M. l'abbé Poussin continue ses recherches intelligentes. Déjà il est maître du sujet, il le connaît à fond ; il ne lui faut plus que la patience d'un bénédictin. Dès aujourd'hui vous avez voulu reconnaître ses premiers efforts et la supériorité sur les ouvrages déjà publiés. A l'unanimité vous lui avez décerné une mention honorable.

Messieurs, reste maintenant le mémoire sur les origines de Reims et de son église. Nous voici en présence de deux problèmes agités depuis plus de mille ans. Tant que la ville de Reims et son église ont été indépendantes ou républicaines, pour ainsi parler, c'est-à-dire jusqu'en 1789, il n'est pas un Rémois de quelque valeur, officier municipal, chanoine, lettré, avocat, bourgeois, artisan, qui, dans l'intérêt de la ville, des corps ou des particuliers, n'ait commencé une histoire de Reims. Plusieurs même ont terminé leurs œuvres, qui s'étalent à la bibliothèque de la Ville, presque toutes et pour toujours manuscrites. Il suffit de citer Marlot, Bergier, Rogier, Coquault, Lacourt, Dalier, Bidet, Anquetil ; j'en passe, et des meilleurs. Tous se sont occupés et sérieusement préoccupés des origines : au XVIIe siècle on les a fait remonter au point où elles

Digitized by Google

devaient particulièrement flatter la vanité locale, à la plus haute antiquité : on a dit que Reims ou Durocort avait été fondé par un certain Rémus, frère de Romulus ou roi des Gaulois, que l'église avait pour premier pasteur saint Sixte, disciple de saint Pierre. Ces affirmations étaient presque des articles de foi, dire le contraire, c'eut été un crime de lèse-patrie ; on aurait mis le coupable à *Bonne-Semaine* ou à *Porte-Mars*, comme on mettait Fréret à la Bastille, pour avoir découvert que les Francs nos pères étaient des barbares venus de la Germanie, et non point d'illustres Troyens conduits par Francus, fils d'Hector.

Le XVIIIe siècle, qui contredit le XVIIe comme le fils contredit souvent le père, *à tort et à raison*, mit une négation où se trouvait une affirmation, découvrit des contradictions, signala des erreurs, railla des préjugés surannés : l'histoire de Rémus fut rangée au nombre des fables, on donna aux premières églises gauloises une origine grecque, et saint Sixte fut rajeuni de deux ou trois siècles. Bien plus, la tradition une fois attaquée, les ancêtres ne furent pas ménagés. On leur reprocha d'avoir, à l'époque de César, trahi la cause gauloise, celle du droit et de la liberté. Ces nouveautés firent tant de bruit que les partisans des opinions contraires se convertirent ou se turent honteusement ; s'ils firent entendre quelques protestations, elles restèrent sans écho.

En présence de ces affirmations si opposées, où est la vérité ? Voilà ce qu'on peut se demander au XIXe siècle, sans danger, car il n'y a plus ni Bastille, ni Bonne-Semaine, ni Porte-Mars ; sans passion, car nous sommes bien loin des batailles livrées il y a cent ans. La question peut se résoudre sans se défier de l'esprit

Digitized by Google

de clocher, et sans blesser les susceptibilités locales ; car la révolution a non-seulement confondu toutes les classes, mais toutes les villes. Aujourd'hui, sous tous les rapports, histoire ou commerce, c'est surtout ici qu'est applicable la parole du poète : *Reims n'est plus dans Reims*. Enfin on peut juger en connaissance de cause. Toutes les pièces du procès sont dans le domaine public, et notre époque, essentiellement critique, a la prétention de profiter des documents nouveaux qu'elle découvre, pour refaire et parfaire l'histoire du monde entier.

Or, l'impartialité et la lumière doivent nous conduire à la vérité. C'est ce que vous avez cru il y a quelques années, quand vous avez mis au concours l'histoire de Durocort ou les origines civiles de Reims ; c'est ce que croit l'auteur du Mémoire qui vous a été adressé.

Son travail se divise en deux parties distinctes, les origines civiles, les origines ecclésiastiques. Dans la première, il dégage le vieux Durocort de ses obscurités longtemps impénétrables, il renvoie Rémus dans les catacombes de l'histoire, et il faut espérer qu'il n'en reviendra plus. Il insiste sur deux points essentiels, sur l'origine celtique de Reims, sur ses privilèges comme ville fédérée, explique ainsi ses rapports avec Rome et ce que des écrivains très autorisés appellent encore la trahison rémoise. Ses conclusions nous semblent inattaquables, pourtant nous croyons qu'il n'avait pas besoin de discuter sur des virgules pour excuser l'alliance des Rèmes avec César ; elle s'explique tout naturellement, comme à Autun, à Toulouse et ailleurs, par des rivalités séculaires avec les cités voisines. D'un autre côté, la question ne nous semble pas

Digitized by Google

encore assez fouillée ; elle comporte et mérite plus de développements. Nous prendrons aussi la liberté de prier l'auteur d'être un peu moins sévère pour nos vieux historiens rémois; d'abord parce qu'ils sont vieux, et que nous vivons tous dans l'espérance de vieillir ; ensuite parce qu'ils sont rémois, et que, s'ils s'égarent, leurs erreurs ont pour mobile l'amour de la patrie et de sa gloire.

Si dans la première partie l'auteur mérite un peu de Bastille comme contradicteur des vieilles traditions rémoises, dans le second il s'est ménagé une porte de derrière en défendant les origines apostoliques de l'église de Reims. Sur ce terrain il n'a plus à faire à de bons bourgeois, mais à des lutteurs de haute taille ou de grande force, à Launois le *dénicheur de saints* et à M. l'abbé Bandeville. En présence de combattants dignes de lui, l'auteur redouble de force et d'adresse. Preuves directes et indirectes, preuves anciennes et nouvelles, il emploie tout, comme un lutteur habitué à manier les armes les plus pesantes. Il ne résout pas le problème, mais il lui fait faire un pas, un grand pas dans la voie qui doit être la bonne, la vraie.

En effet, Messieurs, comment admettre que les apôtres soient allés en personne dans les contrées les plus reculées de l'Asie et de l'Afrique, et qu'ils aient oublié les Gaules, bien moins éloignées de Rome que les Indes ne le sont de Jérusalem ? Comment admettre qu'en Orient tout ce qui souffre, les esclaves, les pauvres, les femmes surtout se convertissent à la religion de l'amour, et qu'en Occident l'église de Rome, fondée par Pierre, soit restée stationnaire durant bien des générations ? Comment admettre enfin que l'église Romaine ne rayonne pas au-delà des Alpes, quand

Digitized by Google

tout le monde reconnaît que les Gaulois, frémissant sous le joug romain, réduits à l'esclavage et à la misère, fidèles à la langue et aux traditions druidiques, c'est-à-dire presque judaïques, sont préparés plus que tout autre peuple à recevoir la bonne nouvelle? L'origine grecque des églises gauloises est vraie, car toutes les premières églises, même celles de Rome, sont d'origine grecque, mais les reporter au milieu du IIe siècle, c'est se mettre en contradiction évidente avec l'activité bien connue des premiers pontifes de Rome; l'établissement de l'église de Reims au IIIe et au IVe siècles ne saurait s'accorder avec le nombre des martyrs rémois; on n'est pas si nombreux quand on commence. Sans doute, sur les premières églises, dans la liste des premiers évêques, il y a des obscurités impénétrables, des lacunes qu'on ne peut remplir. En vérité, le contraire paraîtra bien plus étonnant, si on pense à la situation précaire des premiers chrétiens, aux persécutions, aux églises solitaires et cachées qui changent selon les nécessités; aux évêques qui meurent martyrs, ou voyagent sans cesse pour de nouvelles missions.

Cachées ou non, avec ou sans évêques, les églises de Gaule, et surtout celles de Reims, existent dès le premier siècle.

Telle est la conclusion de l'auteur, qui ne s'en tient pas, comme nous, à des considérations générales, mais réunit et entasse des preuves puissantes par leur nombre et par leur autorité.

En résumé, si le premier travail est incomplet, le second porte tous les caractères d'une œuvre magistrale. Dans l'un et dans l'autre, nous avons remarqué une érudition solide, une aptitude spéciale à

Digitized by Google

chercher, à trouver, à débrouiller les textes. L'auteur fera facilement disparaître quelques fautes de détail dans le style et dans le plan, fautes légères, inévitables dans un travail long, ardu, fait pour un concours qui ferme à heure fixe. Sous ces réserves, Messieurs, vous avez décidé que M. Ravenèz, l'auteur de ce Mémoire, avait mérité le prix annoncé.

Digitized by Google

ORIGINE

DES ÉGLISES DE REIMS,

DE SOISSONS ET DE CHALONS (1);

par M. L.-W. Ravenèz.

EXPOSÉ DE LA QUESTION.

L'an du monde 4004 et de Rome 753, la bonté divine se manifesta à l'Univers dans toute sa magnificence : le Fils de Dieu descendit sur la terre pour apporter la paix aux hommes de bonne volonté, et, 33 ans plus tard, les disciples auxquels il avait révélé sa doctrine de foi et d'amour, se dispersèrent pour annoncer la Bonne Nouvelle aux peuples étonnés.

La Gaule Belgique et, plus particulièrement, la république rémoise furent-elles honorées de la présence des apôtres ou de leurs disciples immédiats; l'érection de l'église de Reims ne remonte-t-elle au contraire qu'à des temps postérieurs ? telle est la question que nous avons à examiner.

Il a toujours été admis que cette église a eu pour fondateurs saint Sixte et saint Sinice, qui en sont les premiers évêques. C'est là un fait incontesté, et nous

(1) Première partie du Mémoire couronné.

Digitized by Google

n'avons pas à défendre la tradition sur ce point. Mais l'unanimité cesse quand il s'agit de déterminer l'époque de l'arrivée de ces apôtres. Alors, trois opinions sont en présence, et toutes trois rencontrent des champions également ardents à les soutenir.

La première nous représente saint Sixte et saint Sinice comme ordonnés par saint Pierre lui-même.

La seconde attribue l'envoi de nos premiers missionnaires à l'un des deux premiers papes qui ont porté le nom de Sixte.

La troisième, enfin, donne à l'établissement de l'église de Reims une date bien postérieure encore, puisqu'elle n'en admet l'existenee qu'au temps de Dioclétien et de Maximien.

La première de ces opinions a toujours été très répandue à Reims et dans les églises voisines. Dans tous les siècles, des écrivains distingués l'ont adoptée comme la seule vraie, comme la seule admissible.

Elle a toujours joui d'une grande faveur, et elle a paru digne de considération aux critiques même les plus sévères.

On lit en effet dans l'*Art de vérifier les dates :*

« Saint Xyste ou Sixte, premier évêque de Reims, vers l'an 290, suivant M. de Tillemont; mais d'autres prétendent avec plus de vraisemblance que saint Xyste et saint Sinice, son collègue dans le gouvernement des églises de Reims et de Soissons, qui n'en faisaient originairement qu'une suivant eux, sont beaucoup plus anciennes que la fin du IIIe siècle. »

Cette opinion, qu'on veuille bien le remarquer, est d'un grand poids, car elle a été émise par des hommes érudits, à la fin du XVIIIe siècle, c'est-à-dire à une époque où la plupart des églises de France n'osaient

Digitized by Google

plus revendiquer les origines que leur assignait la tradition.

Au XVIe et au XVIIe siècle, les églises Belges reconnaissent unanimement que l'église de Reims remonte aux temps apostoliques.

C'est ainsi que Castillon nous dit dans sa *Chronologie sacrée de la Belgique* :

« Saint Sixte, romain de naissance, disciple de saint Pierre, consacré par lui évêque, fut envoyé en Occident, vers l'an du Christ 46, conjointement avec Sinice et Memmius, avec la faculté de se fixer partout où besoin serait. Saint Sixte siégea dix ans; il reçut la couronne du martyre sous Néron, l'an 60, le premier Septembre (1). »

Telle est aussi l'opinion de Gilles Boucher (Ægidius Bucherius), à qui nous devons le *Belgium Romanum*, et qui fut l'ami de cet illustre Sirmond, qui, le premier, fit connaître au monde savant les écrits de notre Flodoard.

« De même à Reims, dit-il, saint Pierre donna pour premier évêque saint Sixte, qui reçut sous Néron la palme du martyre (2). »

Les auteurs des *Gesta Trevirorum* assurent également, de la manière la plus positive, que saint Sinice

(1) S. Sixtus, patria Romanus, sancti Petri discipulus, ab eo in episcopum consecratus et anno Christi 46 in Occidentem missus cum Sinicio et Memmio hac cum facultate, ut quocumque necessitas vocaret, arbitratu figeret suo; sedit S. Sixtus annis decem; martyrio coronatus sub Nerone, anno 60, die prima Septembris. (J.-B.-L. de Castillon: *Sacra Belgii Chronologia.*)

(2) Remis similiter ab eodem Petro datum et sacratum primum episcopum Sixtum, martyriique laurea sub Nerone decoratum, eadem testatur chronologia. (*Belgium Romanum.*)

Digitized by Google

de Reims, saint Memmie de Châlons, saint Clément de Metz, saint Mansuit de Toul, sont venus dans les Gaules, en société d'Euchaire, par l'ordre du prince des apôtres (1).

Or, nous verrons que l'église de Trèves s'est reconnue *la sœur* de l'église de Reims, qu'elle affirme être née et avoir grandi avec elle ; il n'est donc pas probable qu'une pareille tradition ait été accueillie légèrement par ces écrivains.

Le docteur Democharès de Mouchy, mort en 1574, à Paris, inquisiteur de la Foi, a publié dans son livre *De sacrificio Missæ*, les tablettes ecclésiastiques de l'église de Reims. Il y reconnaît que saint Sixte a été envoyé par saint Pierre, et il déclare tenir cette opinion d'un savant prêtre de l'archidiocèse de Reims.

C'est encore là une preuve qu'au XVIe siècle, l'église de Reims croyait à son origine apostolique.

Mais à la même époque, cette opinion était seule admise à Rome et par l'universalité des églises de France ; cela est facile à prouver, puisqu'elle se trouve consignée à la fois dans le martyrologe de Baronius et dans le martyrologe gallican.

On lit dans le premier, qui s'appuie sur l'autorité d'Usuard et d'Adon :

« *Aux Kalendes de Septembre.* — A Reims, dans la Gaule, fête de saint Sixte, disciple de saint Pierre, apôtre, qui, consacré par lui évêque de cette ville, reçut sous Néron la couronne du martyre.

(1) Idem ceu vetustate robustum, amplectuntur Trevirorum, quæ appellant gesta, quorum auctores diserte memorant, Sinicium Rhemorum, Memmium Catalaunensium, Clementem Mediomatricorum, Mansuetum Leucorum ad Eucharii societatem, apostoli Petri jussu, aggregatos, eodem omnes tempore venisse in Gallias.

Digitized by Google

« Usuard et Adon en parlent à la même date. Les tables de l'église de Reims qu'a reproduites Democharès démontrent qu'il fut le premier évêque de cette ville, et c'est ce que prouvent Usuard et plusieurs autres (1). »

Le martyrologe gallican dit à son tour :

« *Kalendes de Septembre.* — Ce jour-là, à Reims, fête des saints Martyrs et pontifes Sixte et Sinice, apôtres de la Gaule Belgique seconde. Ces personnages, Romains d'origine, furent envoyés de Rome par saint Pierre avec saint Memmie, et, arrivés dans cette métropole sous les auspices du Christ, ils y plantèrent les premiers trophées du Rédempteur. De là, s'étant dirigés sur Soissons, ils initièrent ce peuple aux mystères de la Foi. Saint Sinice fut établi pour premier évêque de cette ville par saint Sixte ; saint Sixte revint ensuite à Reims et s'efforça d'en bannir les superstitions païennes, détruisit les temples, et bâtit une petite chapelle pour la célébration des divins offices. Après avoir accompli pendant dix ans cette tâche apostolique, désireux de subir la mort pour le Seigneur, il succomba martyr après un glorieux combat (2). »

(1) Kalendis septemb. Rhemis in Gallia, sancti Xysti, discipuli beati Petri apostoli qui ab eo ejusdem civitatis episcopus consecratus, sub Nerone martyrii coronam accepit.

Usuardus et Ado de eodem, hac die. Hunc fuisse primum Remensis sedis episcopum tabulæ ejus ecclesiæ quas descripsit Democharès plane significant. Testantur id ipsum Usuardus et alii.

(2) Kalendis septembris. Ipso die, Remis, natalis sanctorum martyrum pariterque pontificum Sixti et Sinicii, Galliæ Belgicæ secundæ apostolorum. Qui, patria romani, cum beato Memmio Roma a sancto Petro has in partes ablegati, hancque Metropolim, auspice Christo, adeuntes, trophæa ipsius Redemptoris illic prima collocaverunt. Hinc ad Suessiones digressi, populum hunc fidei

Digitized by Google

En remontant le cours des siècles, nous rencontrons Hugues de Flavigny, qui écrit dans la *Chronique de Verdun* :

« Le premier pasteur et apôtre Pierre dirigea sur la ville de Metz saint Clément, patricien de la république romaine. . . . . Il envoya aussi à Reims saint Sixte et saint Sinice, à Châlons saint Memmie, et à Trèves et Cologne, saint Euchaire, saint Valère et saint Materne (1). »

Au milieu du XIIIe siècle, Vincent de Beauvais, le contemporain de saint Louis, a raconté, dans les termes qui suivent, la mission de saint Memmie :

« Saint Memmie, après avoir été béni évêque par l'apôtre saint Pierre (2), fut envoyé dans les Gaules pour y prêcher la parole du Seigneur; il partit donc avec ses frères, saint Denis, futur évêque de Paris, et saint Euchaire, évêque de la cité de Trèves, saint

etiam sacramentis initiarunt. Cui civitati episcopus primus Sinicius à Sixto apostolici muneris coryphæo præfectus est. Tum Sixtus ipse Remis reversus, civitatem hanc ethnicis spurcitiis prorsus expurgare institit, fana destruxit, ædiculam divinis officiis consecravit.... Cum autem decennium apostolico operi impendisset, cupidus extremi pro Domino subeundi agonis..... post gloriosum certamen martyr occubuit.

(1) Primus pastor et apostolus Petrus..... direxit urbi Metensium sanctum Clementem, Romanæ reipublicæ Patricium, suum vero discipulum.... Remis etiam direxit sanctos Sixtum atque Sinicium, Catalaunis sanctum Memmium, Treveris quoque, quæ et Metropolis et una de primatibus Galliarum, et ei vicinæ Coloniæ, sanctos misit Eucharium, Valerium atque Maternum.

(2) Sanctus quoque Memmius..... cum a S. Petro apostolo in episcopum benedictus fuisset, partibus Galliarum verbum Domini prædicandi gratia una cum fratribus (sancto Dionysio, Parisiis futuro episcopo, et S. Euchario, Treviris civitatis episcopo et S. Sabiniano, civitatis Senonis futuro episcopo, et S. Sinitio, civitatis Suessionensis episcopo et aliis sex episcopis, simul

Digitized by Google

Sabinien, futur évêque de Sens, saint Sinice, évêque de Soissons, six autres évêques et le sous-diacre saint Domitien..... »

Les actes de saint Mansuit, évêque de Toul, rédigés au xe siècle par le moine Adon, portent que saint Pierre envoya plusieurs apôtres dans les Gaules, et ils ajoutent :

« Dans ce groupe se trouvaient, nous n'en doutons pas, saint Materne, pontife de la cité de Trèves, saint Sinice, évêque de Reims, Clément, Félix et Céleste, apôtres de Metz, et Memmius, évêque de Châlons (1). »

Flodoard, qui a écrit de 919 à 966, nous apprend, dans son *Histoire de l'église de Reims*, que :

« Le prince même de l'Eglise de J.-C., le bienheureux apôtre saint Pierre, ayant ordonné saint Sixte archevêque, jugea à propos de l'envoyer dans notre ville avec des suffragants ; il lui donna pour collaborateurs dans cette province les hommes qui lui étaient nécessaires : c'étaient saint Sinice, qui occupa d'abord le siége de Soissons, puis celui de Reims, et saint Memmie, évêque de Châlons (2). »

etiam Domitiano subdiacono qui, quasi ex utero, fratres in Christo esse noscuntur) Domino imperante, directus est. (Vincent de Beauvais, *Speculum hist.*, lib IX, cap. XIV. p. 339.)

(1) Qui videlicet beatissimus pastor S. Petrus...., perfectissimos quosque divini verbi præcones ordinavit, qui a se in Galliam dirigendi.. . Galliarum populos.... ad divini cultus sacramenta provocarent. Ex hujus itaque numero collegii beatum Maternum Treviricæ civitatis pontificem, Remorumque sanctum Sinicium, Mediomatricorum vero Clementem, Felicem atque Celestem, Memmium autem Catalaunensium fuisse non dubitamus. (*Acta SS. die III septemb., page* 639).

(2) Nec solum apud ethnicos tunc temporis tanti habitum Remorum populum, quin et apud primos Ecclesiæ Dei propagatores, atque per Evangelium in Christo patres, primæ hujus

Digitized by Google

Ailleurs, chantant les triomphes du Christ en Italie, il compte saint Sixte, saint Sinice et saint Memmie au nombre des disciples que les apôtres envoyèrent dans les Gaules.

Quorum profecti competunt hi in Gallias....
Sixtus que noster, Memmius, Sinicius..... (1).

A la fin du IXe siècle, Foulques, archevêque de Reims, attribuait aussi à saint Pierre la mission de saint Sixte : « Que votre Sainteté, écrivait-il au pape Etienne V (2), sache que le siége de Reims a été honoré par vos prédécesseurs au-dessus de toutes les autres églises des Gaules, parce que le prince des apôtres, saint Pierre, a destiné à cette ville saint Sixte pour évêque. »

provinciæ nostræ sedis pontifices constat semper honore decoratos ; adeo ut ipse beatissimus Ecclesiæ Christi princeps, Petrus apostolus, urbi nostræ beatum Sixtum a se archiepiscopum ordinatum, cum suffraganeorum auxilio censuerit delegandum, idoneos et ac necessarios in eadem provincia destinans socios, sanctum Sinicium videlicet, Suessonicæ sedis primo, nostrum postea præsulem, ac beatum Memmium Catalaunicæ urbis rectorem.

(1) Il faut reconnaître que dans un autre de ses ouvrages, Flodoard, inconséquent avec lui-même, attribuait à saint Clément la mission de saint Sixte :

Pontifices et quinque sacrat qui partibus orbis
Mittuntur conferre datis moderamina legis.
Hic jubet insignis Dionysius effera Gallos
Corda petat ; Christo Remensia mœnia Xistus
Præparet ; acquiret Catalaunem Memmius urbem ;
Eutropius sancto Sanctonas sanctiat ore.

(2) Sedem ergo Remensem notum habeat ab antecessoribus suis præ Gallicanis omnibus ecclesiis semper fuisse honoratam, utpote cum primus apostolorum Petrus primum destinaverit huic urbi sanctum Sixtum episcopum. (Apud *Flodoardum.*)

Digitized by Google

En 870, Notker-le-Bègue, et en 830, Raban-Maur, dans leur martyrologe (1), s'expriment ainsi en parlant de saint Memmie : « On lit de lui que, ordonné évêque par l'apôtre saint Pierre, il fut envoyé dans la Gaule pour prêcher la parole de Dieu avec saint Sixte, saint Euchaire et saint Denis. »

Dira-t-on, comme les éditeurs de Dom Marlot, que tous les auteurs que nous venons de citer ont copié les légendaires et les martyrologes, et qu'on ne trouve aucune trace de cette opinion au-delà du IXe siècle ?

Nous allons citer deux faits qui démontrent le contraire :

Le pape Léon IV est mort en 847, longtemps par conséquent avant Notker-le-Bègue. Or, l'empereur Lothaire ayant eu l'occasion d'écrire à ce pontife en faveur de l'archevêque Hincmar, glorifiait l'église de Reims pour avoir été fondée par saint Sixte, *disciple des apôtres.*

Ce monarque pouvait, il est vrai, avoir adopté l'opinion de Raban-Maur. Mais, à notre tour, nous dirons que Raban-Maur ne l'avait pas inventée, et qu'il la tenait de ses prédécesseurs dans l'abbaye de Fulde ou dans l'évêché de Mayence ; et, en effet, elle existait deux cents ans avant lui. Nous allons en administrer la preuve.

L'histoire doit à Adrien de Valois de savoir qu'après avoir été exilé en Angleterre par Grimoald, maire du Palais, Dagobert II, fils de Sigebert II, revint en

(1) Non. August. In Gallia, civitate Catalaunis, depositio sancti Memmii episcopi et confessoris, de quo legitur quod a beato Petro apostolo episcopus ordinatus, in Galliam, una cum sancto Dyonisio atque Euchario, ad prædicandum verbum Dei fuerit directus.

Digitized by Google

France, et qu'il régna sur l'Austrasie de 674 à 679. Valois avait retrouvé lui-même la trace de cet événement dans la vie de sainte Salaberge, abbesse de Saint-Jean de Laon, dans celle de saint Wilfrid et dans celle de saint Memmie, premier évêque de Châlons.

Dom Mabillon, à son tour, a recherché quel était l'auteur de cette vie de saint Memmie, et voici ce qu'il dit (1) :

(1) Quis auctor veterem illum libellum de vita S. Memmii scripserit, incertum est. Almannus quidem, Altivillarensis prope Remos monachus, rogatu Theudoïni Præpositi Catalaunensis, veterem ac prope detritam de sancto Memmio scriptionem novo stilo scribere aggressus est sub anno DCCCLXVIII, quo anno, sancti Memmii corporis illatio seu elevatio facta est

At non videtur is esse auctor istius Memmianæ vitæ, ex qua pro Dagoberti restitutione argumentum desumtum est. Nam in codice Catalaunensis ecclesiæ, post duas superiores epistolas quas inde exscriptas habuimus, interjectis foliis non paucis, habetur liber de vita sancti Memmii, qui in Galliam a sancto Clemente missus scribitur. Eadem, ut puto, vita legitur in ms. codice Altivillarensi, incipiens ab his verbis : *Igitur cum beatus Clemens discipulos ad diversas provincias*, etc. Quo in codice nulla de regis Dagoberti restitutione. At vero in exemplari Herovallino, ex quo V. Cl. Hadrianus Valesius tertium argumentum pro sententia sua de restituto Dagoberto accepit, sancti Memmii in Gallias missio per sanctum Petrum facta dicitur. Hinc persuasum habeo, Altivillarensis codicis scriptionem de sancto Memmio tribuendam esse Almanno, ejusdem cœnobii monacho, qui Memmii missionem sancto Clementi potius, quam sancto Petro adscribendam esse judicavit. Qua in re, veterem correxit auctorem, qui paulo post restitutum Dagoberto regnum scripsit, ut satis indicat agendo de ipso Dagoberto, his verbis :

« *Postquam tantis effulsit virtutibus*, etc. »

Hæc verba auctorem ejus temporis æqualem satis designant, non Almannum monachum, qui annis ducentis a principatu Dagoberti remotus fuit. (Mabillon, *vetera analecta* ; tom. II, pag. 94-95.)

Il est fâcheux que l'abbé Arbelot n'ait connu ce texte que par

Digitized by Google

« On ne pourrait indiquer avec certitude quel est l'auteur de cette vie de saint Memmie.

» En 868 devait avoir lieu l'élévation du corps de saint Memmie ; mais comme les manuscrits qui contenaient sa vie avaient vieilli et étaient presque détruits, Almann, moine d'Hautvillers, près Reims, s'imagina, à la prière de Theudoin, prévôt de Châlons, d'écrire sous une forme plus nouvelle la monographie de ce pontife.

» Mais il ne paraît pas qu'il ait été l'auteur de la vie de saint Memmie où Adrien de Valois a puisé son argument en faveur de Dagobert II ; car, dans le manuscrit de Châlons..... se trouve une vie de saint Memmie, qui nous le représente comme ayant été envoyé de Rome par saint Clément. Cette vie, qui commence par ces mots : *Igitur cum beatus Clemens discipulos ad diversas provincias*, etc... ne contient rien de la restauration de Dagobert Ier.

» Mais dans le manuscrit d'Héroval, qui a servi à Adrien de Valois pour sa dissertation, il est dit au contraire que saint Memmie a été envoyé dans les Gaules par saint Pierre.

» Ceci me persuade que la rédaction du manuscrit d'Hautvillers doit être l'œuvre d'Almann, moine de ce couvent, qui a préféré attribuer la mission de saint Memmie à saint Clément plutôt qu'à saint Pierre.

» Sur ce point, il a corrigé un vieil auteur qui vécut peu après le rétablissement de Dagobert II sur son trône, comme on le voit par le passage suivant du manuscrit....

l'extrait de Dom Ruinart ; il n'aurait peut-être pas désigné saint Clément comme l'auteur de la mission de nos saints apôtres. Voyez *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, page 162.

Digitized by Google

« *Postquam tantis effulsit virtutibus et miraculis* » *Deus per servos suos claruitque, novissimo tempore* » *in anno secundo sub imperio Dagoberti regis (ipse* » *est qui post longam pressuram reversus est ad pro-* » *pria regna), in mense quinto, in quinta die mensis,* » *secunda vigilia noctis, cum ei nocturnos fratres ce-* » *lebrantes adstarent....* »

» Ces paroles désignent clairement un auteur contemporain de Dagobert, et non pas le moine Almann, qui vécut deux cents ans après ce prince. »

Ainsi, vers 668, AU SEPTIÈME SIÈCLE, nous voyons l'église de Châlons faire remonter son origine à saint Pierre, et l'église de Châlons est contemporaine de celle de Reims !

Après cette date il ne nous reste plus de preuve écrite, mais dès lors que nous trouvons la tradition solidement établie à une époque si rapprochée, relativement à nous, de l'origine de l'église de Reims, il faut admettre que cette tradition est contemporaine de cette origine. « En effet, dit l'abbé Arbelot, quand on a des témoignages anciens qui établissent qu'une tradition a été reconnue pendant une série de siècles, il suffit qu'on n'en trouve pas le commencement pour supposer avec raison qu'elle existait dans les siècles antérieurs où l'absence de documents ne permet pas d'en rechercher les traces : en fait de tradition, *possession vaut titre* (1). »

Or, qui nous donnera l'origine de notre tradition ?

Qu'on nous permette encore une réflexion :

Par cela même que l'auteur de la vie de saint Memmie a dit que ce confesseur avait été envoyé par

(1) L'abbé Arbelot. *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, page 33.

Digitized by Google

le prince des apôtres, le fait doit être vrai. Supposons pour un instant que les églises de Reims et de Châlons n'aient été érigées qu'en 290 par exemple; notre auteur ayant écrit entre 674 et 979, il ne reste que 400 ans d'intervalle entre lui et le fondateur d'icelles. Nous admettrons difficilement que, malgré la barbarie des temps, la tradition, du moment où elle se propage dans un corps constitué, s'altère aussi facilement et au point de se fausser complètement.— Les écrivains peuvent varier de saint Pierre à saint Clément, c'est-à-dire pour une période de 30 à 40 ans; ils ne persuaderont jamais à leurs contemporains de reculer de 300 ans leurs origines.

Nous n'avons pas épuisé la liste des témoignages que nous pouvions invoquer en faveur de la tradition, mais nous croyons en avoir assez dit pour qu'il soit établi que, dans tous les siècles, et jusqu'à la fin du dix-huitième, il a existé au sein de l'église de Reims et dans les églises voisines une tradition qui fait remonter aux temps apostoliques la mission de saint Sixte, de saint Sinice et de saint Memmie (1).

(1) On lit dans les *Annales ecclésiastiques du diocèse de Chaalons en Champagne*, par Charles Rapine (Paris 1636, in-12; page 4 et suiv.) :

« Chaalons escheut à sainct Mémie auquel furent adioincts pour compagnons et coadiuteurs en ce ministère, Donatien diacre et Domitian sous-diacre.... Toute l'Eglise advouë cette vérité, et cette mission de ce sainct évesque, immédiatement par sainct Pierre, puisqu'au martyrologe romain commenté par le cardinal Baronius, au cinquiesme jour d'Aoust, feste de sainct Mémye, l'Eglise chante : *Catalauni in Gallia sancti Memmij civis Romani qui a S. Petro illius civitatis episcopos consecratos populum sibi commissum ad Evangelii veritatem perduxit.* »

L'auteur cite ici Flodoard et Colvenerius (*in Scholiis ad Flodoardum*), et il ajoute les témoignages qui suivent :

Digitized by Google

Voilà pour la première des opinions émises sur l'*Origine de l'église de Reims*.

La seconde s'appuie sur un texte d'Hincmar, archevêque de Reims. On y lit que *saint Sixte a été envoyé à Reims par un pape appelé Sixte*; mais ceux qui adoptent cette opinion ne sont pas d'accord entre eux. Les uns croient qu'il est ici question de Sixte Ier, qui occupait la chaire de saint Pierre avant le milieu du IIe siècle; les autres y voient saint Sixte II, qui couronna par le martyre, en 258, son court pontificat. Ce qui rend cette opinion digne d'attention, c'est que les Bollandistes se sont prononcés pour saint Sixte II, que l'on assure avoir envoyé plusieurs apôtres dans

» Pierre de Natalibus (*in Catalogo sanctorum*, lib. 7, cap. 25), René Benoist (*en la vie de saint Clément éuesque de Metz*). Azor (part. 2, *Inst. moral.*, lib. 1, cap. 25), Panigarole (*in Epitome tomi primi Annal. Baron*, ad annum Christi 46), Bede, Usuard, Adon, les anciens bréuiaires de Beauvais, au cinquiesme jour d'Aoust : *Memmius Catalauniensis episcopus, nobilis Romanus, a sancto Petro apostolo in episcopum consecratus*. Democharès (*lib. 2 de diuino Missæ sacramento*) : *Memmius beati Petri* discipulus, primus Cathalaunensis episcopus.

» Les anciens Breuiaires de Chaalons, en la légende de sainte Pome, sœur de sainct Mémje, et au discours de la vie de sainct Leodegarius; Vincent de Beauuais (*in speculo*, cap. 45), sainct Anthonin, Belleforest (tom. 1, lib. 2 *Cosmograph.*) en la description de la comté de Champagne, Iacques Tigeou en la vie de sainct Clément, premier éuesque de Metz, entre ceux qu'il dit auoir esté enuoyés par l'apostre sainct Pierre és Gaules, il met sainct Clément à Metz, sainct Mansuet à Toul, sainct Memje à Chaalons, et ainsi le rapporte l'autheur de l'histoire de l'abbaye de Sainct-Denys en France, liure 1er, page 40 et en la page 49. Il vérifie par les tesmoignages des antiques bréviaires de Beauvais, de l'abbaye de Sainct-Denys en France, du cardinal Baronius, et autres, que sainct Memje fut par sainct Pierre enuoyé à Chaalons, et consacré éuesque de ceste ville. »

Digitized by Google

les Gaules, et qu'ils ont été suivis de nos jours par les éditeurs de l'histoire de Reims que Dom Marlot a écrite en français.

Quant à la troisième, elle n'a pour raison d'être que l'autorité de manuscrits (1) qui portent que saint Sixte

(1) Les auteurs de *l'Histoire de Soissons* et les éditeurs de D. Marlot se sont appuyés sur ces manuscrits pour rejeter au IIIe et même au IVe siècle l'apostolat de saint Sixte, de saint Memmie et de saint Sinice. Nous ferons remarquer que dans une question aussi grave, il ne suffit pas de dire vaguement comme les éditeurs : « Si nous voulions opposer légendes à légendes, nous pourrions citer les actes de saint Sixte, recueillis, *dit-on*, dans le IVe siècle par les diacres de l'église de Reims, conservés longtemps dans les bibliothèques de cette ville et aujourd'hui dans celle de Châlons. » Quand on invoque l'autorité d'un manuscrit, il faut prouver d'abord qu'il existe, et établir ensuite, par les moyens qu'indiquent la paléographie et la diplomatique, que ce manuscrit a tous les caractères d'authenticité et d'antiquité désirables. Ce qui nous persuade que les éditeurs de D. Marlot ne se sont pas donné la peine de faire cette vérification, c'est qu'ils ajoutent : « Si nous nous en rapportons à Lacourt pour » ces sortes d'écrits. » « Les légendaires sont des guides peu » sûrs, ajoutent-ils. Ils sont copistes les uns des autres.... » Ces auteurs se proposaient pour but d'édifier les peuples et » d'inspirer une grande vénération pour les saints dont ils » faisaient la vie. »

Nous ne savons dans lequel des in-folio laissés par le chanoine Lacourt ils ont trouvé ce texte, mais en voici un autre que nous extrayons des premières pages du volume intitulé : *Archevêques de Reims :*

« Quant à la mission de saint Sixte, dit le savant chanoine, s'il faut en croire quelques manuscrits que l'on garde à Reims et à Soissons, elle tombe sous l'empire de Dioclétien, sous le pape Marcellin, l'an 304. On y lit que ce fut par les instances des saints martyrs Crépin et Crépinien, que ce pape fut inspiré d'envoyer nos premiers évêques dans la Belgique, où il y avait peu d'ouvriers, et particulièrement à Reims et à Soissons.

» Il est bon cependant d'observer *que ces légendes qu'on élève si*

Digitized by Google

et saint Sinice ont été envoyés à Reims sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, après le martyre de saint Crispin et de saint Crispinien dans nos contrées, c'est-à-dire, vers l'an 287 ou 288. Cette leçon a été suivie au XVIIIe siècle par Tillemont, et au XIXe par Amédée Thierry et son école, et notamment par Henri Martin.

Voilà trois opinions en présence : quelle est la vraie ?

Avant tout, nous dirons que ce n'est pas la troisième : l'auteur du *Gallia Christiana* l'a démontré de la manière la plus simple et la plus précise (1).

fort ont peu d'autorité. Elles n'ont guère que 5 ou 600 ans d'antiquité. C'est l'ouvrage de quelque auteur affectionné à la gloire de ces saints qui, pour suppléer à leurs vies qui manquaient, a fait ces légendes plutôt pour l'édification des peuples que pour servir d'autorité et de monument authentique; comme l'a dit autrefois Hincmar, pour répondre au témoignage tiré d'un certain livre de la naissance de la Vierge : *Eum habemus ad lectionem, non ad proferendam auctoritatem.* »

D'ailleurs, ne venons-nous pas de démontrer que les manuscrits de Châlons sont en contradiction avec des manuscrits plus anciens et découverts par Adrien de Valois ?

(1) Quo tempore martyres illi (Timotheus, Appollinaris, Maurus presbyter, Macra virgo et alii numero plurimi), fidem christianam suo sanguine obsignabant, eodem fere Sixtus episcopus vel ab ipso Romano pontifice, vel saltem a quodam alio Galliarum episcopo in Belgicam missus, perlustratis Remorum ac Suessionum ecclesiis, Durocortori demum constitit; neque alium ante Sixtum Remorum episcopum, vel majorum scripta, vel tabulæ ecclesiasticæ produnt. Durocortorum autem adventasse post sanctorum Crispini et Crispiniani mortem constat fere apud eruditos, unde hac in urbe sedem suam fixisse non videtur ante annum Christi circiter 290. Ita Tillemontus et ii omnes qui ex Gregorio Turonensi colligere posse credunt Remos ad Christum non esse conversos nisi medio circiter seculo tertio. Sed, inquiunt alii, in tanta martyrum turba, agnoscenda est ecclesia ipsis martyribus longe antiquior, in ecclesia autem agnoscendi episcopi; ergo longe ante annum 287 fundata videtur ecclesia Remensis ; Sixtus vero si eam regère cœpit anno circiter 290, non fuit primus

Digitized by Google

« L'évêque saint Sixte, nous dit-il, a été envoyé dans la Gaule Belgique soit par le pontife romain, soit par quelqu'autre évêque, vers le temps où saint Timothée, saint Appollinaire, saint Maur, sainte Macre et tant d'autres chrétiens recevaient la couronne du martyre. Après avoir parcouru les églises du pays de Reims et de Soissons, il s'établit à Reims, et l'on ne voit, ni dans les tables ecclésiastiques, ni dans les écrits des anciens, qu'il y ait eu aucun évêque en cette ville avant lui. Plusieurs érudits pensent qu'il ne s'est établi à Reims qu'après la mort de saint Crispin et celle de saint Crispinien ; il en résulterait qu'il n'aurait pas fondé son siége épiscopal avant l'année 290.

» Telle est aussi l'opinion de Tillemont et de tous ceux qui, sur un texte de Grégoire de Tours, pensent pouvoir affirmer que les Rémois ne se sont convertis à la foi chrétienne que vers le milieu du IIIe siècle.

» Mais d'autres écrivains font l'objection suivante : En présence de cette foule de martyrs, il faut reconnaître que l'église est de beaucoup antérieure à ces martyrs. Il faut admettre aussi que cette église avait des évêques, donc l'église de Reims a été fondée longtemps avant l'an 287.

» Mais si saint Sixte n'a commencé à l'administrer qu'en 290, il n'est donc pas le premier évêque de Reims; si, au contraire, il a formé le troupeau, il faut nécessairement qu'il y ait une lacune dans le catalogue des évêques entre lui et Bétause. »

En d'autres termes, pour avoir pu compter dans

Remorum episcopus; aut si agmen duxit, necesse est mutilos esse ipsum inter et Betausium Remensium episcoporum catalogos. (*Gallia Christiana*, tom. IX, col. 3.)

Digitized by Google

son sein toutes les victimes que Rictius Varus a immolées à sa férocité, il fallait nécessairement que l'église de Reims existât longtemps avant son arrivée dans le pays (1).

Saint Crispin et saint Crispinien ont été condamnés à mort par ce proconsul. Donc, si, comme on le prétend, ce sont eux qui ont obtenu de Rome l'envoi de Sixte, celui-ci n'est pas le premier évêque de l'église de Reims, car il n'a pu avoir le temps de grouper autour de lui une communauté assez nombreuse pour exciter les fureurs de Rictiovaire, ou mieux de Rictius Varus.

Si, au contraire, il est le premier évêque, si, d'une autre part, l'église de Reims était assez florissante au

(1) Ce n'est pas ici le lieu de discuter; cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire une observation qui a bien quelque valeur.

Les actes des martyrs qui ont été frappés par la persécution qu'ordonnèrent Dioclétien et Maximien, disent unanimement que les sentences furent prononcées par Rictiovaire (Rictius Varus).

Des manuscrits cités par D. Marlot (*édit. française*, t. I, p. 501), nous apprennent, en outre, que deux de ses saintes victimes, Rufin et Valère, furent exécutés au lieu dit *la Basoche*, dans l'évêché de Soissons.

D'une autre part, nous lisons dans les actes du martyre de saint Timothée, de saint Apollinaire et du saint prêtre Maur, que ces glorieux soldats du Christ furent condamnés par un préfet, du nom de Lampade, et que leur supplice eut lieu sur un terrain qui porte le nom de *la Pompelle*, et qui se trouve à deux lieues de Reims.

Ainsi, voilà deux préfets, deux lieues d'exécution bien distincts: donc aussi deux époques différentes. Celui qui a fait périr saint Timothée n'est pas le bourreau de Valère et de Rufin.

Mais si l'on peut établir que l'église de Reims a eu à souffrir de deux persécutions, il faut bien admettre qu'elle est antérieure à ces persécutions. Dès lors, que devient l'opinion de ceux qui en rejettent l'origine au milieu, ou à la fin du IIIe siècle.

Digitized by Google

temps de Rictius Varus, pour qu'elle embrassât dans sa communion une population nombreuse (1), il est évident que saint Sixte est arrivé longtemps avant l'époque où ces sanglantes exécutions ont eu lieu.

Donc, dans tous les cas, l'église de Reims est antérieure à l'an 290. Donc, elle a été fondée, au plus tard, en 258, à la mort de saint Sixte II. Mais cette différence de trente années ne saurait nous suffire. Nous n'admettons même pas que saint Sixte ait été élu par saint Clément ou par Sixte Ier, en 117. Nous disons qu'il a été envoyé à Reims par saint Pierre lui-même, et non point par ses successeurs.

Ainsi, la thèse que nous nous proposons de soutenir est celle-ci : Démontrer que les églises de Reims, de Châlons et de Soissons remontent aux temps apostoliques.

Le plan de notre travail nous est tracé d'avance, comme nous allons l'expliquer.

La meilleure histoire de l'église de Reims est celle qu'a écrite le bénédictin Dom Guillaume Marlot. On connaît l'édition latine qu'il a publiée; mais il en était resté dans ses papiers une édition française, que l'Académie Impériale de Reims a livré à l'impression en 1848.

Dom Marlot croit à l'origine apostolique de notre

(1) On peut voir dans Dom Marlot, que le communauté chrétienne était très nombreuse sous l'administration de Lampade. Elle devait l'être davantage encore du temps de Rictius Varus.

On a trouvé à Reims un grand nombre de cercueils, qui renfermaient des cadavres percés de clous, et l'opinion publique y voit les victimes de cette dernière persécution. (Dom Marlot, *éd. franç.*, t. I, p. 509.)

Digitized by Google

église; et cependant, quoiqu'il ait soutenu son opinion avec beaucoup d'érudition, il n'a convaincu ni les Bollandistes, ni les membres de l'Académie Impériale de Reims qui se sont chargés d'éditer la version française de son histoire. Bien plus, non contents de rattacher nos origines à saint Sixte II, ces derniers ont affirmé que l'église fondée par ce pape s'était presque aussitôt affaissée sous le poids des persécutions, que l'église actuelle a pour fondateur l'évêque Bétause, et qu'elle remonte au plus au IVe siècle.

A l'appui de cette doctrine, ils ont réuni en un seul faisceau toutes les objections qui avaient été formulées avant eux. Ce faisceau est tellement compact, qu'il semble dès l'abord impossible de le briser; mais, en suivant l'exemple du Fabuliste, on peut facilement détruire chacun des éléments dont il se compose, en les détachant l'un après l'autre du centre commun.

C'est ce que nous allons essayer de faire.

En d'autres termes, nous discuterons successivement chacun des arguments invoqués par les éditeurs de Dom Marlot, et si nous parvenons à les réfuter, nous aurons démontré notre proposition.

Nous suivrons l'ordre qu'ils ont adopté eux-mêmes; cet ordre n'est peut-être pas toujours très logique dans ses détails; cependant, il peut, dans ses grandes divisions, se résumer ainsi :

1° Pour admettre l'exactitude de la tradition qui fait remonter l'église de Reims aux temps apostoliques, il faudrait prouver que les traditions des principales églises de France concordent avec celle-ci, et qu'elles ont un caractère certain d'authenticité.

2° Ces traditions ne peuvent être admises en présence des textes de Sulpice Sévère et de Grégoire de

Digitized by Google

Tours, qui établissent formellement que la religion du Christ a été embrassée tard de ce côté-ci des Alpes.

3° L'archevêque Hincmar, dont l'autorité est d'un grand poids dans la question, déclare formellement que l'évêque saint Sixte a été envoyé à Reims par un pape du nom de Sixte.

4° Le savant prélat ne dit pas s'il entend parler de Sixte Ier ou de Sixte II, mais tout démontre qu'il s'agit ici de Sixte II.

5° Si l'église de Reims existe dès les temps apostoliques, comment l'histoire ne nous a-t-elle rien transmis des actes de ses fondateurs ?

6° Si les églises de la province étaient établies au temps de saint Pierre, il fallait qu'elles demeurassent inaperçues pendant plus de 230 ans, pour jouir de la paix au milieu de neuf persécutions générales et n'avoir à citer aucun martyr, surtout parmi les évêques. Saint Timothée, le premier martyr de Reims, ne souffrit qu'à la fin du troisième siècle; Reims, Soissons, Châlons, Senlis, dont les prétentions sont égales, ne comptent aucun martyr parmi leurs pontifes ; il faut arriver au règne de Dioclétien pour trouver à Amiens saint Firmin, à Tournay saint Piat, à Beauvais saint Lucien, mis à mort pour la foi.

7° Si l'église de Reims remonte au premier siècle, pourquoi, comme toutes les églises dont les prétentions ne sont pas mieux justifiées, offre-t-elle si peu de pontifes pour occuper le siége épiscopal pendant un si long espace de temps ?

8° De l'an 46, où l'on fait arriver saint Sixte, jusqu'en 314, où Bétause a souscrit au concile d'Arles, c'est-à-dire en 268 ans, Reims ne peut citer que

Digitized by Google

quatre noms ; saint Sixte et saint Sinice, tous deux contemporains et à peu près du même âge, saint Amand et Bétause ; c'est bien peu.

9° Il faut donc admettre, ou bien que saint Sixte a été envoyé avec ses compagnons par le pape Sixte II pour évangéliser la Belgique vers 258, après la fondation des églises plus centrales de Tours, de Clermont, de Limoges, de Paris, ou bien que la foi s'est éteinte après la prédication des premiers pasteurs et que l'église primitive s'est anéantie.

10° Mais s'il a fallu la reconstruire sur de nouveaux fondements, l'église actuelle est un nouvel édifice ; elle n'a plus l'antiquité qu'on lui donne. Saint Sixte n'est plus le fondateur de notre église, mais d'une église antérieure ; c'est l'évêque Bétause qui a fondé la nôtre.

Nous allons examiner en particulier chacune de ces objections, c'est-à-dire rechercher quelle est l'origine des églises dont les noms sont cités.

Avant tout, nous demandons à rappeler un fait bien connu de tous ceux qui se sont occupés d'hagiographie.

Jusqu'au XVIIe siècle, un grand nombre des églises de France ont fait remonter, sans opposition, leur origine aux temps apostoliques.

A cette époque, le docteur Launoy s'efforça de renverser cette croyance et de démontrer que la prédication de la foi dans les Gaules n'avait eu lieu qu'au IIIe et au IVe siècle.

Il s'appuyait principalement sur deux passages extraits l'un de Grégoire de Tours, l'autre de Sulpice Sévère.

On lit dans Grégoire de Tours :

Digitized by Google

« Du temps de Dèce, sept personnages ordonnés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le raconte l'histoire du martyre de saint Saturnin, car elle dit : « Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on s'en souvient par une tradition fidèle, la ville de Toulouse commença à avoir saint Saturnin pour évêque. Voici donc ceux qui furent envoyés : aux habitants de Tours, saint Gatien ; à ceux d'Arles, l'évêque Trophime ; à Narbonne, l'évêque Paul ; à Toulouse, l'évêque Saturnin ; à Paris, l'évêque Denis ; en Auvergne, l'évêque Austremoine, et à Limoges, l'évêque Martial (1). »

Sulpice Sévère dit de son côté :

« Sous le règne d'Antonin-le-Pieux, la paix régna sur les églises. Ensuite, sous Marc-Aurèle, fils adoptif d'Antonin, éclata la cinquième persécution. Ce fut alors qu'on vit pour la première fois des martyrs dans les Gaules, la religion chrétienne ayant été reçue tard au-delà des Alpes (2). »

Launoy fit un tel étalage d'érudition ; il rencontra tant d'appui dans la disposition où se trouvaient les

(1) Decii tempore, septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. Hi ergo missi sunt : Turonicis Gatianus episcopus ; Arelatensibus Trophimus episcopus ; Narbonæ Paulus episcopus ; Tolosæ Saturninus episcopus ; Parisiacis, Dionysius episcopus ; Arvernis Stremonius episcopus ; Lemovicinis Martialis est destinatus episcopus (*Hist. Franc.* Lib. 1. cap. xxviii).

(2) Post Adrianum, Antonino pio imperante, pax ecclesiis fuit. Sub Aurelio deinde, Antonini filio, persecutio quinta agitata ; ac tum primum intra Gallias martyria visa, serius trans alpes Dei religione suscepta (*Historia sacra*, L. II cap. 32).

Digitized by Google

esprits, qu'il groupa autour de lui tous les novateurs. Ce fut en vain que la Congrégation de l'Index condamna ses ouvrages (1); ce fut en vain que le Pape le flétrit du titre d'impudent menteur (2); son nom devint un drapeau à l'ombre duquel se réfugièrent tous ceux qui, par une cause quelconque, voulaient faire opposition aux traditions romaines. Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, l'influence de Launoy et de son école fut si grande, qu'elle ébranla trop souvent les convictions des hommes les plus consciencieux et les plus érudits.

Ainsi, combien de fois ne voit-on pas les Bollandistes eux-mêmes rejeter les actes des saints les plus sincères et les plus anciens, parce qu'ils ne savent comment concilier ce qui y est rapporté avec les deux passages précités. Nous n'en fournirons que trop souvent la preuve dans ce travail.

De nos jours encore la doctrine de Launoy se retrouve chez les historiens les plus estimés, comme Amédée Thierry, Henry Martin.

Il est vrai que les continuateurs de Bollandus la combattent avec une énergie nouvelle, et que, couvrant d'un voile respectueux les erreurs de leurs devanciers, ils s'appuient sur la science historique à laquelle ils ont fait faire tant de progrès, pour revenir hardiment aux sources, à la vérité. C'est là une compensation suffisante.

(1) Le nombre des ouvrages condamnés est de *vingt-neuf*.

(2) Quapropter quisque fateatur necesse esse, vel ipse qui tractatum illum notis, et omnia ejus auctoris opera generali præfatione auxit *Launoyum impudentissime turpissimeque mentitum*. (Benedict. XIV, *de Festis*, lib. II, cap. 15, n° 12.)

Digitized by Google

A notre tour. nous allons essayer de puiser à ces sources.

Toutes les objections faites par les éditeurs de Dom Marlot sont les échos fidèles de l'école de Launoy; donc, pour les réfuter, il faut relever les erreurs où sont tombés Launoy et ses disciples.

Notre argumentation se divisera par conséquent en deux parties principales.

Dans la première, nous démontrerons que les traditions des principales églises de France sont conformes à la tradition de l'église de Reims, et que ces traditions ont un caractère d'authenticité suffisant.

Dans la seconde, nous prouverons que les textes des Pères de l'Eglise, qui ont écrit pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, se joignent à l'histoire civile de nos provinces et aux monuments, pour corroborer la tradition, et qu'ils changent la vraisemblance en une certitude absolue.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

TRADITION

des

PRINCIPALES ÉGLISES DE FRANCE.

§ Ier.

Objections des éditeurs de Dom Marlot contre la tradition.

Les éditeurs de Dom Marlot ne se sont pas contentés de dénier toute valeur à la tradition de l'église de Reims, ils ont frappé par le même arrêt les traditions des principales villes de France. C'était naturel et logique : du moment qu'ils contestaient son origine à la primatiale de la seconde Belgique, à l'église de la ville que saint Jérôme appelait la ville très sainte, la ville très puissante des Rémois, *urbs præpotens, urbs sanctissima Remorum,* ils ne pouvaient accorder une antiquité plus grande à des cités moins importantes par leur population, moins prépondérantes par leur influence.

Digitized by Google

Aussi, rejetant dédaigneusement toutes les preuves apportées par Dom Marlot à l'appui de sa thèse, ils se bornent à lui répondre par les apophthegmes suivants :

« A tous les témoignages qu'il réunit en faveur de l'opinion qu'il adopte, Dom Marlot eût pu ajouter l'autorité de Jacques de Guyse, de saint Antonin, de Pierre de Natalibus, de Lippomann, évêque de Vérone, qui, tous, répètent, plus ou moins textuellement, avec Vincent de Beauvais, les passages des légendaires; il eut pu invoquer Baronius, le martyrologe romain, les anciens missels et les bréviaires, qui fortifient cette opinion de leur assentiment.

» Pour nous, malgré toutes ces autorités et malgré les efforts de notre auteur, nous ne pouvons être de son avis. On ne trouve aucune trace de cette opinion au-delà du IXe siècle, et s'il nous est permis de hasarder ici quelques conjectures, nous dirons qu'elle a pu s'introduire ainsi : Hilduin, abbé de Saint-Denis en France, crut découvrir que le premier évêque de Paris et saint Denis l'aréopagite étaient le même personnage. Il fit un livre pour établir les preuves de cette identité. Cette opinion, qui faisait remonter l'église de Paris à l'origine du christianisme, et qui donnait à l'abbaye et à la France un patron des temps apostoliques, fut accueillie avec faveur, malgré les réclamations de certains critiques, tels que J. Scot Erigène : elle fut reçue à Rome; elle passa en Grèce, elle fut consignée dans les Ménées; puis elle revint en France, avec ce surcroît de témoignages, se faire insérer dans les légendes, les missels et les bréviaires. Tous ces écrits, qui n'étaient que les échos d'Hilduin, devinrent bientôt des autorités qu'on ne manqua pas d'invoquer. Une découverte de cette nature ne pouvait demeurer stérile.

Digitized by Google

» Si la seule ressemblance des noms avait pu faire de l'évêque de Paris un disciple de saint Paul, pourquoi ne pouvait-il pas en être de même ailleurs? Pourquoi saint Trophime d'Arles ne serait-il pas celui que l'apôtre laissa malade à Milet ?

» Saint Crescent de Vienne, celui qu'il envoya en Galatie, et peut-être mieux en Gaule ?

» Saint Paul de Narbonne, le proconsul Sergius Paulus qu'il convertit en Judée ?

» Et si ces quatre églises pouvaient lire dans les livres saints les noms de leurs fondateurs, pourquoi d'autres n'auraient-elles pas le même privilège ? De là, grande exploitation, non plus seulement des actes ou des épîtres, mais de l'Evangile même. Marseille profitera de son port et de ses relations avec l'Orient, pour recevoir Lazare avec ses sœurs, comme fondateur de son église ;

» Nathanael et Simon-le-Lépreux se feront débaptiser pour devenir, l'un saint Ursin de Bourges, l'autre saint Julien du Mans ;

» Les noms latins *Maternus* et *Martialis* n'empêcheront pas, le premier d'être le fils de la veuve de Naïm, que le Seigneur ressuscita tout exprès pour l'envoyer à Trèves, et le second, ce petit garçon, dont Jésus-Christ bénit et multiplia les pains au désert, et qui vint plus tard rompre le pain de la parole aux habitants de Limoges;

» Puis, si saint Denis était contemporain de saint Paul, ceux que l'histoire lui associe, comme saint Saturnin de Toulouse, saint Austremoine de Clermont, saint Gatien de Tours ; ceux que la tradition lui donne pour disciples, saint Rieul de Senlis, saint Lucien de Beauvais, etc., n'étaient donc pas moins anciens.

Digitized by Google

» Et enfin, si les églises suffragantes avaient une telle antiquité, la métropolitaine devait-elle les regarder comme ses aînées? Il fallait donc que saint Sixte et saint Sinice, et, par conséquent, saint Memmie, leur compagnon, eussent été envoyés par saint Pierre lui-même.

» Toutes ces hypothèses, comme on le voit, n'étaient que les conséquences très logiques de la première supposition. »

Donc, selon les éditeurs de Dom Marlot, pour prouver que l'église de Reims remonte aux temps apostoliques, il est indispensable de démontrer que les églises d'Arles, de Vienne, de Limoges....., ont droit de prétendre à une antiquité égale.

Nous acceptons cette nécessité. Nous allons, par conséquent, reprendre une à une toutes leurs objections et examiner quelle est la tradition de chacune des églises qu'ils ont citées.

Nous irons plus loin: franchissant l'aire du cercle où ces nouveaux Popilius veulent nous enfermer, nous agrandirons le théâtre de la lutte, et nous demanderons à la plupart des églises de l'est de la France, de quel rameau de l'arbre catholique elles tirent leur filiation.

Nous ne pouvons avoir la prétention d'écrire l'Histoire des origines du Christianisme dans les Gaules. Pour une aussi lourde tâche, les forces nous manqueraient sans doute; mais nous serons heureux, si nous parvenons à démontrer que toute la région qui s'étend du Rhin à la Méditerranée a été évangélisée par les apôtres ou par leurs disciples, et si nos efforts peuvent exciter quelque historien plus habile que nous à faire un semblable travail pour le Centre et l'Ouest de la France.

Digitized by Google

§ II.

SAINT-DENIS DE PARIS.

A quelle époque saint Denis vint-il dans les Gaules ?

Avant de répondre à cette question, qu'il nous soit permis de reproduire, encore une fois et dans toute son intégrité, l'objection des éditeurs de Dom Marlot.

« *S'il nous est permis*, disent-ils, *de hasarder quelques conjectures, Hilduin, abbé de Saint-Denis, crut découvrir que le premier évêque de Paris et saint Denis l'aréopagite étaient le même personnage; il fit un livre pour établir les preuves de cette identité. Cette opinion, qui faisait remonter l'église de Paris à l'origine du Christianisme, et qui donnait à l'abbaye et à la France un patron des temps apostoliques, fut accueillie avec faveur, malgré les réclamations de certains critiques, tels que J. Scot Erigène (1); elle fut reçue à Rome,*

(1) J. Scot Erigène croyait à l'aréopagitisme, car on lit dans sa préface des *OEuvres de saint Denis l'aréopagite* :

« Vita ejus a fidelibus viris tradita testatur, temporibus papæ Clementis, successoris videlicet Petri apostoli, Romam venisse, et ab eo ad prædicandi Evangelii gratiam, in partes Galliarum directum fuisse, et Parisiis martyrii gloria coronatum fuisse cum beatissimis suis consortibus, Rustico scilicet atque Eleutherio.

(*Patrologie*, tom CXXII, col. 1032).

On a encore de lui les vers suivants :

Præsul ab Athenis Dionysi, symmache Pauli,
Inclyte martyrio, cui servit Gallia tota,
Prospice cœlestis vitæ de sedibus altis
Vota. . . . . .

(*Patrol. ibid. col.* 1234).

Digitized by Google

elle passa en Grèce, elle fut consignée dans les Ménées, puis elle revint en France, avec ce surcroît de témoignages, se faire inscrire dans les Légendes, *les* Missels *et les* Bréviaires. »

Voyons ce que valent toutes ces suppositions.

En 825, les évêques de France, réunis à Paris en synode, pour le culte des saintes Images, écrivent au pape Eugène que saint Denis a été envoyé dans les Gaules par saint Clément (1). Or, Hilduin a écrit son livre sur Denis l'aréopagite en 855, c'est-à-dire, dix ans après. Mabillon a de plus fait observer qu'un grand nombre d'exemplaires des *Acta primaria* de saint Denis attribuent la mission de l'apôtre de Paris à saint Clément, et que les évêques Français croyaient à l'exactitude de ce fait longtemps avant l'œuvre des aréopagitiques.

Le souvenir de cette mission était rappelé encore dans l'office que célébraient les églises de France au règne de Charles-le-Chauve, et dans l'antiphonal Grégorien que ce prince fit écrire en lettres d'or pour l'église de Compiègne. La première antienne des Vigiles est ainsi conçue : « Sanctus Dionysius, qui, tradente beato Clemente, Petri apostoli successore, verbi divini semina gentibus parturienda susceperat. » Le 3me répons du premier nocturne porte encore :

(1) Nec vobis tædium fiat, si ostendendam rationem veritatis, veritatemque rationis sede Paulo longius sermo protraxerit, dummodo linea veritatis quæ ab antiquis Patribus nostris usque ad nos inflexibiliter ducta est, beato Dionysio scilicet, qui a sancto Clemente, beati Petri apostoli, in apostolatu primus ejus successor exstitit, in Gallias cum duodenario numero primus prædicator directus, et post aliquod tempus una cum sociis, huc illucque prædicationis gratia per idem regnum dispersis martyr coronatus est. (Mabillon. *Vetera analecta*. Tom. I, pag. 63, éd. in-8° de 1675.)

Digitized by Google

« Beatissimus Dionysius, Christi martyr, tradente beato Clemente, parturienda gentibus semina divina suscepit. » Il faut reconnaître que cet office a été admis par l'église gallicane longtemps avant l'époque où écrivit Hilduin ; car, s'il avait été rédigé par ce prélat, on y verrait le nom d'aréopagite qui ne s'y trouve nulle part.

On lit dans le martyrologe de Raban-Maur, écrit à la même époque : « In Parisio, passio Dionysii episcopi et martyris, Eleutherii presbyteri et Rustici diaconi; quos referunt à Clemente papa in Galliam ad prædicandum verbum Dei missos et ibidem martyrisatos. »

Voilà pour le IXe siècle. — Le VIIIe à son tour nous fournit deux armes précieuses.

Le roi Pépin, dans son testament écrit en 768, constate aussi cette tradition : « Dionysius et sæpe jam dictus Rusticus et Eleutherius, qui primi post apostolos, sub ordinatione B. Clementis, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt (1). »

Avant lui, Théodoric de Chelles s'exprimait de la même manière dans un diplôme donné en 723 à l'abbaye de St-Denis (2).

(1) Doublet, *Antiquitez de saint Denis*, liv. III, chap. V.

(2) Ergo dum et Omnipotens Pater, qui dixit de tenebris lumen expendiscere, per Incarnationis mystheria unigeniti filii sui domini nostri Jesu Christi, vel inlustratione Spiritus sancti inluxit in corda sanctorum christianorum pro cujus amore et desiderium inter citerus gloriosus triumfus martyrum beatus Dionysius cum sociis suis, Rustico et Eleotherio, qui primi post apostolos sub ordinatione beati Climentis, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt (Mabillon, *De re diplomatica*, lib. VI, p. 488). — Voyez Pagi, *Critic. ad Baronnium*. Tom III, ad an. 834. — Pagi a démontré, avec une force irrécusable, que

Digitized by Google

Grégoire de Tours (1) a fourni un argument aux partisans de Launoy, en faisant remonter au temps de Dèce la mission du premier évêque de Paris; mais sa doctrine n'a pas trouvé de nombreux partisans parmi ses contemporains, car, un siècle après sa mort, l'opinion contraire était admise dans l'abbaye de St-Denis, dont Hilduin ne prit le gouvernement qu'au IXe siècle. C'est ce que prouve le diplôme de Théodoric de Chelles.

Un poète, qui vivait dans le même temps que l'évêque de Tours, Fortunat, s'écriait, dans une hymne écrite en l'honneur de saint Denis :

Fortem fidelem militem,
Cœli secutum principem,
Dionysium martyrem
Plebs corde voce personet.

Clemente Roma præsule
Ab urbe missus adfuit,
Verbi superni seminis
Ut fructus esset Galliæ.

On a cherché à contester l'authenticité de cette hymne, et pourtant Hilduin a positivement reconnu que Fortunat en était l'auteur (2).

Grégoire de Tours s'était trompé. Il a prouvé, de la manière la plus évidente, que saint Denis a été envoyé dans les Gaules par saint Clément. Comment donc les rédacteurs du *Bréviaire de Paris* ont-ils pu méconnaître l'autorité de ses travaux ?

(1) *Histor. Franc.*, lib. I, cap. XXVIII.

(2) Scholasticissimus Fortunatus, hymnum rhythmicæ compositionis de isto gloriosissimo martyre composuit, in quo commemorat eum a sancto Clemente destinatum.

Digitized by Google

Le savant P. de Marca a été plus explicite encore (1).

« Bède et Usuard, écrit-il à Henri de Valois, nous apprennent que Denis a été envoyé dans les Gaules par saint Clément. Cette tradition, ils l'avaient évidemment puisée dans les anciens actes de la vie de saint Denis, dont le manuscrit a été publié par François Bosquet, aujourd'hui évêque de Montpellier. J'ai retrouvé le nom de l'auteur de cette vie dans un manuscrit de l'église de Tours qui renferme les vies de quelques saints, et entre autres celle de Saint-Denis de Paris qui a été publiée comme je viens de le dire. Ces vies ont été écrites par Fortunat. Ainsi, nous avons Fortunat, évêque de Poitiers, le contemporain de Grégoire de Tours, qui reporte saint Denis de Paris au temps où vivait saint Clément. Cette opinion a été suivie par les évêques de France dans la lettre qu'ils écrivirent au Pape Eugène en 824, et, fort du témoignage de Fortunat, je pense que c'est une faute de s'écarter d'elle. »

(1) Dionysii Parisiensis succedit vexata disputationibus gravissimorum virorum epocha; his stantibus a Gregorio, et ad Decii tempora antistitem illam detrudentibus, quo spes omnis Parisiensem Dionysium cum Areopagita permiscendi abscindatur; illis vero contrario proposito, ad Clementem Romanum ejus missionem referentibus. Sane a Clemente in Gallias Dionysium missum fuisse Beda et Usuardus docent in suis martyrologiis. Quam traditionem eos hausisse certum est ex actis antiquis vitæ S. Dionysii, quæ dudum ex mss. codicibus edidit V. C. et eruditissimus Franciscus Bosquetus, nunc meritissimus episcopus ecclesiæ Monspeliensis. Nomen auctoris illius vite deprehendi in codice ms. Turonensis ecclesiæ, qui complectitur vitas sanctorum aliquot à Fortunato descriptas, et inter ceteras, Dionysii Parisiensis illam quæ jam, ut dixi, edita est in publicum. Habemus ergo Fortunatum Pictavensem episcopum, æqualem Gregorii Turonensis, qui Dionysii Parisiensis epocham ad tempora Clementis retrahit.

Digitized by Google

Les actes de saint Denis, cités par de Marca, établissent de la manière la plus claire que la mission de l'apôtre de Paris a été contemporaine de celle de saint Saturnin de Toulouse et de saint Paul de Narbonne (1). On y lit :

« Après la passion salutifère de Notre Seigneur Jésus-Christ, commença la prédication des apôtres qui devait s'étendre sur toutes les nations. Les apôtres résolurent de s'adjoindre des hommes auxquels ils accordèrent les honneurs de l'épiscopat. De cette foule de confesseurs était saint Saturnin, homme d'un mérite digne de notre respect, et la ville de Toulouse se réjouit de l'avoir mérité pour évêque. Par une grâce semblable, le bienheureux Paul, évêque et confesseur, acquit à Dieu par son éloquence, la province Narbonnaise. Saint Denis, qui, ainsi qu'on le rapporte, avait reçu des disciples des apôtres le mandat de répandre chez les Gentils les semences de la parole divine, se rendit à Paris. »

Faut-il citer encore l'ancienne liturgie de Paris, celle de l'abbaye de Saint-Denis, celle de l'église de Senlis, qui, toutes, disent expressément que saint Denis a reçu sa mission de saint Clément ?

La légende de saint Saintin de Meaux, dont Hincmar fait mention dans une lettre à Charles-le-Chauve,

(1) Igitur post Domini nostri Jesu Christi salutiferam passionem... apostolorum prædicatio gentibus profutura successit. Qui viris honorem decreverunt episcopatus adjungere... Ex qua turba confessorum sanctum et venerandi meriti Saturninum urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum ; simili etiam gratia beatissimus Paulus antistes et confessor Narbonensem provinciam salutari acquisivit eloquio... Sanctus igitur Dionysius qui, ut ferunt, a successoribus apostolorum verbi divini semina gentibus eroganda susceperat, Parisios pervenit.

Digitized by Google

reproduite par Surius, cette légende, disons-nous, fait remonter à saint Clément la mission de saint Denis, et d'anciens auteurs ont démontré qu'elle est plus ancienne que Grégoire de Tours (1).

Celle de sainte Geneviève a été écrite dix-huit ans après la mort de cette sainte (2), c'est-à-dire vers l'an 530, plus d'un demi-siècle avant Grégoire de Tours, or, elle rapporte que saint Denis avait été consacré et envoyé dans les Gaules par saint Clément, disciple de saint Pierre (3).

La légende de saint Julien du Mans, écrite au IVe ou au Ve siècle, fait également remonter la mission de saint Denis à saint Clément (4).

Rome a toujours cru que saint Denis de Paris était le même que saint Denis l'aréopagite; le martyrologe et le bréviaire en font foi, et des travaux récents, ceux de l'abbé Rohrbacher entre autres, prouvent que son opinion est basée sur la vérité. A plus forte raison prétend-elle que l'apôtre de Paris est un disciple de saint Clément. Aussi, l'an 872, le pape Adrien II, en accordant à l'empereur Louis II le corps de saint

(1) Hugues Menard cité par le P. Bonaventure de St-Amable dans son ouvrage *sur l'Apostolat de saint Martial*, t. I, p. 384.

(2) Post ter senos namque ab obitu ejus annos, quæ ad describendam ejus vitam, animum appuli. (*Vita s. Genovefæ.*) Cap. X, nº 51, apud Acta. SS. Tom. I Jan. p. 143.

(3) Hic vero episcopus, in sexto a Parisiis milliario vitam finivit qui a Clemente episcopo, S. Petri discipulo, est in sacerdotium benedictus, et ab eodem etiam dicitur in has partes destinatus. (Ibid. Ch. IV. nº 14.)

(4) Ut ei (beato Clementi), a sancto Petro, principe apostolorum, injunctum fuerat, supradictum sanctum Julianum consecravit episcopum, et in Galliæ partes cum sancto Dionysio et reliquis sociis ad prædicandum.... direxit.

Digitized by Google

Clément, pour le placer dans un monastère que ce prince faisait bâtir, disait que ce saint pontife avait choisi Denis pour l'apôtre de toutes les Gaules : *Qui Romanæ præsidens ecclesiæ apostolum totius Galliæ Dionysium delegavit* (1).

A ces preuves, nous pourrions ajouter Odon de Beauvais (2), écrivain du IXe siècle ; d'anciens actes de saint Denis, conservés à Angoulême, et cités, en 1031, au deuxième concile de Limoges (3), le martyrologe romain, Baronius et tout le groupe des aréopagitiques, Méthode, patriarche de Constantinople (4), saint Eugène de Tolède (5), Taraise, patriarche de Constantinople (6), Siméon Metaphraste et Michel le Syncelle (7), saint Notker-le-Bègue (8), Francon, ar-

(1) Pagi, *Crit. ad Baronium*, tom. III, ad an 834.

(2) Voyez la Patrologie de Migne, tom. 124, col. 1116.

(3) *Scriptura quæ penes nos Engolismæ de Dionysii gestis habetur*. Ibi legitur quod Clemens quemdam Philippum ordinaverit episcopum et Hispaniæ destinaverit ad prædicandum. Dionysio vero verbi divini semina gentibus tradidit eroganda; quem in Gallias misit, sociosque et Saturninum, Marcellinum et Lucianum atque Rusticum et Eleutherum adhibuit. Qui cum simul pervenissent ad portum Arelatensis civitatis, Marcellinus in Hispaniam abiit, Saturninus autem Tolosam profectus est, et Dionysius cum Rustico et Eleutherio Parisios adierunt. Lucianus vero presbyter ad Bellovacensem profectus est urbem.

(4) Beatus quoque hic Dionysius Crucis aratro mare diffindens, Athenis Romam a cœlesti divinaque voluntate..... per viam deductus venit.. .. Ipse cum sancto Luciano, et sancto Rustico, et sancto Eleutherio ad urbem Parisios profectus est. (Acta SS. Tom. I. Jan. page 461.)

(5) Patrologie, tom. XXXVII, col. 402.

(6) Apud Hilduinum, *Prolegom, vitæ S. Dionysii, X.*

(7) Natalis Alexandri *Hist. eccl. in Sæc. I.* Dissertatio XVI. tom. I, pag. 166.

(8) Hic Athenis quondam philosophus, et Areopagita dictus,
Visitat gentes procul habitantes et ferocia regna Galliæ.

Digitized by Google

chevêque de Rouen (1), Enée, archevêque de Paris (2), Wandalbert, moine de Prun, dans son martyrologe en vers (3)....

Mais le peu que nous avons dit ne suffit-il pas pour démontrer que la mission du premier évêque de Paris, sous saint Clément, est une tradition constante, immémoriale et vraiment ancienne?

§ III.

SAINT-TROPHIME D'ARLES.

OBJECTION. *Si la seule ressemblance des noms a pu faire de l'évêque de Paris un disciple de saint Paul, pourquoi ne pouvait-il pas en être de même ailleurs? Pourquoi saint Trophime d'Arles ne serait-il pas celui que l'apôtre laissa malade à Milet?*

Si c'est une erreur de croire que saint Trophime d'Arles est celui dont saint Paul dans son épître à Timothée dit: « J'ai laissé Trophime malade à Milet; » cette erreur a été partagée par bien des hommes dont les noms ont une grande valeur.

Raban-Maur, qui a écrit au IXe siècle et sur d'anciens

(1) Natalis Alexandri loc. cit. pag. 167.

(2) Æneas, Parisiacensis urbis episcopus, quo primus præsedit S. Dionysius, a Paulo apostolo Atheniensium consecratus episcopus, sed a sancto Clemente totius Galliæ constitutus apostolus. (*Patrologie*, t. CXXI. col. 685.)

(3) Dionysius, æthereo qui splendet honore,
Gallia doctorem, Paulo instituente, beatum
Quem meruit, gemino comptum junctumque ministro.

Digitized by Google

documents, une vie de sainte Marie Madeleine (1), compte saint Trophime non seulement parmi les plus illustres disciples de Jésus-Christ, mais encore parmi les plus *anciens*. On sait, en effet, que les disciples étaient divisés en deux classes, et qu'on désignait sous le nom d'anciens ceux qui avaient accompagné le Sauveur depuis son baptême jusqu'à sa mort (2).

On lit dans le martyrologe d'Usuard, écrit en 873 : « A Arles, fête de la naissance de saint Trophime, dont parle saint Paul dans son épître à saint Timothée. Saint Trophime, ordonné évêque par cet apôtre, fut envoyé le premier dans ladite ville pour y prêcher l'évangile du Christ (3). »

Le martyrologe de saint Adon, qui était évêque de Vienne, dit, au 29 Décembre : « A Arles, jour de la naissance de saint Trophime, évêque et confesseur, disciple des apôtres Pierre et Paul. » Saint Adon vivait en 859 (4).

Trophime est qualifié d'évêque, disciple des apôtres par le petit martyrologe romain, qui est de 740 (5).

En 440, dix-neuf évêques de la province d'Arles écrivent au pape saint Léon pour revendiquer les privilèges que l'église de Vienne avait enlevés à cette

(1) Voyez la traduction de cette vie dans les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie Madeleine*, par l'abbé FAILLON. Tom. II, col. 283, 284.

(2) Baronii *Annal. eccles.* ad an. 32 n° 41.

(3) Apud Arelatem, Natale s. Trophimi, cujus meminit Paulus scribens ad Timotheum, qui ab eo apostolo episcopus ordinatus, præfatæ urbis primus ob Christi Evangelium prædicandum directus est. (*Martyrologe*, page 773.)

(4) Item apud Arelatem, Natalis sancti Trophimi, episcopi et confessoris, discipuli apostolorum Petri et Pauli.

(5) Page 38.

Digitized by Google

métropole. « Toutes les provinces de la Gaule (1) savent, disent-ils, et la sainte Eglise romaine ne l'ignore pas, que la cité d'Arles est la première ville de la Gaule qui ait mérité de recevoir pour pontife saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre saint Pierre, et que, de là, le don de la Foi s'est répandu peu à peu dans les autres provinces des Gaules. »

En 417, le pape Zozime avait déjà dit de saint Trophime (2) : « Assurément, il ne faut point déroger à ce privilège de la ville métropolitaine d'Arles, vers laquelle fut envoyé en premier lieu l'évêque Trophime, source première de laquelle toutes les Gaules ont reçu les ruisseaux de la foi. »

Il est vrai que Grégoire de Tours a obscurci la question en prétendant que la mission de saint Trophime datait du IIIe siècle : nous avons déjà cité son texte ; mais nous croyons devoir le reproduire ici (3).

« Sous Dèce, dit-il, sept hommes ordonnés évêques furent envoyés dans les Gaules, comme le raconte l'histoire de saint Saturnin, martyr. Elle dit en effet : « Dèce et Gratus étant consuls, comme on s'en sou- » vient par une tradition fidèle, la cité de Toulouse

(1) Omnibus etiam regionibus gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Ecclesiæ Romanæ habetur incognitum, quod prima intra Gallias Arelatensis civitas missum a beatissimo Petro apostolo sanctum Trophimum habere meruit sacerdotem, et exinde aliis paulatim regionibus Galliarum donum fidei et religionis infusum. (Labbe, *Concites*, Tom. 1, page 1503.)

(2) Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est. (Sirmond, *Concilia antiquæ Galliæ*, ed. 1629. Tom. 1, 42, 43.)

(3) Voyez page 22.

Digitized by Google

» reçut pour premier chef saint Saturnin. Voici ceux
» qui furent envoyés : à Tours, l'évêque Gratien ; à
» Arles, Trophime, évêque ; à Narbonne, Paul, évêque;
» à Toulouse, Saturnin, évêque ; à Paris, Denis,
» évêque ; en Auvergne, Austremoine, évêque ; Martial
» fut désigné pour être évêque de Limoges. »

Le consulat de Dèce et de Gratus a eu lieu en 250. Si ce que dit Grégoire de Tours était vrai, et nous prouverons plus tard d'une manière péremptoire qu'il y a dans ce passage une erreur manifeste, comment expliquer que trois ou quatre ans plus tard ce siége aurait été occupé *depuis longtemps* par Marcien, que les évêques des Gaules dénoncèrent au pape saint Etienne comme un partisan de l'hérétique Novatien ?

» Il y a longtemps, dit saint Cyprien, qu'il s'est séparé de notre communion; qu'il lui suffise d'avoir laissé mourir, les années précédentes, plusieurs de nos frères sans leur donner la paix ! (1) »

Saint Cyprien écrivait cette lettre avant sa dispute avec saint Etienne, c'est-à-dire, au plus tard, l'an 254, où eut lieu la controverse sur le baptême.

La lettre des dix-neuf évêques de la Gaule que nous venons de citer, celle du pape Zozime, démontrent encore combien peu de foi il faut ajouter à ce passage de Grégoire de Tours. Toutes deux ont pour objet de revendiquer les priviléges de l'église d'Arles, usurpés par celle de Vienne ; toutes deux s'appuient sur ce fait que saint Trophime est venu le premier prêcher la Foi dans les Gaules.

Et cependant il est prouvé que l'église de Vienne

(1) Sufficiat multos illic ex fratribus nostris, annis istis superioribus, excessisse sine pace. (S. Cypriani *epist.* 68 *ad Steph.*; *Baluz.* p. 116.)

Digitized by Google

était déjà florissante au IIe siècle, comme le démontrent la lettre de cette église et celle de Lyon aux églises d'Asie, sous Marc-Aurèle, en 177.

Donc, saint Trophime n'a pu venir à Arles sous le consulat de Décius et de Gratus; donc le passage de Grégoire de Tours est complètement erroné.

Et voyez comme tout s'enchaîne :

Si saint Trophime est venu à Arles sous l'apostolat de saint Pierre, il s'ensuit naturellement que saint Denis de Paris a été envoyé dans les Gaules par saint Clément. « En effet, dit l'abbé Faillon, les anciens actes de saint Denis, conservés autrefois à Angoulême, supposent que saint Denis ne vint à Arles qu'après la mort de Trophime. D'après ces actes, saint Denis fut envoyé par saint Clément avec six autres de ses compagnons: Philippe, Marcelin, Saturnin, Lucien, Rustique et Eleuthère. Ils se rendirent tout d'abord à Arles, et, de là, dans chacun des lieux qu'ils devaient évangéliser. Ces actes ne faisant pas mention de saint Trophime, on doit conclure que celui-ci, qui certainement est des plus anciens, était déjà mort. C'est au reste ce que confirme expressément l'ancienne liturgie d'Arles. On y lit que le pape saint Clément envoya saint Denis, saint Rustique, saint Eleuthère, pour prêcher dans les Gaules; que ces prédicateurs allèrent droit à Arles....; que saint Denis laissa sur le siége d'Arles un de ses disciples nommé Régulus, qui, de cette sorte, fut le second évêque de cette ville après saint Trophime. »

Digitized by Google

§ IV.

SAINT CRESCENT DE VIENNE.

OBJECTION : *Pourquoi saint Crescent de Vienne ne serait-il pas celui que saint Paul envoya en Galilée, ou mieux dans les Gaules ?*

Et il l'est, en effet : toute l'antiquité s'accorde à le reconnaître.

Saint Epiphane (1), qui est plus ancien que Sulpice Sévère, nous dit : *Sicut et de quibusdam suis comitibus idem Paulus dicit in suis Epistolis : « Crescens in Gallia ; » non enim in Galatia, sicut quidam decepti putant, sed in Gallia.*

Eusèbe de Césarée (2), plus ancien de cent ans qu'Epiphane, dit en parlant des disciples de saint Paul : « Ex reliquis sectatoribus Pauli Crescens in Gallias missus esse ab ipso apostolo testimonium habet. »

Cette opinion est adoptée par Adon qui écrivit dans son martyrologe, au IVe des Kalendes de Janvier : « Eodem die S. Crescentis apostoli Pauli discipuli, Viennensis ecclesiæ primi Doctoris. »

Et avant lui le pape Paul Ier écrivait au roi Charles que l'église de Vienne a mérité d'avoir pour premier évêque Crescent, le collègue des apôtres : *Apostolorum collegam Crescentem.*

Non seulement ces textes s'accordent avec ceux du

(1) *In Panario, Haer*, 51.

(2) Lib. III, Hist cap. 4.

Digitized by Google

moyen-âge pour reconnaître que saint Crescent est bien le disciple de saint Paul, mais encore, en les coordonnant, on arrive à conclure : 1° Que dans trois directions différentes, les églises de France ont eu pour fondateurs directs les apôtres eux-mêmes ; et 2° que saint Crescent a évangélisé les rives du Rhône, de la Saône et du Rhin, jusqu'à Mayence.

Sans nous arrêter à ce que dit d'un voyage de saint Pierre aux îles Britanniques Simon le Métaphraste, qui était au xe siècle le grand Logothête de l'empereur Léon, et dont l'opinion semble admissible à Gilles Boucher, dans son *Belgium Romanum* (1), nous avons des preuves plus certaines des voyages des apôtres dans les Gaules.

Nous voyons dans le Nouveau Testament que les apôtres et leurs disciples s'élancent de Jérusalem, et que, se partageant le monde, ils vont prêcher la Foi jusqu'aux extrémités de la terre. Comme Eusèbe le fait remarquer : « Les uns envahissent l'empire romain et cette grande cité, reine de toutes les cités ; les autres vont dans le royaume des Perses ; les autres chez les Parthes et les Arméniens ; d'autres vont chez les Scythes ; quelques-uns pénètrent jusqu'aux extrémités de la terre et jusque dans le pays des Indes ; d'autres traversent l'Océan et abordent les îles qu'on appelle Britanniques (2). » Saint Pierre nous apprend lui-même

(1) Page 154.

(2) At vero apud omnes nomen Jesu prædicare, admirabiliaque ejus gesta, et in urbibus et in agris docere ; et alios quidem eorum, imperium Romanum, ipsamque omnium urbium reginam invadere ; alios Persarum regnum, alios Armeniorum, Parthorum alios nationem ; item alios Scytharum, quosdam etiam ad ipsos orbis terræ venisse fines, Indorumque regiones penetrasse ; alios

Digitized by Google

qu'il se proposait de pousser ses conquêtes évangéliques jusque dans les Espagnes (1). Peut-on admettre, sans tomber dans l'absurde, qu'il ait négligé d'envoyer des disciples dans les Gaules ?

Saint Isidore de Séville, qui vivait sur la fin du Ve siècle ou au commencement du VIe, nous dit : « Philippe a prêché le Christ aux Gaulois et conduit à la lumière de la science et au port de la Foi les nations barbares, voisines des ténèbres et perdues dans l'Océan agité (2). »

Les églises de la Grande-Bretagne admettent aussi d'un consentement unanime que l'apôtre saint Philippe est venu leur annoncer l'Evangile (3).

porro trans Oceanum evasisse ad eas insulas quæ Britannicæ vocantur. (Eusèbe, *Demonstr. Evangél.* Tom. III. Cap. V, éd. de Paris, 1628, page 111.)

(1) *Ad Romanos*, XV. 24.

(2) Philippus Gallis prædicat Christum, barbarasque gentes, vicinasque tenebris et tumenti Oceano conjunctas, ad scientiæ lucem fideique portum deducit. (*De vita et morte Sanctorum*, page 74.)

(3) Sed quoniam hunc apostolum Gallis quoque tum Baronius, tum, eo duce, alii subtrahere conantur, narrationem istam ad Galatas asiaticos traducendo, non pigebit viri eruditissimi, licet e novatorum grege, Usserii Armachani verba hic transcribere e capite secundo de antiquitatibus ecclesiarum Britannicarum : « *Quod autem de Philippi in Gallias apostolatu habet Freculfus a Malmesburiensi citatus, ex Isidori libro de Patribus utriusque Testamenti, cap. LXXIV, ad verbum expressit. Apud utrumque enim legimus :* Philippum Gallis prædicasse Christum, etc.... *Neque hîc mihi Baronii conjectura placet, Isidori ista a Gallis nostris ad Galatas Asiaticos traducentis*; *multoque minus nuperi operum Isidori editoris Jacobi Breulii temeritas*, Galatis *pro* Gallis *in ipso textu* (*sine ulla veteris lectionis commemoratione*) *reponentis, nam præterquam quod Isidorus in hoc ipso opere cap. LXXXII, et in officio Toletano* (*quod Gothicum et Mozarabum vulgo appellatur*), *itemque Julianus Toletanus archiepiscopus in*

Digitized by Google

Mais si ce fait est vrai, saint Philippe a dû traverser la seconde Belgique pour se rendre à Gessoriacum (1), port ordinaire de ceux qui se dirigeaient sur les îles Britanniques. Est-il croyable qu'il ait parcouru cette contrée sans y laisser tomber la parole divine, sans attirer au moins sur elle l'attention des apôtres? Qui nous dit que ce n'est pas sous son impulsion que saint Sixte est arrivé à Reims?

On se figure généralement que les missionnaires envoyés par les apôtres sont partis de Rome sans but, marchant au hasard, guidés seulement par l'inspiration divine. C'est là une erreur profonde. Quand on réunit les actes de plusieurs des premiers prédicateurs de l'Evangile, on remarque dès l'abord que ces saints missionnaires obéissaient à une direction unique, qu'ils agissaient suivant un plan bien arrêté, conçu par saint Pierre et développé par ses successeurs, saint Clément et saint Anaclet. Du jour où le prince des apôtres a été choisi comme la pierre fondamentale sur laquelle repose l'Eglise, de ce jour a éclaté cette unité de vues, de principes, qui n'a jamais varié ni fléchi depuis 1800 ans. Le vaisseau de la Foi a eu à lutter contre bien des tempêtes; les nautonniers qui le guidaient ont été parfois peu habiles, et cependant il n'a jamais dévié de la

Nahum prophetam scribens, et Beda (vel quicunque auctor fuerit Collectaneorum et Florum), Philippo Galliam *assignant: idemque* Gallis Christum prædicavisse *legitur in libello de Festis apostolorum qui in Hieronymiano martyrologio ms. habetur (ex quo pleraque omnia in librum suum de patribus novi Testamenti transcripsit Isidorus), illa barbarorum gentium Oceano conjunctarum mentio Europæos Gallos, non Gallo-Græcos ab Isidoro intellectos esse satis evincit.* (P. de Marca, *Epistola ad H. Valesium a Baluzio edita, Parisiis,* MDCLXIX, page 427.)

(1) Boulogne.

Digitized by Google

route que lui avaient indiquée les apôtres. Ce n'est certes pas là la moindre preuve de la divinité de l'origine de l'Eglise.

Saint Epiphane, né vers 310 et mort en 403, nous apprend (1) que saint Luc, en se séparant de saint Paul, son maître, parcourut, par l'ordre de celui-ci, la Dalmatie, les Gaules, l'Italie, la Macédoine, et qu'il s'attacha à y répandre les principes de la Foi.

Des érudits contestent le fait, en disant que l'on ne sait où saint Epiphane a puisé ce renseignement.

Ce système de dénégation est en vérité très commode : Launoy l'employait très souvent, quand il déniait l'exactitude d'une tradition agiographique ; ou bien il prétendait que les instruments qui lui étaient présentés étaient trop modernes; ou bien, s'ils avaient une antiquité suffisante, il les disait interpolés par les moines ; ou bien enfin il prétendait que l'on ne savait à quelles sources les auteurs avaient puisé.

Mais en matière de tradition, ce raisonnement poussé dans ses dernières limites, conduit directement à la négation des Actes des apôtres, de l'Evangile et même de la divinité de Jésus-Christ. C'est par une méthode semblable que certaines sectes protestantes de la Suisse et de l'Allemagne sont arrivées à proférer cet horrible blasphême que le Sauveur n'était qu'un sage comme Platon et Socrate, qui avait reçu de Dieu une plus grande somme de grâces que les autres hommes.

Le docteur saint Epiphane a été mêlé d'une manière intime aux luttes théologiques de son temps ; il est allé à Antioche, à Constantinople, combattre l'hérésie; il s'est abreuvé à toutes les sources du Christianisme,

(1) *In Panario*, 41 ; éd. du P. Pétau ; 1662. 2 vol. in fol.

Digitized by Google

il a eu entre les mains des ouvrages que nous n'avons plus, et notamment celui d'Hégésippe, qui vivait de l'an 100 à 180, et qui avait écrit, sous le titre de Commentaire sur les Actes des apôtres, une véritable histoire de l'Eglise (1).

Saint Paul, dans son épître à Timothée, nous dit lui-même qu'il a envoyé Crescent dans les Gaules.

Il est vrai que les commentateurs sont partagés sur ce texte. Les uns y lisent *Galatiam* et veulent qu'il y soit question de la Galatie orientale; les autres, au contraire, prétendent qu'il s'agit de la Gaule transalpine.

La plus ancienne et la plus vraie de ces leçons nous est indiquée par saint Epiphane. Or, ce docteur écrit que ceux-là se trompent qui interprètent ce passage de saint Paul, par Galatie, tandis qu'il faut l'entendre par les Gaules. Eusèbe, comme l'a très bien démontré Henri de Valois dans l'édition qu'il a donnée de ce père, parle comme saint Epiphane. Théodoret, qui a maintenu le mot *Galatia* dans le texte de saint Paul, a préféré l'appliquer à notre Gaule plutôt qu'à la Galatie. Ainsi, les anciens avaient la conviction que Crescent, disciple de saint Paul, a prêché dans les Gaules. C'est l'opinion qu'ont suivie Bède et Usuard dans leurs martyrologes (2).

Or, qui empêche qu'à Luc et à Crescent, ces compagnons assidus de saint Paul, nous adjoignions saint Paul lui-même? Cet apôtre, d'après le témoignage de

(1) L'ouvrage d'Hégésippe existait dans toute son intégrité du temps d'Eusèbe, de saint Jérôme et de Georges le Syncelle, qui écrivit de 700 à 800, et qui cite dans sa Chronographie d'autres passages d'Hégésippe que ceux qu'a produits Eusèbe.

(2) Voyez Cellarius. *Geographiæ antiquæ* lib. 11. cap. IV.

Digitized by Google

saint Hippolyte (1), de saint Athanase (2), de saint Epiphane (3), de saint Jean Chrysostôme (4), de Théodoret (5), de saint Cyrille (6), se rendit en Espagne après sa première arrivée à Rome. Il a annoncé lui-même son voyage aux Romains (7) : « Je vous verrai en passant, lorsque je me rendrai en Espagne.... Je passerai parmi vous, en me rendant en Espagne. »

Le pape saint Clément écrivait de Rome aux habitants de Corinthe, que saint Paul, le héraut de l'Evangile dans le monde entier, a prêché la justice à toute la terre, et s'est transporté jusqu'aux dernières limites de l'Occident (8).

Saint Jérôme nous dit dans son livre des écrivains ecclésiastiques (9) : « Il faut savoir que lors de la première défense que saint Paul présenta de sa cause, l'empire de Néron n'étant pas encore affermi, et ce prince ne se laissant pas encore aller à ces crimes

(1) *Opuscul. de duodecim apostol. Biblioth. veterum Patrum*, Tom. III, page 265.

(2) *Epistola ad Dracontium*, ed Bened. Tom. 1. page 265.

(3) *Adversus hæres.*, lib. I, XXVII, edit. Petav. Tom. 1. page 107.

(4) *In Math.* Homil LXXV, ed. Bened. Tom. VII. page 725.

(5) *In Epist. II ad Timoth.* cap. ult.

(6) *Catech.* XVII. *Bibl. vet. Pat.*, Tom. IV. page 510.

(7) Cum in Hispaniam proficisci cœpero, sporo quod præteriens videam vos.... Per vos proficiscar in Hispaniam. (*ad Roman.* XV, 24. 28.)

(8) Præco factus in Oriente ac Occidente, eximium fidei decus accepit: totum mundum docens justitiam, et ad Occidentis terminum veniens. (S. Clément, *ad Corinth.* Epist. 1. cap. V.)

(9) Sciendum autem in prima satisfactione, nondum Neronis imperio roborato, nec in tanta erumpente scelera quanta de eo narrant historiæ, Paulum a Nerone dimissum, ut Evangelium Christi in Occidentis quoque partibus prædicaretur, sicut ipse scribit in secunda Epistola ad Timotheum. (*De viris Illustr.* c. V.)

Digitized by Google

que lui reproche l'histoire, l'apôtre fut mis en liberté par lui, afin que l'Evangile fût prêché dans le pays de l'Occident, comme Paul l'écrit lui-même dans sa seconde épître à Timothée. »

Et dans un autre passage, ce père s'écrie encore: « Appelé par le Seigneur, saint Paul parcourut toute la surface de la terre, et il prêcha l'Evangile depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, et de là jusqu'en Espagne: il fournit sa course depuis la mer Rouge, ou plutôt depuis un Océan jusqu'à l'autre Océan, imitant son maître et le soleil de justice dont il est écrit: « Il part d'une extrémité du ciel et il arrive jusqu'à l'autre » extrémité du ciel; » en sorte que la terre manqua sous ses pas avant que l'ardeur de la prédication ne fît défaillance à son zèle (1). »

Mais saint Paul, en se rendant de Rome en Espagne, a suivi cette voie qui allait d'Italie dans la Bétique, et qui, traversant les Gaules, passait par Nice, Arles, Narbonne, Barcelonne.....

On admettra difficilement, par conséquent, que saint Paul, si ardent à convertir les infidèles, que saint Paul qui s'écriait : *Vae mihi, si non evangelizavero* (2), ait parcouru la Province romaine, latine par les mœurs

(1) Qui, vocatus a Domino, effusus est super faciem universæ terræ, ut predicaret Evangelium de Jerosolymis usque ad Illyricum, et ædificaret non super alterius fundamentum, ubi jam fuerat prædicatum; sed usque ad Hispanias tenderet, et a Mari Rubro, imo ab Oceano usque ad Oceanum curreret: imitans Dominum suum et solem justitiæ, de quo legimus: *A summo cœlo egressio ejus, et occursus ejus usque ad summum ejus*, ut ante eum terra deficeret quam studium prædicandi. (*In Amos*, cap. v. Patrol. Tom. xxv. page 1043, 1044.)

(2) Nam si evangelizavero, non est mihi gloria; necessitas enim mihi incumbit: Vae enim mihi est, si non evangelizavero. (*Epist.* 1ª, B. Pauli *Ad Corinthios*, IX, 16.)

Digitized by Google

et le langage, sans laisser derrière lui des ouvriers évangéliques.

Ainsi, sans nous occuper du voyage possible de saint Pierre dans la grande Bretagne, voici trois apôtres, saint Luc, saint Philippe et saint Paul, qui ont traversé la Gaule et qui y ont installé leurs disciples.

Eh bien, à l'aide de la tradition, on peut définir le mandat qu'ils ont donné à saint Crescent et en faire apprécier l'importance. On peut dire, en un mot, que saint Crescent, leur disciple, a été chargé de diriger les missionnaires qui devaient évangéliser l'Est de la France moderne et les bords du Rhin supérieur (1). Nous allons essayer de le démontrer.

Schœpflin, dans son *Alsatia Illustrata*, rejette d'une manière absolue l'apostolat de saint Materne, premier évêque de Trèves; mais, trop loyal pour nier qu'il y eût des Chrétiens en Alsace dès le IIe siècle, il émet un système particulier qui est spécieux sur quelques points. L'Alsace supérieure, le département actuel du Haut-Rhin, faisait alors partie de la Lyonnaise, dont Lugdunum était la métropole ; il suppose que les premiers évêques de Lyon, remplis d'une égale affection pour toutes les parties de leur diocèse, ont envoyé en Alsace quelques prêtres pour catéchiser cette partie de la Lyonnaise, et que ces prêtres ont très-bien pu se rendre dans le pays des Triboques, des Nemètes et des Vangions. Ce qui donne une certaine apparence de vérité à ce système, c'est qu'il existait au temps d'Auguste des relations intimes entre la capitale de la

(2) On comprend qu'il ne pouvait être question, à cette époque, d'envoyer des missionnaires aux embouchures du Rhin et dans la Batavie, pays occupés par des peuples nomades et presque sauvages.

Digitized by Google

Rauracie, Augusta Rauracorum, aujourd'hui Basler-Augst, près de Bâle, et Lugdunum. Toutes deux étaient des colonies romaines ; toutes deux avaient été fondées par L. Munatius Plancus, cet homme à la fois si immoral et si habile.

Mais il y a quelque chose de plus plausible encore.

Une tradition constante de l'église de Besançon nous apprend que saint Lin est le premier évêque de la Grande Séquanaise (1).

Les Suisses revendiquent pour apôtre saint Beatus, dont la vie a été écrite par le P. Canisius, de la société de Jésus.

D'un autre côté, la chronique de Mayence affirme que saint Crescent a été le promoteur de la Foi dans le pays des Moguntiens ; et cette tradition se retrouve au sein de l'église de Vienne.

Ne pourrait-on soutenir, sans choquer en rien la vraisemblance, qu'une nombreuse cohorte de missionnaires, parmi lesquels on comptera, entre autres, Lin, Béat, Valère, Euchère, Materne, etc., est partie, sous la conduite de saint Crescent, pour exploiter tout le littoral du Rhin, et que saint Crescent, après avoir échelonné ses co-disciples dans ces provinces, est revenu s'établir à Vienne (2).

(1) Nous établirons plus loin cette tradition.

(2) Tenemus igitur a S. Scripturis, Crescentem, e Pauli apostoli sectatoribus unum, Galliarum quoque apostolum exstitisse, quem Viennenses, nemine reluctante, sibi vindicant. Moguntini æque sibi longa jam traditione adstruunt et ab eo deducta episcoporum suorum serie, quamvis interrupta, ut apparet, sextum numerant Martinum, Sardicensi Aggripinensique concilio, annis postea fere ducentis, subscriptum. Sed et Rupertus Tuitiensis abbas, Coloniæ pariter apostolum non ambigit. Trevirensi ecclesiæ Maternus a B. Petro missus, hæreditatem pallii suis successo-

Digitized by Google

Trop souvent on peut invoquer contre l'antiquité que s'attribuent les églises les lacunes qui existent dans le catalogue de leurs évêques. Cette critique ne saurait atteindre les diptyques de la métropole des Allobroges, car saint Adon, archevêque de Vienne, nous a fait connaître les noms des premiers successeurs de saint Crescent.

Zacharie, dit-il, glorieux et saint vieillard, succéda à Crescent, et reçut la couronne du martyr sous Trajan (1); Martin, disciple des apôtres, siégea à Vienne sous le même empereur (2); Verus, autre disciple des apôtres, fut le quatrième évêque, et fleurit sous Trajan par sa doctrine et la confession de sa foi (3); ensuite, saint Just, évêque de l'église de Vienne, se rendit très illustre par son martyre (4).

ribus dereliquit. Sed primatum metropolis Colonia obtinuit ; *ea maxime causa, quia Crescens prædictus Coloniæ quoque apostolicam verbi Dei prædicationem primus instituit. Si primus*, ergo et ante Maternum, quem scilicet ætate prævalebat. (Ægidii Bucherii *Belgium Romanum*, lib v. n° 14, page 153.)

(1) Sub quo etiam tempore (Trajani), gloriosissimus senex Zacharias, Viennensis ecclesiæ episcopus, martyrio coronatur. (Adonis *Chronic.*; *Patrol.* Tom. CXXIII, col 81.)

(2) Tertius Martinus, episcopus et discipulus apostolorum, Viennæ resedit. (*Ibid* col. 82.)

(3) Verus, Viennensis episcopus, qui unus fuit de discipulis apostolorum, Trajani temporibus doctrina et confessione fidei floruit. (*Ibid.* col. 82.)

(4) Hoc itidem tempore et Justus, Viennensis ecclesiæ episcopus, illustrissimus in confessione exstitit. (*Ibid.*)

Digitized by Google

§ V.

EGLISES DE LYON, D'AUTUN, DE LANGRES, DE CHALONS-SUR-SAONE, DE MACON, DE VALENCE, DU VIVARAIS.

L'origine de l'église de Vienne étant bien établie, nous pouvons nous permettre quelques hypothèses sur l'antiquité de celle de Lyon.

Grégoire de Tours a dit que saint Pothin en fut le premier évêque; mais nous avons déjà vu, et nous verrons encore que cet écrivain est peu exact dans beaucoup d'occasions. Ici encore, il est permis de douter de sa parole.

La lettre que les églises de Vienne et de Lyon écrivirent aux églises d'Asie, représente saint Pothin comme un vieillard de plus de 90 ans; il fut martyrisé en l'an 177 ; il était donc né vers l'an 87, et l'on peut admettre qu'il est venu dans les Gaules pendant le premier quart du IIe siècle. Donc, en le considérant comme le premier évêque de Lyon, cette église aurait déjà une antiquité fort respectable. Mais en est-il bien le premier pasteur? Non seulement nous en doutons, mais nous osons même nous prononcer pour la négative. En effet, la lettre que nous venons de citer ne lui donne pas le titre de premier évêque ou de fondateur de son église ; elle dit simplement que *le ministère de l'épiscopat de Lyon lui était confié*, mais s'il avait été le premier pasteur ou le fondateur de cette église, les auteurs de cette lettre n'auraient-ils pas fait connaître une circonstance aussi importante?

Digitized by Google

On a déjà essayé de répondre à cette objection, en disant que saint Pothin gérait à la fois les deux évêchés; mais déjà, à cette époque, il était de règle que, hors le cas de nécessité, un seul évêque n'administrât pas deux églises. En admettant même cette hypothèse, on eût donné à Pothin le titre d'évêque de Vienne, car cette église était la plus ancienne, et elle est citée la première en tête de la lettre à laquelle nous faisons allusion.

Dès l'époque de son érection en colonie romaine, par Munatius Plancus, la ville de Lyon avait pris une grande importance. Comment les apôtres qui vinrent dans les Gaules, et, après eux, leurs disciples, n'auraient-ils pas songé à lui donner un pasteur particulier? On objecterait en vain qu'il y avait trop peu de distance entre ces deux villes pour qu'un seul pasteur ne pût les administrer; chacun sait que Vienne et Lyon étaient séparées par une inimitié profonde, et que d'ailleurs elles n'appartenaient pas à la même province. Or, le premier soin des apôtres fut toujours de placer des évêques dans les métropoles; c'est ce que répétait encore Hincmar au IXe siècle (1).

On a dit encore que saint Pothin avait été envoyé à Lyon par saint Polycarpe, évêque de Smyrne, dont il était le disciple et qui serait ainsi le fondateur de l'église de Lyon. Mais cette opinion a-t-elle un fondement bien solide? Le doute est au moins permis; car Grégoire de Tours, de qui nous tenons le fait, s'exprime à ce sujet d'une manière singulièrement amphibologique : *Beatissimus vero Irenæus hujus successor*

(1) Voyez sa lettre à Hincmar de Laon, tom. II de ses œuvres éditées par Sirmond.

Digitized by Google

martyris, qui a Beato Polycarpo ad hanc urbem directus est, admirabili virtute emituit. A quoi se rapporte ce *qui* : est-ce à Irénée, est-ce à Pothin?

Nous disons, nous, qu'il s'applique au second, car saint Jérôme dit, en termes formels, que saint Irénée était disciple de saint Polycarpe (1).

Ainsi, l'église de Lyon était fondée avant qu'il ne lui vînt d'Asie un évêque pour l'administrer.

D'ailleurs, est-ce saint Polycarpe qui a envoyé son disciple à Lyon? Tout prouve au contraire que saint Irénée ne s'est rendu en cette ville que sur l'ordre du saint siége.

Saint Polycarpe a été en relation directe avec le pape saint Anicet (A. de J.-C. 157, 168); il s'est rendu à Rome pour s'entendre avec lui sur le jour où Pâques devait être célébré. Saint Anicet était syrien de naissance; il connaissait la situation florissante des églises d'Asie; il savait que celles de l'Occident avaient besoin de chefs; il est donc naturel qu'il ait demandé à saint Polycarpe quelques-uns de ses disciples pour les envoyer à Lyon et dans les environs?

On dira peut-être que ce n'est là qu'une hypothèse? Nous le voulons bien; mais cette hypothèse devient certitude, lorsque nous voyons saint Irénée lui-même proclamer la prééminence de l'église de Rome sur toutes les autres.

« Nous pourrions compter, dit-il, ceux que les apôtres ont établis évêques dans les églises et nommer leurs successeurs qui sont venus jusqu'à nous..... Mais.... il suffit de dire que l'église de Rome, la plus

(1) Constat autem Polycarpi.... Irenæum fuisse discipulum. (Saint Jérôme, tom. IV, pag. 112, édit. des Bénédictins, 1706.)

Digitized by Google

grande, la plus ancienne, la plus connue de toutes, et qui a été fondée par les apôtres Pierre et Paul, NOUS ENSEIGNE LA TRADITION QU'ELLE A REÇUE DES APÔTRES. C'est avec cette église de Rome, qu'à cause de son excellence et de sa primauté, il est nécessaire que toutes les églises, c'est-à-dire tous les fidèles, soient unis (1). »

Plus tard, le pape saint Victor ayant condamné quelques évêques *d'Asie*, à cause de leur opinion sur la célébration du jour de Pâques, saint Irénée lui écrivit plusieurs lettres, pour le prier de ne pas briser trop facilement l'unité de l'Eglise (2).

Si l'église de Lyon devait sa naissance aux églises d'Asie, son évêque élèverait-il si haut l'église Romaine, et n'aurait-il pas défendu les prérogatives de celles qui avaient été son berceau ?

D'ailleurs, l'église de Lyon proclame elle-même que saint Irénée a été consacré évêque par le pape saint Eleuthère. Elle prétend que saint Pothin l'ayant envoyé à Rome pour solliciter ce pontife en faveur des églises d'Asie que divisait le schisme des Montanistes et des Cataphrygiens, saint Eleuthère le renvoya à Lyon

(1) Quoniam valde longum est in hoc tali volumine annumerare omnium ecclesiarum successiones : maximæ et antiquissimæ, et omnibus cognitæ, a gloriosissimis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ ecclesiæ, eam quam habet ab apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem..... Ad hanc ergo ecclesiam propter potiorem principalitatem, necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles. (Saint Irénée, *contra Hæres.*, l. III, c. 2, n. 2.)

(2) Feruntur et aliæ ad Victorem episcopum Romanum de quæstione Paschæ epistolæ, in quibus *commonet eum non facile debere unitatem collegii scindere*. (Saint Jérôme, *ibid.*)

Digitized by Google

avec le titre d'évêque, dès qu'il eût appris la mort glorieuse de saint Pothin et de ses compagnons (1).

En même temps qu'un disciple de saint Polycarpe prenait la direction de l'église de Lyon, d'autres se répandaient dans les pays voisins et y jetaient les semences de la Foi. Saint Andoche, saint Félix et saint Tyrse, fondaient l'église d'Autun ; saint Bénigne, appelé à Dijon, évangélisait sur son passage le pays de Langres. Après avoir envoyé à Besançon saint Ferréol et Ferrutius continuer l'œuvre de saint Lin, saint Irénée confiait à deux martyrs échappés au glaive des bourreaux de Lyon, à saint Marcel et à saint Valère, le soin d'annoncer au peuple de Châlons-sur-Saône le Dieu pour lequel venait de mourir saint Pothin (2) ; le sous-diacre saint Andéol fécondait de son sang le sol du Vivarais (3) ; enfin le prêtre Félix et les diacres Fortunat et Achillée allaient constituer en église les chrétiens épars sur les bords du Rhône, aux environs de Valence : car, il faut bien le remarquer, si ces trois saints sont les apôtres de ce pays, c'est parce qu'ils en ont été les premiers pasteurs. Mais, avant eux, il y existait des chrétiens : en effet, saint Irénée se plaint que des hérétiques, les Marcosiens, avaient corrompu,

(1) De la Mure, *Histoire ecclésiastique du Diocèse de Lyon* ; Lyon 1667, *in-4° pages* 10 *et* 11. —Voyez encore *Dissertationes, ad calcem Operum sancti Leonis*, novæ editionis. (Paris ; Dissert. v. cap. 13, pag. 481.)

(2) *Gallia Christiana*, passim.

(3) In Galliis, territorio Vivariensi, in loco qui vocatus est antiquitus Gentibus, S. Andeoli Subdiaconi, quem misit ab Oriente S. Polycarpus, cum beato Benigno et Andochio presbyteris et Thyrso diacono, ad prædicandum Verbum Dei in Galliam. (*Martyrologe d'Adon.*) — Voyez *Usuard, Notker, Bellin, le Martyrologe Romain*, etc.....

Digitized by Google

dans ces régions, plusieurs femmes chrétiennes : *Talia dicentes et operantes, in iisquoque quæ secundum nos regiones Rhodonenses, multas seduxerunt mulieres* (1).

Ainsi, à peine commençons-nous à interroger la tradition, qu'elle nous montre le Christianisme progressant à travers les Gaules dans une majestueuse unité. Continuons nos études, et plus nous avancerons, plus nous reconnaîtrons que Rome a empreint son signe au frontispice de toutes nos églises, et que, semblable à un soleil de justice et de vérité, elle féconde et vivifie tout, dès son aurore.

§ VI.

OBJECTION. *Pourquoi saint Paul de Narbonne ne serait-il pas le proconsul Sergius Paulus que saint Paul convertit en Judée ?*

Personne n'a jamais soutenu l'identité de Paul de Narbonne avec le proconsul Sergius Paulus. Saint Adon seul relate cette circonstance ; mais il a bien soin de la donner seulement comme une opinion qui avait cours de son temps et qui est indépendante de la mission de saint Paul de Narbonne au premier siècle (2).

(1) S. Irenæus : lib. v, cap. ix, pag. 73.

(2) *Quem tradunt* eumdem ipsum fuisse Sergium Paulum Proconsulem, virum prudentem, a quo ipse Paulus sortitus est nomen, quia eum fidei Christi subegerat ; quique ab eodem sancto apostolo, cum ad Hispanias prædicandi gratia pergeret, apud præfatam urbem Narbonam relictus, prædicationis officio non segniter impleto, clarus miraculis coronatus sepelitur. (Adonis, *Libellus de festiv. Apost.* pag. 46.)

Digitized by Google

Laissons donc de côté cette puérile objection, pour ne nous occuper que du temps où saint Paul prêcha la Foi à Narbonne.

Ceux qui reportent cette mission au IIIe siècle, n'ont pour appui que le passage de Grégoire de Tours que nous avons déjà cité, et nous avons vu que ce Père s'est une première fois trompé en parlant de saint Trophime. N'aurait-il pas commis une erreur semblable dans le cas particulier qui nous occupe?

Ce doute était déjà venu à la pensée des auteurs de l'*Art de vérifier les Dates* (1): « Quoi qu'en disent plusieurs savants modernes, écrivent-ils, il y a bien de l'apparence que c'est à saint Clément, et non à saint Fabien, que l'on doit rapporter la mission des premiers évêques dans les Gaules, tels que saint Saturnin de Toulouse, saint Gatien de Tours, saint Denis de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, saint Martial de Limoges. »

Aussi, les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, quoique très favorables à Grégoire de Tours, sont-ils obligés de convenir que saint Paul de Narbonne peut avoir été disciple des apôtres. « C'est, sans préjudice,

(1) *L'Art de vérifier les Dates*, page 239, éd. de 1778. — Ces auteurs ont mis par inadvertance saint Trophime d'Arles parmi les évêques envoyés par saint Clément; et, de plus, après avoir dit que saint Gatien vint probablement à la fin du Ier siècle et fut envoyé par saint Clément, ils ont écrit, par oubli, dans l'article de saint Gatien, qu'il avait été envoyé au IIIe siècle. Mais ce ne sont là que des erreurs d'inattention, puisque aux articles particuliers de saint Denis, de saint Saturnin, de saint Martial, de saint Paul de Narbonne, on lit que tous ces évêques furent envoyés à la fin du Ier siècle par le pape saint Clément. (L'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine, tom. II, pag.* 369, *Note B.*)

Digitized by Google

disent-ils, de l'ancienne tradition de l'église de Narbonne, qui reconnaît pour son premier évêque, Paul, disciple des apôtres, lequel peut avoir été envoyé dans les Gaules longtemps avant (1). »

Un autre partisan de Grégoire de Tours, l'abbé Fleury, penche aussi pour l'opinion émise par Adon, qui fait saint Paul de Narbonne contemporain des apôtres (2).

Le Père Longueval, tout en disant qu'on peut ici encore s'en rapporter à l'opinion de l'historien des Francs, se hâte d'ajouter (3) : « Cependant, l'autorité des anciens martyrologes nous empêche de nous prononcer si hardiment. Comme nous avons montré que le Christianisme était établi dans les Gaules dès le premier siècle, il est assez naturel de croire qu'il l'aura été à Narbonne, qui était une ville des plus célèbres et très connue des Romains. »

La légende de saint Genou, écrite au milieu du xe siècle, dit que saint Paul, évêque de Narbonne, fut ordonné par l'apôtre saint Paul (4).

Cette opinion a été soutenue avec énergie par De Marca, dans sa lettre à Henri de Valois (5). Ce prélat cite les paroles du martyrologe d'Usuard où il est écrit : « Saint Paul de Narbonne fut ordonné par l'apôtre saint Paul, qui le désigna pour pontife à cette ville. En allant prêcher en Espagne, il le laissa à

(1) *Histoire du Languedoc*, page 616.

(2) *Hist. ecclesiast*, liv. II, n° 7.

(3) *Hist. de l'Eglise Gallicane*, tom. I. Dissert. prélim.

(4) A beato quoque apostolo Paulo Narbonensibus antistes ordinatus Paulus. (Acta. SS. tom. II. Januar. pag. 94.)

(5) Petri de Marca archiepiscopi Parisiensis, *Dissertationes tres a Stephano Baluzio editæ*, page 439.

Digitized by Google

Narbonne, et là, cet évêque mourut saintement, après s'être acquitté avec gloire du ministère de la prédication. » A ce texte, il ajoute celui de saint Adon, qui donne à notre saint le titre de disciple des apôtres (1), puis un très ancien martyrologe, édité par Rosweydt, et dont l'église romaine se servait au temps de saint Grégoire-le-Grand, où l'on retrouve encore la qualification de disciple des apôtres (2).

Pierre de Marca nous a fait connaître lui-même une vie de saint Denis, qu'il avait trouvée, sous le nom de Fortunat, dans un vieux manuscrit de l'église de Tours, et il y est dit que saint Paul était du nombre de ces hommes choisis auxquels les apôtres conférèrent la dignité épiscopale (3).

A ces témoignages, ajoutons : 1° la légende de saint Ursin, publiée par M. Faillon, dans ses documents inédits sur l'apostolat de sainte Marie Madeleine ; 2° le document de l'église d'Arles, écrit, comme la vie de saint Ursin, au VIe siècle, qui a été découvert par ce savant et que nous avons donné à propos de saint Denis ; et nous verrons s'accroître et se corroborer la masse de preuves qui plaident en faveur de l'apostolat de saint Paul de Narbonne.

Que deviennent donc l'autorité de Grégoire de Tours et son texte erroné en présence d'une masse si imposante de témoignages ?

(1) XI Kal. April. in Galliis, civitate Narbona ; natalis sancti Pauli, episcopi et confessoris, discipuli apostolorum.

(2) XI Kal April. Narbonæ, Sancti Pauli episcopi, discipuli apostolorum.

(3) Apostoli, electis viris Dei honorem decreverunt episcopalem adjungere.... ex qua confessorum turba.... beatissimus Paulus antistes atque confessor Narbonensem provinciam salutari acquisivit eloquio.

Digitized by Google

§ VII.

LAZARE ET SES SOEURS ONT-ILS FONDÉ L'ÉGLISE DE MARSEILLE ?

Jusqu'en 1641, époque où Jean de Launoy écrivit sa dissertation *De commentitio Lazari et Maximini, Magdalenæ et Marthæ in provinciam appulsu*, l'église de France tout entière (1) avait admis sans contestation, avec tout l'Occident, l'apostolat de saint Lazare et de ses sœurs en Provence.

Cette publication produisit un effet tel, les écrivains qui répondirent à Launoy montrèrent une faiblesse si grande, que les nouveaux liturgistes et les agiographes qui écrivirent depuis, comme Tillemont (2), Fleury (3), Baillet (4), se crurent obligés de rejeter la tradition et d'adhérer au sentiment de Launoy. Leur exemple fut suivi par des hommes éminents, comme Denis de Sainte Marthe (5), le P. Papebrock (6); puis par un grand nombre d'auteurs érudits de troi-

(1) Voyez : Breviarium insignis ecclesiæ Bituricensis, 1587; Breviarium Remense, 1572 ; Missale Turonense, 1517 ; Breviarium insignis ecclesiæ Senonensis; Breviarium magnum ad usum Parisiensem, 1492; Breviarium Bellovacense XIV sæculo exaratum, Bibl. imp. n° 1030; Breviarium ad usum eccles. Eduensis, 1550; Breviar. ad us. eccles. Atrebatensis, 1595; Spirense, 1507; Moguntinum, 1495; Coloniense, 1525 ; Aurelianense, 1523 ; Officia propria insignis ecclesiæ cathedralis Cabilonensis, 1620 ; etc.

(2) *Mémoires*, tom II. n° 8.

(3) *Hist. eccles.*, liv. 83. ch. 48.

(4) *Vie des Saints*, 22 juillet.

(5) *Gall. Christ*, tom. 1. col. 299.

(6) *Acta sanctorum Bollandiana vindicata*, page 273.

Digitized by Google

sième ou quatrième ordre, qui, par système ou par ignorance, se rendirent à l'opinion en crédit.

Mais, comme le fait très-bien remarquer l'abbé Faillon, qui a eu l'honneur de rendre à la tradition attaquée le lustre qu'elle mérite : « Si la question présente devait être décidée par voie d'autorité, il ne paraît pas qu'on dût se décider pour l'opinion de Launoy, malgré le mérite et le nombre de ses partisans. Outre qu'on pourrait opposer autorité à autorité et critique à critique : Pagi à Tillemont; Baronius à Baillet; le P. Alexandre à Fleury; le P. Lequien, dans l'*Oriens christianus*, à l'auteur du dernier *Gallia christiana*; le P. Sollier au P. Papebrock; Bouche à Papon; Trevet à Anquetin; Jansénius de Gand, Menochius et autres, à Dom Calmet, on devrait convenir que si, en France, l'opinion de Launoy est devenue commune dans ces derniers temps, l'autre est restée commune partout ailleurs, et qu'avant Launoy elle était même universelle dans toute l'église latine, comme les livres de Lefèvre, de Fischer et d'autres en sont la preuve.

« Mais le nombre et l'autorité de ces critiques Français sont bien moins considérables qu'on ne le pense, si l'on réfléchit qu'ils ont tous embrassé cette opinion sans examen, les uns s'en étant rapportés à Launoy lui-même, et les autres à ceux qui l'avaient déjà suivie avant eux. Tillemont, celui de nos critiques qui a le plus contribué à accréditer ce nouveau système, n'en dit rien que Launoy n'eût dit auparavant. Il le cite une foule de fois sur cette matière, et, dans son texte même, il renvoie le lecteur aux traités de cet écrivain qu'il nomme expressément. Fleury, à son tour, puise dans Launoy et dans Tille-

Digitized by Google

mont ; Baillet et Papebrock prennent pareillement Launoy pour garant ; et enfin, Chatelain, qui a formé l'opinion de tous nos liturgistes modernes, a lui-même puisé la sienne propre dans les auteurs dont nous parlons (1). »

Si la tradition de l'église romaine était seule à proclamer l'apostolat de Lazare, de Madeleine et de Marthe, nous dirions qu'il faut accepter cette tradition; nous le répétons avec plus de force encore, lorsqu'elle s'appuie sur des preuves contemporaines de l'existence des saints, irrécusables par conséquent.

Ces monuments, l'abbé Faillon les a indiqués dans son travail si souvent déjà cité par nous, et il en a démontré la parfaite authenticité. Comme nous ne pourrions qu'affaiblir son raisonnement en le résumant, nous nous bornerons à reproduire le sommaire de ses preuves.

1° Nous donnons, dit-il, l'ancienne vie de sainte Madeleine écrite au ve ou au vi^e^ siècle, et qui confirme de point en point la tradition.

2° Nous produisons comme monuments plus anciens encore, divers tombeaux de la crypte de sainte Madeleine : d'abord celui de saint Maximin. Nous montrons que ce tombeau confirme la vérité de l'ancienne vie et prouve que dès les premiers siècles, et probablement avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin, les chrétiens de Provence honoraient saint Maximin, leur apôtre, comme l'un des soixante-douze disciples du Sauveur.

3° A ce tombeau, nous joignons celui de sainte Madeleine, qui confirme aussi la vérité de l'ancienne *vie*, et qui prouve que dès les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens de Provence croyaient posséder

(1) L'abbé Faillon, *Documents inédits*, t. 1, col. 358.

Digitized by Google

et honoraient en effet le corps de sainte Madeleine, la même dont l'Evangile fait mention.

4° Nous montrons que longtemps avant les ravages des Sarrazins en Provence, la sainte Beaume était honorée comme le lieu de la retraite de sainte Madeleine.

5° Qu'avant les ravages de ces barbares, on honorait, à Aix, l'oratoire de saint Sauveur, comme un monument sanctifié par la présence de saint Maximin et de sainte Madeleine, et qu'en effet, c'est à ces saints apôtres qu'on doit en attribuer l'origine.

6° Que les actes du martyre de saint Alexandre de Brescia, en Italie, prouvent que sous l'empire de Claude, saint Lazare était évêque de Marseille, et saint Maximin, évêque d'Aix.

7° Qu'avant les ravages des Sarrazins, le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, était inhumé à Marseille, dans l'église de Saint-Victor, et qu'on est bien fondé, en attribuant l'origine des cryptes de cette abbaye au même saint Lazare, premier évêque de Marseille.

8° Que la prison de Saint-Lazare, à Marseille, est un monument antique qui confirme l'apostolat et le martyre de ce saint.

9° Que le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, était en très grande vénération au ve et au vi^e^ siècles ; que Clovis Ier, étant atteint d'une maladie, s'y rendit lui-même et obtint sa guérison.

10° Qu'avant les ravages des Sarrazins, sainte Marthe était honorée comme l'apôtre de la ville d'Avignon.

11° Que les démêlés au sujet de la primatie d'Arles n'ont rien de contraire à l'apostolat de nos saints, et

Digitized by Google

que les archevêques d'Arles, au lieu de réclamer contre cette même croyance, l'ont expressément reçue et confirmée.

12° Que l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Marie Madeleine est confirmé par les plus anciens martyrologes de l'Occident.

13° Qu'au commencement du VIIIe siècle, les Provençaux cachèrent les reliques de leurs saints apôtres pour les soustraire aux profanations des Sarrazins, et mirent dans un sépulcre, avec le corps de sainte Madeleine, une inscription de l'an 710.

Launoy disait que s'il lui était produit un monument ayant dix siècles d'existence, il renoncerait à la discussion et se reconnaîtrait vaincu. Les écrivains modernes qui ont suivi ses errements, tiendront-ils la parole du maître?

§ VIII.

Objection. *Les noms latins de Maternus et Martialis n'empêcheront pas le premier d'être le fils de la veuve de Naïm que le Sauveur ressuscita tout exprès pour l'envoyer à Trèves, et le second, ce petit garçon dont Jésus-Christ bénit et multiplia les pains au désert, et qui vint plus tard rompre le pain de la parole aux habitants de Limoges.*

Comme la mission de saint Materne se rattache d'une manière intime à l'histoire de l'église de Reims, nous réserverons cette question pour en faire une étude spéciale, et nous commencerons notre réponse à l'objection précitée en examinant la date de l'apostolat de saint Martial.

Digitized by Google

Mais à quoi bon cet examen, puisque Rome vient de prononcer ?

Le 18 Mai 1854, Sa Sainteté Pie IX a rendu le décret suivant :

LEMOVICEN.

Confirmationis elogii et cultus ut apostoli, quo sanctus Martialis, primus Lemovicensium episcopus, hactenus gavisus est ab immemorabili tempore, et ex constitutionibus apostolicis.

Ecclesia Lemovicensis in Gallia a remotissimis usque temporibus cultu et elogio ut apostoli veneratur sanctum Martialem, primum episcopum suum. In qua quidem cultus et elogii possessione immemorabili ut sanctus Martialis per novam sanctæ hujus apostolicæ Sedis declarationem confirmaretur, reverendissimus Lemovicen. episcopus obtinuit, ut in sacrorum Rituum congregatione, per eminentissimum et reverendissimum D. cardinalem Robertum Roberti, loco et vice eminentissimi et reverendissimi D. cardinalis Caroli Aloisii Morichini Ponentis designati, sequens dubium proponeretur — an confirmari debeat elogium et cultus de quo agitur? — Ad quod quidem dubium protuendum cum undique caussæ Patronus monumenta corrogarit, ex traditione, et immemorabili possessione, ex provincialium conciliorum definitionibus, et apostolicis constitutionibus, iisdemque monumentis communitus satisfecerit animadversionibus singulis a R. P. D. Andrea Frattini, sanctæ fidei Promotore, prolatis, eminentissimi et reverendissimi Patres sacris tuendis Ritibus præpositi, in ordinario cœtu ad Vaticanum habito, die 8 superiori mense Aprili, hoc ipso vertente anno, super dubio ipso sententiam protulerunt. Quam quum ad sanctissimum Dominum nostrum Pium IX,

Digitized by Google

Pontificem maximum, fideliter de more retulisset R. D. infra scriptus secretarius, Sanctitas Sua usque ad hanc diem mentem suam aperire distulit, ac tandem rescribendum mandavit: — constare ab immemorabili de Elogio et de Cultu de quo agitur, — die 18 Maii 1854.

J. Card. ANTONNELLI.
» Dom. Gigli. S. R. C., secretar. »

§ IX.

SAINT SATURNIN DE TOULOUSE.

Grégoire de Tours a dit, dans son *Histoire des Francs* :

« Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on s'en souvient par une tradition fidèle, la ville de Toulouse commença à avoir saint Saturnin pour évêque. »

Mais on lit aussi dans son livre *De gloria martyrum* (1) :

« Saturnin, martyr, a été, dit-on, ordonné par les disciples des apôtres. »

Ces deux endroits présentent une contradiction flagrante. Le consulat de Dèce et de Gratus eut lieu l'an 250, et les disciples des apôtres appartiennent au premier siècle et à la première moitié du second.

De ces deux versions, quelle est la vraie?

Grégoire de Tours l'ignore lui-même, car toujours il

(1) Saturninus vero martyr, *ut ferunt*, ab apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus. (*De glor. Martyr.* CXLVIII.)

Digitized by Google

parle sur la foi d'autrui : *comme on s'en souvient par une tradition, on dit, on rapporte : ut ferunt !*

Parmi les auteurs postérieurs, les uns ont adopté la première tradition, les autres la seconde.

Au nombre des premiers, on compte Florus, moine de St-Front ; saint Adon (1) ; l'auteur de la légende de saint Genou (2).

Raban-Maur, les actes de saint Denis, cités au deuxième concile de Limoges (3), la légende de saint Marcel (4), Odon de Beauvais (5), Pierre de Natalibus, ont adopté la seconde, que les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates* ont appuyée de leur sanction (6).

Enfin, cette question s'obscurcit encore par l'intervention d'une troisième tradition qui fait remonter l'apostolat de saint Saturnin au temps même des apôtres.

Cette dernière a pour documents principaux : la légende de saint Denis, que P. de Marca attribue à Fortunat, contemporain de Grégoire de Tours (7) ;

(1) Qui, tempore Decii, in capitolio ejusdem urbis, a paganis occisus. (Martyrol. 29 nov.)

(2) Martyrol. Bedæ, 29 nov.

(3) Ipse vero Saturninus, martyr, ut fertur, ab apostolorum discipulis in urbem Tolosatium est directus. (*Martyrol.* 29 nov.)

(4) Saturninus et Dionysius, jubente sancto Clemente papa, urbis Romæ, partibus Galliarum, ut ad fidem christianam gentes instruerint, directi sunt.

(5) *Patrologie*, tom. CXXIV. col. 1116.

(6) Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, vers la fin du Ier siècle.

(7) Apostoli, electis viris Dei dispositione providenter honorem decreverunt episcopalem adjungere.... Ex qua confessorum turba sanctum et venerandi meriti Saturninum urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum.

Digitized by Google

d'anciens actes de saint Saturnin, cités par de Marca (1); de vieux bréviaires de Limoges et de Clermont ; les écrits d'Adam d'Auvergne, de Bernard Guidonis et de quelques autres écrivains du moyen-âge.

Mais, en pondérant avec impartialité ces trois traditions, on trouve : 1° que les deux premières ont pour fondement unique Grégoire de Tours, qui s'est montré sur ce point en opposition avec lui-même; 2° que la troisième s'appuie sur le sentiment d'un auteur contemporain de l'évêque de Tours ; 3° et qu'elle se rapproche beaucoup de la seconde, car saint Clément est monté sur le trône pontifical en 95, et il est par conséquent un disciple des apôtres et un homme apostolique.

Ainsi, déjà nous pouvons dire quelle est la seule admissible ; nous allons démontrer quelle est la seule vraie.

Reprenons le texte de Grégoire de Tours.

« Du temps de Dèce, sept personnages ordonnés évêques furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le raconte l'histoire du martyre de saint Saturnin, car elle dit: « Sous le consulat de Dèce et de » Gratus, comme on s'en souvient par une tradition » fidèle, la ville de Toulouse commença à avoir saint » Saturnin pour évêque ; voici donc ceux qui furent » envoyés : aux habitants de Tours, l'évêque Gatien ; » à ceux d'Arles, l'évêque Trophime ; à Paris, l'é- » vêque Denis ; en Auvergne, l'évêque Austremoine, » et à Limoges, l'évêque Martial. »

Ainsi, point d'équivoque possible : c'est dans l'histoire du martyre de saint Saturnin que Grégoire de

(1) Petri de Marca *Dissertat. tres*, page 447.

Digitized by Google

Tours a trouvé les noms des sept évêques. C'est l'aveu que font le P. Longueval et Tillemont, en disant, l'un (1) : « Grégoire de Tours place cette mission sous l'empire de Dèce, parce que saint Saturnin fonda le siége de Toulouse sous le consulat de cet empereur ; » le second : « saint Grégoire de Tours voulant marquer le temps de leur mission, n'allègue que ce qui est dit dans les actes de saint Saturnin (2). »

Eh bien, nous en demandons pardon à ces auteurs, la légende de saint Saturnin ne parle en aucune manière des sept évêques. Elle dit simplement : Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on le sait par une tradition fidèle, la ville de Toulouse eut saint Saturnin pour premier évêque. »

Cette erreur de l'évêque de Tours avait déjà frappé Dom Ruinart (3). « Les actes de saint Saturnin, dit-il, donnent le temps de sa mission dans les Gaules ; mais ils sont muets sur les évêques qui sont énumérés avec lui et dont l'arrivée dans les Gaules est reportée à d'autres temps par d'autres auteurs. Cependant, Grégoire, qui a pensé qu'ils étaient arrivés en même temps dans les Gaules, a déduit l'époque où ils vivaient de la date certaine fournie par les actes de saint Saturnin. »

D'où provient donc cette inexactitude de l'historien des Francs ?

(1) *Hist. de l'Eglise Gall.* Tom. I.

(2) *Mémoires eccles.* Tom. I.

(3) Acta S. Saturnini ejus in Gallias missionis tempus exhibent ; sed nihil habent de cæteris hic recensitis, quorum in Gallias adventum alii aliis temporibus assignant. Gregorius tamen, qui eos putavit simul in Gallias accessisse, ex certa epocha quæ in actis sancti Saturnini habetur, cæterorum etiam tempora deduxit. (Ruinart, *in Gregorii Turonens. Histor. Franc.* Lib. I. cap. 20.)

Digitized by Google

A M. l'abbé Faillon appartient l'honneur d'en avoir découvert la source (1). Dans son livre sur l'apostolat de sainte Marie Madeleine, ce savant a prouvé que Grégoire de Tours n'avait eu, pour composer ce qu'il rapporte de la mission des sept évêques, que les actes de saint Saturnin et ceux de saint Ursin de Bourges ; qu'il avait pris de ceux-ci le nom de ces évêques, de ceux-là la date de leur mission.

Après avoir expliqué comment il a retrouvé les actes de saint Ursin dans un manuscrit appartenant à l'église de Saint Germain, il ajoute : « Voici ce que nous lisons dans ce monument précieux : « Saint » Ursin fut envoyé de Rome par les SS. apôtres, » avec plusieurs compagnons, qui sont : saint Denis » de Paris, saint Saturnin de Toulouse, Trophime » d'Arles, Paul de Narbonne, Martial de Limoges, » Austremoine d'Auvergne, et l'évêque saint Gatien. »

» Or, Grégoire, qui avait sous les yeux les actes de saint Ursin, y a puisé le dénombrement qu'il fait des sept évêques. Mais, sachant que saint Denis n'était venu à Paris que sous les successeurs des apôtres, il a dû inférer de là que l'époque assignée par les actes de saint Ursin à cette mission était fautive ; lisant ensuite dans les actes de saint Saturnin, que celui-ci avait souffert sous Dèce, il en a conclu que l'empire de ce prince était la véritable date de cette mission.... Ainsi, il a pris des actes de saint Ursin le dénombrement des sept évêques, et de ceux de saint Saturnin, l'époque de leur mission. »

M. l'abbé Faillon a allégué à l'appui de cette asser-

(1) Voyez *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie Madeleine*, tom. II, col. 370, sv.

Digitized by Google

tion des preuves plus directes encore. Notre première pensée était de les reproduire ici ; mais, outre que le cadre qui nous est tracé s'y oppose impérieusement, nous croyons rendre service au lecteur en l'engageant à les lire dans le travail de ce savant (1).

Enfin, il est un autre monument qui présente toute l'authenticité désirable; ce monument est un manuscrit du xe siècle, copié lui-même sur un autre du vie; il a appartenu autrefois à l'église d'Arles, et il se trouve aujourd'hui, sous le No 5537, à la Bibliothèque impériale, où M. Faillon a eu le bonheur de le découvrir. On y lit :

« Sous Claude, saint Pierre, apôtre, envoya quelques disciples dans les Gaules, pour prêcher aux nations la Foi de la Trinité. Ces disciples, à chacun desquels il désigna une ville, furent : Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Saturnin, Gatien, Valère, et plusieurs autres qui leur furent adjoints par le bienheureux apôtre (2). »

(1) *Monuments inédits*, Tom. xi, col. 413, 414, sv.

(2) De septem viris a beato Petro apostolo in Gallias ad prædicandum missis, tempore Neronis :

Sub Claudio, S. Petrus, apostolus, quosdam discipulos misit in Gallias, ad prædicandam gentibus fidem Trinitatis; quos discipulos singulis urbibus delegavit. Fuerunt hi : Trophimus, Paulus, Martialis, Austremonius, Gatianus, Saturninus, Valerius et plures alii qui comites a beato apostolo illis destinati fuerant. (L'abbé Faillon, loc. cit. col. 375.)

Le manuscrit où cette pièce importante, dit ce savant, est consignée, appartenait autrefois à l'église d'Arles. C'est un recueil de tous les titres relatifs à la primatie de ce siège, fondée sur l'apostolat de saint Trophime, envoyé par saint Pierre. On y voit les lettres des souverains pontifes Zozime, saint Léon, Hilaire, Gélase, etc.... Ce manuscrit, qui est du xe siècle, paraît avoir été transcrit sur un autre plus ancien, et il est à remarquer que le

Digitized by Google

Certes, ce titre est irréfragable. Il reproduit tous les noms donnés par la légende de saint Ursin, plus celui de saint Valère; et nous montrerons plus tard que non seulement saint Valère a été envoyé à Trèves avec ses compagnons, Materne et Euchère, mais encore que la tradition l'a honoré du nom de disciple de Jésus-Christ.

Nous sommes donc convaincu, comme l'ont été les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, que saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, a été envoyé dans les Gaules par les apôtres.

§ X.

SAINT AUSTREMOINE DE CLERMONT. — SAINT GATIEN DE TOURS.

Il semblerait naturel de conclure des textes qui précèdent, que saint Austremoine et saint Gatien sont arrivés, l'un à Clermont, l'autre à Tours, aux temps apostoliques; mais ici encore on se trouve arrêté par Grégoire de Tours, qui revêt, pour ce cas particulier, une autorité spéciale.

Grégoire était originaire du pays des Arvernes. Il

monument dont il est question, s'y trouve placé entre les lettres du pape Pélage à Sapaudus, évêque d'Arles, et celle de Saint Grégoire-le-Grand à Virgile; et que ces dernières ont été ajoutées au manuscrit par une autre main. On peut donc penser, avec beaucoup de vraisemblance, que celles-ci ne se trouvaient pas dans le manuscrit plus ancien, et qu'ainsi, la pièce dont nous parlons, aura été insérée dans ce recueil avant la réception des lettres de saint Grégoire, c'est-à-dire vers la fin du VIe siècle, puisque Sapaudus mourut en 586.

Digitized by Google

est devenu évêque de Tours. Il a dû connaître intimement et l'histoire de l'église des contrées qui l'ont vu naître et celle de l'église qu'il administrait. Or, il dit de saint Austremoine, qu'il fut envoyé à Clermont, par les évêques de Rome, avec les autres mentionnés plus haut (1), c'est-à-dire sous le consulat de Dèce et de Gratus; et de saint Gatien, qu'il fut désigné la première année de l'empire de Dèce par le pape du siége romain.

Malgré le vague de ces formules, Pierre de Marca, Noël Alexandre..... n'ont pas osé contredire cet historien sur ce point, attendu, disent-ils, que cet évêque avait sous les yeux les Dyptiques de son église et qu'il devait avoir recueilli les traditions de celle-ci. Cependant, après la publication faite par M. l'abbé Faillon, de la légende de saint Ursin et du document de l'église d'Arles, on est plus que jamais dans le droit et dans le devoir d'examiner si cette opinion de l'évêque de Tours s'appuie sur un fondement bien solide.

Commençons par saint Gatien.

Grégoire de Tours a dit de saint Gatien, qu'il avait gouverné cinquante ans, et que, après sa mort, il y eut une vacance de trente-sept ans (2), jusqu'à Lidorius, qui fut évêque dès la première année du règne de Constantin (313) et qui fut le prédécesseur de saint Martin (3).

(1) Ipse Stremonius a Romanis episcopis cum Gatiano beatissimo et reliquis quos memoravimus est directus. (*De Glor. Confessor.* cxxx.)

(2) In hac urbe sub tali conditione, ut ferunt, annos quinquaginta commorstus, obiit in pace, et sepultus est in ipsius vici cœmitario, quod erat christianorum; et cessavit episcopatus triginta septem annis.

(3) Secundus, anno imperii Constantini primo, Letorius ordi-

Digitized by Google

En d'autres termes, selon notre historien, il n'y aurait eu, entre saint Gatien et saint Martin, qu'un seul évêque, saint Lidorius.

Mais ce fait est contredit par Sulpice Sévère, qui, dans son histoire de saint Martin, dit : « Il y avait, non loin de la ville, un lieu proche du monastère, qu'une opinion erronée des hommes avait consacré comme ayant servi à la sépulture des martyrs. En effet, il s'y trouvait un autel qui avait été établi *par les évêques prédécesseurs de saint Martin.* (1). »

L'auteur fait ici allusion à un brigand enterré près d'un cimetière, que le peuple honorait par erreur comme un martyr, et dont saint Martin fit détruire l'autel.

Ainsi, Grégoire se trouve en contradiction flagrante avec un auteur qui a vécu avant lui, et qui, par conséquent, a dû mieux reconnaître les événements. D'un autre côté, si saint Gatien n'est venu que sous l'empire de Dèce (250), il s'est à peine écoulé un siècle entre sa mort et l'avènement de saint Martin à l'épiscopat (371) ; comment serait-il possible que dans un si court espace de temps la tradition se fût égarée au point de prendre pour un martyr un brigand supplicié dans le cours de ce siècle ? comment les évêques, prédécesseurs de saint Martin, auraient-ils élevé un autel sur le tombeau de ce martyr ? Aussi le P. Lon-

natur episcopus..... Hujus tempore sanctus Martinus in Galliis prædicare exorsus est. (Greg. Tur. *Hist. Franc.* Lib. v, cap. xxxi, pag. 527, éd. Ruinart.)

(1) Erat haud longe ab oppido proximus monasterio locus, quem falsa hominum opinio velut consepultis ibi martyribus sacraverat, nam et altare ibi a superioribus episcopis constitutum habebatur. (*Vita B. Martini.*)

Digitized by Google

gueval est-il forcé de faire cet aveu remarquable : « Ce trait d'histoire peut servir à démontrer qu'on » était alors persuadé qu'il y avait eu des martyrs en » ces cantons avant la persécution de Dèce, et, par » conséquent, qu'il y avait eu des chrétiens à Tours » avant l'arrivée de saint Gatien. Car, si l'on avait » supposé que ce prétendu martyr avait souffert depuis » la mission de cet apôtre de la Touraine, il eût été » difficile qu'on s'y fût trompé (1). »

La conclusion logique de ces prémisses est que Grégoire de Tours n'a rien su de positif sur les origines de son église.

En effet, il le dit lui-même : « Nous savons, *par ce que rapporte la tradition (fama ferente)*, que saint Gatien a été le premier évêque de Tours (2). » Bien plus, on pourrait se servir de son texte même, pour prouver que les sept évêques sont venus dans les Gaules du temps des apôtres. Après avoir parlé des sept évêques envoyés dans les Gaules; sous le consulat de Dèce, il écrit, dans le chapitre suivant, qu'un de leurs disciples (3) se rendit dans la ville de Bourges, pour prêcher le Seigneur Jésus-Christ, le salut de tous. Ce disciple était saint Ursin : il le dit lui-même dans son livre de *la Gloire des Confesseurs*, et dans ce même livre, au même endroit, il assure que saint

(1) *Hist. de l'Eglise Gallicane*, t. I, l. II an. 371.

(2) Gatianum etiam episcopum a Romanis episcopis ad urbem Turonicam transmissum, primumque Turonicis pontificem datum, fama ferente, cognovimus.

(3) De horum vero discipulis quidam Biturigas civitatem aggressus, salutare omnium, Christum Dominum populis nuntiavit. (*Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXIX)

Digitized by Google

Ursin a été envoyé par les disciples des apôtres (1). Donc, selon l'évêque de Tours, les sept évêques étaient les disciples des apôtres.

Il n'était pas mieux instruit en ce qui concerne le commencement de l'église des Arvernes ; en effet, dans son livre *de Gloria Confessorum*, il se borne à dire que Stremonius fut envoyé, par les évêques de Rome, avec le bienheureux Gatien et les autres qu'il a cités (2).

Ces mots : *Par les évêques de Rome*, n'indiquent rien de précis ; ils nous apprennent seulement que saint Austremoine est venu dans les Gaules avec les six autres évêques. Donc, si l'on trouve une date certaine de la mission des compagnons de saint Austremoine, cette date s'applique à ce dernier.

Ainsi, l'on peut ajouter au monument de l'église d'Arles, cité plus haut, à la légende de saint Ursin, corrigée en ce qui concerne saint Denis, une foi d'autant plus grande que ces documents sont corroborés par la tradition locale.

Saint Priest, évêque de Clermont, qui mourut martyr l'an 674, écrivit la légende de saint Austremoine qui nous est parvenue, et cette monographie confirme encore tout ce que nous avons dit de saint Martial, de saint Trophime, de saint Paul, de saint Saturnin, et tout ce que nous soutenons de saint Gatien et de saint Austremoine (3).

(1) Bituriga vero urbs primum a sancto Ursino, qui a discipulis apostolorum episcopus ordinatus in Gallia destinatus est, verbum salutaris accepit. (*De Gloria Confessorum*, CLXXX.)

(2) Ipse (Stremonius) a Romanis episcopis cum beatissimo Gatiano et reliquis quos memoravimus est directus. (*De Glor. Confess.* CXXX.)

(3) Post gloriosam igitur Domini nostri ascensionem.....

Digitized by Google

« Après la glorieuse ascension de Notre Seigneur, le bienheureux Pierre, prince des apôtres, appelant à lui ses très-saints disciples, les destina à la prédication, les fortifia de sa bénédiction et les honora de la consécration épiscopale. Voici les noms des hommes illustres auxquels il assigna des villes particulières. L'évêque Gatien fut envoyé à Tours, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges. Parmi eux, l'illustre martyr Austremoine reçut, après Dieu, le gouvernement de l'église d'Auvergne. »

Cette tradition se retrouve encore dans la légende de saint Genou, au xe siècle (1), et dans plusieurs écrits postérieurs, et elle a été adoptée par plusieurs critiques modernes d'une grande autorité, les Baronius, les Claude Chenu, les du Saussay, etc.

Il faut donc admettre comme certain, que saint Austremoine et saint Gatien ont été envoyés dans les Gaules en même temps que saint Martial, saint Trophime, saint Paul et saint Saturnin.

beatissimus Petrus princeps apostolorum.. ... advocans ipsos sanctissimos discipulos. .... ad prædicandum destinavit et sua omniumque apostolorum benedictione roboravit, et Pontificali honore sublimavit. Quorum videlicet virorum illustrium, quì singulis urbibus erant delegati, hæc fuere nomina : Turonem dirigitur Gatianus episcopus, Arelatem Trophimus, Narbonam Paulus, Tolosam Saturninus, Lemovicas Martialis. Arvernicam inter eos monarchiam Austremonius inclytus martyr post Deum suscepit regendam. Ex eisdem tautum Austremonius et Saturninus per martyrii palmam assecuti sunt æternæ felicitatis coronam. (*Act. sancti Austremonii*, ex veteri mss. ecclesiæ Lirin. ; apud Labbe, *Nov. bibliotheca mss.*, t. xi, p. 482.)

(1) Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, nº 2978, p. 150.

Digitized by Google

§ XI.

SAINT URSIN DE BOURGES. — SAINT JULIEN DU MANS.

L'ordre de la discussion nous conduit à parler de saint Valère, fondateur de l'église de Trèves et le dernier des sept évêques désignés par Grégoire de Tours. Mais, comme nous venons de citer la légende de saint Ursin, comme, d'un autre côté, il existe une grande affinité entre les églises de Trèves et de Reims, métropoles, celle-ci de la seconde Belgique, celle-là de la première, et que, par conséquent, il convient d'étudier la question de l'apostolat de saint Valère avec quelques détails, nous répondrons, avant tout, à l'objection suivante des éditeurs de Dom Marlot.

« Si les quatre églises de Marseille, d'Arles, de » Vienne et de Narbonne pouvaient lire dans les livres » saints les noms de leurs fondateurs, pourquoi d'autres » n'auraient-elles pas le même privilége?.... Ainsi,.... » Nathanaël et Simon-le-Lépreux se feront baptiser » pour devenir, l'un saint Ursin de Bourges, l'autre » saint Julien du Mans. »

Si l'on pouvait s'en rapporter entièrement à la légende dont nous avons invoqué l'autorité en ce qui concerne saint Saturnin et saint Gatien, nous regarderions comme démontré que saint Ursin est un disciple des apôtres; mais, en la comparant avec d'autres monuments de même valeur, le doute naît dans l'esprit, et l'on sent la nécessité de modifier ce que les termes de cette légende ont de trop absolu.

Voici le commencement de cette légende :

« Le très saint Ursin, l'un *des soixante-dix disciples*

Digitized by Google

» *de Jésus-Christ*, fut le premier évêque de la ville de
» Bourges. Il avait été envoyé de Rome par les saints
» apôtres, avec le très précieux sang du proto-martyr
» du Christ, Etienne, pour répandre dans les Gaules
» les semences de l'Evangile, en société de saint
» Denis de Paris, de saint Saturnin de Toulouse, de
» saint Trophime d'Arles, de saint Paul de Narbonne,...
» de saint Austremoine d'Auvergne, et de saint Gatien,
» évêque (1). »

D'après ce texte, saint Ursin serait un disciple de Jésus-Christ; mais il en est d'autres qui attribuent au contraire sa nomination aux disciples des apôtres. Ainsi, Grégoire de Tours avance que notre saint a été

(1) Sanctissimus ergo ac de septuaginta Domini Jesu Christi discipulis, Ursinus Biturigæ urbis primus fuit episcopus, qui a sanctis apostolis ab urbe Roma cum..... comitibus qui sunt sanctus Dionysius Parisiacensis, sanctus Saturninus Tolosensis, Trophimus Arelatensis, Paulus Narbonensis,.... Austremonius Arvernensis et sanctus Gatianus episcopus, Evangelii semina sparsurus Galliis directus fuisset, Biturigensium fines ingressus est. Hic namque justus cum beato Ursino, ad urbem Biturigam properans, orientali in urbis plaga, miliario ab urbe nono, super alveum Utrionem feliciter migravit ad Christum. Denique ibidem a beato sepultus est Ursino.

Il doit y avoir dans cette légende une lacune qui en rend le sens inintelligible : les mots *Hic namque Justus* doivent s'appliquer à un disciple de saint Ursin, comme le constate l'extrait suivant des leçons qui se récitaient à Bourges, le jour de l'office du saint :

Suscepta B. Clemens Ecclesiæ cura, sollicitus earum quæ sibi a beato Petro apostolo fuerant commendata, videlicet ut fides catholica per orbis climata prædicatione fidelium propalaretur, misit in Gallias quamplurimos prædicatores disertos et constantes in fide, de quibus sanctus Ursinus cum uno tantum discipulo meritis *et nomine Justo* Bituricensium fines, Spiritu sancto ducente, ingressus est.

Digitized by Google

envoyé dans les Gaules par les disciples des apôtres (1).

La légende de saint Austremoine représente saint Ursin comme le disciple de l'un de ces disciples.

En effet, à la suite du passage que nous avons cité précédemment, l'auteur de cette vie ajoute (2) :

« En conséquence, le très glorieux Austremoine, compté par N. S. J. C. au nombre des soixante-douze disciples, se rendit courageusement dans le pays des Arvernes, retenant seulement avec lui un petit nombre de disciples et de compagnons que lui avait désignés saint Pierre, à savoir : le prêtre Nectaire ; Ursin, homme d'une vertu céleste ; Mametus, qui avait aussi reçu l'ordre lévitique. »

Florus, moine de St-Front (3), dit, dans ses additions au martyrologe de Bède, que saint Ursin avait été ordonné par les successeurs des apôtres, et avait été destiné par eux à être le premier évêque de Bourges.

Saint Adon de Vienne dit également que saint Ursin

(1) Bituriga vero urbs primum a sancto Ursino, qui a discipulis apostolorum episcopus ordinatus, in Gallias destinatus est, verbum salutis accepit. (*De Glor. Confess.*, CLXXX.)

(2) Gloriosissimus igitur Austremonius in numero septuaginta duorum discipulorum a domino Jesu Christo designatus....., paucis tantum secum comitibus, quos a beato Petro discipulos et socios accipere meruit, retentis, Necterium scilicet presbyterum, Ursinumque almificæ probitatis virum, Mametum quoque habentem Levitici ordinis officium, tellurem Arvernicam aggressus est intrepidus. — V. pages 404 et 405.

(3) V. id. novemb. Eodem die, Bituricis S. Ursini confessoris, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum, primus eidem urbi destinatur episcopus.

Digitized by Google

avait été ordonné par les disciples des apôtres (1); et il est d'accord sur ce point avec Usuard (2).

Toutes ces contradictions sont plus apparentes que réelles, et l'on peut facilement en faire jaillir la vérité. Mais, avant tout, il faut rappeler une des traditions de l'église de Clermont.

Dans le concile tenu à Limoges en 1031, l'archevêque de Bourges disait (3) que saint Martial était venu dans les Gaules avant saint Ursin et saint Austremoine, saint Denis et saint Saturnin, qui, toutefois, avait pu voir les apôtres; et les anciennes traditions de l'Auvergne enseignent, en effet, que saint Martial a passé à Clermont et y a prêché l'Evangile avant saint Austremoine (4).

L'église de Cahors prétend aussi avoir reçu les premiers germes de la foi de saint Martial, qui aurait parcouru le pays avec son disciple saint Amator (5).

On peut conclure, de là, que saint Martial était le chef de la mission ; qu'avant de disséminer ses collaborateurs, il est venu lui-même circonscrire les terres qui devaient être fécondées par leur parole et y jeter les premiers germes de la Foi ; qu'il a ensuite dirigé sur Clermont saint Austremoine ; que ce dernier était

(1) V. id. novemb. Item eodem die, apud Biturícas, S. Ursicini, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum, primus eidem urbi destinatur episcopus.

(2) V. id. novemb. Eodem die, civitate Bituricis, sancti Ursicini, confessoris, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum, primus eidem urbi destinatur episcopus.

(3) Voyez à ce sujet l'abbé Faillon. *Monuments inédits*, t. II, pag. 419.

(4) Du Fraisse. *Origines des églises de France*, pag. 300.

(5) Guillaume de Lacroix. *Series et Acta episcoporum Cadurcensium*; Cahors, 1626.

Digitized by Google

accompagné de ses disciples, Ursin et Mammetus, et que, plus tard, sous le pontificat de saint Clément, il a envoyé Ursin à Bourges.

Ainsi se trouvent conciliés les textes des différentes légendes ; et ce système ayant pour lui l'avantage de faire cadrer les temps et les lieux, d'être simple et rationel, de réunir tous les caractères de la vraisemblance, doit être vrai. Un ancien n'a-t-il pas dit : « Dans une si grande antiquité, il faut tenir pour vraies les choses vraisemblables? »

Et qu'on veuille bien le remarquer, nous ne sommes pas le premier à émettre cette opinion ; car, dans ce même concile de 1031, tenu principalement pour régler la question de l'apostolat de saint Martial, le débat s'engagea subsidiairement sur saint Ursin. Il fut établi alors que, jusqu'à cette époque, les églises d'Aquitaine avaient admis que cet évêque était un disciple du Seigneur. Mais, en même temps, les pères du concile déclarèrent en principe que le fait d'avoir vu Jésus-Christ, d'avoir assisté à quelques actes de sa vie, n'était pas suffisant pour conférer le titre de disciple ; et, tandis qu'ils conféraient d'un commun accord le titre d'apôtre à saint Martial, ils décidaient qu'à l'avenir la fête de saint Ursin serait célébrée sous le rit des confesseurs.

Les leçons du nouvel office furent modifiées en ce sens, et l'on y inscrivit que saint Ursin n'était venu à Bourges qu'après la mort de saint Pierre, et y avait été envoyé par saint Clément.

Le promoteur de tous ces changements était l'archevêque de Bourges lui-même.

Nous ne dirons qu'un mot sur saint Julien. L'église du Mans a reconnu officiellement, en 1855, qu'il avait

Digitized by Google

été envoyé dans les Gaules par saint Clément. Les preuves en ont été administrées par M. Lottin, chanoine du Mans, dans les *Ecclesiæ Cenomanensis officia propria* (1). Ce savant démontre que les actes de saint Julien remontent au ve ou au vi^e siècle. Il existe, en outre, à la bibliothèque du Mans, une vie antérieure à 840, qui fait remonter à saint Clément la mission de saint Julien, c'est celle dont Ménard s'est servi pour établir la mission apostolique de saint Denis de Paris.

§ XII.

SAINT FRONT DE PÉRIGUEUX. — SAINT GEORGES DU PUY.

De tout temps, l'église de Périgueux s'est cruellement ressentie des attaques que lui ont fait subir les ennemis du catholicisme. Saccagé en 460 par les Goths, et en 725 par les Sarrazins, le Périgord a de nouveau éprouvé des pertes énormes en 840, par suite de l'invasion des Normands qui s'y sont installés en maîtres pendant cent ans. Plus tard encore, les efforts des Pétrobusiens et des Albigeois sont venus ébranler la religion jusque dans ses fondements, et préluder aux attaques si souvent heureuses des calvinistes; enfin, depuis près de deux cents ans, l'école janséniste, en attaquant la tradition qui fait de saint Front, premier apôtre de Périgueux, un disciple de saint Pierre, cherche à briser les liens qui unissent cette église au

(1) Appendix xi, pag. 52, 53.

Digitized by Google

saint-siége, et à amoindrir ainsi la valeur des bienfaits qu'elle a reçus de la Providence.

Cette tradition est cependant incontestable, car elle s'appuie sur des monuments de toute nature, et elle est adoptée par les plus anciens martyrologes.

On la trouve d'abord dans les actes de saint Georges du Puy en Velay (1), et les novateurs sont obligés de reconnaître que ces actes ont été écrits entre le VIe et le VIIe siècle, sur des données traditionnelles.

Il est dit dans la vie de saint Clair, premier évêque d'Alby, que ce prélat, revenant de Cologne, s'arrêta à Périgueux, où déjà saint Front avait jeté les semences de la foi. Or, toutes les églises du sud-est de la France reconnaissant que saint Clair est un disciple de saint Anaclet, il s'ensuit que saint Front a dû évangéliser le Périgord au temps même de saint Pierre (2).

Au VIe siècle, saint Gaugeric, évêque de Cambrai, étant venu visiter les propriétés que son église possédait dans le Périgord, se rendit à Périgueux pour prier sur le tombeau de saint Front (3), comme il l'avait fait sur celui de saint Martin ; et comme on n'honora d'abord que les tombeaux des martyrs et celui des saints les plus célèbres, on peut conclure de ce fait qu'à cette époque le culte de saint Front était très répandu.

Cette conclusion se déduira encore de ce que, vers la même époque, Chronopius II (4), évêque de Péri-

(1) Voyez ces actes dans l'abbé Faillon, op. cit., t. II, col. 391.
(2) *Act. SS.*, tom. I. *Mai* pag. 320.
(3) *Acta SS. Aug.*, tom. II, pag. 674.
(4) *Gall. Christ* tom. II, col. 1451.

Digitized by Google

gueux, fit bâtir, sous le vocable de saint Front, une église où « il jugea bon de transporter le corps de ce glorieux apostre (1) »

Une charte, datée du VI des Nones de Mai 1261, nous apprend que cette année-là, Pierre de Saint-Astier (2), évêque de Périgueux, fit ouvrir le tombeau de saint Front, et que l'on y trouva deux inscriptions gravées, l'une sur une lame de plomb, l'autre sur une lame de cuivre. Sur la première on lisait : *Hic jacet corpus beati Frontonis, Jesu Christi discipuli, et beati Petri in baptismate dilecti filii.* L'autre portait l'inscription suivante : *Hic jacet corpus beatissimi Frontonis, Jesu Christi discipuli, et beati Petri apostoli in baptismate filii, ex Licaonia regione orti, de tribu Juda, ex Simone et Frontonia. Obiit octavo kalendas Novembris, anno quadragesimo secundo post passionem Domini Jesu.* L'auteur de cette charte ne nous fait pas connaître de quelle époque dataient ces inscriptions ; cependant tout porte à croire qu'elles étaient antérieures au IXe siècle. En effet, il est dit dans ce diplôme que le tombeau de saint Front fut ouvert, parce que beaucoup de personnes, poussées les unes par l'ignorance, les autres par la mauvaise foi, prétendaient que le corps de l'apôtre avait été enlevé par les Normands.

La tradition qui fait de saint Front un disciple de saint Pierre, n'est point particulière au Périgord ; elle a été adoptée par un grand nombre d'églises et notam-

(1) Le P. Dupuy : *l'Estat de l'église du Périgord*; Périgueux, 1629, in-4°, pag. 125.

(2) Voyez dans le même auteur cette charte au chapitre consacré à Pierre de Saint-Astier.

Digitized by Google

ment par celles du Puy, de Toulouse, de Tarascon, de Limoges, de Bordeaux, de Saint-Pons.

Elle nous est enseignée par les martyrologes les plus anciens, celui de saint Ádon (858) (1), celui de Notker (870) (2), celui d'Usuard (875) (3).

Au IXe siècle, Raban-Maur l'a consignée dans sa *Vie de sainte Marie Madeleine* (4); au Xe, notre Flodoard l'a chantée dans ses vers (5); au XIIIe siècle, Pierre le Vénérable et Vincent de Beauvais; au XIVe, Bernard Guido, Pierre de Natalibus et saint Antonin de Florence (6) s'en font les champions et la proclament à l'envi.

(1) VIII Kal. Novemb. (25 Octob.) Eodem die Petragoricis civitate, natalis sancti Frontonis episcopi, qui Romæ a beato Petro ordinatus, cum Georgio presbytero ad prædicandum Evangelium missus est.

(2) Eodem die, Petragoricis civitate, sancti Frontonis, qui, a beato Petro apostolo episcopus ordinatus, cum Gregorio presbytero ad prædicationem Evangelii mittitur. ..

(3) Eodem die, Petragoricis civitate, sancti Frontonis, qui, Romæ a beato Petro episcopus ordinatus, cum Georgio presbytero. .... ad prædictam civitatem veniens, etc ...

(4) Voir cette vie dans l'abbé Faillon, op. cit., tom. II.

(5) Isthinc beati et gloriosi principes
Plures leguntur ordinasse præsules,
Ad prædicanda clara Christi insignia
Diversa mundi destinandos per loca.
Quorum profecti competunt in Gallias:
Trophimus, Sabinianus, ejus et comes,
Potentianus, Fronto cum Georgio.
(*De Christi Triumphis apud Italiam* l. I. c IX.)

(6) Il est à remarquer que P. de Natalibus et saint Antonin de Florence ont été induits en erreur par la vie que les Pères du concile de Limoges attribuèrent à Gauzbert. Saint-Adon, Usuard et Notker-le-Bègue, antérieurs à ce concile, n'ont pas commis la même faute.

Digitized by Google

Cependant elle est encore contestée : « Ce qui diminue la force et l'autorité de cette tradition, dit l'abbé Arbelot (1), c'est qu'au xe siècle, elle était si peu notoire en Aquitaine, que le chorévêque Gauzbert fabriqua une vie apocryphe de saint Front, qui fut dénoncée dans les conciles de Limoges, au commencement du siècle suivant. »

Cette accusation fut en effet portée contre Gauzbert par l'abbé de Solignac qui malmena fort un clerc de l'église de Périgueux pour avoir revendiqué le titre d'apôtre en faveur de saint Front ; et à son tour le digne prélat ne fit pas preuve d'une érudition plus grande, puisqu'en échange de la vie écrite par Gauzbert, il lut au concile les actes d'un autre saint Front, abbé de Nitrie, en Cappadoce, et né à Périgueux (2).

Mais ce débat, quelque solennel qu'il ait été d'ailleurs, n'infirme en rien la tradition, il prouve qu'elle était alors obscurcie ; hélas elle l'est bien davantage aujourd'hui, et cependant malgré les triples voiles dont veulent la recouvrir les novateurs, il n'en est pas moins certain que la première lueur que nous voyons poindre à travers les ténèbres des âges, est un reflet de celle qui éclaire l'église romaine, et que les premiers noms que bégaie l'église de Périgueux à son berceau sont ceux de saint Pierre et de saint Front, fils du prince des apôtres par le baptême.

Les conciles de Limoges ont décidé que le titre d'apôtre de J. C. serait enlevé à saint Front, saint Saturnin, saint Austremoine, saint Ursin.... pour être

(1) *Dissertation sur l'Apostolat de saint Martial*, pag. 158.

(2) Les actes de ce saint se trouvent dans l'abbé Faillon. *Mon. inéd.*, t. II, col. 427.

Digitized by Google

réservé au seul saint Martial. Mais si cependant le procès a été jugé sans que les pièces justificatives aient été produites de part et d'autre, n'y a-t-il pas lieu de réviser la sentence et de revenir à l'ancienne tradition, qui rangeait saint Front au nombre des soixante-douze?

L'existence de saint Georges du Puy (1), étant intimement liée à celle de saint Front, dont tous les actes le font le compagnon, il suffit d'avoir justifié de l'existence de l'un pour déterminer l'époque où l'autre a vécu. Saint Front étant un disciple de saint Pierre, saint Georges appartient de même à l'époque apostolique.

§ XIII.

ÉGLISE DE TRÈVES.

Vers 864, Hincmar, archevêque de Reims, écrivait au pape Nicolas Ier (2) : « Il a toujours existé entre » l'église de Reims et celle de Trèves cette distinction, » ainsi que nous l'apprennent les monuments ecclé- » siastiques et les anciennes coutumes, que la pré-

(1) Voyez *Histoire de Notre-Dame du Puy*, par Odon de Gessey, p. 8.

(2) Inter Remensem et Trevirensem ecclesiam hæc semper distinctio fuit, sicut in ecclesiasticis monumentis invenimus et vetustissimam consuetudinem semper obtinuisse comperimus, ut iisdem episcopus non loci sed ordinis dignitate prior, secundum sacras regulas, haberetur, qui foret in qualibet istarum ecclesiarum metropoli antea ordinatus.

Digitized by Google

» séance entre les deux évêques serait réglée, non pas
» par la dignité du lieu, mais par l'ancienneté, c'est-
» à dire que celui-là aurait la préséance qui aurait été
» ordonné le premier. »

Ce prélat répétait encore cette idée dans le discours qu'il adressa au peuple de Metz, en 869, à l'occasion du couronnement de Charles-le-Chauve (1): « Dans
» la Belgique, les églises de Reims et de Trèves, et
» celles qui relèvent d'elles, sont condidérées comme
» sœurs et co-provinciales, comme le démontrent
» l'autorité ecclésiastique et les plus anciennes cou-
» tumes. Et, par ce fait, elles doivent exercer simul-
» tanément la justice synodale et faire observer, d'un
» commun accord, les décisions des saints Pères, à
» la condition que celui des évêques de Trèves ou
» de Reims qui aura été ordonné le premier, aura la
» préséance. »

A une époque encore plus reculée, saint Remi, dans son testament, appelait l'église de Reims la sœur de l'église de Trèves (2).

Ces textes démontrent qu'au moyen-âge il était reconnu que les églises de Trèves et de Reims étaient sœurs, c'est-à-dire qu'elles avaient une même origine, qu'elles remontaient à la même époque; et c'est ce que confirme Boucher dans son *Belgium Romanum*,

(1) Remensis et Trevirensis ecclesiæ in hac Belgica, cum sibi commissis ecclesiis, sorores et comprovinciales habentur; sicut auctoritas ecclesiastica et antiqua demonstrat consuetudo. Ac per hoc unanimi consensu et synodalia judicia exercere et quæ a sanctis patribus instituta sunt debent concorditer custodire, hac privilegii conditione servata, ut qui prior de Remensi et Trevirensi episcopo fuerit ordinatus, prior etiam habeatur.

(2) Et deinde ecclesia Remensis præfata, adjuncta sibi sorore ecclesia scilicet Trevirensi, iterum conveniatur.....

Digitized by Google

liv. 5, p. 153 (1): « Ainsi que le démontre l'opinion » d'Hincmar, à l'époque où saint Pierre envoyait à » Trèves saint Euchère et ses compagnons, il envoyait » aussi saint Sixte à Reims, de telle sorte que ces » deux siéges, nés ensemble, ont crû ensemble. »

Ainsi, démontrer que l'église de Trèves a été fondée par les apôtres ou par leurs disciples, c'est évidemment donner à l'église de Reims une antiquité égale.

Recherchons donc les auteurs qui, dans le cours des siècles, ont parlé des fondateurs de l'église de Trèves, c'est-à-dire des saints Euchère, Valère et Materne, et voyons si la tradition concorde avec les titres que nous possédons.

Le XVIIIe siècle nous est peu favorable.

De Launoy (2) s'est efforcé de saper les fondements de cette église, en contestant l'envoi par les apôtres de ses trois premiers évêques, saint Euchère, saint Valère et saint Materne, et malgré d'énergiques protestations, l'opinion du docteur parisien trouva des partisans.

Ce fut Tillemont qui proclama le premier les nouvelles doctrines (3).

« Nous avons, dit-il, une grande histoire de lui (Euchère), de saint Valère et de saint Materne, qui en fait les compagnons de sa mission et ses successeurs

(1) Prorsus ut hujus Hincmari sententia, S. Petrus quoque tempore Eucharium cum sociis Treviros immisit, eodem Rhemos Sixtum destinarit; simulque natæ hæ sedes simul auctæ sint; nec minus in sacris quam prophanis, utra alteram præverterit dubitari possit.

(2) *De Sulpitii Severi sententia, ratione orig. Christianorum in Gall.* cap. XXIX, p. 121.

(3) *Mémoires ecclésiastiques*, tom IV, p. 207.

Digitized by Google

dans l'épiscopat. Mais il est vrai aussi que les faits qu'elle rapporte sont si peu vraisemblables, si fabuleux et si contraires à ce que les bons auteurs nous apprennent des progrès de la Foi en France, qu'il est impossible d'y avoir aucun égard. Elle est d'un Gotsker (Goldscher), moine de Trèves, ce qui ne prouve ni son antiquité, ni sa vérité. »

Et plus loin, il ajoute (1) :

« Quoique Baronius dise que tout le monde tombe d'accord qu'il a été disciple de saint Pierre, il est fort permis, selon Baronius même, de ne pas s'arrêter à un bruit commun, dont on ne trouve aucun fondement légitime et assuré. »

Les auteurs du *Gallia Christiana* ont émis une opinion analogue (2).

Après Tillemont, l'auteur de l'*Alsatia illustrata*, Schœpflin, rejeta absolument l'existence de nos trois apôtres, et prétendit que l'Alsace n'avait pas possédé d'évêques avant le sixième siècle.

L'abbé Grandidier (3), mort en 1787, a publié sur l'apostolat de saint Materne une dissertation qui se trouve en tête du premier volume de son *Histoire des princes-évêques de Strasbourg*. Voici ses conclusions :

« ..... Rien ne nous empêche de reconnaître pour le premier évêque de l'Alsace, et tout nous porte à l'admettre, le Materne, évêque de Cologne, qui fut commis par l'empereur Constantin, avec Rétice, évêque d'Autun, et Martin, évêque d'Arles, pour juger, conjointement avec le pape Milchiade, la cause des

(1) Tome VI, p. 300, n° 16.

(2) Tome III, p. 809.

(3) Voyez notre traduction de l'*Alsatia Illustrata*, t. II, p. 286.

Digitized by Google

Donatistes. Pour accorder les temps et les sièges, on peut dire que saint Materne fut d'abord élu évêque de Trèves, vers le commencement du IVe siècle, après la mort d'Euchère et de Valère ; qu'il se démit ensuite de cet évêché vers 311,.... et qu'il alla fonder les deux églises de Cologne et de Tongres. »

En s'exprimant ainsi, Grandidier rompait avec la tradition et croyait devoir faire « un sacrifice à la philosophie qui méprise les traditions erronées, à la foi qui les condamne, à la critique qui les anéantit (1). »

Cette tradition est cependant bien établie ; elle est constante et n'a jamais varié. Les historiens l'ont consignée dans leurs écrits ; elle est enregistrée dans les bulles des papes ; et, en remontant le cours des siècles, on la trouve disséminée dans toutes les légendes, dans tous les manuscrits.

Voyons d'abord les historiens.

Louis Laguille (2), qui écrivit au XVIIe siècle une histoire d'Alsace très estimée, l'avait adoptée avec empressement, et il avait suivi en cela l'exemple de Wimpheling (3), de Guiliman (4), d'Hertzog (5), de Zeiler (6), de Jodocus Coccius (7), du père Bertholet (8).

(1) A l'époque où Grandidier écrivait, l'opinion gallicane dominait dans l'église de Strasbourg. Ce savant composait un nouveau bréviaire, et Schœpflin, auteur protestant, était chargé de rédiger le catalogue des évêques alsaciens. Grandidier était archiviste de l'évêché, qui avait alors pour chef le prince Louis de Rohan.

(2) *Hist. d'Alsace*, tome I.

(3) *Catal. episcop. Argent.*, pag. 3 et 4.

(4) *De episcop. Argent.*, pag. 41 et 59.

(5) *Edelsass Chronic.*, liv. XIII, chap. XVII, page 16.

(6) *Topog. Alsat.*, page 14.

(7) *Panegyrici ad Leopoldum Austriacum*, lib. III, c. XI, p. 150.

(8) *Histoire du Duché de Luxembourg*, liv. Ier, p. 113 et 365.

Digitized by Google

Beatus Rhenanus (*Rer. German,* lib. II, page 159), qui, dit Schœpflin, « apporta le premier, en Alsace, un goût pur et une critique éclairée » et qui demeurait à Schlestadt, s'exprime ainsi : « Je ne pense pas qu'elle soit sans fondement, cette tradition qui nous représente Materne comme l'apôtre envoyé par saint Pierre, pour prêcher la Foi dans nos contrées. »

Au XIVe siècle, Jacques de Kœnigshoven avait émis la même opinion (1).

Au XIIIe siècle, elle avait pour adhérent Albert de Stade (2) et Albéric des Trois-Fontaines (3).

Au XIIe siècle, on trouve Pierre de Clugny (4), Godefroy de Viterbe (5), Anselme de Liège, Othon de Frisingue (6), la chronique d'Ebersmunster (7)....

Au XIe siècle, Hugues de Flavigny écrit dans la chronique de Verdun : « Eligens Petrus viros in fide probatos.... Treviris et Coloniæ SS. misit Eucharium, Valerium atque Maternum. »

Au Xe siècle, ce sont Hériger, abbé de Lobes, et Notger, évêque de Liége (8).

(1) *Jacobi* Kœnigshovii *Chronicon a Schiltero editum*, cap. V, § 15 ; page 269.

(2) *Alberti* Stadensis *Chronicon* apud Schilter, *inter Scriptores Rer. German.*, page 156.

(3) Alberici *Chronicon*, apud Vossium, *inter Scriptores latinos*, lib. II, cap. XLVI, page 381.

(4) Petri *Cluniacensis epistolarum*, lib. I, epist. III, *contra Petro-Brusianos.*

(5) Godefroy *Viterb. Chron*, part. XIV, in Pistorii *Scriptor. rer. Germ.*, tome III, page 343.

(6) Otton *de Frisingue, Chron.*, lib. III. cap. XV. apud Urstisium; *Script. Rer. Germ*, page 62.

(7) *Chronicon Novientense*, preuves justificatives.

(8) Herigeri, abbatis Lobiensis, *Gesta pontificum Tungrensium*, cap. VI, VII et seq. *apud Joannem Chapeauville*, *inter auctores episcoporum et rerum Leodensium*, tome I, page 9.

Digitized by Google

Notre Flodoard consacre cette tradition :

Quorum profecti competunt in Gallias....
Paulusque, Martialis et Valerius (1).

Rome elle-même a proclamé plusieurs fois l'apostolicité de cette église par la bouche de ses pontifes.

En 973, le pape Benoît XI dit, dans une bulle qu'il donne à Théodoric, archevêque de Trèves (2) :

« Les récits qui nous ont été faits, et nos propres lectures, nous ont appris que le bienheureux apôtre saint Pierre envoya dans cette partie de la Gaule, les saints apôtres Euchère, Valère et Materne, et plusieurs autres missionnaires. »

Benoît VII, en 975, c'est-à-dire presqu'immédiatement après son intronisation, écrit (3) : « Comme nous savons que saint Euchère a été nommé archevêque de l'église de Trèves, par saint Pierre, prince des apôtres. »

Saint Léon IX, qui était Alsacien, qui a été évêque de Toul, qui a consacré à Reims l'église de Saint-Remi, et qui, par conséquent, connaissait bien l'histoire de ce pays, saint Léon écrit en 1049 (4) :

(1) *Patrolog.*, tom CXXXI. col. 609.

(2) Sicut etiam pridem audiendo, immo et legendo, compertum habuimus eamdem ipsam præ cæteris Galliarum ecclesiis Christianæ religionis exordium, catholicæque fidei prima rudimenta percepisse, per sanctissimorum virorum Eucharii, Valerii et Materni, et cæterorum evangelicam doctrinam quos tempore suo prædictus beatissimus Petrus apostolus ordinavit et instruxit, necnon illuc ad prædicandum direxit. (Mansi. *Concil.* XIX. 45.)

(3) Quando ejusdem ecclesiæ Trevirensis archipræsulem, C. Eucharium videlicet a B. Petro apostolorum principe novimus ordinatum.....

(4) Pro eo quod in exordio religionis, vestra Trevirensis ecclesia prima, illis in partibus, fidei rudimenta percepisset.

Digitized by Google

« Et pour ce fait, que dans l'origine de la religion votre église de Trèves a reçu, la première dans ces contrées, les éléments de la Foi.... »

Au XIIIe siècle, Innocent III disait (1) : « Le pontife romain ne se sert pas de bâton pastoral, par la raison que l'apôtre saint Pierre envoya son bâton à Euchère, premier évêque de Trèves, qu'il avait destiné, avec Valère et Materne, à prêcher l'évangile à la nation Teutonique. »

Aux textes de l'histoire, aux décisions de la cour de Rome, joignons les martyrologes et les légendes.

Le nom de saint Valère, l'un des compagnons de saint Materne, est écrit dans le plus grand nombre des martyrologes, même des plus anciens. Les manuscrits de saint Jérôme, de Raban-Maur, ceux de saint Maximin, portent : « Treviris, depositio Valerii episcopi. » Usuard, Bède, Adon, Notker, le martyrologe romain et divers manuscrits : « Eodem die (IV kal. febr.), Treviris, depositio B. Valerii episcopi, discipuli S. Petri apostoli. »

Le martyrologe germanique, et le premier centenaire de Wilhelm Eysengrein, le représentent aussi comme un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ ; c'est ce qu'Albert de Stade et plusieurs autres ont dit aussi de saint Euchère.

Le martyrologe manuscrit de sainte Gudule, à Bruxelles, porte : « Treviris depositio B. Valerii episcopi,

(1) Romanus autem pontifex pastorali virga non utitur pro eo quod beatus Petrus apostolus baculum suum misit Euchario, primo episcopo Treverorum, quem una cum Valerio et Materno ad prædicandum Evangelium genti Theutonicæ destinavit.... (*Mysterior. Missæ*, Liv. I, CXLII, edit. Colog. 1575, p. CLXV.)

Digitized by Google

discipuli S. Petri apostoli, qui cum BB. Eucharo et Materno, Trevirum veniens, post obitum Eucharii ibidem per annos quindecim episcopatus fungebat honore; cujus prædicationis tanta fuit instantia, ut, eo adhuc vivente, per Galliam et Germaniam Christiani paganos numero simul et religione superarent. »

Les actes des SS. Euchère, Valère et Materne ont été écrits par Goldscher, moine du couvent de Saint-Mathias de Trèves, et, comme il le déclare, d'après la relation très certaine des anciens.

Les premiers Bollandistes, tout en reconnaissant la haute antiquité de ces manuscrits, avouent ne pas savoir à quelle époque vivait ce Goldscher. — Mais, ajoutent-ils, il devait être très ancien, puisque Hériger, abbé de Lobbes, qui succéda en 990 à Foulques et qui mourut en 1007, a tiré des écrits de ce moine plusieurs passages de son livre *de Gestis episcoporum Tungrensium*. Mais si l'on admet avec eux, comme cela est juste, l'antiquité de Goldscher, on peut dire avec certitude qu'il a existé au ve siècle. En effet, dans un épilogue placé à la fin de son travail, il parle d'un incendie qui a dévoré la ville de Trèves, et il dit qu'il a trouvé ça et là, dans les cendres, des fragments des actes de ces apôtres, et qu'il les a réunis en corps d'ouvrage pour l'utilité des lecteurs tant présents que futurs.

Or, la ville de Trèves a été ruinée deux fois, du ve au xe siècle ; d'abord en 451, ainsi que nous l'apprend Brower (1), et ensuite en 882 (2), comme le dit Reginon.

(1) *In annal. Trevirensibus*, ad ann. CCCCLI, n° 48.
(2) *Chronicon Reginonis*, ad ann. DCCCLXXXII.

Digitized by Google

Tout porte évidemment à croire qu'il s'agit ici de la première de ces deux époques.

Mais, quand même on prétendrait, avec le P. Oudin (1), que Goldscher est postérieur à Hériger, ce qui est contre l'évidence, puisqu'il suffit de comparer les écrits de ce chroniqueur à ceux de Goldscher, pour reconnaître l'antériorité de celui-ci ; il resterait toujours ce fait, que notre agiographe s'est inspiré d'anciens écrits d'une authenticité incontestable, puisqu'il le déclare lui-même.

Un texte que nous avons déjà cité et qui a été écrit entre le ve et le vi^e^ siècle, vient à l'appui de cette tradition, car il porte (2) :

« Sous l'empire de Claude, l'apôtre saint Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la Trinité aux Gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et *Valère*, enfin, plusieurs autres que le bienheureux apôtre leur avait destinés pour compagnons. »

Ainsi, l'église de Trèves établit son origine apostolique par une série de preuves qui ne s'interrompent jamais ; plus heureuse que la plupart des églises de France, elle nous donne encore le catalogue de ses premiers évêques

Ainsi, Jean du Fraisse, chanoine de Clermont, qui a combattu l'antiquité des églises de France à cause du petit nombre de leurs évêques, et le P. Longueval, qui est hostile aux origines apostoliques de l'église de

(1) *In Commentario de Scriptor. Eccles.*, t. II, p. 1135.

(2) Voyez page 399.

Digitized by Google

Reims, sont-ils obligés de reconnaître que l'église de Trèves remonte au temps des disciples.

« Ce qu'on peut dire de certain en faveur de cette première église de la Belgique, écrit Du Fraisse (1), c'est que, par le grand nombre des prélats qui l'ont gouvernée depuis son premier apôtre jusqu'à saint Agrèce, qui se trouve avoir assisté au premier concile d'Arles, l'an 314 et qui est le 26e dans la table de ses évêques, il est probable que c'est saint Pierre qui y a planté la foi par le ministère de saint Euchère. »

Les anciens Bollandistes avaient nié que saint Materne eût existé au premier siècle et qu'il y eût des évêques intermédiaires entre lui et saint Agritius. Les continuateurs de leur œuvre, éclairés par les travaux des historiens ecclésiastiques du XIXe siècle, sont aujourd'hui d'un sentiment entièrement opposé, et reconnaissent que saint Materne, saint Euchère et saint Valère sont bien les disciples du prince des apôtres.

On peut en avoir la preuve dans les commentaires qui précèdent la vie de saint Florentinus ou Florentus, évêque de Trèves vers le IIIe siècle, et qui est insérée au tome VIII d'Octobre des Actes des saints, page 16.

§ XIV.

SAINT CLÉMENT DE METZ.

Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, la tradition constante de l'église de Metz avait fait remonter à saint Pierre même la mission de saint Clément. A cette époque, les travaux de quelques critiques ébran-

(1) *L'Origine des églises de France*, 1688, page 51.

Digitized by Google

lèrent la croyance générale, et l'on se demanda s'il ne serait pas plus vrai d'assigner le troisième siècle pour date de la fondation de cette église.

Après tout ce que nous avons déjà dit, on reconnaîtra facilement Launoy et ses disciples dans les fauteurs de cette doctrine nouvelle. Le principal des arguments invoqués était celui-ci :

« Le document le plus ancien que l'on connaisse de l'apostolat de saint Clément est l'histoire des évêques de Metz, écrite au VIIIe siècle, par Paul Warnefride, plus connu sous le nom de Paul Diacre. La date de cet écrit est relativement récente et ne saurait faire foi pour une antiquité aussi reculée. »

Il est assez singulier, faisons-le remarquer en passant, que les critiques à qui nous répondons, ne se soient servi de cet argument que contre les auteurs ecclésiastiques et que jamais il ne leur soit venu à l'esprit de l'employer contre Plutarque, Tite-Live et tant d'autres auteurs dont ils ont accepté sans murmure l'autorité, quelque prodigieux, quelque anciens que fussent les faits racontés par eux.

Toutefois, on leur pardonnerait encore cet esprit d'exclusion, s'ils avaient eu soin de le déguiser sous les apparences de l'équité et de l'impartialité historique. Malheureusement, on voit trop percer la haine que leur inspirent les traditions romaines, pour que l'on ne se sente pas aussitôt saisi d'une méfiance instinctive qui pousse à remonter aux sources, à les comparer entre elles et à rapprocher du caractère des détracteurs le caractère de ceux qui y ont puisé.

Paul Warnefride, diacre d'Aquilée, secrétaire d'Etat de Didier, roi des Lombards, fut, après la chûte de ce prince, accueilli par Charlemagne, qui, appréciant son

Digitized by Google

mérite, le plaça quelque temps à Metz pour y fonder une école. C'est là que Paul, à la prière de l'évêque saint Angelrame, rédigea son histoire des chefs de cette église.

La lecture attentive de cet ouvrage, écrit avec une sûreté de critique que l'on rencontre bien rarement à cette époque, démontre que Paul Diacre avait à la fois sous les yeux les dyptiques de l'église de Metz et des documents anciens, qu'il désigne dans son livre sous le nom de *Relatio prisca*, *relatio antiqua*, et qu'il s'est entouré de ce que l'histoire générale de l'Eglise pouvait lui fournir, pour compléter l'histoire particulière qu'il avait à traiter.

Il a eu soin, en terminant son travail, d'y annexer un catalogue des évêques, qui indique la durée de leur prélature. Le contenu de ce catalogue a été vivement attaqué par l'école de De Launoy, mais il est facile d'en établir l'exactitude.

La série des premiers évêques de Metz n'a jamais été et ne pouvait être sérieusement mise en doute. Les chefs que cette église a vu présider à ses destinées pendant les premiers siècles, sont pour la plupart inscrits comme saints dans les fastes de la catholicité. Leurs tombes ont été vénérées et leurs reliques honorées jusqu'à la fin du dernier siècle; il a donc fallu nécessairement accepter l'évidence et s'incliner devant la vérité. Mais, en revanche, on a contesté la durée assignée à l'épiscopat de chacun de ces prélats, en prétendant que la longévité qu'on leur prête était anormale ; on a essayé de resserrer les anneaux de la chaîne qu'ils forment et de la rendre plus courte, pour en rattacher l'extrémité au IIIe siècle.

Nous pourrions faire remarquer que, de nos jours

Digitized by Google

même, l'épiscopat français présente des exemples remarquables de longévité, et que cette longévité devait être plus grande aux premiers siècles de l'Eglise, car alors les évêques étaient souvent mûrs pour l'apostolat dans la fleur de l'âge et appelés de très bonne heure à la direction de leur troupeau. Notre grand saint Remi n'a-t-il pas été élu à l'âge de 22 ans?

D'ailleurs, les catalogues de l'église de Metz présentent vingt-quatre évêques, de l'an 47 de Jésus-Christ à l'an 550, où siégeait saint Villicus ; et dans les cinq siècles suivants, c'est-à-dire de saint Villicus à Adalbéron III, elle n'en compte que vingt-cinq. Or, si l'on tient compte des vacances qui ont dû se produire assez fréquemment dans les premiers siècles, on voit que cette durée n'a rien d'exagéré.

Nous pensons donc que ces catalogues sont irréprochables; que la durée du gouvernement de chaque évêque y est indiquée d'une manière satisfaisante, et qu'en s'appuyant de l'autorité de Paul Diacre, ils servent à prouver, d'une manière irréfragable, l'existence de l'église de Metz au premier siècle de l'ère chrétienne.

D'ailleurs, ce que nous avons dit dans un autre passage de ce travail, sur la direction donnée par saint Pierre et par ses successeurs, saint Clément et saint Anaclet, aux missionnaires qu'ils envoyaient chez les Gentils pour prêcher l'Evangile, s'applique d'une manière particulière à l'église de Metz. Divodurum, capitale des Médiomatriciens, était une des villes les plus importantes de la Gaule Belgique. La cité elle-même était alliée (Socia) du peuple Romain ; elle servit plusieurs fois de quartier-général aux légions. Des voies publiques y convergeaient de divers points,

Digitized by Google

et, dès les premiers siècles, sous l'influence de ses nouveaux maîtres, elle se couvrit de magnifiques monuments dont l'existence nous est encore révélée par leurs imposants débris. Comment saint Pierre et ses successeurs auraient-ils négligé un point aussi important?

Il est encore un ordre de faits qui prouve que la Foi y fut établie dès l'origine du Christianisme.

Nous avons montré saint Crescent de Vienne, saint Valère, saint Euchère et saint Materne, remontant le cours du Rhône, de la Saône et du Doubs, et redescendant le Rhin pour évangéliser l'Est et le Nord-Est de la Gaule. Or, les Médiomatriciens, pendant la période celtique, étaient bornés au midi par les Séquanais, au nord par les Trévires, à l'est par le Rhin, à l'ouest par la Meuse, dont les Rémois et les Lingons habitaient la rive opposée.

Toute l'Alsace inférieure, qui commence à Schlestadt, était donc occupée par les Médiomatriciens (1). En effet, les anciens monuments démontrent que sur les bords du Rhin, il n'habita aucun autre peuple entre les Séquanais et les Trévires, jusqu'à ce que l'invasion des Némètes et des Vangions, peuplades Germaines, eût refoulé les Médiomatriciens au-delà des Vosges.

Mais la tradition représente saint Materne, saint Euchère et saint Valère comme les apôtres de l'Alsace

(1) César, *de Bell. Gall.*, lib. IV, cap. X, dit que le Rhin baigne les frontières des Helvétiens, des Séquanais, des Médiomatriciens et des Trévires.

Après les Helvétiens, Strabon place les Séquanais et les Médiomatriciens comme habitant les bords du Rhin. Voyez liv. IV, page 295.

Digitized by Google

inférieure (1). Il y avait sur ce point une cité importante, *Elvetus* ou *Elcebus*, aujourd'hui le village d'Ell, où le souvenir de ces thaumaturges s'est conservé d'une manière particulière. Ils ont donc évangélisé une partie de la cité médiomatricienne.

Dans ces circonstances, qui nous empêche de dire que saint Clément de Metz est parti avec eux, sous la direction de l'apôtre saint Paul, dont Crescent était le disciple, et que pendant que ses compagnons se dirigeaient sur Mayence, Trèves et Cologne, il traversait les solitudes des Vosges pour atteindre la capitale des Médiomatriciens ?

Et cette idée, nous ne sommes pas le premier à l'émettre ; car, au moyen-âge, à l'époque où la manie des étymologies était poussée jusqu'à l'absurde, jusqu'au ridicule, les savants du temps disaient que le nom de Médiomatricien provenait de ce que l'église de Metz était la mère commune, *Media mater*, entre les peuples de Trèves, de Toul et de Verdun (2). Sans donner à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite, nous dirons que si l'on comparaît entre elles les traditions des diverses églises, comme nous le faisons pour quelques-unes, on verrait surgir de l'ensemble de ces traditions, que la prédication de l'Evangile dans les Gaules est semblable à un fleuve qui s'est creusé dès son origine un lit régulier, et dont les eaux ont acquis d'autant plus de volume que des artères plus nombreuses s'échappaient de son sein pour porter la vie dans les terres les plus infertiles.

Cette tradition a été adoptée par tout le moyen-âge.

(1) Voyez notre traduction de l'*Alsatia illustrata*, tomes I, II, III, passim.

(2) Loc. cit., tom. I, page 103, § 21.

Digitized by Google

Elle a été reproduite notamment par Hugues de Flavigny, dans sa chronique de Verdun (1), par Vincent de Beauvais (2), par Pierre de Natalibus (3).

Elle a été sanctionnée par les martyrologes.

Pierre de Marca l'a adoptée avec empressement :

« Les habitants de Metz, dit-il, revendiqueront saint Clément, d'après les actes où Paul Diacre, écrivain dont l'autorité n'est pas à mépriser, a puisé son récit (4). »

Longueval lui-même a été obligé de convenir que le catalogue des évêques de Metz est suffisant pour continuer la succession depuis le temps des apôtres.

Enfin, de nos jours, un savant modeste, M. l'abbé Chaussier, supérieur du petit séminaire de Metz, a publié, dans la *Patrologie* de l'abbé Migne, un travail remarquable sur l'apostolat de saint Clément au temps de saint Pierre, où sont solidement réfutées toutes les objections des novateurs. Nous ne saurions trop engager les personnes qui, pour être convaincues, ont besoin de preuves sérieuses, à lire cette savante dissertation.

(1) Apostolus Petrus, eligens viros in fide probatos..... direxit urbi Metensium sanctum Clementem, Romanæ reipublicæ patricium. (Labbe, *Nova Bibliotheca*, tome I, page 77.)

(2) *Specul. Histor.*, lib. IX, cap. XLII.

(3) *Catalog. Sanct.*, tome X, cap. CXIII.

(4) Clementem a Petro apostolo missum sibi vindicabunt Metenses, ex actis unde narrationem suam hausit Paulus Diaconus, mediæ ætatis et non contemnendæ auctoritatis scriptor. (*Lettre à Henri de Valois.*)

Digitized by Google

§ XV.

EGLISE DE BESANÇON. — SAINT LIN.

En parlant de la mission de saint Crescent, nous avons dit qu'une tradition non interrompûe attribuait à saint Lin la fondation de l'église de Besançon. M. Jacquenet, ancien directeur et professeur de dogme au grand séminaire de Besançon, auteur d'une savante histoire de cette communauté, a bien voulu nous fournir la note suivante, où la vérité de cette assertion est démontrée :

« Au siècle dernier, saint Lin subit le sort des autres envoyés des apôtres dans les Gaules. Marchant sur les traces des novateurs, qui faisaient dès lors la révolution à leur manière, Dunod ouvrit son *Histoire de l'église de Besançon* par une dissertation où il s'efforçait de ruiner l'ancienne tradition de cette église et d'y substituer l'opinion nouvelle. Il employa pour cela les moyens familiers à l'esprit de parti. Il fit appel aux progrès de la critique et de la science historique, taxa d'ignorance quiconque se permettrait désormais de penser autrement que lui, et crut pouvoir se flatter d'avoir prouvé que les fondateurs de l'église de Besancon ne venaient pas de Rome, mais de l'Asie. Dunod avait publié son livre en 1750. Onze ans après, en 1761, parut, sous le nom du cardinal de Choiseul, le nouveau *Bréviaire de Besançon*, où l'on réduisait en pratique la belle découverte de notre historien. On abaissait l'office de saint Lin du rit double au rit semi-double ; on retranchait les leçons de deux nocturnes, et on supprimait de la légende du saint tout

Digitized by Google

ce qui attestait sa mission apostolique. Pour compléter la manœuvre, on élevait le rit de l'office des saints Ferréol et Ferjeux ; de patrons particuliers de la ville de Besançon, on en faisait les patrons du diocèse tout entier ; et on n'épargnait rien, ni dans les légendes, ni dans les hymnes, ni dans la prose, ni même dans les collectes, pour persuader qu'ils étaient les premiers apôtres de la ville de Besançon. On n'y réussit que trop. L'esprit novateur, qui avait pour lui l'autorité à défaut de raisons, étouffa les protestations courageuses, qui ne manquèrent pas cependant ; et une vérité que les anciens avaient conservée avec tant de soin, alla en s'obscurcissant de plus en plus, jusqu'à ce que l'orage de la Révolution l'enveloppât de ses ténèbres.

» Elle y fut voilée quelque temps, mais elle ne devait pas y rester ensevelie. Le bonheur de la remettre en lumière était réservé à l'auteur de l'*Histoire du Séminaire de Besançon*. Dans la première livraison de cet ouvrage, publiée en 1854, on lit en effet que saint Lin fut envoyé à Besançon par saint Pierre, le prince des apôtres, vers l'an 54 de l'ère chrétienne. Voici, en substance, quelques-unes des raisons qui ont engagé l'auteur à se séparer, sur ce point, des historiens ses compatriotes qui avaient écrit immédiatement avant lui, raisons qu'il développera, avec d'autres encore, dans une dissertation spéciale renvoyée à la fin de son ouvrage.

» On peut d'abord opposer au novateur Dunod toute la suite des historiens Franc-Comtois qui l'ont précédé. Pour commencer par un des auteurs les plus voisins de lui, Ferdinand Lampinet, conseiller au Parlement de Besançon, qui écrivait, dans les premières années du XVIIIe siècle, sa *Bibliothèque Séqua-*

Digitized by Google

noise, précieux manuscrit de la bibliothèque de la ville de Besançon, se plaît à présenter l'opinion de l'apostolat de saint Lin comme constante de son temps. Avant lui, Girardot de Beauchemin, dans l'*Histoire de la guerre de dix ans;* Chifflet, dans le *Vesontio*, et les autres jusqu'à Gollut, l'auteur des *Mémoires historiques de la République Séquanoise*, qu'on pourrait appeler le *père* de l'histoire de la Franche-Comté, se font, de leurs temps, les témoins de cette opinion. Reprenant ensuite les anciens catalogues des archevêques de Besançon, on remonte jusqu'au XIe siècle, jusqu'à l'archevêque Hugues Ier, un des plus grands prélats qui aient occupé le siége de Besançon.

» La liturgie, dont on s'était fait une arme contre l'ancienne tradition, ne donne pas aux novateurs un démenti moins formel que l'histoire. Ainsi, l'office de saint Lin, tel qu'il se récitait à l'époque du changement imposé par le cardinal de Choiseul, et tel qu'il se voit encore dans le bréviaire d'Antoine-Pierre de Grammont, était du rit double ; et dans la légende du saint, qui formait les trois leçons du second nocturne, on lisait ce passage remarquable : « *In ecclesia Bisuntina a primæva hactenusque continuata traditione, habetur Linum a beato Petro apostolorum principe in Gallias missum, primum omnium Sequanis et maxime Vesontione Evangelium Jesu-Christi prædicasse, ibidemque aliquot homines ad veri Dei cultum convertisse.* » Voilà le témoignage que répétaient, chaque année, tous les prêtres du diocèse ! Voilà comment s'entretenait vivante et se perpétuait la tradition, si honorable pour l'église de Besançon, qui en faisait une fille de l'église Romaine ! On comprend le soin que mit à supprimer et à faire oublier de semblables paroles, une

Digitized by Google

secte qui ne tenait plus au centre de l'unité catholique que par une inconséquence.

» Du reste, le bréviaire d'Antoine-Pierre de Grammont ne faisait que reproduire l'ancienne doctrine liturgique sur l'apostolat de saint Lin. En remontant les siècles, à l'aide de ce nouveau fil de la tradition, on retrouve le fait de cet apostolat dans les plus anciens bréviaires imprimés, puis dans les bréviaires manuscrits, notamment dans un exemplaire très ancien cité par Lampinet, et on arrive ainsi une seconde fois jusqu'au XIe siècle.

» Il est déjà incontestable que la tradition de l'apostolat de saint Lin remonte sans interruption au XIe siècle. Dunod lui-même est obligé d'en convenir. Il fixe à cette époque le changement de l'opinion primitive, qu'il dit être la sienne, et il ne craint pas de le rejeter sur l'archevêque Hugues Ier. Mais quelles preuves donne-t-il à l'appui d'une aussi grave assertion? Les principales, les plus fortes en apparence, sont un texte du rituel, attribué à saint Prothade, et l'interprétation, à sa manière, d'un passage du concile de Verdun-sur-Saône, célébré dans les premières années du XIe siècle.

» Au jour de la fête des saints Ferréol et Ferjeux, le rituel appelé de saint Prothade, dit, il est vrai: *Hi sunt per quos ad fidem venimus, per quos salutis viam cognovimus.* Mais, outre que ce texte pourrait bien se concilier avec l'opinion favorable à l'apostolat de saint Lin, en recourant à la pensée de Tertullien: *Semen est sanguis martyrum*, le rituel, ou mieux le rubricaire dont il s'agit, non seulement n'a aucun caractère d'authenticité, mais il porte même des marques visibles de supposition. Ainsi, par exemple,

Digitized by Google

on suit dans ce rituel, non pas l'ancien rit gallican, mais le rit romain, établit sous Charlemagne, et on y mentionne la mémoire de la consécration de l'autel de la cathédrale de Saint-Etienne par le pape Léon IX, en 1048. Il ne peut donc pas avoir pour auteur l'archevêque saint Prothade, qui occupait le siége de Besançon au commencement du VIIe siècle.

» La seconde preuve n'a pas plus de force. Les actes du concile tenu à Verdun-sur-Saône renferment le passage suivant : « *Burchardus, Lugdunensis ecclesiæ archiepiscopus, hoc pacis fœdus in concilio Virdunensi constituit, residentibus ejus episcopis, scilicet Valterio archiepiscopo Vesuntionensi, Elmuino episcopo Eduensi, Lamberto episcopo Lingonensi, Golsenso Matiscensi, Gautfrido Cabilonensi, Hugone præsule Antissiodorensi, Beraldo Suessionensi, etc.* » Dunod, aidé de Du Cange, croit découvrir dans le mot *residentibus*, une idée de sujétion, et suppose que l'archevêque de Lyon, se prévalant peut-être de la mission des saints Ferréol et Fergeux par saint Irénée, voulait exprimer par là sa suprématie sur le siége de Besançon. Pour s'y soustraire, Hugues 1er n'aurait rien imaginé de mieux que la fable de l'apostolat de saint Lin. Mais, sans parler de la violence faite au texte, c'est transformer en faussaire un saint et savant prélat, que le bienheureux Pierre Damien et le pape Léon IX honorèrent de leur amitié. C'est d'ailleurs outrager gratuitement sa mémoire. Hugues 1er possédait une bien meilleure sauvegarde de ses droits, s'ils eussent été menacés, dans le témoignage du pape saint Léon-le-Grand, qui, en rétablissant l'archevêque Célidoine, déposé contre le droit par Hilaire d'Arles, avait déclaré, en 444, que le siége de Besançon ne reconnaissait d'autre primat que le souverain pontife.

Digitized by Google

» Nous pouvons donc continuer sans embarras notre marche ascendante. Partant du XIe siècle, nous remontons jusqu'aux temps apostoliques, non plus à l'aide de documents écrits, mais au moyen de documents archéologiques, dont l'autorité n'est ni moins forte, ni moins certaine. Pour en donner quelques exemples, nous pouvons citer entr'autres les quatre colonnes du Panthéon Bisontin, qui supportaient les quatre grands dieux admis par nos ancêtres idolâtres, et dont l'une fut renversée par la parole foudroyante de saint Lin. Qu'il s'agisse là d'un miracle ou d'un symbole, il n'en est pas moins constant que le souvenir de la mission apostolique de saint Lin resta toujours uni, dans l'esprit des Franc-Comtois, à ces colonnes dont la cité reproduisit l'image dans ses armes et dont J.-J. Chifflet a décrit les restes, comme témoin oculaire, dans le *Vesontio*. Un autre monument du même fait est le baptistère de saint Lin, élevé sur l'emplacement donné à cet envoyé de saint Pierre par Onasius, tribun militaire, qui l'accueillit à son arrivée à Besançon, Tant que subsista ce baptistère, il porta le nom de notre premier apôtre. Lorsque, par suite du développement de l'église de Besançon, on lui substitua les fonts baptismaux de l'église métropolitaine de Saint-Jean l'Evangeliste, on donna le nom de saint Lin à la chapelle qui les reçut, afin de conserver, par ce monument de la régénération spirituelle, la mémoire de la primauté de son apostolat.

» Voilà donc saint Lin réhabilité à son tour. Si la guerre aux premiers apôtres se fit en France, sur toute la ligne, au XVIIIe siècle, suivant l'expression de M. l'abbé Arbelot, l'un des vaillants soldats de la nouvelle croisade, ce sera la gloire du XIXe siècle d'avoir re-

Digitized by Google

poussé victorieusement cette aggression sur tous les points. Grâce à des études plus consciencieuses, qui ont fait découvrir la vérité, et à une foi plus ferme, qui a inspiré le courage de la dire, il deviendra de plus en plus évident que saint Innocent Ier, élevé sur le siége pontifical, en 402, savait mieux les origines de l'église que Launoy, Baillet et autres dénicheurs de saints du dernier siècle. On comprendra enfin le sens et la portée des paroles mémorables que ce saint pontife adressait, en 416, à l'évêque Décentius. « *Quis nesciat aut non advertat id quod a principe apostolorum Petro Romanæ ecclesiæ traditum est, ac nunc usque custoditur, ab omnibus debere servari; nec superinduci aut introduci aliquid quod aut auctoritatem non habeat aut aliunde accipere videatur exemplum: præsertim cum sit manifestum in omnem Italiam, Gallias et Hispanias, et Africam atque Siciliam, nullum instituisse ecclesias, nisi eos quos venerabilis apostolus Petrus aut ejus successores constituerint sacerdotes.* »

§ XVI.

SAINT MANSUIT DE TOUL.

Saint Mansuetus est inscrit dans les plus anciens martyrologes connus, avec le titre de confesseur et de premier évêque de Toul.

Quelle est l'époque de sa mission ?

Le bénédictin Adron, qui écrivit au milieu du xe siècle les actes de ce saint, affirme qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Pierre (1), avec saint Sixte

(1) Qui videlicet beatissimus pastor. ..... perfectissimos quosque divini verbi præcones ordinavit; qui a se in Galliam dirigendi,

Digitized by Google

de Reims, saint Memmie de Châlons, saint Clément, saint Félix et saint Céleste de Metz, et saint Materne de Trèves. Cet auteur avait sous les yeux une vie plus ancienne de Mansuetus, publiée plus tard par D. Materne et par D. Calmet, qui faisait aussi remonter au prince des apôtres l'apostolat du premier évêque de Toul (1).

L'auteur des actes des saints Marianus et Mucheratus représente aussi saint Mansuit comme un disciple de saint Pierre, envoyé par lui en Lorraine (2).

On lit dans l'histoire de la fondation de l'église de St-Pierre-hors-des-murs, à Ratisbonne, que du temps de saint Pierre, un saint homme, du nom de Mansuetus (3), fut dirigé sur la Lorraine par le prince des

Galliarum populos..... ad divini cultus sacramenta provocarent. Ex hujus itaque numero collegii beatum Maternum Treviricæ civitatis pontificem, Rhemorumque S. Sinicium, Mediomatricorum vero Clementem, Felicem atque Cœlestem, Memmium autem Catalaunensium fuisse non dubitamus. (*Acta SS. Septemb.*, tom. I, page 639.)

(1) Tempore namque, quo B. Petri apostolorum principis prædicatione et apostolatu Romana fulgebat ecclesia..... ad præfatam urbem (Tullum pontificali benedictione consecratus, velut lampas fulgida ad repellendas erroris tenebras directus est. (*Ibid.* pag. 636.)

(2) Eodem tempore elementissimi Dei viventis providentia accedit, ut quidam eximiæ nobilitatis ac præstantis formæ juvenis... nomine Mansuetus, de finibus Hiberniæ, beato apostolo Petro Romæ erat familiaris et exceptus. Cujus patris beatissima doctrina idem juvenis sic erat imbutus, ut accepta potestate atque licentia prædicandi, jussu atque imperio ejusdem apostoli diros atque indomitos Lotholingiæ populos in brevi jugo Christi subjugaret. (*Acta SS. Februar.*, tom. II, ad pag. 365.)

(3) Beatissimo Petro apostolo urbis Romæ principatum tenente, ac Tiberio Cæsare regnante, tempore eodem venit de Hibernia quidam vir sanctus nomine Mansuetus cum societate plurima sanctorum Hibernensium invisere Romæ cœli clavigerum. .....

Digitized by Google

apôtres. Aventin consigne dans ses Annales des Boïens ce même fait qu'on lit encore dans l'Histoire ecclésiastique de l'Ecosse (1).

Ces autorités, et d'autres encore que nous sommes obligé d'omettre, ont paru suffisantes à Baronius, pour ranger saint Mansuetus parmi les disciples de saint Pierre. De son côté, l'église de Toul a invariablement suivi cette tradition depuis un temps immémorial.

Cependant, les Bollandistes se sont efforcés de démontrer que saint Mansuetus était contemporain des fils de Constantin-le-Grand. Mais les progrès que la science a faits depuis qu'ils ont écrit, donnent une force nouvelle à la tradition. Les arguments qu'ils invoquent sont aujourd'hui sans valeur, car ils reposent sur des données dont l'inexactitude est démontrée jusqu'à l'évidence.

Ainsi, en première ligne, ils citent l'opinion de Cordesius sur l'apostolat de saint Martial, pour démontrer que saint Pierre vivant dans ses successeurs, on a parfois représenté comme envoyés par saint Pierre, des apôtres qui avaient été ordonnés par d'autres papes

Videns B. Petrus sanctorum virorum prudentiam, illorum quosdam misit in Apuliam, alios in Calabriam..... Ipsum reverendum episcopum ad Lotharingiam direxerat, ut filios Dei multiplicaret... (Usserius in *Britannicarum ecclesiarum antiquit.*, p. 1038.

(1) Hibernia insula est quæ ultra Britanniam in Oceano septentrionali cubat.... Mansuetus eo a divo Petro missus religionem Christi illis tradidit. Is quoque Illyricos, Cisalpinam Galliam, Belgas Christo subegit. Tulli Leucorum urbe sepultus est. (Aventini *Annales Boiorum*, lib. 6, page 387).

S. Mansuetus episcopus Tulli..... divum Petrum Romam venientem audivit et ab eo humanæ salutis mysterium edoctus in Galliam missus, mira sanctitate Tullensem ecclesiam rexit. (Dempster. *Hist. eccles. gentes Scotorum*, lib. 12, num. 838.)

Digitized by Google

des premiers temps de l'Eglise. Mais le temps a fait justice de la dissertation de Cordesius. Tous les hommes de bonne foi admettent que l'apostolat de saint Martial a eu lieu au temps de saint Pierre : le nom de Cordesius ne pèse donc plus dans la balance.

Ils relèvent ensuite divers faits inexacts, contenus dans les légendes, pour arguer du peu de confiance qu'on peut avoir dans ceux qui les ont écrites. Mais, de ce que les peintres du moyen-âge ont représenté les personnages de l'ancien et du nouveau testament avec les costumes que l'on portait au XIVe et au XVe siècle, il ne s'ensuit pas que les faits reproduits sur leurs tableaux ne soient pas exacts. De ce que les légendaires ont accueilli trop facilement quelques faits dénaturés par la croyance populaire, il ne faut pas en conclure que le fond même de leurs récits soit de pure imagination. Sans doute, il serait téméraire d'accepter tout ce que les agiographes ont écrit sur l'antiquité des églises ; mais lorsque la tradition d'une métropole a été adoptée dans divers pays qui n'ont entre eux aucune relation, il faut l'accepter, car cette unanimité seule démontre qu'elle est vraie. Une tradition fausse surgit à un moment donné, et, si elle se répand, elle trouve des détracteurs dès son origine. Or, ici, rien de semblable. On ne dit pas à quelle époque l'erreur a remplacé la vérité, et par quels moyens elle a trouvé créance dans des églises qui n'avaient aucun intérêt à l'accepter.

Les Bollandistes s'appuient encore sur l'autorité de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère pour prouver que la mission de saint Mansuit ne saurait dater des temps apostoliques. Nous avons déjà démontré qu'il y avait peu de fonds à faire de Grégoire de Tours et

Digitized by Google

de la légende de saint Saturnin citée par ces savants. Ce n'est pas le lieu de discuter le texte de saint Sulpice que nous aurons à examiner plus tard. Nous nous bornerons à constater ici, que les doctes continuateurs de l'œuvre de Bollandus, appréciant ces documents à leur juste valeur, en récusent complètement aujourd'hui l'autorité. Bollandus s'était appuyé sur eux pour rejeter au IIIe siècle l'apostolat de saint Materne; le Père Van Heck, qui a commenté, au VIIIe volume d'Octobre, la vie de saint Firminin, l'un des successeurs de saint Materne sur le siége de Trèves, le Père Van Heck, disons-nous, a abandonné sur ce point les traces de son illustre maître, et rétabli à sa véritable date la fondation des églises de Trèves, Tongres, Mayence et Cologne.

Ainsi se détruit peu à peu l'échafaudage dressé au XVIIe et au XVIIIe siècle par De Launoy et ses disciples. Les origines des églises, mieux étudiées, se dégagent peu à peu de l'obscurité qui les enveloppe; les traditions, dépouillées de ces légendes parisites qui les étouffaient, reviennent à leur simplicité première, et chaque jour, les travaux des Baronius, des De Marca, reçoivent une plus éclatante consécration.

L'église de Toul a pieusement conservé sa tradition, que l'un de ses évêques, le grand Léon IX, le saint précurseur d'Hildebrand, avait revêtue de sa sanction. Aujourd'hui, si quelque érudit entreprenait pour elle ce qu'ont fait pour saint Martial l'abbé Arbelot, pour saint Julien du Mans M. le chanoine Lothin, pour saint Clément de Metz M. l'abbé Chaussier, pour sainte Marie Madeleine et les églises du midi M. l'abbé Faillon, il serait facile de faire jaillir des ténèbres une lumière assez vive pour convaincre les hommes qui cherchent de bonne foi la vérité.

Digitized by Google

§ XVII.

SAINT SAINTIN.

Eglises de Verdun et de Meaux.

Les églises de Verdun et de Meaux reconnaissent saint Saintin pour leur fondateur, et une tradition qui n'a jamais varié, veut que cet apôtre ait été un disciple de saint Denis.

L'auteur anonyme (1) de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, publiée en 1745, le déclare dans les termes les plus formels.

« Il est certain que saint Saintin, fondateur de » l'église de Verdun, était disciple de saint Denis, pre- » mier évêque de Paris. Ce fait est reconnu indubi- » table par la tradition constante, uniforme et générale » de cette église. Bertaire et Laurent, de Liège, nos » chronologistes les plus anciens, assurent avoir lu » dans plusieurs de nos monuments, que ce saint » évêque était disciple de saint Denis de Paris. Hugues » de Flavigny qualifie Saintin le compagnon fidèle de » saint Denis, l'apôtre de la France. Wasbourg dit la » même chose avec tous les autres auteurs qui ont » parlé de notre premier évêque. »

Bertaire, l'un des écrivains cités par notre auteur, était prêtre de Verdun, et il rédigea vers la fin du IXe siècle, une histoire des premiers évêques de cette église. Vers le même temps, notre archevêque Hincmar

(1) Cet auteur est l'abbé Roussel ; son travail a été retouché par l'abbé Lebœuf.

Digitized by Google

écrivait à l'empereur Charles-le-Chauve, que saint Saintin avait été nommé par saint Denis, d'abord évêque de Chartres, et ensuite évêque de Meaux (1). Plus tard encore, cette tradition a été suivie par Pierre de Natalibus (2), par saint Antonin (3), et elle a reçu l'approbation de Baronius (4).

Dans sa dissertation sur l'apostolat de saint Martial, M. l'abbé Arbelot dit aussi (5) :

« Les actes de saint Saintin, premier évêque de » Meaux, actes que Hugues de Ménard, au dire du » P. Bonaventure, prouve être plus anciens que Gré- » goire de Tours, attribuent à saint Clément la mission » de saint Denis, et font ordonner par le premier » évêque de Paris, saint Saintin de Meaux. »

Aujourd'hui qu'il est démontré que saint Denis a été envoyé dans les Gaules par saint Clément, on devrait pouvoir dire avec certitude que l'église de Verdun date du premier siècle de l'ère chrétienne. Il n'en est pas ainsi cependant.

Bertaire, après avoir raconté comment saint Saintin, évêque de Meaux, vint à Verdun après la mort de saint Denis, ajoute : « Mais on lit dans la vie de saint Servatius, que saint Saintin, évêque de la ville des Cloux (ou pour mieux dire des Claviens, urbis Clavorum), assista au concile de Cologne, qui prononça la

(1) Destinatis quoque sociis per diversas civitates, Dionysius Sanctinum ordinavit episcopum et Carnotum.....misit....; postea vero Meldensium civitati pastorem et episcopum esse constituit. (*Surius*, 9 Octob., édit. 1618, page 131.)

(2) *Catalog.*, lib. VIII, c. VIII.

(3) *St-Antonin*. Part. 1, lib. VI, cap. XXVIII, § 1.

(4) *Martyrol.* 22 sept.

(5) Page 172.

Digitized by Google

déposition d'Euphratas (1). » Or, le concile de Cologne se tint en 347 (2).

L'auteur anonyme que nous citions tout à l'heure s'est servi de ce passage pour reculer au IIIe siècle la mission de saint Denis, et, comme on doit le prévoir, il s'est appuyé, dans cette circonstance, sur le passage de Grégoire de Tours que nous avons déjà si souvent rappelé, et sur l'autorité de Sulpice Sévère (3).

Il nous semble que cette opinion ne saurait soutenir le moindre examen.

Nous ne rappellerons pas ici que l'existence du concile de Cologne a été niée par un grand nombre d'auteurs ; nous admettrons, si l'on veut, que rien n'est plus incontestable ; nous irons plus loin, et, pour un instant, nous dirons avec tous les novateurs que saint Denis n'a pas été l'envoyé de saint Clément ; qu'il lui est bien postérieur, et que sa mission dans les Gaules ne date que de l'an 254, comme ils le prétendent.

Mais alors, nous aurons le droit de faire remarquer

(1) Nam legitur quod sanctus Dionysius Sanctinum Meldensem ecclesiæ episcopum et Antonium presbyterum mitteret, cum gestis passionis suæ Romam ad sanctum Clementem, et iter illorum fuisset per istam civitatem, et in eundo ac redeundo, hic primum prædicasseut verbum Dei. Et ferunt quod idcirca in ordine episcoporum istius ecclesiæ primus ponatur. Legitur vero in vita sancti Servatii episcopi, ubi de Agrippinensis ecclesiæ archiepiscopi depositione res agitur, quod interfuisset Sanctinus, urbis Clavorum episcopus. Ubi tamen ejus corpus sepultum sit nusquam reperimus nisi Meldis. — Luc. Dacherii *Spicileg.*, t. XII, page 252.

(2) Egidius Boucher, dans son *Belgium Romanum*, lib. IX, cap. VI, et Bebelius, *Antiquit. Germ. primæ*, page, 86, disent qu'il eut lieu en 349.

(3) *Dissertation préliminaire*, passim.

Digitized by Google

que, de cette époque à celle de la tenue du concile de Cologne, il s'est écoulé 96 ans, et qu'il est impossible que saint Saintin, consacré par saint Denis, parvenu déjà par conséquent, en 254, à un âge au moins voisin de la maturité, ait pu vivre assez pour avoir vu la déposition d'Euphratas.

Donc, si saint Saintin est un disciple de saint Denis, et personne ne le conteste, quelle que soit la date assignée à la mission de l'apôtre de Paris, qu'il ait vécu du temps de saint Clément ou du temps de Dèce, saint Saintin est antérieur au concile de Cologne; donc aussi, son nom, inscrit dans la légende de saint Servatius, ne saurait amoindrir l'autorité de la tradition.

Mais, dira-t-on, Hugues de Flavigny a été obligé de reconnaître que, dans le catalogue des évêques de Verdun, il n'existe que trois prélats entre saint Saintin et saint Pulchrone, qui vivait en 450. Nous pourrions répondre que Wasbourg (1) prétend avoir trouvé les tombes de huit évêques postérieurs à saint Pulchrone; mais, bien convaincu que si nous voulions trop prouver, nous provoquerions l'incrédulité du lecteur, nous ferons remarquer que les lacunes des catalogues démontrent, non pas que les évêques n'ont pas existé, mais plus simplement que leur mémoire a péri.

Du reste, comme cette objection a été faite contre l'église de Reims, nous y reviendrons d'une manière plus spéciale dans la seconde partie de ce mémoire.

(1) *Antiquitez de la Gaule Belgique.* Paris, 1549.

Digitized by Google

§ XVIII.

SAINT LUCIEN DE BEAUVAIS. SAINT FIRMIN D'AMIENS.

Une confusion identique à celle que nous venons de signaler, obscurcit l'histoire de saint Lucien.

La tradition de l'église de Beauvais n'a jamais varié. Elle a toujours proclamé que saint Lucien était venu dans les Gaules avec saint Denis, sous le pontificat de saint Clément, tandis que des traditions étrangères ne font venir saint Lucien à Beauvais que vers la fin du IIIe siècle, sous l'empire de Dioclétien et de Maximien.

Nous avons donc à examiner la valeur de chacune de ces assertions. La première est mentionnée dans les actes de saint Lucien ; et ces actes sont très anciens, puisqu'ils sont cités par Florus, moine de saint Trond, dans ses additions au Martyrologe de Bède. Or, Florus vivait en 760 (1).

On lit dans la vie de saint Denis, écrite en 818, par Méthode, patriarche de Constantinople, que saint Clément envoya saint Denis dans les Gaules en société de saint Lucien, de saint Rustique et de saint Eleuthère (2). Ce fait se trouve consigné encore dans les

(1) Florus in *Martyrol. Bedæ*, 8 Januar.

(2) Aquitaniæ partibus misso S. Saturnino, ipse Dionysius cum S. Luciano, et S. Rustico, et S. Eleutherio Lutetiam Parisiorum venit. Sanctus autem Lucianus, presbyterii honore ornatus, ad Bellovacensem urbem missus est. (*Acta SS. Januarii*, Tom. I, p. 461.)

Digitized by Google

actes de saint Denis, cités au concile de Limoges, en 1031 (1).

En 850, Odon, évêque de Beauvais, professait, dans un discours qui est venu jusqu'à nous, que saint Lucien, disciple de saint Pierre, avait été ordonné par saint Clément, et envoyé dans les Gaules avec saint Denis (2).

Dix ans plus tard, saint Notker-le-Bègue inscrivait cette tradition dans son martyrologe (3). Elle était ensuite accueillie par Vincent de Beauvais, Pierre de Natalibus (4), saint Antonin (5), et consacrée par le martyrologe Romain (6).

La seconde tradition se trouve inscrite ça et là dans quelques légendes dont l'exactitude, en ce qui concerne les détails, est très contestable. Nous citerons entr'autres les actes de saint Quentin (7), ceux des saints Crépin et Crépinien (8), un manuscrit de

(1) Ces actes se trouvent dans la *Patrol.* de Migne, t. CXLII, c. 1366.

(2) *Patrologie.* Tom. CXXIV, page 1114.

(3) *Martyrolog.* 8 Januar.

(4) *Catalog.* Lib. II, cap. LV.

(5) Part. I, tit. VI, cap. XXVI, § 3.

(6) Die 8 Januar.

(7) Igitur tempore illo, imperatoria sceptra gerentibus Diocletiano et Maximiano.... Sancto Luciano Bellovacensium urbem adeunte, B. Quintinus, agonis sui tempus expectans, Ambianis resedit (Surius, *Acta St Quintini*, 31 octob.)

(8) Sub Diocletiano et Maximiano imperatoribus, qui una animi impietate Christi Ecclesiam oppugnandam suscepere, beati viri Quintinus, *Lucianus*, Rufinus, Valerius et Eugenius, Romæ claris orti Natalibus, in Gallias Christum annuntiaturi se contulerunt. (Surius. *Act.* 55, *Crispini et Crispiniani*, 25 octob.)

Digitized by Google

l'abbaye de St-Remi de Reims (1), et les actes de saint Fuscien et de saint Victorin (2).

De ces deux traditions, nous n'hésitons pas à choisir la première. Elle a été reconnue pendant tous les siècles; on n'en connaît pas l'origine, on peut donc supposer qu'elle remonte à la naissance même de l'église de Beauvais. Elle concorde parfaitement avec ce que nous savons de l'histoire de saint Denis et de ses compagnons ; elle est identique avec les traditions des églises du midi.

La seconde, au contraire, ne repose que sur des documents isolés, suspects pour la plupart; c'est ainsi que les actes de saint Crépin et de saint Crépinien ne sont accueillis qu'avec une extrême réserve par les agiographes. Elle est en opposition avec ce que nous savons des origines de l'église d'Amiens. Saint Firmin Ier, premier évêque de cette ville, a été initié à la religion chrétienne par Honestus, disciple de saint Saturnin, et sacré évêque par saint Honoré, successeur du même saint Saturnin (3). Comment admettre qu'il ait fallu un siècle et demi pour que le Christianisme se communiquât entre deux villes si voisines?

§ XIX.

SAINT RIEUL DE SENLIS.

Les Bollandistes ont publié deux vies de saint Régulus ou saint Rieul. La première avait été em-

(1) Voyez les *Bollandistes*, tom. II de Juin, page 796.

(2) Longueval. *Hist. de l'Eglise Gallicane*, tom. I, ann. 288.

(3) Voyez le *Gallia Christiana*, tom. X, p. 1150

Digitized by Google

pruntée par eux à un manuscrit de l'église de Saint-Omer. Ce manuscrit, disent-ils, était très vieux (ex pervetusto codice), la vie qu'il renfermait paraissait très ancienne et portait l'empreinte de la vérité (1). La seconde se trouvait reproduite dans divers manuscrits qu'ils avaient entre les mains.

Ces actes disaient unanimement que saint Régulus avait été envoyé dans les Gaules par saint Clément, en société de saint Denis et de ses compagnons; qu'il avait été un instant évêque d'Arles; qu'après la mort de saint Denis il était venu à Paris, et que, de là, il s'était rendu à Senlis.

Ces détails étaient confirmés par la tradition constante de l'église d'Arles (2) et par le Martyrologe

(1) Voici ce que contient cette vie :

Beatus igitur egregiusque Christi athleta Regulus Argolica derivatus et exortus nobiliter prosapia, ut in antiquissimis reperimus pitaciis et chartis, largifluo divinæ gratiæ perfusus rore, Romam ob accensum cœlitus amorem apostolorum Petri et Pauli, tandem adiit, sociatus venerabilium collegarum Dionysii, Rustici, Eleutherii cæterorumque contubernio. Quorum autem honorabile collegium sanctissimus B. Petri successor Clemens libenter hilariterque amplectens, Deo retulit.... condignas gratias qui tam decoras et nitidas ad fulciendam nascentis ecclesiæ originem columnas vere immobiles elegerat.

(2) On lit dans une histoire de l'église d'Arles, écrite en 1690, par Gilles du Port: « Saint Rieul ou saint Régule prit naissance à Nicée, en Bithynie. On sait qu'il fut disciple de saint Jean l'Evangéliste, qui l'ordonna prêtre, afin qu'il pût annoncer l'Evangile avec plus de pouvoir. Ensuite, saint Rieul s'en alla à Rome, d'où le pape saint Clément l'envoya en France avec saint Denis l'Aréopagite, qui établit Rieul évêque d'Arles, pour continuer ce qu'il avait si heureusement commencé. Saint Rieul se proposa saint Trophime pour modèle, et travailla jour et nuit à entretenir et à augmenter son troupeau. Un jour qu'il disait la messe, il eut une inspiration que saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère étaient morts pour Jésus-Christ.. .; il prit la

Digitized by Google

Romain (1). Et cependant les Bollandistes ne furent point convaincus. Toujours, les textes de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère flamboyaient devant eux et les forçaient à détourner leurs regards de la vérité.

Aujourd'hui que ces textes sont vides de sens, l'église de Senlis peut se glorifier, à juste titre, de ses origines apostoliques.

§ XX.

CONCLUSION.

Nous terminerons ici cette partie de notre tâche, non sans jeter un regard de regret sur cette mine si féconde où il reste tant de riches filons à exploiter.

En effet, nous aurions pu suivre saint Maximin à Aix, saint Eutrope à Saintes, saint Sabinien et saint Potentien à Sens (2), saint Sévérien dans le Gévaudan (3).....

résolution d'aller au pays où ils avaient souffert le martyre. Mais avant son départ, il choisit Félix, il le mit en sa place et se rendit à Paris....

» Puis, comme il connut que sa présence n'était plus nécessaire à Paris, il passa à Senlis pour y établir la Foi, et il y est mort évêque.

» Cependant, Arles ne laisse pas que de célébrer sa fête le 3 Mars, et de le reconnaître pour son troisième évêque. »

(1) In castro Sylvanectensi, depositio S. Reguli episcopi Arelatensis.

(2) Voyez *De Vera Senonum origine Christiana*, par le Père Mathoud, in-4°, 1687.

(3) Ex diversis documentis quæ in archivis episcopatus Mimatensis reperiuntur, elicitur, B. Severianum primo eidem ecclesiæ præfuisse, et a D. Martiale ordinatum, in hæc verba : « Et post » Christi in cœlum ascensionem, præsidebat in Gabalitano et re-

Digitized by Google

Nous aurions fait ensuite une étude plus complète sur saint Denis et ses disciples, sur saint Taurin d'Evreux (1), sur saint Nicaise de Rouen (2) ; nous aurions montré enfin comment, à mesure que la civilisation romaine s'étend, que les villes se bâtissent et se développent, le christianisme, à son tour, plante au milieu du peuple cette Croix, phare éblouissant dont la lumière doit indiquer aux nations le chemin de l'avenir.

Mais, entrer dans ce champ si vaste, serait écrire l'histoire ecclésiastique de la Gaule, et, certes, nous n'avons pas la témérité de tenter une œuvre aussi ardue.

Toutefois, nous croyons en avoir dit assez pour démontrer que les traditions des principales églises de France sont d'accord avec celles de Reims, pour faire remonter leur origine aux temps apostoliques ; nous pensons même avoir suffisamment établi que nos

» gione eadem rex sive Tetrarcha, infidelis et paganus, omnem » tenens superioritatem et dominationem in eadem ; quo tem- » pore B. Martialis ad illam partem declinavit et consecravit in » civitate Mimatensi capellam in honorem B. Mariæ Virginis. » Postea vero S. Severianus, qui fuit ibi primus episcopus, dic- » tum regem sive Tetrarcham, ad fidem catholicam convertit, » et eumdem baptizavit. » Ex quibus monumentis authenticis colligimus B. Severianum fuisse primum episcopum Mimatensem. (J. Chenu, ap. Acta SS. Tom. II, Jan., pag. 615.)

(1) Denique dum Sixtus papa in sede apostolica resideret, et Ælius Adrianus rempublicam gubernaret, plenus dierum et virtutum (S. Taurinus), idus Augusti de cœlo vocatus est. (Orderic Vital. *Histoire ecclés.*, liv. v.)

(2) Les auteurs du *Gallia Christiana*, disent que saint Nicaise paraît avoir été ordonné évêque par saint Denis de Paris. M. Fallud (*Hist. de l'église métropolitaine de Rouen*, tom. I, pag. 15) place l'apostolat de Nigasius (Nicaise) à l'an 110.

Digitized by Google

premiers missionnaires, en se répandant dans la Gaule, ne sont point partis de Rome au hasard, sans direction arrêtée, comme ces nuages que le vent pousse et qui laissent tomber au gré de son caprice les ondes bienfaisantes recélées dans leurs flancs. L'évangélisation de la Gaule, du monde entier, s'est faite d'après un plan conçu par saint Pierre et les apôtres. Chacun de leurs disciples a reçu un mandat spécial, déterminé, dont ils ont prescrit et surveillé l'exécution ; en un mot, dès le jour où le prince des apôtres est devenu la pierre fondamentale sur laquelle est bâtie l'Eglise, toute impulsion part de Rome ; la ville éternelle est le soleil immobile autour duquel gravite la chrétienté tout entière, et Innocent Ier peut dire avec raison : « Il n'est aucune église qui n'ait été fondée par saint Pierre et ses successeurs. »

Nous déplorons amèrement que cette vérité n'ait pas été mieux comprise par les historiens des deux derniers siècles.

Loin de prendre le mouvement à son origine et de le suivre dans ses développements, ils se sont généralement attachés à étudier l'histoire spéciale de chaque église, sans se préoccuper même des institutions civiles qui régissaient le pays ; et, comme l'ignorance et la crédulité avaient dénaturé les actes primitifs de ces églises, les légendes des saints qu'elles honorent, ils se sont servi des erreurs que le scalpel de leur critique mettait à nu, pour rejeter dans son ensemble la tradition, erronée seulement dans ses détails.

Au lieu de procéder par analyse, il fallait employer la synthèse, étudier, par exemple, l'histoire des provinces de la Gaule, telles qu'Auguste les avait faites ; ils auraient vu ainsi les défauts qui choquaient leurs yeux

Digitized by Google

s'amoindrir et disparaître dans un ensemble harmonieux, comme une branche morte se cache au sein d'une masse de verdure.

Le mal qu'ils ont fait par leur méthode est immense. Dès qu'un auteur en renom a propagé une doctrine, la foule l'accueille sans la discuter, et lorsque, plus tard, une voix s'élève pour s'écrier que cette doctrine est erronée, nul ne l'entend. C'est en vain qu'on cite les textes, qu'on accumule les preuves ; le maître l'a dit ! et, comme les hommes qui écrivent l'histoire générale d'un pays n'ont pas le loisir d'étudier par eux-mêmes tous les documents spéciaux, qu'ils sont fatalement obligés de s'en rapporter à ce que d'autres ont affirmé avant eux, ils adoptent l'opinion du chef d'école de préférence à celle de l'humble travailleur, souvent plus érudit que le maître, et ils prêtent ainsi une force nouvelle à une erreur déjà trop accréditée.

Que de fois n'a-t-on pas protesté contre De Launoy et son école ! Que de fois n'a-t-on pas démontré qu'ils étaient en contradiction avec la tradition, avec les faits ! Et cependant, malgré des labeurs incessants, le champ de l'histoire n'est pas encore purgé des mauvaises herbes qu'ils y ont semées. Il faut creuser, et creuser sans cesse, pour déraciner l'ivraie et la ronce.

C'est là ce qui nous a déterminé à venir, à notre tour, labourer un champ tant de fois retourné déjà.

Par ce que le lecteur connaît de notre travail, il lui est facile de comprendre ce que nous nous proposons de faire. Nous avons posé en principe qu'une tradition non interrompue, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, faisait remonter aux temps apostoliques la fondation des églises de Reims, de Soissons et de Châlons.

Digitized by Google

On a contesté la valeur de cette tradition, et il a fallu prouver qu'elle coïncidait avec celle des autres églises de France. C'est ce que nous avons fait.

Mais voici que les faits que nous avons produits ne suffiront plus. On va exiger de nous que nous corroborions la tradition par des preuves historiques.

C'est là, en effet, la seconde partie de notre tâche.

Nous établirons en premier lieu, d'une manière générale et par les textes des Pères de l'Eglise, que le christianisme a été prêché dans les Gaules dès son origine.

Nous extrairons ensuite des textes ceux qui se rapportent plus spécialement à notre pays. A l'appui de ces textes, nous produirons des monuments dont quelques-uns sont presque inconnus au monde savant, puisqu'ils ne lui ont été révélés que par nous.

En troisième lieu, nous ferons appel aux souvenirs de notre histoire locale, et par les institutions civiles qui régissaient le pays, nous expliquerons certains points restés obscurs de nos origines ecclésiastiques.

Enfin, après avoir répondu à une objection empruntée à un texte erroné d'Hincmar, nous terminerons notre travail par la description d'une chapelle chrétienne découverte à Reims au siècle dernier, et qui, incontestablement, remonte à une époque antérieure au IVe siècle.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

LES PÈRES, L'HISTOIRE, LES MONUMENTS.

Après avoir établi que la tradition des principales églises de France concorde avec celle de Reims, et que toutes ensemble elles se soutiennent et s'arc-boutent comme ces solides contreforts que l'on remarque autour des temples élevés par la foi de nos pères, il nous reste à démontrer que les textes des Pères de l'Eglise, l'Histoire et les Monuments viennent à leur tour corroborer ce que nous ont enseigné les diverses générations qui sont venues prier sur la tombe de nos saints.

Ici encore ce sont les éditeurs de Dom Marlot qui circonscrivent l'étendue du terrain à parcourir; ce sont eux qui nous indiquent les points sur lesquels notre argumentation doit porter. Nous ne reproduirons pas leur texte; mais nous prenons l'engagement de ne négliger aucune de leurs objections et de les suivre pas à pas. D'ailleurs, ces objections, le lecteur les connaît; elles ont été résumées par nous dès le commencement de ce travail (1).

(1) Voyez, pour le texte de ces objections, le premier volume de l'édition française de Dom Marlot, pages 419 et suivantes, et page 459.

Digitized by Google

§ I.

OBJECTION. « *Les légendaires sont des guides trop peu* » *sûrs pour que nous les suivions; nous préférons nous* » *appuyer sur des autorités plus certaines. Grégoire* » *de Tours, qui écrivait au Ve siècle, place sous* » *l'empire de Décius, vers l'an 250, l'envoi des* » *fondateurs des principaux sièges de France; il ne* » *parle pas même de saint Sixte, qui ne vint que* » *plus tard.* »

« *Sulpice Sévère, au IVe siècle, dit que saint Pothin* » *et ses compagnons qui souffrirent à Lyon, en 177,* » *furent les premiers martyrs qu'on vit dans les* » *Gaules, et la raison qu'il en donne, c'est que la* » *religion n'y fut embrassée que tard :* SERIUS TRANS » ALPES DEI RELIGIONE SUSCEPTA. *Les actes de* » *saint Saturnin, écrits au IIIe siècle et cités par* » *Grégoire de Tours, confirment cette assertion,* » *en disant que la prédication de l'Evangile ne fit* » *dans nos provinces que des progrès très lents. Et* » *les évêques du concile de Tours, en 567, écri-* » *vaient à sainte Radegonde, que la religion chré-* » *tienne, bien que prêchée dès l'origine dans les Gaules,* » *n'avait été reçue que de peu de personnes.* »

Cette objection des éditeurs de Dom Marlot est la plus sérieuse de toutes. Elle a été faite pour la première fois par Launoy. C'est le bélier qui lui a servi à battre en brèche la tradition ; c'est elle qui a égaré Tillemont, Baillet, Godescard, Berault-Bercastel, de Longueval, et avec eux la plupart des agiographes du XVIIIe siècle et presque tous les historiens du XIXe.

Digitized by Google

Elle a déterminé pour une large part le Père Stilting, à qui nous devons l'insertion, dans les Bollandistes, des actes de saint Sixte, à choisir le pape saint Sixte II de préférence à saint Pierre, comme le fondateur de l'église de Reims. En effet, ce Père, après avoir donné les motifs qui lui font rejeter au IIIe siècle l'apostolat de saint Sixte, ajoute : « A ces raisons, je pourrais en » en joindre d'autres et invoquer encore l'autorité de » Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours ; mais je » les passerai sous silence, car je ne veux pas discuter » ici l'époque à laquelle la foi a été prêchée pour la » première fois dans les Gaules (1). »

Il importe donc d'examiner cette question avec soin, sous toutes ses faces, dans tous ses détails.

Reproduisons d'abord le texte de Grégoire de Tours que l'on invoque :

« Sous Dèce, sept évêques furent ordonnés et envoyés dans les Gaules pour y prêcher la Foi, ainsi que le marque l'histoire du martyre de saint Saturnin, car on y lit : « Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme on le sait par une tradition fidèle, la ville de Toulouse eut saint Saturnin pour premier évêque. Voici donc les évêques qui furent envoyés : Gatien à Tours, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Denis à Paris, Austremoine chez les Arvernes, et Martial à Limoges. »

Mais ce texte est celui dont nous avons démontré le peu de valeur en traitant des églises qui y sont indiquées. Percé à jour dans toutes ses parties, ce bouclier ne

(1) Hisce accedere possent aliæ rationes, atque auctoritas Sulpicii Severi ac S. Gregorii Turonensis, sed eas prætermitto, quod nolim disputare de promulgata primum fide in Galliis. (*Act. SS. Die prima Septemb.*, page 123.)

Digitized by Google

peut plus couvrir nos adversaires; qu'ils le remportent donc dans leur vieil arsenal et qu'ils forgent des armes nouvelles.

Le célèbre éditeur de Grégoire de Tours l'avait dit avant nous :

« Ceux-là se trompent, j'ose l'affirmer, qui croient qu'en parlant comme il l'a fait des martyrs de Lyon ou des sept évêques envoyés sous Décius dans les Gaules, Grégoire de Tours a voulu dire qu'il n'y a pas eu avant eux de martyrs ou de hérauts de la parole divine (1). »

On a longuement et compendieusement discuté sur le texte suivant de Sulpice Sévère (2) :

« Sous le règne d'Antonin-le-Pieux, la paix régna sur les églises. Ensuite, sous Marc-Aurèle, fils adoptif d'Antonin, éclata la cinquième persécution. Ce fut alors qu'on vit, pour la première foi, des *martyres* dans les Gaules; la religion chrétienne ayant été reçue tard au delà des Alpes. »

C'est encore là un de ces fantômes que l'école des sceptiques a évoqués, et devant lesquels on a longtemps reculé; en marchant à eux comme l'ont fait quelques érudits de notre époque, on eût, dès l'origine, reconnu que sous cette formidable apparence, il n'y avait que le vide et l'erreur.

(1) Dom Ruinart, *édition de Grégoire de Tours*. Préface, n° 61: « Id affirmare ausim..... falli eos qui Gregorium existimant ita de martyribus Lugdunensibus, aut de septem episcopis quos sub Decio adventasse scripsit, locutum fuisse, ut ante illos aut martyres, aut alios divini verbi præcones advenisse negaverit. »

(2) Sub Aurelio deinde, Antonini filio, persecutio quinta agitata: ac tum primum intra Gallias martyria visa; serius trans Alpes Dei religione suscepta.

Digitized by Google

Examinons donc ce que signifient réellement chacun des deux membres de cette phrase :

1° *Tum primum intra Gallias martyria visa.* — 2° *Serius trans Alpes Dei religione suscepta.*

On a déjà fait remarquer (1) que Sulpice Sévère se sert de l'expression *martyria* et non de celle de *martyres*, et l'on en a conclu qu'il a voulu parler des martyres généraux, des massacres en masse, lorsque des pontifes furent égorgés, avec des troupeaux de fidèles, par autorité publique et en vertu des édits des empereurs. « Sulpice Sévère, dit-on (2), fait allusion aux persécutions sanglantes des églises de Lyon et de Vienne qui eurent lieu sous Marc-Aurèle, l'an 177, lorsque, selon les expressions de Grégoire de Tours, une si grande multitude de fidèles fut égorgée que des fleuves de sang chrétien ruisselaient dans les places publiques, ce qui se voyait en effet dans les Gaules pour la première fois. Mais cela n'empêche pas que, avant cette époque, quelques hommes apostoliques, quelques pontifes comme saint Denis, quelques vierges chrétiennes, comme sainte Valérie, n'aient été condamnés et mis à mort par suite de la haine de quelques particuliers contre la religion chrétienne. »

On pourrait en outre faire remarquer, avec le père Van Heck, qu'avant saint Pothin l'église de Vienne reconnaît un autre martyr, Zacharie, son second évêque, dont la fête se célèbre le 27 Mai.

Toutefois, cette explication du texte de Sulpice Sévère ne nous satisfait que médiocrement, et nous

(1) Longueval. *Dissertat. préliminaire sur l'histoire de l'Eglise Gallicane.* Page LXIX.

(2) L'abbé Arbelot. *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, page 126.

Digitized by Google

préférons dire purement et simplement que Sulpice Sévère s'est trompé ou qu'on l'entend mal. En effet, Sulpice Sévère vivait au ve siècle. Or, un écrivain de son temps, Paul Orose, dit que Néron fit persécuter les chrétiens dans toutes les provinces (1). La Gaule était une province romaine; donc, s'il y a eu des chrétiens dans les Gaules du temps de Néron, ils ont été victimes de la barbarie de ce tyran.

Mais il n'y en avait pas, répondront nos adversaires, *trans Alpes Dei religione serius suscepta !*

Entendons-nous bien sur la valeur du mot *suscepta*. Le verbe *suscipere* signifie *accueillir*, *agréer*. Sulpice Sévère n'a point voulu dire, peut-être, que le christianisme n'avait été prêché que tardivement dans les Gaules; il a seulement prétendu que la population n'avait goûté que tardivement cette prédication.

C'est en effet l'exacte vérité.

La Gaule, conquise par Jules César, moins de soixante ans avant la naissance du Sauveur, venait à peine d'être divisée en provinces par Auguste, lorsque les apôtres se dispersèrent pour annoncer à toute la terre la parole de Dieu. L'administration romaine s'établissait à peine dans les cités, et là où les légions du Dictateur n'avaient point campé, l'usage du latin était presque inconnu.

Les disciples envoyés par les apôtres étaient, pour la plupart, des citoyens romains, ne parlant que la langue latine. En arrivant dans les villes de la Gaule, ils furent obligés de constituer le noyau de leur troupeau parmi les latins que les intérêts de l'empire ou

(1) Primus Romæ Christianos suppliciis et mortalibus affecit, ac per omnes provincias pari persecutione excruciari imperavit.

Digitized by Google

les besoins du commerce y avaient fixés ; puis, ce premier groupe établi, ils cherchèrent, soit par eux-mêmes, soit par leurs adeptes, à recruter des néophites dans la population gauloise.

Ce travail d'initiation demanda un certain laps de temps, et, pendant une période assez longue, les évêques durent borner leurs soins à ceux de leurs disciples qui étaient renfermés dans l'enceinte des villes.

L'accès des campagnes n'était pas facile : chez les Gaëls comme chez les Belges, la population agricole était réduite à l'état de servage. Ce n'était pas l'esclavage romain, car à Rome le maître pouvait disposer de son esclave comme d'une propriété mobilière, tandis que dans la Gaule, le serf était attaché à la terre et ne pouvait changer de maître qu'avec elle. Cette population était plus qu'à demi-sauvage. Elle avait peu de sympathie pour ses vainqueurs, et elle leur préférait de beaucoup les Germains, qu'elle appela plusieurs fois dans les Gaules, et notamment en Belgique, du temps de César. Aussi ne s'empressa-t-elle jamais de s'initier aux mystères du latin : aux temps mérovingiens même, on voit encore des évêques Gallo-romains se plaindre d'être obligés de traduire leurs sermons dans un langage barbare qui leur déchire le gosier. — De là ces progrès si lents du christianisme ; de là aussi l'origine de la qualification de païens donnée aux idolâtres.

La circonscription rurale, chez les romains, s'appelait Pagus, ses habitants Pagani ; ce nom de Pagani forma celui de Payen, tandis que, dans son appellation propre, il n'eût dû signifier que paysan.

Digitized by Google

A l'appui de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère on a reproduit une lettre que les pères du deuxième concile de Tours écrivaient en 567 à sainte Radegonde : « Cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, et adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilia pervenissent Trinitatis Dominicæ sacramenta ; ne quid hic minus acquireret, quam in orbis circulo prædicantibus apostolis obtineret, B. Martinum peregrina de stirpe ad illuminationem patriæ dignatus dirigere, misericordia consulente. Qui, licet apostolorum tempore non fuerit, tamen apostolicam gratiam non effugit. »

Cette lettre même est la condamnation de Sulpice Sévère :

En effet, elle dit que la Gaule a aspiré les principes de la foi dès l'origine même du Christianisme : *Cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare;* elle ajoute, il est vrai, que les progrès de l'Evangile furent accueillis par peu de personnes : *Et adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilia pervenissent Trinitatis Dominicæ sacramenta.*

Mais, qu'importe ici que le christianisme ait fait des progrès plus ou moins lents. Il s'agit de fixer l'époque où il a été prêché pour la première fois dans les Gaules, et voilà que, pour démontrer qu'il y a été apporté tardivement, on nous cite l'opinion d'un concile proclamant que nos pères l'ont aspiré au premier souffle de la parole divine, qu'ils ont salué le soleil dès que la première lueur de l'aube a rendu visibles les ténèbres de la nuit.

En vérité, c'est trop d'inconséquence ; c'est trop spéculer sur la naïveté du lecteur !

Digitized by Google

§ II.

LES PÈRES DE L'ÉGLISE SONT UNANIMES POUR RECONNAITRE QUE LA FOI A ÉTÉ PRÊCHÉE PARTOUT PAR LES DISCIPLES DES APÔTRES.

Nous avons déjà établi que saint Luc, saint Paul, saint Philippe ont annoncé à travers l'Espagne et la Gaule l'arrivée du Fils de Dieu; nous avons montré, d'après la tradition, saint Crescent remontant le cours du Rhône, de la Saône et du Doubs, et parcourant les rives du Rhin pour installer à Trèves, à Mayence, à Cologne, saint Euchère, saint Valère et saint Materne. L'autorité des Pères de l'Eglise qui ont écrit au IIe et au IIIe siècles confirme la tradition et démontre, d'une manière générale, que la religion du Christ a été annoncée dans les Gaules dès la dispersion des apôtres.

En première ligne nous citerons saint Justin, philosophe et martyr, qui, dans son Dialogue avec le Juif Triphon, s'écrie (1):

« Il n'est pas une seule des espèces de mortels, soit Grecs, soit Barbares, soit de tout autre pays, de quelque nom qu'on les appelle, qu'ils vivent sur des chariots, qu'ils manquent de demeures, qu'ils habitent sous la tente, qu'ils partagent l'existence des troupeaux, il

(1) Atqui ne unum quidem est genus mortalium, sive Barbarorum, sive Græcorum, seu etiam aliorum omnium, quocumque apellentur nomine, vel in plaustris viventium vel domo carentium, vel in tentoriis viventium et pecoribus vitam tolerantium, inter quos per nomen crucifixi Jesu supplicationes et gratiarum actiones Patri et Fabricatori rerum omnium non fiant.

Digitized by Google

n'est pas, dis-je, une seule des espèces de mortels où il ne se fasse des prières et où il ne s'adresse des actions de grâce au Père et Créateur de toutes choses par le nom de Jésus crucifié. »

Peut-être pourrait-on taxer ces paroles d'exagération, si Bardesane, hérésiarque contemporain de saint Justin, n'avait écrit ce qui suit (1) :

« Que dirons-nous de la secte des chrétiens que l'on rencontre dans toutes les parties de l'univers et, bien plus, dans toutes les cités ? Les Parthes chrétiens n'épousent pas plusieurs femmes, ceux de la Médie n'abandonnent pas leurs morts aux chiens, ceux de la Perse n'épousent pas leurs filles, ni ceux de la Bactriane, ni CEUX DE LA GAULE ne rompent leurs mariages ; ceux de l'Egypte n'adorent ni Apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. »

Et ce passage avait inspiré à l'éminent Baronius (2) les réflexions suivantes :

(1) Quid autem dicemus de Christianorum secta, qui in omni parte orbis, imo vero in omni civitate inveniuntur ? Nec multas Parthi Christiani ducunt uxores, nec canibus mortuos objiciunt Medi, nec Persæ filias ducunt, nec Bactriani et GALLI matrimonia corrumpunt; nec Ægyptii Apin, aut canem, hircum aut felem colunt; sed ubicumque sunt, alienis legibus vivere nec cogi possunt.

(2) *Annal. ad ann.* 175, parag. XXI. Quod ad rem nostram pertinet, illud plane observatione dignissimum, non fuisse hoc tempore in orbe provinciam, imo nec civitatem, in qua non essent Christiani, itemque adeo potentem fuisse Evangelicam prædicationem, ut in diversum ac plane contrarium habitum naturam hominum transformaret, ut sive Persæ, sive Medi, aut Parthi, Ægyptiive, vel aliæ barbaræ nationes essent, quæ reciperent Evangelium, mox inolitas illas apud gentiles suos turpes consuetudines, feralesque aut nefandos mores penitus antiquarent eosdemque longius abdicarent.

Digitized by Google

« En ce qui concerne la question que nous agitons, » il est certes très digne de remarque que non seu- » lement il y avait à cette époque des chrétiens dans » toutes les provinces, dans toutes les villes, mais » encore que la prédication de l'évangile avait été » tellement puissante qu'elle imposait aux hommes » des mœurs essentiellement contraires aux mœurs gé- » nérales : que Perses, Mèdes, Parthes, Egyptiens, » toutes les nations barbares en un mot qui acceptaient » l'évangile, renonçaient bientôt aux coutumes hon- » teuses adoptées parmi elles et abjuraient leurs mœurs » criminelles et bestiales. »

A saint Justin, à Bardesane, joignons saint Irénée, qui reproduit la même opinion dans son livre contre les hérésies (1) : « Quoique les langues du monde soient » différentes, cependant la force de la tradition est » partout une et identique. Les églises qui ont été » fondées dans les Germanies, ne croient pas diffé- » remment et n'ont pas d'autre tradition que celles » qui sont en Ibérie, chez les Celtes, dans l'Orient » ou dans les régions méditerranéennes du globe. Mais, » de même que le soleil, créature de Dieu, est seul » et un, telle aussi la lumière spirituelle, la prédi- » cation de la vérité luit partout et éclaire tous les » hommes qui veulent la connaître. »

(1) *Lib.* 1 *Cap.* 3 : Etsi in mundo loquelæ dissimiles sunt, sed tamen virtus traditionis una et eadem est. Et neque hæ, quæ in Germania sunt fundatæ ecclesiæ, aliter credunt aut aliter tradunt, neque hæ quæ in Iberis sunt, neque hæ quæ in Celtis, neque hæ quæ in Oriente, neque hæ quæ in Ægypto, neque hæ quæ in Lybia, neque hæ quæ in medio mundi sunt constitutæ, sed sicut sol, creatura Dei, in universo mundo unus et idem est, sic et lumen, prædicatio veritatis, ubique lucet et illuminat omnes homines, qui volunt ad cognitionem veritatis venire.

Digitized by Google

Déjà, auparavant, un contemporain de saint Paul, un de ses coadjuteurs dans l'apostolat, le pape saint Clément, écrivait de Rome aux habitants de Corinthe (1), « que saint Paul, le héraut de l'évangile » dans le monde entier, a prêché la justice à toute la » terre et s'est transporté jusqu'aux dernières limites » de l'Occident. »

Tertullien, qui était presque le contemporain de saint Irénée, dit à son tour dans son livre contre les Juifs (2) : « En quel autre l'univers a-t-il cru, en quel autre, sinon en Jésus-Christ, qui est déjà venu accomplir ce que les Prophéties avaient annoncé du Messie ? Et cette foi est tellement universelle, qu'elle a pénétré jusque chez les divers peuples qui habitent la Galatie et jusqu'aux extrémités de la Mauritanie. Toutes

(1) Paulus..... in Oriente et Occidente verbi præco factus, illustrem fidei suæ famam sortitus est, in justitia mundum universum instruens et ad Occidentis terminos veniens. (*Epistola ad Corinthios*. — Labbe. *Concil*, tome I, col. 127.)

(2) Cui enim dexteram tenet Pater Deus, nisi Christo filio suo? Quem exaudierunt omnes gentes, id est, cui omnes gentes crediderunt, cujus et prædicatores apostoli in psalmis David ostenduntur : in universa, inquit, terra exiit sonus eorum et usque ad terminos terræ verba eorum ? In quem enim et aliæ gentes crediderunt? Parthi, Medi, Elamitæ et qui habitant Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam, et incolentes Pontum et Asiam et Pamphyliam, immorantes Ægyptum, et regionem Africæ quæ est trans Cyrenia inhabitantes, Romani et incolæ, tunc et in Hierusalem Judæi et cæteræ gentes; ut jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines. Hispaniarum omnes termini et *Galliarum diversæ nationes*, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita ; et Sarmatarum et Dacorum et Germanorum et Scytharum, et abditarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum, nobis ignotarum, et quæ enumerare minus possumus. In quibus omnibus locis Christi nomen, qui venit, regnat. (*Adversus Judæos*, cap. VII.)

Digitized by Google

les provinces de l'Espagne, TOUTES LES DIVERSES CONTRÉES DES GAULES croient en Jésus-Christ. Les endroits de la Grande-Bretagne où n'avaient pu pénétrer les armées romaines, lui sont soumis. Chez les Sarmates, les Daces, les Germains, les Scythes et chez tant d'autres peuples que nous ne pouvons compter, règne le nom de Celui qui est déjà venu. »

Lactance, qui écrivait au commencement du IVe siècle, s'exprime d'une manière non moins énergique que Tertullien (1) : « Après la mort de Domitien (arrivée à la fin du Ier siècle), l'Eglise devint plus illustre et plus florissante, et sous les princes bons et tolérants qui lui succédèrent dans le gouvernement de l'empire Romain, exempte des attaques de ses ennemis, elle étendit ses bras à l'Orient et à l'Occident, en sorte qu'il n'y avait aucun coin de la Terre, si reculé qu'il fût, où la religion du vrai Dieu n'eût point pénétré, aucune nation si barbare dont elle n'eût adouci les mœurs ; mais, ajoute-t-il, dans la suite, cette longue paix fut troublée, car longtemps après, Dèce s'éleva pour persécuter l'Eglise. » Ainsi, longtemps avant l'empire de Dèce, c'est-à-dire avant le milieu du IIIe siècle, la religion chrétienne était généralement répandue dans toutes les parties du monde.

(1) Rescissis igitur actis tyranni, non tantum in statum pristinum Ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit ; secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes romani imperii clavum regimenque tenuerunt, nullos inimicorum impetus passa, manus suas in Orientem Occidentemque porrexit; ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus quo non religio Dei penetrasset; nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non, suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera mitesceret. Sedenim postea longa pax rupta est. Exitit enim post annos plurimos execrabile animal Decius, qui vexaret Ecclesiam. (*De Mortibus Persecut.* cap. III et IV.)

Digitized by Google

Plus tard, l'illustre maître de saint Martin de Tours, le grand saint Hilaire, ne dit-il pas dans son commentaire du Psaume XIVe (1) :

« Les apôtres établissent une foule d'habitations à Dieu dans *toutes les parties de la Terre que l'on peut* atteindre, et même dans les îles de l'Océan. »

§ III.

PERSÉCUTION DE NÉRON EN ESPAGNE.

En traitant de l'église de Vienne, nous avons montré l'apôtre saint Paul suivant la voie romaine qui conduisait de Nice à Barcelonne pour se rendre en Espagne.

Au Ier siècle, déjà cette contrée fut fécondée par le sang des martyrs, ainsi que le constate une inscription trouvée à Rio Pisuerga, qui porte :

NERONI CL
CAES. AVG. PONT. MAX
OB. PROVINC. LATRONIB
ET. HIS. QVI NOVAM
GENERI. HVM
SVPERSTITIONEM. INCULCAB
PVRGATAM.

A Claude Néron César, Auguste, grand Pontife, pour avoir purgé la province des voleurs et de ceux qui prêchaient au genre humain une superstition nouvelle.

(1) Apostolos per omnes orbis terrarum partes, quæcumque adiri possunt, quin etiam in Oceani insulis habitationes Deo plurimas paravisse.

Digitized by Google

Ce monument si précieux pour l'antiquité chrétienne, a été traité d'apocryphe par Joseph Scaliger, Antoine Muratori et Jean Gaspard Hagenbuch (1); mais l'authenticité en a été victorieusement démontrée par Jean-Ernest Walch, professeur à l'Université de Iéna, dans deux ouvrages intitulés, l'un *Marmor Hispaniæ effossum*, et l'autre *Persecutionis Christianorum Neronianæ in Hispania ex antiquis monumentis probandæ uberior explanatio.*

Ainsi que le fait remarquer à juste titre le P. Van Heck (2), ce genre de persécution était digne d'être consacré par un monument, puisque Tacite et Suétone ont relaté le fait dans leurs livres, et que les paroles de cette inscription sont identiques à celles qu'emploient ces écrivains. Tacite appelle la religion chrétienne *exitiabilem superstitionem* (3), et Suétone se sert des expressions *superstitionem novam et maleficam* (4).

§ IV.

PREUVES DIRECTES DE L'ÉVANGÉLISATION DE NOS CONTRÉES PAR LES DISCIPLES DES APÔTRES.

Si un monument authentique démontre que l'Espagne a été évangélisée au temps de Néron, il en est aussi qui établissent jusqu'à l'évidence que nos contrées n'ont pas été moins favorisées par les apôtres. Nous allons les faire connaître.

(1) Mariana. *Hist. de Espan. Observac.* t. II, p. 489. — 1785.

(2) Io. Van Heck. *De S. Florentino episc. Trevirensi.* Act. SS. Dei, 17 Oct., p. 23

(3) *Annal.* XV, cap. XLIV.

(4) In Nerone, cap. XVI.

Digitized by Google

Dans un précédent travail (1), nous pensons avoir prouvé que, contrairement à l'opinion généralement adoptée, les Rémois sont d'origine celtique. Eh bien, voici que saint Irénée nous dit que de son temps il existait des églises *chez les Celtes*, EN KELTOIS. — « Les églises qui ont été fondées dans les Germanies ne croient pas différemment, et n'ont pas d'autres traditions que celles qui sont en Ibérie, *chez les Celtes.*»

Mais, répondra-t-on, la Gaule celtique était bien étendue : qui nous prouvera que le pays de Reims fût précisément un de ceux qui furent désignés par les apôtres comme devant être évangélisés dès l'arrivée des missionnaires ? — D'abord nous ferons remarquer que la Gaule celtique, réduite à ses limites géographiques, n'est que d'une médiocre étendue ; car il faut en retrancher la Province romaine, l'Aquitaine et la Belgique. En second lieu, nous disons que, de l'aveu de César, les Rémois étaient avec les Eduens, le peuple le plus influent de *la Celtique*.

Or, sur qui devait tomber le choix des apôtres, si ce n'est sur les peuples les plus puissants, sur les villes les plus importantes ?

Cette première objection réfutée, il en surgira immédiatement une autre. On nous dira : admettons pour un instant que la Celtique ait été évangélisée par les envoyés des apôtres ; si la cité Rémoise appartient réellement à cette partie de la Gaule, elle a profité de cette faveur de la Providence ; nous l'accordons.

(1) *Mémoire ms sur les Origines civiles de Reims*, présenté à l'Académie Impériale de cette ville. L'auteur a résumé ce travail dans l'*Introduction des Origines ecclésiastiques*, 1re édition (Reims, 1857).

Digitized by Google

Mais qui nous prouve qu'elle ne faisait pas partie de la Belgique ? Vous nous citez un texte de César : mais il nous est permis de contester le sens que vous lui donnez, et nous y sommes d'autant mieux autorisés, que nous avons pour nous la tradition et l'opinion de tous nos vieux auteurs : nous savons de plus que de tout temps notre église a été primatiale de la seconde Belgique.

Nous acceptons l'argument, et voici notre réponse.

Dans le dénombrement que nous avons fait des églises de l'Est, il en est une que nous avons omise ; c'est celle de Strasbourg. Nous ne pouvions pas nous en occuper, puisqu'elle ne revendique pas d'évêque avant saint Amand Ier, qui vécut au commencement du IVe siècle. Cependant, l'Alsace a pieusement conservé la tradition qui lui donne pour premiers apôtres saint Materne, saint Euchère et saint Valère. D'après les légendes, saint Materne aurait spécialement prêché la foi à Helcebus ou Helvetus, aujourd'hui le village d'Ell, près Benfeld, et il est honoré d'une manière toute particulière dans cette localité. Nous allons prouver par le texte de saint Irénée cité plus haut que cette tradition est vraie.

Sous les Romains, l'Alsace n'avait pas de nom particulier. Le département actuel du Haut-Rhin appartenait à la Rauracie et à la Grande Séquanaise ; le département du Bas-Rhin faisait partie de la Germanie première.

Or, l'évêque de Lyon dit : « Les églises qui sont *dans les Germanies* ne croient pas autrement que celles qui sont dans la Celtique. »

Ici encore la critique nous interrompt pour nous répondre qu'il ne s'agit dans le texte du glorieux disciple de saint Polycarpe, ni de la Germanie première

Digitized by Google

ni de la Germanie seconde, mais bien de la Grande Germanie, de la Germanie trans-rhénane. — Laissons dire; le texte grec porte : ἐν Γερμανίαις, et comme le fait remarquer à ce sujet le protestant Schœpflin, « les anciens, qu'ils aient écrit en grec ou en latin, se servent toujours du singulier et jamais du pluriel, lorsqu'ils veulent désigner la Germanie trans-rhénane. Lorsqu'ils se servent de l'expression latine *Germaniæ*, en grec Γερμανίαι, il est toujours question des Germanies cis-rhénanes, instituées par Auguste. »

Ainsi, du temps de saint Irénée, la Germanie première possédait une église constituée, c'est-à-dire une communauté régie par son évêque.

Mais, si Strasbourg n'avait pas d'évêque, de qui relevait-il pour le spirituel ? Les auteurs allemands prétendent, et ils ont évidemment raison, que Strasbourg était sous la juridiction de Mayence. Meurisse et Dom Calmet affirment cependant qu'il était sous la direction de l'évêque de Metz.

Mais, pour que l'église de Metz pût avoir autorité sur celle de Strasbourg, il fallait qu'elle existât avant celle-ci ou qu'elle en fut tout au moins contemporaine. Or, le texte de saint Irénée est formel : il parle des *églises des Germanies;* ces églises ont des doctrines, une foi, une tradition, et tout cela prouve une existence déjà ancienne, vivace, solidement établie. Mais nous ne voyons pas que l'église de Metz ait eu d'autre fondateur que saint Clément; on ne peut pas prouver qu'il soit arrivé à une autre époque que celle que la tradition lui désigne. On est donc logiquement amené à conclure que la tradition de saint Clément est vraie.

Si, au contraire, la juridiction de l'église de

Digitized by Google

Strasbourg appartenait à l'évêque de Mayence, nous ferons remarquer que, comme l'Alsace, comme Cologne, Tongres et Trèves, Mayence ne reconnaît d'autres apôtres que saint Crescent, saint Valère, saint Euchère et saint Materne. Pour que les églises qu'ils ont fondées eussent été constituées avant que saint Irénée écrivît contre l'hérésie, il fallait qu'ils eussent vécu avant lui. Or, nous trouvons une tradition qui nous les représente comme envoyés par saint Pierre, qui fait de Valère l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ ; et aussi loin que se portent nos regards, nous ne rencontrons aucune tradition contraire. En échange d'un fait, nos adversaires ne peuvent nous opposer qu'une négation, mais ce n'est pas avec une négation qu'on peut combler un vide, une lacune historique. Les églises des Germanies existaient avant saint Irénée ; dites-nous quand elles ont commencé d'être, ou acceptez la tradition et inclinez-vous devant elle.

On ne récusera certes pas saint Irénée comme on récuserait la tradition ; car, outre l'autorité qui s'attache à son nom, il est appuyé dans cette circonstance par Lactance, qui nous dit que les diverses contrées de la Gaule croient en Jésus-Christ. Par quel arrêt géographique les Germanies et la cité Rémoise ont-elles été rayées du sol Gaulois ?

Que si, après les Pères de l'Eglise, nous interrogeons le sol, l'archéologie nous montrera dans la première Germanie et dans les pays contigus à la Grande Séquanaise, et voisins, par conséquent, de l'église de Besançon, le signe du Christ gravé sur des monuments qui datent des premiers siècles et que le temps a épargnés.

Dans une tombe découverte près d'Augusta Raura-

Digitized by Google

corum, siège de l'évêque des Rauraques, on a trouvé sous la tête d'un squelette une pierre jaunâtre portant l'inscription :

HIC REQVIISCT
RADOARA
I. NCX.

Le premier, nous avons fait connaître cette inscription et la suivante au monde savant. Elle a été publiée par nous, en 1851, dans notre traduction de l'*Alsatia Illustrata*. A cette époque, et sous l'influence d'un docte professeur de l'Université de Bâle, nous avions vu dans cette inscription un monument de la période mérovingienne. Le savant M. de Golbery affirmait que nous nous étions trompé. Cette tombe, nous écrivait-il, a été découverte entre la ville d'*Augusta Rauracorum* et le *Castrum Rauracense*, qui n'en est distant que d'un quart de lieue. Pourquoi appartiendrait-elle à la seconde de ces localités plutôt qu'à la première? Dira-t-on que celle-ci a été détruite au IVe siècle? Qu'importe, puisqu'il y avait des chrétiens dans ce pays au IIe siècle. Pourquoi, si elle avait appartenu à une époque où le christianisme avait le droit d'exister, eût-on enfoui l'inscription dans la tombe de la morte? Pourquoi, si elle date des temps mérovingiens, l'emploi du X grec? D'ailleurs, la formule de cette inscription, qu'on lise *in nomine Christi*, ou *in Christo*, se retrouve plusieurs fois dans les catacombes? Il y a donc un lien de parenté très rapproché entre ce monument et ceux des trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Ce qui accroît nos doutes, c'est qu'on a retrouvé sur le même lieu l'inscription suivante où la formule

Digitized by Google

payenne *Dii manibus* se trouve accolée à la Croix des chrétiens.

D. M †
IN HOC TVMOLO
REqVIISCIT BONE
*memo*RIAI BAVDO
LVS QVI VIXIT
plus minus ANNVS ∢ V
ET *ob*IIT QVINTO DE*cimo*
KAL OCTOBRIS.

« In hoc tumulo requiescit bonæ memoriæ Baudo... lus qui vixit plus minus annos LV et obiit quinto decimo kal. octobris. »

Nous avions d'abord lu *Deo maximo*, mais Arringhi et les auteurs qui ont écrit sur les Catacombes, démontrent que cette formule n'est pas usitée; tandis que l'on voit souvent les sigles payens D. M., *Diis Manibus*, accostées de la croix chrétienne.

Quoi qu'il en soit de cette interprétation, il est certain que notre inscription a tout-à-fait le caractère du plus grand nombre de celles que l'on retrouve dans les catacombes : les mots *requiescit*, *bonæ memoriæ*, *qui vixit plus minus* y sont très fréquemment usités.

Enfin, la bibliothèque de Strasbourg possède depuis peu un vase de dix centimètres de hauteur et de onze centimètres de diamètre. Ce vase est en bronze et garni d'une anse de même métal : sur la face opposée à l'anse on trouve le monogramme du Christ en lettres grecques, entouré d'une couronne formée par deux branches et liée par deux banderolles flottantes. A la droite de cette couronne est gravé l'Alpha et à la

Digitized by Google

gauche l'Omega ; autour du bord supérieur règne l'inscription suivante :

SEPTIMIVS THEODOLVS
CORRECTOR VENETIAE ET ISTRIAE EX AC.

« Septimius Theodolus Corrector Venetiæ et Istriæ ex Acolytis. »

Le savant M. Yung, conservateur à la Bibliothèque et professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, qui, le premier, a publié cette inscription dans le *Courrier du Bas-Rhin*, a émis l'opinion qu'elle datait de la fin du IVe siècle. Mais pourquoi lui donner cette date plutôt que la fin du troisième ?

« Des savants, dont l'opinion n'a certainement rien d'invraisemblable, dit M. Perret (1), supposent qu'on peut faire dater le monogramme du Christ de l'époque où les fidèles d'Antioche prirent pour la première fois le nom de chrétiens. On le trouve sur les sépultures... Nous citerons, entre autres, l'inscription d'un soldat nommé Marius (2), martyrisé sous Adrien ; celle d'Alexandre, martyrisé sous Antonin-le-Pieux (3) ; celle du Pape Caius, martyrisé sous Dioclétien (4). »

De l'aveu d'un célèbre auteur protestant, le christianisme devait être très-florissant au commencement du IVe siècle dans la Germanie première : « En 303, dit Schœpflin (5), la tranquillité dont les ennemis de l'extérieur laissaient jouir l'Alsace, fut considérablement troublée par la persécution que Dioclétien exerça

(1) Catacombes de Rome, page 90.
(2) Arringhi, *Romea sutterranea*, tom. 1, page 525.
(3) et (4) ibid. page 524.
(5) Voyez notre traduction de l'*Alsatia illustrata*, t. II, p. 389.

Digitized by Google

contre les chrétiens... Le nombre des chrétiens en Alsace devait être considérable à cette époque ; il s'était accru encore par la tolérance de Constance Chlore, qui avait gouverné notre pays pendant plusieurs années et qui abhorrait lui-même le paganisme... Toutefois, l'Alsace ne comptait pas encore d'évêques, à moins que l'on ne veuille donner ce nom aux pasteurs qui administraient en secret les sacrements. »

En résumant ce que nous venons de dire sur l'Alsace, nous voyons d'abord que cette province possède une tradition conforme à celle des églises des bords du Rhin ; que cette tradition est corroborée par les écrits d'un Père qui écrivit vers la fin du IIe siècle ; et qu'enfin, des monuments d'une époque postérieure, mais qui datent néanmoins de l'un des quatre premiers siècles du Christianisme, établissent que depuis sa prédication par les disciples des apôtres, la religion de Jésus-Christ a continué à s'étendre au sein des populations alsaciennes.

Or, l'Alsace a été continuellement, pendant cette période, le théâtre d'une lutte incessante entre les Romains et les hordes teutoniques ; quels progrès ne devait donc pas faire la foi dans des pays plus civilisés, plus tranquilles, à l'abri tout à la fois de la tyrannie des gouverneurs romains et des invasions des Barbares !

§ V.

DE LA XXIIe LÉGION ET DES MONUMENTS CHRÉTIENS LAISSÉS PAR ELLE SUR LES BORDS DU RHIN.

Mais, pour répandre la foi dans nos pays, Dieu ne s'est pas servi seulement des apôtres et de leurs dis-

Digitized by Google

ciples, des évêques et de leurs diacres ; il a confié la semence de sa parole à des ouvriers plus humbles encore. Les légions romaines, qui occupaient les bords du Rhin, renfermaient des chrétiens dans leurs cohortes ; on le voit par l'histoire de cette légion fulminante qui campait sur les rives du Danube, du temps d'Antonin. Tertullien lui attribue une victoire remportée sur les Marcomans, parce que les prières adressées par elle au Ciel provoquèrent un orage si violent, qu'il mit fin au combat (1).

La XXIIe légion, qui se recrutait en Italie, a longtemps occupé les deux rives du Rhin ; elle y était notamment sous le règne de Caracalla et de Sévère-Alexandre, c'est-à-dire en 214 et en 235. On en suit encore les traces à Mayence, à Cronstadt, à Schuppen-

(1) Notre Flodoard a chanté cet événement dans les vers suivants :

Hæc Christi virtus Domini moderata probatur,
Non nostris tantum, externis quin relligione,
Castrorum ut retegens ductoris epistola signet,
Qualiter exusto cuneis sitientibus arvo,
Undique dum circumfuso premerentur ab hoste,
Clausis barbarie mortem Cœloque minante,
Christolicæ athletæ quidam, pietate vigentes,
Poplitibus flexis in publica vota profusi,
Imbribus obtentis sedarint nubibus æstus ;
Cœlo deductis satiarint agmina nimbis,
Fulminibus hostes ac cœlitus igne fugarint
Crebrius expresso, legionem et ab inde vocatam
Fulminem, per quam victoria milite pauco
Parta quidem, at multa Christi bonitate tributa,
Priscis Romulidum nullis æquanda tropæis
Juris inexperta bellorum gesta cohorte,
Culminis at Christi solito patrata vigore.

(*De Christi Triumphis apud Italiam*, lib. III, cap. XIX. Patrologie, t. CXXXV, p. 651.)

Digitized by Google

bourg et à Bergendahl, dans le duché de Clèves, en Alsace, et dans le duché de Bade.

Or, en 1842, il a été trouvé, à Arensburg, dans le duché de Hesse, un poisson en terre cuite, portant l'estampille de la *XXIIe Légion, Primitiva Fidelis* (1). Mais chacun sait que le poisson était un symbole pour les premiers chrétiens.

Vers le milieu du IVe siècle, Optatus, évêque de Milésie, en Afrique, déclare que « le seul nom de poisson, suivant la dénomination grecque, contient une foule de noms sacrés dans l'ensemble des lettres qui le composent. *IXTHYS* donne en grec : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. » Effectivement, en prenant chaque lettre de l'*ichthus* pour l'initiale d'un mot grec, on peut faire : *Iesous Xristos THeou Yios Sôter* (2).

Saint Clément d'Alexandrie disait : « Sint nobis signacula colomba, vel piscis, vel navis..... vel lyra musica. »

Evidemment, ce n'est pas le hasard qui a placé l'estampille de la XXIIe légion dans le poisson symbolique des Chrétiens; car près de ce poisson gisait une croix, également en brique, très bien faite et portant aussi à l'intérieur le chiffre de cette légion.

Si l'on en croit M. Amédée Thierry, cette légion n'était autre que la sainte légion Thébaine, dont une partie fut martyrisée dans les défilés de l'Agaune, par l'ordre de l'empereur Maximien, et dont le reste tomba sous les coups des bourreaux du farouche proconsul Rictius Varus, dans la première Belgique et dans la seconde Germanie.

(1) *Archive für Hessische Geschichte*, tom. III.
(2) Voyez à ce sujet, Didron, *Histoire de Dieu*, page 355.

Digitized by Google

§ VI.

LA LÉGION THÉBAINE A TRÈVES.

« Ce fut le 4 octobre 286, date funèbre conservée par la tradition de Trèves, dit M. Amédée Thierry, que Rictius Varus fit son entrée dans la métropole des Gaules. Dès le jour même, la persécution commença. Le commandant du détachement de la légion Thébaine, qui avait quitté Maurice en Italie, se trouvait alors à Trèves avec quelques soldats seulement, ses cohortes étant cantonnées à Cologne. Cet officier se nommait Thyrsus. Avait-il mal dissimulé son indignation à la nouvelle du massacre d'Agaune? Faisait-il, comme les autres, profession ouverte du christianisme? On ne le sait pas bien; mais il fut mis en jugement avec plusieurs de ses soldats et trente citoyens de Trèves, parmi lesquels figuraient trois décurions et le décemvir Palmacius, que les actes qualifient de consul et de patrice. Condamnés à perdre la tête, ils furent décapités au Champ-de-Mars, hors des portes de la ville, et le bourreau jeta leurs corps dans la Moselle. La femme et les enfants de Palmacius, chrétiens comme lui, furent enveloppés dans la condamnation, qui avait pour prétexte un complot militaire. Un autre complot ayant été signalé à Bonn, Varus s'y rendit le 10 octobre, et il trouva qu'en effet, un centurion nommé Cassius y avait fondé une petite église composée de huit soldats, qui furent condamnés à mort avec lui. De Bonn, la justice expéditive du préfet se transporta à Cologne, où l'attendait un drame plus sanglant.

Digitized by Google

» Cologne, ou pour mieux dire Colonie Agrippine, ville d'origine et de destination essentiellement militaire, n'était qu'un vaste camp où se confondaient toutes les croyances avec toutes les nations du monde romain. A l'époque dont nous traçons l'histoire, on y trouvait réunies à côté des légions payennes, les cohortes détachées de la XXIIe, chrétienne fervente, et une division de cavalerie maure, où l'on comptait aussi beaucoup de chrétiens. Par un de ces miracles journalier que la centralisation romaine opérait au profit du christianisme, les fils de l'église de Carthage étaient venus de l'Atlas aux bords du Rhin, sous la casaque du soldat, donner la main aux fils de la Thébaïde, pour catéchiser les enfants de la Gaule. Le préfet du prétoire ne sépara point en cette occasion les missionnaires des convertis : Gaulois, Africains et Egyptiens figurèrent dans un procès, que lui-même dirigea avec un grand mystère et dont nous ne connaissons que le dénouement. Cinquante soldats, quelques-uns même disent trois cents, furent passés par les armes, et l'on jeta leurs corps dans un puits, au-dessus duquel les chrétiens construisirent plus tard une église magnifique. Varus continua ou fit continuer par ses assesseurs la recherche des affiliations chrétiennes dans toutes les garnisons du Rhin ; puis il revint à Trèves, persuadé, selon toute apparence, qu'il avait extirpé le christianisme des armées, et sauvé l'empire avec l'empereur. »

Ce récit, que nous avons copié textuellement, démontre quels progrès la foi avait faits dans la Belgique à la fin du IIIe siècle ; l'église civile s'unit à l'église militaire, et ses fidèles y sont couronnés par un même trépas. Comment admettra-t-on avec les

Digitized by Google

éditeurs de Dom Marlot et avec M. Amédée Thierry lui-même, que la prédication de la foi dans ces contrées était contemporaine du proconsulat de Rictius Varus? Sans doute, un évènement miraculeux a pu faire qu'une grande partie de la population soit subitement illuminée des vérités de l'Evangile. Mais un miracle ne se présume pas, il se constate par des témoignages certains. Or, l'histoire de Trèves ne contenant rien de ce genre, on est forcé de reconnaître que le christianisme ne s'est développé dans cette ville que comme partout ailleurs, c'est-à-dire lentement, progressivement. Mais, avant de trouver accès au foyer d'un consul ou d'un patrice, il avait dû faire bien des prosélytes dans le peuple. Donc, l'arrivée des premiers apôtres de Trèves a dû être bien antérieure au IIIe siècle. Donc, l'opinion émise par M. Amédée Thierry et les éditeurs de Dom Marlot ne saurait soutenir l'examen.

Pour nous, nous aimons mieux en croire naïvement une vie de sainte Marie-Madeleine, dont l'auteur, s'il n'est pas Raban-Maur, est au moins du IXe siècle (1).

« Donc, dit l'auteur anonyme, se livrant aux flots de la mer avec la glorieuse servante de Dieu, Marie Madeleine, et sa sœur la bienheureuse Marthe, le saint archevêque Maximien et Parmenas, archidiacre, et les autres chefs de la milice chrétienne, les apôtres qui devaient évangéliser la Gaule, quittèrent l'Asie, et guidés par le souffle de l'Eurus, ils arrivèrent, après une course heureuse, à Marseille, au point où le Rhône se jette dans la mer Gauloise. Là, après avoir

(1) L'abbé Faillon, Dissertat. sur l'apostat de sainte Marie-Madeleine, t. II, col. 538, 539.

Digitized by Google

invoqué Dieu, ce grand principe du monde, ils se partagèrent, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, les provinces où il les avait poussés...

» Au saint archevêque Maximien échut Aix, métropole de la Narbonnaise seconde ;..... Paul eut Narbonne, métropole de la Narbonnaise première ; Austrégésile, Bourges, métropole de l'Aquitaine première ; Rouen avec sa province, la Lyonnaise deuxième, Mayence avec sa province, la Germanie première, Cologne avec sa province, la Germanie seconde.... Reims, métropole, avec sa province, la Belgique seconde, furent réservées à d'autres docteurs. »

§ VII.

DU SILENCE DE L'HISTOIRE SUR LES PREMIERS PASTEURS DE L'ÉGLISE DE REIMS.

Jusqu'ici nous avons employé, pour soutenir notre thèse, deux ordres de preuves. — Nous avons démontré que la tradition des principales églises de France concorde avec celle de Reims, pour faire remonter au prince des apôtres la prédication de l'Evangile dans les Gaules ; puis nous avons corroboré cette démonstration par les textes des Pères de l'Eglise, qui ont écrit pendant les premiers temps de l'ère chrétienne.

Notre tâche serait donc terminée, si les éditeurs de Dom Marlot n'avaient encore invoqué à l'appui de leur système, une série d'arguments que nous appellerons des preuves négatives.

Digitized by Google

Ces arguments se réduisent à deux principaux :

1° Si l'église de Reims remonte aux temps apostoliques, pourquoi l'histoire n'a-t-elle pas daigné s'occuper de nos premiers pasteurs. Si elle comptait trois cents ans d'existence à l'époque de saint Remi, comment se fait-il qu'elle n'ait à produire, pendant un aussi long intervalle, aucun monument, aucun acte, aucun fait authentique ? Pourquoi, comme toutes les églises dont les origines ne sont pas mieux justifiées, offre-t-elle si peu de pontifes pour occuper le siège épiscopal pendant un aussi long espace de temps ?

2° Si les églises de la province étaient établies au temps de saint Pierre, il fallait qu'elles demeurassent inaperçues pendant plus de 250 ans, pour jouir de la paix au milieu de neuf persécutions générales, et n'avoir à citer aucun martyr, surtout parmi les évêques. Saint Timothée, le premier martyr de Reims, ne souffrit qu'à la fin du IIIe siècle ; Reims, Soissons, Châlons, Senlis, dont les prétentions sont égales, ne comptent aucun martyr parmi leurs pontifes.

Le silence de l'histoire sur les actes des églises de France, dans les premiers siècles, s'explique d'une façon très claire et très naturelle.

Les fondateurs de ces églises étaient des Romains envoyés par les apôtres ou leurs disciples, les uns pour propager la foi dans une ou plusieurs provinces, comme l'a fait saint Crescent, les autres pour être placés à la tête d'une cité. Les premiers temps de cet apostolat durent être extrêmement obscurs : avant de prêcher la foi, les missionnaires étaient obligés de se créer des affiliés (qu'on nous pardonne cette expression), de recruter un auditoire, et, dans un pays où le latin n'avait encore qu'imparfaitement pénétré, ce système de propagande devait être très lent.

Digitized by Google

Examinons, par exemple, quelle dut être la conduite de nos apôtres, saint Sixte, saint Sinice et saint Memmie.

En arrivant à Durocort, saint Sixte se trouvait en présence de deux difficultés ; il ne savait qu'imparfaitement le langage Gaulois, et il avait à lutter non-seulement contre le paganisme celtique, mais encore contre le polythéisme Romain. Son premier soin fut donc de rechercher des hommes doux et humbles de cœur, qui comprissent la parole divine, puis de choisir parmi eux ceux qui seraient les plus dignes de remplir, sous sa direction, les fonctions sacerdotales.

Ce travail d'initiation était rude et pénible, car il s'agissait, ou d'apprendre la langue latine aux néophites, ou de leur traduire les saintes écritures dans leur idiome naturel. Mais les traces de ce labeur ne pouvaient être consignées dans les actes de l'église.

Et d'ailleurs, que sont les actes d'une église ? c'est son histoire : qu'est-ce que son histoire ? le récit des événements qui s'y sont accomplis. Mais s'il ne s'y passe aucun événement, ne faut-il pas logiquement que cette histoire soit muette ?

Eh bien, saint Sixte crée des prêtres Gaulois : qui aurait pu prendre soin d'enregistrer leur nomination, l'ordre chronologique dans lequel ils ont été ordonnés ? comment leurs noms auraient-ils été livrés à la publicité ? Au moment où nous écrivons, connaît-on le nom des prêtres qu'instituent dans les pays idolâtres les évêques envoyés par la Propagande ?

A la mort de saint Sixte, la petite communauté chrétienne élit pour évêque un de ces prêtres, qui reçoit la consécration soit d'un chorévêque, soit d'un métropolitain voisin ; mais qui encore nous apprendra

Digitized by Google

sa nomination et sa mort? Toutes deux seront enregistrées sans doute sur l'obituaire; mais cet obituaire n'est pas destiné à la publicité; si l'évêque décédé n'a pas accompli une vie tellement admirable, tellement sainte qu'après sa mort Dieu ne daigne pas révéler cette sainteté par des miracles qui frappent l'imagination des hommes, son nom s'oubliera lentement, à mesure que les pas des générations effaceront l'épitaphe de sa pierre sépulchrale, ou que la main du temps lacérera les pages de l'obituaire.

Et en admettant même que la reconnaissance ait gravé en caractères ineffaçables les noms de leurs premiers pasteurs dans le cœur des chrétiens, il arrivera encore un moment fatal où la tradition sera violemment interrompue: c'est lorsque, par exemple, les empereurs emploieront la force pour se faire remettre les livres saints; lorsque les barbares promèneront dans les cités la mort et l'incendie; lorsque les habitants seront emmenés en captivité et qu'il ne restera sous les murailles fumantes que des vieillards, des femmes et des enfants qui oublieront tout pour pleurer les absents.

Mais il en est autrement, lorsqu'un évènement extraordinaire attire les regards sur l'église naissante. Qu'un hérésiarque se lève par exemple et cherche à ébranler l'édifice à peine sorti de ses fondements: alors l'évêque, à son tour, du haut de sa chaire pontificale, fait entendre sa voix: aussitôt tous les yeux sont dirigés sur lui, ses sentences sont religieusement recueillies; elles se répandent partout; chacun veut les connaître; les exemplaires de ses écrits se multiplient et s'abritent au fond des cloîtres. Alors vienne la guerre et ses fléaux, il restera toujours dans les

Digitized by Google

siècles quelques traces du monument élevé à la gloire du pontife et de son église. La persécution, loin d'anéantir les actes, vient constater à son tour l'existence des églises. Dès qu'un martyr tombe, son nom vole de bouche en bouche; il est cité comme exemple, invoqué à titre de consolation et d'appui, son sang est une rosée qui féconde le champ où il a coulé. Mais, si l'évêque n'est ni un martyr, ni un docteur, quelle trace laissera-t-il après lui? Il aura passé en faisant le bien; soit! Mais le bien reçu n'est-il pas la première chose qu'oublie le cœur humain!

Il est donc peu logique de dire: « Nous ne trouvons pas d'actes postérieurs à la fondation de telle église; donc cette église a cessé un instant d'exister. » Si cette église n'a pas eu à sa tête un docteur dont la parole ait fait autorité, si les persécutions ne l'ont pas frappée, si ses évêques n'ont pas figuré dans les conciles, il n'y avait aucune raison pour que ses actes passassent à la postérité, car ils étaient sans intérêt, non-seulement pour les églises voisines, mais pour la communauté elle-même.

Il y a d'ailleurs à ce sujet une réflexion qui aurait dû se présenter à l'esprit des critiques. On prétend que les églises fondées par les apôtres n'ont pas pu subsister, faute d'éléments de vie, et que dans le cours du IVe siècle, il a fallu que Rome envoyât des ouvriers de la onzième heure travailler à la vigne du Seigneur. Comment n'a-t-on pas vu que cette opinion pouvait se traduire ainsi: « Les apôtres étaient les disciples de Dieu même; il leur a dit: allez et évangélisez les nations; et cependant ces disciples, qui avaient vu s'accomplir sous leurs yeux tous les miracles de la vie et de la mort de Jésus-Christ, ces

Digitized by Google

disciples n'ont pu réussir dans l'entreprise pour laquelle ils avaient été choisis. Dieu leur a donné des grâces toutes spéciales, toutes particulières, mais il n'a pas voulu qu'ils en pussent faire usage. Détruisant son œuvre lorsqu'elle était à peine commencée, il en a retardé l'accomplissement et rendu inutiles, pour un instant, les célestes enseignements de son fils ! »

Mais, sans aborder des sphères aussi élevées, ne suffit-il pas de jeter les yeux sur les temps passés pour mesurer l'étendue du linceul dont le temps a couvert les évènements les plus mémorables.

Que savons-nous de l'histoire des Perses, des Mèdes, des Babyloniens ? Les dynasties de rois Egyptiens nous sont-elles toutes connues ? Qu'on nous raconte les fastes de Carthage avant sa lutte avec les Romains. Un historien, dans un récit plein de charmes, Tite-Live, nous a retracé l'histoire de Rome et de ses commencements, et voici qu'au XIXe siècle, un savant, profitant des loisirs que lui faisait la diplomatie, Niébuhr, nous prouve par des titres irrécusables que Tite-Live ne connaissait pas l'histoire de son pays. Dans nos annales même, combien de lacunes à combler encore, d'erreurs à rectifier. Sait-on seulement d'où sortent les rois de la troisième race ! Et l'on s'étonne que les actes d'une modeste église, dont les origines étaient si humbles, si infimes, se soient perdus, et que le nom d'un évêque, honoré sans doute à l'égal d'un père et d'un maître parmi les siens, mais obligé de cacher son caractère aux yeux des idolâtres, ne soit pas parvenu jusqu'à nous !

Digitized by Google

§ VIII.

POURQUOI L'ÉGLISE DE REIMS NE COMPTE-T-ELLE PAS DE MARTYRS DANS LES PREMIERS SIÈCLES. — SAINT SIXTE N'EST PAS UN MARTYR.

Il est d'ailleurs une raison plus sérieuse qui explique à la fois le silence gardé par l'histoire sur l'église de Reims et la longue paix dont elle a joui, paix dont les éditeurs de Dom Marlot se font une arme pour défendre leur système.

Au temps des premières persécutions et jusqu'à celle de Décius, le pays des Rémois n'était pas romain. Les empereurs n'avaient aucune autorité sur lui, et leur droit se bornait à réclamer du gouvernement local le paiement de l'impôt et le contingent des troupes auxiliaires.

Dès la guerre d'Arioviste, la cité rémoise était classée parmi les peuples fédérés ; ses priviléges avaient été confirmés par Auguste : nous en avons la preuve dans Pline, qui nomme les Rémois un peuple fédéré : *Remi fœderati*. Reims ne reçut le droit de cité romaine que sous le règne de Caracalla, alors que ce prince conféra à tout l'univers le droit quiritaire. En ce moment seulement, elle perdit son autonomie et ses priviléges.

Or, chez les peuples fédérés, les lois promulguées par le sénat et les édits des empereurs n'avaient d'autorité qu'autant que ce peuple se les était appropriés par un vote spécial. Les premiers empereurs peuvent par conséquent avoir édicté plusieurs persécutions,

Digitized by Google

sans que la hache des bourreaux se soit levée sur les chrétiens rémois.

Donc, la persécution n'étant pas venue troubler les origines de l'église de Reims, il n'est pas étonnant que ses actes aient paru ou aient été réellement trop peu importants pour qu'un copiste ait jugé nécessaire d'y consacrer son temps et sa peine.

Une autre raison encore, c'est l'éclat que saint Remy a jeté sur l'église de Reims, éclat dont nous ne savons plus mesurer l'intensité, mais qui a été tellement éblouissant, que l'auréole dont nos confesseurs et nos martyrs sont couronnés en a pâli. Les chartes de fondation et de confirmation données dans le cours du moyen-âge aux établissements religieux par les papes, les souverains, les évêques et les nobles, rappellent ordinairement les mérites des saints qui sont honorés dans ces établissements ; que l'on examine les titres diplomatiques contenus dans nos archives, c'est toujours la mémoire de saint Remy qui est invoquée, et jamais, ou presque jamais, il n'est question de saint Sixte et de saint Sinice, des saints martyrs Timothée, Maur, Apollinaire, etc....

Mais, si la ville de Reims n'était pas soumise aux lois de Rome dans le Ier et le IIe siècle de l'ère chrétienne, il est évident que l'édit de Néron contre les disciples de la foi n'y a pas été exécuté, et que c'est à tort, dès lors, que l'on range saint Sixte et saint Sinice au nombre des martyrs, et que l'on place le martyr de saint Timothée sous le règne de cet empereur.

En ce qui concerne saint Sixte et saint Sinice, les traditions de l'église de Reims n'ont jamais varié, malgré les efforts de quelques modernes. L'opinion qui fait de saint Sixte un martyr, a été émise pour la

Digitized by Google

première fois en 1574, par le grand inquisiteur de la foi, Democharès de Mouchy, qui la tenait lui-même de Jacques Bridou, chanoine et pénitencier de Reims. La réputation de science dont jouissait Democharès fit accepter comme vraie sa décision par Pierre Galésinius, qui édita en 1578, à Milan, le martyrologe romain qui porte le nom de Grégoire XIII. Elle fut reproduite par le martyrologe édité à Rome en 1584, et adoptée par Baronius dans celui qu'il composa par ordre de Sixte V.

A l'aide de ce martyrologe, elle repassa les monts, fut recueillie d'abord par Georges Colvener, professeur à l'Université de Douai, qui l'inséra dans ses notes sur l'histoire de Flodoard qu'il publia en 1617; enfin, elle fut défendue avec beaucoup de vivacité, en 1628, par l'auteur du martyrologe Gallican, Du Saussay, qui a publié dans son *Opusculorum Miscellaneorum fasciculus*, une lettre par lui écrite sur ce sujet à Nicolas Tuillier, doyen de Saint-Symphorien de Reims.

§ IX.

A QUELLE ÉPOQUE SOUFFRIRENT SAINT TIMOTHÉE ET SES COMPAGNONS.

Les auteurs ne sont pas fixés sur l'époque ou saint Timothée, saint Maur, saint Apollinaire et leurs compagnons, souffrirent le martyre.

Baronius, sur la foi de quelques manuscrits qu'il avait vus au Vatican et dans la Bibliothèque de Saint-Victor, croit qu'ils ont été décapités sous le règne de Néron, par ordre du préfet Lampade. Dom Marlot

Digitized by Google

rejette cette opinion et attribue à Marc-Aurèle leur mort, qu'il fixe ainsi à l'an 177. Les écrivains du XIXe siècle de l'école de M. Amédée Thierry, et, après eux, les éditeurs de Dom Marlot vont plus loin, et donnent l'année 290 comme date de ces actes.

Nous pensons que ni Baronius, ni Dom Marlot, ni les auteurs du XIXe siècle ne sont dans le vrai, et qu'il faut placer le martyre de saint Timothée, soit à la septième persécution, ordonnée, en 237, par Maximin, ou à la huitième qui eut lieu en 250, par les ordres de Décius.

Notre raison, nous l'avons déjà donnée : jusqu'au règne de Caracalla, les édits des empereurs ne furent pas exécutoires à Reims, puisque le pays rémois ne reçut la loi romaine qu'au temps de ce prince.

On objectera sans doute que d'anciennes légendes, et Flodoard lui-même, fixent le temps de ce martyre à Néron. Mais Dom Marlot a levé cette difficulté en faisant remarquer qu'il a trouvé des manuscrits fort anciens et fort authentiques, où les mots *Sub Nerone imperatore* ne se lisent pas, et que Surius même les a omis en écrivant la vie de nos martyrs.

« L'ancien bréviaire de Châlons, imprimé en 1506, ajoute-t-il, porte : *Temporibus Lampadii præsidis facta est persecutio Christianis*. Le martyrologe romain dit aussi : *Remis in Gallia, natalis sanctorum Timothei et Apollinaris, qui, ibidem consummato martyrio, cœlestia regna meruerunt*, sans rien dire de l'empereur sous lequel ils ont souffert, non plus que le martyrologe d'Usuard, d'Adon et de l'église collégiale de Saint-Timothée de Reims, où sont ces mots : *X. calendas Septembris, Remis natale B. martyrum Timothei et Apollinaris* : par ainsi, les légendes ne s'accordant pas

Digitized by Google

en ce point décisif, on peut dire que le nom de l'empereur a été ajouté à l'histoire. »

Flodoard dit seulement que « saint Timothée, venu des contrées de l'Orient, ne craignit pas de prêcher publiquement la vérité de notre Seigneur Jésus-Christ, et que le préfet Lampade, qui gouvernait alors la cité, le fit arrêter et mettre en prison. Mais il ne nomme pas l'empereur dont Lampade était le mandataire.

Les Bollandistes s'appuient sur le passage suivant des actes du saint, pour faire remarquer qu'ils n'ont pas dû s'accomplir sous le règne de Néron. *Lampade, s'adressant à Timothée*, lui dit : *Malheureux, obéissez aux ordonnances des empereurs !* « En effet, disent-ils, comme Néron est le premier qui ait rendu des édits contre les chrétiens, il est évident que le récit parlant des ordonnances *des empereurs* rappelle des temps postérieurs à Néron, ou que le légendaire mérite peu de créance, quant aux dates. »

Le système qui fait reporter à l'année 290 le martyre de saint Timothée et de ses compagnons, a déjà été combattu par Dom Ruinart, qui a invoqué un argument décisif, selon nous.

Grégoire de Tours, dans son livre de *Gloria martyrum*, liv. 1, cap. 55, page 786 de l'édition Ruinart, dit : — « Timotheus et Apollinaris apud Remensium urbem consummato martyrio, cœlesta regna meruerunt. Le savant bénédictin fait sur ce passage la réflexion suivante (1) : « Les actes de ces martyrs nous

(1) Horum Martyrum acta, illos cum Mauro presbytero aliisque multis, Nerone imperante, sub Lampadio præside passos fuisse commemorant; quæ sententia non placet iis, qui nullos martyres in Galliis ante M. Aurelii tempora admittunt. Videntur tamen

Digitized by Google

» apprennent qu'ils ont souffert avec le prêtre Maur,
» et avec une foule d'autres compagnons, sous le règne
» de Néron, et par ordre du préfet Lampadius. Cette
» tradition ne plaît pas à ceux qui n'admettent aucun
» martyr dans les Gaules avant le temps de Marc-
» Aurèle. *Cependant, ces saints paraissent avoir vécu*
» *avant le temps de Maximin*; en effet, on ne rencon-
» tre dans aucun texte qu'ils aient souffert sous le
» préfet Rictius Varus, quoique le nom de cet officier
» se trouve dans les actes de tous les autres martyrs
» de la Gaule Belgique de ce temps-là. »

Nous partageons complètement l'avis de D. Ruinart : saint Timothée a souffert après le règne de Néron et avant celui de Dioclétien.

§ X.

LE SIÈGE DE REIMS A TOUJOURS ÉTÉ OCCUPÉ.

Malgré le silence de Flodoard, tous les auteurs sont unanimes pour reconnaître que du temps de Dioclétien, la persécution générale qui frappa les chrétiens exerça ses ravages dans la Belgique et dans les Germanies. Le pays rémois fut particulièrement éprouvé ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'histoire de Dom Marlot (1).

Ainsi, dans son obscurité même, l'histoire de Reims nous a conservé trois flambeaux qui doivent servir à

Maximiani temporibus antiquiores; nusquam enim sub Rictio Varo præside passi, ut cæteri Belgicæ Galliæ istorum temporum Martyres, dicuntur.

(1) Tome I, page 449 et suiv.

Digitized by Google

guider notre marche, et qui nous permettent de démontrer que la succession de ses évêques s'est établie d'une manière aussi régulière que le permettaient les difficultés des temps. Nous connaissons avec certitude l'arrivée de saint Sixte et de saint Sinice. Nous savons qu'une des persécutions qui frappèrent les Gaules à la fin du IIe siècle, ou dans la première moitié du IIIe, atteignit notre pays; enfin, il est avéré qu'à la fin du IIIe, et par conséquent peu avant le règne de Constantin-le-Grand, qui embrassa le culte des Chrétiens, la Belgique eût à souffrir de la manière la plus cruelle de l'exécution des édits des empereurs contre la foi.

Mais, entre ces trois points de repère, il existe des lacunes, des vides, qu'il paraît au premier abord impossible de combler, et dont l'on arguë pour soutenir que l'église fondée aux temps apostoliques, ne put se maintenir; qu'il ne se trouva pas dans son sein de chef pour la guider, d'évêque pour la maintenir.

Telle est la dernière proposition que nous avons à combattre.

Il faut reconnaître que les noms de nos évêques sont inconnus; mais s'ensuit-il que, pour nous servir d'une expression de Dom Marlot, il y ait eu un interpontife? Seul, peut-être, contre tous, nous répondons que ce fait est impossible.

Que s'est-il passé, en effet, dès l'origine de notre église. D'après Flodoard, saint Sinice a sacré évêque de Châlons saint Divitianus. Mais l'élévation de cet évêque au siège pontifical n'implique-t-elle pas la certitude que si, à la mort de saint Sinice, le siège de Reims a vaqué, son zèle pour la foi a inspiré à Divitianus d'envoyer à son tour un pasteur à l'église veuve de son chef?

Digitized by Google

Le catalogue de l'église de Reims reconnaît un évêque du nom d'Amanse. Il est vrai que rien n'indique l'époque où il a vécu. Flodoard dit d'une manière générale : « Après saint Sixte et saint Sinice, nos pères dans la foi, nous ne trouvons qu'un seul pontife, Amansius, jusqu'au règne de Constantin. » Mais, quelque vague que soit cette indication, qu'Amansius ait siégé avant ou après le martyre de saint Timothée, il faut admettre qu'il existait une église, puisqu'il a été créé un évêque. La légende de saint Timothée et les martyrologes nous apprennent qu'avec ce saint périt un prêtre du nom de Maur. Qui donc aurait ordonné ce prêtre, sinon l'évêque ? S'il était prêtre, il y avait des fidèles à qui son ministère était nécessaire ; et, en effet, quand Timothée, confessant le Christ, eut fait passer dans la foule la conviction qui l'animait, que cinquante, quatre-vingts personnes peut-être demandèrent le baptême, on s'en fut chercher Maur dans la grotte qu'il habitait. Or, qui eût connu cette retraite, s'il n'y avait eu des chrétiens à Reims ? Qui eût enseveli les martyrs malgré les édits des proconsuls ?

Comme l'ont fait observer les auteurs du *Gallia christiana*, tout martyre suppose une église, toute église un évêque.

Ce raisonnement, si simple, qu'il eût dû être fait depuis longtemps, est encore corroboré par l'histoire des églises voisines. Si le siège métropolitain a vaqué, à plus forte raison les suffragantes ont-elles dû être privées de leurs chefs sprituels ; si, au contraire, les suffragantes peuvent présenter à différentes époques des évêques authentiquement reconnus, il faut admettre *a fortiori* que l'église métropolitaine en avait un.

Digitized by Google

Et qu'on veuille bien le remarquer, nous ne voulons pas raviver la querelle sur l'origine des archevêques, et soulever la question de suprématie ; le problème que nous nous proposons de résoudre est simplement celui-ci : étant donné des villes groupées autour d'une ville plus importante, peut-on admettre que celle-ci ait été privée de son siège épiscopal par la barbarie des temps, sans que les autres aient eu à souffrir comme elle.

Or, de quelque côté que nous jetions les regards, nous voyons de nombreuses églises s'élever et subsister.

Sans parler de Sens, qui revendique à juste titre la gloire d'avoir eu pour fondateur saint Sabinien et saint Potentien, disciples des apôtres, sans nous préoccuper de saint Lucien, fondateur de l'église de Beauvais, nous voyons saint Régulus arriver à Senlis après la mort de saint Denis, c'est-à-dire dans la première moitié du deuxième siècle. Saint Firmin fonde l'église d'Amiens longtemps après la mort de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse. Notre grand Hincmar nous apprend que saint Saintin, premier évêque de Meaux, a été sacré par saint Denis. On a contesté à l'église de Châlons que saint Memmie y eût été envoyé par saint Pierre; mais, en même temps, les Bollandistes, et après eux, les auteurs du *Gallia Christiana*, sont obligés de reconnaître que depuis la seconde moitié du IIe siècle jusqu'à l'année 451, le catalogue des évêques est suffisamment rempli, pour que l'on puisse admettre que le siège n'a jamais vaqué.

Mais le deuxième de ces évêques est saint Divitian. Or, la tradition veut qu'il ait été sacré par saint

Digitized by Google

Sinice; nous avons prouvé que saint Sinice était contemporain des apôtres; donc, des temps apostoliques au règne de Constantin, l'église de Châlons a résisté à toutes les tempêtes qui l'ont assaillie. Il est vrai que, dans cette hypothèse, le catalogue présente des lacunes, mais un livre dont une page est déchirée, n'en est pas moins un livre.

Si la suffragante a eu des évêques, comment la métropolitaine a-t-elle pu en être privée ?

Enfin, les continuateurs de l'œuvre de Bollandus nous présentent le catalogue complet des évêques de Trèves (1). Qui donc admettra que cette *sœur* de l'église de Reims l'ait délaissée et ne lui ait pas envoyé un pasteur? Quoi, tout autour de nous il y aura eu des chrétiens, des évêques, et Reims, où la religion a pu se développer librement, sans entraves, jusqu'en l'an 215, Reims aura été frappée par la Providence avec une sévérité telle que les portes de l'enfer auraient prévalu contre elle! Alors, pourquoi saint Jérôme l'aurait-il appelée Urbs præpotens, Urbs sancta Remorum?

§ XI.

OPINION D'HINCMAR SUR L'ORIGINE DE L'ÉGLISE DE REIMS.

Mais déjà nous sommes arrêté dans notre argumentation par une nouvelle et plus sérieuse objection.

On nous dit: admettons que la Gaule tout entière, que la Belgique aient reçu des apôtres mêmes ou de

(1) Tome VIII d'Octobre, page 19.

Digitized by Google

leurs disciples les premiers éléments de la foi, il ne s'ensuit pas que toutes les églises aient joui de ce bonheur. Il est certain même que quelques-unes n'ont vu paraître leurs évêques que du temps de Constantin ou de ses fils. Or, en ce qui concerne l'église de Reims, il est une autorité qui l'emporte sur la tradition. Le grand archevêque Hincmar nous l'a dit : saint Sixte de Reims a été envoyé par un pape du nom de Sixte. Nous n'examinons pas si ce pape est Sixte Ier ou Sixte II; il nous suffit de savoir que ces deux pontifes sont tous deux postérieurs à saint Clément, pour dire avec raison que l'église de Reims ne remonte pas aux temps apostoliques.

Voici notre réponse :

Un jour, on présenta à une académie d'Allemagne, un enfant qui avait une dent d'or. Le fait parut merveilleux, mais possible aux uns ; les autres, au contraire, déclarèrent qu'il était anormal et opposé à toutes les lois de la physiologie. Bientôt, l'aigreur s'en mêlant, une polémique en règle s'établit entre les partisans de la dent et ses adversaires. On avait écrit déjà de part et d'autre une foule de volumes, lorsqu'un homme, très simple d'esprit, eut l'idée d'examiner de plus près la dent, et il reconnut qu'elle était très ordinaire, très naturelle, et qu'un charlatan habile y avait simplement appliqué une feuille d'or.

Voici près de deux cents ans que l'on ergote sur le texte d'Hincmar, les uns pour prouver qu'il mérite toute créance, les autres pour en contester la valeur.

Nous avons agi comme on eut dû le faire dès le principe, nous avons recouru au texte et nous avons vu la feuille d'or appliquée sur la dent.

Le passage allégué se trouve à la page 431 du t. II

Digitized by Google

des œuvres d'Hincmar publiées par Sirmond. C'est le commencement du XVIe chapitre d'une lettre que l'archevêque de Reims écrivait à son neveu, l'évêque de Laon. Nous le citons dans toute son intégrité (1) :

« Voyez, mon frère, si, depuis une époque reculée, la métropole de Reims n'a pas sous sa dépendance une province bien déterminée. En effet, cette métropole comptait sous sa juridiction onze cités avant même que, sur l'autorité du concile d'Afrique, saint Remy n'érigeât le siége de Laon, de cette ville dont vous avez été ordonné évêque, pour venir en aide à votre métropolitain, bien loin d'en attaquer, comme vous faites, l'autorité et la dignité..... Laon, comme l'écrit l'historien Eutrope, fondée par le préteur Marcobrius, n'a jamais, dans son origine, aux temps du paganisme, été nommée, et n'a jamais tenu rang

(1) Vide, frater, utrum certa sit provincia Metropoli Remorum ex antiquo subjecta. Quæ metropolis undecim civitates sub se habuit antequam beatus Remigius auctoritate Africani concilii ordineret episcopum in Castello (scilicet Laudunensi), in quo et tu metropolis tuæ suffragator es ordinatus episcopus, et refragator ipsius dignitatis atque auctoritatis, asse, ut dicitur, ecrevisti de pusillo, magnus apud te oppidanus episcopus. Quod, sicut Eutropius antiquus historiographus dicit, auctore Marcobrio prætore conditum, ab exordio sui in paganismo, inter civitates vel provinciales sedes nomen et locum non habuit. *Et postquam B. Sixtus a Sixto sedis Romanæ Pontifice primus ad Remensem Metropolim fuit directus* episcopus, in Christianismo per quindecim Archiepiscoporum tempora, plurimis annorum evolutis curriculis, in Remensi parochia, sicut et alia municipia quæ hodieque ibidem consistunt, municipalem locum tenuit, sicut et tomus quem Anacletus episcopis de sedium privilegiis se interrogantibus se misisse dicit, patenter ostendit, veluti ipse legere potes in eodem breviario, in quo descriptis civitatibus metropoli Remorum subjectis, nomen castelli, in quo est ordinatus episcopus, nequaquam invenies. (Hincmar, tom II, p. 431.)

Digitized by Google

parmi les cités ou les chefs-lieux de provinces. *Et depuis que le bienheureux Sixte eût été envoyé en qualité d'évêque dans la métropole de Reims par le souverain pontife de Rome Sixte*, alors que le christianisme comptait en tout quinze archevêques, ce n'est qu'après bien des années que cette ville a été élevée au rang de municipe dans la province de Reims. C'est ce que démontre avec évidence *le livre que le pape Anaclet envoya aux évêques qui l'avaient consulté sur les priviléges des siéges. Vous pouvez vous-même lire dans ce bref l'énumération des villes qui dépendent de la métropole de Reims*, et vous n'y trouverez nulle part le nom de cette ville de Laon, où vous avez été ordonné évêque. »

Or, quiconque connaît tant soit peu la chronologie des papes, sait très bien que saint Anaclet a siégé sur le trône pontifical avant les deux premiers saints Sixte.

Mais si saint Anaclet a envoyé aux évêques un livre dans lequel est établie la circonscription de chaque archi-diocèse, si la ville de Reims est désignée comme la métropole d'un de ces archi-diocèses, ou saint Sixte n'est pas son premier évêque, ou ce n'est pas un pape du nom de Sixte qui l'a envoyé.

Il y a donc dans ce texte une erreur de copiste. Hincmar aura écrit : « Et postquam Sixtus à *Petro* sedis Romanæ pontifice, » et l'on aura copié *Sixto*. Et, ce qui porte à le croire, c'est que dans ces deux noms il y a même nombre de lettres, même désinence : un copiste ne se serait jamais trompé au point de lire *Petro* pour *Clemente* ou pour *Anacleto*.

Et d'ailleurs, si l'on avait lu le texte de la lettre d'Hincmar, on aurait vu que le doute n'est pas pos-

Digitized by Google

sible. L'archevêque de Reims écrit à son suffragant pour lui reprocher l'esprit de révolte qui l'anime ; il s'efforce de lui démontrer que les métropoles ont été placées au dessus des églises suffragantes, par l'ordre même des apôtres, et il insiste pour lui faire comprendre que, par son antiquité, son origine apostolique, la ville de Reims est bien supérieure à la *bourgade* dont il est le prélat, et que, par conséquent, lui, métropolitain placé à la tête de l'un des treize archevêchés fondés par saint Pierre, il a droit au respect, à l'obéissance de son subordonné.

Si ce que nous venons de dire n'était pas suffisant pour démontrer que dans le texte invoqué contre nous il y a erreur de copiste, nous ferions la remarque suivante : Sirmond, l'éditeur d'Hincmar, était l'ami de Boucher (1), l'auteur du Belgium Romanum ; eh bien, Boucher a dit, sans être démenti par Sirmond : « *Il résulte de l'opinion d'Hincmar*, que saint Sixte a été envoyé à Reims par saint Pierre, en même temps que le prince des apôtres dirigeait sur Trèves Euchère et ses compagnons. »

Ce n'est pas tout :

Foulques, successeur d'Hincmar, écrit en 887, au pape Etienne, ces paroles que nous avons déjà citées : « Le siége de Reims a été toujours honoré par les papes vos prédécesseurs d'une manière plus spéciale que les autres églises de France, parce que le bienheureux apôtre saint Pierre lui a donné pour premier évêque saint Sixte, à qui il avait conféré la primatie de toute la Gaule. » Or, si cette opinion n'avait pas été la croyance de son église, Foulques l'aurait-il

(1) Voyez le *Belgium Romanum*, liv. v, page 152.

Digitized by Google

rendue publique? aurait-il osé désavouer publiquement un homme aussi haut placé dans l'opinion de toute la chrétienté que son prédécesseur Hincmar?

§ XII.

MONUMENT CHRÉTIEN TROUVÉ A REIMS.

Mais à quoi bon nous préoccuper de chercher autour de nous des preuves de l'existence du christianisme à Reims, dans le troisième siècle de notre ère, lorsque nous pouvons en citer une qui a existé longtemps dans notre ville, et que l'indifférence et l'ignorance ont laissé s'anéantir à la fin du siècle dernier?

Nous voulons parler d'un monument chrétien, antérieur à l'an 260, trouvé sous la tour de l'église Saint-Martin.

Ce monument, découvert en 1738, a été décrit en 1749, par un savant du temps, Lévesque de Pouilly, ancien lieutenant des habitants; et malheureusement cet écrivain, pas plus que ceux qui s'en sont occupés depuis, n'en a compris la véritable origine.

Nous citons textuellement De Pouilly, dont la brochure est devenue assez rare, malgré trois éditions (1):

« Sous la tour du clocher de la paroisse St-Martin, est, à vingt pieds de profondeur, un mausolée qui a quinze pieds et demi de longueur, huit de largeur et

(1) La Bibliothèque de la ville de Reims a acquis récemment une eau-forte que nous croyons avoir été gravée pour la seconde édition. C'est celle dont la reproduction accompagne ce mémoire. Outre les deux faces du monument, on y trouve, à une échelle moindre de moitié : 1° un plan ; 2° une coupe prise à l'endroit du soupirail, et reproduisant l'un des petits côtés de la chambre.

Digitized by Google

dix et demi de hauteur, sous clef. On y descend par un escalier de pierre (A) de vingt degrés, et on y trouve une fosse construite en maçonnerie, de huit pieds en carré sur huit de profondeur, où sont encore plusieurs ossements (B).

» Tout l'intérieur du mausolée est orné de peintures à fresque sur un enduit de tuiles battues; elles composent différents tableaux de six pieds trois pouces de hauteur, renfermés dans des cadres formés par des bandes de même couleur.

» Dans le principal de ces tableaux sont trois figures (1, 2 et 3) qui, à leur taille et à leurs habillements, paraissent être celles d'un père, de son fils et de sa fille : le père a trois pieds quatre pouces, le fils, trois pieds, et la fille deux. Les habillements du père et du fils sont pareils; ils diffèrent en quelque chose de ceux que les Romains portaient en Italie : ils sont moins longs, sont ouverts par les côtés et fermés en haut et en bas par deux boucles de forme circulaire, telles qu'on en voit quelques-unes gravées dans Begerus et dans le R. Père Montfaucon; la fille a deux boucles d'oreilles et un collier, sa robe est entièrement fermée, de même que l'étaient celles des dames romaines, ainsi que l'a observé Plutarque dans la vie de Lycurgue. Les murs du mausolée présentent d'autres tableaux; on y voit un homme qui porte une espèce de lit de repos (F), et une personne à demi effacée qui tend sa main vers un autel où le feu du sacrifice est allumé (D).

» Au-dessus de ces différentes figures sont suspendues des guirlandes de fleurs (A), et à côté sont des oiseaux (B) posés sur des urnes, et des fleurs qui sortent d'une espèce de caisse.

Digitized by Google

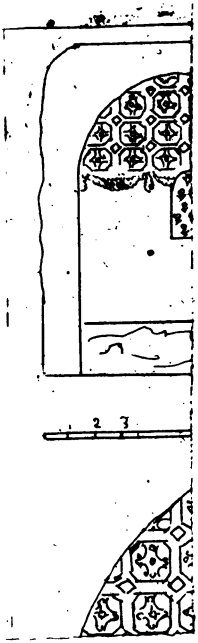

Digitized by Google

Digitized by Google

» Dans le plafond de la voûte est peinte une mosaïque composée de cercles (1), dans le centre desquels sont des disques et des fleurs.

» Dans le côté opposé au principal tableau est une niche (C) cintrée par le haut, qui a un pied et demi de profondeur : il y a une niche un peu moins profonde que celle-ci dans chacun des deux autres côtés (D), et tout l'intérieur de ces trois niches est orné de fleurs.

» A côté de la principale niche est pratiqué un soupirail (E), qui a de largeur environ deux pieds carrés ; il est, comme les niches, orné de fleurs dans toute son étendue.

» Ce monument est un de ces mausolées que les anciens appelaient Hypogées, c'est-à-dire souterrains...

» On plaçait d'ordinaire les tombeaux hors des villes et sur les bords des grands chemins, pour inviter les voyageurs à rendre hommage à la mémoire des défunts ; aussi, ce mausolée-ci était-il placé dans la campagne et sur le bord d'un grand chemin que saint Remi, dans son testament, appelle *Via Cæsarea*, et qui, suivant l'observation de Bergier, tirait en ligne droite de la porte Basée jusqu'au lieu où est une vieille porte murée qu'on appelle la porte St-Nicaise.

» Les trois figures que l'on voit dans le principal tableau de ce mausolée, sont apparemment les trois personnes à la mémoire de qui le monument a été érigé.

» La tableau de la personne qui est près d'un autel d'où s'élance une flamme, ressemble extrêmement à un marbre antique qu'a fait graver Boissard. Ce mau-

(1) Ou plutôt des caissons octogones.

Digitized by Google

solée-ci ne serait-il point l'ouvrage de la personne qui, comme dans le marbre de Boissard, sacrifie ici aux Dieux Manes?

» Le lit de repos qu'un homme soutient sur ses épaules est apparemment ce brancart qu'on appelait *Lectica*, et qui servait à porter le corps au bûcher ; et cet homme est un de ceux qu'on appelle *Vespillones* ou *Sandapilones*, dont la fonction était de porter ces lits.

» Le nombre et la forme des trois niches de ce mausolée nous apprennent leur destination ; elles ressemblent parfaitement à ces niches des anciens tombeaux dans lesquelles se plaçaient les urnes qui conservaient les cendres des corps qu'on avait brulés, et l'on ne peut guère se défendre de croire que ces trois niches n'aient été destinées à conserver les cendres des trois personnes peintes dans le principal tableau. La plus grande avait été destinée pour le père, les deux autres l'avaient été pour le fils et pour la fille.

» Leurs affranchis ou leurs esclaves ont été, selon toute apparence, inhumés dans la fosse où l'on trouve encore une partie de leurs os.

» Il n'y a dans ce mausolée aucune inscription qui puisse nous apprendre précisément le temps où il a été construit, mais il y a apparence qu'il l'a été *dans l'espace des trois premiers siècles de l'ère chrétienne*.

» Il ne peut être antérieur à la conquête de la Gaule Belgique par les Romains. Les habillements y sont tout-à-fait différents de ceux des Belges, et la peinture n'avait jamais été cultivée parmi eux.

» Il ne peut pas non plus être postérieur au IVe siècle, puisque Macrobe, qui vivait au commencement du Ve, assure qu'il y avait déjà longtemps que l'usage

Digitized by Google

de brûler les morts était entièrement aboli ; mais voici une observation qui fait remonter bien avant le temps de Macrobe l'époque de ce monument.

» Quoique les peintures de ce mausolée ne soient pas, à beaucoup près, aussi belles que les peintures antiques qu'on voit dans la vigne de Corsini, et que le Bartoli dit avoir été excellentes, ou que celles qu'on voyait au palais Barberin, et qu'au rapport de l'abbé Du Bos, bien des connaisseurs prennent pour des ouvrages de Raphaël ou Du Corrège, on ne peut disconvenir néanmoins que les figures n'y soient assez bien dessinées, et qu'on n'y aperçoive des vestiges du goût des anciens.

» Or, les beaux-arts fleurissent toujours infiniment davantage dans la capitale que dans les provinces éloignées ; ainsi, la peinture était florissante à Rome lorsque ce mausolée a été construit ; il l'a donc été avant l'an 260, puisqu'il est certain, comme l'a prouvé l'abbé Du Bos, que, depuis Gallien jusqu'à la renaissance des beaux-arts, au XIIIe siècle, l'art de dessiner a été entièrement éteint en Italie.

» Quand on a bâti l'église de Saint-Martin sur ce mausolée, on en a sans doute eu connaissance, mais on eut l'attention de l'épargner, et on n'y fit aucun tort, si ce n'est peut-être celui d'enlever les urnes qui étaient dans les niches.

» En 1738, il fut découvert par hasard, et ces peintures, que le temps avait respectées pendant plus de quinze siècles, furent alors entièrement endommagées par la foule de ceux qui entrèrent dans ce monument, avant que le magistrat pût prendre des mesures pour leur conservation. »

Digitized by Google

§ XIII.

RÉFUTATION DU TEXTE PRÉCÉDENT.

L'auteur de cet article ne manquait pas d'érudition; il était même membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. On a donc lieu de s'étonner qu'il n'ait point reconnu lui-même combien était peu fondée en raison l'explication qu'il donne de ces dessins.

Les *Vespillonnes*, les *Sandapilones* étaient des esclaves publics; comment donc admettre que les auteurs de notre monument aient eu l'idée de placer dans un tableau de famille un personnage dont les fonctions étaient considérées, sinon comme impures, du moins très abjectes?

La position des oiseaux sur le dessin indique plus qu'une intention d'ornementation; leur présence révèle une pensée symbolique, et ce n'est pas faire preuve d'une grande profondeur de critique, que de se borner à rappeler qu'on a vu de semblables dessins sur des constructions antiques.

Dès que la symbolique païenne ne donnait aucune interprétation satisfaisante de ce monument, il fallait porter ailleurs les regards. Avec un peu de réflexion, on se serait rappelé que l'église de Saint-Martin remontait à une très haute antiquité, puisque quelques auteurs prétendent qu'elle vit le baptême de Clovis.

De l'horreur que les premiers chrétiens manifestaient pour tout ce qui rappelait le polythéisme gallo-romain, du zèle que les évêques apportaient, même à une époque relativement moderne, à détruire tous les vestiges de ce culte, on aurait déduit de ce fait que

Digitized by Google

les fidèles à qui l'on doit la construction de l'église Saint-Martin, ne l'auraient pas érigée sur l'emplacement d'un tombeau païen, contenant encore les ossements de ceux pour qui il fut élevé, et l'on serait arrivé logiquement à cette conclusion, que ce monument était dû à l'art chrétien.

En effet, si nous ouvrons la *Roma sutterranea* d'Arringhi, et le magnifique ouvrage publié sur les Catacombes de Rome par M. L. Perret, nous y trouvons immédiatement l'explication de l'allégorie cachée dans la représentation de l'homme à la litière, du personnage qui sacrifie, du paon, des oiseaux et des fleurs.

L'homme à la litière est le Paralytique qui, guéri par Jésus, retourna chez lui en emportant le lit sur lequel on l'avait couché.

On le retrouve souvent dans les Catacombes, et Arringhi en a donné plusieurs dessins, notamment dans le 1er volume de son ouvrage, aux pages, 315, 323, 427, 512, 621, 623. Et tous ces dessins, par la forme du lit, la manière dont il est porté, le costume même du malade, ont une ressemblance étonnante avec le nôtre.

Le Paralytique est l'emblême de la résurrection. Saint Ambroise, lorsqu'il explique le Ve chapitre de saint Luc, le dit expressément (1) :

« Prends ton lit et retourne dans ta maison. Par ce passage, celui qui efface les péchés des âmes et qui enlève à la chair sa faiblesse, nous donne l'entière espérance de la résurrection; il nous apprend que l'homme tout entier est guéri. Aussi, quoiqu'il soit grand de pardonner les péchés aux hommes, il est cependant

(1) S. Ambr. *in Luc*, c. 5.

Digitized by Google

bien plus divin de donner la résurrection. » Le père ajoute plus loin : « Jésus ne dit pas seulement de prendre son lit, mais il ordonne encore de regagner sa demeure : cela signifie évidemment de retourner au Paradis. »

C'est ce que dit encore saint Augustin dans son livre second *de Symbolo ad Catechumenos* :

« Oh, combien il serait meilleur pour lui, si après avoir reçu la rémission de ses péchés, il se levait, non de son lit pour pêcher encore, mais du sépulcre, pour se diriger libre et sans crainte vers la véritable vie ! »

Ce sentiment est aussi partagé par saint Hilaire, lorsqu'il écrit (1) : « Alors, par l'enlèvement du lit, il a enseigné que l'infirmité serait enlevée aux corps, ensuite, le retour dans la maison paternelle signifie que le chemin du Paradis sera rendu aux croyants. »

Le personnage qui sacrifie rappelle Abraham, prêt à immoler Isaac. Notre dessin représente le patriarche, seul, tel qu'on le voit dans la Roma sutterranea, tom. I, pag. 329, et dans plusieurs endroits de l'ouvrage de M. Perret sur les Catacombes.

Abraham est là pour rappeler la résurrection des corps au jour du jugement dernier, il est la consécration de cette parole de l'apôtre (2) : « Abraham n'a pas hésité dans sa foi, lorsqu'il a offert à Dieu son fils unique, pensant que Dieu était assez puissant pour le ressusciter d'entre les morts ; » parole qu'Origène et saint Jean Chrysostôme ont commentée, en disant, l'un (3) : « Ainsi l'a-

(1) Hil. *in Matth.*, c. 8.

(2) S. Pauli *Epist. ad Hebræos*, 2.

(3) Origen. *Homil.* 8, *in Gen.*, cap. 21.

Digitized by Google

pôtre nous a fait connaître les pensées de l'homme fidèle, puisqu'il nous a montré que c'est d'Isaac que date la croyance dans la résurrection; » ainsi Abraham espérait qu'Isaac ressusciterait. L'autre (1): « Or, si Abraham, à une époque si reculée, a cru que Dieu était assez puissant pour le ressusciter d'entre les morts, à plus forte raison devons-nous l'admettre. »

Les anciens croyaient que la chair du paon avait la propriété de ne point se corrompre, et saint Augustin voyait dans cet oiseau l'image du juste (2) : « On dit que leur chair, lorsqu'elle est desséchée, reste sans se putréfier. Comme ils sont recouverts de plumes magnifiques, ils peuvent désigner les hommes parfaits desséchés au feu de la tribulation, de telle sorte qu'ils restent parés de leurs seules vertus. »

Cet oiseau était aussi l'emblème de la résurrection, ainsi que l'explique saint Antoine de Padoue, dans son sermon pour le cinquième jour après la Trinité.

L'exiguité du dessin que nous avons sous les yeux, ne nous permet pas de distinguer quels sont les oiseaux qui accompagnent le paon; mais on sait combien sont fréquentes les allusions que font les Ecritures aux mœurs des oiseaux, à la facilité avec laquelle ils s'élèvent dans les cieux (3).

Qui me donnera, dit le psalmiste, des ailes comme la colombe, et je volerai, et je me reposerai (4).

Le passereau trouve un abri, et la tourterelle un nid, où ils déposent leurs petits (5).

(1) S. Ioan. Chrys. *Homil.* 25 *in Ep. ad Hæbreos*.
(2) S. Aug. *Glos. in* 3. *Reg.* 10.
(3) S. Ant. de Pad. *Serm. fer. V.* post. Trinitatem.
(4) Psalm. 34.
(5) Psalm. 83.

Digitized by Google

Notre âme a été, comme le passereau, arrachée au filet du chasseur (1).

Les oiseaux.... sont l'image de ceux qui élèvent leur cœur et qui contemplent les choses célestes (2).

Saint Hilaire, dans son commentaire de saint Mathieu compare les apôtres à l'arbre qui abrite les oiseaux.

Ces textes, que nous pourrions multiplier à l'infini, la similitude de nos peintures avec les Paralytiques et les Abrahams des Catacombes, démontrent surabondamment que ces dessins sont empruntés à l'iconographie chrétienne.

Il resterait à examiner ce que signifient les trois personnages représentés sur la seconde fresque. Mais il n'appartient qu'aux savants seuls de pouvoir traiter *ex cathedra* toutes les questions qui leur sont soumises, et de faire accepter, par le lecteur docile, toutes les raisons, bonnes ou mauvaises, dont il leur plaît d'entourer un système fait à l'avance. Pour nous, humble fossoyeur dans le vaste champ de l'histoire, nous avouons humblement notre ignorance.

Ne semble-t-il pas d'ailleurs que l'artiste qui a copié ces fresques ne s'est pas pénétré du sentiment dont s'était inspiré le peintre, et que, persuadé qu'il avait sous les yeux des Romains, il a reproduit, suivant les données du XVIIIe siècle, des personnage de convention; l'inexactitude de sa copie la rend inintelligible.

Ce fait est très fâcheux, car si les vêtements et les poses avaient été fidèlement reproduits, ces peintures

(1) Psalm. 123.

(2) Beda *in Job*, lib. I. cap. 12.

Digitized by Google

auraient peut-être éclairci une des questions historiques qui nous occupent.

Quoiqu'il en soit, nous sommes fondé à dire que ce caveau avait été construit pour y déposer les restes de quelques chrétiens à l'abri de tout outrage et de tout mélange avec des cendres profanes. Il a tout ce caractère des salles ou *cubicula* que l'on retrouve dans presque toutes les catacombes (1). Ces salles, habituellement privées du jour extérieur, étaient éclairées par des lampes suspendues à la voûte ou insérées dans de petites niches (loculi). Quelques-unes recevaient aussi le jour par une ouverture donnant sur la campagne; c'était ce qu'on appelait *cubicula clara*.

Mais la plupart des soupiraux en question n'ont été manifestement ouverts que dans des temps très postérieurs aux persécutions, alors que l'Eglise n'avait plus à craindre de célébrer publiquement ses fêtes et ses cérémonies sacrées; car il est évident que si les catacombes eussent admis la lumière extérieure par des jours multipliés, à l'époque où elles servaient de refuge aux chrétiens persécutés, il ne leur eût pas été possible d'échapper, dans ces souterrains, aux recherches de leurs ennemis.

Il y a dans le caveau de St-Martin trois de ces *loculi*. Lévesque de Pouilly a cru que l'un des trois était destiné à recevoir l'urne cinéraire d'un chef de famille. Mais cette urne n'a jamais été trouvée, tandis qu'il est certain que le caveau voisin contenait des ossements humains; l'hypothèse de l'auteur que nous citons, au sujet des affranchis qui auraient été enterrés

(1) Raoul Rochette, *Tableau des Catacombes de Rome*, p. 48, § v.

Digitized by Google

à côté de leur maître livré au bûcher, est tout simplement inadmissible.

La présence de *loculi* dans le caveau de Saint-Martin tendrait à faire supposer que le soupirail qui l'éclairait n'avait été construit aussi qu'à une époque postérieure.

Dans tous les cas, ne pourrait-on pas dire que ce caveau, placé près d'une voie qui porta, pendant longtemps, le nom de Chemin-des-Martyrs, près de laquelle on a trouvé un grand nombre de cercueils dont les cadavres avaient la tête et les bras percés de grands clous et qui mériteraient à eux seuls une étude spéciale; que ce caveau, disons-nous, a été le berceau de l'église de Reims ?

Lévesque de Pouilly dit, d'après l'abbé Du Bos (1), que depuis Gallien, c'est-à-dire depuis l'an 260 jusqu'au XIIIe siècle, l'art de la peinture a été perdu en Italie (2). Sans vouloir discuter ici cette opinion, nous rappellerons qu'en 305, il se tint à Elvire, dans le royaume de Grenade, un concile (3) dont les pères défendirent d'admettre dans les églises des peintures qui eussent rapport au culte et à la foi du chrétien. *Placuit picturas esse in ecclesia non debere, nec quod colitur et adoratur in parietibus depingatur*. Comme l'a fait observer Bottari (4), l'explication de ce décret a été parfai-

(1) Réflexions sur la poésie et la peinture, section 87.

(2) Cette opinion est erronée, car dans une lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne, il est dit que le pape saint Célestin, qui siégeait en 424, fit orner de peintures son propre cimetière. (Epistol. ad Carol. Magn. in Act. concil., édition de Paris, 1714, tom. IV, colonne 812.)

(3) *Concil. Illiberitani*. Can. 36. Labbe, tom. I.

(4) Pitture scult. Tome III, page 106.

Digitized by Google

lement donnée par l'illustre Buonarotti; et c'est en observant que la situation où se trouvait alors l'Eglise, menacée de la persécution de Dioclétien, faisait craindre que des peintures, exécutées sur les murs des églises, là où il pouvait s'en trouver, ne devinssent autant d'objets de profanations. Les pères du concile avaient pris delà occasion de recommander aux chrétiens l'exécution de ces peintures sur tablettes de bois, qui pouvaient toujours, à la moindre apparence de trouble et de danger, s'enlever et se soustraire aux effets de la persécution. C'est de là, en effet, qu'est venu l'usage des *dyptiques*, qui s'est continué, comme on sait, à travers tout le cours du moyen-âge, comme une tradition de ces temps d'épreuves, où les chrétiens, poursuivis d'asile en asile, transportaient partout avec eux, en tablettes de bois peintes ou d'ivoire sculpté, les sacrées images du Christ, de la Vierge et des Apôtres; et plus tard, comme un effet des persécutions causées par le fanatisme iconoclaste. C'est encore par une conséquence de ces fâcheuses nécessités de la primitive Eglise, que s'est établi, dans les temps de la Renaissance, l'usage des *tableaux* d'autel à *volets*, qui avaient la forme de dyptiques, même d'une dimension considérable, tels qu'il s'en voit encore dans tant d'églises d'Italie. La défense du concile d'Elvire était donc tout accidentelle, toute de circonstance, et c'est ainsi qu'il faut l'entendre (1).

Ainsi, les peintures du caveau de Saint-Martin sont antérieures au IVe siècle. Elles ne sont point du premier : à cette époque, il n'y avait pas eu de martyrs à Reims. Mais si elles sont du deuxième, on ne peut

(2) Raoul Rochette. *Tableau des Catacombes de Rome*, p. 105.

Digitized by Google

pas dire que l'église n'a été fondée que du temps de Decius ou de Dioclétien ; si, au contraire, elles sont du troisième, il est absurde de dire que Bétause a fondé une nouvelle communauté chrétienne en remplacement de celle qu'avaient établie les missionnaires envoyés par les apôtres, et qui n'avait pu résister aux orages des persécutions.

L'existence de l'église de Reims, au IIIe et au IVe siècle, se trouve donc démontrée, d'abord par les martyrs qui sont morts dans le pays pour la foi ; en second lieu, par la co-existence de quelques églises voisines ; en troisième lieu, par le monument que nous venons de décrire.

Nous dirons donc, pour résumer cette trop longue argumentation, que l'origine apostolique de l'église de Reims est prouvée : 1° par la tradition qui est propre à cette église ; 2° par la tradition des principales églises de France, et notamment par celles de Soissons, de Metz et de Trèves ; 3° par les textes des Pères de l'église qui ont écrit dans les trois premiers siècles ; 4° par la réfutation des textes de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours ; 5° par l'opinion de l'archevêque Hincmar, invoquée contre nous.

Et enfin, que cette église a toujours subsisté debout, glorieuse, depuis saint Sixte jusqu'à l'illustre prélat qui la gouverne aujourd'hui, et dont la science théologique ajoute un nouvel éclat aux gloires qui en ont élevé si haut le nom.

Heureux si nous pouvons faire partager notre conviction à nos lecteurs, et nous écrier avec Hincmar : « Veritas, sæpius agitata, magis splendescit in lucem ! »

Digitized by Google

LA POÉSIE GRECQUE (1);

Lecture de M. Pr. SOULLIÉ, membre titulaire.

Salut ! langue immortelle, auguste poésie,
Dont la Grèce autrefois fut l'heureuse patrie,
Ou plutôt qui naquis sur les lèvres des Dieux !
Quel mortel, le premier te dérobant aux cieux
Pour consoler nos maux t'apporta sur la terre ?

Un jour de l'Hélicon jaillit avec mystère
Un ruisseau qui murmure, un torrent qui bondit,
Un fleuve impétueux qui gronde et s'agrandit.
C'est à ses eaux que va s'abreuver tout poète ;
C'est là qu'il va puiser cette force secrète
Qui le soumet lui-même, et lui soumet les cœurs.
O divin fleuve ! heureux qui connut tes douceurs,
Qui, se désaltérant dans tes sources fécondes,
Abandonna sa barque au courant de tes ondes,
Ou qui même bornant ses timides efforts
Effleura seulement le sable de tes bords !

(1) Le fond de cette pièce appartient à un ancien élève de M. Soullié, qui l'a remaniée et refondue, pour la rendre plus digne de l'Académie et de l'assemblée qui assistait à la séance publique.

Digitized by Google

Un nom mystérieux retentit dans l'espace,
C'est le fils de Clio, c'est le chantre de Thrace.
Seul, triste, nuit et jour déplorant ses malheurs,
Il murmure : Eurydice, et s'éteint dans les pleurs.
Les tigres, les lions que sa douceur attire
Venaient lécher ses pieds et caresser sa lyre.
Mais pourquoi ce silence, et ces membres épars ?
O femmes, arrêtez.... Détournons nos regards.

Orphée a disparu, mais non la poésie :
Un autre lui succède, immense et doux génie ;
Pendant que son regard plonge dans l'avenir,
Il va semant partout les fleurs du souvenir,
Les antiques récits où se transmet la gloire,
D'un peuple de héros la merveilleuse histoire,
Les maux de la discorde et les rois furieux,
La valeur des guerriers et le respect des dieux ;
La Grèce avec transport s'y revoit tout entière.
Tous l'ont déjà nommé, c'est le divin Homère.

Sur un rocher lointain dominant un écueil
J'aperçois une femme en longs habits de deuil ;
Elle marche à pas lents comme on marche au supplice.
De filles de Lesbos, au bord du précipice,
Un cortége nombreux la précède et la suit.
A ces accents plaintifs la mer mêle son bruit.
Déjà du roc fatal elle a touché la cime.
« O Vénus, viens des flots sur moi fermer l'abîme. »
Elle dit, elle tombe, et tout est effacé.
Et c'était toi, Sapho !... Qui donc l'aurait pensé,
Quand tu dictais ces vers qu'en riant sur tes traces
Redisait à l'envi le chœur léger des Grâces,
Quand l'hymne de l'amour résonnait sous tes doigts,
Que la mort aussitôt étoufferait ta voix.

Mais que vois-je, là-bas, dans des flots de poussière,
Des armes, des soldats ! j'entends des cris de guerre !

Digitized by Google

O Sparte! quoi déjà reculent tes vengeurs!
Mais Tyrtée est leur chef; il chante, et dans les cœurs
Il ranime soudain l'amour de la patrie,
Le mépris de la mort et celui de la vie;
De la pâle frayeur le monstre est étouffé.
Poète, gloire à toi! ta lyre a triomphé.

Pindare aussi, Pindare enfante des miracles,
Par sa voix Apollon va rendre ses oracles;
Ce n'est plus un mortel, c'est un Dieu: rien d'humain
Ne parle par sa bouche et ne bat dans son sein;
Un Dieu puissant l'oppresse, il cède, et son génie
Déborde tout-à-coup en torrents d'harmonie.
L'aigle a pris son essor et fuit loin de nos yeux;
Essayez de le suivre, il plane au haut des cieux.

Et toi, poète heureux, toi qui dans la vieillesse
As conservé les jeux, les ris de la jeunesse;
Va, ceins tes cheveux blancs de myrte et d'olivier,
Tu préfères la rose au plus noble laurier.

Grèce, un nouveau fleuron s'ajoute à ta couronne
D'un éclat merveilleux ton théâtre rayonne.
Sublime enchantement! regardez sous vos yeux
Passer tous ces guerriers, ces rois, ces demi-dieux,
Que célébra jadis la voix du grand Homère.
Encore enveloppés des voiles du mystère,
On avait, mais de loin, admiré leur grandeur;
On peut lire aujourd'hui jusqu'au fond de leur cœur.
Toute la Grèce antique en ces lieux réunie
Ressuscite soudain aux accents du génie;
Par Sophocle évoqués, tous ces nobles héros
Pour former leurs neveux sortent de leurs tombeaux.
Un peuple tout entier se lève et les salue;
Il voit, heureux et fier, s'avancer à sa vue
Ulysse, Hercule, Ajax; et devant ses ayeux
Il jure d'être libre et d'être grand comme eux.

Digitized by Google

Après eux tout se tait ; nulle voix ne s'élève.
Le fleuve au loin se perd et sa course s'achève.
Mais écoutons encore. Au fond de ces vallons,
Sous ces ombrages frais, sur ces riants gazons,
La troupe des bergers foule l'herbe en cadence ;
Une flûte à la main au milieu d'eux s'avance
Un pâtre ; à peine a-t-il entendu leurs concerts,
Simple comme eux, il vole au milieu des prés verts ;
Des plus aimables fleurs il couronne sa tête,
Il adoucit encor leurs plus doux chants de fête ;
Et conservant leur grâce et leur naïveté,
Il consacre leurs jeux à l'immortalité ;
Et bientôt les chansons du berger de Sicile
Vont jusqu'au sein de Rome éveiller un Virgile.

Que dis-je ? Anacréon nous est-il étranger ?
Hier il souriait à notre Béranger.
« En vain, dit-il, il faut qu'on me traduise Homère,
« Je fus et je suis Grec, j'eus Athènes pour mère. »
Aimons donc, comme lui, ces chants harmonieux ;
Et comme dans l'Olympe à la table des dieux
L'aimable Hébé versait les flots de l'ambroisie,
Que la Grèce à nos cœurs verse la poésie.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE,

Par M. PIÉTON, Membre titulaire (1).

L'Académie, avec ces seuls mots : *Colbert et sa Statue à Reims*, proposait au concours le sujet le plus vaste et le plus national qu'il fût possible de choisir ; son appel a été entendu : quarante-cinq pièces lui ont été adressées, de toutes parts, pour applaudir à son initiative et témoigner que, même à notre époque, où la poésie, dit-on, se meurt étouffée sous le calcul et l'intérêt, il y a encore, il y aura toujours de hautes pensées et de nobles vers, pour tous les grands souvenirs et toutes les vraies gloires.

C'est que Colbert n'est pas seulement l'honneur impérissable de cette ville, mais bien une des plus imposantes et des plus pures illustrations du pays : il a été, pendant vingt-deux ans, le guide infatigable et comme le bon génie de la royauté. Cet homme, dit M. Michelet, sorti d'un comptoir, avait le sentiment de la grandeur de la France ; pour faire cesser tout ce qu'elle souffrait de désordre et de misère, il fallait plus que la volonté du jeune Louis XIV, si ardente qu'elle fût ; il fallait un ouvrier à la hauteur de la

(1) La Commission était composée de MM. Robillard, Clicquot, Souillé, Lesèvre, Piéton et Martin.

Digitized by Google

tâche : la Providence nous le donna : ce fut ce rare ministre qui a immortalisé le nom de Colbert. Une large [illegible] à la [illegible] sance obscure, rapprochée de cette haute fortune conquise par tant de services, présentait un contraste plein d'images et de grandeur ; mais, en même temps, il faut le reconnaître avec justice, le sujet était semé de difficultés et d'écueils.

Colbert, avant tout, est un génie sévère, plein d'ordre et de volonté, invincible au travail : toutes qualités négatives pour le poète. Comment faire entrer, dans des vers dignes de ce nom, la longue énumération de ces travaux, que l'histoire et l'économie politique peuvent seuls raconter et juger, et qui leur demandent des volumes ; dans une ode, ces mots de finances, de commerce et d'industrie embarrassent la rime et résistent au mouvement lyrique.

Aussi, parmi les candidats, beaucoup ont-ils voulu transformer, à tout prix, Colbert en un rêveur, un prophète, presque un demi-dieu ; d'autres ont préféré, à cette extrémité, un commode silence. C'est trop et c'est trop peu. La vérité historique condamne ces écarts. Colbert est si près de nous, qu'il ne peut devenir un héros de légende ; et ce qu'il a fait mérite tant qu'on le redise à jamais, qu'il n'est pas permis de lui faire [illegible].

Mais le patronage éclairé dont Colbert a entouré les sciences et les lettres, la puissante impulsion qu'il a su donner aux arts, ces monuments sans nombre et ces travaux gigantesques, accomplis partout dans le pays, la création de notre marine, étaient, pour le poète, un thème précieux et fécond.

Et puis Colbert appartient au grand siècle, il arrive

au pouvoir avec la royauté nouvelle, il prépare et partage toute la gloire de ces années sans égales, il voit Louis XIV et la France au plus haut point de leur suprématie en Europe, tout est bonheur alors, domination et génie ; dans ce rayonnement universel, qui éblouit le roi, Colbert demeure calme et poursuit son œuvre, occupé toujours de cet avenir dont il pressent les tristesses, et meurt assez à temps pour ne pas le voir.

Un autre danger s'offrait encore : le poète ne connaît que son héros, il lui sacrifie tout ; bien des concurrents ont cru devoir, pour exalter Colbert, abaisser Louis XIV ; c'était inutile, et ces attaques sont devenues banales. Quoiqu'on fasse, Louis XIV, même avec ses faiblesses et ses fautes, est le type incomparable de la monarchie ; il remplit tout un siècle, et le monde oublie Guillaume III, Charles XII et le czar Pierre, pour l'appeler seul le grand Roi.

Enfin, la mort de Colbert, s'éteignant sans se plaindre, au milieu des disgrâces de la Cour et des imprécations populaires, était un tableau digne d'inspirer : il a fini en chrétien ; il avait assez fait pour la France ; il pouvait se passer et des larmes du Roi, et des regrets de la foule : l'histoire l'a vengé : « Quand après un peu de temps, on eut mesuré le » vide qu'il avait rempli, on sentit tout ce qu'il valait : » l'admiration commença sur sa tombe, et le siècle, » qui se connaissait en hommes, lui décerna le nom » de grand : il dit le grand Colbert, comme il avait » dit le grand Corneille et le grand Condé (1). »

(1) M. Courand, *Histoire de la politique commerciale de la France.*

L'Académie aurait voulu, pour une telle gloire, couronner un chef-d'œuvre : mais, pénétrée des difficultés de la tâche, elle est heureuse d'avoir à décerner, dans un même concours, deux prix et deux mentions, à des pièces diversement remarquables ; elle eut désiré donner davantage. Elle a consciencieusement examiné tous les travaux qui lui ont été adressés, sans oublier jamais combien la critique est facile. Elle a dû, tout en rendant hommage aux efforts malheureux, écarter bien des hymnes, des odes et des cantates, où la raison s'égare, où la langue s'efface, où la prosodie même disparaît. Il en est qui passent du pompeux au burlesque, de la métaphore à l'épigramme, et presque au jeu de mots : elles s'envolent si haut d'abord qu'on a peine à les suivre, elles retombent bientôt si bas qu'on ne peut plus les relever. Il en est de si brèves qu'il faut en deviner le sens, de si longues qu'elles découragent, et de si pâles qu'on les croirait en prose. Pourtant toutes les tentatives doivent être comptées, et l'Académie les accueillera toujours.

Mais, à côté de ces essais, trop peu dignes de Colbert, elle a trouvé bien des œuvres méritantes. En dehors de celles que vous apprécierez tout à l'heure, il en est dix qui appellent une attention sérieuse et de sincères éloges : l'Académie les conserve; elles sont plus que des espérances. L'une d'elles, la seule de ce genre, a la forme piquante d'un dialogue entre Colbert, dont la statue s'élève, et Drouet d'Erlon qui s'indigne, en vers heureux, parfois cependant un peu vulgaires, d'avoir eu la sienne avant le plus illustre enfant de Reims. Toutes les autres, plus graves, plus laborieuses, se distinguent par une étude approfondie du sujet, de

Digitized by Google

l'homme et de l'époque, l'habitude du vers, l'abondance et la verve; et si l'Académie ne croit pas devoir proposer de récompenses pour des pièces recommandables à tant de titres, c'est qu'elles laissent trop souvent désirer le souffle véritable, l'inspiration qui fait pardonner tant d'erreurs, parce qu'elle est la poésie même.

Avec ces restrictions, l'Académie ne peut que remercier et applaudir les auteurs de ces œuvres habiles, en attendant qu'elle les couronne un jour (1).

Les mentions appartiennent à MM. De Lachapelle et Lesguillon.

M. De Lachapelle (de Cherbourg) a très largement compris sa tâche : il a le style élevé, parfois profond ; l'idée abonde en lui, son vers est sobre et solide ; il est regrettable, toutefois, que M. Lachapelle ait choisi

(1) Ces pièces portent les épigraphes suivantes :

N°s 6. — A parvo existens, existis semper in altum,
Mens generosa... ..
Quæ meritis propriis amplificavit avos. (FORTUNAT.)

12. — Provideat rex virum sapientem, et industrium, et præficiat eum terræ. (GEN. XLI, 33.)

18. — La prospérité du règne de Louis XIV et le bonheur des peuples feront à jamais regretter le plus grand ministre qu'ait eu la France. (Le président HÉNAULT.)

22. — Vir marmorens.

23. — Essai sur l'érection d'une Statue à Colbert.

27. — Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

34. — On ne doit point juger un homme sur ses bonnes qualités, mais sur l'usage qu'il en sait faire. (LA ROCHEFOUCAULD.)

37. — Avec la liberté d'un soldat qui sait mal farder la vérité.

38. — Il y a des lieux qui semblent avoir leurs destinées comme certains hommes. (LAMARTINE.)

41. — On peut regarder Colbert comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts. (VOLTAIRE.)

Digitized by Google

alexandrin qui demande tant de plénitude, et dont le mouvement est toujours forcément ralenti par les exigences de la rime.

On peut juger la manière et le mérite de l'auteur par ce fragment qui termine son œuvre :

Cet homme, aux hauts calculs, du génie est l'apôtre.
Ciseau, compas, pinceau, tout s'anime à sa voix.
Le peuple la contemple dans le palais des Rois.
Le Louvre est commencé, grande tâche, entravée,
Deux siècles, en deux ans dans le nôtre achevée.
Le Palais du soldat couvre d'un dôme d'or
Tombeaux, drapeaux, vieillards mutilés, fiers encor;
Et sur la terre aride, où rampent les broussailles,
Naissent les eaux, les bois, les marbres de Versailles.

. . . . . .

Mais, d'une telle époque, il veut que tout soit digne,
Il veut, dans l'avenir, tracer sa grande ligne :
Le temps renversera le faîte des palais :
Il est des monuments qui ne tombent jamais.
Rien n'est plus d'Ilion, et l'Iliade encore
A la vive fraîcheur d'une naissante aurore.
La Rome des Césars se perd sous les débris,
Où le pied du Vandale imprima ses mépris ;
Aucun bruit n'a couvert la voix des grands poètes
Qui chantèrent jadis sous ses voûtes muettes.

Colbert voit arriver ces jours longtemps promis,
Où le génie ardent, à la raison soumis,
Unit, de l'autre siècle épurant l'héritage,
La plus juste pensée au plus noble langage.
Il anime au travail le cénacle éclatant
De ces mortels élus que l'avenir attend ;
Il les honore ; il veut qu'un peu d'or et de gloire
De la Postérité prévienne la mémoire.

Digitized by Google

On ne l'oubliera pas, Colbert : ils l'ont nommé !
Tu descends au tombeau, de soucis consumé ;
Par l'oubli de ton roi si ton âme est froissée,
Vers le maître des Rois s'élève ta pensée :
De lui seul, elle attend son légitime prix.
Tu seras méconnu par un peuple surpris ;
Mais qu'importe le fiel de ce dernier calice ?
Tu vas trouver au ciel l'éternelle justice (1).

M. Lesguillon est un écrivain d'un talent éprouvé ; sa facilité est connue : elle va jusqu'à l'improvisation ; il est peu de recueils qui ne contiennent de ses vers ; le théâtre lui doit plus d'une fine étude, et le succès a couronné notamment son *Figaro en prison*, représenté, il y a quelques années, à la Comédie Française. La pièce qu'il a envoyée au concours pèche par cette extrême abondance, qui est, chez l'auteur, l'excès d'une qualité : elle est inégale, et quelquefois emphatique ; mais elle se distingue par un mérite bien rare, l'originalité. L'auteur réunit autour de la statue de Colbert les hommes de son époque : un financier, un marquis, un marin, un bourgeois, un poète, etc. ; chacun vient à son tour honorer le grand ministre et rendre hommage à son génie, en succomant de l'avoir parfois méconnu : l'histoire le juge à sa haute valeur, et l'avenir lui promet l'immortalité. Cette pièce a de l'ampleur et témoigne d'un rare savoir des ressources du vers.

Nous citerons particulièrement deux passages de cette pièce, le discours du marquis et celui du marin (2).

(1) Voir la pièce elle-même, à la suite de ce rapport.

(2) Voir la pièce, à la suite de ce rapport.

Digitized by Google

L'Académie décerne un prix de 100 francs à M. Muenier (de Vesoul), auteur d'une ode, avec ces mots pour épigraphe : *Les grands hommes ont le privilège des étoiles, on les aperçoit à de grandes distances.* (V. Hugo.)

M. Muenier est incontestablement poète : son ode a beaucoup de couleur et de mouvement ; il est franchement romantique, dans le meilleur sens du mot ; il cherche un peu trop la mise en scène, et plus d'une strophe rappelle la manière du maître. Colbert tient à Louis XIV un langage étrange, où l'on reconnaît la sévère apostrophe de Saint-Vallier dans *le Roi s'amuse*, ou le *Discours de Ruy-Blas aux ministres de Charles II ;* mais le style est entraînant, d'une chaleur et d'un éclat qui rachètent, au centuple, quelques erreurs.

La seconde partie est, de beaucoup, la moins heureuse. Vous entendrez volontiers la première (1).

Enfin, l'Académie remet une médaille de 200 francs à M. Tourneret, maître répétiteur au Lycée de Reims ; son œuvre lui a paru la plus digne : elle est, à la fois, d'une élévation soutenue et d'une grande pureté de forme. M. Tourneret s'inspire évidemment de M. de Lamartine, et même l'imitation, chez lui, touche parfois à la réminiscence ; mais nul, parmi les concurrents, ne possède, à un degré meilleur, cette qualité si rare : le goût, c'est-à-dire un sentiment délicat du beau, dont on trouve partout l'empreinte, et dans ses idées, et dans son style.

Nous vous lirons cette pièce tout entière.

(1) Voir la pièce entière, à la suite de ce rapport.

Digitized by Google

COLBERT ET SA STATUE A REIMS,

par M. TOURNERET.

Colbert, au second rang, le premier des hommes.
(VOLTAIRE, *Henriade*, chant VII.)

I.

L'homme sur son chemin ne laisse point de trace ;
Son pied du sol à peine effleure la surface,
Que le vent a détruit l'empreinte de ses pas.
Qu'une tache de sang ait marqué son passage,
Ou qu'il ait fait le bien, en passant, comme un sage,
La tombe n'en parlera pas !

—

Oui, dans le froid tombeau l'ombre dort sans murmure ;
Les grands et les petits sont d'égale mesure ;
La mort atteint tout sous son sceptre pesant :
Grandeur, talent, beauté, tout tombe devant elle,
Et tout s'évanouit, dispersé par son aile,
Comme les fleurs qu'on sème au vent !

Digitized by Google

Mais entre les mortels dont périt la mémoire,
Il en est qui, du moins, survivent par la gloire
Et dont les nations gardent le souvenir.
D'où vient que ces élus, au terme du voyage,
Sont demeurés debout pour recevoir l'hommage
Qui courbe à leurs pieds l'avenir ?

—

C'est qu'ils ne sont pas faits de la commune argile ;
C'est que l'esprit de Dieu, d'un souffle indélébile,
Les sacra pour son œuvre en passant sur leurs fronts !
C'est qu'ils ont bien rempli ce divin ministère,
Et leur statue est là pour l'apprendre à la Terre,
Et du temps braver les affronts.

II.

Parmi tous les grands noms que la foule répète,
Jamais nom ici-bas, sous les yeux du poète,
Ne passa plus brillant que le nom de Colbert.
Jamais aucun mortel, au soir de sa journée,
N'obtint plus justement la palme décernée
A qui pour le peuple a souffert.

—

Colbert ! — Quand tu moisis dans l'ombre et le silence,
De superbes aïeux, devant ta frêle enfance,
N'ouvraient point au chemin de leur gloire ombragée
Tu grandis par toi seul, ouvrier solitaire ;
Ton génie accomplit sans faveur étrangère
L'œuvre dont Dieu t'avait chargé.

Digitized by Google

La France était tombée aux coups de l'anarchie,
Le trône chancelait sur sa base flétrie,
Les ministres pillaient les sujets et le Roi!
Un monarque naissait digne de sa couronne;
Mais, pour le seconder, son œil ne vit personne,
Personne alors, excepté toi!

=

Toi seul, foulant aux pieds les voluptés humaines,
Tu fus de ces mortels que nourrissent les peines,
Du labeur attaché, comme l'ombre, à leurs pas,
Ouvriers inclinés sur l'atelier du monde,
Sous le poids du travail dont la sueur l'inonde,
Leur front ne se relève pas.

—

Calculateur puissant, tu comptais dans l'orage
Les coups qui du navire annonçaient le naufrage,
Et seul pour le sauver tu te crus assez fort.
Tu sondas les écueils, et de ta main puissante
Tu tentas d'arracher à l'horrible tourmente
La nef s'abîmant sous l'effort.

III

Alléger pour le peuple un tribut qui l'accable,
Tendre au cultivateur une main secourable,
Rallumer l'industrie en ses foyers éteints,
Des richesses du sol ouvrir toutes les sources,
Au commerce, fondé, prodiguer les ressources,
Argent, crédit, comptoirs, marins!

Digitized by Google

Peupler nos ports déserts d'une marine immense ;
Sur la mer assurer l'empire de la France ;
Abaisser des Anglais l'orgueilleux pavillon :
Et, malgré les efforts des Provinces-Unies,
Faire fleurir au loin les riches colonies
Que nous enviait Albion !

—

Unir à l'Océan la Méditerranée ;
Montrer avec orgueil à l'Europe étonnée
Des monuments sans nombre en Paris entassés :
Aux beaux-arts décerner les honneurs pour salaire ;
Ravir par le bienfait à la terre étrangère
Les savants qu'elle avait bercés !

—

Être d'un règne entier le soutien nécessaire ;
Des ordres de son Roi sublime mandataire,
L'asseoir au plus haut rang parmi les potentats ;
Avoir semé partout l'abondance et la vie ;
Du peuple avoir été le bienfaisant génie :
Quelle œuvre !.... Et tu l'exécutas !

IV.

Tu fis tout pour le peuple et non pas pour toi-même ;
Sans chercher à flatter l'orgueil du diadème,
Tu servis notre France encor plus que son Roi !
Tu n'écoutas jamais que ta vaste pensée,
Et, sans prêter l'oreille à la foule insensée,
Le bien public était ta loi.

Digitized by Google

L'éclair qui jaillissait sous ta sombre paupière,
Foudroyait l'envieux de son reflet sévère
Et faisait reculer le vil adulateur.
Tu passais au milieu de ce troupeau servile,
Et sous ton front de marbre, impassible, immobile
Nul n'aurait pu sonder ton cœur.

—

Oh ! que j'aurais voulu contempler ton visage,
Le jour où ton regard se voilant d'un nuage,
Tu répandis des pleurs sur nos champs désolés :
« Plût à Dieu, disais-tu, qu'en mon palais superbe
» La solitude ait fait croître la ronce et l'herbe,
» Et qu'en ces champs germent les blés ! »

—

Tu ne moissonnas pas, sur le champ des batailles,
Cette gloire semée au sein des funérailles,
Et qui ne laisse au front que des reflets sanglants.
De l'aigle tu n'eus pas l'impitoyable serre,
Pour régner dans les cieux et te bâtir une aire
Au sommet des rochers tremblants.

—

Mais à d'autres plus vains laissant cette fumée,
De sinistres lueurs, de larmes parsemée,
Tu vécus moins superbe, et bien plus glorieux.
La solide grandeur au devoir est unie,
Et le devoir toujours fut le but de ta vie,
Le seul que poursuivaient tes vœux.

Digitized by Google

Tel le fleuve sans bruit, qui fait verdir la plaine
Et dispense à ses bords son onde souterraine,
Passe, passe toujours en versant ses bienfaits :
Il n'a pas le fracas de la cascade immense,
Mais béni des vallons, il porte l'abondance
Sous le chaume et dans les palais.

—

Contre toi de l'envie éclata le murmure ;
Elle te mesurait à sa vile mesure,
Mais elle t'ennoblit en te faisant tomber,
Au foyer du malheur l'homme se purifie ;
Le Christ sur le Calvaire a terminé sa vie,
Tout martyr a dû succomber.

V.

Il succomba. Jouet des honteuses cabales,
Renversé par le vent des factions rivales,
Il se vit seul un jour tristement oublié.
Sur sa gerbe couché, ce puissant mercenaire,
Avant de s'endormir n'eut pas d'autre salaire
D'un Roi qui crut l'avoir payé.

—

Pourtant il l'avait fait le plus grand roi du monde ;
Mais les rois sont ingrats envers qui les seconde ;
C'est un crime souvent d'avoir trop fait pour eux.
Le peuple ne tient pas plus juste la balance,
Il vous porte en triomphe, et le soir, en démence,
Il vous égorge furieux.

Digitized by Google

Pour jeter au tombeau ses dépouilles funèbres,
Il fallut se cacher au milieu des ténèbres ;
On eût dit le trépas du plus vil criminel.
La mort ne fut pas même un abri pour sa gloire ;
Le pamphlet insultant, pour souiller sa mémoire,
Epuisa sa haine et son fiel.

—

Le temps a bien vengé cette infortune auguste ;
Aux leçons du malheur on devient moins injuste :
La France avec Colbert vit son bonheur déchoir.
Ce roi, ce peuple ingrats au milieu des alarmes,
Reconnurent enfin par de tardives larmes
L'appui brisé de leur pouvoir.

VI.

Ainsi toujours a fait la Justice infinie ;
Pour quiconque a porté le fardeau du génie,
La Gloire vient s'asseoir au terme du sentier.
Quand vaincu, le martyr sous le trépas succombe,
Un éternel éclat illumine sa tombe,
A la face du monde entier.

—

Et le peuple en l'honneur de l'homme qu'il révère,
Au milieu des cités, dans le bronze ou la pierre,
Lui bâtit de ses mains de pieux monuments.
Les générations y portent leur hommage;
C'est l'autel de mémoire : il ne passe aucun âge
Qui n'y vienne offrir son encens.

Digitized by Google

Et le peuple répète : « Honneur à la Patrie!
» Honneur au sol où naît, où grandit le génie!
» Heureuse la cité, mère de tels enfants! »
« — Ce sont là mes joyaux, dit la noble Romaine : »
Sois fière aussi des tiens, Reims ; ta beauté de Reine
Par eux brave les coups du Temps!

—

On accourt dans tes murs visiter chaque pierre ;
On sait que tous nos rois ont baisé ta poussière ;
Que tu vis Jeanne d'Arc, et Clovis, et Gerbert.
Mais, malgré ces splendeurs et ta gloire suprême,
Le plus beau des fleurons ornant ton diadème,
C'est lui. C'est ton fils. C'est Colbert!

Digitized by Google

COLBERT,

Par M. MUENIER (1).

Les grands hommes ont le privilége des étoiles ; on les aperçoit à de grandes distances.
VICTOR HUGO.

I.

C'est une glorieuse époque !
Tous ces noms illustres qu'évoque
Notre histoire à chaque feuillet,
Vivaient alors dans nos armées,
Ou parmi les villas aimées
De Versaille et de Rambouillet.

Revenus des guerres lointaines,
Les héroïques capitaines
Du Brandebourg et de Rocroy,
Dépouillant leur maintien austère,
Courbaient leur grandeur militaire
Au pied des Dames et du Roi.

Et c'étaient d'imposantes fêtes;
On disait les vers des poètes
Aux festins de Sa Majesté.
L'amour peuplait de ses féeries
Ce vieux palais des Tuileries,
Veuf de la vieille Royauté.

(1) Quelques vers ont été retranchés par l'auteur, avant l'impression.

Digitized by Google

Au milieu de la joie immense,
A cette heure où le bal commence,
Où le banquet royal finit,
On voit une statue humaine
Passer; et sa main se promène
Sur une tête de granit.

La flamme luit dans sa prunelle ;
On dirait une sentinelle
Aux bords d'un cratère qui bout.
A cet aspect les bruits s'apaisent,
Les murmures de voix se taisent,
Et chacun écoute debout.

« Oh ! Sire, dit une voix brève,
» Tous les jours le Trésor se grève;
» L'Anglais rit au fond du détroit;
» Vos fêtes ruinent la France ;
» Et tout votre peuple en souffrance
» Gémit sous l'impôt qui s'accroît.

» Notre dernière colonie
» Est à son heure d'agonie;
» Vos amiraux ont un baillon;
» Et pour compléter nos outrages,
» Des pirates dans nos parages
» Insultent notre pavillon.

» Dans les ports qui bordent nos côtes,
» Cent navires aux poupes hautes,
» Pleurent leur pont inachevé.
» Des débris, souvenir funeste !....
» Sire, voilà tout ce qui reste
» De ce que vous aviez rêvé !.... »

Frémissant, la tempe gonflée,
Le roi regarda l'assemblée ;

Digitized by Google

Puis il dit, étendant la main :
« Notre insouciance est punie.
» Que toute fête soit finie !
» Colbert, je serai roi demain !.... »

Le lendemain dans le vieux Louvre,
Autour d'une table que couvre
Un flot de parchemins noircis,
Courbés sur des labeurs arides,
Et le front sillonné de rides,
Deux hommes graves sont assis.

Remontant le cours des années,
Ils pondèrent les destinées
De quarante peuples divers;
Et leurs prunelles attentives
Suivent, aux pages des archives,
Notre marche dans l'univers.

Tour-à-tour chacun se rappelle
La gloire ancienne ou nouvelle,
L'un ardent, l'autre recueilli.
Dans l'arène avant de descendre,
Louis étudie Alexandre,
Colbert ressuscite Sully.

Le présent est grave et sinistre;
Mais, appuyé sur son ministre,
Le roi sourit à l'avenir.
Et, tandis qu'avec son épée
Condé lui taille une épopée,
Colbert va le faire bénir.

II.

Entendez-vous ces bruits confus et monotones !
Des côtes de Provence aux falaises bretonnes,
Les conscrits du travail s'enrôlent par milliers.
L'établi se rabote, et la forge s'allume;
Et l'ancre aux dents de fer, pour gémir sur l'enclume,
Sort du creuset des ateliers.

Digitized by Google

Sur le môle des ports pleins de rauques murmures,
Des vaisseaux sont gréés portant vergues, amures,
Et pavillons de lys réfléchis dans les flots.
Toulon et Rochefort sortant de leurs décombres,
Comme un premier enfant, jettent aux vagues sombres
Tout un peuple de matelots !

Glorieux nautonniers, sur l'onde solitaire,
Ils s'en vont ramasser le gant de l'Angleterre ;
A la porte d'Alger ils le cloueront sanglant,
Et sur son lit brumeux, pendant quarante années,
La mer réflétera dans ses eaux étonnées
La grande ombre du drapeau blanc.

Puis quand ces pélerins de l'orageuse plaine
Auront vers nos climats dirigé leur poulaine ;
Que l'aube du retour brillera sur leur front,
Cachant sous des lauriers chacune de leurs rides,
Sous ta coupole neuve, Hôtel des Invalides,
Ensemble ils se reposeront !

Ils verront le vieux Louvre, aux corniches géantes,
Ouvrant à tous les arts quatre portes béantes ;
Magnifique palais bâti pour des héros,
Où l'étranger s'arrête, incertain s'il admire
Quelque temple arraché des sables de Palmyre,
Ou la sculpture des Perraults.

Et sur tous ces frontons, et sur tous ces portiques,
Chargés de soleils d'or, astres emblématiques
De cette royauté qui brilla soixante ans,
Ils liront, en mettant la main sur leur paupière,
Le nom du grand Colbert incrusté dans la pierre
En caractères éclatants.

III.

Colbert ! de toute noble chose,
Monuments de marbre ou d'airain,

Digitized by Google

Dômes où le Temps se repose,
Il fut le glorieux parrain !
Sur tout ce qui fait notre gloire,
Son œil étincelant a lui.
Devant la toile de l'histoire
Tout le grand siècle pose en lui.

Tandis qu'au pas de nos armées,
Le sol européen tremblait,
Lui, lui qui les avait formées,
Dans sa pensée il s'isolait ;
Déjouant la fortune adverse
Qui frappe souvent les grands rois,
Il trouvait dans notre commerce
De l'or pour payer nos exploits !

Et durant les courts intervalles,
Où, debout sur les camps déserts,
Toutes les bannières rivales
Dormaient tranquilles dans les airs,
Il improvisait des musées,
Ouvrait de splendides bazars,
Versait d'abondantes rosées
Sur la vieille palme des arts.

Plus d'un moderne Bélisaire,
Poète, orateur ou guerrier,
Déposa son faix de misère
Près de son seuil hospitalier.
Toujours, toute noble détresse
Eut une place à son banquet ;
Et Pélisson dans sa vieillesse
Chez Colbert oublia Fouquet.

Mais ses combinaisons profondes
Ne se bornaient qu'à l'infini.
En faisceau le sort des deux mondes
Dans ses mains était réuni.

Digitized by Google

Sur ces plages couvertes d'ombres
Où meurt un lointain Océan,
Québec sortait de ses décombres,
Cayenne sortait du néant.

Que dis-je ? devançant notre âge
De philosophes libéraux,
Le premier il pose en adage
Que tous les hommes sont égaux.
Le nègre, d'une voix qui vibre,
Salue enfin l'égalité,
Et foule d'un pied presque libre
Le sol de sa captivité.

IV.

D'où venait-il cet homme étrange
Sur qui resplendissaient tant de rayons humains ?
Dieu l'avait-il pétri de la commune fange ?
Faisait-il devant lui marcher sans cesse un ange
Pour éclairer tous ses chemins ?

Non ! cet enfant grandit dans le silence et l'ombre ;
Mais l'éclair flamboyait dans son œil orageux,
Son âme s'emplissait de murmures sans nombre,
Et s'il passait parfois rêveur, austère et sombre,
Près des autres enfants, ils suspendaient leurs jeux.

Il fut homme à seize ans : sous ses tempes pressées,
Fermentaient dans la nuit ses instincts d'avenir.
Les rides de son front précocement tracées,
Sillons laborieux, s'ouvraient à ses pensées
Dont le germe fécond allait bientôt mûrir.

Il rêvait dans la ville antique
Où Clovis vint un soir saluer saint Remi ;
Son cœur se retrempait au souffle poétique
Qu'exhale doucement la vieille basilique
Et que l'on n'entend qu'à demi.

Digitized by Google

Puis, après cette rêverie
Sur ces débris tombés sous les siècles hautains,
Il songeait à la France, à la sainte patrie,
Qui, faute d'un peu d'or que donne l'industrie,
Sentait vaciller ses destins.

Alors, il parcourut tous les chantiers du monde
Où le commerce actif ouvre ses arsenaux;
Il apprit en trois ans comment un port se fonde,
Comment on met un frein à la fureur de l'onde,
Comment on l'emprisonne aux rives des canaux.

Et quand il s'en revint de son pélerinage,
Tout ce qu'il avait vu, ce qu'il avait rêvé,
Comme un vaisseau puissant sorti du carénage
Jaillit de son cerveau dans un fécond orage;
L'*Eurêka* du grand siècle était enfin trouvé!...

V.

Venez, des rives de la Loire,
Des bords de la Seine et du Rhin,
Peuples amis de votre gloire;
Venez au monument d'airain!

L'amitié des rois est semblable (1)
A l'empreinte d'un léger pas
Que l'enfant laisse dans le sable;
L'amour des peuples ne meurt pas!

Contre l'oubli cruel qui tue
Tous nos souvenirs imposants,
Frères, dressons une statue
Qui soit plus forte que les ans.

(1) Cette strophe fait allusion à l'espèce de disgrâce dans laquelle Colbert était tombé vers ses derniers jours.

Digitized by Google

Que du sommet de sa colonne
Colbert soit assez haut pour voir
Celle qui, dans la Babylone,
Porte un aigle sur son fût noir.

Mais que nulle pompe guerrière
N'accompagne notre héros !
Que sur son piédestal de pierre
On inscrive ces simples mots :

« Il mit l'Europe sous sa loi;
» Il fit un grand peuple, un grand roi ;
» Mais sa création suprême,
» C'est de s'être créé lui-même. »

Digitized by Google

LA STATUE DE COLBERT A REIMS,

Par M. De la Chapelle (1).

Tu civitatem quis deceat status curas.
(Horat., l. 5, ode 20.)

Un peuple n'est pas grand, si toutes ses pensées,
Sur le moment présent, demeurent condensées :
En vain, il montrerait un faix d'épis dorés,
De gras troupeaux foulant le tapis de ses prés,
Les ceps chargés de fruits aux flancs de ses collines,
Ses pressoirs regorgeant de nappes purpurines ;
En vain, il couvrirait les mers de ses vaisseaux,
Les plaines, de ses camps ; les monts, de ses créneaux :
S'il n'a point le souci des gloires d'un autre âge,
Il cesse d'être grand, il n'est pas même sage.

Ce n'est pas tout d'avoir le blé, le fer et l'or;
Il est pour nous un autre, un plus rare trésor,
Les grands noms du passé, toujours vivants exemples
Pour eux le monde antique eut le marbre des temples,
La lyre du poète, et les pompeux récits
Contés au peuple entier, dans l'hippodrome assis.
On savait qu'un grand peuple a son esprit, son âme,
Feu secret, dont il faut entretenir la flamme :
Il faut, pour s'avancer ferme vers l'avenir,
Garder, appui sacré, tout noble souvenir.

(1) Quelques vers ont été retranchés par l'auteur, avant l'impression.

Digitized by Google

Ainsi fait notre France, à sa gloire fidèle :
Elle court au progrès où chaque jour l'appelle,
Mais sur sa vieille histoire elle fixe les yeux ;
A ses fils elle a soin de montrer leurs aïeux.
Malheur aux nations où se perd la mémoire !
Animons aux regards la poudre de l'histoire ;
Pères, ou défenseurs, ou gardiens de l'Etat,
Tous ceux qui furent grands sur le trône, au combat,
Aux conseils, et ceux-là dont la voix inspirée
A fixé les accents d'une muse sacrée ;
Que le fidèle airain la présente à nos yeux,
Le front étincelant de pensers radieux,
Ou chargé des soucis dont leur œuvre mûrie
Sortit, pour agrandir la commune patrie.
Qu'ils vivent parmi nous, pour guider, soutenir
Ce flot toujours changeant qui court vers l'avenir
Lui montrer, dans la nuit d'où naissent les années,
Le sillon lumineux des belles destinées.
Qu'ils gardent, préservés par l'immobilité,
L'immuable grandeur de l'immortalité !

Reims, antique cité, des rois mère bénie,
Tu devais un hommage à ce mâle génie,
Qui fit fleurir les Arts, et la Paix, et la Loi,
Et servit un grand peuple en faisant un grand roi.

Louis régnait ; la France, unie, ardente et fière,
D'un nouvel avenir mesurait la carrière ;
Et, fixant loin le jour d'un glorieux repos,
Le roi, jeune et vaillant, déployait ses drapeaux.

La France n'était plus cet amas de provinces
Où la discorde armait les villes et les princes ;
Après de longs efforts et des siècles troublés,
Ses membres vigoureux sont enfin rassemblés ;
Dans ses artères coule un sang mêlé de flamme,
Et tant de passions ne forment plus qu'une âme.

Digitized by Google

La main d'Henry, son gant de velours et d'acier
Avait des grands vassaux dompté le cœur altier;
Armand avait depuis, pour dissiper tout rêve,
Tendu son bras couvert de pourpre, armé du glaive;
Et la force, longtemps confiée à leur foi,
Du Prince désormais a reconnu la loi.
Le pouvoir dont s'armait ce ministre terrible,
Aux mains de Mazarin devient un frein flexible;
La Fronde, jeu fantasque après les grands combats,
A vu s'évanouir ses stériles débats :
La France, en plein repos, attend qu'on la conduise
A la gloire, à l'éclat, à la grandeur promise.

Ah! combien elle est prompte à vivre, à se mouvoir !
Que vite elle reprend sa force et son espoir!
Sacrifices, revers, discordes, tout s'oublie :
Il semble, à pleins poumons, qu'elle aspire la vie.
Tel, après un orage, un rayon de soleil
D'un jour brillant et pur annonce le réveil.
Mais il faut contenir et guider son génie :
Quel esprit concevra cette tâche infinie?
Quel bras pourra porter de si rudes travaux ?
Il faut de l'or, des camps, des ports, des arsenaux,
Des vaisseaux sur les mers, des palais, des asiles,
Des routes, des canaux, des métiers dans les villes,
La force qui domine ou fixe les hasards,
Et le rayon sacré de l'Esprit et des Arts.

Un homme s'est trouvé pour une œuvre si haute.
A la tâche entreprise il ne fera point faute :
Ame grande, cœur ferme, esprit profond et droit,
Il saura s'asservir sous le devoir étroit,
Et, le front incliné devant le chiffre aride,
Préparer la grandeur d'un monarque splendide.
Ses pensers sont altiers, mais fermes sont ses freins :
Il sort du sang des rois, et des métiers de Reims!
C'est là que son enfance au travail fut nourrie,

Digitized by Google

Qu'il connut le pouvoir de l'active Industrie,
Et que son cœur jaloux envia noblement
Les comptoirs de Venise et l'atelier flamand.

Il s'est dit : Est-ce assez que de remplir nos granges,
De fouler au pressoir l'amas de nos vendanges ?
Sully n'a pas tout fait : allons plus loin ; fouillons
Et le marbre et le fer que cachent nos sillons.
Pour dépouiller nos champs quand le soleil d'Août brille,
C'est à nous de forger la faux et la faucille.
Ne laissons plus les mains d'avides étrangers
Recevoir les toisons qu'entassent nos bergers ;
Sachons, près des mûriers et de l'étable pleine,
Teindre, tisser la soie, et filer notre laine.

Ainsi se préparait tout ce que nous voyons :
Ainsi les grands esprits ont lancé ces rayons,
Dont la clarté, plus tard, se répand dans l'espace,
Et forme un jour égal où leur éclat s'efface.

Ces hommes , dont le monde attend son avenir ,
Négligent le repos, rejettent le plaisir ;
Leur œuvre est devant eux, devant eux l'espérance.
De loin, tendant la main au siècle qui commence,
Ils préparent pour lui richesses et splendeurs,
Et ne gardent pour eux que veilles et labeurs.
Obstacles incessants, lenteurs, plaintes, murmures,
Cris violents en bas, en haut sourdes injures,
Voilà de chaque jour et la lutte et le prix.
Ils opposent à tout leur force et leur mépris;
Puis, quand ils ont bravé la colère et l'envie,
La postérité vient, et souvent les oublie.
Car, sitôt qu'un chemin à la foule est ouvert,
Comme un ruban de sable au milieu d'un champ vert,
On ne demande plus quelle main patiente
En a formé le lit, en a réglé la pente,
A creusé les ruisseaux, percé les bois obscurs,

Digitized by Google

Et des âpres rochers déraciné les murs;
Il faut qu'à cette foule on nomme, l'on rappelle
Celui qui s'est donné, s'est oublié pour elle.

Bientôt, depuis Colbert deux siècles sont passés;
D'autres ont achevé ses desseins commencés;
Le grand effort du temps, qui change, augmente, efface,
De ses pensers profonds n'a pas caché la trace;
Mais le siècle, emporté vers des objets nouveaux,
Va, sans se retourner, au but de ses travaux.
La mémoire se perd dans les foules distraites :
Vous, pour les avertir, sortez de vos retraites,
Poètes, chroniqueurs, vous dont les soins pieux
Eclairent le passé de flambeaux radieux ;
Je viens me joindre à vous, et d'un crayon rapide,
Marquer en quelques traits une histoire splendide.

En donnant son génie et dévouant sa foi,
Colbert eut son salaire, il rencontrait son roi.
Louis croit en lui : sous une égide si haute,
Le pouvoir et le temps ne lui feront pas faute.
Le peuple qu'il conduit est d'un généreux sang,
Fier et soumis, prêt à servir pour être grand.
Tout ce qui lui promet et la gloire et l'empire,
Bouillant coursier, au but que son haleine aspire,
Il s'élance à travers les périlleux hasards;
Il aime les combats et l'éclat des beaux-arts,
Mais il lui faut d'abord l'ordre, la paix civile :
L'Aigle a besoin d'une aire élevée et tranquille.

L'Impôt fait des Etats la force et les ressorts;
L'or coule, et fait mouvoir ou trouble ces grands corps.
A qui règle son cours, l'exige avec mesure,
Ne le laisse toucher que par une main pure,
Et le fait refluer, fort et nourricier,
Vers ceux dont le labeur s'efforce à le payer,
Comme un sang vif et pur, qui vers le cœur abonde,

Digitized by Google

Et rend aux pieds, aux mains une vigueur féconde,
L'or du peuple, à ceux-là vient sans être arraché,
Comme un fruit producteur, de l'arbre détaché.
L'Etat grandit alors, et le peuple est prospère.
Colbert le sait : il voit du sein de la misère
L'or lentement sortir : tel un corps languissant,
Blessé, laisse échapper les restes de son sang.

Sous son front plissé, sombre, un long regard s'allume :
Que la concussion se nomme abus, coutume,
Qu'elle étale l'abri d'une fausse grandeur,
Que de nombreux bienfaits en marquent la laideur,
L'œil du ministre austère a percé son refuge ;
Sa forte main soutient la balance du juge.
Peut-être on le maudit, mais le droit est vengé,
Le trésor enrichi, le peuple soulagé.

Ce dessein accompli, dans son labeur immense,
Colbert suffit à tout : le poids de la puissance
Ne fait pas un moment fléchir sa forte main ;
Le labeur du jour touche au labeur de demain ;
Au flambeau de ses nuits sa pensée est semblable,
Clarté muette, austère, égale, inépuisable.

Il a vu sur nos bords s'étendre ces trois mers
Dont les larges chemins embrassent l'univers ;
Nos ports sont délaissés, nos rades sont désertes ;
Aux coups de l'étranger nos plages sont ouvertes.
Les fleuves, *ces chemins qui marchent*, dédaignés,
N'apportent rien aux champs par leurs ondes baignés.
Il parle : les forêts, en vaisseaux transformées,
Dans les vastes chantiers voient tomber leurs ramées ;
Les mâts sont dans le port pressés, comme autrefois,
Quand leurs sommets touffus couvraient d'ombre les bois.
De hardis matelots et de sages pilotes
Accourent pour monter et pour guider nos flottes.

Digitized by Google

Que de foule et de bruit dans les grands arsenaux !
Là le câble s'allonge et se roule en anneaux,
Le bois se tord, le fer se bat dans la fournaise,
Et l'airain des canons sort rouge de la braise.
De Brest, de Rochefort, de Toulon, nos vaisseaux
Portent le nom français en des climats nouveaux,
Ce nom, jadis si cher aux peuples de l'aurore,
Que le puissant redoute, et que le faible implore.

Pendant que tout s'anime à ce soudain réveil,
Le ministre médite, ou conduit le Conseil.
Il prépare des lois sagement réformées,
Que nos temps novateurs ont à peine entamées.
Il ouvre à la justice un cours rapide et sûr,
Pour l'esclave africain allége un joug trop dur,
Et les lois de la mer, coutumes révérées,
Dans un code immortel demeurent consacrées.

Le marchand étranger chez nous trouve à la fois,
Et l'abri de nos ports et l'abri de nos lois :
Le commerce fleurit, et l'échange féconde
Les biens que Dieu départ à l'un et l'autre monde.

L'industrie est créée : il lui fallait d'abord
Un bras qui la soutint en son premier effort :
Colbert répand de l'or, semence généreuse ;
Pour joindre les deux mers le grand canal se creuse ;
Lyon voit entasser dans ses sombres greniers
Les tissus éclatants tendus sur ses métiers :
Ses filles, ses enfants font le luxe des reines.
A l'ombre des mûriers qui couvrent les Cévennes,
Le colon doit au ver que garde un soin prudent,
Une bure plus chaude, un pain plus abondant.

Beauvais tisse les draps ; Reims, la serge et la toile ;
Versaille a son velours, le Carmel a son voile ;

Digitized by Google

Et, chargé des toisons qu'il sait multiplier,
Le pasteur les dépose aux mains de l'ouvrier.

Tout renaît : on dirait qu'une ruche déserte,
Délaissée, en débris, tout-à-coup s'est rouverte :
Un essaim s'en empare, et le trésor commun
S'emplit de bruit, de miel, de cire et de parfum.

Mais, pendant que Colbert élève le commerce,
En ces vastes détails que son regard traverse,
Il comprend tout, couvrant de son bras protecteur
Le hâvre, l'atelier, le chaume du pasteur,
La fabrique et la ferme, et les villes bruyantes,
Et le calme profond des plaines verdoyantes.

Il n'omet pas les arts : sur les fronts inspirés
Il saisit le reflet de leurs rayons sacrés ;
Il appelle Perrault, Bernin, Lebrun, Le Nôtre :
Cet homme aux froids calculs du génie est l'apôtre.
Ciseau, compas, pinceau, tout s'anime à sa voix :
Le peuple a son Jardin dans le palais des Rois ;
Le Louvre est commencé, grande tâche, entravée
Deux siècles, en deux ans dans le nôtre achevé.
Le Palais des soldats couvre d'un dôme d'or
Tombeaux, drapeaux, vieillards mutilés, fiers encor :
Et, sur la terre aride où rampent les broussailles,
Naissent les eaux, les bois, les marbres de Versailles.

D'un siècle grand et fier Colbert porte le poids :
Il contente Louis et résiste à Louvois.
Quand tout s'emporte au feu des rapides conquêtes,
Aux triomphes, aux jeux, à l'ivresse des fêtes,
Il pense, il compte : ému pour les peuples souffrants,
D'un regard dur et froid il arrête les grands.

Mais d'une telle époque il veut que tout soit digne,
Il veut dans l'avenir tracer sa grande ligne.

Digitized by Google

Le temps renversera le faîte des palais ;
Il est des monuments qui ne tombent jamais.
Rien n'est plus d'Ilion, et l'Iliade encore
A la vive fraîcheur d'une naissante aurore.
La Rome des Césars se perd sous les débris
Où le pied du Vandale imprima ses mépris ;
Aucun bruit n'a couvert la voix des grands poètes
Qui s'inspira jadis sous ces voûtes muettes.

Colbert voit arriver ces jours longtemps promis,
Où le génie ardent, à la raison soumis,
Unit, de l'autre siècle épurant l'héritage,
La plus juste pensée au plus noble langage.
Il anime au travail le cénacle éclatant
De ces mortels élus que l'avenir attend ;
Il les honore : il veut qu'un peu d'or et de gloire
De la postérité prévienne la mémoire.

On ne t'oubliera pas, Colbert, ils t'ont nommé !
Tu descends au tombeau de soucis consumé :
Par l'oubli de ton roi si ton âme est froissée,
Vers le maître des rois s'élève ta pensée ;
De lui seul elle attend son légitime prix.
Tu seras méconnu par un peuple surpris ;
Mais qu'importe le fiel de ce dernier calice ?
Tu vas trouver au ciel l'éternelle justice.

Deux siècles ont passé ; ton renom a grandi ;
Nul n'a pu t'égaler de ceux qui t'ont suivi :
Ton image manquait aux lieux qui t'ont vu naître ;
Enfin, digne de toi, Reims va la voir paraître :
Une gloire de plus va briller sur son front,
Et d'un utile orgueil ses fils s'animeront.

Digitized by Google

LA STATUE DE COLBERT,

Par M. J. LESGUILLON.

Justum et tenacem propositi.....
HORACE.

Voici que le vent sur son aile
Du haut des tours de saint Remi
Porte la fête solennelle
D'un nom dans la tombe endormi !
Naguères ton pasteur, ô sombre basilique,
Par l'antique onction de l'huile symbolique
Des souverains sacrait les droits ;
Illuminant son front sous les voiles funèbres,
Elle sacre en ce jour un de ces morts célèbres
Qui créaient la splendeur des rois !

La noble pensée est éclose
Au sein de ces brillants esprits
Régnant par les vers et la prose,
Les beaux-arts et les beaux écrits !
Le bronze bouillonnant médite leur hommage ;
Pour rendre aux yeux vivants ses traits et son image,
Le cercueil fermé s'est ouvert :
L'édile protecteur offre sa main puissante,
Et Reims va dans ses murs, mère reconnaissante,
Donner sa statue à Colbert !

Digitized by Google

Qu'à ces voix la vôtre réponde,
Vous tous qui vécûtes sous lui,
Morts, qui dans la terre profonde
Sommeillez en paix aujourd'hui!
Vous qui l'avez jadis blâmé, maudit peut-être,
Vous qui, lorsque le ciel, le délivrant d'un maître,
Le coucha parmi les tombeaux,
Prodiguant à sa cendre et la haine et l'outrage,
Sans la garde, veillant à son dernier voyage,
Déchiriez son corps en lambeaux,

Rassemblez-vous, pâle cortège,
A l'entour de son monument!
La nuit est sombre et vous protège
Pour ce suprême jugement!
Préjugés, passions, luttes contemporaines,
L'éternité sur vous de ses clartés sereines
Fait resplendir la vérité;
La justice l'attend, l'avenir le demande:
Et que, doux ou cruel, de vos lèvres descende
L'arrêt de la postérité!

UN FINANCIER.

Oh oui! je l'ai maudit! car un soir que l'ivresse
Me berçait doucement aux bras de la richesse,
Que, fier de mes trésors dans ma caisse enfermés,
Au milieu des jardins de senteurs parfumés,
Sous mes plafonds, riant à l'éclat des bougies,
De mes banquets pompeux j'achevais les orgies,
Pareille à cette main qui, sur l'ordre de Dieu,
Aux parois d'un palais traça trois mots de feu,
Par l'écho d'un édit qui racontait nos hontes,
Une voix nous cria: « Rendez au roi vos comptes!
» Ah! si, lorsque la guerre ébranlait nos remparts,
» Vos attentats dans l'ombre ont pu fuir nos regards,

Digitized by Google

» Le péril cesse enfin, et, grâce à l'armistice,
» Le glaive reparaît aux mains de la justice.
» Oppresseurs enrichis des misères du temps,
» D'où viennent ces hôtels de dorure éclatants,
» Ces terres, ce château, ce superbe domaine
» Où parmi vos vassaux l'alezan vous promène ?
» D'où sortent vos trésors ? avez vous hérité
» De vos pauvres aïeux, marchands de la cité ?
» Près du malheur de tous c'est assez d'insolence !
» Ah ! cette monstrueuse et soudaine opulence,
» Ces délices, du faible affrontant les clameurs,
» Sont un scandale au monde et l'opprobre des mœurs !
» Peuple, dont la substance a coulé dans leur bourse,
» De leurs prospérités dévoile nous la source ;
» Dis-nous par quelle intrigue ou quels lâches chemins
» Ton pauvre patrimoine a passé dans leurs mains !
» Soyez révélateurs, vous qui fûtes victimes ;
» C'est encor la vertu que dénoncer les crimes ! »
A cet appel vengeur, terrible, inattendu,
Par un cri général le peuple a répondu !
Dans l'ombre du passé sourdement endormies,
S'éveillent tout-à-coup nos longues infamies,
Et le grand jour découvre aux yeux épouvantés
Les secrets enfouis de nos iniquités !
Pots de vin, prix honteux d'une basse indulgence,
Tyranniques dépens levés sur l'indigence ;
Tributs, méconnaissant la justice et la loi,
Arrachés par la force et payés par l'effroi ;
Aliments corrompus offerts à nos armées,
Quand la faim torturait les troupes décimées ;
Présents qui, du trésor séduisant les suppôts,
Aux mains du débiteur allégeaient les impôts ;
Fraudes, exactions, complot, intrigue, ruse,
Tout prend un corps, se montre et parle, et nous accuse ;
Et la France, tremblant la veille à nos genoux,
En malédictions s'épanche contre nous !

Digitized by Google

A ces bruits de la haine autour de nous vivante,
Interdits, accablés, insensés d'épouvante,
Pour tromper la justice et l'œil des magistrats,
Nous cédons nos trésors, nous vendons nos contrats ;
Au mystère, à la nuit demandant un asile,
L'un se cache en restant, l'autre fuit et s'exile ;
Mais Colbert nous harcèle, il nous presse, il nous suit ;
Il trouve qui se cache, il arrête qui fuit ;
De nos actes secrets les voiles disparaissent ;
Les cachots sont ouverts et les gibets se dressent ;
Il faut mourir !... ou vivre à peu près dépouillés,
Aussi pauvres que ceux que nous avons pillés !
Mieux vaut quitter, hélas ! son argent que la vie !
Et bientôt, aux bravos de la France ravie,
Ces tristes millions, si chers à notre amour,
De nos seins déchirés vomis en un seul jour,
S'écoulent, au milieu du rire et des colères,
Mêlés aux flots de sang et de pleurs populaires !
O fortune ! ô trésors ! fatal, fatal édit !
Tyrannique Colbert, comme je t'ai maudit !

UN MARQUIS.

Oh oui ! je l'ai maudit ! car pour notre mollesse
C'était un lit bien doux qu'un titre de noblesse !
Mon domaine, affranchi de taxes et de droits,
S'abritait sous l'Etat sans en porter le poids.
Du timbre au cachet rouge adorable partage,
Je donnais d'autant moins qu'on donnait davantage ;
On respectait mon nom en respectant mon bien,
Et l'impôt se levait sur ceux qui n'avaient rien.
Que dis-je ? le vilain fait pour la servitude,
Devait son travail même à ma béatitude,
Et la dîme, surtout, bonne à nous défrayer,
Je ne la payais pas, je la faisais payer !

Mais voilà que soudain un édit sacrilége
Ose traiter d'abus ce divin privilége.

Digitized by Google

« Ces titres, nous dit-il, salaire de l'honneur,
» Qui d'un vaillant guerrier font un noble seigneur,
» Vos pères, qui portaient le sac ou la houlette,
» Des rois pressés d'argent en avaient fait emplette.
» Le dernier parvenu, marquis de sa façon,
» Au manoir roturier arborait l'écusson,
» Et bien loin de l'échoppe à ses aïeux si chère,
» Prenait de sable et d'or sur sa porte cochère :
» De papiers imposteurs insolents héritiers,
» Montrez votre origine et prouvez vos quartiers ! »

Hélas ! il fallut bien aux sévères arbitres
Exhiber nos contrats et soumettre nos titres,
Et les jeter tout vifs au flambeau dévorant
Qui brûla nos honneurs tout en les éclairant.
De nos rois mendiants mensongères cédules,
Vaine illustration de nos pères crédules,
Adieu brevets payés ! adieu faux parchemins !
Il fallut redescendre au niveau des humains !
Affreuse égalité dont le mot seul nous glace,
Acquitter les impôts comme la populace,
Et sous l'arbre héraldique abattu par le vent,
Redevenir après gros jeans comme devant !

UN MARIN.

Oh oui ! je l'accusais, moi, dont la destinée
Ne rêvait qu'Océan et Méditerranée !
Mes yeux, fixés sur eux, versaient des pleurs amers,
Quand je voyais la France avec deux grandes mers,
Ses hâvres murmurants dont la houle plaintive
Semblait lui reprocher sa puissance inactive,
Et qu'à peine un vaisseau de pêche ou de transport,
Comme un vrai fainéant, se berçait dans son port !
C'étaient des pleurs de rage, alors que l'Angleterre
Envoyait une escadre aux confins de la terre,
Quand l'Espagne au Pérou prenait ses galions,

Digitized by Google

Quand Venise à la poupe arborait ses lions!
Ah! pourtant, me disais-je, assis rêveur sur l'herbe,
Dans un écrin de roi c'est un bijou superbe
Qu'une flotte qui va, docile à ses appels,
De l'Océan de France aux lointains archipels;
Qui, pour le faire pendre à son plus haut cordage,
Sur l'écumeur de mer commande l'abordage,
Et, gagnant leur estime à grands coups de canon,
Impose aux envieux le respect de son nom!

Pendant qu'un gros soupir soulève ma poitrine,
Voilà Colbert aussi qui veut une marine!
Il parle: on obéit. Du haut des monts altiers
Les chênes équarris fondent dans les chantiers;
C'est un travail, un bruit et des joyeux murmures;
Le navire se dresse et revêt ses amures;
Le mât prête sa tête aux pavillons mouvants,
Et la voile aux longs plis sollicite les vents.
Oh! quel frémissement, quand l'énorme charpente
De la rainure en flamme abandonnait la pente,
Et que chaque vaisseau s'élançait à son tour
Au milieu de l'abîme écumant à l'entour!
Les marins embauchés se pressent au contrôle;
Le matelot s'engage et le soldat s'enrôle;
Le canonnier, au son des belliqueux couplets,
Caresse ses canons et compte ses boulets;
Le signal retentit, la vergue s'est haussée,
La brise nous seconde et la flotte est lancée!

Qu'il faisait beau la voir s'avancer sur les eaux,
S'étendre au large, et là, comme les grands oiseaux
Naviguent dans les airs sur leur aile glissante,
Fendre avec majesté la vague frémissante;
Lorsque, nous signalant de l'horizon lointain,
Tout navire étranger, même le plus hautain,
Nous saluait en maître, et tonnant dans l'espace,
Disait par ses canons: c'est la France qui passe!

Digitized by Google

Que de fois, ô Colbert, ton orgueil a frémi
Pour ton pouvoir naval lentement affermi,
Jusqu'au jour où soudain à l'avant se dessine
En pleine mer, et juste en face de Messine,
La flotte hollandaise, et, comme un Jupiter,
Sur sa dunette assis, l'illustre Ruyter,
Ruyter le fameux, Ruyter le terrible,
L'amiral sans égaux, l'amiral invincible!
Trente vaisseaux, morbleu! douze du premier rang,
Douze de moindre force, et dans ses eaux courant
Quatre brûlots armés d'agrès incendiaires,
Et bien d'autres encor, sans compter les galènes!
J'en avais la moitié, j'étais moins fort que lui,
Mais avec les Français, avec Dieu pour appui,
Affrontant ses brûlots, ses obus, sa mitraille,
J'ai battu Ruyter et gagné la bataille!

Je ne vous parle pas, car il faut abréger,
De certaine visite au vieux forban d'Alger,
Sur mon livre de bord rappellé pour mémoire
Et du menu fretin que contera l'histoire.
Mais quels beaux souvenirs et quels ravissements,
Quand je voyais en mer nos trois cents bâtiments!
Quand, pour courir au loin de contrée en contrée,
Nous avions et Valbelle, et Vivonne, et d'Estrée,
Et que sur l'Océan nous imposions la loi,
Château-Renaud, Martel, Jean Bart, Duquesne et moi!
Gloire à qui de nos ports scella la délivrance!
Gloire à Colbert! honneur au pavillon de France!

UN BOURGEOIS.

Oh oui! je murmurais, lorsque ma vanité
Voyait l'affreux état de la grande cité.
Dieu! qu'il était horrible et ses aspects étranges,
Paris, la tête haute et le pied dans les fanges,
Avec ses noirs tripots par l'opprobre habités,

Digitized by Google

Par la corruption et le vice hantés,
Ses passages sans air parés du nom de rues,
Par mille mendiants en tout sens parcourues,
Etuves dans l'été, glacières aux jours froids,
Dont le plus beau soleil n'éclairait que les toits.
Quand la Seine en démence inondait ses rivages,
Nul secours, nul obstacle à ses libres ravages.
Quand germait l'incendie au centre d'un quartier,
Comme un monceau de paille il flambait tout entier.
Quand la lune le soir refusait sa lumière,
Il fallait au couchant regagner sa tanière;
Car soudain, débusquant de leurs sales taudis,
Comme dans leur domaine, erraient mille bandits,
Sous leur cape perfide adroitement drapée
Tenant ferme à la main le poignard ou l'épée.
Malheur au citadin qu'après la fin du jour
Attarde follement l'intérêt ou l'amour!
Aux angles de la rue arrêté dans sa course,
Il doit laisser en gage ou sa vie ou sa bourse;
En vain il crie : à l'aide! au secours! je me meurs!
Chaque porte ou verrou se ferme à ses clameurs;
Ou si quelques voisins courageux par le nombre,
Le fallot à la main, et pas à pas dans l'ombre
S'avancent.... dans son sang sur le pavé blotti,
Le bourgeois était mort et l'assassin parti!

Les brigands se riaient des archers et des juges;
Au Luxembourg ouvert ils trouvaient leurs refuges,
Asile aux criminels offerts contre les lois
Par un droit précieux des parents de nos rois.

Le ministre a compris nos périls, nos alarmes;
Des gardiens dans la nuit marchent avec leurs armes;
Plus d'asile aux bandits, plus d'abris aux filoux;
Quand la pâle Phœbé cache ses feux jaloux,
La lanterne s'allume, et pendant la nuit brune,

Digitized by Google

Jette un rayon lointain qui remplace la lune.
Le bourgeois désormais porte un pas assuré
A travers son Paris de bandits épuré ;
Mais il est des voleurs cachés dans leurs boutiques,
Ainsi qu'au coin d'un bois détroussant les pratiques,
Qui, d'un mot caressant couvrant la trahison,
Contre votre or au titre échangent leur poison.
Tremblez à votre tour, coquins ! sa vigilance
Scrute la marchandise et pèse la balance;
Et que votre patron, ne fraudant plus les droits,
Verse à bonne mesure et vende à juste poids !

Mendiants, bohémiens, engeance obscure et vile,
Gangrène de l'Etat, débarrassez la ville !
Partez tous, magiciens, astrologues, sorciers,
Qui régnez par la peur sur les esprits grossiers,
Avec vos noirs poisons, votre sanglant cortège,
Et les forfaits mêlés à votre art sacrilège !

Gloire au grand magistrat qui, dans ces hauts emplois,
Fut digne du ministre et fit bénir son choix !
Respect à qui seconde et comprend le génie !
Comme à Colbert lui-même, honneur à La Reynie

LE PEUPLE.

Oh oui ! je m'indignais, quand mes yeux attristés
Contemplaient le tableau de mes calamités.
Terribles souvenirs et misères affreuses !
Oh ! qui racontera leurs scènes douloureuses,
Quand la pâle famine, envenimant nos maux,
Pesa sur les cités comme sur les hameaux.
Voyez dans ces champs nus, sur ces arides chaumes,
Sombre et mourant, errer ce peuple de fantômes !
Voyez sur les chemins, dans les fossés assis,
Les membres affaissés et les yeux obscurcis,
Pressant de cris plaintifs la pitié qui frissonne,
Ces spectres décharnés et que la faim moissonne !

Digitized by Google

Où vont ces furieux ? Dans le fond des tombeaux
Du cadavre fétide exhumer les lambeaux,
Pâture sacrilége à leur corps qui succombe
Sucer les ossements que respecta la tombe !
L'enfant qui cherche un lait aux mammelles tari,
Déchire avec ses dents le sein qui l'a nourri,
Et la mère expirante, à son cœur infidèle,
Fait un affreux festin du fils qui meurt près d'elle !

Dans l'épargne du roi les deniers clairsemés
Ne pourraient assouvir les peuples affamés ;
Mais de toute contrée où le froment abonde,
Aumône de Colbert à la France inféconde,
Le grain compatissant se hâte d'accourir,
Et s'il ne sauve pas, il défend de mourir.
L'ardente charité répand ses dons propices ;
Dans les bourgs, les cités, s'élèvent les hospices,
Où tout ce que tourmente et déchire la faim
Trouve un aide, un secours, un asile et du pain !

De ces jours de douleur l'image menaçante
Dans l'âme de Colbert reste toujours présente ;
Leur germe existe encor caché dans l'avenir ;
Comment les détourner ? comment les prévenir ?
Comment fermer pour nous l'abîme des misères,
Quand tous les citoyens, éternels adversaires,
Divisés d'intérêts, l'un contre l'autre armés,
Nation d'oppresseurs, nation d'opprimés,
S'agitent sous des lois dont le code sauvage
Met ici tout le droit, et là tout l'esclavage ?
Comment nous affranchir des chaînes de ces grands,
Des faibles asservis inflexibles tyrans,
Qui nous courbant plus bas que leurs bêtes de somme,
Doutaient naïvement que le serf fut un homme ?

Tandis qu'enfants comme eux du Dieu des orphelins,
Nous mourions affamés devant leurs greniers pleins,

Digitized by Google

Colbert a médité l'ère des représailles :
Nous ne paierons plus seuls la corvée et les tailles ;
Il veut, fardeau pareil entre les citoyens,
Que l'impôt se mesure à l'échelle des biens.
Toi, surtout dont il aime et comprend la nature,
C'est toi qu'il favorise, ô sainte agriculture !
Instruments du labour, outils laborieux,
Qu'un collecteur avide enlevait sous nos yeux,
Le barbare traitant dont il sait vous défendre
Pour toucher nos impôts ne viendra plus vous vendre !
Bestiaux patients, à nos labeurs soumis,
Compagnons du fermier, ses soutiens, ses amis,
La gabelle, insultant à votre voix plaintive,
Ne vous ravira plus au sol que je cultive ;
Unis pour travailler, nous aimer et souffrir,
Mon toit vous a vus naître, il vous verra mourir !

Monstre engraissé du sang que ta lèvre pressure,
Fléau du laboureur, insatiable usure,
Qui par l'appas trompeur de tes lâches bienfaits
Ecrases le malheur succombant sous le faix,
Il veut que l'or prêté, sans faire une victime,
Au loyal créancier porte un fruit légitime,
Que l'intérêt soit juste et que le travailleur
Ne perde pas son champ pour le rendre meilleur.

Oui, Colbert écoutait et sentait nos souffrances ;
Mon bonheur à venir berça ses espérances ;
Lorsqu'en son cœur lucide il lisait mon salut,
Pourquoi n'a-t-il osé tout le bien qu'il voulut ?
Hélas ! que pouvait-il, quand pesait sur la France
Des âges ténébreux la fatale ignorance ?
Quand des vieux préjugés les despotes imbus,
Comme un legs du pouvoir, protégeaient ses abus !
C'était le chêne altier, greffé sur les ruines,
Qui dans le roc profond a plongé ses racines,

Digitized by Google

Et qui ne peut périr qu'en ces grands mouvements
Où du sol ébranlé tremblent les fondements !

LE POÈTE.

Je ne maudissais pas, moi ! car le ciel nous donne
La raison qui condamne et le cœur qui pardonne,
Nous, qui souffrons sans haine et pour prix de nos pleurs,
Semons sur les chemins les perles et les fleurs !

Mais fils de la pensée et douloureux manœuvres,
Il nous faut le loisir pour enfanter nos œuvres ;
Il nous faut, sort modeste et libre au moins d'ennui,
Le pain du lendemain et le pain d'aujourd'hui.

Venez donc vous unir à ma reconnaissance,
Vous tous qu'il a couverts de sa munificence !
Toi, vigoureux esprit dont le doigt dessina
Polieucte, le Cid, Rodogune, Cinna,
Du tragique génie éternelle merveille
Qui met sur tous les noms le nom du grand Corneille !
Toi, qui connus si bien les mouvements du cœur,
Tendre Racine, et toi, toi, peintre au trait moqueur,
O Molière, miroir et tribunal suprême
Où l'homme se corrige en riant de lui-même !

Venez, historiens, savants, qui retracez
La science présente ou les récits passés,
Et vous tous que suivait sur la rive étrangère
Sa libéralité, royale messagère !

Rivaux de ce grand corps par Richelieu fondé,
Dites votre berceau par son goût fécondé !
Fortes de son soutien, par son zèle affermies,
Contez-nous ses bienfaits, doctes académies !
Ouvrez-vous devant nous, arceaux religieux
Par le chrétien qui prie offerts au roi des cieux,

Digitized by Google

Palais, arcs triomphaux, qui peuplez nos murailles,
Louvre majestueux, et toi, pompeux Versailles !

Ouvrez-vous, ateliers, où mêlant ses couleurs,
Le tapis à l'aiguille empruntera les fleurs !
Plonge au delà du ciel, savant observatoire !
Vieux soldats mutilés, martyrs de la victoire,
Reposez, sous ce dôme élevé pour les forts,
Ce peu que la bataille a laissé de vos corps !
Et toi, de leur service enseignement austère,
Reçois ces apprentis du métier militaire,
Pour qu'ils courent, formés par de rudes essais,
Triompher ou mourir sous le drapeau français !

Voix des morts ! accent véritable !
Après les siècles révolus,
Le monde est toujours équitable
Aux illustres qui ne sont plus !
C'est qu'on juge au tombeau mieux que pendant la vie !
C'est que l'inimitié s'éteint avec l'envie !
Que le temps étouffe l'orgueil,
Et que, si le génie a droit à la mémoire,
Il lui reste son œuvre, il lui reste sa gloire
Debout auprès de son cercueil !

Un reflet blanchit les murs sombres,
Et, du soleil avant-coureurs,
Ses rayons dispersent ces ombres;
Comme ils dissipent les erreurs;
Tout s'efface, et l'aurore à sa vive lumière
Ne voit plus qu'une muse, assise sur la pierre,
Au regard ferme, au front serein,
Qui sur le piédestal, immuable registre,
Racontant l'homme intime après le grand ministre,
Ecrit avec son doigt d'airain.

Digitized by Google

L'HISTOIRE.

La France glorieuse à son haut rang placée,
L'amour du bien public fut toute sa pensée.
Son prophétique esprit tendit vers l'unité,
Avec des citoyens forts dans l'égalité,
Affranchis sans retour des coutumes iniques,
Partageant les grandeurs et les charges publiques.

Il flétrit l'or impur qui payait les emplois;
Il grandit la justice en réformant ses lois;
Chrétien sans fanatisme et sans indifférence,
Sa foi dans son bon sens puisait la tolérance.
Ministre ou citoyen, l'austère probité
Régla son cœur loyal par l'honneur habité;
Nul ne trouva jamais sa parole infidèle,
Et qui la recevait pouvait compter sur elle.

Sévère pour lui-même, il le fut pour autrui;
Des fraudes, du mensonge, il dédaigna l'appui;
Ferme dans ses projets, sans crainte de déplaire,
Il ne rechercha point la faveur populaire;
Il marcha droit au but, sans hâte, sans retour;
Il fut fier de servir sans demander l'amour.

Sur son labeur courbé quand s'éveillait l'aurore,
Le soir à son labeur le retrouvait encore;
Le changement lui seul délassait son cerveau
Du travail remplacé par un travail nouveau.

Esprit fin et précis qu'un jugement décèle,
Il n'eut pas cet esprit où le choc étincelle,

Digitized by Google

Qui lance un trait brillant et d'éclairs animé,
Mais l'esprit grave et froid pour les calculs formé ;
L'inflexible raison que nul semblant n'abuse,
Qui lit au fond de l'âme et démêle la ruse,
Des pièges séducteurs habile à s'échapper,
Qui ne trompe jamais et qu'on ne peut tromper.

Sous un sourcil épais cachant un œil austère,
Il forçait le respect, ce rempart salutaire ;
Les regards se baissaient, par la crainte assouplis,
Devant son front creusé de redoutables plis ;
Un accueil calme et digne, un silence de glace,
Déconcertait l'intrigue et déroutait l'audace,
Et Sévigné, si belle, invoquant son soutien,
N'osait qu'avec terreur briguer son entretien.

D'une cour magnifique, intelligent contraste,
Il fuyait l'appareil, il méprisait le faste ;
Tempérant dans ses mœurs, ainsi qu'en ses désirs,
Aux devoirs de l'Etat immolait ses plaisirs,
Vigilant et frugal, ennemi des mollesses,
D'un œil insoucieux regardait les richesses,
Et, ministre absolu, ne suivit d'autre loi
Que l'honneur de la France et la gloire du roi !

L'AVENIR.

Achève l'œuvre de l'histoire,
Reims, fais revivre ton enfant !
Des vieilles haines triomphant
Qu'il grandisse avec sa mémoire !

Trop longtemps le bronze effronté
Exhuma dans la flatterie
Ces spectres de la royauté
Inutiles à la patrie !

Digitized by Google

Laissons tous ces fantômes vains
Expirer sous l'indifférence ;
Ne rendons les honneurs divins
Qu'aux talents qui servent la France !

Du peuple aujourd'hui c'est la foi ;
C'est lui qui consacre et qui nomme ;
Le souverain qui n'est qu'un roi
N'est rien à côté d'un grand homme !

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ANNÉE 1857.

Prix et Médailles.

HISTOIRE.

HISTOIRE DE LA LIGUE A REIMS.

Aucun mémoire n'a été envoyé; la question est retirée du concours.

—

ARCHÉOLOGIE.

ETUDE SUR L'ARC DE TRIOMPHE DE LA PORTE MARS.

Aucun mémoire n'a été envoyé ; comme, d'ailleurs, le gouvernement a donné des ordres et alloué des fonds pour que la restauration de ce monument soit incessamment commencée, l'Académie retire le sujet du concours.

—

POÉSIE.

COLBERT ET SA STATUE A REIMS.

Aucune pièce n'a paru mériter le prix de 400 francs, mais l'Académie accorde :

1° Une médaille d'or de 200 fr. à l'auteur de la

Digitized by Google

pièce n° 45, M. Tourneret, aspirant-répétiteur au lycée de Reims;

2° Une médaille d'or de 100 fr. à M. A. Muenier, homme de lettres à Vesoul (Haute-Saône), auteur de la pièce n° 8;

3° Une mention honorable à chacun des auteurs des n°s 28 et 29, MM. J. Lesguillon, homme de lettres à Paris, et Delachapelle, docteur ès-lettres, régent au collége de Cherbourg (Manche).

—

INDUSTRIE.

DÉCRIRE LES TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DE LA LAINE DANS LA FABRICATION DES TISSUS.

Le prix, pour cette question, consistait en une médaille d'or de 200 fr.

Ce prix n'est pas décerné.

L'Académie accorde une médaille d'argent de deuxième classe à M. Perrot, secrétaire du conseil des prud'hommes, à Reims, auteur du mémoire n° 2;

Et une médaille de bronze de première classe à M. Auguste Adrien, fabricant à Reims, auteur du mémoire numéro 1.

Outre les prix que l'Académie avait attachés aux questions précédentes, un prix, consistant en une médaille d'or de 300 francs, devait être accordé au meilleur travail intéressant l'histoire, l'archéologie, la topographie ou l'industrie du pays de Reims.

Digitized by Google

Le prix est décerné à M. Ravenèz, auteur des mémoires numéros 2 et 3, intitulés,

Le premier : *Reims à l'époque gallo-romaine;*

Le second : *Essai sur les Origines de l'Eglise de Reims.*

Une mention honorable est accordée à M. l'abbé Poussin, membre honoraire, pour sa *Monographie de l'abbaye et de l'église de Saint-Remi.*

Quoique l'*Histoire de Sedan*, ouvrage adressé à l'Académie par M. l'abbé Prégnon, membre correspondant, ne rentre pas dans les conditions du programme, l'Académie décerne à l'auteur une médaille d'argent de première classe.

—

MÉDAILLES DIVERSES.

L'Académie décerne :

1. Une médaille d'honneur à M. le docteur Jules Guyot, de Sillery, pour l'emploi des paillassons pour défendre les vignes de la gelée.

2. A M. Duval père, professeur de musique, à Reims, une médaille d'argent de première classe, pour ses expériences de téléphonie.

3. Une médaille d'argent de première classe à M. Oudart, de Reims, pour ses restaurations d'émaux.

4. Une médaille d'argent de deuxième classe à M. Lesobre, de Reims, pour son système de cheminée.

5. Une médaille de bronze de troisième classe à M. Counhaye, de Reims, pour les vasistas à lames de verre mobiles de son invention.

Digitized by Google

PROGRAMME

des Concours ouverts pour l'année 1858.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Etude sur la vie et les ouvrages de S.-N.-H. Linguet.

Le prix pour cette question consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

ARCHÉOLOGIE.

Monographie de la Cathédrale de Reims.

Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. — Description de l'ensemble de l'édifice.

L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques ;

Faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'auraient successivement reçues l'abside, le transsept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc. ;

Indiquer le système général d'ornementation architecturale, — les ogives, les moulures, la flore et les animaux.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Digitized by Google

POÉSIE.

Bethléem — Institution définitive, à Reims, d'un asile pour les enfants trouvés.

Il y a vingt ans, un charitable prêtre, M. Charlier, touché du triste sort des enfants trouvés, entreprit de les sauver de la honte, de la misère et du vice. Ouvert *avec cinq enfants et trois cents francs de dettes*, l'établissement de Bethléem a déjà élevé et pourvu plus de cent sujets ; il possède aujourd'hui un personnel de quinze religieuses et de cent enfants dont le travail suffit à la moitié de leur dépense journalière. D'établissement local et précaire, il est devenu cette année une fondation nationale en quelque sorte et permanente. Par son testament daté de Sainte-Hélène, Napoléon léguait la moitié de son domaine privé aux provinces qui avaient le plus souffert des invasions de 1814 et de 1815. Sur ce legs, cinquante mille francs furent attribués au département de la Marne, et, à la demande du Conseil général, ils serviront à entretenir dans la maison de Bethléem quarante enfants qui porteront le nom de Boursiers-Napoléon. Le 26 Mai dernier, l'installation des nouveaux boursiers eut lieu solennellement, sous la présidence de S E. le cardinal Gousset, archevêque de Reims, en présence du général de Cotte, aide-de-camp de l'Empereur, du Préfet, d'un délégué du Ministre de l'intérieur et de toutes les autorités locales. La fête fut magnifique, et deux jours après l'Empereur, répondant aux vœux de tous, nomma M. Charlier, chevalier de la Légion-d'Honneur.

L'Académie impériale de Reims a voulu s'associer à ces témoignages unanimes de sympathie et d'admiration pour l'œuvre de M. l'abbé Charlier, en la proposant pour sujet du concours de poésie en 1858 (1).

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

(1) Voir pour plus de détail le récit de la fête du 26 Mai, imprimé à Reims, chez Huet.

Digitized by Google

INDUSTRIE.

Etudier comparativement l'emploi du sucre candi et du sucre blanc, du sucre de canne et du sucre de betterave, dans la fabrication du vin de Champagne, tant au point de vue de la qualité du vin et de la production du gaz, qu'au point de vue de l'économie.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

CHEMINÉES FUMIVORES.

Une médaille d'encouragement sera décernée au meilleur système de cheminée fumivore introduit dans les établissements industriels de Reims.

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie.

Les mémoires devront être adressés (franco) *à M. le Secrétaire général de l'Académie Impériale, avant le 15 Mai 1858.*

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

L'académie distribuera, en outre, des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qu'elle jugera dignes de récompense; les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction devront envoyer leurs titres au Secrétariat avant le 15 Mai 1858.

Digitized by Google

Une médaille de 1,200 francs avait été annoncée comme devant être décernée, en 1858, à l'artiste qui donnerait les dessins les plus exacts des principales parties de la cathédrale de Reims

Les fonds de ce prix n'étant pas faits, l'Académie retire le sujet du concours.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1859.

Monographie de la Cathédrale de Reims.

Iconographie de l'extérieur.

L'auteur devra dire par qui et à quelle époque les statues ont été faites, — la place qu'elles occupent, — les réparations qu'elles auraient reçues, — les sujets soit historiques, soit allégoriques qu'elles représentent.

Le prix consiste, pour cette question, en une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

Les mémoires devront être adressés, en observant les formalités ci-dessus indiquées, avant le 15 mai 1859.

Le Secrétaire général,
CH. LORIQUET.

Le Président annuel,
H. LANDOUZY.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE DE REIMS

AU 31 JUILLET 1857.

Bureau pour l'année 1856-1857.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻)

Président,	MM.	G. MASSÉ.
Vice-Président,		H. LANDOUZY (✻).
Secrétaire-général,		CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste,		P. SOULLIÉ.
Trésorier,		E. SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		P. MASSÉ.
		E. DÉRODÉ.
		H. ROBILLARD (✻).

Bureau pour l'année 1857-1858.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻)

Président,	MM.	H. LANDOUZY (✻).
Vice-Président,		JOGUET.
Secrétaire-général,		CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste,		P. SOULLIÉ.
Trésorier,		E. SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		E. DÉRODÉ.
		H. ROBILLARD (✻).
		G. MASSÉ.

Digitized by Google

Membres d'honneur.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, ancien ministre de l'instruction publique.

CUNIN-GRIDAINE (G. O. ✻), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

—

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr GOUSSET (C. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. SAUBINET, naturaliste, directeur de la Société des déchets.

ROBILLARD (✻), juge d'instruction.

FANART (L.), propriétaire, membre du comité des arts et édifices religieux au ministère de l'instruction publique.

TARBÉ (P.), président de la Société des sciences naturelles, correspondant du ministère de l'instruction publique.

LANDOUZY (H.) (✻), correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

DÉRODÉ (E.), avocat, ancien représentant à l'Assemblée constituante.

SUTAINE (M.), propriétaire, administrateur de la Société des amis des arts.

DUQUÉNELLE, pharmacien, membre du comité d'archéologie.

Digitized by Google

MM. Clicquot, (F.-L.) propriétaire, hommes de lettres.

Gosset, architecte.

Henriot-Delamotte (F.), membre de la Chambre de commerce.

Paris (H.)., avocat.

Midoc (L.-H.), greffier du Tribunal de commerce.

Loriquet (C.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la Ville.

Massé (G.), président du Tribunal civil.

Goda, notaire.

Sevestre, chanoine honoraire, curé de Saint-Thomas.

Massé (P.), négociant.

Baudesson, médecin-vétérinaire, fabricant de produits chimiques.

Soullié (P.), officier de l'instruction publique, professeur de rhétorique au lycée.

Joguet, officier de l'instruction publique, proviseur du lycée.

Lefebvre (*), officier supérieur du génie, en retraite.

Elambert, notaire.

D'Arnoux (*), sous-préfet de Reims.

Reimbaut, architecte.

Mennesson, ancien notaire.

Gaillet, docteur en médecine, professeur à l'école préparatoire de médecine.

Henry, professeur d'histoire au lycée.

Leseur, avoué.

Digitized by Google

MM. VILLEMINOT, ingénieur-mécanicien, à Reims.

MARIDORT, professeur de physique au lycée.

PIÉTON, avocat.

BOUCHÉ, professeur de philosophie au petit Séminaire.

MARTIN (CH.), rédacteur du *Courrier de la Champagne*.

ROPIQUET, professeur de logique au lycée.

LEHNERTS, chanoine honoraire, ancien principal du collége de Charleville.

MEISSAS (DE), professeur de mathématiques au lycée.

BRUNEAU, juge au Tribunal civil.

COLLERY, vicaire de Notre-Dame.

GIVELET (CH.), propriétaire, archéologue.

GÉRARD, docteur en médecine.

—

Membres honoraires.

VINCENS DE GOURGAS, inspecteur de l'Académie de Paris.

FLEURY (H.), ancien secrétaire général du Ministère du commerce, rue de Provence, à Paris.

BELIN-DELAUNAY, professeur d'histoire au lycée de Bordeaux.

MAILLE-LEBLANC, ancien président du Tribunal de commerce de Reims.

HERBÉ, peintre d'histoire, à Reims.

HUBERT (E.), sous-préfet, à Rethel.

BELLY (DE), propriétaire, à Beaurieux (Aisne).

Digitized by Google

Mgr BARA, évêque de Médéa, coadjuteur de Châlons.

MM. PARIS (L.) (❋), correspondant du Ministère de l'instruction publique, directeur du Cabinet historique, à Paris, rue Rambuteau, 2.

BONNEVILLE DE MARSANGY (❋), conseiller à la Cour impériale de Paris.

GEOFFROY DE VILLENEUVE (❋), député au Corps législatif, à Chartreuve (Aisne).

GONEL (E.), juge de paix, à Château-Thierry.

GARCET (H.), professeur de mathématiques au lycée Napoléon, à Paris.

WAGNER, ancien négociant, à Reims.

GUILLEMIN (❋), docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de Douai.

TARBÉ DE ST-HARDOUIN, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bourg (Ain).

SOILLY, officier de l'Université, ancien recteur de l'Académie de l'Eure.

ALEXANDRE, avocat général, à Nancy.

Mgr NANQUETTE, évêque du Mans (❋).

MM. EDOM, ancien recteur de l'Académie de la Sarthe.

AUBRIOT, conchyliologiste, à Tournes, près Charleville.

QUERRY, vicaire général du diocèse, à Reims.

DUBOIS, président du Tribunal civil, à Versailles.

DE LEUTRE, président du Tribunal civil, à Gaillac.

BRIÈRE-VALIGNY, substitut du procureur impérial, à Paris.

CHEVREMONT (❋), chef du cabinet du Préfet de police, à Paris.

GALDEMAR, conservateur des hypothèques, à Tours.

Digitized by Google

MM. Pierret, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Rethel.

Sornin, docteur ès-sciences, censeur des études au lycée de Versailles.

Lechat, professeur de physique au lycée d'Orléans.

Mourin, professeur d'histoire au lycée d'Angers.

Rohault de Fleury (✻), juge d'instruction au Tribunal civil, à Paris.

De Maiche, inspecteur de l'Académie de Paris, à Châlons.

Villemereux, inspecteur de l'Académie de Paris, à Orléans.

Maquart, receveur des Hospices, secrétaire du comité d'archéologie, à Reims.

Tourneur (V.), archiprêtre, curé de Sedan, vicaire général honoraire du Mans.

Chevillet, professeur de mathématiques au lycée de Besançon.

Gobet, avocat, rue Rambuteau, 23, à Paris.

Poinsignon, docteur ès-lettres, censeur des études au lycée du Mans.

Poussin, ancien vicaire de Saint-Remi de Reims, à Paris.

Membres correspondants.

Alluard, professeur de physique au lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Amé (E.) architecte des monuments historiques, correspondant du ministère de l'instruction publique à Avallon (Yonne).

Digitized by Google

ANOT DE MAIZIÈRE, ancien professeur de l'Université, rue de l'Orangerie, 16, à Paris.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), archiviste du département de l'Aube, à Troyes.

ARNOULD (Ed.), propriétaire, à Paris.

ARRIVABENE (comte) (❋), économiste à Bruxelles.

ARTOIS (l'abbé d') vicaire général, à Besançon.

ARVEUF, architecte de la cathédrale de Reims, à Paris.

AUBERT, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Reims.

AUGER (Alexandre), négociant, à Reims.

AVRARD, docteur-médecin, à La Rochelle.

AZAOLA (don Inigo Gonzalès DE) (❋), ancien gouverneur de Tondo, botaniste à Manille (Philippines).

BALESTIER (J.), consul des Etats-Unis, à Singapore (Malaisie).

BALLÉE, docteur en médecine, à Bourbonne-les-Bains.

BALLIN, directeur du mont-de-piété, à Rouen.

BALLY (❋), ancien président de l'Académie de médecine, à Villeneuve-Le-Roi (Yonne).

BARBEY, notaire, membre du conseil d'arrondissement de Reims, à Fismes (Marne).

BARSE, professeur de sciences, à Paris.

BARTHÉLEMY (A.), sous-préfet, à Belfort (Haut-Rhin).

BARTHÉLEMY (Ed.), auditeur au conseil d'État.

BARTHÉLEMY, chanoine honoraire de Reims, vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

Digitized by Google

MM. Baudin (Richard), ancien professeur au collége de Dôle.

Bazin (✻), membre du Conseil général de l'Oise, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Belhomme (✻), docteur en médecine, rue de Charonne, 163, à Paris.

Berger de Xivrey (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 15, à Paris.

Berryat Saint-Prix, conseiller à la Cour impériale, à Paris, rue Castellane, 10.

Bertrand, juge d'instruction, à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 13.

Bonnay (de), chanoine honoraire, à Reims.

Bonneville (F.) (✻), ancien essayeur de la banque de France, rue des Moulins, 14, à Paris.

Borgnet, proviseur au lycée de Tours.

Bouché de Perthe, membre de la Société d'émulation, à Abbeville.

Bouillevaux, curé de Perthe (Haute-Marne).

Boulard (✻), secrétaire du bureau central du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Bulloche (✻), conseiller à la Cour impériale, rue de Lille, 3, à Paris.

Bourassé (✻), chanoine, à Tours.

Bourdonné, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

Bourguin, juge de paix, à Sedan (Ardennes).

Bouvart, membre de la Société d'agriculture, à Charleville.

Brissaud, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.

Digitized by Google

MM. Buvignier, géologue, membre de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

Carette (O. ❋), ancien officier supérieur du génie, rue de Bagneux, 7, à Paris.

Carette, capitaine du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie.

Carette, avocat au Conseil d'état et à la Cour de cassation, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

Carteret, ancien conseiller d'état, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

Caton, curé-doyen, à Craonne (Aisne).

Cauchy, conservateur des hypothèques, à Châteaubriand (Loire-Inférieure).

Caumont (de) (O. ❋), correspondant de l'Institut, à Caen.

Cayx (O. ❋), vice-recteur de l'Académie de Paris.

Cazin, docteur en médecine, à Boulogne-sur-Mer.

Chaix-d'Est-Ange (O. ❋), procureur général à la Cour impériale de Paris, boulevard Poissonnière, 23, à Paris.

Charlier, membre correspondant de la Société centrale de médecine vétérinaire, rue Taranne, 16, à Paris.

Charpentier (Léop.), instituteur, à Reims.

Chassay (l'abbé), professeur suppléant à la faculté de théologie de Paris.

Chaubry de Tronssenord (baron) (❋), ancien conseiller à la Cour impériale de Paris, rue Jacob, 48.

Chevallet (Emile), homme de lettres, à Paris.

Digitized by Google

MM. CHEVALLIER (✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'école de pharmacie, quai Saint-Michel, à Paris.

CHEVILLON, docteur en médecine, à Vitry-le-François (Marne).

CLÉMENT (P.), homme de lettres, rue de Miroménil, 30, à Paris.

CLERC, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône).

COCHARD, fabricant de produits chimiques, à Reims.

COETLOGON (comte EM. DE), propriétaire, à Paris.

COLLARD, docteur en médecine, à Beine.

COLSON, docteur en médecine, à Noyon.

COMARMOND, directeur du musée d'antiquités, à Lyon.

COMTE (Ach.) (✻), directeur de l'école préparatoire des sciences et des arts, à Nantes.

COULVIER-GRAVIER, astronome, à Paris.

CRIMOTEL, docteur en médecine, rue Saint-Honoré, 341, à Paris.

CROSNIER (✻), vicaire-général, à Nevers.

CUNIN-GRIDAINE (Ch.), ancien représentant, membre du Conseil général des Ardennes, à Sedan.

CUSSY (vicomte DE) (✻), membre de l'Académie de Caen, à Saint-Mandé (Seine).

DANTON (✻), ancien inspecteur de l'Académie de Paris.

DAUDVILLE (Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

Digitized by Google

MM. David (Maxime), peintre en miniature, à Paris.

Defourny, curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes).

Delafosse (✻), professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue d'Enfer, 47.

Delvincourt, membre de la Société de sphragistique, directeur du journal *les Annales du bien*, à Paris.

Demilly, vétérinaire de l'arrondissement de Reims.

Denis (✻), membre de la Société des antiquaires de France, à Commercy (Meuse).

Dérodé (Anatole), ancien officier de marine, à Reims.

Desrousseaux de Médrano, membre du Conseil général des Ardennes, à Monthermé.

Didron (✻), ancien secrétaire du Comité historique des arts et monuments, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 23, à Paris.

Drouet, ancien professeur de l'Université, à Reims

Duchesne (A), numismate, à Reims.

Dufour, conservateur du musée, à Amiens.

Duhême, docteur en médecine, à Douai.

Dupuit (✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Angers.

Durand (H.), architecte, rue Coquenart, 31, à Paris

Dutemple, membre de la Société géologique de France, à Pierry (Marne).

Duval, docteur en médecine, à Epernay.

Duval (Ferdinand), avocat, à Paris.

Ernoult (Ch.), sous-préfet, à Vouziers.

Digitized by Google

MM. Estrayer-Cabassole, chanoine à Alger.

Failly, inspecteur des douanes, à Lyon.

Farochon, sculpteur, rue d'Enfer, 76, à Paris.

Feuillet, juge de paix, rue des Trois-Maries, 12, à Lyon.

Fontenay (J. de), secrétaire de la Société Eduenne, à Autun.

Fossé d'Arcosse (✻), membre du Comité archéologique, à Soissons (Aisne).

Foucault (Léon), docteur ès-sciences, à Paris.

Foucher (J.-N.), propriétaire, à Mareuil-sur-Ay (Marne).

Fournier, doyen du chapitre, archiprêtre, curé de Notre-Dame, à Reims.

Frignez, avocat à la Cour de cassation, à Paris.

Gainet, curé de Cormontreuil, près Reims.

Galeron, ancien professeur de rhétorique au lycée de Reims, à Paris.

Gallois (Etienne), ancien bibliothécaire de la Chambre des pairs, à Paris.

Garinet (Jules), ancien conseiller de préfecture, à Châlons-sur-Marne.

Gasc, homme de lettres, à Bruxelles.

Gastebois (O. ✻), lieutenant-colonel en retraite, à Lachy, près Sézanne (Marne).

Gauthier (✻), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris

Gayot (E.), ancien membre de l'Assemblée constituante, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

Gélis, chirurgien à l'hôpital militaire de Sedan.

Digitized by Google

MM. Georges (Etienne), curé de Trannes (Aube).

Géruzez (Eug.) (✻), secrétaire de la Faculté des lettres, rue de Vaugirard, 72, à Paris.

Girardin, professeur de chimie, à Rouen.

Godinot, ancien membre du Conseil général de la Marne, juge de paix, à Claye (Seine-et-Marne).

Goguel, officier de l'instruction publique, à Strasbourg, quai Schæpflin, 3.

Gomard, vice-président du Comice agricole du Nord, à Saint-Quentin.

Goubault, professeur à l'école d'Alfort.

Goulet-Collet, ingénieur-hydraulicien, à Reims.

Gouniot-Damedor, professeur de rhétorique au lycée de Blois (Loir-et-Cher).

Grandval, pharmacien en chef à l'Hôtel-Dieu, et professeur à l'école de médecine, à Reims.

Mgr Gros (✻), évêque de Versailles.

MM. Grosjean, pharmacien, à Fismes (Marne).

Grosselin, rue du Paon-Saint-André, 1, à Paris.

Guérin, rédacteur du *Mémorial catholique*, à Paris.

Guichemère, ancien recteur de l'Académie du Gers.

Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.

Guislain, proviseur au lycée de Rennes.

Guyot (Jules), docteur en médecine, aux Batignolles, près Paris.

Hardy (✻), professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Cadet, 19, à Paris.

Digitized by Google

MM. Hébert, sous-directeur à l'école normale, professeur de géologie à la Faculté des sciences, à Paris.

Hedde (Isid.) (❋,) délégué de l'industrie sericigène, attaché à l'ambassade de France en Chine, à Saint-Etienne.

Hémart (baron), ancien officier, membre du Conseil d'arrondissement de Reims, à Ay (Marne).

Henriot (Etienne) fils, propriétaire, à Reims.

Hubert (J.), professeur de logique au collége et bibliothécaire de la ville, à Charleville (Ardennes)

Huot (P.), procureur impérial, à Ussel (Corrèze).

Husson (❋), membre de l'Académie de médecine, au lycée Descartes, à Paris.

Jamin, professeur à l'école Polytechnique, à Paris.

Jarry de Mancy (❋), professeur à l'école des Beaux-Arts, rue Cassette, 5, à Paris.

Jobard (❋), directeur du musée de l'industrie, à Bruxelles.

Jolibois (E.), professeur d'histoire au lycée de Colmar (Haut-Rhin).

Joly, professeur de rhétorique au lycée de Marseille.

Joppé, conservateur de la bibliothèque, à Châlons-sur-Marne.

Jourdain-Sainte-Foi, homme de lettres, à Doué (Maine-et-Loire).

Jubinal (A.) (❋), inspecteur de l'Académie de Montpellier, à Perpignan.

Julien (Stan.) (❋) membre de l'Académie des

Digitized by Google

inscriptions et belles-lettres, professeur de langue et de littérature chinoises au collége de France, place de l'Estrapade, 34, à Paris.

MM. KERCKOVE (vicomte DE), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

KERCKOVE (vicomte Eugène DE) (❋), chargé d'affaires du roi des Belges, à Constantinople.

LADEVÈZE (comte DE), maire d'Orbais (Marne).

LAMBERTYE (comte de), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

LATOUCHE (Emm.), membre de la Société asiatique, secrétaire-adjoint de l'école spéciale des langues orientales vivantes, à Paris.

LEBERTHAIS, peintre-graveur, à Lisbonne.

LE BIDARD DE THUMAIDE (le chevalier DE) secrétaire-général de la Société libre d'émulation de Liége.

LEBRUN (❋), inspecteur des écoles impériales d'arts et métiers, à Paris, rue de Chabrol, 49.

LEÇADRE, docteur en médecine, président de la Société Hâvraise, au Hâvre (Seine-Inférieure).

LECLERC (Louis), économiste, à Paris.

LECOINTRE (L.), professeur au collége de Namur.

LÉCUYER (le R. P. V.), religieux dominicain, à Bourges.

LEJEUNE, officier de l'Université, ancien professeur au lycée de Reims.

LELEU-D'AUBILLY, ancien membre du Conseil général de la Marne, à Aubilly (Marne).

LÉPAULLE, peintre, à Paris.

LÉPINE, jurisconsulte, à Renwez (Ardennes).

Digitized by Google

MM. Leroux, docteur en médecine à Corbeny (Aisne).

Lesure, docteur en médecine, à Attigny (Ardennes).

Licourt, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Marne.

Liénard, peintre, membre du Comité d'archéologie, à Châlons-sur-Marne.

Liès, docteur-ès-sciences, à Charleville.

Lobréau, vétérinaire, à Beaumont-sur-Vesle (Marne).

Loison, homme de lettres, quai Bourbon, 35, à Paris.

Lorin (Th.), membre de la Société des antiquaires de France, à Vauxbuin, près Soissons (Aisne).

Louis (✱), médecin en chef des épidémies de la Seine, rue de Ménars, 8, à Paris.

Lundi (Jules), paléographe à l'imprimerie impériale, à Paris.

Maillet, membre du Comice agricole, à Fère-en-Tardenois.

Mangeart, avocat, bibliothécaire de la Ville, à Valenciennes.

Mareuse (V.), avocat à la cour d'appel d'Amiens, rue Bleue, 4, à Paris.

Marolles (Quatresols de), président du Tribunal civil, à Arcis-sur-Aube.

Marinet (✱), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Château-Thierry (Aisne).

Mathieu, avocat à la Cour impériale, rue Richelieu, 29, à Paris.

Digitized by Google

MM. MAUPASSANT, principal du collége de Châlons-sur-Marne, officier de l'Université.

MAUPIED, ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, chef d'institution, à Goulin (Finistère).

MELLET (comte de), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

MEUGY, docteur en médecine, à Rethel (Ardennes).

MICHELIN (H.) (✻), conseiller à la cour des Comptes, membre de la Société géologique de France, rue Saint-Guillaume, 20, à Paris.

MIGEOT, curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes).

MILLET, ancien juge de paix, à Chauny (Aisne).

MILLET, inspecteur des forêts, sous-chef à l'administration des forêts, à Paris.

MOHAMED-EFFENDI-CHARKAUY, ancien élève de l'école de pharmacie de Paris, au Caire (Egypte).

MONMERQUÉ (O. ✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Louis, 39, au Marais, à Paris.

MOREL, professeur de rhétorique au collége de Niort.

MOZER, médecin, à Verzy (Marne).

MÜLBACH, professeur de littérature allemande, à Eger (Bohême).

NICOT (O. ✻), ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

NIZARD (Désiré) (✻), professeur au collége de France, à Paris.

NITOT (✻), maire d'Ay, membre du Conseil général de la Marne.

Digitized by Google

MM. Noel-Agnès, ancien sous-préfet de Cherbourg.

Oppert, membre de la Société asiatique, professeur de sanscrit à l'école spéciale des langues orientales vivantes, à Paris.

Ozeray, archiviste-paléographe, à Bouillon (Belgique).

Pape (Ludwig), docteur en médecine, au Cap de Bonne-Espérance.

Paris, ancien notaire, à Epernay.

Paris (Paulin) (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur adjoint de la bibliothèque impériale, et professeur au Collége de France, à Paris.

Pauffin (Chéri), ancien juge, rue de Rivoli, 13, à Paris.

Pergant, membre du Comice agricole, à Vitry-le-François (Marne).

Périer (E.), membre de la Société d'agriculture de Châlons-sur-Marne.

Périn (A.), peintre, rue St-Lazare, 11, à Paris.

Pernot (✻), peintre, correspondant du Comité des arts et monuments, à Paris.

Perreau (Jules), négociant, à Reims.

Perron, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

Perrottet (✻), directeur du jardin du Roi, à Pondichéry (Inde française).

Petit, docteur en médecine, à Hermonville.

Pierquin, curé de La Neuville-Day (Ardennes).

Pinart, substitut du procureur impérial, à Paris.

Pingret, graveur, rue Guénégaud, 3, à Paris.

Digitized by Google

MM. PINTEVILLE-CERNON (DE), propriétaire, à Cernon (Marne).

PONSINET, juge au Tribunal civil de Mâcon.

PONTAUMONT (DE), membre de la Société académique, à Cherbourg.

POQUET, membre de la Société archéologique de Soissons, curé-doyen à Berry-au-Bac (Aisne).

PORTE (marquis DE LA), à Vendôme.

PRÉGNON, curé, à Torcy (Ardennes).

PRIN (✻), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

PROMPSAULT, aumônier de la maison des Quinze-Vingts, à Paris.

PROVOSTAYE (DE LA) (✻), inspecteur général de l'Université, à Paris.

QUANDALLE, secrétaire de la Société de sphragistique, à Paris.

QUATREFAGES (DE), membre de l'Institut, professeur au muséum d'histoire naturelle, à Paris.

QUESNOT, membre de la Société académique, à Beauvais.

RAFN (Christ.) (✻), secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

RATTIER (✻), inspecteur de l'Académie de Dijon, à Troyes.

REGAZZONI (l'abbé), docteur en théologie, chapelain près l'église Saint-Fidèle, à Milan.

RENART (Ath.), ancien député, médecin et maire, à Bourbonne-les-Bains.

RICHARD, docteur en médecine, à Hermonville.

ROBELIN, architecte, à Paris.

Digitized by Google

MM. Robert (Ch.) (✻), ancien élève de l'école Polytechnique, sous-intendant militaire, à Metz.

Robert-Victor, membre de l'Union des poètes, à Paris, rue de Chabrol, 71.

Roisin (baron de), (✻), propriétaire, à Bonn (Prusse Rhénane), — ou rue Française, 38, à Lille.

Rondot (Natalis) (O. ✻), délégué en Chine pour les industries des laines et des soies, membre de la Société asiatique, rue Montholon, 24, à Paris.

Roucher d'Aubanel, docteur en médecine, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

Rouit, directeur de l'école normale primaire, à Laon.

Rousseau, docteur en médecine, à Epernay.

Royer (E. de) (O. ✻), garde des sceaux, ministre de la justice, à Paris.

Royer-Collard (P.) (✻), doyen de la Faculté de droit, à Paris.

Ruinart de Brimont (Ed.), membre de la Société géologique de France, rue Cassette, à Paris.

Saint-Vincent (de), président du tribunal, à Charleville.

Salle, docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Saunier, professeur d'histoire au lycée de Nancy.

Sauvage (✻), ingénieur, à Paris.

Sauville (Guillaume de), sous-préfet de l'arrondissement de Marseille.

Digitized by Google

MM. SAY (H.) (✻), membre du Conseil général de la Seine et de la Chambre de commerce de Paris, rue Bleue, 13, à Paris.

SAY (Léon), économiste, à Paris.

SELLIER, (✻), avocat, membre du Conseil général, à Châlons-sur-Marne.

SEURE, docteur en médecine, à Suippes (Marne).

SIRET (Ad.), secrétaire du Gouvernement, membre de la Société archéologique, à Namur (Belgique.)

SUCKAU, professeur d'allemand au lycée Monge, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à Paris.

SURY, doyen de Givet (Ardennes).

SYLVESTRE (✻), homme de lettres, place Belle-Chasse, à Paris.

TAILLEFERT, proviseur au lycée d'Orléans.

TAMPUCCI (H.), homme de lettres, à Paris.

TEMPIER, jurisconsulte, à Marseille.

TESTE-D'OUET, homme de lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Bourg-l'Abbé, 7, à Paris.

THIERION DE MONTCLIN (J.), à Nanteuil (Ardennes).

THIERRY (E. DE), ancien officier de cavalerie, à Fismes (Marne).

TIRMAN, docteur en médecine, à Mézières.

TITON, docteur en médecine, à Soudron (Marne).

VARENNES, juge, à Vitry-le-François.

VIANCIN, membre de l'Académie de Besançon.

VINCENT, ancien inspecteur des écoles primaires de Metz

VIOLETTE, homme de lettres, à Coullemelle, près Mesnil-St-Firmin (Somme).

Digitized by Google

MM. VIONNOIS, juge au Tribunal civil, à Montpellier.

VISMES (DE) (✻), ancien préfet, à Sézanne (Marne).

VOILEMIER, docteur en médecine, à Senlis (Oise).

VROÏL (Jules HÉRIOT DE), membre de la Société des économistes, à Reims.

WEISS (✻), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

WINT (Paul DE), homme de lettres, rue des Marais-Saint-Martin, 29, à Paris.

YVAN (✻), docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle médicale, place Bréda, 10, à Paris.

—

Membres décédés.

IM. AZAÏS (✻), président perpétuel de la Société archéologique de Béziers, membre correspondant.

CHAMBERT, docteur en médecine, membre correspondant, à Laon.

GENAUDET, avocat, membre correspondant, à Laon.

HOMBRES-FIRMAS (baron D') (✻), correspondant de l'Institut, membre correspondant à Alais (Gard).

MAIZIÈRE (Arm. DE), ancien professeur de mathématiques à Reims, membre correspondant.

MENNESSON (M.), docteur en droit, membre correspondant, à Laon.

SALVANDY (Comte DE) (G. C. ✻), membre de l'Académie française, ancien ministre de l'instruction publique, membre d'honneur.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société académique, à Laon (Aisne).
—— académique à Saint-Quentin (Aisne).
—— archéologique, historique et scientifique, à Soissons.
—— d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, à Moulins (Allier).
—— d'agriculture, à Mézières (Ardennes).
—— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes (Aube).
—— des lettres, sciences et arts, à Rodez (Aveyron).
Académie des sciences, lettres et arts, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société d'agriculture, à Bayeux (Calvados).
Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
—— d'agriculture et de commerce, à Caen.
—— académique, agricole, industrielle et d'instruction, à Falaise.
—— des sciences naturelles, à la Rochelle (Charente-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Rochefort.
—— d'agriculture, à Bourges (Cher).
Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon (Côte-d'Or).
Société des sciences naturelles et antiquités, à Guéret (Creuse).
Académie des sciences, lettres et arts, à Besançon (Doubs).
Société d'émulation, à Montbéliard.

Digitized by Google

Société de statistique, à Valence (Drôme).
—— libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Evreux (Eure).
Académie du Gard, à Nîmes (Gard).
—— impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse (Haute-Garonne).
—— des jeux floraux, à Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux (Gironde).
Société archéologique, à Béziers (Hérault).
—— d'agriculture et d'industrie, à Rennes (Ile-et-Vilaine).
—— d'agriculture, à Châteauroux (Indre).
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, à Tours (Indre-et-Loire).
Académie Delphinale, à Grenoble (Isère).
Société d'agriculture, à Grenoble.
—— d'émulation, à Lons-le-Saulnier (Jura).
—— économique, d'agriculture, sciences, arts et manuf., à Mont-de-Marsan (Landes).
—— académique, à Nantes (Loire-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy (Haute-Loire).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans (Loiret).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Mende (Lozère).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Angers (Maine-et-Loire).
—— industrielle, à Angers.
—— académique, à Cherbourg (Manche).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
—— agricole de l'arrondissement de Reims.

Digitized by Google

Cercle pharmaceutique de la Marne, à Reims.
Société vétérinaire de la Marne, à Reims.
—— des sciences naturelles, à Reims.
—— des sciences, lettres et arts, à Nancy (Meurthe).
—— philomatique, à Verdun (Meuse).
Académie impériale, à Metz (Moselle).
Société Nivernaise, à Nevers (Nièvre).
—— Dunkerquoise, à Dunkerque.
—— centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai (Nord).
—— des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
—— d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
—— académique des sciences et arts du département, à Beauvais (Oise).
Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Arras (Pas-de-Calais).
—— d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts, à Boulogne-sur-Mer.
—— d'agriculture, à Calais.
—— des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
—— des sciences, agriculture et arts, à Strasbourg (Bas-Rhin).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul (Haute-Saône).
—— d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Mâcon.
—— Eduenne, à Autun.
—— d'agriculture, sciences et arts, au Mans (Sarthe).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Meaux (Seine-et-Marne).
Académie des sciences, lettres et arts, à Rouen (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—— libre d'émulation, à Rouen.
—— Hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
—— des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles (Seine-et-Oise).
—— de statistique, à Niort (Deux-Sèvres).
—— des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
Revue de l'art chrétien, à Amiens.
Société d'émulation, à Abbeville.
—— académique, à Draguignan (Var).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon.
—— des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (Vienne).
—— d'émulation, à Epinal (Vosges).
—— des sciences historiques et naturelles, à Auxerre (Yonne).
—— archéologique, à Sens.
Académie impériale des sciences, à Paris (Seine).
—— impériale des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
Cabinet historique, rue Rambuteau, 2, à Paris.
Cercle des sociétés savantes, »
Société centrale d'agriculture, »
—— de la morale chrétienne, »
—— impériale des antiquaires de France, »
—— de sphragistique, »
—— d'encouragement pour l'industrie nationale »
—— géologique de France, »
—— de géographie, »
—— impériale et centrale d'horticulture, »
—— d'œnologie française et étrangère, »
—— de statistique universelle, »
Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société archéologique, à Namur.
—— des antiquaires du Nord, à Copenhague (Danemarck).
—— des antiquités, à Zurich (Suisse).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Pendant l'année 1856-1857.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Fables, par M. Bourguin 2e édition. Paris, Lebrun, 1856. in-12.

Histoire du pays et de la ville de Sedan, par M. l'abbé Prégnon. Paris, Dumoulin, 1856. 3 vol. in-8o.

Résumé d'histoire naturelle. Botanique, par M. de Meissas. Lecoffre, 1855. in-12.

Recherches sur les oscillations du sol de la France méridionale, par M. Hébert. Paris, 1856. Broch. in-4o.

Recherches sur la faune des premiers sédiments tertiaires parisiens, par le même. Paris, 1856. Brochure in-4o.

Mémoire sur la mesure des indices de réfraction des gaz, par M. Jamin. Paris, 1856. Broch. in-8o.

L'*Optique et la peinture*, par le même. Paris, 1856. Brochure in-8o

Précis sur l'histoire de Notre-Dame de Chartres, par M. Ozeray. 1857. Brochure in-8o.

Digitized by Google

Notice historique sur la compagnie du noble jeu de l'arc à Châlons, par M. Sellier. Châlons, 1857. Broch. in-8°.

Notice historique sur le culte de saint Médard, par M. l'abbé Corblet. Amiens, 1856. Broch. in-8°.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient, par le même. Ibid. Broch. in-8°.

La Version, par M. Gouniot. Paris, V° Nyon, 1857. Broch. in-8°.

Du beau et de son rôle dans l'éducation, par le père Lécuyer. Lyon, 1856. in-8°.

La féodalité à Amiens. Amiens, 1857. Broch. in-8°.

La ghilde ou coutume du bailliage d'Amiens. Ibid, 1857. Broch. in-8°.

Solution de la question des brevets, par M. Jobard. Bruxelles, 1853. Broch. in-12.

Histoire mystérieuse du château de Tourlaville près Cherbourg. Cherbourg, 1856. Broch. in-8°.

Etudes historiques et critiques sur l'imitation de J.-C., par M. Vert. 1856. 1 vol. in-8°.

Gersoniana, par le même. Paris, Bray, 1856. 1 vol. in-8°.

Toxicologie du sel marin et de la saumure, par M. Armand Goubaux. Paris, Rignoux, 1856. Brochure in-8°.

Rapport sur l'exposition universelle de 1855, fait à la société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, par MM. Girardin, Cordier et Barel. Rouen, 1856. 1 vol. in-8°.

Notice historique sur le château de Joinville, sur les tombeaux que renfermait sa chapelle collégiale, par M. Pernot. Paris, Derache, 1857. in-8°.

Digitized by Google

Les nouvelles inventions aux expositions universelles, par M. Jobard. 1re livraison. Bruxelles, 1857. in-8°.

Rapport sur les travaux du congrès des sociétés savantes de France, par M. Sellier. Paris, 1857. in-12.

Recherches sur les peintres-verriers champenois, par M. Chaubry, baron de Troncenord. Châlons, 1857. Broch. in-8°.

Le Cabinet historique, par M. Louis Paris. Juillet 1856 à Juin 1857.

Revue de l'art chrétien, sous la direction de M. l'abbé J. Corblet. Janvier à Juin 1857, 6 cah. gr. in-8°.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

—

Bulletin de la Société académique de Laon, tome V (1856), et tome VI (1857), 2 vol. in-8°.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, Juillet à Décembre 1856; Janvier à Juin 1857.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, 3e et 4e trimestres 1856; 1er et 2e trimestres 1857.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres du Calvados, 1856, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture et du commerce de Caen, année 1856, 1 vol.

Annales de l'Académie de La Rochelle (section des sciences naturelles), 1856, broch. in-8°.

Compte rendu de la Séance du 15 Mai 1856 de la Société de Montbéliard, broch. in-8°.

Compte rendu de la Séance du 29 Août 1856 de l'Académie du Gard, broch. in-8°.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, tome Xe, 1856, 1 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, tome VI, 1856, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société impériale archéologique du

Digitized by Google

midi de la France, établie à Toulouse, tome VII, 3e livraison, 3e série, 1854, br. in-4°.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux à Toulouse, 1857, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 15e livraison 1857 ; *et Compte-rendu de la Séance publique tenue le 21 Mai 1857*, 2 br. in-8°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours, tome XXXVI (1856), nos 3 et 4, 2 br. in-8°.

Société d'agriculture de Grenoble. Le Sud-Est, journal agricole et horticole publié par cette Société; nos de Janvier à Juin 1857, in-8°.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Lozère, tome VIIe, fin de 1856 ; et tome VIIIe, comprenant les six premiers mois de 1857, in-8°.

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, tome Ier, 1re et 2e livraisons, 1857, 2 br. in-8°.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, tome VIIe, 1856, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire ; 1er vol., nos 1 et 2, 1857; 2 br. in-8°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1855, 1 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, XXXVIIIe année, 1856-1857, un vol. in-8°.

Bulletin de la Société Nivernaise, 2e volume, nos 1, 2, 3, 1855-1856, 3 br. in-8°.

Mémoires de la Société impériale de Lille, 2e série, 3e volume, année 1856, in-8°.

Revue agricole, industrielle et littéraire, publiée par

Digitized by Google

la Société impériale de Valenciennes; Juillet à Décembre 1856 et Janvier à Juin 1857, 12 cahiers in-8°.

Mémoires de la Société Dunkerquoise. 1856-1857, un vol. in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer; 2e sem. de 1856, 1re sem. de 1857, 4 br. in-8°.

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, publiées par l'Académie de Clermont-Ferrand, tome XXIXe, 1856, 1 vol. in-8°.

Annales de l'Académie de Mâcon, tome II, 1857, un vol. in-8°.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe; 2e trim., 2e cahier du tome XIII, 1857.

Précis analytique des Travaux de l'Académie impériale de Rouen pendant l'année 1855-1856, un vol. in-8°.

Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, 1856, br. in-8°.

Extraits des Travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, nos 142, 143, 144, 145; 3e et 4e trimestres 1856; 1er et 2e trim. 1857, 4 broch. in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens; nos 3 et 4, 1856; 1 et 2 de 1857, 4 br. in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers; 3e et 4e trimestres 1856, 2 br. in-8°.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges; tome IX, 2e cahier, 1856, publié en 1857, un vol. in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome 5, 1re livraison, 1857, br. grand in-8°.

Digitized by Google

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique; tome XIVe, 3e et 4e livraisons, 1857, 2 br. in-8°.

Académie des Sciences, Comptes-rendus hebdomadaires; 2e sem. 1856, et 1er sem. 1857, in-4°.

Revue des Sociétés savantes; tome second, Janvier et Février 1857, 2 br. in-8°.

Bulletin de la Société de Géographie; 4e série, tome XIII, nos 67-78, 12 cahiers in-8°.

Digitized by Google

HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

—

Gloriæ Navales, odæ a Guichon de Grandpont. Brest, Lefournier, 1853. In-12.

Epître à M. Ponsard, par le même. Rochefort, 1854. In-18.

Essai sur la Susceptibilité du Caractère, par le même. Ibid. in-18.

La Cinéide ou la Vache reconquise, poème par l'abbé Du Vivier de Stret. Bruxelles, 1854. In-12.

Poésies Vallones, par le même, ibid. Deux brochures in-18.

OEdipe à Colonne, trad. en vers français par M. L. Richand. Paris, Hachette, 1857. In-12.

Situation du Ver à soie, par M. Guérin-Menneville. Paris, 1857. Broch. in-8°.

Charles Dallery. Amiens, 1855. In-8°.

La Musique, poème lyrique, par M. Lesguillon. Paris, 1856. In-8°.

Les Rues de Troyes, par M. Corrard de Breban. Paris, Delion, 1857. 1 vol. in-8°.

Journal des Savants. Juillet à Décembre 1856, Janvier à Juin 1857.

Digitized by Google

EXTRAIT

DES STATUTS DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE XIV.

Le membre nouvellement élu présentera dans les six premiers mois de sa nomination un travail sur une question à son choix.

ART. XXI.

Les membres titulaires sont tenus de donner tous les ans un travail écrit sur un sujet à leur choix.

ART. XXII.

Les membres correspondants s'engagent à communiquer à l'Académie leurs ouvrages et le fruit de leurs recherches ; si l'un d'eux a laissé écouler trois années sans remplir cette obligation, il sera censé renoncer à son titre et son nom pourra être rayé du tableau.

EXTRAIT

DU RÉGLEMENT D'ORGANISATION INTÉRIEURE.

ART. I.

L'Académie se réunit le deuxième et le quatrième Vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, sauf le cas de convocation extraordinaire. Elle clôt ses séances le deuxième Vendredi du mois d'Août, et fait sa rentrée le deuxième Vendredi de Novembre.

Digitized by Google

ART. IV.

Les membres de l'Académie et les personnes étrangères à la Compagnie qui ont à faire des lectures ou des communications, doivent s'inscrire à l'avance au secrétariat (1).

ART. V.

A l'exception des travaux des membres de l'Académie, aucune lecture ne peut être faite à la Compagnie, sans que le manuscrit en ait été préalablement soumis à l'examen du bureau.

ART. XV.

Quoique les séances ordinaires ne soient pas publiques, les étrangers peuvent y assister, pourvu qu'ils soient présentés par deux membres.

ART. XXXVI.

Les droits de diplôme sont de dix francs pour les membres titulaires et pour les correspondants (2).

(1) Par décision en date du 8 Février 1856, tout membre, auteur d'un travail original dont il a été donné lecture à l'Académie et dont le comité de publication a décidé l'impression, a droit à un tirage gratuit de cinquante exemplaires de ce travail.

(2) Par décision en date du 8 Janvier 1858, les membres correspondants sont tenus de s'abonner au recueil des Travaux de l'Académie.

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1856-1857,

TOMES XXVe ET XXVIe.

ED. BARTHÉLEMY.

Le Dormois, t. I, p. 328.

Les Vitraux des églises de Châlons-sur-Marne; Etude et Description, t. II, p. 213.

CH. BOUCHÉ.

Descartes, t. III, p. 1.

F. CLICQUOT.

Les Pigeons, *fable*, t. I, p. 414.

L'Enfant et le Nid, *fable*, t. I, p. 417.

L. FANART.

Note sur les morceaux de musique contenus dans le manuscrit de Pussot, t. I, p. 264.

CH. GIVELET.

Rapport sur la réparation des Emaux de l'église Saint-Remi, t. II, p. 257.

J. GUYOT.

Théorie de l'Enseignement déduite de la physiologie du genre humain, t. II, p. 35.

Question de la Prise d'eau dans la rivière de Vesle, pour l'alimentation du Canal de l'Aisne à la Marne, t. II, p. 178.

Digitized by Google

HENRY.

Gerson dans l'exil, du 15 Mai 1418 au 15 Novembre 1419, t. I, p. 335.

Rapport sur le concours d'histoire, t. II, p. 313.

DE LA CHAPELLE.

La Statue de Colbert à Reims, poème, t. II, p. 547.

J. LESGUILLON.

La Statue de Colbert, poème, t. II, p. 556.

TH. LORIN.

Essai sur le Labarum, et plus spécialement sur l'Etymologie de ce mot, t. I, p. 277.

Conjectures sur les Duses ou Dusiens des anciens Gaulois, et sur l'Etymologie de leur nom, t. I, p. 293.

Le Chasseur, le Lion et le Lapin, *fable*, t. I, p. 419.

Le Diamant et la Pierre d'aimant, *fable*, t. I, p. 420.

CH. LORIQUET, Secrétaire général.

Discours prononcé aux obsèques de M. Arm. de Maizière, t. II, p. 276.

Compte-Rendu des travaux de l'année 1856-1857, t. II, p. 285.

MARIDORT.

Rapport sur le système de Téléphonie de M. Louis Duval père, t. II, p. 199.

G. MASSÉ, Président annuel.

Discours d'ouverture de la Séance publique, t. II, p. 279.

P. MASSÉ.

Rapport sur la Cheminée-Calorifère de M. Lesobre, t. II, p. 209.

DE MEISSAS.

De quelques phénomènes météorologiques, vents alizés, courants généraux de la mer, giboulées, vents irréguliers produits par les aérolithes, t. II, p. 95.

Voyages d'un jeune Naturaliste, t. II, p. 127.

Digitized by Google

MUENIER.

Colbert, poème, t. II, p. 539.

PIÉTON.

De la Bourse et du Prêt à intérêt, t. II, p. 86.
Rapport sur le Concours de poésie, t. II, p. 523.

JEHAN PUSSOT.

Mémoires ou Journalier, 2me partie, t. I, p. 1.

L.-W. RAVENÈZ.

Est-ce bien à Tolbiac que Clovis a remporté la victoire à la suite de laquelle il s'est fait chrétien ? — Ne serait-ce pas plutôt sous les murs de Strasbourg qu'elle a eu lieu ? t. I, p. 305.

Origines des Eglises de Reims, de Soissons et de Châlons, t. II, p. 326.

A. REIMBEAU.

Ventilateur à lames mobiles présenté à l'Académie par M. Counhaye, t. II, p. 205.

ROPIQUET.

Observations sur le Mémoire présenté à l'Académie, intitulé : Théorie de l'Enseignement déduite de la physiologie du genre humain, t. II, p. 74.

P. SOULLIÉ.

Idylles de Théocrite, trad. en vers français, t. I, p. 353.
La Poésie grecque, t. II, p. 519.

MAX. SUTAINE.

Rapport sur le système de Paillassonnage de M. le docteur Guyot, t. II, p. 171.

Quelques réflexions au sujet de Paul Delaroche et de l'exposition de ses œuvres, t. II, p. 262.

TOURNERET.

Colbert et sa Statue à Reims, poème, t. II, p. 531.

FIN DU TOME XXVIe.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE.

Pages

Descartes, par M. l'abbé Ch. Bouché, 1

Théorie de l'enseignement déduite de la physiologie du genre humain; Essai par M. le docteur J. Guyot, 35

Observations sur un Mémoire présenté à l'Académie impériale de Reims, intitulé : Théorie de l'enseignement déduite de la physiologie du genre humain, par M. Ropiquet, 74

De la Bourse et du Prêt à intérêt, par M. Piéton, 86

De quelques Phénomènes météorologiques, vents alizés, courants généraux de la mer, giboulées, vents irréguliers produits par les aérolithes, par M. De Meissas, 95

Voyages d'un jeune naturaliste, par M. De Meissas, 127

AGRICULTURE, ARTS ET INDUSTRIE.

Rapport sur le système de paillassonnage de M. le docteur Guyot, de Sillery, par M. Max. Sutaine, 171

Question de la prise d'eau dans la rivière de Vesle pour l'alimentation du canal de l'Aisne à la Marne, par M. J. Guyot, 178

Rapport sur le système de Téléphonie de M. Louis Duval père, par M. Maridort, 199

Ventilateur à Lames mobiles présenté à l'Académie par M. Counhaye, zingueur à Reims. Rapport de M. A. Reimbeau. 205

Rapport sur la Cheminée-calorifère de M. Lesobre, par M. P. Massé, 209

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Pages

Les Vitraux des Eglises de Châlons-sur-Marne; Etude et description par M. Ed. Barthélemy, 213

Rapport sur la réparation des émaux de l'Eglise Saint-Remi, par M. Ch. Givelet, 257

Quelques réflexions au sujet de Paul Delaroche et de l'exposition de ses œuvres, par M. Max. Sutaine, 262

NÉCROLOGIE.

Discours prononcé par M. Ch. Loriquet, Secrétaire général, aux Obsèques de M. Arm. de Maizière, 276

SÉANCE PUBLIQUE.

Discours d'ouverture prononcé par M. G. Massé, Président, 279

Compte-rendu sur les Travaux de l'année 1856-1857, par M. Ch. Loriquet, Secrétaire général, 285

Rapport sur le concours d'histoire, par M. Henry, 313

Origine des Eglises de Reims, de Soissons et de Châlons, par M. L.-W. Ravenez, 326

La Poésie grecque; lecture de M. P. Soullié, 519

Rapport sur le concours de poésie, par M. Piéton, 523

Colbert et sa Statue à Reims, par M. Tournebet, 531

Colbert, par M. Muenier, 539

La Statue de Colbert à Reims, par M. de La Chapelle, 547

La Statue de Colbert, par M. J. Lesguillon, 556

Concours de 1857. — *Prix et Médailles*, 572

Programme des Concours ouverts pour l'année 1858, 575

Tableau des membres composant l'Académie impériale de Reims au 31 *Juillet* 1857, 579

Liste des Sociétés correspondantes, 601

Liste des ouvrages adressés à l'Académie impériale de Reims, pendant l'année 1856-1857, 605

Extrait des statuts de l'Académie, 613

Extrait du Réglement d'organisation intérieure, 613

Table des auteurs pour les tomes XXVe *et* XXVIe, 615

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google